



Reconstruction de l'échangeur Turcot

Projet 154-03-0636 ; Dossier n° 1301-16-AD01

Interventions archéologiques 2017 - Site BiFj-118 - Volume 1



Transports

Québec



Ministère des Transports

Direction générale des grands projets Turcot et Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

Reconstruction de l'échangeur Turcot

Projet 154-03-0636 ; Dossier n° 1301-16-AD01

Interventions archéologiques 2017 - Site BiFj-118 - Volume 1

Rapport présenté au

Ministère des Transports

Direction générale des grands projets Turcot et Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

380, rue Saint-Antoine Ouest, Bureau 6200

Montréal (Québec) H2Y 3X7

Permis de recherches archéologiques 17-ARKE-02 accordé à Arkéos inc.



Société d'expertise en recherches anthropologiques
51, rue Jean-Talon Est, Montréal (Québec) H2R 1S6

850-855-3

RÉSUMÉ

Dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Saint-Jacques par le ministère du Transport du Québec, les travaux prévus pour l'installation des nouveaux réseaux d'aqueduc, d'égout et électrique risquaient d'avoir un impact important sur les vestiges archéologiques présents dans le tiers nord du site BjFj-118, lequel englobe une partie de l'ancien noyau villageois de Saint-Henri-des-Tanneries à Montréal. Une intervention archéologique devait donc être effectuée préalablement à leur réalisation. Cette dernière devait permettre de se conformer aux exigences du MCC, soit de procéder à la documentation exhaustive du tissu archéologique significatif et d'intérêt (datant d'avant le XX^e siècle) en conflit avec les travaux. La démarche envisagée devait donc permettre de s'ajuster aux découvertes faites sur le terrain. C'est pourquoi l'intervention débuta par un inventaire (phase 1) et s'est poursuivie par une fouille dans les espaces riches en ressources archéologiques significatives et d'intérêt (phase 2) et par un inventaire complémentaire dans les secteurs plus perturbés et présentant une richesse archéologique moins importante (phase 3). Cette intervention fut réalisée entre le 13 avril et le 3 juin 2017. Elle a permis de recueillir un important corpus de données archéologiques permettant de peaufiner notre compréhension de l'occupation humaine autochtone et eurocanadienne de ce secteur particulier de Montréal situé au pied de la falaise Saint-Jacques et à la jonction du chemin Upper Lachine (actuelle rue Saint-Jacques) et de l'ancien ruisseau Glen (aujourd'hui canalisé et enfoui) parcourant la prairie située en contrebas.

Outre les enregistrements habituels, l'ensemble des vestiges immobiliers mis au jour fut l'objet de relevés 3D afin d'en dresser les plans précis et, éventuellement, contribuer à une reconstitution virtuelle 3D du site. Suite à l'intervention au terrain, le travail d'analyse et d'interprétation des données archéologiques a nécessité, outre la mise en ordre et la compilation des données brutes issues du terrain, la réalisation de l'inventaire de la culture matérielle. Plusieurs des objets récoltés au terrain furent aussi restaurés par le CCQ et certains d'entre eux présentés lors d'une exposition temporaire. Diverses analyses spécialisées (dendrochronologie et archéobotanique) furent aussi effectuées en laboratoire afin de compléter les données récoltées au terrain. Des recherches historiques en archives furent aussi réalisées afin de bien cerner l'évolution historique des principales composantes du secteur à l'étude, à savoir du chemin Upper Lachine (1695-1970) et des terrains privés qui le bordent au nord et qui portent les numéros de lot 1652 à 1655 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal (1671-1970). Ces recherches ont permis la résolution de questions précises mises en lumière par l'intervention, notamment de connaître les événements importants s'y étant déroulés et les acteurs impliqués.

Les résultats de cette démarche à caractère multidisciplinaire ont permis d'approfondir de façon exceptionnelle la compréhension de l'histoire du site BjFj-118 et, de manière plus générale, sur celle du village de Saint-Henri-des-Tanneries, tant au niveau du cadre naturel qu'humain. Plusieurs constats ont ainsi pu être faits :

- 1) **Évaluation de l'intégrité du tissu archéologique de l'aire d'étude.** La mise en place des infrastructures publiques récentes (services d'utilités publiques à partir de 1880 ; chaussée actuelle en 1970) constitue les travaux ayant eu le plus d'impact (dérasement/morcellement) sur le tissu archéologique de l'aire d'étude. Viennent ensuite les travaux liés à la mise en place des infrastructures privées, majoritairement plus anciennes (chaussée du chemin Upper Lachine entre 1695 et 1770 ; bâtiments et installations/équipements de travail des terrains privés localisés au nord du chemin entre 1795/1808 et 1970). Malgré l'ensemble de ces travaux, plusieurs bandes de sols de

largeur probante subsistent sur une épaisseur pouvant atteindre dans le tiers sud de l'aire d'étude jusqu'à 1,91 m (compris entre 19,08-21,77 et 20,56/22,18 m). En raison de la remontée de la surface naturelle du terrain, l'épaisseur du tissu archéologique s'amointrit toutefois graduellement vers le nord, avant de complètement disparaître par endroits dans les limites des terrains privés.

- 2) Reconstitution partielle du **profil topographique et des caractéristiques du sol naturel des abords du ruisseau Glen et du pied de la falaise Saint-Jacques** malgré les travaux de décapage liés à l'aménagement du chemin Upper Lachine en 1695-1770 et en 1970. Si actuellement la surface du secteur à l'étude s'élève à une altitude de 23,00-23,50 m, son profil était très différent à l'origine. Son point le plus bas (19,90-20,14 m d'est en ouest) était occupé par le lit du ruisseau Glen. Les berges de ce ruisseau étaient asymétriques. Elles affichaient au sud une pente insensible alors qu'elles présentaient au nord une pente relativement forte se confondant avec celle de la falaise (plus de 22,18 m dans l'aire d'étude) dont le sommet culminait à une altitude d'environ 35 m. Pour ce qui est du tracé du ruisseau Glen, il se localisait à l'origine en partie sous le mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine et bifurquait vers le nord-est, en travers du chemin, à l'extrémité est de l'aire d'étude. Les données disponibles permettent de présumer qu'il devait initialement présenter une largeur d'au plus 1,90 m, une profondeur d'au plus 0,30-0,35 m et être sujet à débordement lors des crues saisonnières. Des sédiments alluvionnaires, apportés par ces crues, recouvraient les argiles présentes dans la prairie parcourue par le ruisseau et formaient la surface naturelle du terrain au début de l'époque historique (1670-1720/1768). Les sols formant la surface naturelle du pied de la falaise sont quant à eux majoritairement composés de limon et/ou de sable fin à moyen, parfois argileux et caillouteux ;
- 3) Démonstration de la fréquentation du site par les **autochtones** entre 700 et 1642 de notre ère grâce à la découverte de cinq objets lithiques, incluant une pointe de projectile de type Levana, dans les remblais historiques. Ces vestiges dénotent qu'un groupe de personnes se serait installé un court moment (halte ou campement temporaire) au pied de la falaise Saint-Jacques, possiblement lors d'une visite visant l'exploitation des ressources fauniques et halieutiques présentes dans et aux abords de l'ancien lac Saint-Pierre situé à quelques centaines de mètres au sud-ouest du site. Ces personnes y auraient allumé au moins un feu et taillé la pierre ;
- 4) Reconstitution partielle de la **genèse et de l'évolution du chemin Upper Lachine** dont l'histoire s'étale sur **325 ans**, allant de 1695 à 2017. Au total, dix niveaux de circulations furent identifiés. Tous ont été aménagés entre 1695-1770 et 1970. Le niveau le plus ancien à avoir été documenté fut aménagé par dérasement entre 1695 et 1770, les autres par rehaussement. Les quatre premiers niveaux de circulations correspondent à des chaussées en terre battue (1695-1826), les quatre suivants à des chaussées empierrées (c1826-1894/1898) et les deux derniers à des chaussées asphaltées (1894/1898-2017). Il a également pu être établi que l'emprise du chemin Upper Lachine évolue dans le temps. De sa largeur initiale de 7,15-9,75 m, elle passera à une largeur de 9,75-11,70 m vers 1805, puis à 19 m en 1894/1898 et, dans sa portion nord-ouest, à 25 m en 1928/1934. La construction de l'échangeur Turcot en 1965-1967 changera la configuration globale du réseau routier en 1970, en prenant la forme qu'on lui connaît aujourd'hui (2017). En ce qui a trait aux vestiges immobiliers recensés, la plupart correspondent aux services d'utilités publiques installés dans l'emprise du chemin à partir de 1880. Les autres documentent pour l'essentiel des structures mises en place entre 1831 et 1880. Il s'agit notamment de la clôture (garde-fou) bordant le côté sud du chemin entre 1831 et 1847, des murs de soutènement en pierre bordant les flancs nord et

sud du chemin entre 1847 et 1880-1894/1898 et des deux générations de canalisations publiques permettant d'acheminée, dans le ruisseau Glen, les eaux récoltées dans le caniveau nord du chemin au cours de cette dernière période.

- 5) **Reconstitution partielle de la genèse et de l'évolution du ruisseau Glen et de ses abords sud** (front des lots originaires 1666 à 1668). Les vestiges archéologiques mis au jour au sud de l'emprise que présentait le chemin Upper Lachine avant 1894/1898 révèlent cinq principales phases d'occupation matérialisées par un rehaussement graduel du lit et des abords du ruisseau Glen, puis par leur abandon (enfouissement). Dans un premier temps, le lit et les abords du ruisseau sont à l'état présumé naturel. Ils ne subissent alors que de légères modifications liées à l'apport de sédiments alluvionnaires qui, à partir de 1720-1768, seront chargés d'**éléments anthropiques démontrant** l'intensification de l'occupation eurocanadienne des lieux. Le lit et les abords du ruisseau connaîtront une première phase de rehaussement (remblais) vers 1826-1847, puis une deuxième et une troisième phase vers 1847 et 1880, suite à l'érection du mur de soutènement sud du chemin et au déplacement de la trajectoire du cours d'eau sur son flanc sud. Suite à la canalisation du ruisseau Glen dans la première conduite d'égout publique installée dans le chemin Upper Lachine en 1890 et dans le cadre de l'élargissement du chemin vers le sud en 1894/1898, les terrains situés en contrebas du chemin sera rehaussé une dernière fois, cette fois- jusqu'au niveau de la nouvelle chaussée. Le ruisseau aménagé le long du mur de soutènement prendra la forme d'une cuvette longitudinale assez profonde (0,40 m à un peu moins de 0,55-0,74 m) et de faible largeur (un peu moins de 1,50-1,70 m).
- 6) **Reconstitution partielle de l'occupation historique des terrains privés situés au nord du chemin Upper Lachine** (lots originaires 1652 à 1655) qui s'étale sur une période d'environ 160 ans, allant de 1795/1816 à 1968/1969. Bien que les ressources archéologiques de ce secteur furent grandement affectées par les travaux d'aménagement modernes, l'analyse combinée des données historiques et archéologiques à notre disposition nous a permis de brosser un portrait relativement détaillé de leurs premières années d'occupation. Les données indiquent l'existence, sur chacun de ces terrains, d'une maison-tannerie (lot 1652 de 1816 à 1854 ; lot 1653 de 1808 à 1847/1866 [cordonnerie] ; lot 1654 de 1808 à 1850 [cordonnerie]) ou d'une maison-atelier destinée à la cordonnerie (lot 1655 de 1795/1808-1876/1879). Plusieurs équipements de travail, en lien avec les trois maisons-taneries répertoriées, furent documentés. Il s'agit de deux puits intérieurs, de onze récipients de tannage et de quatre canalisations en bois témoignant de une à deux générations distinctes d'équipement. La présence de quelques outils de travail (pince et poinçon de cordonnier et couteau à ébrouer) et plusieurs rejets de production (tannin, chaux, poils d'animal, cornillons, retailles de cuir, découpe de chaussure, etc.) ont également permis de valider la pratique des métiers de tanneur et/ou de cordonnier sur ces terrains. Si l'existence de la plupart de ces ateliers de travail pouvait être établie grâce aux documents historiques dépouillés, aucune preuve historique de l'existence de la tannerie présente sur le lot 1654 n'existait toutefois dans les archives consultées. Par ailleurs, la présence de taneries sur les terrains privés localisés au nord du chemin Upper Lachine et surplombant à bonne distance le ruisseau Glen démontre que l'attrait du village de Saint-Henri pour les artisans du cuir ne se résume plus, à partir du tournant du XIX^e siècle, à la présence d'une bonne source d'eau, mais davantage à la présence au sein de ce village de plusieurs artisans du cuir et de leur famille qui partagent bien souvent des liens de parenté.

LISTE DES PARTICIPANTS

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Frank Rochefort	Archéologue, Direction de l'Environnement
Sylvie Tanguay	Agente de recherche - Environnement, Direction du soutien technique des Grands Projets

ARKÉOS

Claude Rocheleau	Archéologue et coordonnateur
Cathy Couture	Archéologue, chargée de projet
Luce Lafrenière-Archambault	Archéologue, responsable de l'intervention au terrain
Alex Lefrançois-Leduc	Archéologue-assistant, mise au propre du dossier technique
Agnès Gelé	Archéologue-assistante et spécialiste en culture matérielle
Zocha Houle Wierzbicki	Archéologue-assistante
Martin Fields	Archéologue de terrain et spécialiste en zooarchéologie
Vincent Gauthier-Doucet	Archéologue de terrain
Mélanie J. Gervais	Archéologue de terrain
Jean-Pierre Henriet	Archéologue de terrain
Manek Kolhatkar	Archéologue de terrain
RébecwJanson	Archéologue de terrain
Alexandra Laperrière	Archéologue de terrain
Jonas Leclerc	Archéologue de terrain
David Légaré	Archéologue de terrain
Cristian S. Genete	Archéologue de terrain
Luis Trudel Lopez	Archéologue de terrain
Tatum Milmore	Archéologue de terrain
Ariane Pépin	Archéologue de terrain
Emeline Raguin	Archéologue de terrain
Camille Vinette	Archéologue de terrain
Audrey Woods	Archéologue de terrain
Marie Fournier	Cartographie, ArchéoCad
Mor Coumba Ndiaye	Technicien en géomatique
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Maryvonne Trudeau	Chargée d'édition

TABLE DES MATIÈRES

(1/6)

	Page
RÉSUMÉ.....	i
LISTE DES PARTICIPANTS.....	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES CROQUIS ET COUPES	xi
LISTE DES FIGURES.....	xii
LISTE DES PHOTOS	xv
LISTE DES PLANS	xxiv
LISTE DES TABLEAUX	xxv
1 INTRODUCTION	1
1.1 Mandat et cadre d'intervention.....	1
1.2 Contenu du rapport	2
2 ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	9
2.1 Environnement naturel.....	9
2.1.1 Géomorphologie.....	10
2.1.2 Évolution du paysage naturel ancien	10
2.1.2.1 Déglaciation et invasion marine initiale	10
2.1.2.2 Émersion des terres et évolution de l'hydrographie	11
2.2 Occupation autochtone.....	13
2.2.1 Occupation autochtone préhistorique de l'île de Montréal	13
2.2.2 Occupation autochtone historique de l'île de Montréal	14
2.2.3 Scénario d'occupation autochtone et potentiel de l'aire d'étude	19
2.3 Occupation eurocanadienne	20
2.3.1 Bref historique de Saint-Henri	21
2.4 Bilan des recherches historiques et archéologiques antérieures	24
2.4.1 Études de potentiel et recherches historiques	26
2.4.2 Interventions au terrain.....	28
2.4.2.1 Supervision archéologique (MTL09-04-3 et MTL10-04-3)	28
2.4.2.2 Supervision archéologique (MTL12-04-1).....	29
2.4.2.3 Inventaire, fouilles et supervision archéologiques (BiFj-118 et BiFj-119)	30
2.5 Potentiel archéologique de l'espace à l'étude	32
3 STRATÉGIE ET MÉTHODOLOGIE	35
3.1 Production du programme de travail.....	35
3.2 Préparation de l'intervention	35
3.3 Réalisation de l'intervention au terrain	36
3.3.1 Démarche de l'intervention	36
3.3.2 Activités de terrain	38
3.3.3 Déroulement de l'intervention	40
3.3.3.1 Phase 1 : Inventaire	41
3.3.3.2 Phase 2 : Fouille	41
3.3.3.3 Phase 3 : Inventaire complémentaire	42
3.3.3.4 Bilan	45

TABLE DES MATIÈRES

(2/6)

		Page
3.3.4	Méthode d'enregistrement	45
3.3.5	Unités de désignation	46
3.3.6	Rencontres sur le terrain et rapports d'étape.....	47
3.4	Analyses, recherches historiques et production du rapport	47
3.4.1	Traitement et analyse des données	49
3.4.2	Traitement, inventaire et catalogage de la culture matérielle.....	51
3.4.3	Analyses spécialisées	52
3.4.4	Recherches historiques.....	53
4	RÉSULTATS DES RECHERCHES HISTORIQUES	59
4.1	Organisation cadastrale et les différents cadastres	59
4.2	Évolution historique des terrains	62
4.2.1	Terre n° 617D et le développement du village de Saint-Henri	62
4.2.1.1	Premiers moments d'occupation de la terre n° 617D (1671-1718)...	62
4.2.1.2	Lotissement de la terre n° 617D et le développement du village de Saint-Henri (1718-1861)	64
4.2.2	Développement du village de Saint-Henri sur la terre n° 617D - Flanc nord du chemin Upper Lachine (1718-1968/1969)	66
4.2.2.1	Occupation et morçèlement du flanc nord du chemin Upper Lachine (1718-1823).....	66
4.2.2.2	Occupation du lot 1652 (1808-1969).....	70
4.2.2.3	Occupation du lot 1653 (1808-1968).....	73
4.2.2.4	Occupation du lot 1654 (1808-1969).....	77
4.2.2.5	Occupation du lot 1655 (avant 1808 -1969)	82
4.2.3	Le développement du village de Saint-Henri sur la terre n° 617D - Flanc sud du chemin Upper Lachine (1768-1970)	86
4.3	Évolution historique du chemin Upper Lachine.....	86
4.3.1	Chemin Upper Lachine	86
4.3.2	Historique du chemin sous l'égide des Sulpiciens et du Grand voyer (1671-1796)	87
4.3.2.1	Généralités	87
4.3.2.2	Historique.....	91
4.3.3	Historique du chemin sous l'égide de l'inspecteur des chemins de la cité de Montréal (1796-1805).....	95
4.3.4	Historique du chemin sous l'égide des premiers syndics des chemins à barrière (1805-1826).....	98
4.3.5	Historique du chemin sous l'égide des Commissaires de la paroisse de Montréal (1826-1840).....	101
4.3.6	Historique du chemin sous l'égide de la Commission des chemins à barrière de l'île de Montréal (1840-1874/1894)	103
4.3.7	Historique du chemin sous l'égide de la ville de Saint-Henri (1874-1905)	105
4.3.8	Historique du chemin sous l'égide de la ville de Montréal (1905-1965).....	109
4.3.9	Historique du chemin sous l'égide du ministère des Transports (1965-Aujourd'hui).....	111
4.3.10	Sommaire.....	112

TABLE DES MATIÈRES

(3/6)

	Page
5	INTÉGRITÉ DU TISSU ARCHÉOLOGIQUE 115
5.1	Dérasement et morçèlement du tissu archéologique 115
5.1.1	Infrastructures publiques 116
5.1.2	Infrastructures privées 117
5.2	État de conservation du tissu archéologique..... 118
6	MILIEU NATUREL 121
6.1	Profil du terrain d'origine 121
6.2	Caractérisation des sols naturels 123
7	VESTIGES MOBILIERS AUTOCHTONES 125
7.1	Assemblage des outils lithiques 125
7.2	Assemblage des déchets de taille lithiques 126
7.3	Provenance des matières lithiques 126
7.4	Discussion..... 127
8	GENÈSE ET MODE D'ÉVOLUTION DU CHEMIN UPPER LACHINE ET DE SES ABORDS SUD (RUISSEAU GLEN ET LOTS 1666 À 1668) 129
8.1	Chemin Upper Lachine 130
8.1.1	Première chaussée (ca 1695-ca 1770) 134
8.1.1.1	Contextes stratigraphiques 134
8.1.1.2	Vestiges immobiliers 137
8.1.2	Deuxième chaussée (ca 1770-1796) 138
8.1.2.1	Contextes stratigraphiques 138
8.1.2.2	Vestiges immobiliers 143
8.1.3	Troisième chaussée (ca 1796-1805) 144
8.1.3.1	Contextes stratigraphiques 144
8.1.3.2	Vestiges immobiliers 146
8.1.4	Quatrième chaussée (ca 1805-1826) 146
8.1.4.1	Contextes stratigraphiques 146
8.1.4.2	Vestiges immobiliers 149
8.1.5	Cinquième chaussée (ca 1826-1831) 150
8.1.5.1	Contextes stratigraphiques 150
8.1.5.2	Vestiges immobiliers 152
8.1.6	Sixième chaussée (ca 1831-1847)..... 152
8.1.6.1	Contextes stratigraphiques 152
8.1.6.2	Vestiges immobiliers 153
8.1.7	Septième (ca 1847-1880) et huitième chaussées (1880-1894/1898) 154
8.1.7.1	Contextes stratigraphiques 154
8.1.7.2	Vestiges immobiliers 155
8.1.8	Neuvième chaussée (ca 1894/1898-ca 1970) 164
8.1.8.1	Contextes stratigraphiques 164
8.1.8.2	Vestiges immobiliers 164
8.1.9	Dixième chaussée (ca 1970-2017) 166
8.1.9.1	Contextes stratigraphiques 166
8.1.9.2	Vestiges immobiliers 167

TABLE DES MATIÈRES

(4/6)

Page

8.2	Abords sud du chemin Upper Lachine (ruisseau Glen et lots 1666 à 1668).....	167
8.2.1	Première phase (avant ca 1826)	168
8.2.1.1	Contextes stratigraphiques	168
8.2.1.2	Vestiges immobiliers	173
8.2.2	Deuxième (ca 1826-1847) et troisième phases (ca 1847-1880)	173
8.2.2.1	Contextes stratigraphiques	173
8.2.2.2	Vestiges immobiliers	176
8.2.3	Quatrième phase (ca 1880-1894/1898)	177
8.2.3.1	Contextes stratigraphiques	177
8.2.3.2	Vestiges immobiliers	178
8.2.4	Cinquième phase (ca 1894/1898-1970)	178
8.2.4.1	Contextes stratigraphiques	178
8.2.4.2	Vestiges immobiliers	179
9	OCCUPATION DES TERRAINS PRIVÉS (LOTS 1652 À 1655)	181
9.1	Lot 1652	182
9.1.1	Vestiges immobiliers.....	183
9.1.1.1	Cadre bâti	183
9.1.1.2	Équipement de travail	184
9.1.1.3	Raccords domestiques aux services d'utilités publiques	186
9.2	Lot 1653	187
9.2.1	Contextes stratigraphiques	190
9.2.1.1	Extérieur du soubassement	190
9.2.1.2	Intérieur du soubassement	192
9.2.2	Vestiges immobiliers.....	193
9.2.2.1	Cadre bâti	193
9.2.2.2	Équipements de travail	196
9.3	Lot 1654	207
9.3.1	Contextes stratigraphiques	209
9.3.1.1	Extérieur du soubassement	209
9.3.1.2	Intérieur du soubassement	211
9.3.2	Vestiges immobiliers.....	212
9.3.2.1	Cadre bâti	212
9.3.2.2	Équipements de travail	216
9.3.2.3	Raccords domestiques aux services d'utilités publiques	222
9.4	Lot 1655	223
9.4.1	Contextes stratigraphiques	224
9.4.1.1	Intérieur de la résidence de 1847-1879	225
9.4.1.2	Extérieur de la résidence de 1847-1879	226
9.4.2	Vestiges immobiliers.....	227
9.4.2.1	Cadre bâti	227

TABLE DES MATIÈRES

(5/6)

	Page
10	VESTIGES MOBILIERS EUROCANADIENS 229
10.1	Nature générale de l'assemblage par fonction, objet et matériau 230
10.1.1	Consommation..... 230
10.1.1.1	Alimentation et consommation indéterminée 234
10.1.1.2	Construction, aménagement et entretien 238
10.1.1.3	Excitants et alcool..... 239
10.1.1.4	Entreposage indéterminé..... 241
10.1.1.5	Habillement, soin du corps et médication..... 241
10.1.2	Écofacts 243
10.1.3	Travail sur la matière..... 249
10.1.3.1	Solides souples 250
10.1.3.2	Matières multiples, solides fibreux et matières indéterminées 253
10.1.4	Cas particuliers..... 253
10.1.5	Socio et idéo-technique..... 255
10.1.6	Transports et communications 258
10.1.7	Acquisition 259
10.1.8	Conclusion..... 260
10.2	Nature de l'assemblage des deux principaux secteurs d'intervention 261
10.2.1	Principales différences entre les assemblages du chemin Upper Lachine et ruisseau Glen et des terrains privés 262
10.2.2	Nature de l'assemblage provenant du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen 265
10.2.3	Nature de l'assemblage provenant des terrains privés 270
10.2.3.1	Nature générale des assemblages des terrains privés (lots 1653 à 1655) 272
10.2.3.2	Nature particulière des assemblages des lots 1653 à 1655 273
11	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 277
11.1	Conclusion..... 277
11.2	Recommandations..... 278
	OUVRAGES CONSULTÉS 280
	DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES ANCIENS 291
	ILLUSTRATIONS ANCIENNES 297
	PHOTOGRAPHIES ANCIENNES 297
	PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ANCIENNES 298
	DOCUMENTS MANUSCRITS ANCIENS 299
	SITES INTERNET 306

TABLE DES MATIÈRES

(6/6)

Page

VOLUME 1

ANNEXE 1 - Lexique

ANNEXE 2 - Tableau de conversion de mesures

ANNEXE 3 - Identification des essences de bois et analyses dendrochronologiques

ANNEXE 4 - Analyses archéobotaniques et archéoentomologiques

ANNEXE 5 - Recherches historiques

VOLUME 2

ANNEXE 6 - Figures 1 à 53

ANNEXE 7 - Tableaux

ANNEXE 8 - Profils stratigraphiques

ANNEXE 9 - Inventaire et catalogue de la culture matérielle et liste des objets restaurés par le CCQ

LISTE DES CROQUIS ET COUPES

	Page
Croquis 5.1 - Coupe schématique du chemin Upper Lachine et ses abords	119
 <u>VOLUME 2 – ANNEXE 8</u>	
Sous-opérations 25F, 26A – Coupes C1/C3	1
Sous-opérations 25B, 26F – Coupes C4/C5	3
Sous-opérations 25C, 26D – Coupes C6/C10.....	7
Sous-opérations 25D, 26B, 26C, 2D et 26E – Coupes C7/C16	11
Sous-opérations 25D, 26J et 26L – Coupes C12/C18	17
Sous-opérations 25E, 26P – Coupe C20	21
Sous-opérations 25E, 26M et 26N – Coupe C21	23
Sous-opérations 25E, 26Q, 26T, 26U et 26Y – Coupe C23	25
Sous-opérations 25E, 26W et 26Z – Coupe C24	29
Sous-opérations 25E et 26V – Coupes C26/C27	31
Sous-opérations 25E, 25F, 27A, 27C – Coupe C28	33
Sous-opérations 25E, 26Q et 26T – Coupes C30/C31.....	35
Sous-opérations 25E, 26U – Coupe C32	37
Sous-opérations 25E, 26V – Coupe C33	39
Sous-opérations 25E et 26Y – Coupe C34	41
Sous-opérations 25F – Coupe C35.....	43
Sous-opération 25F – Coupe C36.....	49
Sous-opérations 25F, 27F, 27G – Coupe C40	51

LISTE DES FIGURES

(1/3)

Page

VOLUME 2 – ANNEXE 6

Figure 1 -	Plan illustrant l'évolution du parcellaire	1
Figure 2 -	Description générale de l'île de Montréal divisée par costes, 1702.....	3
Figure 3 -	Terrier de l'île de Montréal, 1778	5
Figure 4 -	Terrier de l'île de Montréal, 1834 [ca 1650-1870]	7
Figure 5 -	Reconstitution du parcellaire du hameau villageois de Saint-Henri d'après le recensement de 1781.....	9
Figure 6 -	Terrier du Village de Saint-Henri, ca 1828	11
Figure 7 -	Reproduction du terrier du Village de Saint-Henri, ca 1828 [1908]	13
Figure 8 -	Reproduction du terrier du Village de Saint-Henri, ca 1828 [1909]	15
Figure 9 -	Terrier du Village de Saint-Henri, ca 1842-1846.....	17
Figure 10 -	Cadastre originaire de la paroisse de Montréal, 1878	19
Figure 11 -	Cadastre originaire de la paroisse de Montréal, ca 1867-2000.....	21
Figure 12 -	Registre des propriétés de la Ville de Montréal, 1900-2000	23
Figure 13 -	Plan d'expropriation, 1892-1896. Illustre les anciennes et nouvelles constructions présentes entre 1892 et 1895	25
Figure 14 -	Plan d'expropriation 1965 pour la construction de l'échangeur Turcot	27
Figure 15 -	Cadastre du Québec, ca 2000	29
Figure 16 -	Plan de Adams de 1820 superposé sur la trame urbaine de 2012.....	31
Figure 17 -	Plan de Perrault de 1847 superposé sur la trame urbaine de 2012.....	33
Figure 18 -	Plan de Sitwell de 1869 superposé sur la trame urbaine de 2012	35
Figure 19 -	Plan de Rielle de 1876 superposé sur la trame urbaine de 2012.....	37

LISTE DES FIGURES

(2/3)

		Page
Figure 20 -	Plan de Hopkins de 1879 superposé sur la trame urbaine de 2012	39
Figure 21 -	Plan de Goad de 1890 superposé sur la trame urbaine de 2012	41
Figure 22 -	Plan de Pinsoneault de 1907 superposé sur la trame urbaine de 2012.....	43
Figure 23 -	Plan de Goad de 1913 superposé sur la trame urbaine de 2012	45
Figure 24 -	Plan de l'Underwriters' Survey Bureau Limited de 1926 superposé sur la trame urbaine de 2012	47
Figure 25 -	Photographie aérienne de 1947/49 superposé sur la trame urbaine de 2012.....	49
Figure 26 -	Plan de l'Underwriters' Survey Bureau Limited de 1961 superposé sur la trame urbaine de 2012	51
Figure 27 -	Vue de la façade de l'édifice accueillant l'atelier de forge et le logement de la famille Léveillé, 1925, anonyme.....	53
Figure 28 -	Vue de trois enfants de la famille Léveillé situés près de l'édifice accueillant l'atelier de forge et le logement de cette famille, 1925, anonyme	54
Figure 29 -	Vue de Roméo et Albert Léveillé situés près de l'édifice accueillant l'atelier de forge et le logement de la famille Léveillé, 1925, anonyme	55
Figure 30 -	Vue de l'intérieur de la Forge Léveillé, 1934, anonyme	56
Figure 31 -	<i>View from the road side on the top of the Tannery Hill, near Montreal, ca 1821-1824. Anonyme</i>	57
Figure 32 -	Vue prise de la Côte des « Tanneries des Rolland », 1839, aquarelle par James Duncan.....	58
Figure 33 -	<i>Montreal and the Tanneries seen from the Lachine Road , 1839, attribué à John Vesey Kirkland.....</i>	59
Figure 34 -	Montréal depuis la colline derrière le village des Tanneries sur le chemin menant à Lachine, 1840, anonyme	60
Figure 35 -	Vue du cœur du village de Saint-Henri vers l'ouest, ca 1858, par Alexander Henderson..	61

LISTE DES FIGURES

(3/3)

Page

Figure 36 -	Vue du cœur du village de Saint-Henri vers l'ouest, ca 1863, par Alexander Henderson ..	62
Figure 37 -	Plan des utilités publiques (ca 2000) superposé sur la trame urbaine de 2012.....	63
Figure 38 -	Vue en direction sud vers le pont au-dessus de l'avenue Western, ruisseau Glen, Westmount, 1889, anonyme	65
Figure 39 -	Vue de la rue St-Rémi, à partir du coin de la rue St-Jacques, 1924, anonyme	66
Figure 40 -	Vestiges superposés sur le plan de Adams de 1820.....	67
Figure 41 -	Vestiges superposés sur le plan de Perrault de 1847.....	69
Figure 42 -	Vestiges superposés sur le plan de Sitwell de 1869	71
Figure 43 -	Vestiges superposés sur le plan de Rielle de 1876	73
Figure 44 -	Vestiges superposés sur le plan de Hopkins de 1879	75
Figure 45 -	Vestiges superposés sur le plan de Goad de 1890	77
Figure 46 -	Vestiges superposés sur le plan d'expropriation de 1892-1896. Illustre les anciennes et nouvelles constructions présentes entre 1892 et 1895	79
Figure 47 -	Vestiges superposés sur le plan de Pinsoneault de 1907	81
Figure 48 -	Vestiges superposés sur le plan de Goad de 1913	83
Figure 49 -	Vestiges superposés sur le plan de l'Underwriters' Survey Bureau Limited de 1926	85
Figure 50 -	Vestiges superposés sur la photographie aérienne de 1947/49	87
Figure 51 -	Vestiges superposés sur le plan de l'Underwriters' Survey Bureau Limited de	89
Figure 52 -	Vestiges superposés sur le plan d'expropriation de 1965	91
Figure 53 -	Vestiges superposés sur le plan des utilités publiques (ca 2000)	93

LISTE DES PHOTOS

(1/9)

		Page
Photo 3.1 -	Sous-opération 25A – Nettoyage de la tranchée – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N1-014).....	38
Photo 3.2 -	Sous-opération 26Z – Fouille du puits ST-152 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N1-557)...	40
Photo 3.3 -	Sous-opération 25D – Nettoyage et fouille de la tranchée – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N1-149).....	42
Photo 3.4 -	Sous-opération 25E – Fouille – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N1-372)	43
Photo 3.5 -	Sous-opération 25E – Fouille – Vue vers l’ouest (BiFj-118-17-N1-405).....	43
Photo 3.6 -	Sous-opération 25F, portion est – Fouille – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N1-604) ..	44
Photo 5.1 -	Sous-opération 25E, extrémité ouest – Infrastructure actuelle de la rue Saint-Jacques (concassé de pierre calcaire), massifs de conduits bétonnés et sol naturel stérile dérasé – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N4-144)	116
Photo 5.2 -	Sous-opération 26Z – Vestiges résiduels du puits ST-152 localisé sous une conduite d’aqueduc moderne – Vue vers l’ouest (BiFj-118-17-N2-508)	117
Photo 5.3 -	Sous-opération 26W – Portion résiduelle et fortement dégradée du fond de la cuve ST-148 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N4-546)	118
Photo 5.4 -	Sous-opération 26W – Portion résiduelle et fortement dégradée du fond du bassin ST-140 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-442)	118
Photo 6.1 -	Sous-opération 26K, paroi nord-ouest – Dépôt d’argile marine présent sous un remblai constitué de matière organique – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N1-211)....	123
Photo 6.2 -	Sous-opération 25E, parois nord, extrémité ouest – Dépôts d’origine glaciaire ou fluvio-glaciaire – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N1-336)	124
Photo 6.3 -	Sous-opération 25E, paroi sud, extrémité ouest – Dépôts d’origine fluviale – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-120).....	124
Photo 7.1 -	Pointe de type Levana en quartzite Cheshire, entre 900 et 1300 de notre ère (BiFj-118-26V02-349)	125
Photo 7.2 -	Fragments de quartz cristallin possiblement utilisés comme pierre à briquet (BiFj-118-26B3 et BiFj-118-26S03).....	126

LISTE DES PHOTOS

(2/9)

	Page
Photo 8.1 - Sous-opérations 27F, 27G et 27J, parois sud, coupe C40 – Séquence de dépôts associés aux chaussées 1 à 6, incluant l’aménagement de pierres et de pièces de bois ST-155 (2 ^e chaussée) – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N1-703)	131
Photo 8.2 - Sous-opération 26F, paroi sud, extrémité est, coupe C5 – Séquence de dépôts associés aux chaussées 3 à 7 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-142)	131
Photo 8.3 - Sous-opération 27A – Dépôt naturel formant le tiers nord de la 1 ^{re} et 2 ^e chaussées – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N3-452).....	136
Photo 8.4 - Sous-opération 26H – Piquets ST-123a et 123b localisés dans le lit du ruisseau Glen – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N1-306)	137
Photo 8.5 - Sous-opération 26H – Piquets ST-123a et 123b extirpés du sol (BiFj-118-17-N2-229)	137
Photo 8.6 - Sous-opération 27G – Aménagement de pierres et de pièces de bois ST-155 formant la 2 ^e chaussée, portion ouest – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N1-564).....	139
Photo 8.7 - Sous-opération 27J – Aménagement de pierres et de pièces de bois ST-155 formant la 2 ^e chaussée, portion est – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N1-707)	140
Photo 8.8 - Sous-opération 26F – Aménagement de pierres et de pièces de bois ST-115 formant la 2 ^e chaussée, portion ouest. Cet aménagement comble une ornière – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-146).....	140
Photo 8.9 - Sous-opération 27E – Dépôt formant la 2 ^e chaussée – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N1-690).....	141
Photo 8.10 - Sous-opération 26J – Aménagement de pierres ST-165 formant la 2 ^e chaussée – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-159)	141
Photo 8.11 - Sous-opération 27C – Dépôt formant la base de la 3 ^e chaussée et conduite ST-120/ST-156 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-605)	144
Photos 8.12 - Sous-opération 26F – Dépôt formant la base de la 4 ^e chaussée – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-123 et BiFj-118-17-N2-127)	148
Photo 8.13 - Sous-opération 26A – Aménagement de pierres et de pièces de bois ST-110a formant la 4 ^e chaussée, portion nord et centrale – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-064)	148
Photo 8.14 - Sous-opération 26A – Aménagement de pierres et de pièces de bois ST-110a formant la 4 ^e chaussée, portion sud – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-069)	149

LISTE DES PHOTOS

(3/9)

		Page
Photo 8.15 -	Sous-opération 26A – Poteau en bois ST-110b, portion résiduelle insérée à la verticale dans le sol – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-084)	149
Photo 8.16 -	Sous-opération 26A – Poteau en bois ST-110b, portion résiduelle extirpée du sol (BiFj-118-17-N2-092).....	150
Photo 8.17 -	Sous-opération 26F, paroi sud, portion supérieure de la coupe C5 – Séquence de dépôts associés aux chaussées 5 à 7 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-117)	150
Photo 8.18 -	Sous-opérations 26B – Sommet du talus sud du chemin Upper Lachine entre 1831 et 1847 (6 ^e chaussée) – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N4-010).....	153
Photo 8.19 -	Sous-opérations 26B et 26E – Poteau ST-117 et fosse d’implantation – Vue en coupe vers le sud (BiFj-118-17-N4-039).....	153
Photo 8.20 -	Sous-opérations 25C et 26D – Mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine ST-113, parement sud – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N3-117)	155
Photo 8.21 -	Sous-opération 25D – Mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine ST-113, parement sud – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N1-135).....	155
Photo 8.22 -	Sous-opération 25F, coupe C35 – Mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine ST-113, parement sud – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N3-364)	156
Photo 8.23 -	Sous-opérations 25C et 26E – Mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine ST-113, parement nord – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-091)	156
Photo 8.24 -	Sous-opération 25F – Mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine ST-113, parement sud. Détails de l’ouverture des canalisations en pierre ST-149 et en bois ST-161 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-693)	157
Photo 8.25 -	Sous-opération 25F – Mur de soutènement nord du chemin Upper Lachine ST-161, segments résiduels présents à l’ouest de la canalisation en pierre ST-149 – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N2-701)	158
Photo 8.26 -	Sous-opérations 25F et 27B – Canalisation en pierre ST-149, segment résiduel de la portion nord – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-668).....	160
Photo 8.27 -	Sous-opération 25F – Canalisation en pierre ST-149, vue en coupe du segment résiduel de la portion sud – Vue en coupe vers le sud (BiFj-118-17-N3-359)	161
Photo 8.28 -	Sous-opération 25F – Canalisation en bois ST-160, segment résiduel de l’extrémité sud – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-695)	163

LISTE DES PHOTOS

(4/9)

	Page
Photo 8.29 - Sous-opération 25F – Canalisation en bois ST-160, segment résiduel de l’extrémité sud, détails de sa jonction avec le mur de soutènement ST-113 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N4-735)	163
Photo 8.30 - Sous-opération 25A – Canalisation en brique ST-111 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-036).....	165
Photo 8.31 - Sous-opération 26H – Sédiments alluvionnaires présents dans le lit du ruisseau Glen – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N1-297)	172
Photo 8.32 - Sous-opération 26C, paroi sud, coupe C9 – Séquence des remblais composés de sédiments alluvionnaires et apposés dans et aux abords du ruisseau Glen entre 1826 et 1847 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N3-086)	175
Photo 8.33 - Sous-opération 26C, paroi ouest, coupe C10 – Séquence des remblais composés de sédiments alluvionnaires et apposés dans et aux abords du ruisseau Glen entre 1826 et 1847 – Vue vers l’ouest (BiFj-118-17-N3-089)	175
Photo 8.34 - Sous-opération 26C – Sommet du négatif quadrangulaire ST-170 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N3-032).....	176
Photo 8.35 - Sous-opération 25C, paroi est, coupe C7 – Séquence des remblais de rehaussement appliqués en marge sud du mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine ST-113 entre 1847 et 1880 – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N3-109).....	177
Photo 9.1 - Sous-opération 25E – Dalle de béton ST-137 – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N4-536)	183
Photo 9.2 - Sous-opération 27A et 27E – Canalisation en bois ST-150, avec son couvercle – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N3-393)	184
Photo 9.3 - Sous-opérations 27A et 27E – Canalisation en bois ST-150, sans son couvercle et les sédiments présents à l’intérieur – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N1-725).....	185
Photo 9.4 - Sous-opération 27A – Conduites d’aqueduc ST-154 (au centre), conduite d’égout ST-153 et canalisation ST-150 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N3-441)	186
Photo 9.5 - Sous-opération 26V – Jonction des fondations ST-134 et ST-135 – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N4-530).....	193
Photo 9.6 - Sous-opération 26V – Jonction des fondations ST-134 et ST-135 et jonction du bassin ST-168 et de la canalisation en bois ST-143 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-498)	193
Photo 9.7 - Sous-opération 26V – Jonction des fondations ST-136 et ST-173 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-495).....	194

LISTE DES PHOTOS

(5/9)

	Page
Photo 9.8 - Sous-opération 25F, extrémité est – Dallage de moellons ST-142, portion préservée au sud – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N1-424).....	195
Photo 9.9 - Sous-opération 25F, extrémité est – Dallage de moellons ST-142, portion préservée au nord – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N1-416)	195
Photo 9.10 - Sous-opération 26Z – Puits ST-152 – Fin de fouille – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-585).....	197
Photo 9.11 - Sous-opération 26Z – Fond du puits ST-152 – Vue vers l’ouest (BiFj-118-17-N2-577)....	197
Photo 9.12 - Sous-opération 26Z – Puits ST-152, en cours de fouille – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-573).....	197
Photo 9.13 - Sous-opérations 26W et 26Z – Bassins ST-138, ST-139 et ST-145 et cuve ST-148 – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N2-487)	198
Photo 9.14 - Sous-opérations 26W et 26Z – Fosse circulaire d’installation de la cuve ST-159 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-529).....	199
Photo 9.15 - Sous-opérations 26W – Fond de la cuve ST-148 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-537) ..	199
Photo 9.16 - Sous-opération 26W – Bassin ST-139 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N1-477).....	200
Photo 9.17 - Sous-opération 26V – Bassin ST-168 et jonction canalisation en bois ST-143 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-434).....	202
Photo 9.18 - Sous-opération 26W – Ouverture condamnée présente sur la paroi sud du bassin ST-145 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-424).....	202
Photo 9.19 - Sous-opération 26V – Canalisation en bois ST-143 vidée de son contenu – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N4-420)	204
Photo 9.20 - Sous-opération 26V – Pierres disposées sur le couvercle (aujourd’hui affaissée) de la canalisation en bois ST-143 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N4-381).....	204
Photo 9.21 - Sous-opération 25F – Canalisation en bois ST-151, sans son couvercle – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N1-643).....	205
Photo 9.22 - Sous-opération 25F – Détails du mode d’assemblage de deux des sections de la canalisation en bois ST-151 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N1-656)	206

LISTE DES PHOTOS

(6/9)

Page

Photo 9.23 - Sous-opération 25F – Détails de l’extrémité biseautée d’une pièce de bois composant le couvercle de la canalisation en bois ST-151 – Vue hors contexte (BiFj-118-17-N1-650).....	206
Photo 9.24 - Sous-opérations 25E, parois sud – Coupe C20 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-131) ..	209
Photo 9.25 - Sous-opération 26U – Jonction des fondations ST-130 et ST-133, parements extérieurs – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N4-562)	213
Photo 9.26 - Sous-opération 26U – Jonction des fondations ST-130 et ST-133, parements intérieurs – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N3-300)	213
Photo 9.27 - Sous-opération 26Q – Jonction des fondations ST-129 et ST-130, parements intérieurs – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-404).....	213
Photo 9.28 - Sous-opération 26Y – Ouverture aménagée dans la fondation ST-130 pour faire passer la canalisation ST-144 parement intérieur – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N4-638)..	214
Photo 9.29 - Sous-opération 26P – Fosse circulaire ST-146 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-134) ..	216
Photo 9.30 - Sous-opération 26P – Pierres décimétriques tapissant le fond de la fosse circulaire ST-146 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N4-138).....	216
Photo 9.31 - Sous-opération 26Y – Jonction fondations ST-130 et ST-133 et puits ST-131 – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N4-672)	216
Photo 9.32 - Sous-opération 26Y – Puits ST-131 – Vue vers le sud-ouest (BiFj-118-17-N4-685).....	217
Photo 9.33 - Sous-opération 26Y – Base du sceau présente au fond du puits ST-131 (surface de la couche C34-9 et du lot 26Y23) – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-652)	218
Photo 9.34 - Sous-opération 26Q – Fosse rectangulaire associée au retrait du bassin ST-180. En cours de fouille – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-356)	219
Photo 9.35 - Sous-opération 26Q – Vestiges déstructurés d’une canalisation en bois présents au fond de la fosse rectangulaire associée au retrait du bassin ST-180 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-382)	219
Photo 9.36 - Sous-opérations 26U, 26Y et 27B – Canalisation en bois ST-144 vidée de son contenu – Vue vers le nord-ouest (BiFj-118-17-N4-655).....	221
Photo 9.37 - Sous-opérations 26U, 26Y et 27B – Canalisation en bois ST-144 se déversant dans la canalisation en pierre ST-149 – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N2-638)	221

LISTE DES PHOTOS

(7/9)

	Page
Photo 9.38 - Sous-opération 26N – Jonction des fondations ST-125 et ST-126 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N3-167).....	227
Photo 9.39 - Sous-opération 26N – Parement extérieur de la fondation ST-125 – Vue vers l’ouest (BiFj-118-17-N3-176)	227
Photo 10.1 - Bol ou tasse fragmentaire en terre cuite fine blanche à décor mixte d’engobe polychrome rouge et vert et à l’éponge noir, retrouvé dans l’emprise du chemin Upper Lachine, produit entre 1870-1880 (BiFj-118-27B05-282a)	234
Photo 10.2 - Pichet fragmentaire en grès rhénan brun, retrouvé dans l’emprise du chemin Upper Lachine, produit avant 1820 (BiFj-118-25D01-271)	235
Photo 10.3 - Manche en os fragmentaire avec la marque de la compagnie John Clark & Son, retrouvé dans l’emprise du chemin Upper Lachine, produit entre 1848 et 1880 (BiFj-118-26U01-308a).....	235
Photo 10.4 - Clé à tête ovoïde (ou à anneau) en métal cuivreux avec tige forée d’une petite serrure de coffre ou de petit cadenas, retrouvée dans l’emprise du chemin Upper Lachine, produite et utilisée entre 1800 et 1880 (BiFj-118-26U01-307)	238
Photo 10.5 - Fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche avec décor moulé en relief à motif de coquille Saint-Jacques, retrouvé sur le lot cadastral 1653, produit entre 1800 et 1840 (BiFj-118-26Z11-327a).....	239
Photo 10.6 - Fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche avec décor moulé en relief à motif d’inspiration maçonnique, retrouvé dans l’emprise du chemin Upper Lachine, produit entre 1760 et 1880 (BiFj-118-27B02-333a)	240
Photo 10.7 - Tuyau de pipe fragmentaire en terre cuite fine argileuse blanche avec décor spiralé blanc produit en négatif au moyen d’une corde et par une cuisson oxydo-réductrice, retrouvé sur le lot cadastral 1653, produit entre 1760 et 1860 (BiFj-118-26V06-313) ...	240
Photo 10.8 - Chope fragmentaire en creamware présentant un décor d’engobe polychrome de type inlaid slip (incrusté) brun, vert et noir, retrouvée sur le lot cadastral 1653, produite entre 1790-1820 (BiFj-118-26V08-280)	240
Photo 10.09 - Cannelle de tonneau (?) en alliage cuivreux (vraisemblablement en laiton coulé) incomplète, retrouvée sur le lot cadastral 1653, utilisée de 1808 possiblement jusque vers 1837 environ (BiFj-118-26Z11-343)	241
Photo 10.10 - Bouteille (à moutarde ?) en verre incolore sans plomb qui présente une forme de baril, retrouvée dans l’emprise du chemin Upper Lachine, produite entre 1880-1925 (BiFj-118-26U02-285)	241

LISTE DES PHOTOS

(8/9)

Page

Photo 10.11 - Boucle de chaussure (?) en laiton incomplète, retrouvée dans l'emprise du ruisseau Glen, abandonnée avant 1826-1847 (BiFj-118-26C05-347b)	242
Photo 10.12 - Bouton militaire à œillet en métal cuivreux et os d'un uniforme du 1 ^{er} bataillon du 60 ^e régiment Royal American et portant l'inscription « HONI SOIT...QUI MAL Y PENSE » encerclant les lettres « LX / I », retrouvé dans l'emprise du ruisseau Glen, produit et utilisé entre 1760 et 1824 (BiFj-118-26C05-346a)	242
Photo 10.13 - Bouton globulaire à œillet en métal cuivreux (œillet en fil de métal soudé), retrouvé sur le lot cadastral 1654, produit et utilisé avant 1880 (BiFj-118-26U04-309b)	243
Photo 10.14 - Petite applique décorative en laiton présentant une décoration moulée en relief à motif indéterminé sur ces arpillons, retrouvée dans l'emprise du chemin Upper Lachine, produite et utilisée avant 1805 (BiFj-118-27F02-338b)	243
Photo 10.15 - Pince à monter (outils de cordonnier) en fer incomplète, retrouvée sur le lot cadastral 1655, utilisée entre 1847/1869 et 1876/1879 (BiFj-118-26N04-340)	250
Photo 10.16 - Possible lame de couteau à ébourrer (dépiler) les peaux en fer forgé, retrouvée sur le lot cadastral 1653, utilisée de 1808 possiblement jusqu'en 1837 environ (BiFj-118-26Z11-342)	251
Photo 10.17 - Petit fuseau à dentelle en os complet (deux fragments jointifs), retrouvé sur le lot cadastral 1655, utilisée entre 1847/1869 et 1876/1879 (BiFj-118-26M04-299)	251
Photo 10.18 - Avers et revers d'une possible cousette (outils de couturière) en os fragmentaire, retrouvée dans l'emprise du ruisseau Glen, produite et utilisée avant 1847 (BiFj-118-26C05-348a et BiFj-118-26C05-348b)	252
Photo 10.19 - Possible poinçon en os (outils de cordonnier ou de tanneur), retrouvé sur le lot cadastral 1655, utilisé de 1808 possiblement jusqu'en 1847-1869 (BiFj-118-26N06-304)	252
Photo 10.20 - Fer à repasser miniature en pearlware, retrouvé dans l'emprise du ruisseau Glen, produit entre 1775-1830 et abandonné avant 1847 (BiFj-118-26C05-273b)	256
Photo 10.21 - Tasse en porcelaine pour poupée, retrouvée dans l'emprise du chemin Upper Lachine, produite et utilisée entre 1800 et 1880 (BiFj-118-27B02-331)	256

LISTE DES PHOTOS

(9/9)

	Page
Photo 10.22 - Avers et revers d'une pièce de monnaie britannique (Georges III) portant sur son avers l'illustration d'un buste tourné vers la droite et l'inscription « GEORGIUS III REX » et sur son revers l'illustration de la justice et l'inscription « BRITANNIA / 177[?] », retrouvée dans l'emprise du chemin Upper Lachine, produite entre 1770-1775 (BiFj-118-27F03-294a et BiFj-118-27F03-294b)	256
Photo 10.23 - Médaillon religieux en métaux et alliages cuivreux portant sur son avers une représentation du pape Pie-IX et l'inscription « PIUS IX PONT / OPT MAX ANNO I » et sur son envers une représentation de Saint-Pierre et Saint-Paul et l'inscription « S. PETRUS / S. PAULIS », retrouvé dans l'emprise des terrains privés (nettoyage), produit en 1846 (BiFj-118-25E1-287a et BiFj-118-25E1-287b).....	257
Photo 10.24 - Encrier en grès grossier Derbyshire 2, retrouvé sur le lot cadastral 1655, produit et utilisé entre 1820-1876/1879 (BiFj-118-26M04-274)	259
Photo 10.25 - Pierres à fusil en silex gris peut-être utilisées comme briquets, respectivement retrouvées dans l'emprise du chemin Upper Lachine et sur le lot cadastral 1654, produites et utilisées avant 1805 et 1837 environ (BiFj-118-26F07-295a et BiFj-118-26Y07-a)	259

LISTE DES PLANS

	Page
Plan 1 - BiFj-118 – Localisation générale du site	5
Plan 2 - BiFj-118 – Localisation détaillée du site et des interventions archéologiques réalisées jusqu'à présent	7
Plan 3 - Localisation des principaux travaux de réaménagement de la rue Saint-Jacques et des tranchées archéologiques de 2017.....	39
Plan 4 - BiFj-118 – Localisation de l'intervention archéologique de 2017	55

LISTE DES TABLEAUX

(1/4)

	Page
Tableau 2.1 - Synthèse des périodes culturelles autochtones du sud-ouest du Québec	15
Tableau 2.2 - Synthèse des recherches archéologiques antérieures effectuées aux abords du secteur à l'étude	25
Tableau 3.1 - Synthèse générale des activités en fonction des travaux archéologiques	44
Tableau 3.2 - Synthèse détaillée des activités et des unités d'enregistrement en fonction des travaux archéologiques.....	48
Tableau 3.3 - Liste des structures (vestiges immobiliers et de services d'utilités publiques)	57
Tableau 4.1 - Évolution du parcellaire et du cadre bâti du secteur à l'étude entre 1671 et 1718 – Terre n° 617D du terrier de l'île de Montréal	63
Tableau 4.2 - Évolution du parcellaire et du cadre bâti du secteur à l'étude entre 1718 et 1808 – Parcelle de la terre n° 617D du terrier de l'île de Montréal située au nord du chemin Upper Lachine, soit le vaste terrain du fondateur Gabriel Lenoir dit Roland (emplacements n ^{os} 1 à 17 ; lots 1644 à 1660).....	67
Tableau 4.3 - Chronologie du lotissement du vaste terrain du fondateur Gabriel Lenoir dit Roland entre 1795 et 1823 - Emplacements n ^{os} 1 à 17 du terrier du village de Saint-Henri	70
Tableau 4.4 - Évolution du parcellaire et du cadre bâti du secteur à l'étude entre 1808 et 1970 – Emplacement n° 10 du terrier du village de Saint-Henri et lot 1652 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal	71
Tableau 4.5 - Évolution du parcellaire et du cadre bâti du secteur à l'étude entre 1808 et 1970 – Emplacement n° 11 du terrier du village de Saint-Henri et lot 1653 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal	74
Tableau 4.6 - Évolution du parcellaire et du cadre bâti du secteur à l'étude entre 1808 et 1970 – Emplacement n° 12 du terrier du village de Saint-Henri et lot 1654 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal	79
Tableau 4.7 - Évolution du parcellaire et du cadre bâti du secteur à l'étude entre 1808 et 1970 – Emplacement n° 13 du terrier du village de Saint-Henri et lot 1655 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal	83
Tableau 4.8 - Synthèses de l'historique du chemin Upper Lachine	114

LISTE DES TABLEAUX

(2/4)

Page

Tableau 8.1 - Synthèse de l'évolution du chemin Upper Lachine	132
Tableau 8.2 - Liste des vestiges immobiliers en lien avec le chemin Upper Lachine.....	133
Tableau 8.3 - Synthèse de l'évolution des abords sud du chemin Upper Lachine (ruisseau Glen et lots 1666 à 1668).....	169
Tableau 8.4 - Liste des vestiges immobiliers en lien avec les abords du chemin Upper Lachine (lots 1651, 1667 et 1668)	170
Tableau 9.1 - Site BiFj-118 – Liste des vestiges immobiliers en lien avec le lot 1652	182
Tableau 9.2 - Liste des vestiges immobiliers en lien avec le lot 1653	188
Tableau 9.3 - Liste des vestiges immobiliers en lien avec le lot 1654	208
Tableau 9.4 - Liste des vestiges immobiliers en lien avec le lot 1655	224
Tableau 10.1 - Répartition de l'assemblage par grande catégorie fonctionnelle et catégorie fonctionnelle.....	231
Tableau 10.2 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie de la consommation par catégorie fonctionnelle, fonction et objet.....	232
Tableau 10.3 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie des écofacts par catégorie fonctionnelle, fonction et objet	244
Tableau 10.4 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie du travail sur la matière par catégorie fonctionnelle, fonction et objet.....	249
Tableau 10.5 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie des cas particuliers par catégorie fonctionnelle, fonction et objet.....	254
Tableau 10.6 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie socio et idéo-technique par catégorie fonctionnelle, fonction et objet.....	255
Tableau 10.7 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie des transports et communication par catégorie fonctionnelle, fonction et objet	258
Tableau 10.8 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie de l'acquisition par catégorie fonctionnelle, fonction et objet.....	260

LISTE DES TABLEAUX

(3/4)

	Page
Tableau 10.9 - Répartition de l'assemblage par grande catégorie fonctionnelle et catégorie fonctionnelle et par secteur d'intervention	263
Tableau 10.10 - Répartition de l'assemblage des secteurs d'intervention par grande catégorie fonctionnelle et catégorie fonctionnelle	264
Tableau 10.11 - Répartition de l'assemblage du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen par secteur d'intervention, grande catégorie fonctionnelle et catégorie fonctionnelle	266
Tableau 10.12 - Synthèse de la répartition de l'assemblage du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen par secteur d'intervention, catégorie fonctionnelle, fonction, objet et secteur ..	267
Tableau 10.13 - Répartition de l'assemblage des terrains privés par lot cadastral, grande catégorie fonctionnelle et catégorie fonctionnelle	270
Tableau 10.14 - Répartition de l'assemblage des terrains privés par lot cadastral, catégorie fonctionnelle et fonction	271

LISTE DES TABLEAUX

(4/4)

Page

VOLUME 2 – ANNEXE 7

Tableau 7a.1 - Compilation des données sur les lots/couches du chemin Upper Lachine – Surface de circulation	1
Tableau 7a.2 - Compilation des données sur les lots/couches du chemin Upper Lachine – Vestiges Immobiliers	3
Tableau 7a.3 - Compilation des données sur les lots/couches des abords sud du chemin Upper Lachine (ruisseau Glen et lots 1666 à 1668) – Surfaces vis-à-vis les lots 166 et 1667 ...	7
Tableau 7a.4 - Compilation des données sur les lots/couches des abords sud du chemin Upper Lachine (ruisseau Glen et lots 1666 à 1668) – Surfaces vis-à-vis le lot 1668	9
Tableau 7a.5 - Compilation des données sur les lots/couches des abords sud du chemin Upper Lachine (ruisseau Glen et lots 1666 à 1668) – Vestiges immobiliers.....	11
Tableau 7a.6 - Compilation des données sur les lots/couches du lot 1652	13
Tableau 7a.7 - Compilation des données sur les lots/couches du lot 1653	15
Tableau 7a.8 - Compilation des données sur les lots/couches du lot 1654	19
Tableau 7a.9 - Compilation des données sur les lots/couches du lot 1655	23
Tableau 8a.1 - Compilation des données sur les surfaces de circulation et passerelle du chemin Upper Lachine	25
Tableau 8a.2 - Compilation des données sur les deux murs de soutènement du chemin Upper Lachine..	25
Tableau 8a.3 - Compilation des données sur les piquets, poteaux et structures indéterminées.....	27
Tableau 8a.4 - Compilation des données sur les conduites d'égout	29
Tableau 8a.5 - Compilation des données sur les conduites d'aqueduc.....	31
Tableau 8a.6 - Compilation des données sur les conduites de gaz	31
Tableau 8a.7 - Compilation des données sur les fondations et les planchers des bâtiments sur les lots 1652 à 1655	33
Tableau 8a.8 - Compilation des données sur les puits des lots 1653 et 1654	35
Tableau 8a.9 - Compilation des données sur les cuves et les bassins des lots 1653 et 1654.....	37
Tableau 10a.1 - Répartition détaillée de l'assemblage par matériau	39
Tableau 10a.2 - Répartition de l'assemblage du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen par secteur d'intervention, catégorie fonctionnelle, fonction et objet.....	41
Tableau 10a.3 - Répartition de l'assemblage des terrains privés par lot cadastral, catégorie fonctionnelle, fonction et objet	43

1 INTRODUCTION

Ce rapport consigne les résultats de l'intervention archéologique effectuée entre le 13 avril et le 3 juin 2017 sur le site du village de Saint-Henri-des-Tanneries (BiFj-118) localisé à l'est¹ de la jonction des rues Saint-Rémi et Saint-Jacques, dans l'arrondissement du Sud-Ouest de la Ville de Montréal (plans 1 et 2).

Le site BiFj-118 englobe une partie du noyau villageois de Saint-Henri-des-Tanneries et fait partie d'un plus vaste ensemble de sites archéologiques nommé « Village des Tanneries de Montréal » (BiFj-87, BiFj-118, BiFj-119 et BiFj-125). Il s'agit d'un site d'une grande richesse archéologique qui recèle notamment des vestiges d'intérêt associés aux métiers artisanaux du cuir (tanneur, cordonniers et selliers), plus particulièrement aux tanneries artisanales de Montréal actives à partir de la fin du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle (Patrimoine Experts, 2015 et à venir ; Arkéos, 2020a). Son histoire débute à la fin du XVII^e siècle et connaît un développement plus intense à compter du milieu du XVIII^e siècle, alors que le noyau villageois des Tanneries se forme à la jonction du ruisseau Glen et du chemin Upper Lachine (actuelle rue Saint-Jacques).

1.1 Mandat et cadre d'intervention

L'intervention archéologique réalisée s'inscrit dans le cadre d'un mandat général de services professionnels en archéologie octroyé le 6 octobre 2016 à la firme Arkéos par le ministère des Transports (ci-après nommé MTQ ou Ministère). L'octroi de ce mandat devait permettre au MTQ de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'archéologie dans le cadre de la poursuite du projet de reconstruction de l'échangeur Turcot, lequel se localise sur le territoire des villes de Montréal, Montréal-Ouest et Westmount. Il s'inscrit au sein d'une démarche archéologique plus large qui a été débutée il y a près d'une dizaine d'années avec l'amorce du projet de reconstruction de l'échangeur Turcot. Le mandat général octroyé comporte pour chacun des projets soumis quatre volets principaux. Le premier volet consiste en la production d'un programme de travail. Les second et troisième volets impliquent la réalisation des recherches au terrain et, en amont, leur préparation. Le quatrième volet concerne l'analyse des données, la réalisation de recherches historiques, la formulation de nouvelles recommandations et la production du rapport de terrain.-

L'intervention archéologique effectuée en 2017 sur le site du village de Saint-Henri-des-Tanneries (BiFj-118) concerne le deuxième mandat spécifique qui a été confié à la firme Arkéos. Ce second mandat avait pour objectif de libérer de toutes contraintes archéologiques l'emprise des travaux

1 Les orientations cardinales sont données en fonction du nord arbitraire de Montréal. Le Nord montréalais correspond à l'axe du boulevard Saint-Laurent et se localise environ 55 degrés à l'ouest du nord géographique.

de réaménagement du tronçon de la rue Saint-Jacques situé à l'est de la rue Saint-Rémi, lesquels consistaient en l'installation de nouveaux services d'utilités publiques (réseaux d'égout, d'aqueduc et d'électricité), puis en la reconstruction de l'infrastructure de la rue. Il impliquait la réalisation d'une intervention archéologique préalable (inventaire et fouille) aux travaux ayant lieu dans le tiers nord du site BiFj-118, lequel a été identifié (inventorié) en 2015 et partiellement fouillé à partir de cette même année dans le cadre du projet de reconstruction de l'échangeur Turcot (Patrimoine Experts, 2015 et à venir ; Arkéos, 2020a). Ce mandat spécifique impliquait également la réalisation des recherches historiques nécessaires à la résolution de questions précises mises en lumière par l'intervention au terrain.

L'intervention archéologique a été réalisée sous la direction du projet Turcot, responsable de la coordination de l'ensemble des travaux, alors que le suivi des recherches archéologiques a été assuré par Frank Rochefort, représentant de la Direction de l'environnement et du Service de la coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord au MTQ. Le permis de recherche archéologique 17-ARKE-02 a été octroyé le 3 avril 2017 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) pour encadrer ces recherches.

1.2 Contenu du rapport

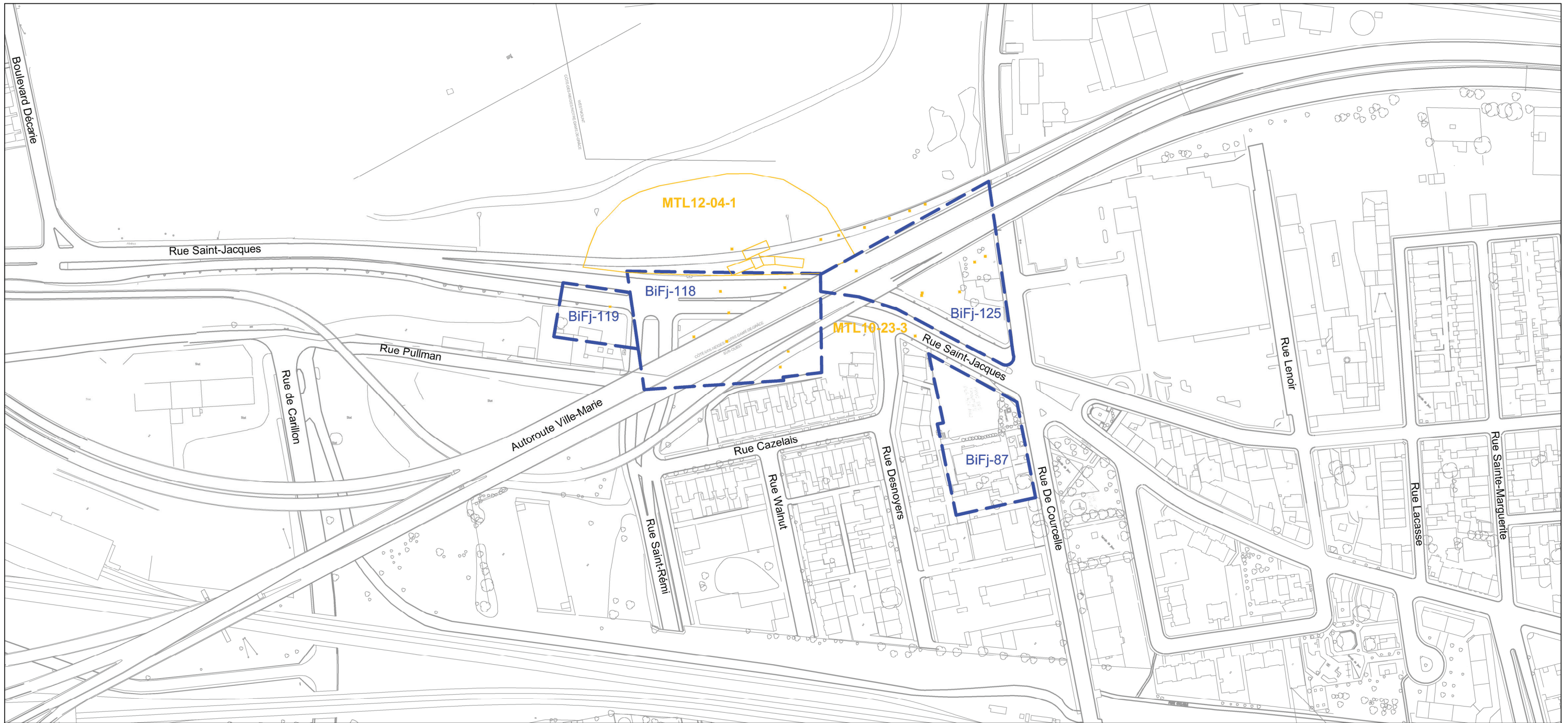
Le chapitre 2 vise à mettre en contexte l'intervention menée dans le cadre du présent mandat. Les trois premières sections consistent en une présentation du cadre environnemental et des connaissances générales relatives à l'occupation humaine du site. Les deux dernières sections de ce chapitre abordent les résultats issus des recherches antérieures menées sur et aux abords du site et le potentiel archéologique de l'espace concerné par l'intervention. Le chapitre suivant précise les stratégies et les méthodes mises de l'avant pour assurer la réalisation du mandat. Il concerne ainsi les activités au terrain, le traitement et de l'analyse des données et de la culture matérielle récoltée et les recherches historiques effectuées. Le chapitre 4 est consacré à la présentation des résultats issus des recherches dans les archives. Il présente de façon détaillée l'évolution historique des deux principaux secteurs à l'étude, soit du secteur des terrains privés identifiés sous les numéros 1652 à 1655 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal et du secteur du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen.

Les chapitres 5 à 10 consistent, pour leur part, en la description détaillée des données pertinentes issues de l'intervention au terrain et des diverses analyses effectuées après coup. L'intégrité et le milieu naturel du site sont présentés en préambule, avant que ne soient discutées les données relatives aux indices d'occupations humaines répertoriées, soit celles en lien avec l'occupation autochtone

et l'occupation eurocanadienne du site. Les données relatives à l'occupation autochtone du site, soit quelques objets-témoins retrouvés hors contexte, sont présentées dans le chapitre consacré au milieu naturel, soit au chapitre 6. Les données associées à l'occupation humaine eurocanadienne sont présentées dans les quatre chapitres suivants. Le premier s'attarde à présenter succinctement les grandes modifications qu'a subies le milieu naturel au cours de son occupation historique. Les chapitres 8 et 9 présentent et discutent de façon détaillée les contextes stratigraphiques et vestiges immobiliers documentés dans les deux principaux secteurs d'intervention, soit dans le secteur du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen (chapitre 8) et le secteur des terrains privés (chapitre 9). Le chapitre 10 se consacre pour sa part à la présentation des vestiges mobiliers eurocanadiens et des interprétations issues de cette collection d'objets-témoins. Le dernier chapitre du rapport dresse un bilan des résultats obtenus dans le cadre du mandat. Il émet également des recommandations sur la mise en valeur du site et la gestion des ressources archéologiques résiduelles subsistant à l'intérieur de ses limites.

Le rapport est composé de deux volumes. Le volume 1 inclut le corps du texte lequel est accompagné de l'ensemble des plans, photographies et tableaux synthèses rendant compte des éléments discutés les plus significatifs. Ce premier volume contient également les annexes 1 à 5, lesquelles présentent un lexique (annexe 1), un tableau de conversion de mesures (annexe 2) ainsi que les rapports des analyses spécialisées et des recherches historiques réalisées (annexe 3 à 5). Le second volume regroupe quant à lui l'intégralité des figures afférentes au rapport (annexe 6), les tableaux synthèses trop volumineux pour être inclus dans le corps du texte (annexes 7) ainsi que l'ensemble des profils stratigraphiques discutés dans les chapitres traitant des résultats (annexe 8). Ces profils sont présentés dans l'ordre séquentiel de leur numéro de coupes. Le volume 2 inclut également une portion du dossier technique saisi sur fichiers informatiques, à savoir l'inventaire et le catalogue de la culture matérielle (annexe 9).

Finalement, le dossier documentaire issu des recherches historiques effectuées (documents iconographiques et manuscrits en version numérique) ainsi que l'ensemble du dossier technique (incluant les fichiers informatiques des fiches descriptives des vestiges immobiliers et des services d'utilités publiques), a été remis séparément au MCC et MTQ. La collection de la culture matérielle a été acheminée au Laboratoire et la Réserve d'archéologie du Québec (LRAQ).



Légende

- Tuile de la Ville de Montréal (ca 2012)
- Limites de site archéologique
- Limites de MTL12-04-1
- ⊗ Forages de MTL09-04-3, MTL09-23-4, MTL10-04-3, MTL10-23-3 et MTL11-04-3

ÉCHELLE = 1 : 3 000

Date
avril 2019

Numéro de projet
850-855-3-300

Plan 1 - BiFj-118 – Localisation générale du site

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal;
tuiles 31H05-010-3632, 3533, 3633, 3733

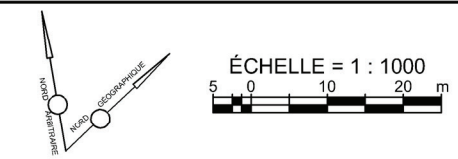
Plan 2

BiFj-118

Localisation détaillée du site et des interventions archéologiques réalisées jusqu'à présent

Légende

- Tuile de la Ville de Montréal (ca 2012)
- Limite de site archéologique
- 25A Sous-opération 2017 (25, 26, 27)
- 3A Sous-opération antérieure
- ⊗ Forage antérieure



Date
avril 2019

Numéro de projet
850-855-3-300

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, tuiles 31H05-010-3633, 3733



2 ÉTAT DES CONNAISSANCES

Ce chapitre vise à mettre en contexte l'intervention menée dans le cadre du présent mandat. Les trois premières sections consistent en une présentation du cadre environnemental et des connaissances générales relatives à l'occupation humaine du site BiFj-118, soit aux occupations autochtones et eurocanadiennes. Les dernières sections abordent les résultats issus des recherches antérieures menées sur et aux abords du site et le potentiel archéologique de l'espace concerné par l'intervention. Avant d'aborder ces éléments en détail, décrivons d'abord plus amplement le site BiFj-118 et l'espace concerné par l'intervention.

Comme nous l'avons vu, le site archéologique BiFj-118 occupe le secteur localisé à l'est de la jonction des rues Saint-Jacques et Saint-Rémi, dans l'arrondissement du Sud-Ouest (quartier Saint-Henri) de la Ville de Montréal. Ses limites ne sont pas encore totalement définies. Elles pourraient s'étendre plus à l'est, jusqu'aux sites BiFj-125 et BiFj-87, et plus au nord, notamment dans l'emprise d'une intervention archéologique menée en 2012 et pour laquelle aucun code Borden ne fut demandé (MTL12-04-6 ; Ethnoscop, 2013). Actuellement, le site couvre une superficie d'environ 13 500 m² (150 m x 90 m environ). Ses deux tiers sud se localisent à l'origine au sud de l'emprise initiale de la rue Saint-Jacques (emprise de l'ancien chemin Upper Lachine) et recourent les terrains privés portant les numéros de lots 1662 à 1670 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal. Son tiers nord englobe l'emprise initiale de la rue Saint-Jacques ainsi que la devanture des terrains privés qui la bordent au nord et identifiés au cadastre originaire de la paroisse de Montréal comme les lots 1651 à 1658. Cette portion du site se localise aux pieds de la falaise Saint-Jacques alors que ses deux tiers sud occupent la prairie plus ou moins humide située tout juste en contrebas et parcourue par le tracé de l'ancien ruisseau Glen, aujourd'hui canalisé et enfoui.

L'espace à l'étude totalise une superficie d'environ 2 500 m² (18-30 m x 91 m) et recoupe le tiers nord du site BiFj-118. Il englobe une portion de l'emprise initiale de la rue Saint-Jacques (ancien chemin Upper Lachine) ainsi que la devanture des terrains privés portant les numéros de lots originaires 1652 à 1655 (au nord) et 1666 à 1668 (au sud). D'un point de vue environnemental, il recoupe le pied de la falaise Saint-Jacques de même que la portion de la prairie située en contrebas et traversée par le ruisseau Glen.

2.1 Environnement naturel

L'objet principal de cette section est de présenter l'information permettant d'établir le cadre environnemental dans lequel les occupations humaines ont pu se réaliser dans l'aire d'étude.

2.1.1 Géomorphologie

Le secteur à l'étude est situé dans le talweg (vallée) séparant la colline de LaSalle, au sud, de la terrasse Sherbrooke au nord (Ethnoscop, 2008). La colline de LaSalle correspond à la butte située dans le sud-est de l'île de Montréal. Elle présente une surface bombée qui atteint une altitude moyenne entre 30 et 40 m, et son point culminant, situé dans l'axe du boulevard Angrignon, atteint 44 m¹. La terrasse Sherbrooke entoure le mont Royal à l'est, au sud et à l'ouest. Dans le centre-ville, sa surface s'abaisse d'une dizaine de mètres et son talus s'adoucit. Ce talus redevient plus marqué et le replat regagne graduellement son altitude d'environ 45-46 m entre les rues Peel et Atwater, d'où elle se prolonge vers l'ouest. Sa rupture de pente correspond à la falaise Saint-Jacques.

La vallée qui sépare la colline de LaSalle et la terrasse Sherbrooke forme un court-circuit unissant en ligne droite l'embouchure de la Petite Rivière (la pointe à Callière) à un point situé en amont des rapides de Lachine sur le fleuve Saint-Laurent, ce qui permet d'éviter cet obstacle majeur (Ethnoscop, 2008). Aujourd'hui, la surface actuelle du sol du talweg dans la zone d'étude accuse une très légère pente, qui s'abaisse d'ouest en est. Son altitude varie entre 21 m dans le secteur de l'échangeur Saint-Pierre et 16 m à certains endroits dans le quartier Côte-Saint-Paul.

L'aire d'étude occupe la jonction de la vallée et de la falaise Saint-Jacques. À l'origine, son altitude passe, du sud au nord, de 20 à 23 m environ (voir section 2.4.2). Sa portion basse occupe une plaine humide (20 m environ) alors que sa portion haute constitue le pied de la falaise (20-23 m), dont le sommet atteint autour de 35 m (Patrimoine Experts, à venir). À cet endroit, le talus de la falaise Saint-Jacques s'amenuise fortement pour former une rampe naturelle reliant entre eux le sommet de la terrasse et la prairie plus ou moins humide située en contrebas (Patrimoine Experts, à venir).

2.1.2 Évolution du paysage naturel ancien

2.1.2.1 Déglaciation et invasion marine initiale

L'aire d'étude a émergé durant les premiers millénaires qui ont suivi le processus de déglaciation de la vallée du Saint-Laurent. Cet événement s'est produit entre ±13 500 et ±13 100 AA² (Occhietti et Richard, 2003), et a d'abord laissé place au lac glaciaire Candona (Parent et Occhietti, 1999). Vers 13 100 AA, la déglaciation du détroit de Québec a par la suite permis aux eaux saumâtres de

1 Les altitudes sont données par rapport au niveau moyen de la mer (NMM).

2 Les datations sont exprimées en années réelles (sidérales ou calendaires) avant aujourd'hui (AA), soit avant 1950. Elles correspondent aux dates étalonnées fournies par les auteurs des articles consultés ; lorsque seules les dates au radiocarbone (¹⁴C BP) étaient disponibles, elles ont été converties à l'aide du logiciel CalPal Online Radiocarbon Calibration (quickcal 2007 ver. 1.5).

la mer de Goldthwait d'envahir la vallée du Saint-Laurent en amont et d'initier l'épisode de la mer de Champlain. Sur la rive sud, le niveau marin maximum a alors atteint la cote d'altitude variant entre 160 et 190 m, et plus de 200 m sur la rive nord du Saint-Laurent (Parent et Occhietti, 1988 ; Occhietti, 1989).

L'émergence des terres a par la suite été relativement rapide. La dessalure du plan d'eau et la transition vers l'épisode du lac Lampsilis se sont produites autour de 11 600-11 100 AA³ environ, alors que le niveau de l'eau s'abaissait sous les 90 m ou 60 m dans la région de Montréal. L'île Bizard était alors encore complètement immergée. L'épisode du lac Lampsilis s'est par la suite prolongé sur environ 2 500 ans (Richard, 2018), pour se terminer vers 8 500 AA (Lamarche, 2006), alors que l'eau s'abaisse sous les 15 m et que le processus d'émergence des terres concentrait de plus en plus le plan d'eau qui prenait progressivement un caractère fluvial (Proto-Outaouais et Proto-Saint-Laurent).

Dans les eaux profondes de la mer de Champlain se sont déposées les argiles marines qui constituent actuellement le dépôt de surface de la plus grande partie des basses-terres de la région de Montréal. Durant l'épisode Lampsilis, la baisse du niveau général de l'eau et l'écoulement d'énormes volumes d'eau par la vallée du fleuve Saint-Laurent sont responsables de la formation de la grande terrasse de sable que constitue la terrasse de Sherbrooke (falaise Saint-Jacques).

2.1.2.2 Émergence des terres et évolution de l'hydrographie

Les modèles d'émergence des terres (Parent et Occhietti, 1988 ; Brown Macpherson, 1967 ; Parent *et al.*, 1985 ; Lamarche, 2006 ; Richard, 2018) pour la vallée du Saint-Laurent permettent de dresser un schéma de la transformation des paysages. Ces modèles intègrent une phase initiale caractérisée par une émergence très rapide jusqu'à environ 9 000-8 700 AA, alors que le niveau de l'eau est passé d'un maximum autour de 200 m à un niveau d'environ 15 m :

- Vers 11 200 AA : le paléorivage de Rigaud (niveau 60-65 m) ;
- Vers 9 700 AA : le paléorivage de Montréal (niveau 30 m) ;
- Vers 9 000 AA : le paléorivage de Saint-Barthélémy (20 m⁴).

3 Richard (2018) suggère la date de 10 600 AA pour la fin de l'épisode d'eau salée en amont de l'île d'Orléans.

4 L'estimation de l'âge de cette terrasse est essentiellement basée sur l'extrapolation de la courbe générale d'émergence des terres (Parent *et al.*, 1985 : 34). Cette ligne de rivage est associée à la réorganisation du système fluvial du Saint-Laurent. Brown Macpherson (1967) estimait son altitude à 15 m et considérait que ce plan d'eau n'était plus affecté par la glacio-isostasie. Lamarche (2006) et d'autres auteurs (Parent et Occhietti, 1999) la situent plutôt à environ 20 m. Pour Richard et d'autres (Richard, 2018 ; Richard et Van Bellen, 2006), le niveau de 15-20 m aurait été atteint vers 8 400 BP.

Théoriquement, l'aire d'étude fut complètement émergée peu après 9 000 AA. Pour les niveaux sous 20 m, dans la partie aval du système fluvial et maritime du Saint-Laurent, les modèles (Lamarche, 2006, 2011 ; Dionne, 2002) rendent compte d'une émergence progressive jusqu'au niveau actuel, qui intègre des phases de régression (7 m) et de transgression des niveaux d'eau (18 m). Ces variations des niveaux d'eau n'auraient cependant pas affecté directement l'aire d'étude et ses abords immédiats en raison de leur altitude (plus de 20 m).

Entre 9 000-8 500 AA, les eaux continuent à s'abaisser pour atteindre le niveau de 15 m (épisode du proto-Saint-Laurent). Le lac Lampsilis est alors graduellement remplacé par le lac à la Loutre. À cette époque, ce lac s'étend de part et d'autre du talweg, sur l'axe est-ouest de ce qui va devenir la rivière Saint-Pierre. À l'ouest, il devait s'arrêter vis-à-vis de l'avenue Westminster actuelle, et à l'est, à la rue de Courcelle (Ethnoscop, 2008). Au nord, le rivage de ce lac est tout près du pied du talus de la terrasse Sherbrooke ; il se trouve quelque 300 m au sud la zone d'étude (Patrimoine Experts, à venir).

Le ruisseau Glen, qui avait déjà commencé à creuser son lit à travers la terrasse de Sherbrooke depuis un bon moment déjà, se déversait alors dans ce lac, non loin de l'aire d'étude.

Les dimensions du lac à la Loutre se réduiront graduellement par la suite pour former, vers 3 000 AA, le lac Saint-Pierre dont les limites sont représentées sur les plans dès le début du XVIII^e siècle (Ethnoscop, 2008 ; Patrimoine Experts, à venir). La forme de ce lac est allongée, et va de la rue Schenker jusqu'à la rue Saint-Rémi. Au moment des hautes eaux du printemps, le rivage de ce lac est tout près du pied du talus de la terrasse Sherbrooke ; il se trouve toutefois à bonne distance de la zone d'étude.

Des documents historiques révèlent que le lac Saint-Pierre était peu profond et occupait le centre d'une vallée marécageuse. Il était en partie drainé par la rivière Saint-Pierre qui se jetait dans le Saint-Laurent, vis-à-vis de l'île des Sœurs à Verdun (Ethnoscop, 2008). Le ruisseau Glen se déversait quant à lui directement dans le lac Saint-Pierre, à l'ouest de l'aire d'étude. Il prenait sa source sur le piémont sud-ouest du mont Royal, recoupait la terrasse Sherbrooke où il avait creusé une étroite et profonde vallée, avant d'atteindre la prairie humide bordant le lac Saint-Pierre et longeant le flanc sud du chemin Upper Lachine.

Le creusement du canal de Lachine, au début des années 1820, a causé l'assèchement du lac Saint-Pierre et celui-ci disparaît rapidement en tant que plan d'eau (Ethnoscop, 2008). Son emplacement laissera place à un terrain marécageux et à une nouvelle section de la rivière Saint-Pierre, qui y

traçait de petits méandres au pied du talus de la terrasse Sherbrooke. Ce cours d'eau est encore visible sur les photographies aériennes des années 1930, entre le talus et la cour de triage Turcot qui a été construite sur le lit remblayé de l'ancien lac.

2.2 Occupation autochtone

Cette section retrace l'histoire générale de l'occupation autochtone de l'île de Montréal. Elle vise à présenter le potentiel archéologique autochtone du secteur à l'étude.

2.2.1 Occupation autochtone préhistorique de l'île de Montréal

Les archéologues subdivisent la préhistoire du Québec méridional en trois grandes périodes par les archéologues : le Paléoindien (12 500-9 500 AA), l'Archaique (11 350-3 000 AA) et le Sylvicole (3 000-415 AA) (Arkéos, 2020b). Chacune de ces périodes culturelles préhistoriques est elle-même redivisée en différentes périodes, traditions ou phases. Toutes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence d'un type particulier d'outils, ou encore par des activités socio-économiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité. Le tableau 2.1 décrit en détail chacune des périodes culturelles autochtones.

La plus grande partie de la préhistoire méridionale québécoise réfère à des populations ayant un mode de vie nomade et une économie de subsistance basée sur la chasse, la pêche et la cueillette impliquant la vie en petits groupes individus (groupes familiaux), l'établissement de campements de plus ou moins longue durée et de nombreux déplacements saisonniers ou ponctuels pour réaliser leurs activités économiques, sociales, commerciales, diplomatiques et guerrières. Seuls les derniers siècles (800-415 AA ou 1150-1580 de notre ère) connurent des populations ayant un mode de vie sédentaire et une économie de subsistance reposant principalement sur l'horticulture (maïs, haricots, courge, tournesol, tabac) impliquant l'apparition de villages semi-sédentaires regroupant 200 à 2000 personnes. Dans les basses terres du fleuve Saint-Laurent, ces populations sont les Iroquoiens du Saint-Laurent, un groupe culturel distinct des autres grands groupes iroquoiens que sont les Hurons de la région des Grands Lacs et les Mohawks, Oneidas, Onondagas, Sénécas et Cayugas de l'État de New York (Ligue des Cinq-Nation).

Si une occupation des portions surélevées de l'île de Montréal (niveau à plus de 30 m) est envisageable dès 9 700 AA au moins, la chronologie des sites autochtones montréalais présente cependant un hiatus pour les périodes anciennes du Paléoindien récent (11 400-81 900 AA), de l'Archaique ancien (11 350-8 800 AA) et de l'Archaique moyen (8 800-6 800 AA) (Arkéos, 2018 et 2020b). Ainsi, à des degrés variables d'intensité, on reconnaît dans la chronologie des sites autochtones montréalais des

occupations durant l'Archaique supérieur (6 800-4 500 AA), l'Archaique terminal (4 500-3 000 AA), le Sylvicole inférieur (3 000-2 400 AA), le Sylvicole moyen ancien (2 400-1 950 AA), le Sylvicole moyen moyen (1 950-1 450 AA), le Sylvicole moyen tardif (1 450-950 AA), le Sylvicole supérieur ancien (950-650 AA), et enfin le Sylvicole supérieur récent (650-415 AA ; 1300-1535 de notre ère) (Arkéos, 2020b). Aucun site de l'Archaique supérieur (6 800-4 500 AA) ne fut cependant encore recensé à proximité de l'aire d'étude (rayon de 5 km) (Ethnoscop, 2008).

2.2.2 Occupation autochtone historique de l'île de Montréal

La période d'occupation autochtone historique réfère à cet intervalle de temps s'écoulant entre l'arrivée des Européens en territoire autochtone (1535 de notre ère) et le début de l'établissement de ces derniers sur les terres de l'île Montréal (vers 1670 dans le secteur à l'étude). La traite, le peuplement euroquébécois, la guerre et les missions sont les quatre principaux thèmes de la toile de fond historique de cette période dans la région de Montréal.

Bien que les premières visites des Européens en Amérique du Nord (Terre-Neuve/Labrador) remontent à 1 000 ans, il faudra attendre l'explorateur Jacques Cartier pour que les incursions européennes atteignent le cœur du Québec et mène à la rencontre des populations occupant l'archipel montréalais en 1535. C'est grâce à lui et ces successeurs (missionnaires, explorateurs, marchands, etc.) que nous en connaissons un peu plus sur la géographie politique de ce territoire jusqu'à l'arrivée des premiers colons à Montréal en 1642.

L'arrivée des Européens va bouleverser le mode de vie des groupes autochtones au Québec. L'apport de nouvelles technologies (pointe de flèche en cuivre, hache et couteaux en fer, chaudron en cuivre, perles en verre, etc.) et de croyances, d'un nouveau type de commerces à grande échelle (traites des fourrures) de même que la présence de nouveaux groupes sur leur territoire a modifié peu à peu les interactions, les déplacements, l'exploitation des ressources, la culture matérielle et les croyances des groupes autochtones.

En raison des changements profonds qui s'opèrent au cours de la période d'occupation autochtone historique, cette dernière peut être divisée dans la région de Montréal en trois phases : la période de Contact (1535-1580), la période du *No man's land* (1580-1642) et la période de l'établissement Européens (1642-ca 1670) (voir tableau 2.1). Les premières phases sont principalement caractérisées par la continuité de l'occupation iroquoienne des basses terres du Saint-Laurent jusque vers 1580, puis par leur dispersion. À compter de cette date, l'île ne semble plus être le lieu quotidien d'habitation des populations autochtones, mais reste néanmoins toujours convoitée par plusieurs

Tableau 2.1 - Synthèse des périodes culturelles autochtones du sud-ouest du Québec

Période	Date (ans AA)	Phase ou tradition archéologique	Populations	Mode de subsistance	Schéma d'établissement / Occurrence dans la région de Montréal	Culture matérielle / Rituel
Paléoindien ancien	12 500 - 11 400	Michaud-Neponset/Parkhill	Première vague de peuplement, populations venues du sud	Adapté à un environnement périglaciaire changeant (toundra, pessière ouverte, puis fermée, marécage). Axé sur la poursuite des grandes hardes de caribou migrateur, mais aussi ouvert sur l'ensemble des ressources animales et végétales disponibles, telles celles du littoral marin (poisson, mammifères marins, mollusques, etc.). Exploitation des ressources réalisée sur une base saisonnière selon un cycle annuel ou, du moins, sur une base périodique impliquant le déplacement de l'ensemble du groupe familial et parfois le rassemblement de plusieurs groupes.	Petits groupes nomades très mobiles (territoire de plus de 250-300 km), s'établissant temporairement (campements saisonniers) sur les berges des mers de Champlain et de Goldthwait, de lacs proglaciaires et de marécages, souvent à la confluence de ces plans d'eau. Endroits aujourd'hui surélevés (plus de 65 m), collines, drumlins, paléoterrasses, monticules. / Présence peu probable de population autochtone dans la région de Montréal.	Outils variés en pierre taillée : pointes lancéolées à cannelure, bifaces, grattoirs à fronts épais, vastringues. Matériaux lithiques de très bonne qualité privilégiés, souvent exotiques : cherts fins et rhyolites. / Une seule occurrence de pratique de rituel sacré : crémation d'objet
Paléoindien récent	11 400 - 9 500	Agate Bassin/Sainte-Anne-Varney	Seconde vague de peuplement, populations venues de l'ouest	Adapté à un environnement boisé de plus en plus fermé. Après la disparition des grandes hardes de caribou migrateur, il y a une intensification dans l'exploitation des diverses ressources animales et végétales toujours disponibles, tant marines (phoque, baleine, mollusque) que terrestres et lacustres (caribou des bois, orignal, cerf de Virginie, castor, poissons d'eau douce, oiseaux, etc.). Exploitation sur une base saisonnière selon un cycle annuel ou, du moins, sur une base périodique impliquant le déplacement de l'ensemble du groupe familial et parfois le rassemblement de plusieurs groupes.	Petits groupes nomades mobiles, s'établissant temporairement (campements saisonniers) sur les berges des littoraux marins (mers de Champlain et de Goldthwait) et lacustres (lacs Lampsilis, Champlain et autres lacs importants) et sur les rives de rivières importants ; souvent à la confluence de plans d'eau, de milieux humides (marécages et marais) ou en amont ou en aval d'un portage. Endroits aujourd'hui surélevés (plus de 30-65 m), collines, drumlins, paléoterrasses, monticules. / Présence probable de populations autochtones dans la région de Montréal, mais non démontrée.	Outils variés en pierre taillée : pointes lancéolées à retouches parallèles, bifaces, forêt/perçoirs. Matériaux lithiques de très bonne qualité privilégiés (cherts fins et rhyolites), certaines étant maintenant en sol québécois / Aucune occurrence de rituel sacré
Archaïque ancien	11 350 - 8 000	Proto-laurentienne	Transformation culturelle in situ	Adapté à un environnement boisé de plus en plus fermé. Après la disparition des grandes hardes de caribou migrateur, il y a une intensification dans l'exploitation des diverses ressources animales et végétales toujours disponibles, tant marines (oiseau, morue, phoque, morse, et mammifères marins) que terrestres et lacustres (caribou des bois, orignal, cerf de Virginie, castor, poissons d'eau douce, oiseaux, tortues, grenouilles, etc.). Accentuation probable de l'exploitation des ressources végétales (noix, petits fruits). Exploitation sur une base saisonnière selon un cycle annuel impliquant le déplacement de l'ensemble du groupe familial et le rassemblement de plusieurs groupes en saison estivale.	Petits groupes nomades mobiles, s'établissant temporairement (campements saisonniers, campements satellites de chasse et de pêche, halte) sur les berges des littoraux marins (mers de Champlain et de Goldthwait) et lacustres (lacs Lampsilis, Champlain et autres lacs importants) et sur les rives de rivières importants ; souvent à la confluence de plans d'eau, de milieux humides (marécages et marais) ou en amont ou en aval d'un portage. Endroits aujourd'hui surélevés (plus de 20-65 m), collines, drumlins, paléoterrasses, monticules. / Présence de populations autochtones dans la région de Montréal, mais démonstration faible.	Outils variés en pierre taillée : petits grattoirs épais sur éclat, pièces esquillées, rares pointes, généralement à base pédonculée ou bifurquée, et forêts. Quelques outils en pierre polie : choppers tabulaires, barres (rods) et gouges à cannelure complète. Matériaux lithiques locaux privilégiés, rarement exotiques : quartz cristallins surtout, rhyolite, quartzite, basalte, calcaire, schiste / Aucune occurrence de rituel sacré
Archaïque moyen	8 000 - 6 800	Stark-Neville	Transformation culturelle in situ	Adapté à un environnement sensiblement identique à l'actuel. Orienté sur l'exploitation des diverses ressources animales et végétales disponibles, tant marines (oiseau, morue, phoque, morse, et mammifères marins) que terrestres et lacustres (caribou des bois, orignal, cerf de Virginie, castor, poissons d'eau douce, oiseaux, tortues, grenouilles, noix, petits fruits, etc.). Exploitation sur une base saisonnière selon un cycle annuel impliquant le déplacement de l'ensemble du groupe familial et le rassemblement de plusieurs groupes en saison estivale.	Petits groupes nomades mobiles, s'établissant temporairement (campements saisonniers, campements satellites de chasse et de pêche, halte) sur les berges du Golf du Saint-Laurent, du fleuve Saint-Laurent, de lacs et de rivières importants ; souvent à la confluence de plans d'eau, de milieux humides (marécages et marais) ou en amont ou en aval d'un portage. Endroits identiques à aujourd'hui dans les secteurs situés à plus de 20 m (pourrait toutefois aujourd'hui être submergé dans les secteurs affichant moins de 20 m). / Présence de populations autochtones dans la région de Montréal, mais démonstration faible.	L'enregistrement archéologique est souvent insuffisant pour permettre de distinguer les objets de cette période et de ceux plus récents. Outils en pierre taillée : pointes lancéolées à base pédonculée, pointes à encoches latérales et baso-latérales, couteaux bifaciaux, variété de formes de grattoirs, becs, forêts et vastringues. Outils en pierre polie : vraisemblablement gouges, herminettes et autres. Matériaux lithiques locaux privilégiés, rarement exotiques : quartz laiteux, rhyolite, quartzite, métaquartzite, basalte, calcaire, schiste / Aucune occurrence de rituel sacré.
Archaïque supérieur	6 800 - 4 500	Laurentienne	Transformation culturelle in situ	Adapté à un environnement identique à l'actuel. Orienté sur l'exploitation des diverses ressources animales et végétales disponibles (mammifères, oiseaux migrateurs, noix, fruits, etc.), avec une emphase sur l'exploitation des ressources lacustres, tels les poissons (esturgeon, anguille, barbu et petits poissons principalement), les tortues, les amphibiens (crapaud, ouaouaron) et les mammifères aquatiques (rat musqué, castor et loutre). Exploitation sur une base saisonnière selon un cycle annuel impliquant le déplacement de l'ensemble du groupe familial et le rassemblement de plusieurs groupes en saison estivale.	Petits groupes nomades dont la mobilité a considérablement été réduite par rapport aux périodes précédentes (régionalisation culturelle), s'établissant temporairement (campements saisonniers de pêche, campements satellites de chasse, halte) sur les berges du Golf du Saint-Laurent, du fleuve Saint-Laurent, de lacs et de rivières plus ou moins importants ; souvent à la confluence de plans d'eau, de milieux humides (marécages et marais), en amont ou en aval d'un portage ou le long de rapides et de seuils pour la capture du poisson. Endroits identiques à aujourd'hui dans les secteurs situés à plus de 20 m (pourrait toutefois aujourd'hui être submergé dans les secteurs affichant moins de 20 m). / Débuts d'une implantation plus soutenue des populations autochtones dans la région de Montréal	Outils lithiques taillés et poli très varié : pointes à pédoncule et encoches, baïonnettes, grattoirs unifaciaux, perçoirs, pièces esquillées, affûtoirs, couteaux semi-circulaires, gouges, haches, herminettes, meules, poids de filet, etc. Matériaux locaux privilégiés : cherts fins, quartz, cornéenne des Montérégiennes, schistes, etc. Outillage varié en cuivre : pointes, hameçon, couteaux, aînes, aiguilles, haches, ornements, etc. Outillage sur os : dents de rongeurs modifiées, poinçons, hameçons, harpons, etc. Matériaux exotiques témoignant du foisonnement de vastes réseaux d'échanges : cuivre du lac Supérieur, coquillages des côtes de l'Atlantique, dents de requins provenant du golfe du Mexique, chert Onondaga du sud de l'Ontario, chert Normanskill et quartzite Cheshire de la région du lac Champlain / Premières manifestations éloquentes de rites funéraires : inhumations des corps assez élaborés avec la présence de nombreuses offrandes près ou sur les sites d'établissement.
Archaïque terminal	4 500 - 3 000	Post-Laurentienne	Arrivée de nouvelles populations venue du sud dans le sud-ouest du Québec (proto-Algonquiens)	Adapté à un environnement identique à l'actuel. Orienté sur l'exploitation des diverses ressources animales et végétales disponibles (mammifères terrestres et aquatiques, oiseaux migrateurs, reptiles, amphibiens, noix, fruits, etc.), avec une exploitation plus soutenue des poissons (esturgeon, anguille, barbu et petits poissons principalement). Exploitation sur une base saisonnière selon un cycle annuel impliquant le déplacement de l'ensemble du groupe familial et le rassemblement de plusieurs groupes en saison estivale (pêche communale).	Petits groupes nomades à mobilité réduite (régionalisation culturelle), s'établissant temporairement (campements saisonniers de pêche, halte) sur les berges du fleuve Saint-Laurent, de lacs et de rivières plus ou moins importants ; souvent à la confluence de plans d'eau, de milieux humides (marécages et marais), en amont ou en aval d'un portage ou le long de rapides et de seuils pour la capture du poisson. À ces établissements, s'ajoutent de petits campements satellites ou de base pour la chasse hivernale localisés loin des grandes voies d'eau et souvent en retrait des rives de cours d'eau secondaire et à l'abri des vents froids. Endroits identiques à aujourd'hui. / Occupation soutenue des populations autochtones dans la région de Montréal.	Outils, matériaux et rites funéraires semblables à la période précédente. Cependant caractérisé par un ensemble particulier de pointes de projectiles (Lamoka, Susquehanna, Normanskill, Snook Kill et Genesee notamment) destinées à un usage précis (pêche, chasse grands mammifères et d'oiseaux à long coup) et l'usage d'un nouveau matériau lithique, la stéatite, pour la fabrication d'ornements et de récipients.
Sylvicole inférieur	3 000 - 2 400	Meadowood	Transformation culturelle in situ (proto-Algonquiens)	Adapté à un environnement boisé identique à l'actuel. Orienté sur l'exploitation des diverses ressources animales et végétales disponibles (mammifères terrestres et aquatiques, oiseaux migrateurs, reptiles, amphibiens, etc.), avec une exploitation plus soutenue des ressources caractérisées par une grande vitesse de multiplication (poissons, mollusques et végétaux). Exploitation sur une base saisonnière selon un cycle annuel impliquant le déplacement de l'ensemble du groupe familial et le rassemblement de plusieurs groupes en saison estivale (pêche communale, foires régionales/centres régionaux de redistribution).	Petits groupes nomades à mobilité réduite (régionalisation culturelle), s'établissant temporairement (campements saisonniers de pêche ou foires régionales, halte) sur les berges du fleuve Saint-Laurent, de lacs et de rivières plus ou moins importants ; souvent à la confluence de plans d'eau, de milieux humides (marécages et marais), en amont ou en aval d'un portage ou le long de rapides et de seuils pour la capture du poisson. Campements estivaux plus complexes et relativement plus stables qu'auparavant (occupé de façon prolongée). À ces établissements, s'ajoutent de petits campements satellites ou de base pour la chasse hivernale localisés loin des grandes voies d'eau et souvent en retrait des rives de cours d'eau secondaire et à l'abri des vents froids. Endroits identiques à aujourd'hui. / Occupation possiblement moins soutenue des populations autochtones dans la région de Montréal.	Réseau d'approvisionnement privilégié Meadowood dans lequel circulent des bifaces foliacés (biface de cache Meadowood) en chert Onondaga du sud de l'Ontario et du nord de New York servant de support à la fabrication d'outils bifaciaux (pointes à encoches latérales, forets, grattoirs triangulaires, briquets, etc.). On retrouve également quelques pointes à bases carrées (box-base), des pointes Adena et des pointes Fulton Turkey Tail, des pierres aviformes, des gorgerins et de rares objets en cuivre natifs (ornements, aînes), Premières occurrences de contenants façonnés en stéatite, puis en terre cuite (type Vinette I). Ils jouent cependant un rôle secondaire. / Complexe funéraire Meadowood impliquant la crémation des morts et leur inhumation secondaire avec offrandes dans des cimetières habituellement distincts des sites d'habitation. Fin de période : complexe funéraire Middlesex
Sylvicole moyen ancien	2 400 - 1 950	Pointe Péninsule et Middlesex	Transformation culturelle in situ (proto-Algonquiens)	Adapté à un environnement identique à l'actuel. Orienté sur l'exploitation des diverses ressources animales et végétales disponibles (mammifères terrestres et aquatiques, oiseaux migrateurs, reptiles, amphibiens, etc.), avec une exploitation intensive des ressources caractérisées par une grande vitesse de multiplication (poissons, mollusques et végétaux). Exploitation sur une base saisonnière selon un cycle annuel impliquant le déplacement de l'ensemble du groupe familial et le rassemblement de plusieurs groupes en saison estivale (pêche communale).	Petits groupes nomades à mobilité réduite (régionalisation culturelle), s'établissant temporairement (campements saisonniers de pêche, halte) sur les berges du fleuve Saint-Laurent, de lacs et de rivières plus ou moins importants ; souvent à la confluence de plans d'eau, de milieux humides (marécages et marais), en amont ou en aval d'un portage ou le long de rapides et de seuils pour la capture du poisson. Campements estivaux plus complexes, regroupant de 25 à 100 individus, et relativement plus stables qu'auparavant (occupé de façon prolongée). À ces établissements, s'ajoutent de petits campements satellites ou de base pour la chasse hivernale localisés loin des grandes voies d'eau et souvent en retrait des rives de cours d'eau secondaire et à l'abri des vents froids. Endroits identiques à aujourd'hui. / Occupation soutenue des populations autochtones dans la région de Montréal.	Adoption de l'arc et de la flèche. Outillage lithique dominé par une industrie sur pierre taillée caractérisée par des pointes de projectile à encoches en coin ou latérales (type Adena). Matériaux privilégiés : cornéenne des montérégiennes essentiellement, chert Onondaga et autres cherts fins, jaspe, etc. La production céramique abondante et caractérisée par une poterie sans parement, décorée d'empreintes de forme ondulante couvrant la totalité de la paroi extérieure. Utilisation de pipes à plate-forme généralement façonnées à partir de stéatite. Réseau d'échange avec voisins du sud et de l'ouest permet l'acquisition de ces pipes, mais également de tabac et d'autres cultigènes (maïs, courge, tournesol). / Complexe funéraire Middlesex (2 900-1 700 AA) impliquant l'inhumation des morts (crémation la plupart du temps absente) avec offrandes spécifiques (perles en cuivres, pipe tubulaire, pointes Adena, grands bifaces, gorgerin, etc.) dans des cimetières habituellement éloignés des campements, bien délimités et densément utilisés, impliquant possiblement la construction de tertres funéraires rarement ou l'usage de monticule naturel.

Période	Date (ans AA)	Phase ou tradition archéologique	Populations	Mode de subsistance	Schème d'établissement / Occurrence dans la région de Montréal	Culture matérielle / Rituel
Sylvicole moyen moyen	1 950 - 1 400	Saint-Laurent	Transformation culturelle in situ (proto-Algonquiens)	Semblable à la période précédente.	Semblable à la période précédente.	Outillage, matériaux et rites funéraires semblables à la période précédente. Cependant caractérisé par des traditions locales distinctes de productions céramiques ancrées sur l'exploitation des grands bassins hydrographiques du Nord-Est américain (phase Saint-Laurent ici)
Sylvicole moyen tardif	1 400 - 950	Melocheville	Transformation culturelle in situ (proto-Algonquiens) OU Arrivée de nouvelles populations venues du sud dans le sud-ouest du Québec (proto-Iroquoiens)	Semblable à la période précédente. Et, débuts probables des expérimentations horticoles et de la domestication d'arbustes à petits fruits et à noix.	Semblable à la période précédente. Les campements estivaux importants semblent être occupés plus longtemps et tendent à s'apparenter à des établissements semi-sédentaires ; ils sont désertés temporairement durant l'hiver pour la chasse.	Outillage lithique dominé par une industrie sur pierre taillée caractérisée par de petites pointes de projectile en forme de triangle isocèle de type Levana (1 250-600 AA), des pointes à encoches ou de forme pentagonale de type Jack's Reef et les pointes de type Port Maitland et Long Bay fabriquées à travers tout le Nord-Est américain. Matériaux privilégiés : chert Onondaga, cherts fins, etc. La production céramique abondante et caractérisée par la tradition céramique Melocheville propre à la grande région de Montréal (poterie généralement surmontée d'un parement décoré d'empreintes à la cordelette, assorties de ponctuations formant une bosse sur la paroi intérieure du vase) démontrant des différenciations régionales encore plus marquées. Premières occurrences de pipes en terre cuite et de vases juvéniles. / Rituels sacrés non documentés
Sylvicole supérieur ancien	950 - 800	Owasco	Date minimale d'arrivée de nouvelles populations venues du sud dans le sud-ouest du Québec (proto-Iroquoiens)	Adapté à un environnement identique à l'actuel. Transformations socio-économiques significatives. Adoption de l'horticulture (maïs, haricots, courges, tournesol). Début de l'accumulation et du stockage de la nourriture. Les ressources issues de la pêche, la chasse et la cueillette (cerf de Virginie, wapiti, castor, rat musqué, l'ours, la marmotte, le porc-épic, poissons d'eau douce [nommément barbut et anguille], fruits, noix, etc.) forment toutefois toujours la base du régime alimentaire. Passage à la semi-sédentarité annuelle semi-permanente avec la désertion temporaire des campements de bases importants (pêche et horticulture) durant l'hiver pour la chasse (scission du groupe).	Groupes semi-sédentaires. Campements de base semi-sédentaires (pêche et horticulture), campements temporaires de pêche et lieux de haltes localisés sur les berges du fleuve Saint-Laurent, de lacs et de rivières plus ou moins importants ; souvent à la confluence de plans d'eau, de milieux humides (marécages et marais), en amont ou en aval d'un portage, le long de rapides et de seuils pour la capture du poisson ou dans des espaces favorables à l'horticulture. Campements de base semi-sédentaires occupés pratiquement à l'année, regroupant de 50 à plus de 100 individus, déplacés tous les 10-20 ans en raison de l'appauvrissement des ressources locales. À ces établissements, s'ajoutent de petits campements satellites (scission du groupe) pour la chasse hivernale localisés loin des grandes voies d'eau et souvent en retrait des rives de cours d'eau secondaire et à l'abri des vents froids. Endroits identiques à aujourd'hui. / Occupation soutenue des populations autochtones dans la région de Montréal.	Outillage lithique dominé par une industrie sur pierre taillée. Les éléments les plus caractéristiques consistent en petites pointes de projectile en forme de triangle isocèle de type Levana (1 250-600 AA). Matériaux privilégiés : chert Onondaga, cherts fins, etc. Augmentation sensible de certains types d'outils tels les haches, herminettes et outils de mouture. Présence de fosses d'entreposage. La production céramique est abondante et caractérisée par une poterie avec parement, décorée de fines empreintes à la cordelette ou avec parement modelé à partir d'une bande appliquée et décorée d'incisions (taxon Owasco). Production de pipes et de vases juvéniles.
Sylvicole supérieur médian	800 - 650	Saint-Maurice	Naissance de la géographie culturelle des nations autochtones telle qu'on la conçoit à l'arrivée des Européens (Iroquoiens du Saint-Laurent rattachés à la province/tribu d'Hochelega)	Adapté à un environnement identique à l'actuel. Dépendance grandissante envers les cultigènes (maïs et haricots en particulier). Les ressources issues de la pêche, la chasse et la cueillette (cerf de Virginie, wapiti, castor, rat musqué, l'ours, la marmotte, le porc-épic, poissons d'eau douce [nommément barbut et anguille], fruits, noix, etc.) occupent une place de moins en moins importante dans le régime alimentaire. Passage à la sédentarité annuelle semi-permanente avec la création de hameaux villageois entourés de champs. Ces derniers seront désertés à certains moments de l'année pour la pratique des autres d'activités de subsistance (chasse, pêche), de visites amicales, du commerce ou de guerre.	Groupes sédentaires. Hameaux villageois (pêche et horticulture), campements temporaires de pêche et lieux de haltes localisés sur les berges du fleuve Saint-Laurent, de lacs et de rivières plus ou moins importants ; souvent à la confluence de plans d'eau, de milieux humides (marécages et marais), en amont ou en aval d'un portage, le long de rapides et de seuils pour la capture du poisson ou dans des espaces favorables à l'horticulture. Hameaux villageois occupés à l'année, composés de plus de 2 maisons longues, regroupant de 50 à 200 individus, déplacés tous les 10-20 ans en raison de l'appauvrissement des ressources locales. À ces établissements, s'ajoutent de petits campements satellites (scission du groupe) pour la chasse hivernale localisés loin des grandes voies d'eau et souvent en retrait des rives de cours d'eau secondaire et à l'abri des vents froids. Endroits identiques à aujourd'hui. / Occupation soutenue des populations autochtones dans la région de Montréal.	Outillage lithique dominé par une industrie sur pierre taillée. Les éléments les plus caractéristiques consistent en de petites pointes de projectile en forme de triangle isocèle de type Levana (1 250-600 AA). Matériaux privilégiés : chert Onondaga, cherts fins, etc. Présence marquée de certains types d'outils tels les haches, herminettes et outils de mouture. Présence de fosses d'entreposage. La production céramique est abondante et caractérisée par une poterie dont le parement est construit à partir d'une bande appliquée qui est souvent décorée d'empreintes linéaires ou d'incisions (tradition Saint-Maurice). Production de pipes et de vases juvéniles.
Sylvicole supérieur récent ET Période de contact	650 - 370 (1300-1580 de notre ère)	Iroquoiens du Saint-Laurent, province/tribu d'Hochelega		Adapté à un environnement identique à l'actuel. Véritable économie de production horticole, avec dépendance importante envers les cultigènes (maïs, haricots, courge, tournesol, tabac). Les ressources issues de la pêche, la chasse et la cueillette (cerf de Virginie, wapiti, castor, rat musqué, l'ours, la marmotte, le porc-épic, poissons d'eau douce [nommément barbut et anguille], fruits, noix, etc.) ne composeront plus que 20 % du régime alimentaire à la fin de la période. Sédentarité annuelle semi-permanente avec la création de villages. Ces derniers seront en partie désertés à certains moments de l'année pour la pratique de l'horticulture dans les champs éloignés, des activités complémentaires de subsistance (chasse, pêche), de visites amicales, du commerce ou de guerre. Changement majeur dans le cycle de mobilité : dispersion en été (dans des hameaux horticoles et camps de pêche) et rassemblements en hivers (dans les villages et hameaux villageois), les grandes expéditions de chasse étant menées à l'automne.	Groupes sédentaires. Villages et hameaux villageois horticoles semi-permanents, déplacés tous les 10-20 ans en raison de l'appauvrissement des ressources locales, composés de plus de 4 à 20 maisons-longues (200 à plus de 2000 individus), parfois ceinturés de palissades, qui sont établis sur des terrasses ou des crêtes morainiques bien drainées, propices aux activités horticoles, positionnées à proximité de points d'eau potable et de zones humides (marécages et marais) et, habituellement, sur un emplacement ayant des qualités défensives, soit en retrait des principales artères fluviales et dans une position stratégique surélevée. À ces établissements, s'ajoute : de petits campements satellites (scission du groupe) pour la chasse hivernale localisés loin des grandes voies d'eau et souvent en retrait des rives de cours d'eau secondaire et à l'abri des vents froids ; des campements satellites pour la pêche et des lieux de halte localisés sur les berges du fleuve Saint-Laurent, de lacs et de rivières plus ou moins importants ; souvent à la confluence de plans d'eau, de milieux humides (marécages et marais), en amont ou en aval d'un portage ou le long de rapides et de seuils pour la capture du poisson, et ; des hameaux horticoles saisonniers, composés de 1 à 4 maisons longues (50-100 individus) et localisés à proximité des champs distants de plus de 2-4 km des villages. Endroits identiques à aujourd'hui. / L'archipel montréalais devient l'espace de vie quotidienne des Iroquoiens de la province d'Hochelega. Et, il est probable que le secteur du lac des Deux Montagnes fut utilisé ponctuellement comme territoire d'exploitation puisque situé à près de 20 km du lieu présumé d'établissement des villages, soit des abords du mont Royal qui présente une valeur symbolique	Outillage lithique peu développé. La pierre servait surtout brute, comme outils de moutures (meule et pilon), affûtoirs, polissoirs et pierre à adoucir, de même que pour la fabrication des outils en pierres polies (gouge, herminette, hache, etc.). La pierre taillée concernait presque qu'exclusivement la fabrication de petites pointes de projectile triangulaires. La production céramique est abondante et définit un style régional très net. Les contenants en terre cuite affichent une panse globulaire et un col élargi surmonté d'un parement bien dégagé et ornementé de crestellations. Le parement est décoré d'un motif géométrique variable formant des combinaisons complexes jumelées à des ponctuations annulaires et des séries d'encoches. Les vases les plus spectaculaires sont décorés de figures humaines stylisées alors que d'autres arborent des motifs rappelant la forme d'un épi de maïs ou d'une échelle. D'autres objets céramiques s'ajoutent à la poterie, soit les perles et les jetons de jeu. L'outillage sur os est représenté par des incisives de castor servant à travailler le bois, des poinçons, des hameçons, des harpons, des spatules, des aiguilles à tatouer ou pour tresser, des pousoirs en andouiller et des phalanges percées utilisées dans le jeu de bilboquet. Certains os humains servirent même à fabriquer des objets (pendentifs, récipients). Des perles et des hochets étaient également fabriqués à partir de coquillages marins et de carapaces de tortues. Les végétaux servaient par ailleurs à la confection de paniers de vanneries et des tonneaux d'écorces pour entreposer la nourriture. Des sacs étaient également confectionnés en peaux. L'hiver nécessitait l'usage de raquette pour se déplacer sur la neige, lesquelles étaient constituées d'une charpente en bois ficelée avec de la babiche. / Modes d'inhumation diversifiés marqués une baisse du ritualisme funéraire : inhumations des morts avec rares offrandes à proximité du village, rarement à l'intérieur et sous les maisons, ou au lieu même du décès.
No man's land	1580-1642 de notre ère	Algonquins, Hurons et Iroquois		L'archipel montréalais ne semble plus être le lieu quotidien d'habitation des populations autochtones. Il devint une zone tampon, un lieu stratégique lié à des activités guerrières (raids, embuscades pour s'approprier les peaux, etc.), commerciales (traite des fourrures) et diplomatiques, convoité par plusieurs groupes sans qu'aucun d'entre eux toutefois n'ose se l'approprier, ce qui aurait été considéré comme un signe d'agression	Campements temporaires fortifiés établis autour du lac des Deux Montagnes et à l'embouchure de la rivière Richelieu, soit dans des lieux moins dangereux aux raids iroquois. Rivière des Outaouais est la principale voie de pénétration (voie commerciale) vers l'Ouest en raison des raids iroquois et du peu de commodités qu'offre le fleuve Saint-Laurent.	Trois catégories d'objets sont généralement associées à une présence autochtone post 1535. Ce sont premièrement les objets dits de traite, communément représentés par les perles de verre, les bagues dites de Jésuites, les couteaux, les haches, les fusils, les chaudrons. Deuxièmement, ce sont les objets façonnés à partir d'objets européens, par exemple les pointes en métal découpé, les outils taillés à partir du silex des pierres à fusil, etc. Et troisièmement, ce sont les objets modifiés à la suite de l'arrivée de la technologie européenne, tels que les colifichets en cuivre, les pipes de pierres, etc. Malheureusement, la présence de ces trois catégories d'objets mis au jour lors de fouilles archéologiques ne témoigne pas nécessairement d'une occupation autochtone des lieux. Ces différents objets ont dû, au moins pour ceux appartenant à la première catégorie, passer aux mains d'Euroquébécois pour se retrouver ensuite dans celles des nations autochtones, tout comme ils ont également pu tout simplement être utilisés par les colons.
Établissement Euroquébécois	1642-1670	Iroquois, Algonquins, Népissingues et Hurons		Autochtones non domiciliés (autochtones errants) ou domiciliés participent aux activités commerciales (traite des fourrures), militaires (raids iroquois) et diplomatiques (signature des traités de paix de 1653 et 1701 et d'alliances) qui s'y déroulaient et aux expéditions de chasse et de pêches qui pouvaient y être réalisées avec succès,	L'île de Montréal redevint une zone d'établissement pour plusieurs groupes Autochtones. D'abord sur le lieu d'établissement de Ville-Marie, puis à compter de 1667 dans les diverses missions. Campement dans les lieux propices à la pêche et à la chasse.	

groupes autochtones (Algonquins de l'Outaouais et Mohawks principalement) pour ses ressources et, en tant que lieu stratégique, pour le commerce et le contrôle du corridor fluvial. Au cours de la troisième phase, l'archipel Montréalais redevient un lieu grandement fréquenté et habité par divers groupes autochtones (Algonquins, Hurons et Iroquois principalement) qui profitent des avantages que leur offre notamment la ville, les forts et les missions. La fin de cette dernière phase voit le territoire d'exploitation des Autochtones établis dans ces établissements réduit à la portion nord-ouest de l'île de Montréal dont les terres ne seront concédées que plus tard (entre 1670-1731) à des particuliers.

2.2.3 Scénario d'occupation autochtone et potentiel de l'aire d'étude

Comme la colonisation humaine d'un territoire dépend d'abord de son habitabilité et de son accessibilité, l'occupation initiale de l'aire d'étude ne peut remonter qu'à partir de 9 000 AA environ, moment à partir duquel ses surfaces d'altitude de 20-22 m sont exondées et forment la marge riveraine du lac Lampsilis (11 000-8 500 AA environ). À cette époque, le ruisseau Glen s'écoule directement dans le lac, à quelques pas de l'aire d'étude. Le niveau d'eau continu à s'abaisser par la suite et le lac Lampsilis est graduellement remplacé par le lac à la Loutre autour de 8 500 AA (niveau d'eau à 15 m), puis par le lac Saint-Pierre vers 3 000 AA. Il est donc plausible de croire que l'occupation humaine de l'aire d'étude puisse remonter aussi loin qu'à la période de l'Archaïque ancien (11 350-8 800 AA).

Compte tenu des modalités d'occupation autochtones de l'île de Montréal (Arkéos, 2018), il est probable que tout au long des périodes préhistorique et historique les populations autochtones ayant fréquenté l'archipel montréalais durent utiliser les rives du lac Lampsilis, puis celles des lacs à la Loutre et Saint-Pierre comme lieu de passage (sentier longeant les lacs et empruntant la vallée du ruisseau Glen) et de halte lors de leur déplacement pour la réalisation de leurs activités économiques, diplomatiques, guerrières, commerciales et sociales. Ils purent aussi y venir pour y exploiter les ressources fauniques et floristiques riches et diversifiées que présentent ces milieux lacustres (lac Lampsilis, puis lac à la Loutre et lac Saint-Pierre), ces milieux humides (marais et marécages bordant ces lacs) et ces milieux terrestres bien drainés ; soit pour y pratiquer des activités de chasse (orignal, cerf, canards, bernache, etc.), de piégeage (castor, loutre de rivière, rat musqué, ours, lapin, lièvre, etc.), de pêche (esturgeon de lac, grand brochet, perchaude, maskinongé, achigans, etc.) et de cueillette (petits fruits, noix, eau d'érable, riz sauvages).

La pratique de ces activités et la transformation des produits acquis (dépeçage, tannage des peaux, séchage viande et poisson, transformation de l'eau d'érable, etc.) auraient également pu nécessiter qu'on y demeurât un certain temps (lieu de campements temporaires ou spécialisés) et, le cas échéant, qu'on y enterrât les personnes y étant décédées (lieu d'inhumation).

Enfin, compte tenu de la faible productivité des sols argileux et de la difficulté à les rendre aptes à l'agriculture (sol dense et compact), il est fort peu probable que l'aire d'étude ait été utilisée à des fins horticoles. L'aire d'étude devait néanmoins dépourvu d'un dense couvert forestier ; cette caractéristique du milieu a donc pu intéresser les horticulteurs Iroquoiens (1150-1580 de notre ère). L'aire d'étude ne possède également pas les caractéristiques requises pour l'établissement de campement de longue durée (lieu de rassemblements estivaux localisé en marge riveraine des principaux cours d'eau ayant servi d'axe de déplacement) et de village semi-sédentaire (localisé sur un emplacement ayant des qualités défensives, soit en retrait des principales artères fluviales et dans une position stratégique surélevée). En contrepartie, la portion sommitale de la falaise Saint-Jacques, située tout juste au nord de l'aire d'étude, répond mieux aux critères de sélection des emplacements villageois.

2.3 Occupation eurocanadienne

Cette section vise avant tout à retracer l'histoire générale du village Saint-Henri-des-Tanneries et à présenter le potentiel archéologique eurocanadien de l'aire d'étude. L'histoire détaillée de l'aire d'étude, établie grâce à nos recherches en archives, est présentée au chapitre 4. Il y est question de l'évolution du parcellaire et du cadre bâti des terrains privés ainsi que de l'histoire du chemin Upper Lachine (actuelle rue Saint-Jacques).

Ce chapitre ne traite toutefois pas des thématiques particulières associées à la pratique des métiers du cuir, notamment aux techniques, équipements et outils de tannage, aux ressources nécessaires au tannage (peaux, chaux, tanin, eau) et à l'atelier de tannage. La plupart de ces thèmes ont été traités dans le rapport de la firme Patrimoine Experts (à venir). Le lexique inclus dans l'annexe 1 décrit aussi succinctement les métiers du cuir (tanneur, bourrelier, sellier et cordonnier), les techniques, les équipements (cuves, bassins et canalisation) et l'atelier de tannage (tannerie et maison-tannerie⁵).

5 Il s'agit de bâtiments qui étaient à la fois utilisés comme demeure et comme atelier de tannage les tanneurs et leur famille.

2.3.1 Bref historique de Saint-Henri

Cette section retrace l'histoire générale du village Saint-Henri-des-Tanneries. Elle vise à présenter le potentiel archéologique eurocanadien du secteur à l'étude. L'essentiel des informations est issu des études antérieures d'Ethnoscop (Ethnoscop, 2007 et 2008), des recherches de Jocelyne Perrier (Perrier, 2000) et de Guylaine Lafleur (Lafleur, 1989). Quant aux figures présentées pour illustrer l'évolution historique de la portion est du village de Saint-Henri-des-Tanneries, elles ont été produites par la firme Arkéos pour les besoins du présent mandat (voir section 3.6). Ces dernières ont été incluses en annexe 6 (figures 1 à 39). Le texte qui suit y fait référence lorsque pertinent.

Le site BiFj-118 recoupe la partie est du noyau villageois de l'ancienne municipalité de Saint-Henri, une entité géopolitique qui a vu son développement stimulé au XIX^e siècle par l'essor des métiers du cuir, puis par la construction du canal Lachine et l'industrialisation qui l'accompagne.

Le commerce de la tannerie à Montréal s'amorce en 1685-1686 alors que les associés Jean Mouchère, André David et Jean DeDieu recevaient en concession six arpents de terre dans le fief Saint-Augustin (terre 618 du terrier de l'île de Montréal ; figure 4). Ce terrain, aujourd'hui localisé au coin nord-est des rues Saint-Jacques et de Courcelle, se trouvait dans la portion est du futur village de Saint-Henri, tout juste en marge est du ruisseau Glen (Perrier, 2000 : 54 ; Lafleur, 1989 : 11). La tannerie qui s'y trouve sera opérée par différents propriétaires, dont Charles Delaunay qui en prit possession en 1699. Quelques années plus tard en 1706, ce dernier prend à son service un jeune apprenti de 18 ans, Gabriel Lenoir Rolland, fils de François Lenoir Rolland de Lachine. Au terme de sa formation en 1713, Gabriel demeure au service de Delaunay et s'associe avec lui (Perrier, 2000 : 55 ; Lafleur, 1989 : 12-17-33). L'année suivante, Gabriel marie la fille de Delaunay, Marie-Josephte, alors âgée de 17 ans. Gabriel continue d'opérer la tannerie de son beau-père et les nouveaux mariés demeurent sous le toit familial durant six ans. C'est en 1720, à l'âge de 32 ans, que le maître-tanneur Gabriel Lenoir Rolland décide de s'établir à son propre compte sur la terre voisine de son beau-père (terre 617D du terrier de l'île de Montréal ; figure 4), soit celle de l'Hôpital Général qui recoupe le coteau Saint-Pierre, le ruisseau Glen et la portion ouest du futur village de Saint-Henri. Financé par Delaunay, il se construit alors une tannerie, un moulin à tan et une maison (Lafleur, 1989 : 12). Le couple Lenoir Rolland et Delaunay sera à la tête des futures générations de Lenoir dit Rolland qui contribueront au développement du village de Saint-Henri et de ses tanneries au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle. Le rôle et l'importance de cette famille sont tels que le patronyme « Rolland » sera associé au village pendant plus d'une centaine d'années.

Le métier de tanneur et les rouages de son commerce à Montréal étaient déjà bien établis au cours du XVIII^e siècle. Les notaires ont alors produit de nombreuses ententes entre les marchands-tanneurs et les bouchers de Montréal pour la fourniture des peaux et la vente des cuirs (Perrier, 2000 : 56). Selon l'Aveu et dénombrement de 1781 (figure 5), le hameau compte un total de seize emplacements répartis sur les terres 616, 617D et 618D du terrier de l'île de Montréal ; onze d'entre eux sont occupés par des familles et cinq sont en désert. Neuf de ces emplacements présentent alors une tannerie (Perreault, 1969)⁶.

Ce noyau villageois est réparti de part et d'autre du chemin de Lachine et à proximité du ruisseau Glen, l'eau étant primordiale à plusieurs étapes du traitement des peaux (trempage et rinçage). Cependant, les odeurs associées au tannage et l'écoulement des eaux usées, qui auraient pu contaminer les jardins et potagers dans les villes, nécessitaient d'implanter les ateliers à bonne distance des agglomérations (Lafleur, 1989 : 6). Très peu de représentations du ruisseau Glen accompagné des anciens bâtiments érigés en bordure de ce dernier ont pu être retrouvées dans les archives. On peut toutefois apprécier son cours naturel avant sa canalisation sur les plans de Adams de 1820 ainsi que sur les plans de Henri Maurice Perrault de 1847 et du Fortifications Survey's de Sitwell de 1869 où un mur de soutènement semble avoir été aménagé en marge sud du chemin Upper Lachine (figures 16 à 18).

La majorité des tanneries en activité aux XVIII^e et XIX^e siècles était intégrée à l'habitation qui faisait un étage et demi ou de deux étages (Perrier, 2000). Elles occupaient leur rez-de-chaussée ou encore leur étaient annexées. Autour de ce bâtiment, que l'on appelle maison-tannerie, on retrouve généralement un moulin à tan (à eau, à cheval ou à bras) pour moudre les différents produits utilisés, dont les tanins végétaux (Ethnoscop, 2008 : 19 ; Lafleur, 1989) ainsi que des conduites d'eau formant un petit complexe artisanal. En raison de la présence de ces installations le long du chemin Upper Lachine, on finit par appeler ce secteur « village des tanneries ».

La population du noyau villageois augmente de façon significative entre le début du dernier quart du XVIII^e siècle et le second quart du XIX^e siècle. Malgré cela, de 1781 à 1831 le développement du village s'effectue principalement par subdivision des emplacements existants (Burgess, 1986) (figure 1). Pour répondre aux besoins d'une population grandissante, le village se dote en 1810 d'une chapelle-école. En 1815, on y retrouve 10 cordonniers, un sellier, 6 tanneurs et 18 autres travailleurs du cuir. Le recensement de 1825 indique que le village des Tanneries des Rolland compte alors 466 personnes

6 L'Aveu et dénombrement de 1781 indique que huit tanneries se trouvent sur les terres des Sœurs de la Charité (terre 617D) et du Fief Saint-Augustin (terre 618D), alors qu'une autre est située sur la terre de la famille Décarie (terre 616), pour un total de neuf tanneries établies dans le hameau. Dans son étude, Lafleur (1989) indique qu'il s'y trouve « environ huit tanneries » et semble ainsi écarter la tannerie sur la terre de la famille Décarie, un oubli qui a vraisemblablement été repris dans les publications subséquentes

(137 hommes, 207 femmes et 226 enfants), réparties dans 79 familles ainsi que 66 maisons (Perrault, 1977). Sur les 161 travailleurs recensés (121 hommes, 14 femmes et 26 apprentis), 102 vivent des métiers du cuir ; on y compte 16 tanneurs, 31 cordonniers, 17 cordonniers-tanneurs, 25 selliers, 11 selliers-tanneurs, un menuisier et sellier et un cordonnier et sellier. Par ailleurs, le recensement nous indique que 8 aubergistes s’y trouvent également. Le village est en effet situé sur l’une des routes importantes entre Montréal et Lachine, l’ancien chemin Upper Lachine (aujourd’hui la rue Saint-Jacques), dont le parcours nécessitait près d’une journée complète (Ville de Montréal, 2008 : 4). Les archives de la Ville de Montréal et du musée McCord des aquarelles datées de 1839 et 1840 où figure la descente du chemin Upper Lachine en direction du village des tanneries (figures 33 et 34).

La construction de 1821 à 1825 du canal Lachine puis son agrandissement, ainsi que l’avènement des voies de chemin de fer Montréal-Lachine en 1847 et Grand Tronc en 1853 ont fortement influencé le développement du village en stimulant son développement industriel et urbain. C’est effectivement en plein centre de Saint-Henri que les voies ferrées venant de Montréal et du pont Victoria (1859) se rejoignent avant de poursuivre leur tracé vers l’ouest. Le canal de Lachine deviendra la limite sud de la municipalité lors de sa création en 1875 (Lafleur, 1989 : 15 ; Héritage Montréal, Montréal en quartiers, source web). Le lieu initial du développement du village (le secteur des tanneries) devient alors périphérique, notamment avec l’apparition de rues transversales à la grand-route sur les terres de Philippe Turcot (Giasson, 2002). La première église de Saint-Henri sera bâtie en 1869 à l’angle des rues Saint-Jacques et du Collège, à proximité du noyau villageois en plein développement, des infrastructures du canal de Lachine et des nombreux chemins de fer (Ethnoscop, 2008 : 19).

Le métier de tanneur n’échappe pas à la mécanisation : deux tanneries industrielles sont implantées à Saint-Henri, soit la tannerie Moseley construite en 1859 sur le bord du canal Lachine et la tannerie Thomas Ecroyd en 1871 sur la rue du Collège, toutes deux en dehors du site à l’étude. C’est également l’avènement des machines-outils, essentiellement importées des États-Unis, qui contribuent à l’expansion de l’industrie du cuir et de la chaussure à Montréal (Burgess, 1977 : 189). Le métier d’artisan du cuir n’a alors plus rien de traditionnel au niveau technique, organisationnel et humain. Les données du recensement de 1852 indiquent, si l’on exclut les apprentis, que le nombre de tanneurs, selliers et cordonniers se situe alors respectivement à 4, 2 et 148 (Lauzon et Ruelland, 1985). Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, le cuir américain commence à envahir le marché canadien et annonce l’éventuel déclin des métiers artisanaux du cuir (Lafleur, 1989 : 9). L’industrie se mécanise et le travail manuel est supplanté par la machine dans le but de produire plus et à meilleur prix. L’avènement du capitalisme gagne du terrain : le nombre d’ouvriers spécialisés augmente et les propriétaires ne s’occupent alors plus de tannage, mais de tâches administratives.

Au cours des années 1870, un système de transport public de chars sur rail à traction animale (tramway à chevaux) est aménagé sur la rue Saint-Jacques, facilitant l'accès à la ville de Montréal. Deux anciennes photographies de la rue Saint-Jacques datant respectivement de 1858 et 1863 (figures 35 et 36), prises près de l'angle de la rue Desnoyers, permettent de visualiser les maisons et les bâtiments en bordure du chemin et l'aspect encore très rural du secteur à cette époque. En 1874, la population a plus que doublé (plus de 5 000 habitants) et la cité de Saint-Henri est créée. Cependant, en 1876, la partie est s'en détache pour former la cité de Sainte-Cunégonde et la partie ouest devient la nouvelle municipalité de Notre-Dame-de-Grâce (figure 13) (Massicotte, 2002 : 240-243). Les nouvelles villes ainsi créées permettent d'améliorer le réseau d'infrastructures publiques. L'éclairage des rues au gaz a été implanté à partir de 1877, alors qu'un premier contrat d'éclairage électrique a été accordé en 1891 suite à l'installation des lignes électriques (Massicotte, 2002 : 311 à 315). Vers la fin des années 1880, les systèmes publics d'égout et d'aqueduc sont implantés (la plupart des conduits étaient alors en brique) et l'aménagement des rues et des trottoirs dans le secteur des anciennes tanneries est réalisé en 1897. Dès 1903, l'égout collecteur de la rue Saint-Jacques doit être doublé pour régler des problèmes d'inondation récurrents. Certaines rues sont élargies au cours des années suivantes, notamment la rue Saint-Jacques entre 1894-1898 (figure 1). Grâce aux emplois générés par les grandes industries, le quartier Saint-Henri attire les populations rurales du sud-ouest du Québec et les zones résidentielles s'accroissent. De nombreux édifices à logement en brique sont alors construits pour répondre à la demande grandissante de la classe ouvrière (Héritage Montréal, Montréal en quartiers, source web). À la fin du XIX^e siècle, le quartier ouvrier s'est donc densifié, et son ancien environnement rural appartient désormais au passé. Les plans de Rielle de 1875, de Hopkins de 1879, de Goad de 1890 et 1913 et de Pinsoneault de 1907 illustrent bien l'urbanisation que vit alors ce quartier (figures 19 à 23).

Les vues aériennes issues du plan de vol de 1947-1949 et le plan de l'Underwriters' Survey Bureau Limited de 1961 nous procurent une image claire de la densification de ce secteur de l'île de Montréal avant les grands projets d'urbanisme et la construction de l'échangeur Turcot (figures 25 et 26). C'est donc vers le milieu du XX^e siècle que les besoins grandissants au niveau de la circulation automobile mènent à la construction de l'échangeur en 1965-1967. À cette occasion, plusieurs terrains privés sont expropriés, dont ceux inclus dans le site BiFj-118 (figure 14), et le tracé de la rue Saint-Jacques est élargi et modifié au cours des années 1970-1975.

2.4 Bilan des recherches historiques et archéologiques antérieures

La présente section fait un bref survol des résultats des recherches historiques et archéologiques antérieures portant sur le site BiFj-118 et ses abords immédiats, à savoir les études de potentiel archéologiques, les interventions au terrain et les études historiques effectuées dans le cadre ces

recherches archéologiques. Le tableau 2.2 fait la synthèse de ces recherches alors que le plan 2 illustre l'emplacement des interventions au terrain.

Soulignons avant d'aborder ces éléments en détail que l'intervention archéologique réalisée dans le cadre du présent mandat s'inscrit au sein d'une démarche archéologique plus large qui a débuté il y a près d'une dizaine d'années avec l'amorce du projet de reconstruction de l'échangeur Turcot par le MTQ. Dans le cadre de ce projet, l'espace à l'étude et ses abords ont fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique en 2008 (Ethnoscop, 2008 et 2009), puis d'interventions archéologiques au terrain à compter de 2009 (Patrimoine Experts, 2012, 2015 et à venir ; Ethnoscop, 2013a et b ; Arkéos, 2020a). Une première étude de potentiel archéologique avait toutefois été produite en 1989 (Lafleur, 1989) pour le compte de la Société d'histoire de Saint-Henri sans autre but que de souligner le potentiel théorique du lieu.

Tableau 2.2 - Synthèse des recherches archéologiques antérieures effectuées aux abords du secteur à l'étude

N° source (ISAQ)	Auteur, date	Sujet ou titre, éditeur	Site associé (code Borden)	Principales recommandations
-	Lafleur G., 1989	Rapport archéologique sur le potentiel des tanneries de Saint-Henri – Société historique de Saint-Henri, Montréal	BiFj-118	Fouilles archéologiques et recherches historiques :
-	Ethnoscop, 2008	Complexe Turcot - Étude de potentiel - Phase 2 - Volume 1, volume 1 addenda, volume 2 et volume 2 addenda - MTQ, Dessau et SM	BiFj-118 (zones de potentiel préhistorique P1 et historique H2-1)	Inventaire archéologique : réalisation de cinq tranchées mécaniques de 20 m ² dans l'emprise de la rue Saint-Jacques, à l'emplacement de l'ancien cadre bâti
-	Ethnoscop, 2009	Complexe Turcot - Étude en archéologie phase 1, Revue de littérature – MTQ, Dessau - Sauprin	BiFj-118	Poursuivre les recherches documentaires
5 614	Patrimoine Experts, 2012	Projet Turcot. Surveillance archéologique. Travaux de caractérisation des sols (de septembre 2009 à mars 2011)	MTL09-04-3 et MTL10-04-3 (rue Saint-Jacques et ses abords)	Aucune : absence de potentiel résiduel
5 304	Ethnoscop, 2013	Projet Turcot. Surveillance et inventaire archéologiques. BiFj-104, MTL11-04-4, MTL12-04-1 et MTL12-23-2 - MTQ	MTL12-04-1 (au nord de la rue Saint-Jacques)	Recommandation de 2008 maintenue (tranchées mécaniques).
-	Patrimoine Experts, 2015	Compte rendu - Interventions archéologiques 2015, secteurs 3, 4 et 5 - MTQ	BiFj-118, opérations 1 à 20 (au sud de la rue Saint-Jacques)	Poursuite des fouilles entamées en 2015
-	Patrimoine Experts, à venir	Rapport - Interventions archéologiques 2015 et 2016, secteurs 2, 4 et 5 - MTQ	BiFj-118, opération 1 à 20 (au sud de la rue Saint-Jacques)	Poursuite des fouilles entamées en 2015
-	Arkéos, 2020a	Reconstruction de l'échangeur Turcot. Projet 154-03-0636 ; Dossier n° 1301-16-AD01. Fouilles archéologiques 2016 - Site BiFj-118 - MTQ	BiFj-118, opérations 21 à 24 (au sud de la rue Saint-Jacques)	Assurer la protection des ressources archéologiques résiduelles ; mise en valeur de la culture matérielle.

2.4.1 Études de potentiel et recherches historiques

Comme nous l'avons vu, le secteur à l'étude et ses abords furent l'objet de deux études de potentiel archéologique (Lafleur 1989 et Ethnoscop, 2008 et 2009). De manière générale, ces deux études ont mis tour à tour en évidence le fort potentiel archéologique théorique de l'aire d'étude et permis l'identification de plusieurs des principales composantes spécifiques de l'occupation des lieux.

La première fut commandée par la Société d'histoire de Saint-Henri et produite par l'historienne Guylaine Lafleur en 1989. Cette étude, qui relate en outre les grandes phases du développement historique du village de Saint-Henri, c'est entre autres attardée à reconstruire une partie la chaîne de titre de plusieurs terrains composant le secteur est noyau de développement initial de Saint-Henri (localisé dans les limites de la terre 617D du terrier de l'île de Montréal), de la fin du XVIII^e siècle au début du XIX^e siècle, principalement à l'aide des actes notariés recensés. L'exercice n'a malheureusement pas permis, dans bien des cas, d'associer les actes notariés (la chaîne de titre) aux bons terrains⁷. L'étude demeure cependant une source primordiale d'information puisque les principales données contenues dans les actes notariés dépouillés (ancien et nouveau propriétaire, dimension du terrain, voisins, cadre bâti, etc.) sont citées par l'auteur. Elle est également la première recherche à souligner le fort potentiel archéologique théorique du secteur est du noyau villageois de Saint-Henri et, après celle de l'historienne Johanne Burgess (1986), à s'intéresser à ses occupants et à leur pratique des métiers du cuir. Au terme de son analyse, Lafleur identifie quelques terrains qui apparaissent prometteurs pour faire l'objet de fouilles archéologiques (notamment les lots 1649 et 1661) et souligne le fait que de plus amples recherches en archives doivent être réalisées.

La seconde étude de potentiel archéologique du secteur à l'étude fut produite par la firme de recherches archéologiques Ethnoscop dans le cadre de l'étude d'impact du projet de reconstruction de l'échangeur Turcot qui fut commandée par MTQ à la firme d'ingénierie-construction Dessau en 2007. Cette évaluation a d'abord consisté en une revue de la littérature de l'ensemble des données archéologiques et historiques connues (phase 1 ; Ethnoscop, 2009), puis en l'étude de potentiel archéologique à proprement parler (phase 2 ; Ethnoscop, 2008). Fondée essentiellement sur l'analyse de plans et de l'iconographie anciens ainsi que sur les études synthèses et monographies historiques, cette recherche relate les grandes phases du développement historique de l'aire d'étude et identifie

7 Parmi les erreurs d'association de Lafleur, notons que la chaîne de titre associée au lot 1661 concerne aussi le lot 1662, ce qui a entraîné un décalage dans toute la distribution des chaînes de titre des terrains localisés au sud de la rue Saint-Jacques (lots 1662 à 1672). Il en est de même au nord de la rue Saint-Jacques. On s'explique mal cette incompréhension de l'évolution du parcellaire de la part de Lafleur. Le plan du terrier du Village, couplé au livre terrier du Village, illustrent pourtant clairement la division des terrains à l'époque étudiée par cette dernière (fin XVIII^e et début XIX^e siècle). Mentionnons également ici que Johanne Burgess (1986) a aussi procédé à l'analyse de l'évolution du parcellaire et du cadre bâti du village de Saint-Henri dans sa thèse de doctorat portant sur les artisans du cuire montréalais. Les résultats de son analyse sont plus que probants et auraient dû être utilisés par Lafleur.

de manière générale les emplacements les plus susceptibles de receler des vestiges préhistoriques et historiques (zones à potentiel archéologique). Les résultats de cette évaluation ont permis de déterminer que le secteur à l'étude (site BiFj-118) et ses abords recoupe deux grandes zones de potentiel, à savoir une zone de potentiel préhistorique (zone P1) et une zone de potentiel historique (zone H2-1). La réalisation d'un inventaire préalable aux travaux de reconstruction de l'échangeur Turcot fut nommément recommandée dans l'emprise de la rue Saint-Jacques, à l'emplacement de l'ancien cadre bâti du site à l'étude. Une stratégie générale d'intervention fut aussi élaborée pour chacune des zones à potentiel identifiées. Ce document s'avère un bon point de départ, notamment en ce qui a trait à sa revue de littérature, mais s'avère insuffisant pour comprendre en détail les modalités de l'évolution de l'occupation humaine historique du territoire à l'étude.

Précisons que la zone de potentiel préhistorique identifiée par l'étude de potentiel produite en 2008 par Ethnoscop (zone P1) couvre une superficie de 85 000 m². Elle pourrait correspondre à une ancienne plage du lac à la Loutre (au sud), adossée au pied du talus abrupt de la haute terrasse Sherbrooke (au nord), à l'endroit où coulait un cours d'eau jadis important, le ruisseau Glen. Apparemment bien drainée et située à la confluence d'un cours et d'un plan d'eau d'importance et de zones marécageuses (à l'est), cette zone a très bien pu servir de lieu d'établissement à compter de la période de l'Archaïque (9 000-3 000 AA), notamment en raison de la proximité de ressources halieutiques et fauniques exploitables dans ce type d'environnements humides. La zone de potentiel historique (zone H2-1) couvre, pour sa part, tout le secteur de Saint-Henri-des-Tanneries (recoupant les terres 616, 617D et 1618 D du terrier de l'île de Montréal) et englobe les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel identifiés par la Ville de Montréal dans son plan d'urbanisme adopté en 2004 (Ville de Montréal, 2005 : 64). Dans cette zone les sols sont susceptibles de livrer des vestiges archéologiques historiques associés à la présence de tanneries artisanales dès la fin du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle, malgré les perturbations modernes dont elle a possiblement été victime (construction de l'échangeur Turcot dans les années 1960-1970 notamment).

Par ailleurs, les premières interventions archéologiques réalisées sur le site à compter de 2015 (Patrimoine Experts, à venir) donnèrent aussi lieu à la réalisation d'une étude plus approfondie du cadre paléoenvironnemental du secteur à l'étude, d'une synthèse sur l'histoire générale du village de Saint-Henri-des-Tanneries et sur la pratique des métiers du cuir et de recherches en archives visant la production d'une chaîne de titre pour les lots 1644 à 1650 et 1661 à 1672 du de la paroisse de Montréal. Les résultats de ce travail composent en partie les sections relatives à l'environnement naturel et à l'occupation eurocanadienne du présent rapport (sections 2.1 et 2.3).

Bien que très détaillées, les recherches historiques effectuées jusqu'à maintenant (Lafleur, 1989 ; Ethnoscop, 2008 et 2009 ; Patrimoine Experts, à venir) présentaient certaines lacunes. Il était donc nécessaire d'effectuer un travail de recherches en archives plus complet visant :

- 1) à reconstituer de la chaîne de titre, de l'évolution du parcellaire et du cadre bâti ainsi qu'à identifier les occupants de certains des terrains privés à l'étude (lots originaires 1652 à 1655), et ;
- 2) à préciser les grandes phases de développement la rue Saint-Jacques.

Le travail de superposition des plans devait aussi être repris et basé sur les nouvelles recherches documentaires effectuées afin d'en améliorer la précision. Ces activités furent donc planifiées et réalisées dans le cadre du présent mandat. La méthode utilisée pour réaliser ces activités et les résultats obtenus sont respectivement présentés à la section 3.4.4, au chapitre 4 et en annexes 5 et 6.

2.4.2 Interventions au terrain

Toutes les interventions archéologiques effectuées à ce jour sur le site BiFj-118 et à ses abords furent réalisées dans le cadre du projet de reconstruction de l'échangeur Turcot. Les recherches au terrain ont d'abord impliqué entre 2009 et 2012 la réalisation de deux surveillances archéologiques, au nord de la rue Saint-Jacques et en quelques points du futur site, qui n'ont pas donné lieu à l'octroi de codes Borden (Patrimoine Experts, 2012 : MTL09-04-3/MTL10-04-3 ; Ethnoscop, 2013b : MTL12-04-1). Elles ont ensuite impliqué la réalisation d'un inventaire archéologique au sud de l'emprise initiale de la rue Saint-Jacques en 2015 (Patrimoine Experts, 2015 et à venir). La mise au jour de vestiges archéologiques d'importance lors de cette activité a mené à l'octroi de codes Borden (BiFj-118 et BiFj-119) et à la planification de fouilles archéologiques et de supervisions archéologiques dans ce secteur. Ces activités furent entamées la même année et se sont poursuivies jusqu'en janvier 2017 (Patrimoine Experts, 2015 et à venir ; Arkéos, 2020a).

2.4.2.1 Supervision archéologique (MTL09-04-3 et MTL10-04-3)

Les études de caractérisation des sols effectuées en amont du projet de reconstruction de l'échangeur Turcot dans la zone historique H2-1 furent l'objet d'une surveillance archéologique en 2009-2011 (Patrimoine Experts, 2012 : MTL09-04-3 et MTL10-04-03) dans le but de valider les résultats de l'étude de potentiel archéologique d'Ethnoscop (2008 et 2009). Les forages réalisés dans le cadre de ces études furent localisés en divers points du site et à ses abords, notamment dans l'espace à l'étude (forages MTL09-04-3-1C et MTL-10-04-3-1C et 1D). L'examen des sols de

forage n'a pas permis l'identification de niveaux stratigraphiques présentant un intérêt particulier pour l'archéologie historique. Aucune recommandation quant à la poursuite de la recherche archéologique au terrain n'a donc été formulée.

Des données importantes ont cependant été collectées. Elles concernent notamment les caractéristiques de l'infrastructure du tronçon à l'étude de la rue Saint-Jacques, à savoir l'altitude de sa surface (23,00-23,25 m), son épaisseur (0,90 m), l'altitude de sa base (22,10-22,35 m) et sa composition (bitume, dalle de béton, concassé). Ces données concernent aussi les caractéristiques des sols naturels stériles, à savoir leur composition (silt sableux sur sable [nord] et argile [sud]) et leur niveau d'affleurement (du sud au nord-est : 19,70, 20,65 et 21,34 m). Ainsi, sur la base de ces données, il était permis de croire que le tissu archéologique présent dans la portion sud de la rue Saint-Jacques pouvait atteindre une épaisseur d'au plus 2,40 m sous son infrastructure (19,70/22,20-22,70 m). Cette épaisseur diminuait graduellement vers le nord.

2.4.2.2 Supervision archéologique (MTL12-04-1)

Une surveillance archéologique des excavations mécaniques exécutées en 2012 dans le cadre de l'aménagement de la voie d'accès au Centre universitaire de santé McGill, au nord du site BiFj-118 (Ethnoscop, 2013b : MTL12-04-1). Dans le cadre de ce projet, une grande partie de la terrasse Sherbrooke ainsi que l'ancienne bretelle Saint-Jacques de l'autoroute 720 ont été excavées mécaniquement. Le niveau de la terrasse a été abaissé, au niveau de la sous-opération 1A, jusqu'au niveau de la rue Saint-Jacques (23 à 24 m). Des égouts pluviaux furent également installés en bordure de la rue Saint-Jacques. Dans l'ensemble, les tranchées excavées pour l'installation de ces équipements (sous-opérations 1B à 1F) ont été faites jusqu'à une profondeur variant entre 19,60 m et 21,00 m. Dans tous les cas, le sol naturel archéologiquement stérile a été atteint.

Cette intervention a notamment permis de constater que l'espace localisé en bordure nord de la rue Saint-Jacques a été relativement perturbé par les aménagements modernes, plus particulièrement par les travaux de décapage extensif réalisés lors de l'aménagement l'ancienne bretelle Saint-Jacques de l'autoroute 720 au début des années 1970. En effet, seuls quelques vestiges de bâtiments (fondations et planchers de cave) et contextes stratigraphiques furent mis au jour en bordure nord de la rue Saint-Jacques à cette occasion. Il s'agit de traces d'occupation datant du XX^e siècle (fondations en béton) et, dans de rares cas, du XIX^e siècle (possible glacière en bois) qui sont associés aux terrains privés portant les numéros de lots 1651 à 1660 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal. Dans ce secteur, les sols naturels stériles (sable) affleuraient, en dehors des creusements anciens, à une altitude comprise entre 22,20 et 22,70 m, soit de 0,30 à 1,05 m

sous la surface actuelle de la rue Saint-Jacques (23,00 et 23,25 m). Des vestiges étaient cependant ancrés dans les sols naturels stériles et se localisaient jusqu'à une altitude de 21,80 m, soit jusqu'à une profondeur de 1,45 m sous la surface actuelle de la rue Saint-Jacques. Ainsi, sur la base de ces données, il était permis de croire que le tissu archéologique présent immédiatement au sud de cette intervention, dans la portion nord rue Saint-Jacques, pouvait faire une épaisseur d'au plus 0,55 m sous son infrastructure (22,10-22,35/22,20-22,70 m).

Malgré la faible richesse des vestiges documentés en sous-sol, le tissu archéologique résiduel était toujours susceptible de documenter des occupations aux tanneries du XIX^e siècle sous l'ancienne emprise de l'autoroute 720 et sous le niveau de la rue Saint-Jacques. Des recommandations quant à la poursuite des interventions archéologiques dans ce secteur de l'ancien Village des Tanneries ont été formulées afin de s'assurer de leur préservation. Il a notamment été proposé de réaliser cinq tranchées de 20 m² à l'emplacement présumé des bâtiments anciens.

2.4.2.3 Inventaire, fouilles et supervision archéologiques (BiFj-118 et BiFj-119)

Un inventaire archéologique, par le biais de tranchées mécaniques assorties de sondages manuels, a d'abord été réalisé en 2015 dans l'emprise des travaux relatifs à la reconstruction de l'échangeur Turcot localisée dans l'espace situé à la jonction sud des rues Saint-Rémi et Saint-Jacques (Patrimoine Experts, 2015 et à venir). La mise au jour de vestiges archéologiques d'importance lors de cette activité a mené à l'octroi d'un code Borden (BiFj-118 et BiFj-119) pour chacun des secteurs localisés de part et d'autre de la rue Saint-Rémi et à la planification de fouilles archéologiques et de supervisions archéologiques dans ces secteurs. Ces activités furent entamées la même année et se sont poursuivies jusqu'en janvier 2017 (Patrimoine Experts, 2015 et à venir ; Arkéos, 2020a). Précision ici que les recherches au terrain effectuées jusqu'à présent sur le site BiFj-118 concernent l'espace situé au sud du secteur à l'étude et qui recoupe les deux tiers sud du site. Rappelons que cet espace se localise à l'origine au sud de l'emprise initiale de la rue Saint-Jacques, sur les terrains privés situés en contrebas de cette voie de circulation, dans la prairie humide parcourue par le ruisseau Glen, et portant les numéros de lots 1661 à 1668 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal.

Les interventions réalisées ont permis de constater que les deux tiers sud du site BiFj-118 et le site BiFj119 ont été peu perturbés par les aménagements modernes, tels l'égout collecteur de haut niveau (1930) et l'échangeur Turcot (1965-67). Elles ont également permis de constater la richesse des vestiges présents en sous-sol et susceptibles de documenter des occupations remontant au dernier quart du XVII^e siècle. Aucun vestige témoignant de l'occupation autochtone des lieux n'a toutefois été mis au jour lors des activités de terrain réalisées.

Les vestiges documentés sur les sites BiFj-118 et BiFj-119 datent pour l'essentiel du milieu du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1965-1967. Les plus anciens consistent en des sols d'occupation, des objets, des rejets de production (chaux, fragments de cuir, de copeaux de bois), des équipements (canalisations, cuves circulaires, bassins rectangulaires et puits) et des bâtiments (maisons, tanneries, maisons-tanneries, bâtiments secondaires, etc.) et structures connexes (entrepôt, remises, latrines, clôtures, etc.) associés aux activités de tannage et à l'occupation domestique des lieux par les tanneurs et leur famille entre le milieu du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle. Il s'agit aussi de divers aménagements liés à la présence du ruisseau et de la rue Saint-Jacques jusqu'à la fin du XIX^e siècle, notamment d'un mur de soutènement en pierre localisé en marge sud de l'emprise initiale de la rue Saint-Jacques et de rampes d'accès y étant associés et permettant de passer par-dessus le ruisseau Glen. Des vestiges associés à l'occupation plus récente des lieux, entre le milieu du XIX^e siècle jusque dans les années 1960, furent aussi documentés. Il s'agit pour l'essentiel de sols d'occupation, d'objets et de bâtiments principaux (maisons et édifices à logements essentiellement) et secondaires en lien avec l'occupation villageoise plus diversifiée de cette époque.

À proximité de l'aire d'étude, les vestiges et contextes archéologiques d'intérêt retrouvés lors de ces interventions, soit ceux datant d'avant le XX^e siècle, totalisent une épaisseur d'environ 2,20 à 2,90 m et se localisent à des profondeurs comprises entre 0,95-1,25 m (22,30-22,00 m) et 3,65-3,85 m (19,40-19,80 m) par rapport à la surface actuelle de la rue Saint-Jacques (23,25-23,00 m). Le terrain naturel du secteur, à l'origine situé en contrebas de la rue Saint-Jacques, affleure à une altitude de 19,60-20,00 m et les remblais d'intérêt historique se cumulent sur une épaisseur de 2,00 à 2,70 m (19,60-20,00/22,00-22,30 m).

Outre les enregistrements habituels, l'ensemble des vestiges immobiliers mis au jour fut aussi l'objet de relevés 3D par la société d'expertise iScan afin d'en dresser les plans précis et, éventuellement, contribuer à une reconstitution virtuelle 3D du site. Les interventions réalisées donnèrent aussi lieu au prélèvement et à la restauration, par le Centre de conservation du Québec (CCQ) de certains des équipements de tannage mis au jour (cuves et bassins de tannerie). Plusieurs des objets récoltés au terrain furent aussi restaurés par le CCQ et certains d'entre eux présentés lors de l'exposition temporaire « Saint-Henri-des-Tanneries - Un village sous la ville » qui eut lieu du 10 octobre 2018 au 13 janvier 2019 à la Bibliothèque Saint-Henri⁸.

Diverses analyses spécialisées furent aussi effectuées en laboratoire afin de compléter les données récoltées au terrain. Ces analyses ont requis le concours de spécialistes de divers champs de recherche, à savoir la dendrochronologie, la zooarchéologie, l'archéobotanique et

8 L'exposition temporaire « Saint-Henri-des-Tanneries - Un village sous la ville » fut créée par la Ville de Montréal, en partenariat avec le MTQ et le MCC.

l'archéontomologie. Les résultats de cette démarche à caractère multidisciplinaire ont permis d'approfondir de façon exceptionnelle la compréhension des espaces investigués, tant au niveau du cadre naturel qu'humain.

2.5 Potentiel archéologique de l'espace à l'étude

Les recherches au terrain effectuées jusqu'à présent sur le site BiFj-118 concernent ainsi l'espace situé au sud du secteur à l'étude et qui recoupe les deux tiers sud du site (BiFj-118, opérations 1 à 24 ; Patrimoine Experts, 2015 et à venir ; Arkéos, 2020a). Les autres recherches qui ont été réalisées bordent pour l'essentiel le site au nord (MTL12-04-1 ; Ethnoscop, 2013) et au sud-ouest (BiFj-119 ; Patrimoine Experts, 2015 et à venir). Aucune intervention, à l'exception de la supervision des études de caractérisation des sols (MTL09-04-3 et MTL10-04-3 ; Patrimoine Experts, 2012), n'a donc été effectuée dans l'aire d'étude, soit dans le tiers nord du site BiFj-118.

Rappelons que l'espace à l'étude, qui recoupe le tiers nord du site BiFj-118, totalise une superficie d'environ 2 500 m² (18-30 m x 91m). Il englobe une portion de l'emprise initiale de la rue Saint-Jacques ainsi que la devanture des terrains privés portant les numéros de lots originaires 1652 à 1655 (au nord) et 1666 à 1668 (au sud). Il recoupe également le pied de la falaise Saint-Jacques et une partie de la prairie et du ruisseau Glen situés en contrebas. L'histoire de cet espace débute à la fin du XVII^e siècle et connaît un développement plus intense à compter du milieu du XVIII^e siècle, alors que le noyau villageois de Saint-Henri-Des-Tanneries se forme à la jonction du ruisseau Glen et du chemin Upper Lachine (actuelle rue Saint-Jacques).

En vertu des résultats obtenus par les recherches documentaires et les interventions archéologiques antérieures, l'espace à l'étude devait présenter une richesse archéologique relativement importante. Les ressources archéologiques potentielles (théoriques et connues) concernaient l'occupation des terrains privés par les anciens artisans du cuir (tanneurs, cordonniers et selliers) et leurs familles à partir du milieu du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle, puis par une population plus diversifiée jusqu'au début des années 1970. Elles concernaient aussi l'aménagement et la fréquentation du chemin Upper Lachine (actuelle rue Saint-Jacques) à compter de la fin du XVII^e siècle. Des sols d'occupation, divers objets, des rejets de production (chaux, fragments de cuir, de copeaux de bois), des équipements (puits, canalisations et cuves), des bâtiments (maisons, tanneries ou maisons-tanneries, bâtiments secondaires, etc.) et autres structures connexes associés aux activités de tannage, de cordonnerie et de sellerie de même qu'à l'occupation domestique des lieux par les tanneurs et leur famille étaient donc susceptibles d'être présents sur les terrains privés, en plus des vestiges d'occupation domestique et commerciale plus récents (milieu du XIX^e siècle-1970). L'emprise initiale de la rue Saint-Jacques était aussi susceptible de recéler divers vestiges associés

à l'aménagement de sa chaussée et de ses abords (niveaux de circulation, mur de soutènement sud de la rue Saint-Jacques, rampes d'accès associées à ce mur, pont ou ponceau pour le ruisseau), aux services d'utilité privée (canalisation en bois avant 1890), aux services d'utilités publiques (à compter de 1880 ; réseaux égout, aqueduc, gazier et électrique) et à l'ancien tramway (à compter des années 1870 : rails).

Outre ces ressources archéologiques relatives à l'occupation historique eurocanadienne, des témoins de l'occupation autochtone des lieux étaient aussi susceptibles d'être présents dans les remblais historiques et, avec un peu de chance, en contexte dans le sol naturel.

Par ailleurs, les données archéologiques récoltées jusqu'à présent (Arkéos, 2020a ; Ethnoscop, 2008 et 2013 ; Patrimoine Experts, 2013, 2015 et à venir) permettaient de réaliser quelques constats ou d'émettre quelques hypothèses sur le secteur à l'étude, à savoir :

- 1) Il semble qu'à l'origine, le secteur à l'étude recoupait deux entités topographiques axées est-ouest. La première constitue le pied de la falaise Saint-Jacques et s'élève à une altitude comprise entre 20,00 et 22,70 m. Elle prend vraisemblablement la forme d'un talus possédant une faible pente descendante vers le sud-est qui aurait constitué une rampe naturelle facilitant l'ascension de la partie basse de la falaise Saint-Jacques. Ce talus est traversé plus à l'est du secteur à l'étude par le ruisseau Glen qui prend sa source plus au nord-est, au-delà de la falaise Saint-Jacques. La seconde entité topographique est située en contrebas (au sud) de la falaise, à une altitude de 19,60-20,00 m. Elle correspond à la prairie plus ou moins humide traversée d'est en ouest par le ruisseau Glen, non loin de sa jonction avec le pied de la falaise ;
- 2) Il semble que l'aménagement du secteur à l'étude à l'époque historique ait été influencé par l'environnement naturel : le pied du talus de la falaise Saint-Jacques (20,00-22,70 m) étant occupé par le chemin Saint-Jacques (empruntant sa rampe naturelle) et la devanture des terrains situés au nord ; la prairie (19,60-20,00 m) étant occupé par la portion aval du ruisseau Glen et les terrains situés au sud du chemin. La jonction entre le talus et la prairie devait à l'origine se situer aux environs du mur de soutènement longeant le flanc sud de la rue Saint-Jacques ;
- 3) La surface de la rue Saint-Jacques s'élève aujourd'hui à une altitude de 23,00-23,25 m et son infrastructure possède une épaisseur de 0,90 m. La base de cette infrastructure se localise donc à une altitude de 22,10-22,35 m. Il est probable que des vestiges d'intérêt subsistent directement sous cette infrastructure ; quoique dans la portion sud de la rue, ces derniers se localisaient un peu plus en profondeur (0,95-1,20 m ; 22,00-22,30-m).

- 4) Des vestiges d'un grand intérêt archéologique datant du milieu du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle (vestiges du mur de soutènement sud de la rue Saint-Jacques, des rampes d'accès aux propriétés, canalisations, cadre bâti, etc.) persistent dans la portion sud de la rue Saint-Jacques, au sud du mur de soutènement et dans l'emprise de l'ancienne prairie, sur une épaisseur de 2,20 à 2,90 m et à des profondeurs comprises entre 0,95-1,25 m (22,30-22,00 m) et 3,65-3,85 m (19,40/19,80 m) sous la surface actuelle de la rue Saint-Jacques ;
- 5) Quelques vestiges du XIX^e et XX^e siècle subsistent dans la falaise Saint-Jacques, en bordure nord de la rue Saint-Jacques. Ils se localisent à une altitude comprise entre 21,80 et 22,70 m, ce qui signifierait qu'ils possèderaient une épaisseur de moins de 0,55 m sous la portion nord de l'infrastructure de la rue Saint-Jacques.

Sur ces bases, il était plausible de croire que de nombreux vestiges datant des XVIII^e et XIX^e siècles (vestiges du mur de soutènement du ruisseau, des rampes d'accès aux propriétés, canalisations, cadre bâti, etc.) étaient susceptibles de persister dans l'emprise actuelle de la rue Saint-Jacques, en dehors des aménagements modernes (infrastructure de la rue actuelle, réseaux publics d'égout, d'aqueduc, gazier et électrique). Ce potentiel diminuerait toutefois en importance vers le nord, au-delà du mur de soutènement sud de la rue Saint-Jacques, en raison de la remonté du terrain d'origine dans ce secteur. L'épaisseur des contextes archéologiques rencontrés passe en effet de 2,20-2,90 m au sud de ce mur (base à 19,40/19,80 m), à moins de 0,55 m à l'extrémité nord du site (base à 21,80 et 22,70 m). Par ailleurs, ce tissu archéologique se localiserait directement sous l'infrastructure de la rue ou un peu plus en profondeur, à une profondeur de 0,90-1,25 m (22,00-22,35 m).

3 STRATÉGIE ET MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre expose la stratégie et la méthodologie retenues pour chacun des volets principaux du présent mandat. Comme nous l'avons vu, le mandat spécifique octroyé comportait quatre volets principaux, à savoir :

- 1) La production d'un programme de travail ;
- 2) La préparation de l'intervention ;
- 3) La réalisation de l'intervention au terrain ;
- 4) L'analyse des données issues de l'intervention, la réalisation de recherches historiques et la production du rapport de terrain, incluant la formulation de recommandations.

3.1 Production du programme de travail

Le premier volet du mandat impliqua la production d'un programme de travail. Cette activité consista en l'analyse du projet soumis à l'égard de son impact sur le potentiel archéologique de même qu'en la formulation de recommandations quant aux recherches de terrain à réaliser afin d'assurer la protection des ressources archéologiques présumées ou connues. Il consista également en la planification, notamment par la production d'un échéancier de travail, des volets subséquents du mandat (travaux préparatoires, recherches au terrain, analyse et production du rapport) afin d'en assurer la réalisation. La fiche site du MTQ, consignait l'historique des interventions, devait également être remplie à cette étape. Cette dernière ne nous a cependant pas été transmise et n'a pu être remise avec le programme de travail produit.

Les informations incluses dans le programme de travail produit dans le cadre du projet sont présentées au chapitre 2 et à la section 3 du présent chapitre.

3.2 Préparation de l'intervention

Le second volet de travail du mandat impliqua la réalisation des travaux préparatoires à l'intervention planifiée. Ces travaux impliquèrent la réalisation d'activités de coordination et de mobilisation des ressources matérielles et humaines nécessaires à la réalisation de l'intervention. Préalablement à la mobilisation au chantier, une rencontre a eu lieu entre les divers intervenants du MTQ, les agents-techniques et les entrepreneurs (réunion de démarrage avec le MTQ, KPH-Turcot, L.A. Hébert et les intervenants de la firme WSP), afin de planifier la coordination des travaux d'archéologie avec la gestion des travaux de construction sur le chantier. C'est également à cette étape préparatoire que l'équipe de travail d'Arkéos fut recrutée et que le matériel nécessaire à l'intervention a

été rassemblé. Les membres de l'équipe d'Arkéos durent remplir l'attestation de formation et d'expérience des ressources humaines du MTQ et assister à une séance d'accueil en santé et sécurité au chantier a été donnée par le groupe KPH-Turcot.

Finalement, conforme à la préparation scientifique et logistique d'une intervention archéologique, un permis de recherche fut obtenu du ministère de la Culture et des Communications (17-ARKE-02).

3.3 Réalisation de l'intervention au terrain

Le troisième volet du présent mandat concernait la réalisation de l'intervention au terrain. La démarche d'intervention retenue, les activités impliquées, le déroulement des travaux réalisés, les procédures d'enregistrement et les unités de désignations utilisées ainsi que les rencontres au terrain tenues et les rapports d'étapes produits dans le cadre de ce volet sont présentés plus amplement dans les sections suivantes.

3.3.1 Démarche de l'intervention

La démarche préconisée pour l'intervention au terrain a été établie en fonction de l'impact des travaux sur les ressources archéologiques connues et présumées afin d'en assurer la protection par leur documentation. Le mandat ne prévoyait en effet pas la conservation *in situ* des vestiges.

Comme nous l'avons vu, les travaux de réaménagement de la rue Saint-Jacques impliquaient l'installation de nouveaux services d'utilités publiques (réseaux d'égout, d'aqueduc et électriques), puis la reconstruction de son infrastructure dont la surface s'élevait à l'origine entre 23,00 et 23,35 m (plan 3). Les travaux d'installation du nouveau réseau d'aqueduc impliquaient l'implantation conjointe de deux conduites principales d'aqueduc de 300 mm de diamètre sur une longueur respective de 55 et 100 m. L'une d'entre elles devait se connecter à une chambre et raccorder une borne-fontaine. Le raccordement à la borne-fontaine nécessitait l'implantation d'une autre conduite de 25 m de longueur. La réalisation du nouveau réseau d'égout consistait en l'installation d'une conduite principale d'égout de 375 mm de diamètre sur une longueur de 65 m. Ponctué de cinq regards, elle devait se connecter à la chambre PEX12 (déjà construite) et raccorder douze puisards. Le raccordement aux puisards nécessitait l'implantation de conduites de 250 mm de diamètre de part et d'autre de la conduite principale, sur une longueur totale d'environ 80 m. Ces travaux d'égout et d'aqueduc impliquaient l'excavation de deux tranchées linéaires (une pour chaque réseau de conduites principales d'aqueduc et d'égout) dans l'axe de la rue, puis perpendiculairement à cette dernière pour la conduite d'aqueduc de 100 m et cinq tranchées perpendiculaires pour la pose et le raccord des puisards et de la borne-fontaine (l'une d'entre elles recouvrait la tranchée perpendiculaire de la conduite d'aqueduc). Les tranchées d'implantation de ces équipements

devaient être excavées sur une profondeur pouvant atteindre 2,60 à 3,60 m, soit une altitude de 20,90-19,40 m. La largeur des tranchées perpendiculaires devait varier autour de 7 m au sommet et de 1,00-1,50 m à la base alors que celle des tranchées parallèles devait varier autour de 9-10 m au sommet et de 2,00-2,50 m à la base. Ainsi, l'ensemble de ces tranchées risquait d'affecter le tissu archéologique en place sur presque toute son épaisseur (22,30-22,00/19,40-21,80 m), plus particulièrement celui présent au nord du mur de soutènement sud de la rue Saint-Jacques.

Les travaux d'installation du nouveau réseau électrique souterrain devaient être réalisés après ceux des nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout. Ils impliquaient l'implantation de nouveaux massifs de conduits, de deux puits d'accès ainsi que la pose et le raccordement de cinq bases de feux de circulation/lampadaire dans la portion sud de l'emprise actuelle de la rue Saint-Jacques. La plupart de ces équipements souterrains recoupaient des portions déjà excavées pour l'implantation des nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout du massif des conduits, à l'exception d'une base de feux de circulation dans la portion sud de la rue Saint-Jacques. La pose et le raccordement de cette base nécessitaient l'excavation d'une tranchée de 6 m de long, de 1 à 3 m de largeur et de 1,20 à 1,90 m de profondeur (21,80-21,10 m). Ainsi, seule cette tranchée risquait d'affecter le tissu archéologique en place sur ses premiers 0,20-1,20 m d'épaisseur (22,30-22,00/21,80-21,10 m).

Finalement, la reconstruction de l'infrastructure de la rue Saint-Jacques au terme du projet impliquait le nivellement de son emprise sur une profondeur d'au plus 0,75-0,90 m au nord (base à 22,35-22,50 m) et d'au plus 0,90-1,00 m au sud (base à 22,25-22,35 m), sur superficie d'environ 2 500 m² (91 x 18-31 m). En raison de l'épaisseur de l'infrastructure actuelle de sa chaussée (0,90-1,25 m) et de l'altitude de sa base (22,00-22,35 m), le tissu archéologique de l'aire d'étude ne risquait donc pas d'être affecté par ces travaux.

Ainsi, seuls les travaux prévus pour l'installation des nouveaux réseaux d'aqueduc, d'égout et électriques risquaient d'avoir un impact important sur les vestiges présumés. Une intervention archéologique devait donc être effectuée préalablement à leur réalisation. Cette dernière devait permettre de se conformer aux exigences du MCC, soit de procéder à la documentation du tissu archéologique significatif¹ et d'intérêt (datant d'avant le XX^e siècle) en conflit avec les travaux. La démarche envisagée devait donc permettre de s'ajuster aux découvertes faites sur le terrain. C'est pourquoi l'intervention débuta par un inventaire (phase 1) et s'est poursuivie par une fouille dans les espaces riches en ressources archéologiques significatives et d'intérêt (phase 2) et par un inventaire complémentaire dans les secteurs plus perturbés et présentant une richesse archéologique moins importante (phase 3).

1 Le tissu archéologique significatif comprend notamment des sols d'occupation en place accompagnés d'artéfacts ainsi que des vestiges ou structures d'aménagement en bon état de conservation.

Cette intervention fut réalisée en 45 jours ouvrables, entre le 13 avril et le 3 juin 2017, par une équipe composée par l'archéologue-responsable de terrain, trois archéologues-assistants et sept à huit archéologues-techniciens.

Les tableaux 3.1 et 3.2 dressent le sommaire des activités de terrain réalisées dans le cadre de cette intervention. La localisation de chacune de ces activités apparaît sur les plans 3 et 4.

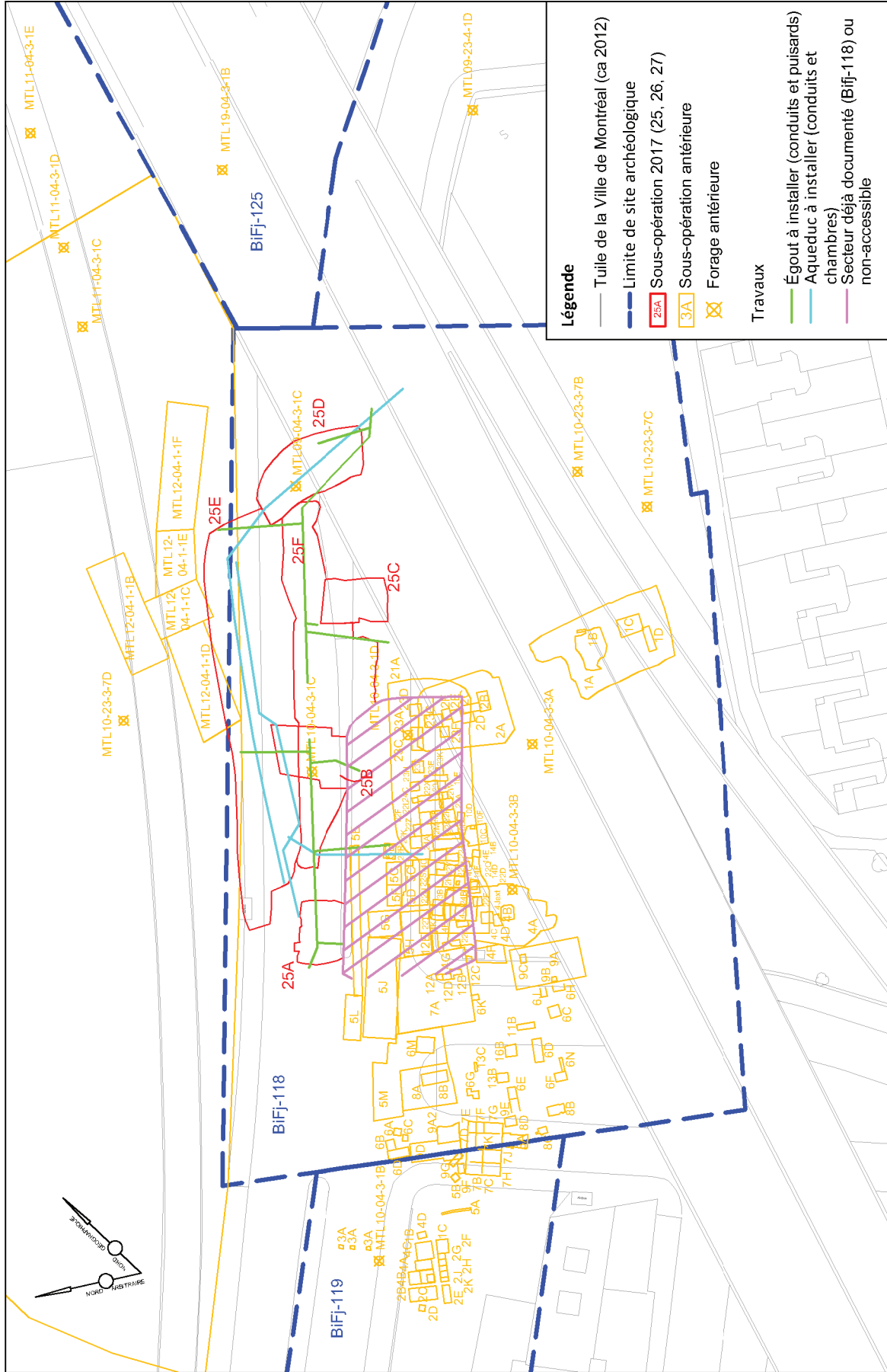
3.3.2 Activités de terrain

Les travaux d'inventaire, de fouille et d'inventaire complémentaire exécutés dans le cadre de l'intervention impliquaient tous la réalisation de deux types d'activités distinctes sur le terrain, soit : l'excavation mécanique préalable des aires ciblées (tranchées mécaniques) suivie, dans un second temps, de la fouille manuelle du tissu archéologique significatif et d'intérêt mis au jour (sondages manuels). Précisons ici que, préalablement à la réalisation de l'intervention archéologique, l'entrepreneur avait procédé au retrait partiel de l'infrastructure de la rue, abaissant cette dernière à une altitude jouant entre 22,53-23,11 m.

De manière générale, les tranchées furent excavées, en préservant des paliers, jusqu'aux sols naturels stériles (non remaniés et exempt d'éléments anthropiques), soit sur une profondeur variant entre 0,80-0,85 et 1,66-3,26 m (22,31-22,06 /21,06-19,84 m) (photo 3.1). L'aménagement de paliers était nécessaire pour assurer la sécurité des fouilleurs et faciliter la réalisation des relevés



Photo 3.1 - Sous-opération 25A – Nettoyage de la tranchée – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N1-014)



Plan 3 - Localisation des principaux travaux de réaménagement de la rue Saint-Jacques et des tranchées archéologiques de 2017





Photo 3.2 - Sous-opération 26Z – Fouille du puits ST-152 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N1-557)

stratigraphiques et des activités de fouilles. Les structures significatives rencontrées lors cette activité furent laissées en place pour faire l'objet d'un enregistrement adéquat. Ces derniers affleuraient de manière générale à partir d'une altitude de 22,06-22,10 m, parfois à partir de 21,86-22,32 m. Cette première étape des travaux visait à faciliter le repérage des niveaux-seuils à atteindre et des dépôts à documenter en la fouille.

L'activité de fouille manuelle nécessita en premier lieu l'implantation de sondages sur l'un ou l'autre des paliers préservés lors de l'excavation mécanique ou directement à la base des tranchées. L'emplacement et la superficie de ces derniers ont été déterminés à la lumière des observations faites suite au

décapage mécanique (intégrité, intérêt, richesse, etc.) et de façon à permettre l'investigation maximale des dépôts anciens. Les espaces retenus ont été choisis en fonction de l'intégrité des contextes observés, de leur cohérence et de leur représentativité par rapport à l'ensemble des témoins archéologiques mis au jour. C'est pourquoi un plus grand effort a été fait sur les terrains situés au nord de l'emprise initiale de la rue Saint-Jacques (photo 3.2).

Précisons que suite à la réalisation des opérations d'excavations mécaniques et de fouilles, certains vestiges architecturaux et aménagements ont été davantage dégagés manuellement afin de faire l'objet d'un enregistrement plus complet.

3.3.3 Déroulement de l'intervention

Nous l'avons vue, l'intervention impliqua la réalisation successive de trois types de travaux archéologiques distincts et complémentaires :

- Phase 1 : Inventaire
- Phase 2 : Fouille
- Phase 3 : Inventaire complémentaire

3.3.3.1 Phase 1 : Inventaire

L'intervention a d'abord consisté en la réalisation d'un inventaire préalable afin de déterminer le potentiel archéologique (intégrité et intérêt) de cet espace encore non-documenté et de se familiariser avec le tissu archéologique en présence. Cet inventaire consista en la réalisation de quatre tranchées exploratoires (25A à 25D), accompagnées de sondages manuels, dans l'emprise d'implantation des nouveaux services dont l'installation allait se faire perpendiculairement à la rue. Le positionnement de ces tranchées devait permettre la documentation du tissu archéologique lié à l'ancienne rue Saint-Jacques et à la façade des terrains localisés de part et d'autre (lots originaires 1652 à 1655 et 1666 à 1668). La présence d'infrastructures/perturbations modernes (équipements souterrains et creusements) à leur extrémité nord n'a pas permis de confirmer la présence de vestiges liés à l'occupation des terrains privés situés au nord de la rue lors de cette première phase de travaux. Le potentiel résiduel de la rue et des terrains situés au sud s'avérait également réduit par la présence de nombreuses perturbations modernes. Les sols présents s'avéraient aussi relativement pauvres en culture matérielle et peu d'entre eux s'avéraient de plus correspondre à des sols d'occupation d'intérêt (datant d'avant XX^e siècle). La richesse archéologique de la rue et des terrains situés au sud était peu importante et concernait, outre les quelques sols d'occupation anciens, surtout les aménagements structuraux liés à l'ancienne rue Saint-Jacques (mur de soutènement, rampe d'accès, canalisations publiques et privées, fossés, etc.). L'effort de documentation devait donc être fait envers ces vestiges immobiliers. Cet effort concerne l'inventaire complémentaire réalisé à la phase 3 de l'intervention.

Les tranchées faisaient une longueur de 11 à 21,50 m et une largeur de 8-10 m (photos 3.1 et 3.3). Elles couvraient chacune une superficie de 88 à 205 m², pour un total de 535 m². L'espace accessible à la fouille, c'est-à-dire intègre et exempt d'infrastructures et de perturbations modernes, représentait environ 33 % (175 m²) de la superficie totale de ces tranchées. Les sondages fouillés dans ces tranchées couvraient environ 25 % (43,58 m²) de cet espace.

3.3.3.2 Phase 2 : Fouille

L'intervention s'est par la suite poursuivie par l'ouverture d'une cinquième tranchée (25E) en façade des terrains situés au nord de l'emprise initiale de la rue Saint-Jacques (lots originaires 1652 à 1655). Le positionnement de cette tranchée devait permettre de documenter l'ensemble du tissu archéologique résiduel lié à l'occupation de ces terrains privés. L'endroit s'est avéré grandement perturbé par la présence de nombreux aménagements modernes. Le tissu présent, bien que la plupart du temps sous forme de lambeaux, s'avérait cependant très significatif et d'un grand



Photo 3.3 - Sous-opération 25D – Nettoyage et fouille de la tranchée – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N1-149)

intérêt. Les sols présents étaient en effet riches en culture matérielle et en vestiges immobiliers (fondations, puits, cuves, bassins, etc.). Ils furent donc amplement documentés en fouille par le biais de sondages manuels.

La tranchée excavée faisait à son sommet une longueur de 71 m et une largeur de 11 à 16 m (photos 3.4 et 3.5). Elle couvrait une superficie de 958 m² à leur sommet. L'espace accessible à la fouille représentait environ 10 % (94 m²) de la superficie de cette tranchée. Les sondages fouillés dans cette dernière couvraient environ 75 % (69,27 m²) de cet espace.

3.3.3.3 Phase 3 : Inventaire complémentaire

L'intervention s'est terminée par la réalisation d'un inventaire complémentaire dans les secteurs présentant un intérêt archéologique moins important, à savoir dans l'emprise initiale de la rue Saint-Jacques et en façade des terrains localisés au sud (lots originaires 1666, à 1668). Ce complément d'inventaire avait pour but de compléter la récolte de données sur les ressources archéologiques significatives et d'intérêt répertoriées aux phases précédentes de l'intervention, à savoir quelques sols d'occupation anciens et divers aménagements essentiellement liés à l'ancienne rue Saint-Jacques (mur de soutènement, rampe d'accès, canalisations publiques et privées, fossés, etc.).



Photo 3.4 - Sous-opération 25E – Fouille – Vue vers l'est (BiFj-118-17-N1-372)



Photo 3.5 - Sous-opération 25E – Fouille – Vue vers l'ouest (BiFj-118-17-N1-405)

Pour ce faire, nous avons procédé à l'ouverture de la sixième et dernière tranchée (25F), au dégagement et à l'enregistrement des vestiges immobiliers et à la fouille ponctuelle des sols d'occupation d'intérêt.

La tranchée excavée faisait au sommet une longueur de 71 m et une largeur de 6 à 16 m (photo 3.6). Elle couvrait une superficie de 632 m² si on exclut les tranchées précédemment excavées qu'elle recoupait. L'espace accessible à la fouille représentait environ 31 % (193 m²) de la superficie de cette tranchée. Les sondages fouillés dans cette dernière couvrent environ 20 % (38,56 m²) de cet espace.

Tableau 3.1 - Synthèse générale des activités en fonction des travaux archéologiques

Travaux archéologiques	Excavation mécanique	Espace disponible à la fouille	Fouille manuelle
Phase 1 - Inventaire	535 m ²	175 m ² (33 %)	43,58 m ² (25 %)
Phase 2 - Fouille	958 m ²	93,36 m ² (10 %)	69,27 m ² (75 %)
Phase 3 - Inventaire complémentaire	632 m ²	193 m ² (31 %)	38,56 m ² (22,50 %)
Total	2125 m²	461,36 m² (22 %)	151,4 m² (33 %)



Photo 3.6 - Sous-opération 25F, portion est – Fouille – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N1-604)

3.3.3.4 Bilan

Ainsi, pour englober les travaux susceptibles d'avoir un impact sur les ressources archéologiques, un total de six tranchées mécaniques, accompagnées de sondages manuels, furent ouvertes : quatre petites tranchées pour l'inventaire (phase 1), puis deux tranchées plus grandes pour la fouille (phase 2) et l'inventaire complémentaire (phase 3). Ces tranchées couvrent au total une superficie de 2 125 m² et recourent 85 % de l'aire d'étude (2 500 m²). L'espace accessible à la fouille, c'est-à-dire intègre et exempt d'infrastructures/perturbations modernes (équipements souterrains et creusements), représente environ 22 % (461,36 m²) de la superficie totale des tranchées ouvertes. La présence de nombreux aménagements modernes dans la rue Saint-Jacques a en effet réduit de beaucoup le potentiel de recherches dans le secteur à l'étude. Environ 33 % (151,4 m²) de l'espace accessible à la fouille fut fouillé dans le cadre de l'intervention par le biais de la réalisation de 33 sondages faisant de 0,75 à 6 m de côté. Ce pourcentage correspond de manière plus détaillée à environ 22,5 % (82,14 m²) de l'espace accessible en inventaire et inventaire complémentaire (368 m²) et à environ 75 % (69,27 m²) de l'espace accessible en fouille (94 m²).

3.3.4 Méthode d'enregistrement

De manière générale, les activités archéologiques de terrain ont donné lieu à l'identification, la description, l'enregistrement et l'analyse des dépôts (contextes stratigraphiques) et des structures (vestiges immobiliers et services) découverts. Ces enregistrements ont été réalisés au moyen de relevés photographiques (photographies numériques), stratigraphiques (coupes), planimétriques (croquis et plans), altimétriques (altitudes) et descriptifs (dépôts et structures). Précisons que les relevés descriptifs ont été réalisés sur des fiches d'enregistrement normalisées créées par la Ville de Montréal pour consigner les données relatives aux structures (fiches de services d'utilités publiques et de biens immobiliers) ou approuvées par cette dernière pour effectuer la description des dépôts (fiches de lots). L'utilisation des fiches d'enregistrement adaptées aux services d'utilités publiques et de biens immobiliers vise à assurer une continuité et à faciliter le traitement intégré des données issues d'interventions antérieures. Précisons que les points altimétriques et planimétriques furent respectivement colligés à l'aide d'instruments d'arpentage par les archéologues (niveau automatique) et un arpenteur (station-totale et carnet de notes électronique). De nombreux scans 3D ont également été effectués par la société d'expertise iScan pour compléter les relevés altimétriques et planimétriques. Les nuages de points issus de ces scans pourront aussi éventuellement contribuer à la création d'une reconstitution virtuelle.

Les activités de terrain ont également consisté à récolter le contenu en culture matérielle des dépôts significatifs dans le but de les préserver, les étudier et de procéder à la datation du tissu archéologique leur étant associé. Elles ont aussi consisté à prélever des échantillons caractéristiques de certains matériaux (pièces de bois ouvragées et branches) et dépôts rencontrés (sols, sédiments, chaux, tanin) dans le but d'effectuer des analyses spécialisées.

3.3.5 Unités de désignation

Conformément à la procédure en vigueur, l'identification des différentes unités d'enregistrement au terrain a été faite en utilisant le système de désignation Tykal, un système à trois composantes alphanumérique (opération, sous-opération et lot) qui permet l'harmonisation des différents corpus de données recueillies au fil des interventions sur un même site. Dans le cadre du présent mandat, chacune des activités de terrain réalisées dans le cadre de l'intervention (excavation mécanique et fouille manuelle) a été identifiée par un numéro d'opération distincte, en continuité de la séquence de l'intervention antérieure (opération 25 et suivante). Chacune des aires concernées par l'une ou l'autre de ces activités s'est aussi vu attribuer une sous-opération distincte identifiée par une lettre majuscule. Ainsi, l'opération 25 regroupe les diverses unités d'excavation mécaniques (tranchées), chacune constituant une sous-opération distincte (25A à 25F), tandis que les opérations 26 et 27 désignent les diverses unités de fouille manuelle (sondages), chacune constituant également une sous-opération distincte (26A à 26Z et 27A à 27K). Le lot, troisième composante du système, constitue l'unité minimale d'enregistrement. Il est désigné par le numéro et la lettre de sa sous-opération de provenance suivie par un chiffre débutant par le 1 (ex. : 26A1). Sa nature peut varier selon le type d'activités effectuées. Pour l'activité d'excavation mécanique, le lot réfère à l'excavation elle-même ainsi qu'à chacune des activités de nettoyage qui y a fait suite, ou encore aux divers assemblages de culture matérielle prélevés en paroi. En contexte de fouille, le lot correspond à chacune des couches de sol formant la séquence stratigraphique ou à tout autre élément d'information dont l'intérêt justifierait un enregistrement distinct.

Avec l'accord du MTQ, le mode d'enregistrement des vestiges immobiliers et services d'utilités publiques a toutefois différé de celui prévu par le système Tykal et précisé au mandat général octroyé. Plutôt que d'attribuer un numéro de lot pour référer à leurs matériaux et orientation, les vestiges ont été identifiés par le code « ST », référant au terme général « structure », suivi d'un numéro séquentiel octroyé suivant l'ordre de leur découverte et à la suite des numéros déjà utilisés (ST-110 et suivants).

Diverses unités de désignation, conformes aux normes de nomenclature de la Ville de Montréal, ont également été utilisées pour identifier les plans (BiFj-118-17-P1 à P12), profils stratigraphiques (BiFj-118-17-C1 à C40), échantillons des divers dépôts prélevés (BiFj-118-17-E1 à E47) et photographies (BiFj-118-16-N1 à N4). La plupart de ces unités d'enregistrement ainsi que celles discutées précédemment ont été compilées dans le tableau 3.2. Ce tableau fait également état de la nature des activités archéologiques menées (tranchées mécaniques et sondages manuels), de leurs dimensions et de leurs profondeurs.

Soulignons finalement que le nord arbitraire montréalais a été utilisé pour l'ensemble des enregistrements effectués au terrain ; toutes les références à l'orientation dans le présent rapport sont donc données en fonction de ce dernier. Le Nord de Montréal correspond à l'axe de la rue Saint-Rémi et est orienté 55 degrés à l'ouest du nord géographique. L'usage du Nord montréalais, et non du nord géographique comme le mandat général octroyé le stipulait, fut rendu possible grâce à une entente avec le MTQ.

3.3.6 Rencontres sur le terrain et rapports d'étape

Les activités de terrain impliquèrent également la tenue de rencontres hebdomadaires téléphoniques ou sur le chantier avec le représentant du MTQ et, ponctuellement, les autres intervenants. Lors de ces rencontres, la chargée de projet et/ou la responsable de l'intervention assurèrent la communication technique (contraintes, échéanciers, etc.) et scientifique (présentation des vestiges découverts, valeur de ces derniers, etc.).

La réalisation d'un rapport d'étape journalier (Synthèse des activités journalières) n'était pas requise par le Ministère dans le cadre de ce mandat. Un rapport d'étape de mi-mandat (Synthèse des activités de recherches en cours), incluant un tableau d'avancement des travaux et les recommandations sur leur poursuite, était cependant requis et a été transmis au représentant du MTQ à mi-chemin de l'échéancier de la réalisation de l'intervention de terrain. Suite à l'intervention de terrain, un second rapport d'étape a également été produit.

3.4 Analyses, recherches historiques et production du rapport

Le quatrième et dernier volet du mandat concerna le traitement et l'analyse des données, de la culture matérielle et des échantillons récoltés au terrain de même que la réalisation de recherches historiques et la production du présent rapport d'intervention. Ce volet fut entamé suite à l'intervention au terrain.

Tableau 3.2 - Synthèse détaillée des activités et des unités d'enregistrement en fonction des travaux archéologiques

Travaux archéologiques	Activités								Unités d'enregistrement associées			
	Excavation mécanique					Fouille manuelle			Plan(s)	Profil(s)	Structures	
	Sous-op.	Dimensions (m)	Superficie (m ²)	Élévations sommet/base (m NMM)	Profondeur (m)	Sous-op.	Dimensions (m)	Superficie (m ²)				
Phase 1 - Inventaire	25A	8 x 11	88	23,11-23,00/ 22,18-19,91	0,82-3,26	26A	6 x 0,75	4,5	P1, P12	C1, C2, C3	ST-110, ST-111	
	25B	10 x 15	150	22,89-22,59/ 22,06-20,25	0,83-2,64	26F	3 x 1,50	4,5	P2	C4/C5	ST-114, ST-115	
	25C	8 x 11,50	92	23,11-22,86/ 22,32-20,05	0,79-3,06	26B	2 x 1,70	3,4	P3	C6, C7/C8, C9, C10, C13/C14/ C15/C16, C17, C19	ST-112, ST-113, ST-116, ST-117, ST-147, ST-170, ST-172	
						26C	1,50 x 1,50	2,25				
						26D	2,50 x 2,50	5,5				
						26E	3 x 1,70	5,1				
	25D	9-10 x 21,50	205	22,70-22,53/ 21,86-19,84	0,70-2,86	26G	1 x 1,50	1,5	P4	C11, C12/ C18,	ST-112, ST-113, ST-118, ST-119, ST-120/ST-156, ST-121, ST-122/ ST-157, ST-123, ST-124, ST-165	
						26H	2,50 x 4,50	11,25				
						26J	0,90 x 3	2,7				
						26K	1,35 x 0,65	0,88				
						26L	2 x 1	2				
	Phase 2 - Fouille	25E	11-16 x 71	958	23,11-22,53/ 22,31-21,06	0,80-1,66	26M	3 x 2	6	P5, P7, P9, P10, P11	C20, C21, C22, C23, C24, C25, C26/C27, C28, C29, C30, C31, C32, C33, C34	ST-125 à ST-146, ST-148, ST-150, ST-152 à ST-154, ST-159, ST-162, ST-163, ST-168, ST-169, ST-171, ST-173, ST-178, ST-179
							26N	3,50 x 2	7			
26P							2,50 x 2	5				
26Q							3 x 1,75	5,25				
26R							2 x 2	4				
26S							2 x 1,50	3				
26T							2 x 2,50	5				
26U							2 x 2,20	4,4				
26V							2,50 x 2,50	6,25				
26W							4,30 x 2,20	9,24				
26X							2,50 x 2,25	5,63				
26Y							2 x 2	4				
26Z							2 x 2,25	4,5				
Phase 3 - Inventaire complémentaire	25F	6-16 x 71	632	23,11-23,00/ 22,10-20,71	0,85-2,40	27A	2,50 x 2,50	6,25	P8	C35, C36, C37, C38, C39, C40	ST-111, ST-113, ST-132, ST-144, ST-149, ST-150, ST-151, ST-153 à ST-155, ST-155, ST-158, ST-160, à ST-162, ST-164, ST-166, ST-167, ST-174 à ST-177	
						27B	2,60 x 1,20	3,12				
						27C	2,50 x 2,50	6,25				
						27D	2 x 2,50	5				
						27E	2 x 2,50	5				
						27F	2,20 x 1,20	2,64				
						27G	4 x 0,60	2,4				
						27J	4 x 0,60	2,4				
						27K	3,50 x 1,50	5,25				

3.4.1 Traitement et analyse des données

La démarche employée pour cette activité consista d'abord à mettre en ordre le dossier technique, soit les enregistrements (notes, fiches, photographies, coupes, plans, etc.) issus des interventions au terrain, ainsi qu'à saisir sur fichiers informatiques (logiciel FileMaker Pro) une partie de ce dossier (fiches photo, fiches descriptives des vestiges immobiliers et des services d'utilités publiques). Ces tâches ont été assurées par les archéologues-assistants, sous la supervision de l'archéologue chargée de projet. Le dossier technique fut remis séparément au MTQ et au MCC.

Le traitement et l'analyse des données consistèrent par la suite en la production de coupes stratigraphiques, de plans illustrant l'intervention et de figures relatives à l'iconographie, aux cartes et aux photographies anciennes. Le dressage des coupes stratigraphiques enregistrées au terrain fut assuré par l'informaticien et réalisé à l'aide du logiciel Illustrator. Ces profils stratigraphiques sont discutés dans les chapitres traitant des résultats. Ils ont cependant été rassemblés, dans l'ordre séquentiel de leur numéro de coupes, à l'annexe 8 afin d'alléger le texte. Les relevés planimétriques et altimétriques colligés à l'aide d'instruments d'arpentage ainsi que les scans 3D ont permis de dresser les plans présentés dans ce rapport. Ces plans ont été produits à diverses échelles afin d'illustrer les limites du site, la localisation et l'identification des unités de fouille de même que l'ensemble des vestiges immobiliers découverts, des perturbations modernes observées et des coupes stratigraphiques relevées. Leur cartographie fut assistée par ordinateur et construite en coordonnées numériques conformes aux exigences du Ministère, soit grâce au logiciel AutoCAD (Map NAD 83). Elle fut réalisée par un informaticien. L'intégralité des plans produits a été insérée dans le corps du texte (plans 1 à 4). Pour ce qui est de la production de figures relatives à l'iconographie ancienne, celle-ci sera discutée à la section traitant des recherches historiques (section 3.4.4) puisqu'elle nécessita, la plupart du temps, l'apport de données historiques.

Le travail de traitement et d'analyse des données a aussi consisté à organiser l'ensemble des informations archéologiques (dépôts et structures) sous la forme de séquences évènementielles et à faire la corrélation lots/couches. Les contextes archéologiques documentés en fouille (lots) et/ou objets de relevés stratigraphiques (couches) ont été l'objet d'un travail de corrélation dont les résultats furent inclus dans des tableaux de compilation lots/couches (annexe 7) ainsi que dans les tableaux descriptifs des profils stratigraphiques présentés (annexe 8). Ce travail a permis, pour chaque secteur d'intervention (secteur du chemin Upper Lachine et ruisseau Glen et secteurs des terrains privés), de regrouper les contextes stratigraphiques (lots/couches) de même que les structures en ensembles cohérents à l'intérieur d'une séquence évènementielle organisée sur

une base chronologique (événements²), selon ce qui a été observé pour l'histoire de chacun des secteurs d'intervention. Cette séquence événementielle a été établie grâce aux datations absolues obtenues par la dendrochronologie pour certains aménagements et structures (voir section 3.4.3) et aux datations relatives obtenues par les divers marqueurs chronologiques repérés au sein des assemblages de la culture matérielle recueillis dans les dépôts (voir section 3.4.2) et par leur relation avec le développement historique des espaces investigués. La datation de ces aménagements demeure pour la plupart imprécise, ce qui se répercute sur le découpage chronologique de la séquence d'occupation ainsi établie. Les événements identifiés et leur datation ont également été insérés dans les tableaux descriptifs des profils stratigraphiques (annexe 8) et dans les tableaux de compilations lots/couches (annexe 7). Ces derniers tableaux font également la liste de la culture matérielle recueillie dans les dépôts.

Le traitement et l'analyse des données consistent également en la production de divers tableaux de compilation et de présentation (listes d'échantillons, de structures, d'unités de désignation, etc.). La réalisation ou le suivi de cette activité fut assuré par l'archéologue-chargée de projet. La plupart des tableaux produits ont déjà été présentés ou le seront dans les sections suivantes, exception faite de ceux relatifs aux structures. Ainsi, le tableau 3.3 fait la liste complète des structures mises au jour lors de l'intervention. Il est inséré à la fin de ce chapitre, à la suite du plan de localisation l'intervention afin de pouvoir facilement y faire référence. Ces vestiges immobiliers et services d'utilités publiques ont également fait l'objet de tableaux de présentation distincts en fonction de leur association avec les différents secteurs d'intervention. Ces tableaux ont été inclus dans le corps du texte, aux chapitres 8 et 9 (tableaux 8.1, 8.2 et 9.1 à 9.4). Les structures ont aussi fait l'objet de tableaux descriptifs de leurs principaux attributs en fonction de leur type/nature (fondations, puits, conduites d'égouts, etc.). Ces grands tableaux ont été insérés en annexe 7 (tableaux 8a.1 à 8a.9).

Outre les activités susmentionnées et celles qui seront détaillées aux sections suivantes, le quatrième volet du mandat impliqua la rédaction du présent rapport ; un rapport qui rend principalement compte des données issues de l'intervention archéologique au terrain et des recherches historiques complémentaires réalisées et qui est appuyé par les diverses illustrations (plans, coupes, figures, photographies) et les tableaux produits. Cette tâche a été réalisée par l'archéologue-chargée de projet. Le rapport produit fut d'abord soumis pour commentaire et correction au représentant du MTQ. Après l'intégration des commentaires et la réalisation des corrections requises à la version préliminaire du rapport, l'ouvrage fut produit dans sa version finale (version en main), puis remis au MTQ et au MCC.

2 Cette manière de procéder permet de corréliser en une seule séquence les divers dépôts identifiés par une numérotation distincte (événement 1 et suivants).

3.4.2 Traitement, inventaire et catalogage de la culture matérielle

La fouille manuelle a permis de recueillir un assemblage assez important de culture matérielle (artéfacts et écofacts). Cette collection est contenue dans près de 21 caisses (format boîtes d'archives) et totalise 12 694 objets-témoins ou fragments d'objets-témoins. Elle comprend, entre autres, des artéfacts en métal et en cuir présentant un fort intérêt archéologique et nécessitant un traitement pour maintenir leur état de conservation ou faire l'objet de restauration. Ces objets particuliers et plus fragiles ont donc été rapidement acheminés au Centre de Conservation du Québec (CCQ). L'annexe 9 établit la liste des objets envoyés au CCQ pour faire l'objet de traitement de conservation-restauration.

La collection d'artéfacts et d'écofacts a été triée et lavée par un archéologue-technicien, puis inventoriée par un spécialiste en culture matérielle sur des fiches de saisies normalisées selon le cadre de la classification élaborée par Parcs Canada, soit par matériaux et fonction. Les artéfacts significatifs du site ont aussi été catalogués et décrits sur une fiche de saisie plus complète, en plus d'être photographiés. Ces derniers ont reçu un numéro d'identification unique (numéro de catalogue) en continuité avec la séquence d'attribution déjà amorcée pour le site BiFj-118. L'inventaire et le catalogue furent produits sur fiches informatisées à l'aide du logiciel FileMaker Pro. Ils ont été insérés en annexe 9 sous forme d'un tableau Excel pour l'inventaire et sous forme de fiches pour le catalogue. Les principaux résultats de ce travail ont toutefois été intégrés dans le corps du texte, dans les sections réservées aux vestiges mobiliers (section 6.2 et chapitre 10). Les vestiges mobiliers eurocanadiens ont également fait l'objet de divers tableaux de compilation et de présentation. Ces derniers ont été insérés dans la section du rapport se rapportant à ces vestiges, soit au chapitre 10 (tableaux 10.1 à 10.14), ou en annexe 7 (tableaux 10a.1 à 10a.3). Ces nombreux tableaux ont permis de cerner les caractéristiques propres à notre assemblage.

Une fois toutes les analyses complétées, la collection a été acheminée au Laboratoire et la Réserve d'archéologie du Québec (LRAQ). Celle-ci a été préparée selon les normes en vigueur à la Ville de Montréal (emballée dans des sacs papier) puisqu'elle devait au départ être déposée à la Réserve archéologique de la Ville de Montréal.

Soulignons finalement que l'assemblage des écofacts (2 517/12 694 fragments), qui se composent principalement d'ossements d'animaux, n'a pas été soumis à un zooarchéologue pour identification et analyse en raison de sa trop grande dispersion dans le temps et dans l'espace. Notre assemblage provient en effet d'au moins cinq secteurs différents (chemin Upper Lachine, ruisseau Glen et les lots 1653 à 1655 ; sans compter de la provenance inconnue de la plus grande part des restes retrouvés dans le chemin et le ruisseau), qui ont chacun connu plusieurs périodes d'occupation distinctes. Les résultats obtenus par une analyse zooarchéologique n'auraient donc pas permis de réaliser des interprétations rigoureuses.

3.4.3 Analyses spécialisées

Outre le traitement et l'analyse de la culture matérielle et des données de terrain, la phase analyse et production du rapport d'intervention a impliqué la réalisation de diverses analyses spécialisées. Nous l'avons vu, des échantillons caractéristiques de certains matériaux (pièces de bois ouvragées et branches) et dépôts rencontrés (sols, sédiments, chaux, tanins) ont été prélevés au terrain dans ce but.

Au total, 30 échantillons de bois (pièces de bois ouvragées et branches), provenant de structures (cuves, bassins, canalisations, poteaux, piquets) ou d'aménagements (niveaux de circulation), ont été conservés pour identification d'essence forestière et pour analyses dendrochronologiques (méthode de datation absolue obtenue grâce aux cernes de croissance). Le potentiel d'analyse de ces échantillons fut préalablement établi chez Arkéos par Alex Lefrançois-Leduc, spécialiste au laboratoire du Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique (GRDH). Les échantillons les plus prometteurs, à savoir l'ensemble des 30 échantillons pour l'identification d'essence et 18 de ces échantillons pour datation dendrochronologique, furent par la suite envoyés pour analyses à l'équipe du GRDH. La liste des échantillons prélevés ainsi que le rapport des analyses effectuées par le GRDH sont insérés en annexe 3. Les résultats et conclusions qui découlent des analyses menées, soit les essences forestières identifiées et les datations absolues obtenues, ont aussi été intégrés dans le corps du texte ainsi que dans les tableaux de présentation des structures (tableaux 8a.1 à 8a.9 en annexe 7) et des aménagements concernés (tableaux de description des couches des profils stratigraphiques insérés en annexe 8).

Quarante-sept échantillons provenant de divers types de dépôts (sols d'occupation, niveaux de circulation, dépôts d'utilisation ou d'abandon, rejets de production) ont été prélevés à des fins d'analyses archéobotaniques (analyses de contenu en macrorestes végétaux) et archéoentomologiques (analyses de contenu en insectes). Une sélection de ces échantillons a été faite par l'archéologue chargée de projet, sur la base de leur pertinence (nature, datation, provenance, composition). Le potentiel d'analyses des 22 échantillons retenus fut par la suite établi par l'équipe de la Coopérative Gaïa. Puisqu'aucun de ces échantillons ne s'avérait prometteur pour la réalisation d'analyses archéoentomologiques, seules les analyses archéobotaniques furent réalisées par Gaïa sur les dix échantillons ayant le plus grand potentiel à l'égard de ce type d'analyses. La liste des échantillons prélevés, le rapport d'évaluation du potentiel des échantillons retenus ainsi que le rapport des analyses archéobotaniques effectuées sur les échantillons les plus prometteurs ont été insérés en annexe 4. Les principaux résultats et conclusions du rapport d'analyses ont également été intégrés dans le corps du texte, plus particulièrement dans la section traitant des écofacts

(section 10.1.2). Grâce aux macrorestes végétaux identifiés, nous avons une idée générale de ce à quoi pouvait ressembler l'environnement végétal ancien du site et comment il a évolué au cours de la période historique. Les résultats obtenus permettent aussi, dans une certaine mesure, de mieux comprendre les pratiques alimentaires, l'approvisionnement en ressources botaniques et la gestion des déchets sur le site.

3.4.4 Recherches historiques

Nous l'avons vu, des recherches historiques en archives et un travail de superposition des cartes et photographies aériennes anciennes furent planifiés et réalisés dans le cadre du présent mandat, en raison des lacunes des études de potentiel antérieures (Lafleur, 1989 ; Ethnoscop, 2008 et 2009 ; Patrimoine Experts, à venir) (voir section 2.4.1). Ce travail avait deux objectifs principaux, soit :

- 1) Reconstituer la chaîne de titre et l'évolution du parcellaire et du cadre bâti ainsi qu'identifier les occupants des principaux terrains privés à l'étude (lots 1652 à 1655 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal), et ;
- 2) Préciser les grandes phases de développement de la rue Saint-Jacques (chemin Upper Lachine).

Deux types de sources documentaires primaires ont dû être assemblés et analysés afin de mener à bien ce travail, soit les documents iconographiques et les documents écrits. Le premier type de sources concerne les illustrations, cartes et photographies anciennes. La plupart de ces documents nous ont été transmis par la firme Patrimoine Experts. L'essentiel du traitement de ces documents a consisté à identifier et à superposer les différents plans anciens représentatifs de l'évolution chronologique et spatiale du parcellaire et du cadre bâti dans et aux abords de l'aire d'étude. Pour assurer la précision des superpositions, les cadastres anciens (terrier de l'île de Montréal, terrier du Village de Saint-Henri, cadastre officiel de la paroisse de Montréal et cadastre du Québec) ont d'abord été saisis et superposés à la trame urbaine actuelle afin de servir de cadre de référence à l'ancrage des plans anciens (figures 1 à 11 et 15). À cet égard, une attention particulière a été accordée à la recherche des plans d'expropriation produits lors de l'ouverture ou de l'élargissement des voies de circulations adjacentes à l'aire d'étude grâce au Registre des propriétés de la Ville de Montréal (figures 12 à 14). C'est à partir de ce travail de reconstitution du parcellaire que les versions numérisées des plans anciens ont pu être superposées sur la trame urbaine actuelle (2012) (figure 16 à 26). Cette série de superposition fut complétée par les plans de localisation des services d'utilités publiques installés dans l'emprise publique à partir de 1880 (figure 37). Celle illustrant le

cadre bâti ancien fut reproduite à petite échelle pour y superposer les structures mises au jour lors de l'intervention (plan 4) afin d'illustrer les informations spatiales et documentaires pertinentes à leur compréhension et analyse (figures 40 à 53). Ce travail fut exécuté par l'informaticien à l'aide du logiciel AutoCAD MAP 3D 2018. Les figures qui en résultent ont toutes été versées en annexe 6. Elles livrent une série de portraits éloquentes et d'une étonnante précision sur l'évolution du parcellaire et du cadre bâti de l'aire d'étude. Les chapitres présentant les résultats y réfèrent souvent.

Le deuxième type de sources, les documents écrits, regroupe essentiellement les aveux et dénombremments de 1781, et 1825 ; les livres terriers des Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal [18-] ; les Annuaire Lovell (1880-1965) ; les différents actes notariés (vente, marchés de construction, inventaire après décès, etc.) ; la correspondance officielle et les ordonnances des intendants, Lois et ordonnances des syndics des chemins à barrières, et ; les procès-verbaux des grands voyers, des inspecteurs de la paroisse de Montréal et de la municipalité de Saint-Henri et de Montréal. L'acquisition, le dépouillement et l'analyse de ces documents provenant divers fonds d'archives³ furent réalisés par l'historien Julien Puget. Les principales données issues de ces recherches ont été compilées dans des éphémérides et dans une chaîne de titre pour les terrains privés ainsi que dans un tableau synoptique pour le chemin Upper Lachine (rue Saint-Jacques). Ces documents ont été versés en annexe 5. Les résultats et conclusions du travail effectué sont toutefois présentés dans le corps du texte et dans des tableaux synthèses (tableaux 4.1 à 4.8), au chapitre 4. Ce chapitre a été rédigé par l'archéologue chargée de projet.

L'ensemble du travail réalisé a permis de reconstituer presque intégralement la chaîne de titre et l'évolution du parcellaire des terrains à l'étude. Il n'a cependant pas permis de reconstituer entièrement l'évolution du cadre bâti, plus particulièrement pour la période datant d'avant 1840, et d'identifier avec certitude tous les occupants. Le contenu des documents écrits et iconographiques s'est en effet révélé avare d'informations à cet égard. En ce qui a trait à l'histoire du chemin Upper Lachine (rue Saint-Jacques), l'acquisition et le dépouillement des archives n'ont pu être exhaustifs faute de temps. Le travail réalisé a toutefois permis de connaître dans ses grandes lignes, et parfois dans le détail, l'évolution de ce chemin.

Le dossier documentaire rassemblé dans le cadre du présent mandat (documents iconographiques et manuscrits) a été remis séparément au MCC et MTQ, en version numérique. Les références bibliographiques de ces documents sont incluses dans la bibliographie insérée à la fin du rapport.

3 Les divers fonds d'archives consultés sont ceux détenus par : les archives de la Société d'histoire de Saint-Henri, des Sœurs Grises de Montréal, des Sulpiciens et de la Ville de Montréal ; le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement de la Ville de Montréal ; le Greffe de l'arpenteur général du Québec ; la Bibliothèque et Archives Nationales du Canada ; la Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

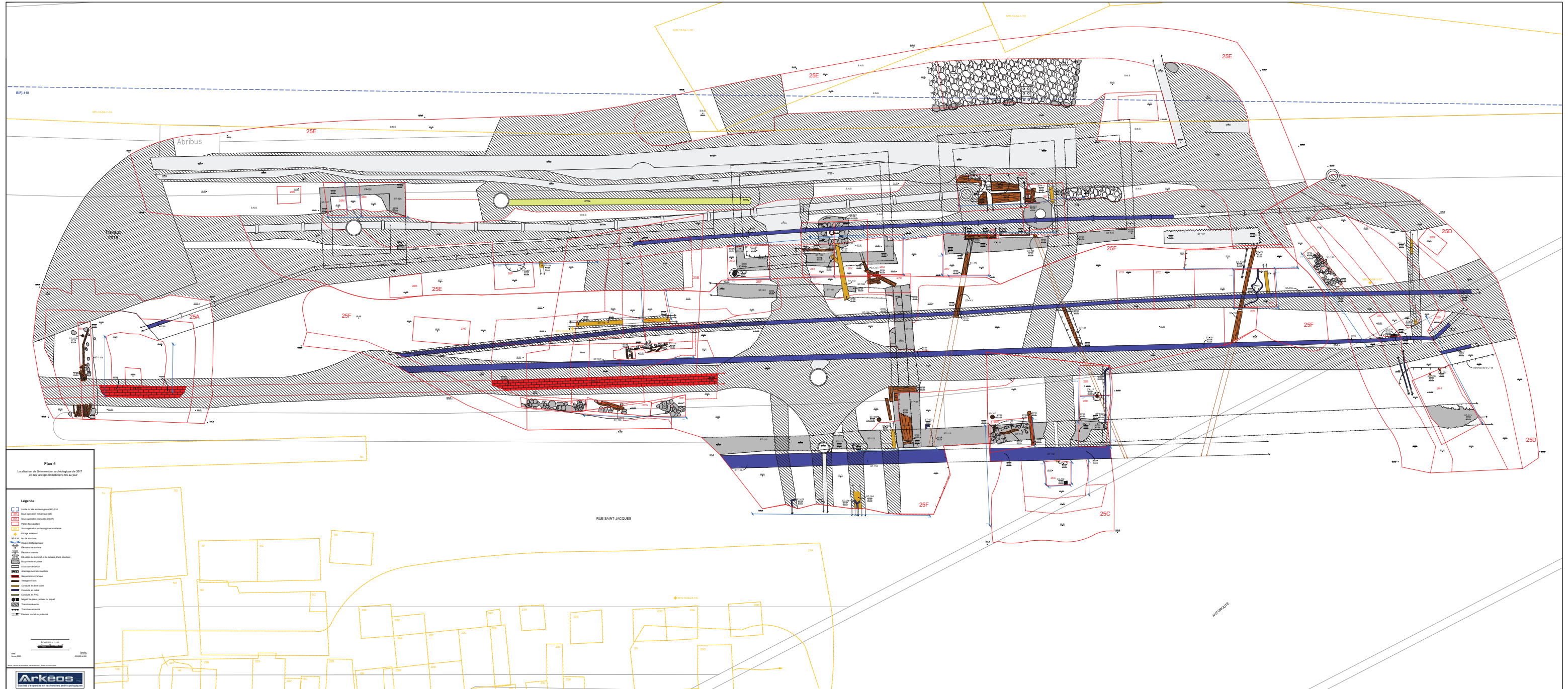


Tableau 3.3 - Liste des structures (vestiges immobiliers et de services d'utilités publiques)

No	Sous-opération		Type	Nature/Fonction/Association	Datation relative (début - fin)
	Mécanique	Manuelle			
ST-110a	25A	26A	Aménagement en bois et pierres	Surface de circulation aménagée, chemin Upper Lachine	post 1813 - ca 1826
ST-110b	25A	26A	Poteau en bois	Poteau circulaire de la clôture située à la jonction des lots 1655/1656 et du chemin Upper Lachine	post 1813 - ca 1826
ST-111	25A, 25F		Canalisation en brique	Canalisation principale d'égout, chemin Upper Lachine	1890
ST-112	25C, 25D	26C, 26D, 26E	Tuyau en fonte	Conduite principale d'aqueduc, chemin Upper Lachine	1912
ST-113	25C, 25D, 25F	26H	Maçonnerie en pierre	Mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine	ca 1847-1894/1898
ST-114	25B		Tuyau en terre cuite	Conduite secondaire d'égout, chemin Upper Lachine	post 1890
ST-115	25B	26F	Aménagement en bois et pierres	Surface de circulation aménagée, chemin Upper Lachine	ca 1770 - 1796
ST-116	25C	26B, 26E	Tuyau en plomb	Conduite secondaire d'aqueduc desservant le lot 1668	post 1880
ST-117	25C	26B, 26E	Poteau en bois	Poteau circulaire de la clôture sud (garde-fou) du chemin Upper Lachine	ca 1831-1847
ST-118	25D		Tuyau en terre cuite	Conduite secondaire d'égout desservant le lot 1651	post 1890
ST-119	25D		Tuyau en terre cuite	Conduite secondaire d'égout desservant le lot 1651	post 1890
ST-120 / ST-156	25D	27A, 27C, 27D	Tuyau en fonte	Conduite principale d'aqueduc, chemin Upper Lachine	1880
ST-121	25D		Tuyau en fonte	Conduite principale de gaz, chemin Upper Lachine	post 1892
ST-122 / ST-157	25D	26L	Tuyau en fonte	Conduite principale de gaz, chemin Upper Lachine	1892
ST-123a et b	25D	26H	Piquets en bois	Piquets d'arpentage du chemin Upper Lachine ?	1695 - ca 1770
ST-124a et b	25D	26L	Négatif circulaire et tranchée	Poteau circulaire et travers (?), composant la culée du pont chemin Upper Lachine (?)	ca 1770 - 1796
ST-125	25E	26N, 26R	Maçonnerie en pierre	Mur de fondation est d'un bâtiment sis sur le lot 1655	1847/1869 - 1876/1879
ST-126	25E	26M, 26N	Maçonnerie en pierre	Mur de fondation nord d'un bâtiment sis sur le lot 1655	1847/1869 - 1876/1879
ST-127	25E	26M	Maçonnerie en pierre	Mur de fondation ouest d'un bâtiment sis sur le lot 1655	1847/1869 - 1876/1879
ST-128	25E		Tuyau en terre cuite	Conduite secondaire d'égout d'un bâtiment sis sur le lot 1654	1906/1913 et 1969
ST-129	25E	26Q	Maçonnerie en pierre	Mur de fondation ouest d'un bâtiment sis sur le lot 1654	1808-1903/1913
ST-130	25E	26Q, 26T, 26U, 26Y	Maçonnerie en pierre	Mur de fondation sud d'un bâtiment sis sur le lot 1654	1808-1903/1913
ST-131	25E	26Y, 26Z	Maçonnerie en pierre	Puits intérieur au bâtiment sis sur le lot 1654	1808 - ca 1837
ST-132	25E, 25F	26Y	Tuyau en terre cuite	Conduite secondaire d'égout d'un bâtiment sis sur le lot 1654	1890-1903/1913
ST-133	25E	26U	Maçonnerie en pierre	Mur de fondation est d'un bâtiment sis sur le lot 1654	1808-1903/1913
ST-134	25E	26V	Maçonnerie en pierre	Mur de fondation ouest d'un bâtiment sis sur le lot 1653	1808-1923, puis 1923-1969
ST-135	25E	26V, 26X	Maçonnerie en pierre	Mur de fondation sud d'un bâtiment sis sur le lot 1653	1808-1923, puis 1923-1969
ST-136	25E		Maçonnerie en pierre	Mur de fondation est de l'appentis d'un bâtiment sis sur le lot 1653	1816-1923, puis 1923-1969
ST-137	25E		Semelle et dalle en béton	Fondation et plancher (galerie) d'un bâtiment sis sur le lot 1652	1926/1947 - 1969
ST-138	25E	26W	Structure rectangulaire en bois	Bassin de tannerie, seconde génération sur le lot 1653	ca 1837-1847/1866
ST-139	25E	26W	Structure rectangulaire en bois	Bassin de tannerie, seconde génération sur le lot 1653	ca 1837-1847/1866
ST-140	25E	26W, 26Z	Structure rectangulaire en bois	Bassin de tannerie, seconde génération sur le lot 1653	ca 1837-1847/1866
ST-141	25E	26Z	Tuyau en terre cuite et en béton	Conduite secondaire d'égout pluvial	1970-2017
ST-142	25E	26Z	Dallage de moellons	Plancher du sous-bassement de bâtiments sis sur le lot 1653	1923-1969
ST-143	25E	26V	Canalisation en bois	Canalisation secondaire d'égout desservant le lot 1653	ca 1837-1847/1866
ST-144	25E, 25F	26U, 26Y, 27B	Canalisation en bois	Canalisation secondaire d'égout desservant le lot 1654	1837/1847 - ca 1850
ST-145	25E	26W	Structure rectangulaire en bois	Bassin de tannerie, seconde génération sur le lot 1653	ca 1837-1847/1866
ST-146*	25E	26P	Fosse circulaire à fond plat	Poteau ? de fonction indéterminée (cadre bâti secondaire ou autre aménagement ?) sur le lot 1654	1808-1840/1850
ST-147	25C	26D	Structure en bois	Passerelle permettant de passer par-dessus le mur de soutènement abandonné et donnant accès au lot 1668	ca 1890 - 1894/1898
ST-148	25E	26W	Structure circulaire en bois	Cuve de tannerie, première génération sur le lot 1653	1808-ca 1837
ST-149	25F	27B	Canalisation en pierre	Canalisation principale d'égout, chemin Upper Lachine	ca 1847-1880
ST-150	25E, 25F	27A, 27E	Canalisation en bois	Canalisation secondaire d'égout desservant le lot 1652	ca 1816-1854
ST-151	25F		Canalisation en bois	Canalisation secondaire d'égout desservant vraisemblablement le lot 1653	ca 1837-1847/1866
ST-152	25E	26Z	Maçonnerie en pierre	Puits intérieur au bâtiment sis sur le lot 1653	1808-ca 1837
ST-153a et b	25E, 25F	27A	Tuyau en fonte (b) dans un tuyau en terre cuite (a)	Conduite secondaire d'égout desservant le lot 1652	1880-1926/1947 et/ou 1926/1947 - 1969
ST-154a et b	25E, 25F	27A	Tuyaux de plomb	Conduites secondaires d'aqueduc desservant le lot 1652	1880-1926/1947 ou 1926/1947 - 1969
ST-155	25F	27F, 27G, 27J	Aménagement en bois et pierres	Surface de circulation aménagée, chemin Upper Lachine	ca 1770 - 1796
ST-158	25F		Tuyau en terre cuite	Conduite secondaire d'égout desservant le lot 1667	post 1890
ST-159	25E	26W	Négatif circulaire	Cuve de tannerie, première génération sur le lot 1653	1808-ca 1837
ST-160	25F		Canalisation en bois	Canalisation d'égout principale, chemin Upper Lachine	ca 1880 - 1894/1898
ST-161	25F		Maçonnerie en pierre	Mur de soutènement nord du chemin Upper Lachine	ca 1847-1880
ST-162	25E, 25F	26U, 27B	Structure en bois (non en place)	Structure rectangulaire en bois de fonction indéterminée, rejet dans le chemin Upper Lachine	1880 (date de rejet)
ST-163	25E	26Q	Négatif circulaire	Poteau de fonction indéterminée (galerie de la maison ?) sur le lot 1654	post 1826 - 1903/1907
ST-164	25F		Tuyau en terre cuite	Conduite secondaire d'égout desservant le lot 1667	post 1890
ST-165	25D, 25F	26J	Aménagement en pierres	Surface de circulation aménagée, chemin Upper Lachine	ca 1770 - 1796
ST-166	25F		Poteau en bois	Poteau circulaire de la clôture sud (garde-fou) du chemin Upper Lachine	ca 1831-1847
ST-167	25F		Poteau en bois	Poteau circulaire de la clôture sud (garde-fou) du chemin Upper Lachine	ca 1831-1847
ST-168	25E	26V, 26X	Structure rectangulaire en bois	Bassin de tannerie, seconde génération sur le lot 1653	ca 1837-1847/1866
ST-169	25E	26X	Structure rectangulaire en bois	Bassin de tannerie, seconde génération sur le lot 1653	ca 1837-1847/1866
ST-170	25C	26C	Négatif quadrangulaire	Poteau quadrangulaire d'un petit quai, pont ou passerelle ? aménagé en bordure du ruisseau Glen, lot 1668	ca 1826 - 1847
ST-171	25E	26Z	Négatif circulaire	Cuve de tannerie, première génération sur le lot 1653	1808-ca 1837
ST-172	25C	26C	Tuyau en terre cuite	Conduite secondaire d'égout desservant lot 1668	post 1890
ST-173	25E		Maçonnerie en pierre	Mur de fondation sud de l'appentis d'un bâtiment sis sur le lot 1653	1816-1923, puis 1923-1969
ST-174a et b	25F		Tuyaux en plomb (a et b)	Conduites secondaires d'aqueduc desservant lot 1667	post 1880
ST-175	25F		Tuyaux en plomb	Conduite secondaire d'aqueduc desservant lot 1667	post 1880
ST-176	25F		Tuyau en plomb	Conduite secondaire d'aqueduc desservant le lot 1654	post 1880
ST-177	25F		Tuyau en métal	Conduite de gaz desservant le lot 1667	post 1892
ST-178	25E	26T	Planche de bois (non en place)	Plancher du rez-de-chaussée d'un bâtiment sis sur le lot 1654	1808 - ca 1837
ST-179	25E		Tuyau en cuivre	Conduite secondaire d'aqueduc desservant le lot 1652	1880-1926/1947 et/ou 1926/1947-1969
ST-180	25E	26Q	Négatif rectangulaire	Bassin de tannerie, seconde génération sur le lot 1654	post 1837 - ca 1850
Sans numéro	25E	26Q	Négatif rectangulaire	Bassin de tannerie, seconde génération sur le lot 1654	1837/1847 - ca 1850

* À l'origine, le numéro de structure ST-146 fut octroyé aux restes, non en place, d'une canalisation (lot 26Q16). Ce numéro fut donc réoctroyé à une autre structure. L'identification d'essence faite sur la pièce de bois ST-146 (probablement du Pin blanc) concerne cependant la canalisation non en place retrouvée dans le lot 26Q16.

4 RÉSULTATS DES RECHERCHES HISTORIQUES

Ce chapitre présente les résultats des recherches historiques menées dans le cadre du présent mandat et, dans une moindre mesure, ceux issus du mandat octroyé à Patrimoine Experts (à venir). Il discute de l'évolution historique des terrains à l'étude (lots originaires 1652 à 1655) et du segment à l'étude du chemin Upper Road Lachine¹ (actuelle rue Saint-Jacques). Ces deux sections principales du chapitre sont précédées d'une présentation générale de l'organisation cadastrale du territoire à l'étude et des différents cadastres utilisés à travers le temps pour l'identifier.

Les informations issues des documents écrits (actes notariés, procès-verbaux, annuaires Lovell, etc.) auxquels fait référence le texte sont présentées en annexe 5, dans les éphémérides des terrains concernés (lots 1652 à 1655) et le tableau synoptique se rapportant au chemin Upper Lachine. Cette annexe comprend également la chaîne de titre des terrains privés. Les principales données issues de ces documents ont toutefois été synthétisées dans des tableaux présentés dans le texte (tableaux 4.1 à 4.8). Le texte est par ailleurs illustré par de nombreuses figures (figures 1 à 37) qui ont pour leur part été insérées en annexe 6. Toutes les mesures furent mentionnées en mesures françaises (pieds et arpents). Le tableau de conversion des mesures inséré en annexe 1 permet de connaître leur correspondance en mesures métriques.

Rappelons finalement que les références bibliographiques des documents d'archives mentionnés dans le texte sont incluses dans la bibliographie, excepté celles relatives aux actes notariés et aux procès-verbaux qui sont présentées dans les tableaux de l'annexe 5. Aucune référence à ces derniers documents n'est faite dans le texte afin d'alléger ce dernier.

4.1 Organisation cadastrale et les différents cadastres

Différents cadastres furent utilisés à travers le temps pour identifier le parcellaire et rendre compte de son évolution. Ceux-ci sont au nombre de quatre. Il s'agit du terrier de l'île de Montréal (1666-ca 1867), du terrier du village de Saint-Henri (ca 1828-ca 1867), du cadastre de la paroisse de Montréal (ca 1867-ca 2000) et du cadastre rénové du Québec (ca 2000-Aujourd'hui). La figure 1 présente l'évolution générale du parcellaire du secteur à l'étude en illustrant l'ensemble de ces cadastres et des modifications (expropriations) y ayant été apportées.

À partir du moment où le Séminaire de Saint-Sulpice devient propriétaire de la seigneurie de l'île de Montréal en 1663, il a l'obligation, comme tous les autres seigneurs de la Nouvelle-France, d'ouvrir les terres de son territoire à la colonisation. À cette fin, les seigneurs découpent graduellement

¹ Afin d'alléger le texte, seul le terme « chemin Upper Lachine » sera utilisé afin de désigner l'actuelle rue Saint-Jacques.

le territoire de l'île situé en dehors du futur bourg en unités territoriales clairement délimitées nommées côtes (ou coteau). Chacune des côtes comprend un ensemble de 10 à 50 terres longues et étroites de 40 à 80 arpents de superficie comme c'est la pratique dans la vallée du Saint-Laurent sous le régime français et appelé indistinctement par les notaires « concessions » ou « habitations » (Beauregard, 1984). Un réseau routier hiérarchisé qui dessert les côtes en découle. Ce sont les chemins de côte (tel le chemin Upper Lachine) et les chemins de communication ou montées (tel le chemin Middle Lachine, actuelle rue Saint-Rémi)². Cette première organisation cadastrale de l'occupation du sol constitue la base, l'ossature de la trame urbaine encore aujourd'hui dans le secteur à l'étude en raison de la persistance des voies de circulation alors établies, soit des chemins Upper Lachine et Middle Lachine (actuelles rues Saint-Jacques et Saint-Rémi).

Suite à l'ouverture de premières côtes et à l'octroi de premières terres³, les Sulpiciens entreprennent la confection du *terrier de l'île de Montréal* en 1666 (Trudel, 1968). Ils y enregistrent les concessions de terre de manière à pouvoir dénombrer leurs droits seigneuriaux. Ce terrier constitue le premier cadastre, quoique rudimentaire, du territoire à l'étude⁴. Le registre proprement dit était accompagné d'un plan mis à jour périodiquement (Beauregard, 1984). Le plan « *Description générale de l'île de Montréal divisée par costes...* », produit en 1702 et attribué au sulpicien Vachon de Belmont, serait le premier document cartographique sur l'état du peuplement de l'île (figure 2 ; Trudel 1968). Plusieurs autres furent produits par la suite, notamment par Jean Péladeau en 1778 et André Jobin en 1834 (figures 3 et 4). Nous l'avons vu, le noyau villageois de Saint-Henri-des-Tanneries se développe le long du chemin Upper Lachine, à sa jonction avec le ruisseau Glen, sur trois grandes concessions agricoles octroyées par les Sulpiciens suite à la fondation de Ville Marie (1642), au cours du troisième quart du XVII^e siècle. Il s'agit des terres inscrites sous les nos 616, 617D et 618D du *terrier de l'île de Montréal*. Les terres 616 et 617D font partie du Coteau Saint-Pierre. La terre 618D constitue un fief, le Fief Saint-Augustin.

2 Les chemins de côtes sont les chemins de front qui desservent les habitants. Ce sont les voies les plus larges : 24 pieds entre deux fossés. Les chemins de communication (ou montées) permettent de communiquer d'une côte à l'autre. Ils mesurent dix-huit pieds sans fossé. Les chemins de communication ne sont pas toujours perpendiculaires aux chemins de côte, ils peuvent aussi se situer dans leur continuité.

3 En 1663, 95 terres sont concédées dans l'île, alors que 38 emplacements sont octroyés dans la nouvelle agglomération urbaine (Dechêne, 1988).

4 Avant 1860, le Québec ne possédait aucune organisation cadastrale. Il existait tout de même à cette époque un système de désignation des lots dans les fiefs et seigneuries. On retrouve cette désignation dans les papiers terriers, dressés à différents intervalles et sur la plupart des plans de seigneurie de cette époque. Malgré l'existence de ces cadastres rudimentaires, l'enregistrement des titres fonciers se faisait encore à l'époque par l'insinuation sur le nom des propriétaires et les propriétés désignés par les tenants et aboutissants. L'insinuation était un enregistrement par dépôt des actes qui devaient être rendus publics. De 1760 à 1830, début de la période de domination anglaise, l'insinuation est disparue et il ne s'est fait pratiquement pas d'enregistrement si ce n'est dans les greffes de notaires et les livres terriers des seigneurs. Les plans continuent d'indiquer les numéros de lots seigneuriaux (terrier). (source : BANQ)

Dans la suite du temps, la portion des grandes terres agricoles localisées en bordure du chemin Upper Lachine et à la jonction du ruisseau Glen sera graduellement morcelée en lots à bâtir et vendue à des particuliers. Ce lotissement devient particulièrement intense à compter de la seconde moitié du XVIII^e siècle. On assiste alors à la naissance du noyau villageois de Saint-Henri (figure 5). Dans ce nouveau cadre, les terrains privés localisés sur les terres n^{os} 616 et 617D composent la partie ouest du village naissant. Ils seront inscrits dans le *terrier du village St-Henry* (aussi dit des Tanneries), créé en 1817 par les Sulpiciens⁵, sous les numéros d'emplacement villageois 1 à 30 (figures 6 à 9). Les autres numéros d'emplacement de cette portion du village concernent le terrain de l'église (emplacement 31), certains terrains situés sur la côte Saint-Paul (sur les terres 619 à 621 du terrier de l'île de Montréal), dans la prolongation de la terre 617D (emplacements 33 à 38), ainsi que la portion restante de la terre 617D (3/4 sud) qui constitue encore une grande parcelle agricole (emplacement 32). À partir de ce moment, les nouvelles entrées concernant la terre 617D sont principalement faites dans le *terrier du village de St-Henry* (exception faite pour l'emplacement 32 qui correspond à la portion restante de la terre 617D), et non plus dans le terrier de l'île de Montréal ; le terrier de l'île de Montréal renvoie à ce second terrier. Soulignons ici que le plan du *terrier du village St-Henry*, produit en 1828 est représentatif de la réalité du village depuis 1823. Cette date marque en effet la fin du premier lotissement de la terre 617D.

Le morcèlement des terres/emplacements, et par la même occasion le développement du village, se poursuit et s'accélère au cours du XIX^e siècle. Dans le cadre de l'institution d'un cadastre officiel au Québec en 1860, les propriétés foncières de chaque division cadastrale (habituellement des paroisses, et lorsque trop grande des quartiers composant ces paroisses) font l'objet d'une nouvelle appellation (lot) et numérotation⁶. Un plan précis de chaque division cadastrale est également produit et déposé à compter de 1866. Dans le secteur à l'étude, qui se localise à la limite ouest de la paroisse de Montréal (district des Tanneries depuis 1799), les propriétés immobilières se voient octroyer les numéros de lots 1644 à 1675 et 1704 du cadastre de la paroisse de Montréal vers 1867. Ce cadastre, aussi appelé cadastre originaire, représente un cliché de l'époque à laquelle il a été produit (figures 10 et 11). Les modifications au parcellaire faites suite à sa création (morcèlement) y sont inscrites sous forme de partie(s) (ex : 1654-1, 1654-2, 1654-3 et 1654-4). Et, lorsqu'elles concernent l'élargissement des rues, donc le domaine public, elles ont aussi été enregistrées aux Registres des propriétés de la Ville de Montréal (figure 12) de même que sur les plans d'expropriation associés (figures 13 et 14).

5 L'année 1817 marque la division d'un lopin de terre aux Tanneries par les Sœurs Grises avec le Séminaire Saint-Sulpice (Archives des Sœurs Grises : G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695)

6 Les numéros de lot utilisés lors de la confection de ce cadastre deviendront les numéros officiels et seront désormais utilisés dans tout acte concernant ces lots. Une copie, certifiée par le commissaire des terres de la Couronne, de chaque plan et livre de renvoi sera déposée dans les bureaux d'enregistrement afin d'en donner l'accès au public (source : BAnQ).

Enfin, dans le cadre de la rénovation cadastrale du Québec qui a eu au cours des années 2000, et suivant les transformations du parcellaire, l'ensemble de l'espace à l'étude s'est vu octroyer les numéros de lots 4 140 444, 4 145 021 et 4 145 242 du cadastre rénové du Québec (figure 15). Mentionnons que ce nouveau cadastre visait, dans le territoire rénové, à inclure toutes les propriétés foncières, tant privées que publiques (dont les voies de circulation), sous un numéro d'identification unique à l'échelle du Québec. Compte tenu des nombreux morcèlements et remembrements que connurent les terrains situés dans l'aire d'étude dans le cadre de la construction de l'échangeur Turcot dans les années 1965-1967 (figure 14), plus aucune trace du cadastre originaire n'apparaît dans le cadastre rénové pour le secteur à l'étude.

4.2 Évolution historique des terrains

4.2.1 Terre n° 617D et le développement du village de Saint-Henri

4.2.1.1 Premiers moments d'occupation de la terre n° 617D (1671-1718)

À l'origine, le terrain à l'étude recoupe une grande terre du Coteau Saint-Pierre qui se situe à mi-chemin entre le Bourg de Ville-Marie et celui de Lachine et qui est desservi par le chemin Upper Lachine (figures 1, 3 et 4). Cette terre agricole fait 5 arpents de largeur par 20 arpents de profondeur et porte, nous l'avons vu, le numéro 617D au livre terrier de l'île de Montréal. Elle borde à l'est le fief Saint-Augustin, appartenant aux Pauvres de l'Hôtel-Dieu de Montréal et administré par les Dames Hospitalières de Saint-Joseph (terre 618D), sur lequel André David, Jean Dedieu et le maître-Tanneur Jean-Mouchère établiront une première tannerie en 1685⁷. Elle borde à l'ouest la terre agricole qui appartiendra au cours de l'histoire à la famille Turcot (terre 616). Les limites ouest et est de la terre 617D se localisent respectivement dans l'axe actuel des rues De Courcelles et Saint-Rémi. Sa limite sud correspond à la rivière Saint-Pierre, soit plus ou moins à l'axe actuel de la rue Saint-Ambroise, alors que sa limite nord se situe en haut de la falaise Saint-Jacques, dans l'axe actuel de la rue Sainte-Catherine Ouest. Elle est traversée, d'est en ouest, dans son quart nord, par le chemin Upper Lachine.

La terre 617D est concédée en 1671 par les seigneurs de l'île, le Séminaire de Saint-Sulpice de Paris⁸, à un dénommé Honoré Damy dit le Tourangeau, charpentier (tableau 4.1). Ce dernier s'engage en contrepartie à défricher et à cultiver une grande partie de cette terre dans les années qui suivent. La présence de bâtiments sur la terre est mentionnée pour la première fois dans l'acte notarié

7 La terre de David, Dedieu et Mouchère, qui fait 6 arpents de superficie, deviendra en 1706 la propriété exclusive de Charles Delaunay, père de Marie-Josephte et futur beau-père de Gabriel Lenoir dit Rolland (Perrier, 2000 : 55).

8 Gabriel Thubières de Levy de Queylus, prêtre, sulpicien, abbé de Loc-Dieu, membre de la Société Notre-Dame de Montréal, grand vicaire de l'archevêque de Rouen au Canada, fondateur et premier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, procède lui-même à l'octroi de la concession (Dictionnaire biographique du Canada).

Tableau 4.1 - Évolution du parcellaire et du cadre bâti du secteur à l'étude entre 1671 et 1718 – Terre n° 617D du terrier de l'île de Montréal

Terrier de l'île de Montréal (n° de concession)	Terrier du village (n° d'emplacement)	Cadastre (n° de lot)	Date	Dimensions (arpents)	Propriétaire	Cadre bâti/nombre d'occupants
N° 617D	N° 1 à 32, sauf 18	Lots 1644 à 1674	1671	5 x 20	Honoré Damy dit Tourangeau charpentier et sa femme Perrine Lapierre	Aucun
			1687		Honoré Damy dit Tourangeau charpentier et sa femme Perrine Lapierre	Cabane en coulice et un étable de pièce sur pièce « ensemble », un hangar de pieux et un ?
			1691		Héritiers Honoré Dasmy	
			1691	5 x 20	Pierre Louis Lecomte Dupré, marchand de Montréal (11/16e de la terre)	
			1692	5 x 20	Pierre Louis Lecomte Dupré, marchand de Montréal (totalité de la concession)	
			1694	5 x 20	François Charon, bourgeois, pour lui et ses confrères en la Maison de Charité [Frères Hospitaliers de l'Hôpital Général]	

En noir : Données provenant des actes notariés mentionnés dans l'étude de Lafleur de 1989 et/ou dans la présente étude

datant de juin 1687 et faisant l'objet d'une constitution de rente pour Tourangeau et sa femme, Perrine Lapierre. Il s'agit d'une cabane en coulisse et d'une étable de pièce sur pièce, adossée l'une à l'autre, et d'un hangar de pieux. La position de ces bâtiments est inconnue.

En 1691, suite au décès de Tourangeau, les 11/16^e de la terre sont vendues à Pierre Louis Lecomte Dupré, marchand demeurant à Montréal. Le reste de la terre (5/11^e), en possession des héritiers de Tourangeau, sera acquis par ce dernier l'année suivante. Ce dernier conservera son nouveau bien que quelques années seulement puisque l'Hôpital Général de Montréal s'en porte acquéreur en 1694. Cet hôpital est d'abord administré par les Frères hospitaliers de la Croix et de Saint-Joseph dits Frères Charon, puis à partir de 1747 par les Sœurs de la Charité de Montréal dites Sœurs Grises (Lahaise, 1980)⁹.

⁹ En 1688, les Sulpiciens accordent un terrain à François Charon de la Barre sur la pointe à Callière, afin que ce dernier puisse construire un « hôpital général », c'est-à-dire un hospice destiné aux personnes sans ressources (indigentes, abandonnées, esseulées, déviantes, etc.). L'année 1692, marque la fondation des Frères hospitaliers de la Croix et de Saint-Joseph dit les Frères Charon. Entre 1693 et 1697, François Charon de la Barre et la nouvelle communauté qu'il vient de fonder font construire un ensemble immobilier pour abriter leur œuvre. N'obtenant le statut officiel (épiscopal) de communauté religieuse qu'en 1723, et victime d'une mauvaise gestion financière, la petite communauté des Frères Charon périclité alors même qu'on en reconnaît l'existence. En 1747, Marguerite d'Youville, appuyée par la communauté qu'elle a fondée, les Sœurs de la Charité de Montréal ou Sœurs Grises, prend en charge l'hôpital général. Le transfert de responsabilité est confirmé en 1755, ce qui ouvre une période de grands renouveaux. L'hôpital sera incendié en 1765. Et de nombreuses autres afflictions touchant également une grande part de la population (guerre, papier-monnaie déprécié, inondation et Révolution française de 1789) les mettront dans une situation financière pénible. Diverses sources de revenus leur permettent de subsister tant bien que mal durant cette période, notamment les revenus de location de leurs terres (pacages) et de vente de la chaux, du sable et de la pierre. La terre du Coteau Saint-Pierre n'est qu'une des nombreuses terres possédées par les Sœurs Grises. Parmi leurs plus grands biens fonciers, on compte les terres de la Pointe-Saint-Charles, Chambly et Châteauquay (Lahaise, 1980).

Le morcellement de la terre 617D, communément appelé « domaine des Sœurs Grises », débute en 1718 avec la concession (sous forme d'emphytéose¹⁰) d'une vaste parcelle localisée au nord du chemin Upper Lachine (voir section 4.1.3). Ce ne sera toutefois qu'à compter du troisième quart du XVIII^e siècle (entre 1750-1768 vraisemblablement), que le développement de cette vaste terre agricole et des terres agricoles limitrophes (terres nos 616 et 618D) va s'opérer autour du chemin Upper Lachine pour donner naissant au village de Saint-Henri-des-Tanneries. Au terme du lotissement de leur terre (617D) en 1811, les Sœurs Grises conserveront de celle-ci environ 70 arpents de superficie (5 arpents de large par 14 arpents de profondeur), lesquels sont localisés au sud du chemin Upper Lachine (emplacement 32 ; lots 1674, 1675 et 1704). On retrouvera sur cette parcelle de terre agricole une à deux granges ainsi qu'une habitation selon l'époque. Elle sera morcelée suite à l'ouverture du canal Lachine situé immédiatement au sud, à partir du milieu du XIX^e siècle.

4.2.1.2 Lotissement de la terre n° 617D et le développement du village de Saint-Henri (1718-1861)

Nous l'avons vu, le lotissement du domaine des Sœurs Grises concerne les abords du chemin Upper Lachine qui traverse son quart nord d'est en ouest. C'est la bande de terrain située au nord de ce chemin qui sera concédée en premier, en 1718. Cette dernière sera lotie par son propriétaire à compter de 1795 (futurs emplacements 1 à 17 et lots 1644 à 1660)¹¹. La bande de terrain localisée au sud du chemin sera cependant lotie plus rapidement, principalement entre 1750/1768 et 1781 (futurs emplacements 19 à 30 ; lots 1661 à 1671 et la portion ouest du lot 1672)¹².

Le papier terrier dressé pour recenser les terres et leur propriétaire en 1781, aussi appelé *l'Aveu et dénombrement* de 1781 (Perrault, 1969), offre un portrait du hameau de tanneurs que l'on retrouve de part et d'autre du chemin Upper Lachine à cette époque (figure 5). Ce hameau comprend 16 emplacements. Onze sont occupés par des familles et cinq sont en désert. Les propriétaires occupant possèdent au moins une maison et la majorité une tannerie. Le hameau compte en effet douze maisons, neuf tanneries, dix écuries, deux granges, une étable et cinq jardins. Ces bâtiments et aménagements sont répartis comme suit : 1) la terre 616 accueille deux maisons, une tannerie,

10 Emphytéose : droit réel de jouissance sur le bien d'autrui, accordé par un bail de longue durée (10-100 ans) moyennant paiement d'une redevance modique (définition inspirée du Code civil du Québec)

11 Les lots 1659 et 1660 (emplacements 16 et 17) recourent cependant aussi la terre 616.

12 L'acte de vente le plus ancien recensé pour l'espace situé au sud du chemin Upper Lachine date de 1768 et concerne les lots 1661 et 1662 (emplacement 19) (voir Lafleur, 1989 : 181). Cet acte notarié mentionne également qu'à cette époque les lots 1663 et 1664 sont également occupés. Les autres actes notariés recensés indiquent que la vente des lots 1663 à 1673 fut faite en 1810-1811 et en 1844. Le recensement de 1781 indique toutefois que les lots 1661 à 1671 et la portion ouest du lot 1672 étaient tous bâtis et occupés lors de sa production. Il semble donc que la vente de ces terrains fut réalisée ou ensaisinée plusieurs années après l'établissement de leurs occupants. En ce qui a trait aux deux autres parcelles de terrain, soit la portion est du lot 1672 (emplacement 30) et le lot 1673 (emplacement 31 ; terrain de la chapelle-école), ils furent respectivement vendus en 1844 et 1811 selon les actes notariés recensés.

une grange, une étable et un jardin au sud du chemin (emplacement 18) ; 2) la terre 617D accueille sept maisons, cinq tanneries, six écuries, une grange et trois jardins au sud du chemin (emplacements 19 à 29 ; lots 1661 à 1672) de même qu'une maison, une tannerie, une écurie et un jardin au nord du chemin (emplacements 1 à 17 ; lots 1644 à 1660), et ; 3) la terre 618D accueille trois maisons, deux tanneries et deux écuries.

Au début du XIX^e siècle, le développement d'une petite communauté, avec sa chapelle-école (1810), ses habitations, ses petits commerçants et ses artisans, mène à la création d'un village plus vaste : Saint-Henri-des-Tanneries. Un portrait de ce village peut être fait en 1825-1831. Le recensement de 1825 indique que le village compte alors 466 personnes (137 hommes, 207 femmes et 226 enfants), réparties dans 79 familles et dans 66 maisons (Perrault, 1977). Sur les 161 travailleurs recensés (121 hommes, 14 femmes et 26 apprentis), 102 vivent des métiers du cuir. On y compte 16 tanneurs, 17 tanneurs-cordonniers, 11 tanneurs-selliers, 31 cordonniers, 25 selliers, un menuisier et sellier ainsi qu'un cordonnier et sellier. Les travaux de Johann Burgess (1986) indiquent que, de 1781 à 1831, le développement du village s'effectue surtout par subdivision des emplacements existants (figures 5 à 9). Peu de nouveaux terrains sont en effet vendus par les propriétaires des grandes terres agricoles. Ces terrains, au nombre de treize, sont situés sur le fief Saint-Augustin (terre 618) et vendus entre 1825 et 1827. Et, dans le secteur à l'étude, aucune subdivision des emplacements existants ne se fera après 1823, et ce, jusqu'à la fin du XIX^e siècle (figure 10). Le recensement de 1831 (dépouillé par Burgess, 1986) indique que le village comporte alors 82 emplacements et 94 maisons, ce qui signifie que certains terrains comptent plus d'une maison. Ainsi, de 1781 à 1831, soit au cours d'une période de 50 ans, le nombre d'emplacements du village est passé de 18 à 82, alors que le nombre de maisons est passé de 13 à 94.

La construction (1821-25), puis l'agrandissement du canal Lachine (1846), ainsi que l'avènement du chemin de fer (Montréal-Lachine en 1847 et Grand Tronc en 1853) ont influencé le développement de Saint-Henri en stimulant son développement industriel et urbain. Le lieu initial du développement du village, le secteur des tanneries, devient alors périphérique, notamment avec l'apparition de rues transversales à la grand-route sur les terres de Philippe Turcot (Giasson, 2002). Le recensement de 1852 indique, si l'on exclut les apprentis, que le nombre de tanneur, de sellier et de cordonnier passe respectivement à 4, 2 et 148 (Lauzon et Ruelland, 1985). Les différences aussi marquées entre 1825 et 1852 indiquent de profonds changements au niveau du travail. La plupart des travailleurs du cuir travaillant maintenant dans des manufactures, et non plus de façon artisanale dans leur atelier situés sur leur propriété. Il faut cependant attendre 1859 avant l'établissement de la première industrie sur le territoire de la future ville de Saint-Henri. Cette industrie, la tannerie Moseley & Ricker, s'établit au sud du village de Saint-Augustin, au point de rencontre du canal et du chemin de

fer du Grand Tronc. La présence de cette industrie a pour effet de relancer l'activité de tannage : de quatre tanneurs en 1852, le nombre augmente à douze en 1861 puis à dix-sept en 1871 (Lauzon et Ruelland, 1985). Mais il ne faut pas se leurrer. En 1861, il n'existe plus de tannerie artisanale à Saint-Henri des Tanneries. Par conséquent, ces tanneurs ne pratiquent plus leur métier de façon artisanale, mais bien de façon industrielle, à l'aide de machines et de procédés à la fine pointe des technologies de l'époque. Au début de la seconde moitié du XIX^e siècle, le village est en pleine expansion. De 1852 à 1861, la population passe de 600 à 1 943 personnes (Lauzon et Ruelland, 1985). Lors de la création de la ville de Saint-Henri en 1875, elle sera de 2 500 (Giasson, 2002).

4.2.2 Développement du village de Saint-Henri sur la terre n° 617D - Flanc nord du chemin Upper Lachine (1718-1968/1969)

4.2.2.1 Occupation et morcellement du flanc nord du chemin Upper Lachine (1718-1823)

En 1718, tout l'espace situé au nord du chemin Upper Lachine fut concédé (concession sous forme d'emphytéose) par les Frères Charon au maître cordonnier Charles Pinardeau (figure 5 ; tableau 4.2). Cette parcelle de terrain occupe tout le quart nord de la terre 617D et fait 5 arpents de largeur par 5 arpents de profondeur. Du sud au nord, elle recoupe le pied de la Falaise Saint-Jacques, son talus et une partie de son plateau.

En 1720, la jouissance de la terre est récupérée par Les Frères Hospitaliers grâce à un échange et le terrain est vendu au marchand tanneur Gabriel Lenoir dit Rolland. L'acte de vente ne fait alors pas mention de la présence d'un cadre bâti. Il semble donc que le maître cordonnier Pinardeau n'ait pas installé son atelier ou encore une tannerie sur la propriété qu'il eut en sa possession pendant environ 2 ans. L'acte de vente mentionne que l'acquéreur dit connaître très bien les lieux « *pour en estre desja en possession et en estre voisin* ». Gabriel Lenoir dit Rolland vivait et travaillait en effet depuis 1706 sur le terrain adjacent (terre 618) avec Charles Delaunay, son futur beau-père (1714). Ce n'est qu'à l'âge de 32 ans et avec l'aide financière de son beau-père et ancien employeur que Gabriel décide de s'établir à son propre compte, sur la terre voisine. Gabriel et son épouse Marie-Josephte Delaunay, mariés en 1714, auront quatre fils et deux filles entre 1720 et 1736 : [Louis-] Gabriel-fils, Nicolas, Jean-Baptiste et Pierre qui seront tous tanneurs, Marie-Josephte - fille qui se mariera au tanneur Joseph Barré et Marie Claire qui se mariera à Nicolas Poirier (banque de données Nos Origines).

Tableau 4.2 - Évolution du parcellaire et du cadre bâti du secteur à l'étude entre 1718 et 1808 – Parcelle de la terre n° 617D du terrier de l'île de Montréal située au nord du chemin Upper Lachine, soit le vaste terrain du fondateur Gabriel Lenoir dit Roland (emplacements n°s 1 à 17 ; lots 1644 à 1660)

Date	Dimensions (arpents)	Propriétaire	Cadre bâti/nombre d'occupants
1718	5 x ?	Charles Pinardeau, maître cordonnier	
1720	5 x ?	Gabriel Lenoir dit Rolland, marchand tanneur	
1751		Marie-Joseph Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir dit Roland	
1762		Jean-Baptiste Lenoir Rolland, fils de Marie-Joseph Delaunay et Gabriel Lenoir dit Rolland, tanneur, demeurant avec elle	Tannerie, un moulin à tan et [maison]
1768		Marie-Joseph Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir dit Roland	Maison
1778	5 x 5	Jean-Baptiste Rolland, fils de Nicolas Lenoir Rolland, maître tanneur demeurant au dit lieu	Maison de bois, tannerie
1781	5 x 10	Jean Baptiste Roland	Maison, tannerie, écurie et jardin
1790	5 x 5	Jean-Baptiste Lenoir Rolland, fils de Nicolas Lenoir Rolland, maître tanneur	Maison en bois, tannerie (62' x 28'), moulin, écurie, hangar clos tout à l'entour en branches et autres clotures, avec environ trois arpents en deserts et le reste en fardoche
1798		Jean-Baptiste Lenoir Rolland	Construction d'une nouvelle maison en bois de pièce sur pièce de 24' x 35' à l'emplacement de la vieille maison [probablement celle de 1720]

En noir : Données provenant des actes notariés mentionnés dans l'étude de Lafleur de 1989 et/ou dans la présente étude

En bleu : Données provenant du recensement de 1781.

À la mort de Gabriel Rolland en 1751 (banque de données Nos Origines), sa femme, Marie-Joseph Delaunay, hérite de ses biens. Les recherches en archives n'ont pas permis de recenser l'inventaire des biens après décès et le testament relatif à cette succession. Il y a tout de même lieu de croire que Gabriel avait depuis longtemps installé sa maison et sa tannerie sur le terrain puisqu'il l'avait acquis dans ce but trente ans plutôt.

En 1762, Marie-Joseph Delaunay transmet tous ses droits sur ses biens hérités de son défunt mari à son fils demeurant avec elle, le tanneur Jean-Baptiste Lenoir. L'acte de cession et d'abandon entre vifs produit à cette occasion mentionne la présence d'une tannerie et d'un moulin à tan sur le terrain. La maison mentionnée dans les actes ultérieurs n'est cependant pas citée. La localisation de ces bâtiments n'est pas non plus précisée, mais il y a tout lieu de croire qu'ils se situent quelque part sur les futurs lots 1649 à 1651 (emplacements 8 à 9) si l'on se base sur les informations contenues dans les actes de vente ultérieurs notamment. Il est aussi plausible de croire que ces bâtiments furent construits peu après l'achat du terrain par Gabriel en 1720, soit 42 ans plus tôt.

Jean-Baptiste Lenoir dit Roland rend la propriété à sa mère en 1768, probablement parce qu'il acquiert à ce moment deux terrains situés au sud du chemin Upper Lachine (emplacements 22 et 23 ; lots 1665 et 1666)¹³. La maison présente sur le terrain est mentionnée pour la première fois dans l'acte notarié produit pour cette rétrocession de droits successifs.

En 1778, Marie-Joseph Delaunay transmet tous ses biens à son petit-fils demeurant avec elle, le maître tanneur Jean-Baptiste Lenoir Rolland dit Leblond (fils de Nicolas Lenoir dit Rolland). Les biens qui lui sont légués correspondent à « *un morceau de terre scitué auxdites tanneries de 5 arpents ou environ de frond sur 5 arpents de profondeur [...] avec une maison de bois y compris la tannerie construit dessus [...] cède aussi les ustensiles de ladite tannerie tels qu'ils sont actuellement un cheval une charette avec ses roues une [?] tous ses meubles meublants ustenciles generalement quelconques ainsi que le tout comporte* ». Outre ces bâtiments, le terrain accueillait également une écurie et un jardin selon le recensement de 1781 (Perrault, 1969). Un inventaire des biens de Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland est produit en 1790, suite au décès de sa femme Marie-Louise Marly. Ce dernier précise que la propriété accueille, outre les bâtiments précédemment mentionnés, un moulin [à tan] et un hangar. Il précise également que la tannerie fait 62 pieds par 28 pieds, que les bâtiments sont « *clos tout à l'entour en branches et autres clotures* » et que le terrain comprend « *environ trois arpents en deserts [friche] et le reste en fardoche [broussailles]* ».

Jean-Baptiste Rolland procède au lotissement de son vaste terrain à compter de 1795 (tableau 4.3). Au terme de cette subdivision, en 1814, cette bande de terre comprendra 17 emplacements (1 à 17) et lots (1644 à 1660) (figures 6 à 10)¹⁴. Il conservera toutefois les emplacements 6 et 7 (l'essentiel du lot 1644 et les lots 1648 et 1657) pour son usage personnel jusqu'en 1823, où il les transmet à ses héritiers.

Entre temps, en 1798, Jean-Baptiste passe un marché de construction pour faire ériger une nouvelle maison pour remplacer l'ancienne demeure devant être démolie. Le bâtiment doit être fait de pièces sur pièces et faire 24 pieds par 35 pieds. Les fondations de l'ancienne demeure peuvent être réutilisées par l'entrepreneur dans la construction du solage de la nouvelle maison s'il juge qu'elles sont en bon état. La nouvelle demeure aurait donc été construite à l'emplacement de l'ancienne. Son emplacement se situerait sur n'importe lequel des futurs emplacements encore en possession

13 Aucun acte de vente des lots 1665 et 1666 (emplacements 22 et 23) à Jean-Baptiste Lenoir dit Roland et à son frère François n'a été recensé. Le recensement 1781 indique toutefois que ces terrains étaient bâtis et occupés par ces derniers bien avant cette date. Il est possible que, tout comme les lots 1661 et 1662 (emplacement 19), ces terrains aient été occupés à partir de 1768.

14 Les lots 1659 et 1660 (emplacements 16 et 17) recourent cependant aussi la terre 616.

de Jean-Baptiste Lenoir, à savoir les emplacements 1 à 7 et 10 à 13 (lots 1644 à 1648, 1652 à 1655 et 1657). Le terrain regroupant les futurs emplacements situés à l'est (nos 1 à 7 ; lots 1644 à 1648) nous apparaît le plus susceptible à cet égard puisqu'il est traversé par le ruisseau Glen, recoupe un espace plat beaucoup plus vaste qu'ailleurs et se situe moins loin de l'habitation et de la tannerie du beau-père du fondateur Gabriel Lenoir, Charles Delaunay. Pour les mêmes raisons, ce terrain est aussi plus susceptible d'avoir accueilli les autres bâtiments et aménagements recensés sur l'ancienne propriété de Gabriel Lenoir, à savoir la tannerie (62' x 28'), le moulin à tan, l'écurie, le hangar et le jardin. Les plus prometteuses des futures parcelles de ce terrain pour l'emplacement de la tannerie seraient sans conteste les emplacements 6 et 7 (l'essentiel du lot 1644 et lot 1648) puisqu'ils sont traversés par le ruisseau Glen. Le fait que Jean-Baptiste conserve uniquement ces terrains jusqu'à sa mort en 1823 tend à confirmer l'hypothèse.

En ce qui a trait au lotissement du vaste terrain constituant autrefois la propriété du fondateur Gabriel Lenoir par son petit-fils Jean-Baptiste Rolland, soulignons d'abord qu'une bonne partie des nouveaux emplacements sont acquis par les membres de la famille Lenoir dit Rolland, nommément Joseph Rolland dit Lenoir, Michel Lenoir dit Roland, Marguerite Lenoir dit Rolland [François-Xavier Desève] et Marie Lenoir dit Rolland [John McKercher] (voir tableau 4.3). Plusieurs de ces nouveaux propriétaires et leurs successeurs pratiqueront l'un et/ou l'autre des métiers du cuir (tanneurs, cordonniers et/ou selliers).

Précisons également que la plupart des nouveaux emplacements vendus tiennent devant le chemin Upper Lachine, vont « jusqu'à la crête du Coteau » et font environ un arpent de profondeur, rarement plus. Les quatre arpents de profondeur restants de la grande propriété, soit la portion nord des emplacements 6 et 7 (portion nord du lot 1644 et lot 1657), sont situés en haut de la crête, sur le plateau. Le tableau 4.3 présente la chronologie de vente de chacun de ces emplacements et précise l'existence ou non de bâtiments à ce moment. Il est probable qu'aucun de ces bâtiments ne correspond à ceux construits par le fondateur Gabriel Lenoir vers 1720 ; l'ancienne maison[tannerie] vraisemblablement présente sur l'emplacement 7 (lot 1648) ayant été démolie suite à l'érection d'une nouvelle sur l'emplacement 9 (lot 1651) en 1798. Quoi qu'il en soit, il est plausible de croire, sur la base des données historiques récoltées, que l'espace occupé par les terrains à l'étude (emplacements 10 à 13 ; lots 1652 à 1655) fit parti de la portion de la vaste propriété du fondateur Gabriel Lenoir étant en fîche ou en broussailles en 1790 et ne fut pas utilisée/fréquentée intensément avant son lotissement au début du XIX^e siècle. L'occupation des terrains à l'étude s'étalerait donc sur une période d'environ 160 ans, allant de 1808 à 1968/1969 environ ; la date de 1968/1960 marquant l'expropriation des terrains pour la construction de l'échangeur Turcot.

Tableau 4.3 - Chronologie du lotissement du vaste terrain du fondateur Gabriel Lenoir dit Roland entre 1795 et 1823 - Emplacements n^{os} 1 à 17 du terrier du village de Saint-Henri

Date	Emplacement (lot)	Acquéreur	Cadre bâti existant lors de la vente
1795	8 (1649)	Jean-Baptiste Turcot	
	8 (1650)	Paul Leduc	Maison, tannerie et écurie
	9 (1651)	Jean-Baptiste Lenoir dit Leblond tanneur	Maison en bois avec boutique de tanneur (allonge en 1799)
	14 (1656)	Bazile Vincent	
	15 (1658)	Étienne Larrivée, tanneur	
	16 (1660)	Étienne Larrivée ?, tanneur	
1799	17 (1659)	Étienne Larrivée, tanneur	
1808	10 (1652)	Joseph Roland, tanneur-sellier	
	11 (1653)	Joseph Roland, tanneur-sellier	Maison et tannerie [érigée en 1808 ou avant]
	12 (1654)	John McKercher, bourgeois	
1809*	13 (1655)	Marie Josette Larivée	Maison [érigée en 1808 ou avant]*
1811	2 et 3 (1645)	Paul Lefèbvre	Maison et écurie
	4 (1646)	Amable Caselais	
	5 (1647)	Nicolas Saint-Denis	
1814	1 (1644)	Michel Roland, cordonnier	
1823	7 (1648 et 1657)	François Desève, cordonnier-tanneur	Maison (31' x 20'), grange et étable
1823 ?	6 (1644)	Enfants mineurs de J.B. Lenoir	?

* L'occupation de l'emplacement 13 (lot 1655) date vraisemblablement d'avant 1809, puisqu'il s'y trouve une maison depuis au moins 1808.

4.2.2.2 Occupation du lot 1652 (1808-1969)

En 1808, les lots 1652 et 1653 (emplacements 10 et 11) sont vendus par Jean-Baptiste Rolland au tanneur et sellier Joseph Lenoir dit Rolland qui est son neveu et le fils de Joseph Lenoir (tableau 4.4). Une maison et d'autres bâtiments (tannerie et allonge) sont alors présents sur le lot 1653 (emplacement 11). Le lot 1652 (emplacement 10), qui est vacant, est acquis par le tanneur Hugues Lenoir, fils de Jean-Baptiste Lenoir en 1816. Ce dernier conservera la propriété jusqu'en 1854. Il n'est alors plus tanneur, mais bourgeois. C'est le sellier François Gaudreau qui achète la propriété. S'y trouvent alors une maison en bois, une écurie et une remise. Il est plausible de croire que ces bâtiments furent construits suite à la prise de possession du terrain par Hugues Lenoir en 1816 bien qu'aucun acte notarié antérieur n'en fait mention. La maison en bois est représentée en façade du lot sur les plans de Adams 1820 et de Perrault de 1847 (figures 16 et 17). Cette maison et les dépendances qui l'accompagnent sont illustrées sur les plans de Sitwell de 1869 et de Rielle de 1876 (figures 18 à 19). Mentionnons qu'il est possible que Lenoir et Gaudreau aient aménagé leur atelier (tannerie et sellerie) dans la maison.

Tableau 4.4 - Évolution du parcellaire et du cadre bâti du secteur à l'étude entre 1808 et 1970 – Emplacement n° 10 du terrier du village de Saint-Henri et lot 1652 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal

Date	Dimensions	Propriétaire	Cadre bâti/nombre d'occupants
1808	1/2 x 2 1/2 arpents [lots 1652 et 1653]	Joseph Lenoir dit Rolland, tanneur et sellier [fils de Joseph Lenoir]	Maison et bâtiments (tannerie selon le résumé de l'acte notarié de Lafleur, 1989) [sur le lot 1653]
1816	1/4 d'arpent par autant qu'il peut y en avoir [lot 1652]	Hugues Lenoir [fils de Jean-Baptiste Lenoir, tanneur en 1816 et bourgeois en 1854]	
1825		Hugues Lenoir	6 personnes, dont 2 ayant moins de 18 ans
1828		Hugues Rolland	
1842-1846	40 pieds x ?	Hugues Rolland	
1854		François Gaudreau, sellier	Maison en bois, écurie et remise
1876		Madeleine Lenoir dit Rolland, veuve de François Gaudreau	
1879	5733 pieds de superficie mesure française	Hermine Lachaine épouse de Hormidas Coty (Caty), menuisier	Maison en bois, hangars et autres bâtisses. Des locataires occupent la maison [unité à logements]
1879	5733 pieds de superficie mesure française	Jean-Bapstiste Cazelais, marchand épicier	Maison en bois, hangars et autres bâtisses. Présence de « Groceries, wines and liquors » au 107-108 St Henry (Lovell, 1879-1880)
1902		Héritiers de feu Jean-Baptiste Cazelais	Bâtisses. Des locataires occupent la maison (Lovell, 1895, 1902 et 1910)
1919	La moitié indivise d'un emplacement	Albina Cazelais (<i>et al.</i>), épouse de Joseph Raoul Coucineau, marchand quincaillier	Maison en bois et autres dépendances. Des locataires occupent la maison (Lovell, 1920)
1925	40 x 136/148 pieds ; 5733 pieds carrés de superficie	Paul Henrichon, tailleur	Bâtisses. Le propriétaire ainsi que des locataires occupent la maison (Lovell, 1930 et 1940)
1945	40 x 136/158 pieds ; 5733 pieds carrés de superficie	Ercole Orsini	Bâtisses et dépendances. Le propriétaire et des locataires occupent la maison (Lovell, 1945, 1950 et 1955)
1955		John Orsini, contremaître et Emilio Orsini, expéditeur	Au moins un des deux propriétaires et des locataires occupe la maison (Lovell, 1960 et 1965)
1969		Ministère de la Voirie	Démolition du cadre bâti pour la construction de l'échangeur Turcot

En noir : Données provenant des actes notariés mentionnés dans l'étude de Lafleur de 1989 et/ou dans la présente étude

En bleu : Données provenant des recensements de 1781 et 1825.

En vert : Données provenant des plans issus du Livre terrier du village de Saint-Henri et datés de ca 1828 et de ca 1842-1846. Seul le nom le plus précis indiqué sur l'un des deux plans fut retenu.

Au décès du sellier François Gaudreau en 1876, sa femme, Madeleine Lenoir dit Rolland, hérite de la propriété. L'acte notarié rédigé à l'occasion ne fait pas mention des bâtiments. La propriété est acquise par Hermine Lachaine, épouse du menuisier Hormidas Coty (Caty), en 1879. Il est alors fait mention de la présence d'une maison en bois, de hangars et d'autres bâtisses. La maison est représentée sur le plan de Hopkins de 1879 (figure 20). Elle semble correspondre à celle représentée sur les plans précédents et doit donc être à la demeure construite vers 1816. Des locataires l'occupent. Il semble donc qu'elle fut transformée en unités à logement.

Au cours de l'année 1879, le marchand épicier Jean-Baptiste Cazalais devient propriétaire des lieux et de la maison en bois, du hangar et des autres bâtisses qui s'y trouvent. Il aménage alors son épicerie dans la maison (Lovell, 1879-1880). Puis, un peu avant 1895, la demeure, qui compte alors quatre unités locatives, est à nouveau occupée par des locataires (Lovell, 1895). Suite au décès de l'épicier Cazalais en 1902, la propriété est transférée à ces héritiers. En 1919 et 1925, le terrain, qui comporte toujours une maison en bois et des dépendances, est successivement acquis par un regroupement de personnes, dont l'épouse du marchand quincaillier Joseph Raoul Coucineau, puis par le tailleur Paul Henrichon qui le gardera en sa possession jusqu'en 1945. Au cours de cette période, la maison est occupée par des locataires ainsi que par le propriétaire Henrichon (Lovell 1902, 1910, 1920, 1930, 1940 et 1945). Les plans de Goad de 1890 et de 1913, de Pinsoneault de 1907 et de l'Underwriters de 1926 illustrent l'emplacement de la maison en bois en façade du chemin et des dépendances dans la cour arrière de la propriété (figures 21 à 24). Ils illustrent également la présence d'un passage couvert sur le flanc ouest de la maison. Selon ces représentations, la demeure est semblable à celle représentée sur les plans précédents et doit donc toujours correspondre à la maison construite vers 1816.

La photographie aérienne de 1947, le plan de l'Underwriters de 1961 et le plan d'expropriation de 1965 témoignent d'un changement majeur au niveau du cadre bâti entre 1926 et 1947 (figures 14, 25 et 26). Au cours de cette période, l'ancien cadre bâti fait place à un édifice à logements (trois unités) de deux étages recouvert d'un revêtement en brique et doté d'une cave. La construction de cet édifice est réalisée par le propriétaire Paul Henrichon ou son successeur en 1945, Ercole Orsini. Les derniers propriétaires de l'endroit seront le contremaître John Orsini et l'expéditeur Emilio Orsini. Ils deviendront propriétaires en 1955 et le resteront jusqu'en 1969, où ils seront expropriés pour les travaux du MTQ. Entre 1945 et 1969, les propriétaires qui se succèdent et divers locataires occuperont le nouvel édifice à logement (Lovell, 1950, 1955, 1960 et 1965).

En somme, le lot 1652 sera occupé de 1808 à 1969. Au cours de cette période, deux générations de bâtiments s'y succéderont. La première génération (1816-1926/1947) est associée à une maison en bois localisée en façade du lot et aux dépendances situées à l'arrière (écurie et remise en 1816-1879 ; hangars et autres bâtisses en 1879-1926/1947 et passage couvert sur le flanc ouest de la maison en 1879/1890 -1926/1947) (figures 16 à 24). Elle fut notamment occupée par la famille des différents propriétaires, soit du tanneur Hugues Lenoir (1816 à 1854), du sellier François Gaudreau (1854 à 1876), du marchand épicier Jean-Baptiste Cazalais de (1879-1895) et du tailleur Paul Henrichon (1925-1945). L'épicier Cazalais aménagera son épicerie dans la maison (1879-1895) et il en fut probablement de même pour l'atelier (tannerie et sellerie) des propriétaires antérieurs¹⁵. La seconde génération de cadre bâti (1926/1947-1969) concerne un édifice à logements (trois unités) de deux étages, recouvert d'un revêtement en brique et doté d'une cave, érigé légèrement en retrait du chemin (figures 14, 25 et 26). Les différents propriétaires du terrain, nommément le tailleur Paul Henrichon (1926-1947) des membres de la famille Orsini (1945-1969), et divers locataires occuperont le nouvel édifice à logement jusqu'en 1969, où il sera détruit pour la construction de l'échangeur Turcot.

4.2.2.3 Occupation du lot 1653 (1808-1968)

En 1808, les lots 1652 et 1653 (emplacements 10 et 11) sont vendus par Jean-Baptiste Rolland au tanneur et sellier Joseph Lenoir dit Rolland qui est son neveu et le fils de Joseph Lenoir (tableau 4.5). Une maison et d'autres bâtiments se trouvent déjà sur le lot 1653. Il est plausible de croire que ces bâtiments furent construits quelque temps avant la signature de l'acte de vente puisque le terrain appartient alors au père du futur propriétaire. Lors de la vente du lot 1652 (emplacement 10) à Hugues Lenoir en 1816, il est précisé que le lot 1653 présente, outre la maison, une tannerie et une allonge. L'inventaire du bien de Joseph Lenoir dit Rolland, datant de 1818, nous renseigne davantage sur la propriété. La maison compte 2 étages : l'un en pierre, l'autre en bois. La tannerie est située dans la maison. Quelques objets se rapportant à son métier sont aussi mentionnés, tels : 18 bois de sellette, 3 sellettes, 3 brides, une grande cuve à tan¹⁶ et une chaudière.

Joseph Lenoir dit Rolland vend la propriété à son frère, le sellier Charles Lenoir dit Roland, en 1824. Il est mentionné dans l'acte de vente la présence d'une maison en bois. Il s'agit de la maison de 1808, possédant un étage en pierre et l'autre en bois, comme l'indiquent les actes notariés suivants. En 1831, le marchand tanneur Joseph Mallet achète la propriété. On y retrouve, outre la maison à

15 Les actes de vente et les aveux dénombrement dissocient habituellement « maison » et « tannerie » dans leur description pour souligner la fonction du cadre bâti, ce qui fait en sorte que nous les considérons comme étant deux constructions différentes. La plupart du temps cependant, il s'agit dans les faits de maison-tannerie, aussi appelé maison-atelier, comme le précise certains inventaires après décès (notamment Lafleur, 1989 : 258 et 266).

16 On notera que les termes « cuve » et « bassin » employés dans les actes notariés pour désigner les récipients de trempage réfèrent à leur usage (cuve à tan, bassin ... à chaux), et non à leur morphologie.

Tableau 4.5 - Évolution du parcellaire et du cadre bâti du secteur à l'étude entre 1808 et 1970 – Emplacement n° 11 du terrier du village de Saint-Henri et lot 1653 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal

Date	Dimensions	Propriétaire	Cadre bâti/nombre d'occupants
1808	1/2 x 2 1/2 arpents [lots 1652 et 1653]	Joseph Lenoir dit Rolland, tanneur et sellier [fils de Joseph Lenoir]	Maison et bâtiments (tannerie selon le résumé de l'acte notarié de Lafleur, 1989)
1816	1/4 d'arpent par autant qu'il peut y en avoir [lot 1653]	Joseph Lenoir dit Rolland, tanneur et sellier [fils de Joseph Lenoir]	Maison, tannerie et allonge
1818	45 pieds sur la profondeur qu'il y a jusqu'à la crête du Coteau	Joseph Lenoir dit Rolland, tanneur et sellier [fils de Joseph Lenoir]	Maison à 2 étages (un en pierre/ un en bois)
1824	45 pieds sur la profondeur qu'il y a jusqu'à la crête du Coteau	Charles Lenoir dit Roland, frère de Joseph Lenoir dit Rolland [et fils de Joseph Lenoir], sellier	Maison en bois
1825		Chs [Charles] Lenoir Rolland	8 personnes, dont 3 ayant moins de 18 ans
1828		Chs [Charles] Rolland	
1831	45 pieds sur la profondeur qu'il y a jusqu'à la crête du Coteau	Joseph Mallet, marchand tanneur	Maison à 2 étages (un en pierre converti en boutique de tanneur/ un en bois), hangar, écurie et ? ; compris dans la vente un bassin, une chaudière en cuivre et ses murailles, quatre cuves de bois qui se trouvent dans la dite boutique
1832	45 pieds sur la profondeur qu'il y a jusqu'à la crête du Coteau	Antoine Prudhommes, tanneur.	Maison à 2 étages (un en pierre converti en boutique de tanneur/ un en bois), hangar, remise et écurie ; compris dans la vente un bassin, une chaudière en cuivre et ses murailles, trois cuves de bois qui se trouvent dans la dite boutique
1837	45 pieds sur la profondeur qu'il y a jusqu'à la crête du Coteau	Félix Gougeon, tanneur	Maison à 2 étages (un en pierre converti en boutique de tanneur/ un en bois), hangar, écurie et ? ; compris dans la vente un bassin, une chaudière en cuivre et ses murailles, quatre cuves de bois qui se trouvent dans la dite boutique
1842-1846	45 pieds x ?	Félix Goujon	
1876-1882		Félix Gougeon, fils de Félix Gougeon, épicier (Claire Desève, veuve de Félix Gougeon père, usufruitière de la propriété)	
1882		Félix Gougeon, fils de Félix Gougeon, épicier (Claire Desève, veuve de Félix Gougeon père, usufruitière de la propriété)	Maison lambrissée en brique et autres bâtisses. La maison est occupée par la propriétaire et des locataires (Lovell, 1895)
1902		Félix Gougeon (fils de feu Claire Desève), commis-voyageur	
1902	45 pieds sur une profondeur irrégulière donnant 7804 pieds	Olivier Tessier, commis voyageur	Maison à deux étages lambrissée en briques, remises, écuries et autres bâtisses.
1902	45 pieds sur une profondeur irrégulière donnant 7804 pieds	Félix Gougeon (fils de feu Claire Desève), commis-voyageur	

Date	Dimensions	Propriétaire	Cadre bâti/nombre d'occupants
1903	45 pieds sur une profondeur irrégulière donnant 7804 pieds	Joseph Victor et Jean-Baptiste Décarie, manufacturiers de Notre-Dame-de-Grâce, société Joseph Décarie et fils	Maison à deux étages lambrissée en brique et autres bâtisses.
1903	45 pieds sur une profondeur irrégulière donnant 7804 pieds	Francois Thérien, mécanicien	Maison et dépendances. La maison est occupée par le propriétaire et des locataires (Lovell, 1910). Le bâtiment identifié par le numéro 2309 est occupé par le garage « Therien & Frère » (Lovelle, 1910)
1911	45 pieds sur une profondeur irrégulière donnant 7804 pieds	Dominique Couple (Domenico Coppola), journalier	Maison et autres dépendances.
1915	45 pieds sur une profondeur irrégulière donnant 7804 pieds	Albert Johnson, médecin	Maisons et autres bâtisses
1915	45 pieds sur une profondeur irrégulière donnant 7804 pieds	Dominico Coppola	Des locataires occupent la maison (Lovell, 1920)
1921	45 pieds sur une profondeur irrégulière donnant 7804 pieds	Leah Rudner, femme de Aron Simminovitch, manufacturier	Maisons et autres bâtisses
1923	45 pieds x 185 pieds	Arthémise Desibaits veuve de M. Delphis Trempe	Maisons et bâtisses
1923	45 pieds x 185 pieds	Leah Rudner, femme de Aron Simminovitch, manufacturier	Maisons et dépendances
1924	45 pieds x 185 pieds	Leah Rudner, femme de Aron Simminovitch, manufacturier	Bâtiment (érigé par Leah Rudner). Des locataires occupèrent le bâtiment (Lovell, 1924)
1926		Maurice Shulman, Benjamin Shulman and Samuel A. Shulman, tous trois avocats de la ville de Montréal	Des locataires occupent le bâtiment (Lovell, 1930 et 1940). Le Restaurant Roland occupe le premier étage (Lovell, 1940)
1944		Lezopoldo Cesari	
1968		Sa Majesté la Reine Élisabeth II aux droits de la Province de Québec	

En noir : Données provenant des actes notariés mentionnés dans l'étude de Lafleur de 1989 et/ou dans la présente étude

En bleu : Données provenant des recensements de 1781 et 1825.

En vert : Données provenant des plans issus du Livre terrier du village de Saint-Henri et datés de ca 1828 et de ca 1842-1846. Seul le nom le plus précis indiqué sur l'un des deux plans fut retenu.

2 étages, un hangar, une écurie et une remise. La vente comprend aussi le bassin, la chaudière en cuivre et ses murailles et les quatre cuves de bois qui se trouvent dans la « boutique de tanneur » situé au premier étage de la maison. Il est fait sensiblement la même description de ces biens lorsque la propriété passe aux mains du tanneur Antoine Prudhommes en 1832, puis du tanneur Félix Gougeon en 1837. . En 1832, on ne retrouve cependant que trois cuves dans l'atelier. Une partie des bâtiments recensés sur le lot 1653 apparaissent sur les plans de 1820 et de 1847 (figures 16 et 17). La maison-tannerie mentionnée à compter de 1808 est située en façade du terrain, l'allonge mentionnée en 1816 borde son flanc est et est en bois et les dépendances mentionnées à compter de 1831 (un hangar, une écurie et une remise) sont situées à l'arrière (non représentées sur les plans anciens).

Félix Gougeon cessera d'être tanneur avant 1866. Un acte notarié (acte de vente du lot 1664) datant de cette année-là, fait alors mention qu'il était devenu marchand-épiciers (Arkéos, 2020a).

Suite au décès de Gougeon, la propriété est transférée à son épouse Claire Desève en 1876. L'acte notarié relatif à cette succession n'a pas été retrouvé. Le document notarié subséquent produit en 1882¹⁷, indique que le terrain accueille alors une maison lambrissée en brique de [deux étages selon l'acte notarié de 1902] et autres bâtisses [dont remises et écuries selon l'acte notarié de 1902]. En examinant les plans de 1869 à 1926 (figures 18 à 24), on constate que la maison ne correspond pas réellement à un nouveau bâtiment puisqu'il occupe le même carré que la demeure de 1808, incluant son allonge. Il est donc plausible de croire que le second étage en bois de la maison ainsi que son allonge en bois furent revêtue de brique quelque part entre 1847 et 1869. Les actes notariés ultérieurs et les plans anciens indiquent de plus que l'ancien cadre bâti ne sera remplacé qu'en 1926.

La propriété passe entre temps dans les mains de plusieurs propriétaires suite au décès de Claire Desève en 1902. Son fils, le commis voyageur Félix Gougeon, en prend d'abord possession. La même année, il la vend à un autre commis voyageur, Olivier Tessier, qui lui revend à son tour. La propriété est vendue en 1903 aux manufacturiers Joseph Victor et Jean-Baptiste Décarie, puis au mécanicien François Thérien. La propriété est acquise en 1911 par le journalier Dominique Couple (*Domenico Coppola*). Ce dernier la revend au médecin Albert Johnson en 1915 et lui rachète l'année même. Au cours de cette période, la maison est occupée par les propriétaires successifs et des locataires et, entre 1903 et 1911, en partie par le garage « Therien & Frère » (Lovell, 1895, 1910 et 1920).

17 Il s'agit d'un contrat d'obligation de paiement que Félix Gougeon, alors épiciers, passe envers le manufacturier de brique Joseph Décarie pour le prêt de « *la somme de 150 piastres* ». L'emplacement 1653 sert de sureté de paiement (hypothèque).

En 1921, la propriété est acquise par Leah Rudner. Cette dernière la revend à Arthémise Desibaits en 1923, qui lui revend la même année. Rudner fait construire en 1926 de nouveaux bâtiments, dont un édifice à logement en brique de deux étages, dépourvu de cave et comprenant quatre unités à logement. Ces nouvelles bâtisses sont visibles sur la photographie aérienne de 1947 ainsi que sur les plans de 1961 et 1965 (figures 14, 24 à 26). Les avocats Maurice Shulman, Benjamin Shulman and Samuel A. Shulman les acquièrent en 1926, puis les vendent à Lezopoldo Cesari en 1944. Ce dernier en restera propriétaire jusqu'à l'expropriation du terrain pour la construction de l'échangeur Turcot en 1968. Soulignons que de 1923 à 1968, seuls des locataires occuperont l'édifice à logement (Lovell 1924, 1930 et 1940). Un restaurant, le Restaurant Roland, occupera aussi le premier étage de l'édifice autour des années 1940 (Lovell, 1940).

En somme, le lot 1653 sera occupé de 1808 à 1968. Au cours de cette période, deux générations de bâtiments s'y succéderont. La première génération (1808-1926) correspond à une maison[-tannerie] de deux étages (1^{er} étage en pierre accueillant la tannerie, 2^e étage en bois) localisée en façade du terrain, à l'allonge (1816) bordant son flanc est et aux dépendances situées à l'arrière (hangar, écurie et remise en 1831, 1832 et 1837) (figures 18 à 24). Le second étage en bois de la maison ainsi que son allonge en bois furent revêtue de brique quelque part entre 1847 et 1869. Ces biens seront la propriété successive : du tanneur et sellier Joseph Lenoir dit Rolland (1808-1824), du sellier Charles Lenoir dit Roland (1824-1831), du marchand tanneur Joseph Mallet (1831-1832), du tanneur Antoine Prudhommes (1832-1837), du tanneur Félix Gougeon (1837-1879), de ses héritiers (1879-1903), du mécanicien François Thérien (1903-1911) et du journalier Domenico Coppola (1911-1920). Au cours de cette période, la maison est essentiellement occupée par les propriétaires successifs et, à compter de 1879, en partie par des locataires. Entre 1903 et 1911, le mécanicien François Thérien établira également son garage, le garage « Therien & Frère », sur la propriété. La seconde génération de bâtiments (1926-1969) comprend un édifice à logement en brique de deux étages, dépourvu de cave et des dépendances (figures 14, 25 et 26). Seuls des locataires occuperont l'édifice qui compte quatre unités à logement. Autour des années 1940, un restaurant, le Restaurant Roland, occupera aussi le premier étage de l'édifice.

4.2.2.4 Occupation du lot 1654 (1808-1969)

Mentionnons en préambule que le lot 1654 (emplacement 12) sera subdivisé en 1903 en quatre longues parties d'égale superficie, chacune ayant front sur le chemin Upper Lachine (lots 1654-1, 1654-2, 1654-3 et 1654-4). Cette subdivision prend toutefois sa source en 1862, dans le cadre d'une succession.

Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland vend en 1808 le lot 1654 (emplacements 12) au mari de sa fille Marie-Louise, John McKercher qui est bourgeois et surintendant des chemins de la cité de Montréal (tableau 4.6). John McKercher décède en 1854. Sa femme, Marie-Louise Lenoir, devient alors propriétaire des lieux. Puis, à compter de 1862 jusqu'en 1882-1912, se sera autour de leurs héritiers. Ces derniers posséderont un ou deux des quatre quarts indivis ou divis de la propriété (1654-1, 1654-2, 1654-3 et 1654-4). Parmi les propriétaires de cette période ont compte : un tailleur de cuir, un aubergiste, un notaire, un comptable, deux marchands de chaussures et des bourgeois. Certaines de ces personnes seront propriétaires pendant une longue période. La partie 1 du lot 1654 sera en possession du marchand et fabricant de chaussures Jean-Louis Peltier de 1883 à 1926, puis de la Cité de Montréal jusqu'en 1969. La partie 2 du lot sera, de 1863 à 1912, en possession de la Succession de Charles McKercher. Les parties 3 et 4 du lot seront en possession de Geneviève McKercher, fille du marchand de chaussures Donald McKercher, de 1881 à 1906. Après plusieurs changements de propriétaire pour les parties 2 à 4 du lot 1654, entre 1906-1912 et 1958, le ministère de la Voirie prendra possession du terrain en 1968 ou 1969.

Les actes notariés passés à compter de 1876 sont les premiers à faire mention d'informations sur le cadre bâti du lot 1654. On apprend dans ces actes notariés que le terrain est occupé par une maison en bois et d'autres bâtiments de 1876 jusqu'en 1903 au moins. Il s'agit probablement des bâtiments que John McKercher fit construire pour sa famille peu après l'acquisition du terrain en 1808. La maison et les autres bâtiments apparaissent respectivement, sur les plans produits entre 1820 et 1907, sur la portion avant des parties 1 et 4 du lot 1654 (figures 16 à 22). La maison prend place en façade de la partie 1 du lot 1654. Elle est occupée en 1895 par le *St. Henri Hotel* (Lovell, 1895). Les dépendances se localisent sur la partie 4 du lot.

À partir de 1903, les actes notariés sont plus précis concernant l'évolution du cadre bâti en raison, notamment, de la subdivision du lot en quatre parties (1654-1, 1654-2, 1654-3 et 1654-4). Aucune mention n'est cependant faite sur le cadre bâti pour la partie 1 du lot 1654 entre 1903 et 1968-1969, date de l'expropriation des lieux pour la construction de l'échangeur Turcot en 1968-1969. Les illustrations anciennes indiquent que cette portion de terrain est vacante de 1913 à 1965 (figures 14, 23 à 26). La maison présente sur cette parcelle de terrain depuis 1808 environ a donc été démolie entre 1907 et 1913, soit après la subdivision du lot en parties en 1903.

En ce qui a trait à la partie 2 du lot 1654, un acte notarié datant de 1916 précise qu'elle est toujours vacante, ce que confirme le plan de Goad de 1913 (figure 23). Les actes notariés suivants (1940, 1953, 1954 et 1958) mentionnent la présence d'une maison (ou d'un bâtiment) sur ce terrain. Ce bâtiment, est illustré sur la photographie aérienne de 1947 ainsi que sur les plans de 1926 à 1965

Tableau 4.6 - Évolution du parcellaire et du cadre bâti du secteur à l'étude entre 1808 et 1970 – Emplacement n° 12 du terrier du village de Saint-Henri et lot 1654 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal

Date	Dimensions	Propriétaire	Cadre bâti/nombre d'occupants
1808	1/2 x 2,5 arpents	John McKercher, bourgeois [et surintendant des chemins de la cité de Montréal], mari de Marie-Louise Lenoir dit Rolland, arrière-petite-fille de Gabriel Lenoir dit Rolland	Sans bâtiment
1825		Jn [John] McKercher	7 personnes, dont 2 ayant moins de 18 ans
1828		John McKercher	
1842-1846	90 pieds x ?	McKercher	
1854		Marie-Louise Lenoir veuve de John McKercher	
1862		Donald McKercher, marchand de chaussures (1/4) ; Charles McKercher, aubergiste (1/4) ; Jane McKercher, veuve de Joseph St Denis bourgeois de Sainte-Claire (1/4) ; John Angus McKercher, bourgeois (1/4)	
1863		Donald McKercher, marchand de chaussures (1/4) ; Dame Jane McKercher, veuve de Joseph St Denis bourgeois de Sainte-Claire (1/4) ; John Angus McKercher, bourgeois (1/4) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (1/4)	
1866		Donald McKercher, marchand de chaussures (2/4) ; John Angus McKercher, bourgeois (1/4) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (1/4)	
1876	1/2 arpent sur toute la profondeur jusqu'à la crête de la côte	Donald McKercher, marchand de chaussures (3/4) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (1/4)	Maison en bois et autres bâtiments
1879	1/2 x 2,5 arpents	David McKercher, tailleur de cuir ; Geneviève McKercher, fille majeure de Donald ; Jean-Baptiste McKercher, marchand de chaussures (3/4), tous les trois héritiers de Donald McKercher, possèdent chacun 1/3 indivis des 3/4 indivis du lot, soit 1/4 chacun ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (1/4)	Maison en bois et autres bâtisses
1881	1/2 x 2,5 arpents	Geneviève McKercher fille majeure de Donald (2/4) ; Jean-Baptiste McKercher, marchand de chaussures (1/4) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (1/4)	Maison et autres bâtisses
1882		Geneviève McKercher fille majeure de Donald (2/4) ; Narcisse Perodeau notaire (1/4) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (1/4)	Maison en bois et autres bâtisses
1883		Geneviève McKercher fille majeure de Donald (2/4) ; Jean-Louis Peltier, marchand et fabricant de chaussures (1/4) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (1/4)	Maison en bois et autres bâtisses
1886		Félix McKercher comptable de la ville de Saint-Henri (2/4) ; Jean-Louis Peltier, marchand et fabricant de chaussures (1/4) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (1/4)	Maison en bois et autres bâtisses
1888		Geneviève McKercher (2/4) ; Jean-Louis Peltier, marchand et fabricant de chaussures (1/4) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (1/4)	Maison en bois et autres bâtisses
1889		Geneviève McKercher (2/4) ; Jean-Louis Peltier, marchand et fabricant de chaussures (1/4) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (1/4)	Maison est occupée par le St. Henri Hotel (Lovell, 1895)

Date	Dimensions	Propriétaire	Cadre bâti/nombre d'occupants
1903	Subdivision du lot en 4 parties	Jean-Louis Peltier (partie 1) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (partie 2) ; Geneviève McKercher (parties 3 et 4)	
1906		Jean-Louis Peltier (partie 1) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (partie 2) ; Joseph D. Latour (parties 3 et 4)	
1906		Jean-Louis Peltier (partie 1) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (partie 2) ; James William Latour (parties 3 et 4)	Sans bâtiment sur les lots 1654-3 et 1654-4
1907		Jean-Louis Peltier (partie 1) ; Succession de Charles McKercher, aubergiste (partie 2) ; Succession de James William Stewart (parties 3 et 4)	
1912	Chaque partie fait 24 x 175-187 pieds de profondeur	Jean-Louis Peltier (partie 1) ; Alfred Noiseux, notaire (partie 2) ; Dame Albina Leblanc, épouse de Moïse Henrichon (parties 3 et 4)	Droit de passage du lot 1652-2 sur le lot 1654-1 ; Sans bâtiment sur le lot 1654-4
1916		Jean-Louis Peltier (partie 1) ; Moïse Henrichon secrétaire de la Commission Scolaire de Saint-Henri (partie 2) ; Dame Albina Leblanc, épouse de Moïse Henrichon (parties 3 et 4)	Lot 1654-2 vacant ; Bâtiment sur lots 1654-3 et 1654-4 occupés par propriétaire et des locataires (Lovell, 1920)
1926		Cité de Montréal (partie 1) ; Moïse Henrichon secrétaire de la Commission Scolaire de Saint-Henri (partie 2) ; Dame Albina Leblanc, épouse de Moïse Henrichon (parties 3 et 4)	
1940		Cité de Montréal (partie 1) ; Paul Henrichon tailleur, et Charles Henrichon gérant (parties 2 à 4)	Bâtiment(s) sur lot 1654-2 occupé par des locataires ; Maison (deux unités de logement) sur les lots 1654-3 et 1654-4 occupée par propriétaire et un locataire (Lovell, 1930, 1940 et 1950).
1953		Cité de Montréal (partie 1) ; Simone Lussier, épouse de Lucien Auger épiciier (partie 2) ; Eugénie Henrichon, épouse de Émile Bélanger, caissier (parties 3 et 4)	Bâtiment(s) sur lot 1654-2
1954		Cité de Montréal (partie 1) ; Angelo Staffieri employé civil, et Francesco Cristiano bourgeois (partie 2) ; Eugénie Henrichon, épouse de Émile Bélanger, caissier (parties 3 et 4)	Maison (deux unités de logement) sur le lot 1654-2 occupé par des locataires (Lovell, 1955) ; Maison (deux unités de logement) sur les lots 1654-3 et 1654-4 occupée par le propriétaire et un locataire (Lovell, 1955)
1958		Cité de Montréal (partie 1) ; Francesco Cristiano bourgeois (partie 2) ; Paul Henrichon tailleur, et Charles Henrichon gérant (parties 3 et 4)	Maison (deux unités de logement) sur le lot 1654-2 occupé par le propriétaire et un locataire (Lovell, 1960 et 1965) ; Maison (deux unités de logement) sur les lots 1654-3 et 1654-4 occupée par le propriétaire et un locataire (Lovell, 1960 et 1965)
1969		Ministère de la Voirie	

En noir : Données provenant des actes notariés mentionnés dans l'étude de Lafleur de 1989 et/ou dans la présente étude

En bleu : Données provenant des recensements de 1781 et 1825.

En vert : Données provenant des plans issus du Livre terrier du village de Saint-Henri et datées de ca 1828 et de ca 1842-1846. Seul le nom le plus précis indiqué sur l'un des deux plans fut retenu.

(figures 14 et 24 à 26). Il fut donc construit entre 1916 et 1926. Il s'agit d'un édifice en bois lambrissé de brique et dépourvu de cave qui comprenait deux étages et deux unités à logement. Ces logements étaient occupés par des locataires (Lovell, 1940 et 1955) et, à compter de 1958, par le nouveau propriétaire, le bourgeois Francesco Cristiano (Lovell, 1960 et 1965).

En ce qui concerne les parties 3 et 4 du lot 1654, un acte notarié datant de 1906 précise qu'elles sont vacantes à cette date. Les anciennes dépendances présentes sur la partie 4 ont donc été démolies entre 1890 et 1906, fort probablement après la subdivision du lot en parties en 1903. Un acte notarié datant de 1912 mentionne que la partie 4 du lot est toujours sans bâtiment à cette date. Aucune mention n'est cependant faite sur l'absence ou la présence d'un cadre bâti sur la partie 3. Les actes notariés suivants (1940, 1954 et 1958) mentionnent l'existence d'une maison sur les lots 1654-3 et 1654-4. Les plans de 1913 à 1965 de même que la photographie aérienne de 1947 situent ce bâtiment et ses dépendances sur la partie 3 du lot (figure 14 et 23 à 26). Ces bâtiments furent donc construits entre 1906 et 1913. La maison correspond à un édifice en bois recouvert de pierre en façade et de brique sur les côtés et à l'arrière et dépourvu de cave qui comprend deux étages et deux unités à logement. Ces logements furent occupés par des locataires de même que par les propriétaires, nommément Dame Albina Leblanc et le tailleur Paul Henrichon (Lovell, 1920, 1930, 1940 et 1950, 1955, 1960 et 1965). Tous les bâtiments du lot 1654 furent démolis suite à l'expropriation du terrain en 1968-1969 pour la construction de l'échangeur Turcot.

En somme, le lot 1654 sera occupé de 1808 à 1969. Au cours de cette période, deux générations de bâtiments s'y succéderont. La première génération (1808-1903/1913) prend place en façade du terrain, sur ces parties 1 et 4 (figures 16 à 22). Il s'agit d'une maison en bois (partie 1 ; 1808-1907/1913) et des dépendances (partie 4 ; 1808-1903/1907). Ces bâtiments seront la propriété (utilisés ?) de la famille de John McKercher, bourgeois et surintendant des chemins de la cité de Montréal (1808-1862), puis par les héritiers de Charles McKercher (1862-1912). À compter des années 1890 (1895), voire avant, la maison sera occupée par le *St. Henri Hotel*. La seconde génération de bâtiments (1906/1926-1969) prend place en retrait du terrain, sur ces parties 2 et 3 (figures 14 et 22 à 26). Il s'agit de deux édifices à logement contigus, recouverts en dure (brique et pierre) et dépourvus de cave. Le premier est construit en 1916-1926 (partie 2), le second en 1906-1913 (partie 3). Ils furent occupés par des locataires de même que par certains de leurs propriétaires, nommément le bourgeois Francesco Cristiano et le tailleur Paul Henrichon.

4.2.2.5 Occupation du lot 1655 (avant 1808 -1969)

C'est en 1809 que Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland vend le lot 1655. L'acquéreur est Josephthe (Marie-Josette) Larrivée, veuve du tanneur Louis Barré et nouvelle épouse de Hypolite La Bonté (tableau 4.7). L'année précédente, cette dernière avait contracté une hypothèque envers Antoine Brousseau. L'acte notarié rédigé à cette occasion fait mention de la présence d'une maison en bois sur l'emplacement hypothéqué, soit sur le lot 1655. Il semble donc qu'une demeure fut construite sur le terrain quelque temps avant la signature de l'acte de vente. Sa présence n'est cependant pas mentionnée dans ce dernier document. Nous considérerons tout de même que l'occupation de l'emplacement 13 débute en 1808 ou avant, soit entre 1795 et 1808. L'année 1795 marque le début du lotissement de la grande propriété de Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland, les emplacements situés plus à l'ouest ayant été concédés en 1795.

En 1815, la propriété passe aux mains de Marie-J. Abraham dit Courville, nouvellement marié au cordonnier Gabriel Lenoir dit Rolland qui est le frère de Jean-Baptiste Lenoir-fils. L'acte de vente indique la présence d'une maison en bois sur le terrain et précise qu'elle est faite de pièces sur pièces et dotée d'un solage de pierres. À une date inconnue comprise entre 1815 et 1825, le mari de Marie-J. Abraham dit Courville, Gabriel Lenoir dit Rolland, devint le propriétaire du terrain ; c'est du moins ce qu'indiquent le recensement de 1825 (Perrault, 1977) ainsi que les plans du terrier du village de Saint-Henri produits entre ca 1828 et 1842-1846 (ci-après mentionné ca 1844) (figures 6 à 9).

Dans la suite du temps, la propriété est acquise par Toussaint Lenoir dit Rolland, vraisemblablement l'un des arrière-arrière-petits-fils du fondateur Gabriel Lenoir dit Rolland. L'acte notarié relatant cette acquisition n'a pas été retracé. Seul un document datant de 1879 et concernant des cessions de rentes qui affectent plusieurs lots du secteur, sans plus de détails sur les éléments qui les composent, fait foi de cette acquisition. Toussaint Lenoir s'est donc porté acquéreur de l'emplacement quelque part entre ca 1844 et 1879. Le rôle spécial de cotisation pour l'égout collecteur établi en 1890 nous apprend que ce dernier est commerçant et toujours propriétaire des lieux cette année-là. Un jugement rendu en 1897, nous apprend par ailleurs qu'entre 1890 et 1897, Toussaint Lenoir vend la propriété à Angélique Lapierre, veuve de feu l'honorable Charles Séraphin Rodier, sénateur et manufacturier. Aucun acte notarié recensant cette acquisition ne fut retrouvé.

En somme, les informations sur le cadre bâti issu des actes notariés sont donc absentes entre 1809 et 1897. Les plans anciens indiquent toutefois que la maison de pièces sur pièces de 1808 se localise en façade de la portion est du lot 1655. Elle est représentée sur les plans produits en 1820 et 1847 (figures 16 et 17). Les plans de 1869 et 1876 indiquent également que deux nouvelles maisons

Tableau 4.7 - Évolution du parcellaire et du cadre bâti du secteur à l'étude entre 1808 et 1970 – Emplacement n° 13 du terrier du village de Saint-Henri et lot 1655 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal

Date	Dimensions	Propriétaire	Cadre bâti/nombre d'occupants
1808		Hypothèque d'un emplacement à Marie-Josette Larrivée [veuve de Louis Gabriel Barré, tanneur] envers Antoine Brousseau	Maison en bois
1809	54 pieds sur la profondeur qu'il y a jusqu'à la crête du Coteau	Josephthe Larrivée, épouse de Hypolite La Bonté	
1815	3 perches sur la profondeur menant en haut du Coteau	Marie-J. Abraham dit Courville, épouse de Gabriel Lenoir dit Rolland, petit-fils de Gabriel Lenoir dit Rolland, cordonnier	Maison de pièce sur pièce assis sur un solage de pierre
1825		Gabriel Lenoir dit Rolland [cordonnier et mari de M.J. Abraham dit Courville]	8 personnes, dont 6 ayant moins de 18 ans
1828		G. Rolland	
1842-1846	54 pieds x ?	Gabriel Rolland	
Avant 1879		Toussaint Lenoir dit Rolland, arrière-arrière-petit-fils de Gabriel Lenoir dit Rolland	
Avant 1897		Angélique Lapierre veuve de feu l'honorable Charles Séraphin Rodier sénateur et manufacturier	Des locataires occupent les bâtiments, dont un charretier et un forgeron (Lovell, 1895)
1897	55 pieds x 3/4 d'arpent	Hormidas Laporte, marchand	Bâtisses
1898		Appolinaire Archambault, notaire	Bâtisses
1898	Expropriation d'une bande de terre pour élargir la rue Saint-Jacques	Cité Saint-Henri	« en conséquence (le vendeur) s'oblige de démolir la maison de bois en totalité et les parties expropriées de la maison de brique [...] pour l'élargissement de la rue Saint Jacques [...] que les matériaux resteront la propriété du vendeur [...] »
1898		Victor Décarie entrepreneur de la cité Saint-Henri et Jean-Baptiste Décarie briquetier au Coteau Saint-Pierre	« les acquéreurs devront livrer immédiatement la partie expropriée [...] et démolir entièrement la bâtisse en bois ».
1907		Hubert Lamarre comptable, curateur à la faillite de Victor Décarie et Jean-Baptiste Décarie tous deux manufacturiers de brique	Des locataires occupent les bâtiments, dont un charretier et un forgeron (Lovell, 1902)
1908		Procul Leveillé, maître forgeron	Le nouveau propriétaire, locataire depuis au moins 1902, y avait certainement un atelier de forge (Lovell, 1910)
1920		William Albert Brodie, forgeron	Maison et atelier de forge. L'ancien propriétaire, locataire depuis au moins 1902, occupa la maison et utilisa l'atelier de forge jusqu'à la vente de la propriété (Lovell, 1920). Le nouveau propriétaire, également forgeron, dû également faire de même.
1925		Marie Hebert, veuve de Procul Leveillé	Maison et atelier de forge. Le fils de la veuve, Roméo Léveillé, occupa la maison et utilisa l'atelier de forge (Lovell, 1930 et 1940)
1950		B. & N. Accessoires Electriques, société enregistrée représentée par M. Paul Boucher	Maison en bois lambrissée en brique, à deux étages, contenant un atelier de forge et un logement. L'atelier est occupé par la compagnie B & N et le logement est occupé par un locataire (Lovell, 1955)
1959	63 x 187-198 pieds	Claire Larochelle, veuve de Collins Guévremont, et Georges Plante, comptable	Maison en bois lambrissée en brique, à deux étages, contenant un atelier de forge et un logement. L'atelier est occupé par la compagnie Auto Trim Seat Covers et le logement est occupé par un locataire (Lovell, 1960 et 1965)
1969		Ministère de la Voirie	

En noir : Données provenant des actes notariés mentionnés dans l'étude de Lafleur de 1989 et/ou dans la présente étude

En bleu : Données provenant des recensements de 1781 et 1825.

En vert : Données provenant des plans issus du Livre terrier du village de Saint-Henri et datées de ca 1828 et de ca 1842-1846. Seul le nom le plus précis indiqué sur l'un des deux plans fut retenu.

en bois, une petite (à l'est) et une de plus grande ampleur (à l'ouest), sont érigées en façade du lot 1655 entre 1847 et 1869 (figure 18). Un espace compris entre les deux bâtiments principaux permet alors d'avoir accès à la cour arrière où se localisent des bâtiments secondaires. Dans la suite du temps, entre 1876 et 1879, la petite maison en bois sis dans la portion est du terrain est remplacée par une maison plus imposante recouverte en brique, comme le démontre les plans de 1879 et 1890 (figures 20 et 21).

Entre 1897 et 1907, la propriété passe successivement aux mains du marchand Hormidas Laporte, du notaire Appolinaire Archambault, de l'entrepreneur Victor Décarie et du briquetier Jean-Baptiste Décarie, puis du curateur de la faillite de ces derniers, le comptable Hubert Lamarre. Il est fait uniquement mention dans les actes de vente produits en 1897 et 1898 de la présence de « bâtisses », sans plus de précision à leur égard. En 1898, une petite bande de terrain située en devanture ouest du terrain sera amputée de la propriété pour les besoins de l'élargissement du chemin Upper Lachine. L'acte d'expropriation mentionne au sujet de ces « bâtisses » qu'il s'agit entre autres de la grande maison en bois de 1847-1869 et de la maison en briques de 1876-1879 respectivement présentes en devanture ouest et est du terrain. Parmi les bâtiments présents, l'un ou plusieurs d'entre eux sont vraisemblablement utilisés comme atelier de forge et de charretier. On sait en effet que parmi les locataires des bâtiments en 1895 et 1902, on compte un charretier et un forgeron (Lovell, 1895 et 1902).

L'élargissement du chemin Upper Lachine nécessite par ailleurs la démolition de la maison en bois de 1847-1869 et la démolition partielle de la maison en briques de 1876-1879. Les plans de 1907 et de 1913 (figures 22 et 23) indiquent cependant que tous les bâtiments présents sur le terrain seront entièrement démolis entre 1898 et 1907 pour faire place à de nouvelles constructions localisées en retrait du chemin. Ces nouvelles constructions sont illustrées sur les plans de 1913 à 1965 de même que sur la photographie aérienne de 1947 (figures 14 et 23 à 26). Le bâtiment principal nouvellement construit correspond à un édifice de deux étages en bois lambrissé de brique et dépourvu de cave. Les nouvelles constructions sont vraisemblablement érigées par l'ancien locataire (en 1902) et forgeron Procul Léveillé qui achète la propriété, probablement encore vacante, en 1908. Le bâtiment principal sera occupé au premier étage par un atelier de forge et de charretier et au second étage par le logement de la famille Léveillé. Cette famille occupera la propriété jusqu'en 1920 au moins, moment où le forgeron William Albert l'acquerra. Le nouveau propriétaire dut donc aussi occuper la maison et utiliser l'atelier de forge comme son prédécesseur. La propriété est rachetée en 1925 par la veuve du forgeron Procul Léveillé, Marie Hebert. Leur fils, Roméo Léveillé, et sa famille occuperont alors la maison et utilisera l'atelier de forge (Lovell, 1930 et 1940) jusqu'à

la vente de la propriété en 1950, où elle est acquise par la société *B. & N. Accessoires Electriques* (figures 27 à 30). En 1959, elle est vendue à Claire Larochelle et au comptable Georges Plante. De 1950 jusqu'à l'expropriation du terrain pour la construction de l'échangeur Turcot en 1969, l'atelier sera successivement occupé par la compagnie B & N, puis par la compagnie *Auto Trim Seat Covers*, alors que le logement sera occupé par un locataire (Lovell, 1955, 1960 et 1965). Entre temps, en 1928, une bande du terrain avait été retranchée dans sa portion avant pour l'élargissement du chemin (Registres des propriétés de la Ville de Montréal ; figure 12).

En somme, le lot 1655 (emplacement 13) sera occupé de 1795-1808 à 1969. Au cours de cette période, quatre générations de bâtiments s'y succéderont. La première génération (1795-1808 -1847/1869) comprend une maison en bois faite de pièces sur pièces et dotée d'un solage de pierres érigée en façade est du terrain entre 1795 et 1808 (figures 16 et 17). La seconde génération de bâtiments comprend deux maisons en bois érigées en façade du terrain, une petite à l'est et une plus grande à l'ouest, de même que des bâtiments secondaires recensés à l'arrière de ces habitations à compter de 1869 (figures 18 et 19). En 1876-1879, la petite maison en bois est remplacée par une maison plus imposante recouverte en brique. Cette dernière et les nouveaux bâtiments secondaires qui l'accompagnent à l'arrière constituent la troisième génération de bâtiments (1876/1879-1898/1907) (figures 20 et 21). De 1795/1808 à 1890/1897, la propriété sera successivement occupée par la famille des différents propriétaires, à savoir celle de Joseph Larrivée et du cordonnier Gabriel Lenoir dit Rolland (1795/1808-ca 1844/1879) et du commerçant Toussaint Lenoir dit Rolland (ca 1844/1879 - 1890/1897). Il est probable que l'un ou l'autre des bâtiments fut utilisé comme atelier de cordonnerie. Puis, à compter des années 1890, voire avant, elle sera occupée par des locataires, dont un charretier et un forgeron. Ainsi, parmi les bâtiments présents à cette époque, l'un est vraisemblablement utilisé comme atelier de forge. La quatrième génération de bâtiments (1907/1913-1969) prend place en retrait du chemin nouvellement élargi vers 1898 (figures 14 et 23 à 26). Il s'agit d'un bâtiment principal et quelques petites dépendances. Le bâtiment principal correspond à un édifice de deux étages, recouvert de brique et dépourvu de cave, qui contient un atelier de forge (probablement situé au 1^{er} étage) et un logement (probablement situé au 2^e étage). De 1908 à 1950, l'atelier et le logement seront successivement occupés par les forgerons Procul Léveillé, William Albert et Roméo Léveillé. Par la suite, l'atelier sera occupé par la compagnie B & N, puis par la compagnie *Auto Trim Seat Covers*, alors que le logement sera occupé par un locataire.

4.2.3 Le développement du village de Saint-Henri sur la terre n° 617D - Flanc sud du chemin Upper Lachine (1768-1970)

La bande de terrain située au sud du chemin Upper Lachine recoupe le ruisseau Glen et la prairie à l'origine mis en culture. Elle fut morcelée et vendue par les Sœurs Grises, principalement entre 1768 et 1781 (emplacements 19 à 30 ; lots 1661 à 1671 et la portion ouest du lot 1672) (figures 5 à 11). Précisons à ce sujet que l'acte de vente le plus ancien recensé dans ce secteur date de 1768 et concerne les lots 1661 et 1662 (voir Lafleur, 1989 : 181). Les autres actes notariés recensés et plans anciens indiquent que la vente des lots 1663 à 1671 et de la portion ouest du lot 1672 fut faite par les Sœurs Grises en 1810-1811. Le recensement de 1781 indique toutefois que ces lots étaient tous bâtis et occupés lors de sa production. Il semble donc que la vente de ces terrains fut réalisée ou ensaisinée plusieurs années après l'établissement de leurs premiers occupants. En ce qui a trait aux deux autres parcelles de terrain situées au sud du chemin, soit la portion est du lot 1672 (emplacement 30) et le lot 1673 (emplacement 31 ; terrain de la chapelle-école), ils furent respectivement vendus en 1844 et 1811 selon les actes notariés recensés.

Comme seule la devanture des lots 1666 à 1668 fut partiellement documentée lors de notre intervention et qu'aucun vestige immobilier en lien avec l'occupation ancienne de ces terrains ne fut mis au jour, il nous est apparu inopportun de présenter l'évolution de leur cadre bâti. Le lecteur intéressé trouvera dans les chaînes de titre produites par Patrimoine Experts (à venir) ces éléments d'informations (1666 : 1812-1929 ; 1667 : 1816-1829 ; 1668 : 1840-1955).

4.3 Évolution historique du chemin Upper Lachine

4.3.1 Chemin Upper Lachine

Nous l'avons vu, le domaine des Sœurs Grises (terre 617D) est traversé par un chemin que l'on nommera pendant longtemps le chemin Upper Lachine ou chemin de Lachine [dans les bois] (figures 3, 4, 7 et 17), mais qui depuis 1911 a pris le nom de rue Saint-Jacques (St. James) dans le secteur à l'étude (figures 14, 23, 24 et 26). Les noms rue Saint-Henri (St. Henry ; ca 1870-1886/1892) et rue Notre-Dame (ca 1886-1895/1911) furent aussi utilisés un certain temps pour désigner le tronçon de la rue Saint-Jacques située dans le secteur à l'étude (figure 21). Précisons que le chemin Upper Lachine est constitué des chemins du coteau Saint-Pierre et du faubourg Saint-Joseph. Pour cette raison, il porta aussi simultanément les noms chemin de la côte Saint-Pierre et chemin Saint-Joseph au cours de son existence.

Ce chemin, d'abord ouvert pour desservir les terres du faubourg Saint-Joseph et du Coteau Saint-Pierre, sera également utilisé pour se rendre de Montréal (Ville-Marie) à Lachine qui, à compter de 1784, devint le principal entrepôt des marchandises et des pelleteries de presque tous les traiteurs du Nord-Ouest (Girouard, 1892). Le premier chemin se rendant à Lachine, le chemin Lower Lachine¹⁸, étant souvent impraticable, le chemin Upper Lachine, situé à l'abri des inondations, constituera la route la plus courte entre Montréal et Lachine (1 jour) et deviendra vite la principale voie de communication vers l'ouest (Dechêne, 1988). Elle le restera jusqu'à l'ouverture du canal Lachine en 1826.

En partance de Lachine, cette voie de circulation longe la rivière Saint-Pierre et le lac Saint-Pierre du haut du coteau Saint-Pierre (falaise Saint-Jacques), descend ce coteau, tout juste avant d'arriver à la hauteur du village de Saint-Henri-des-Tanneries, et poursuit sa trajectoire plus ou moins en ligne droite vers la porte des Récollets du bourg fortifié de Ville-Marie. Son tracé fait une longueur d'environ 11,7 km (7,25 miles). Le village Saint-Henri se localise à la fin de son premier tiers, à environ 4,00-4,40 km de la porte des Récollets et à 7,30-7,70 km de Lachine.

Les sections qui suivent exposent de façon détaillée les événements historiques relatifs au chemin Upper Lachine. Le tableau 4.8, inséré à la fin du chapitre, en fait la synthèse.

4.3.2 Historique du chemin sous l'égide des Sulpiciens et du Grand voyer (1671-1796)

4.3.2.1 Généralités

Le déplacement des humains et des marchandises étant un élément essentiel au développement de la société, les routes terrestres et leur état sont des préoccupations constantes pour les administrations coloniales.

Nous l'avons vu, c'est les Seigneurs de l'île de Montréal qui mettent en place le premier réseau routier de l'île de Montréal avec l'établissement des chemins de côte (aussi nommés chemins royaux ou chemins du roi), essentiels à la mise en valeur des terres des nouvelles côtes et les premiers à

18 Le chemin Lower Lachine prend d'abord le nom de chemin Lachine avant que ses contreparties n'existent, à savoir les chemins Middle Lachine et Upper Lachine. Son tracé, qui suit essentiellement la rive du fleuve, emprunterait un ancien portage amérindien permettant de contourner les rapides de Lachine. Malgré son importance, le chemin de Lachine est souvent en mauvais état, voire impraticable (Dechêne, 1988). Entre Montréal et Lachine, les rivages sont bas et donc facilement inondés à la fonte des glaces au printemps. L'existence du chemin Lachine est mentionnée pour la première fois dans une ordonnance de 1668, laquelle oblige à faire un chemin convenable avec le chemin existant jusqu'à la demeure de Jacques Lemoine (Massicotte, 1919). La construction d'un pont sur la rivière Saint-Pierre sera exigée par une ordonnance en 1670 afin de faciliter les communications entre Ville-Marie et Lachine (Massicotte, 1919). Moins large qu'une rue, il n'est alors qu'un petit sentier sinueux, tracé dans le prolongement de la rue Saint-Paul à Montréal jusqu'à Lachine et utilisé par les nombreux charretiers affectés au transport des marchandises transbordées dans le port de Montréal, dont des objets de traites (Dechêne, 1988). En 1698, sa largeur est portée à 24 pieds (Massicotte, 1919 : 51).

être ouverts, et les chemins de communications ou de montées, permettent de circuler d'une côte à l'autre et sur le pourtour de l'île. Habituellement, les tracés retenus résultent de discussions entre les habitants d'une côte et le supérieur du Séminaire qui sera relayé par le grand voyer¹⁹, responsable du réseau routier. Une fois que le tracé du chemin est officialisé par son bornage et réglé par procès-verbal du grand voyer (chemin public)²⁰, les habitants se répartissent les corvées de défrichements et de construction.

Au cours de cette période, les travaux relatifs aux chemins sont à la charge des habitants et reposent sur un système de corvées. Le chemin de côte est construit et entretenu par corvée individuelle : chaque riverain fait et entretient la partie du chemin qui passe sur sa terre. La corvée générale (collective) est évidemment de mise sur les terres non concédées ou lorsque les travaux à effectuer sont de grandes ampleurs.

Pour rendre les chemins praticables et minimalement carrossables, il faut couper les arbres, arracher les souches d'arbres, ôter les roches, herser le terrain pour aplanir les buttes, creuser des fossés à bras d'homme pour permettre l'écoulement des eaux, remblayer les zones humides au moyen de pièces de bois et bâtir des ponts permettant de traverser les ravins, rivières et ruisseaux (Buisnières, 2009). Ce qui représente un immense défi : les outils, la force motrice, les véhicules étant rudimentaires à l'époque de la colonisation. Si les outils utilisés ne peuvent affronter certains obstacles naturels rencontrés le long du tracé (ravins, flanc rocheux, etc.), le chemin doit les contourner.

Les ordonnances précisent certains aspects techniques devant être respectés pour la construction des chemins de côte (considéré comme chemin royal). À partir de 1706 au moins, ces derniers doivent avoir au moins 24 pieds (7,8 m) de largeur et être bordés de chaque côté, par un fossé de trois pieds de largeur et par une clôture solide à l'épreuve des animaux (Doutre et Lareau, 1872).

19 L'administration du réseau routier de l'ensemble de la colonie relève d'un fonctionnaire nommé par le roi : le grand voyer. Il est chargé d'établir le tracé, de mener et de superviser la construction et l'entretien des chemins et des ponts, de l'établissement de bacs ainsi que de l'alignement des maisons dans les villes. Le grand voyer se rend généralement dans une paroisse à la demande des habitants ou du seigneur, lorsqu'ils jugent nécessaire l'ouverture d'une nouvelle route ou la correction et l'officialisation du tracé d'un chemin existant. En principe, l'office du grand voyer a été implanté en 1657, mais il n'est pas totalement effectif avant 1706, où l'intendant de la colonie contraint le détenteur du titre à faire son travail. Les interventions des grands voyers demeurent toutefois rares avant 1730. L'intendant partage, avec le gouverneur général, la gestion de la colonie. Nommé également par le roi, il est le personnage le plus considérable de la politique canadienne après ce dernier. L'organisation et la supervision des affaires de justice, de police et de finance relèvent de son office. C'est lui qui règle les différends par la publication d'ordonnances, selon les directives données par les grands voyers. (Fournier, 2011)

20 Le chemin public correspond à toute voie réglée par procès-verbal du grand voyer ; il est donc régi par l'autorité royale et le droit public, pour la sécurité et l'utilité publiques. Le procès-verbal établit officiellement le chemin, qui se définit avant tout comme un espace en longueur sur une certaine largeur, qui sert de passage pour aller d'un lieu à un autre. (Buisnières, 2009 : 117)

Cette largeur, qui permettait alors à deux voitures à cheval (carrosses, charrettes, traîneaux, etc.) de circuler en sens contraire, augmentera à 30 pieds (9,75 m) en 1762 (Doutre et Lareau, 1872). Ainsi, avec les fossés, l'emprise publique des chemins de côtes passe de 30 pieds (9,75 m) à 36 pieds (11,70 m) au cours du XVIII^e siècle. Les ravines, coulées, décharges, fossés de lignes et ruisseaux qui croissent le chemin ne pouvant être traversé à gué doivent être pontés²¹ ou munis de ponts en bois (en cèdre autant que possible) reposant sur des lambourdes. La largeur de ces derniers est établie à 12 pieds vers 1710, puis à 15 pieds vers 1745 et, finalement, à 18 pieds en 1777 (Buisnières, 2009 : 88, 89 et 153). On doit également procéder à l'installation de solides clôtures, non seulement pour empêcher les animaux de faire des dommages aux grains et aux prairies, mais aussi pour assurer la sécurité des voyageurs à proximité des rivières et des précipices. Ces clôtures serviront alors de garde-corps. En 1777, l'ordonnance de voirie précise qu'il s'agit de construire de « *bonnes clôtures en poteaux et en perches* », pouvant être enlevées chaque année avant l'hiver, afin d'empêcher la neige de s'amasser dans les chemins (Desbarats, 1800 ; cité par Buisnières, 2009 : 150)²². Du reste, à certains endroits, des saignées ou rigoles doivent être aménagés au travers du chemin pour faciliter le drainage des terres humides (Buisnières, 2009). Certaines de ces saignées doivent être pontées sur la largeur du chemin afin d'évacuer l'eau. Somme toute, les documents administratifs contiennent peu de détails techniques concernant l'aménagement des chemins, excepté leur tracé et leurs dimensions (Buisnières, 2009).

Certains censitaires se rebiffent en refusant parfois d'ouvrir le chemin à la largeur réglementaire, en détournant le chemin ou encore en ensemençant tout simplement une partie de la route. Au bout du compte, au début de la colonisation, le chemin ressemble plus à un sentier qui contourne les obstacles qu'à un tracé régulier qui suit son cours malgré ce qui se présente sur le chemin.

Les corvéables doivent aussi veiller à l'entretien du chemin pour un usage convenable, tant en saison estivale qu'hivernale. Les chemins de terre sont facilement endommagés par les averses, le gel, le dégel et, parfois même, les inondations, ce qui les rend impraticables ; le mauvais égouttement et les véhicules créent cahots et ornières (Fournier, 2011). Les fossés doivent être recalés, nettoyés, tous les ans au mois de juin par les habitants qui entretiennent les chemins, en même temps que les fossés de ligne, décharges et ruisseaux à proximité du chemin, afin que les eaux qui y ont leur cours ne gagnent pas les chemins (Buisnières, 2009). Les cahots et les ornières doivent être nivelés/comblés lorsque nécessaires (une à plusieurs fois par années). Les fardoques doivent être retirées. L'ordonnance de 1766 précise que le grand voyer pourra prendre dans les carrières ou sur les terres

21 Le terme « ponté » ou « pontage » est utilisé pour identifier les endroits bas et marécageux où l'on place des billots sur un lit de branches et de fascines pour servir de fondement à la voie, recouvrant le tout de terre (Buisnières, 2009)

22 Il est tout de même possible de bâtir des clôtures fixes et permanentes, mais seulement aux endroits désignés par le grand voyer.

environnantes, toutes les pierres, les graviers et les sables nécessaires pour réparer les grands chemins (Buisnières, 2009). L'hiver, on s'attend à ce que les bancs de neige soient ouverts et la neige au moins « tapée » et surtout, que le tracé du chemin lui-même soit balisé pour éviter que les voyageurs se perdent ou s'embourber dans les fossés (Fournier, 2011). Toute personne qui n'installe pas ces balises ou les déplace peut être punie sévèrement, vu les conséquences (Buisnière, 2009).

Tous ces facteurs obligent un entretien régulier de la part des corvéables, ces derniers ne s'y pliant pas toujours de bonne grâce. L'état des routes, souvent décrit comme très mauvais, montre que le régime des grands voyers était loin d'être efficace. Les documents d'archives laissent voir le peu d'entrain qu'ont les habitants à effectuer leur corvée. Il n'est pas rare que le grand voyer doive revenir sur les lieux pour rappeler aux gens leur obligation. En vue d'inciter les corvéables à réaliser les ouvrages ordonnés, les autorités coloniales imposent des pénalités monétaires, et, à partir de 1766, ces amendes deviennent systématiques (Buisnières, 2009 : 157). Ainsi, tout manquement à un article de loi expose le contrevenant à une peine pécuniaire variant entre 4 et 20 shillings.

La cession de la Nouvelle-France aux Britanniques dans les années 1760 n'occasionne pas une rupture radicale avec le système de voirie en place. En fait, les autorités coloniales anglaises maintiennent la charge de grand voyer et nomment même un titulaire par district judiciaire, les considérant comme des intermédiaires essentiels. Après une tentative d'anglicisation des pratiques, en 1766, celles-ci se montrent rapidement conciliantes, à partir du milieu des années 1770 en raison, notamment, de la révolution américaine. La nouvelle ordonnance de voirie de 1777 reconnaît les droits acquis et les pratiques coutumières, qui perduraient de toute façon (Desbarats, 1800). Dès lors, la voirie devient un système hybride original où les pratiques anglaises et françaises se côtoient. La centralisation demeure forte, le gouverneur et le Conseil exécutif contrôlant les activités du grand voyer (Buisnières, 2009). L'ordonnance de 1777 précise qu'il doit visiter les chemins publics entre le 10 mai et le 20 juillet, consigner ses ordres dans un procès-verbal et faire rapport de ses activités et de l'état des chemins au gouverneur et au Conseil exécutif (Desbarats, 1800). Il a sous ses ordres des sous-voyers pour faire exécuter ses décisions. Ces changements améliorent grandement l'état des routes. À partir de cette période, les ouvrages de franchissement que sont les ponts doivent aussi impérativement être construits sur les chemins de campagne selon les indications de l'ingénieur (grand voyer ou inspecteur). Ce dernier décide de leurs caractéristiques selon les normes établies pour son usage et le type de barrière qu'il doit franchir (largeur du ravin, rivière ou ruisseau, hauteur de la montée des eaux, etc.). Ils sont toutefois faits encore en bois, faute de moyens.

4.3.2.2 Historique

Selon les données historiques, le chemin Upper Lachine aurait été ouvert d'est en ouest, du bourg Ville-Marie à Lachine, suivant l'ordre de concessions des terres. L'ouverture de la section est du chemin Upper Lachine, soit du chemin Saint-Joseph, sera réalisée en premier. Les terres comprises entre le domaine des Sœurs Grises (terre 617D) et le bourg de Ville-Marie, dont le fief Saint-Augustin (terre 618), sont en effet concédées très tôt dans l'histoire de l'île, entre 1650 et 1663 par le sieur Maisonneuve, gouverneur de l'île de Montréal (Trudel, 1976) (figures 3 et 4). Il est donc probable que la section du chemin Upper Lachine recoupant ces terres fut ouverte peu de temps après leur concession. Le grand voyer tarde cependant à la borner. Il faut attendre le 23 juin 1692 pour qu'une ordonnance soit émise à son sujet et requière son redressement. Cette ordonnance stipule que « *le chemin ira depuis la porte de la ville qui est près les recollets le plus droit que faire ce pourra ayant egard au terrain jusques la tanery appartenant à de Dieu et a autres* ». Le plan de Levasseur de Néré de 1704 (non représenté), l'un des tout premiers plans représentant le bourg de Ville-Marie, illustre le début de son tracé. Ce dernier se situe dans le prolongement de la rue Notre-Dame et va au-delà de la porte des Récollets de la palissade du bourg en direction de la tannerie. Il est nommé « *chemin qui conduit à la Côte Saint-Pierre* ».

L'ouverture de la section ouest du chemin Upper Lachine, soit du chemin de la côte Saint-Pierre, est plus tardive. Selon le terrier de l'île de Montréal, le coteau Saint-Pierre est ouvert à la colonisation en 1671 avec la concession de la terre 617D, futur domaine des Sœurs Grises que recoupe le secteur à l'étude. Les autres des terres qui borderont le chemin de cette côte seront concédées par la suite, entre 1672 et 1697/1699 ; les terres les plus près du bourg de Ville-Marie étant concédées en premier. Étant donné la colonisation graduelle du coteau Saint-Pierre, il y a fort peu de chance que le chemin de la côte Saint-Pierre, et donc, la section ouest du chemin Upper Lachine, ait été ouvert en entier jusqu'à Lachine avant 1700, voir plus tard. Ne le considère-t-on pas d'ailleurs uniquement en 1704 comme un chemin « *qui conduit à la Côte Saint-Pierre* » ? En vertu des informations historiques à notre disposition, nous émettons l'hypothèse que c'est probablement autour de 1720 que le chemin devient une voie de circulation opérationnelle pour se rendre du bourg Ville-Marie à Lachine et que de plus en plus de voyageurs la préfèrent au chemin Lower Lachine qui représente un trajet beaucoup plus long.

Selon les informations contenues dans l'ordonnance émise le 23 juin 1692 et d'autres documents notariés ultérieurs, la portion du chemin recoupant la terre 617D est à l'état rudimentaire en 1692. Il s'agit d'un simple sentier sinueux ou chemin primitif ouvert à travers champs par les habitants du coteau Saint-Pierre sans que les propriétaires ne s'en préoccupent outre mesure avant le 6 octobre 1694,

date à laquelle la terre est acquise par les Frères Charon. Ce chemin traverse la terre dans sa partie la plus abordable, soit dans la prairie située en contrebas de la falaise Saint-Jacques. La présence d'une importante vallée creusée par le ruisseau Glen dans la portion haute du terrain constitue en effet un obstacle infranchissable à cette époque où le ruisseau devait être franchi à gué. On mentionne en effet en 1710 que le chemin qui passe dans « *la prairie de Monsieur Charron [...] est plus court plus beau et sans nécessité de pont* ». Les Frères Charron se plaignent d'ailleurs en 1695 que les usagers de ce chemin « *ont comblé les fossés [...] de la prairie] passé au travers de leur grains estans prêts à [cueillir], abandonné les bestiaux dedans [leurs champs] et fait des desordres si grand que la seule veue donne un juste sujet de sevir contre de semblables vexations principalement sur des biens des pauvres* ».

En conséquence de l'ordonnance du 23 juin 1692, les Frères Hospitaliers ont été obligés, suite à l'acquisition de la terre 617D, « *de fournir la continuation dudit chemin sur la terre qui leur appartient [...] le plus droit que faire ce pourroit, lequel chemin ils ont ainsi fait et y ont dépensé plus de cent livres afin de le rendre facile et comode* ». Comme les habitants du coteau Saint-Pierre continuaient d'utiliser leur ancien chemin qui passait à travers les champs des Hospitaliers, ces derniers déposèrent une requête le 12 septembre 1695 au grand voyer de l'île de Montréal, René Cuillère, pour qu'il procède au bornage et au marquage du nouveau chemin et impose aux usagers d'emprunter ce dernier sous peine de poursuites. Le 18 septembre suivant, le chemin nouvellement construit est officiellement marqué par le sieur Cuillère. Le procès-verbal en rendant compte indique que :

ledit chemin sortant de dessus la terre de l'hotel dieu, coupera sur le coin d'en bas de celle de la tannerie et entrera sur celle des hospitalliers a trois cens pieds au dessus du Ruisseau quy est au pied de la coste, et ira gagner le chemin nouveau que lesdit hospitalliers ont fait faire le long de ladite coste environ à la moitié de la distance quy se trouve entre la tanerie et le chemin par lequel on monte ladite coste le tout comme nous l'avons marqué et balizé

Le chemin aménagé par les Frères Hospitaliers en 1695 emprunte donc le tracé actuel de la rue Saint-Jacques. Ce nouveau chemin est pourvu en son centre d'un pont qui permet de traverser le ruisseau Glen, c'est du moins ce que nous apprend un document notarié ultérieur, daté du 13 novembre 1710 (discuté plus bas).

L'ordonnance de l'intendant Bochart approuvant le procès-verbal d'alignement de ce nouveau chemin public fut émise le 26 septembre 1695. Les Frères Charon ne seront toutefois pas au bout de leur peine puisque la plupart des habitants du coteau ne respecteront pas cette ordonnance.

Certains d'entre eux, nommément les propriétaires de la terre 616, furent d'ailleurs l'objet de poursuites en 1703 et 1710. Le 11 mai 1703, on demande aux défendeurs « *de [ne pas] passer ny repasser sur les terres [des Frères hospitaliers...], ny de passer ailleurs que sur le chemin marqué par le sieur Cuillerier [...]* ». Ceux-ci sont attaqués en justice pour avoir, malgré l'ordonnance, « *fait de nouveaux chemins rompus les clostures et passer sur les terres desdits freres hospitaliers au lieu appellé les Tannerie ce quy cause une totale ruyne de leur terre* ». Et, on les condamne à payer l'amande prévue par l'ordonnance. Dans le procès du 13 novembre 1710, on apprend que le chemin et le pont aménagés par les Frères Charron, 15 ans plus tôt, n'ont pas été entretenus et sont en mauvais état. Le jugement rendu indique que :

les habitans néanmoins passeront sur un nouveau chemin artificiel fait au pied du coteau au bout duquel on feroit un pont, lequel chemin artificiel et pont seront entretenus par ceux qui auroient la jouissance et commodité de la prairie [à savoir les Frères Charon], faute de quoy les habitants reprendront leur ancien chemin comme le plus naturel et le plus commode ainsy que les seigneur lauront jugé et le jugent a présent plus a propos, que ledit pont est rompu et chemin gaté jusques à ce qu'ils feront restablir pour les possesseurs de ladite prairie.

Les Frères Charron n'ont ainsi d'autres choix que de faire les réparations nécessaires au chemin et au pont s'ils veulent que les habitants du coteau ne passent plus sur leur terre et endommagent leurs champs en cultures et leurs clôtures. Et c'est vraisemblablement ce qu'ils font. L'acte de concession du quart nord de la terre des Frères Hospitaliers à Charles Pinardeau le 10 mars 1718 stipule en effet qu'il s'agit « *d'un morceau de terre [...] consistant en ce qui est dehors la closture de la prairie [...et] au dessus du chemin qui conduit à la coste St Pierre jusqu'au haut dudit costeau tenant par devant ledit chemin* ». On comprend de ce texte que la parcelle de terrain concédé se situe au nord du nouveau chemin public, qui passe en dehors de la clôture de la prairie des Frères Charon et dont l'alignement fut concrétisé par l'ordonnance de 1695.

Sur la base des écrits historiques, le tracé du chemin peut être décrit comme suit : vis-à-vis la terre 616, le chemin descend le talus de la Falaise Saint-Jacques jusqu'à son pied, il longe ensuite le ruisseau Glen sur son flanc nord, le traverse et continue sa course le plus droit possible, sur 300 pieds (97,45 m), en direction de la terre 618D (fief Saint-Augustin). Et comme tous les chemins de côte de l'époque, qui desservent les habitants, le chemin Upper Lachine devait, selon toutes attentes, être bordé de fossés de 3 pieds de large et faire 24 pieds (7,8 m). Chose certaine, tout le long de son tracé défile un paysage ouvert composé de champs cultivés, généralement clôturés, et ponctué à distance régulière d'un ensemble de bâtiments agricoles (maison, granges, étables, etc.).

Les débuts du chemin Upper Lachine sont donc précaires sur la terre 617D. L'implantation d'une tannerie à compter de 1720, puis de plusieurs autres à compter des années 1760 changera cependant la donne. L'accès à de bonnes voies de communication dans le hameau villageois des tanneries des Rolland est en effet important pour garantir l'approvisionnement en matières premières ainsi que la vente et la distribution des marchandises produites. Il est ainsi plausible de croire que la chaussée en terre battue et le pont initialement aménagé par les Frères Charron furent à quelques reprises sujets à réparation et/ou à reconstruction au cours du XVIII^e siècle. En 1730, l'Intendant Hocquart enjoint d'ailleurs à tous les capitaines, lieutenants et autres officiers de milice de cette colonie de faire incessamment travailler aux rétablissement et réparation des chemins et ponts publics dans toute l'étendue de leurs districts (cité dans Buisnière, 2009 : 91, note 37). En 1760, le général Gage, nouveau gouverneur de Montréal, demande aussi à tous les habitants de son gouvernement de voir à ce que dans leurs paroisses respectives, les chemins et les ponts fussent réparés (Chouinard, 1999). Ces ordonnances, et bien d'autres, laissent aussi sous-entendre que les corvéables négligent volontiers leur devoir, ou encore qu'ils l'accomplissent nonchalamment, d'où les rappels à l'ordre continuels.

C'est vraisemblablement au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle que le chemin fut élargi de 6 pieds (1,95 m) sur presque toute sa largeur pour atteindre 36 pieds (11,70 m), tel que l'exige l'ordonnance de 1762. Rappelons qu'à partir de cette époque, les chemins royaux doivent en effet avoir 36 pieds de large, soit 30 pieds de large entre les clôtures et les fossés de trois pieds de large. Aucun document témoignant de cet élargissement ne fut cependant retrouvé dans les archives. Seuls les plans produits à compter de 1820 témoignent de ce fait (figures 16 à 20). À partir de cette époque, jusqu'au tournant du XX^e siècle, le chemin présentera une largeur constante de 36 pieds, excepté vis-à-vis les emplacements 13 à 17 (lots 1655 à 1660) où la largeur initiale du chemin (30 pieds) sera conservée. Il est donc probable que l'élargissement du chemin s'est opéré vers le nord, suite au lotissement de la grande propriété de Gabriel Lenoir entre 1795-1808 essentiellement ; certains des nouveaux propriétaires, ceux des emplacements 13 à 17, ayant refusés de céder la bande de terrain nécessaire à l'élargissement, la limite nord du chemin deviendra irrégulière à partir de cette époque. La loi de 1796 (discuté à la section suivante) stipule en effet qu'il était nécessaire d'avoir l'accord des propriétaires pour empiéter de la sorte sur leur terrain. Au surplus, un règlement adopté en 1805 stipule que l'ensemble du chemin Upper Lachine doit dorénavant posséder une largeur de 30 pieds (36 pieds avec les fossés). La période de 1795-1808 nous apparaît donc la plus probante pour le premier élargissement que subira le chemin. Cette modification aurait donc pu se faire sous l'égide du grand voyer, mais également, comme nous allons le voir, sous celui de l'inspecteur de la paroisse de Montréal (1796-1805) ou des syndics du chemin à barrière « *Lachine Turnpike Road* » (1805-1826).

4.3.3 Historique du chemin sous l'égide de l'inspecteur des chemins de la cité de Montréal (1796-1805)

Promulgué en 1796, l'*Acte pour faire réparer et changer les chemins et ponts de cette province et pour d'autres effets* (Statuts provinciaux du Bas-Canada, 36 George III, chap. 5) établit un nouveau système de voirie au Bas-Canada (Chouinard, 1999). Cette loi divise la province en trois districts (Québec, Trois-Rivières et Montréal) et affecte à chacun un grand voyer. Cette nouvelle répartition réduit considérablement le territoire sous l'autorité d'un grand voyer. De plus, les Grands Voyers de districts et leurs députés n'auront dorénavant plus de juridiction sur les paroisses des cités de Québec et Montréal (Chouinard, 1999)²³. C'est aux Juges de paix de ces cités qu'est donné le pouvoir d'établir et de régler les grands chemins, rues et ponts dans ces paroisses. Un inspecteur des chemins est nommé pour les assister et s'occuper de la voirie dans chacune des paroisses²⁴. La compétence de grand voyer ne s'applique donc plus à ce territoire, mais elle continue d'être effective sur le reste de l'île de Montréal et sur l'île Bizard.

Afin de faciliter la gestion de leur territoire, les Juges de paix découpent le territoire en districts (cité et faubourgs) et en divisions (campagne). Les divisions de la campagne de la paroisse de Montréal, au nombre de neuf, sont créées le 9 juillet 1799. Le secteur à l'étude fera partie de la division des Tanneries. Le procès-verbal officialisant les nouvelles divisions stipule que « *The third to be called the Tannery division, to begin at the the sid line near St-Joseph and to comprehend the Tannery, in that division, and also that front of the road leading to Lachine which is beyond the Tannery on the Hill, as far as the parish extends.* »

À partir de cette époque, les ouvrages d'infrastructures routières sont réalisés, en partie par les habitants eux-mêmes, et en partie par un personnel saisonnier embauché par l'inspecteur des chemins ou donnés à contrat à des entrepreneurs locaux (Fougères, 2001 et 2004). Tous ces travailleurs effectuent leur travail sous la direction de l'inspecteur. Pour l'assister, ce dernier pouvait compter sur le travail d'un sous-inspecteur (élu pour une durée de deux ans) présent dans chacun des secteurs de la ville (Fougères, 2001). Un individu peut toutefois s'épargner ces tâches en payant à l'administration une somme jugée équivalente aux journées de travail qui lui sont imposables. Et pour remplir les coffres, on impose des cotisations et taxes de toutes sortes.

23 Les limites qui séparent la ville de Montréal (la cité fortifiée de Montréal et ses faubourgs) de la campagne sont tracées en 1792. Ces limites se trouvent à 100 chaînes (2 km) de distance des trois portes principales de la ville fortifiée qui font face à la campagne. Le territoire englobe un vaste carré compris entre le fleuve Saint-Laurent et les actuelles rues Atwater, Duluth et Frontenac. Le hameau des Tanneries des Roland n'est donc pas annexé à ce nouveau territoire. Il fait toutefois encore partie de la paroisse de la cité, la paroisse Notre-Dame de Montréal.

24 L'inspecteur des chemins est responsable de l'homologation des tracés et de la supervision des travaux nécessaires à l'amélioration des routes. Les procès-verbaux qu'ils rédigent permettent de lever le voile sur certains aspects de l'entretien des routes.

En nombre d'interventions annuelles et en sommes d'argent investies, les travaux de fondation, de revêtement, de mise à niveau, de dénivellation, d'uniformisation de la largeur des rues (36 pieds) et des chemins ont dominé largement cette période (Fougères, 2001). La loi de 1796 stipulait qu'il n'était pas permis, sans le consentement des propriétaires, de démolir une maison ou un bâtiment ni de prendre une cour, un jardin ou un verger dans le but de refaire l'alignement des tracés, d'ouvrir une nouvelle rue ou de construire une infrastructure, tel un caniveau ou un égout pluvial. Ces infrastructures de gestion des eaux pluviales pouvaient, selon une somme déterminée, être utilisées par les habitants.

Enfin, les projets d'infrastructures, sanctionnés par les Juges de paix, pouvaient autant être soumis à l'Assemblée par ces derniers que par l'Inspecteur des chemins, ou encore par des propriétaires désireux de voir réaliser des travaux à proximité de leurs propriétés (Fougères, 2001).

C'est dans ce cadre que le 10 août 1799, Louis Charland, alors inspecteur, mentionne lors de l'Assemblée des Juges de Paix que « *The Roads in general in the Country Districts of the parish of Montreal requiring repair, and particularly a part of the Road on the Tannery Hill being rendered very dangerous to passengers by being intersected by a deep Gully.* ». Les Juges de paix ordonnent alors à Charland de « *take measures to have the said roads repaired without lots of time, as the Law directs.* » Il est donc probable que le chemin Upper Lachine Road et le pont du ruisseau Glen (correspondant probablement au « profond ravin » mentionné dans le procès-verbal) furent l'objet de grands travaux de réparation peu de temps après. Les procès-verbaux des Assemblées subséquentes font d'ailleurs mention de dépenses courantes pour l'entretien de ce chemin.

Le 26 juin 1801, les habitants du coteau Saint-Pierre convoquent l'inspecteur Louis Charland pour la construction d'un chemin de communication entre le chemin Middle Lachine (chemin de la Côte-Saint-Paul/actuelle rue Saint-Rémi)²⁵ et le chemin Upper Lachine, tous juste à l'ouest du village des Tanneries (figure 4). Le tracé retenu pour ce chemin, aussi appelé Middle Lachine, deviendra la rue Saint-Rémi. Il aura 36 pieds de large et nécessitera la construction d'un pont sera au-dessus du ruisseau Glen (aussi nommé ruisseau des tanneries et canal). Ce pont aura « *six-pieds de longueur, quatre de hauteur et dix-huit de largeur, avec garde-corps, en la manière plus haut, de chaque côté et prolongés six pieds chaque bout du dit pont, en élargissant jusqu'au fossé du chemin [...]* ».

25 Le chemin de la Côte-Saint-Paul, qui est relié dans un premier temps au chemin Lower Lachine, est ouvert en 1792 pour permettre aux résidents des concessions situées au sud de la rivière Saint-Pierre de se rendre à l'église de la paroisse des Saints-Anges et au moulin seigneurial (Gravel, 1992). Ce n'est que quelques années plus tard, vers 1801, qu'il est prolongé afin de rejoindre le chemin Upper Lachine, juste avant le village de Saint-Henri, via l'actuelle rue Saint-Rémi. Le nouveau chemin de communication empiètera, près de sa jonction avec le Upper Lachine Road, sur les terrains jointifs marquant la limite entre le quartier Notre-Dame de Grâce (terre 616 du terrier de l'île) et le quartier Saint-Henri (lot 161).

Il sera appuyé sur « deux quais solides » et possèdera un pont pour enjamber le ruisseau Glen. Le procès-verbal de Charland sera homologué le 27 octobre suivant. Les habitants purent donc débiter sa construction par la suite. Un procès-verbal du 11 mars 1808 confirme que les travaux furent bel et bien exécutés tel que demandé. Il précise toutefois que le pont devra être entretenu et renouvelé aussi souvent que nécessaire par les habitants de la côte Saint-Antoine « *qui en conduisent les eaux de leurs terres par le dit ruisseau* ». Fait intéressant, on évoque dans le procès-verbal un jugement du 30 juin 1795 rendu sur ces eaux venant de la côte Saint-Antoine et s'écoulant dans le ruisseau des Tanneries (Glen). Ce jugement ne fut pas retrouvé dans les archives. Il est toutefois probable qu'il concerne le pont du chemin Upper Lachine aménagé sur le ruisseau Glen et la responsabilité des habitants de la Côte Saint-Antoine de l'entretenir, tout comme celui du chemin Middle Lachine.

Le 1^{er} avril 1802, une requête est présentée par la division des tanneries et coteaux Saint-Pierre pour la continuation du chemin du Bois de Lachine et pour la construction de quatre ponts. Ce chemin viendra se connecter au chemin Upper Lachine, environ 5 km à l'ouest du chemin Middle Lachine (actuelle rue Saint-Rémi) (figure 4). Selon le grand voyer Louis Charland, cette entreprise « *serait très avantageuse aux exposants et au public en général* ». Il indique que :

[...] pour pouvoir tenir en bon état la dite côte et celle qui descend aux Tanneries sur le même chemin, je suis d'avis que laissant en icelles le chemin des voitures de vingt pieds on fasse, de chaque côté d'icelui, des égouts de bois de deux pieds de largeur, formés de deux madriers chevillés en talus descendant au milieu sur des corps morts de cèdre laissant de chaque côté des dites côtes un espace de trois pieds en forme de trottoir pour les gens de pied, ce qui forme en tout trente pieds pour la largeur des dites côtes ; Que le chemin des voitures soit en dos-d'âne et élevé au milieu d'un pied et demi au-dessus des bords des égouts[...] ;

Charland propose donc d'apporter des améliorations au tronçon du chemin Upper Lachine se localisant entre Lachine et le hameau villageois de Saint-Henri. Ces améliorations consistent en l'aménagement de fossés en bois de deux pieds et de « trottoirs » de trois pieds de part et d'autre du chemin et de surélever d'un pied et demi ce dernier en son centre. On note également que la portion carrossable de ce tronçon du chemin Upper Lachine fait encore 20 pieds de largeur auxquels s'ajoutent (ou sera ajouté) 6 pieds de largeur pour la circulation des piétons et 4 pieds de largeur pour les fossés ; ce qui porte le chemin à 30 pieds dans ce secteur.

On constate également en lisant les directives de l'inspecteur Louis Charland que les méthodes de construction des chemins de compagnie semblent avoir peu progressé depuis les débuts de la colonie. Dans son procès-verbal du 23 juin 1801, il écrit ce qui suit au sujet de la chaussée à aménager sur et aux abords du pont à construire au-dessus du ruisseau Glen, dans l'axe chemin Middle Lachine (actuelle rue Saint-Rémi) :

je suis d'avis [...] qu'une chaussée solide de la largeur du dit pont s'élargissant en s'en éloignant jusqu'à la largeur de trente pieds soit faite chaque bout du dit pont avec pierres fascines liées en bottes et gravois d'une hauteur suffisante pour communiquer à cette autre partie du dit chemin sur un plan horizontal

À la fin de cette période, les routes situées à proximité de Montréal, comme le chemin Upper Lachine, sont davantage utilisées par des voyageurs en transit que par la population locale. On songe donc à mettre sur pied un nouveau système de gestion pour ce chemin et à abolir le système de corvées qui est trop oppressant pour les habitants. Ce qui sera fait en 1805. Entre temps toutefois, il fut résolu d'accorder, aux habitants ayant la charge du chemin Upper Lachine, une aide pécuniaire pour effectuer leur corvée (Parlement Provincial du Bas-Canada, 1805a). D'importantes sommes, provenant des fonds de la ville de Montréal et de contributions volontaires d'individus, furent ainsi investies en 1802 pour améliorer le chemin, notamment près des tanneries. Les améliorations faites furent appréciables puisqu'elles rendirent le chemin praticable. On retient cependant que pour rendre ces améliorations durables, sur un chemin aussi utilisé, des investissements constants devront être faits.

4.3.4 Historique du chemin sous l'égide des premiers syndics des chemins à barrière (1805-1826)

Avec l'augmentation rapide de la population à la fin du XVIII^e siècle, le fardeau de l'entretien des grandes routes ne peut plus reposer essentiellement sur un petit nombre de propriétaires par le système des corvées. La piètre qualité des routes de l'île de Montréal, particulièrement en périphérie de la ville, soulève le problème de leur gestion. Puisque ce sont souvent les gens qui ne résident pas sur les terres où passent les chemins qui y circulent, les propriétaires riverains chargés de l'entretien négligent fréquemment leur tâche, n'y ayant aucun intérêt. Le mode de gestion des chemins est donc remis en question.

Suivant la recommandation de l'inspecteur des chemins de la ville de Montréal, Louis Charland, et le projet de loi déposé en 1796 un nouveau système de gestion est instauré au début de XIX^e siècle pour le chemin Upper Lachine (Parlement Provincial du Bas-Canada, 1805a ; Gravel, 1992).

En 1805, la Chambre des députés vote une loi pour faire du chemin Upper Lachine la toute première route barrière et à péage (*turnpike*)²⁶ de l'île de Montréal (Parlement Provincial du Bas-Canada, 1805b : 45-69)²⁷. Ce modèle, de plus en plus populaire aux États-Unis et en Grande-Bretagne, semble avoir fait ses preuves²⁸. Le choix du chemin Upper Lachine par la Chambre témoigne de l'importance du vaste réseau de communications (transports des marchandises et de voyageurs) qui mène du Bas-Canada, à partir de Montréal jusqu'à Lachine, vers le Haut-Canada (Gravel, 1992). Il constitue alors la meilleure voie de communication permettant le contournement des rapides de Lachine. Il le restera jusqu'à l'inauguration et l'ouverture du canal Lachine en 1824-1826²⁹.

En vertu de ce système, l'entretien est assuré par les syndics privés nommés par le gouvernement, avec les revenus des péages (Parlement Provincial du Bas-Canada, 1805b). La nouvelle loi de 1805 permet en effet à ces compagnies privées de percevoir des frais de passage en fonction des utilisateurs réels de la route et d'utiliser les sommes récoltées pour l'entretien et l'aménagement de cette même route ; les chemins à péage sont donc d'une qualité supérieure aux autres chemins (Gravel, 1992). La nouvelle loi, contrairement à celle qui sera passée plus tard, en 1840, ne retire cependant pas l'obligation d'entretien aux propriétaires des terrains adjacents à la route. Ces derniers peuvent cependant éviter ces corvées, moyennant un certain tarif. Ce dernier sera « de cinq chelins par jour ouvrable » en 1805 (Parlement Provincial du Bas-Canada, 1805b).

Selon l'acte, les sections du chemin jugées trop étroites pourront être, avec le consentement des propriétaires, élargies jusqu'à quarante pieds alors que les ponts pourront être faits en bois ou en pierres, selon ce qui aura été jugé le plus adéquat (Parlement Provincial du Bas-Canada, 1805b). Dès 1805, la largeur du chemin est portée partout à trente pieds (9,75 m), avec des « pentes » (fossés ?) de neuf pieds (2,92 m) de chaque côté (Lord, 2000). Les cahots, les ornières et la surface

-
- 26 Les routes à péages, qui existent déjà en Angleterre, commencent à se répandre aux États-Unis à compter de 1790.
- 27 Statuts de la province du Bas-Canada, « *Acte qui établit un péage ou barrière pour l'amélioration et entretien du chemin entre la cité de Montréal et La Chine, à travers le bois* », 45 George III [1805], cap. 11. (Parlement Provincial du Bas-Canada, 1805b : 45-69).
- 28 Dans le but d'améliorer les routes pour permettre une meilleure circulation des marchandises, les premiers turnpikes voient le jour en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle. Ce système de routes autofinancées est également populaire aux États-Unis. La construction et l'entretien sont pris en charge par une compagnie qui met en place un système de péage.
- 29 Un premier canal de navigation entre la ville de Montréal et Lachine fut partiellement aménagé à la fin du XVII^e siècle (1689-1701) par les Sulpiciens, 125 ans avant le canal Lachine. Ce canal consiste en une tranchée de 12 pieds de large pourvue d'un minimum d'un pied de tirant d'eau. Le premier tronçon, connu comme le canal des Sulpiciens, va du lac Saint-Louis à la rivière Saint-Pierre du côté de Lachine, alors que le deuxième tronçon, le canal Saint-Gabriel, joint la rivière Saint-Pierre, près de la décharge du lac à la Loutre, à la Petite Rivière qui se jette dans le fleuve à la pointe à Callière (Desjardins, 1999). Cependant, l'entreprise de percer ce canal du côté de Lachine échoua et le projet fut abandonné.

de la route furent aussi recouverts de pierre, puis de gravier. Sa nomination change également pour « *Lachine Turnpike Road* » et une barrière à péage, qui prend la forme d'un poste (maison), est installée à la limite de la ville de Montréal, laquelle est située 2 km (1,25 mile) à l'est du chemin Middle Lachine (actuelle rue Saint-Rémi), non loin de l'actuelle rue Guy.

Malgré plus d'un siècle de travaux, le chemin Upper Lachine est toujours une route qui doit affronter une topographie qui n'est pas encore maîtrisée. En fait, la topographie d'origine doit avoir graduellement évolué au cours du XVIII^e siècle. En raison des moyens plus importants que peuvent déployer les syndics, c'est probablement à cette époque de grands travaux que le chemin est mis à niveau (rehaussé et nivelé) pour la première fois et qu'un premier mur de soutènement est aménagé sur le flanc sud de la rue Saint-Jacques, pour contrer le nouveau dénivelé devant exister entre la nouvelle chaussée et la prairie et son ruisseau situés en contrebas. Il s'agit probablement d'une construction en bois accompagné d'un nouveau pont également en bois. Le plan du terrier du village Saint-Henri de 1828, représentatif de la réalité du village depuis 1823, est le premier à illustrer les aménagements faits sur le réseau routier rencontrant le ruisseau Glen dans le secteur à l'étude. Celui-ci illustre la présence d'un long pont fait en bois sur le chemin Upper Lachine et d'un pont plus court (18 pieds de large et 6 pieds de long selon le procès-verbal du 26 juin 1801) sur le chemin Middle Lachine (figures 6 à 8).

Par ailleurs, un témoignage de l'arpenteur Joseph Bouchette, dans sa description topographique de l'île en 1815, permet d'apprécier les différentes améliorations apportées de cette route depuis la mise en place du nouveau système de gestion :

Depuis quelques années [...], une bonne route garnie de barrières depuis Montréal, presque en ligne droite, jusqu'au village de Lachine [...] à la distance de 7 mi et par où la communication entre ces deux endroits est beaucoup plus facile qu'elle ne l'était auparavant ; c'est par cette route qu'on transporte toutes les marchandises qu'on veut embarquer pour le Haut-Canada [...] Cette route était autrefois mauvaise, tortueuse et coupée par de grandes masses de rochers, tellement qu'il fallait près d'une journée aux charrettes [pour effectuer le trajet]. (Joseph Bouchette, 1815 : 137-138)

Ainsi, depuis l'aménagement du chemin Upper Lachine en route à péage, « *la communication [entre Montréal et Lachine] est beaucoup plus facile qu'elle ne l'était auparavant* » (Bouchette 1815 : 138). L'amélioration de la route « rapproche » Montréal de Lachine, non pas en distance réelle, mais en distance « temporelle », ce qui a pour effet d'augmenter la circulation entre Lachine et Montréal. Un système de transport public de diligences fut d'ailleurs mis sur pieds pour permettre

aux voyageurs partant de Montréal de se rendre dans l'ouest, en leur donnant accès aux traversiers de Lachine (Ville de Montréal - Histoire des chemins riverains, source web). Le parcours nécessite alors un peu moins d'une journée complète. Le village de Saint-Henri conserve cependant son rôle de relais, ce qui a pour effet d'augmenter l'activité économique et de densifier le territoire. En 1825, huit aubergistes et un brasseur desservaient les diligences du chemin Lachine Turnpike dans le village (Perrault, 1977).

Même si le chemin Upper Lachine est de loin la route la plus achalandée, la plus carrossable et la plus rapide entre Lachine et Montréal, l'ouverture du canal Lachine en 1824-1826³⁰ lui fait concurrence. La tarification sur le chemin Upper Lachine est alors abandonnée. L'inspecteur des chemins de la ville de Montréal, Jacques Viger, souligne cependant à cet égard « *qu'entre 1805 et 1821, le chemin Upper Lachine, géré par des syndics levant péage, a fait ses frais et a été bien entretenu* » (cité dans le rapport de lord Durham de 1838-1839). En 1826, le chemin Upper Lachine redevient un chemin comme les autres et sous l'égide de la paroisse de Montréal (Wicksteed, 1857). Les interventions sur son tracé concerneront cependant des sommes octroyées par le gouvernement provincial du Bas-Canada et gérées par des commissaires élus par ce dernier.

4.3.5 Historique du chemin sous l'égide des Commissaires de la paroisse de Montréal (1826-1840)

Pour remédier aux problèmes constants de mauvaise construction des routes et d'un entretien déficient, l'on songe, dès la fin des années 1820, à (re)mettre sur pied le système des chemins à barrière pour les routes menant à la ville de Montréal. Ce projet prendra cependant plusieurs années à se réaliser.

Le gouvernement tentera entre temps de remédier aux lacunes existantes dans la gestion de son réseau routier en octroyant des fonds publics, via la loi pour l'amélioration des communications intérieures adoptée en 1815³¹. À cette fin, les parlementaires établissent en 1831 un Comité permanent des chemins et des améliorations publiques, lequel fera rapport de ses opinions et de ses observations sur toutes les matières lui étant référées par l'Assemblée, entre autres les pétitions des habitants et les rapports des commissaires (Bussières, 2009). Ils votent la même année des

30 En 1821 s'amorce la construction d'un véritable canal reliant Montréal à Lachine. Le canal est inauguré en août 1824 et il est entièrement ouvert à la navigation en 1826, permettant aux embarcations, jusqu'ici bloquées par les rapides de Lachine, de poursuivre leur route vers l'ouest du pays. Une vingtaine d'années après la construction du canal de Lachine, l'ouverture en 1847 de la première liaison ferroviaire sur l'île de Montréal constitue un autre événement majeur, tant du point de vue de l'utilisation du territoire que du point de vue économique.

31 Cette loi concède un pouvoir décisionnel important aux parlementaires sur l'aménagement des voies publiques, leur permettant d'allouer des sommes d'argent pour améliorer les transports par terre et par eau. Nommés par le gouverneur, ce seront les commissaires des communications intérieures, au nombre de trois par districts judiciaires, qui dirigent la dépense de l'argent public alloué pour améliorer les communications dans leur district respectif.

crédits pour rendre le chemin Upper Lachine plus carrossable. Une somme « *n'excédant pas quatre cents livres courant* », est alors octroyer « *pour empierrer [le terme « Macadamizing » dans la version anglaise du texte] ou autrement améliorer l'ancien chemin de Barrière de la Chine, ou la rue Saint Joseph et sa continuation dans la division des Tanneries des Rollands* » (Parlement Provincial du Bas-Canada, 1831 : 69). Cette somme est remise aux commissaires de la paroisse de Montréal, « *lesquels sont par le présent autorisé à faire faire aussitôt que possible tous les travaux nécessaires soit à la journée [embauche de journaliers], soit à l'entreprise en la manière qui leur semblera la plus avantageuse au public* » (Parlement Provincial du Bas-Canada, 1831 : 71).

Ainsi, dès 1831 le chemin Upper Lachine est refait selon une technique de construction élaborée en Grande-Bretagne en 1819, la macadamisation³² (Ville de Montréal - Histoire des chemins riverains, source web). On procède ainsi à l'application d'une bonne couche de pierre concassée à la main sur pratiquement toute la largeur du chemin et à son arrondissement. Ce nouveau procédé de construction, bien qu'il soit plus coûteux et implique un important chantier, améliore grandement l'état du chemin ; il augmente la durabilité de son assise en offrant une meilleure résistance à l'usure causée par les véhicules et l'érosion qu'entraînent les saisons pluvieuses. Quelques années après ces travaux, en 1840, Jacques Viger, inspecteur des chemins de la paroisse de Montréal, stipule cependant dans son rapport que « *cette communication, si fréquentée et si fatiguée par le roulage, a été mal réparée cette année, en plusieurs endroits ; cependant les travaux du chemin s'améliorent* ».

Au cours de cette période, les paysages environnants et le village inspirent maints artistes-peintres entre 1821 et 1840, dont le plus connu est James Duncan (figures 31 à 34). On constate sur certaines de ces représentations la présence d'une clôture en marge sud du chemin Upper Lachine ; il s'agit probablement d'un garde-corps pour assurer la sécurité des voyageurs en raison de la présence de l'important dénivelé présent entre le chemin et la prairie parcourue par le ruisseau Glen.

32 La macadamisation est une technique d'empierrement élaborée en 1819 en Grande-Bretagne par l'Écossais par John Loudon McAdam (d'où l'appellation macadamisation [processus] et macadam [résultat]), en superposant des couches successives de pierres concassées de grosseur décroissante qui seront éventuellement, au cours de l'histoire, liées avec du sable et du goudron (McAdam, 1819 ; Ville de Montréal - Parcours riverains, source web). Cette couche est ensuite tassée naturellement par le trafic jusqu'à former un revêtement résistant, dur et relativement étanche. Il exige cependant un entretien constant et l'usage de pierres de bonne qualité, tel que le mentionnent les inspecteurs des chemins de la Ville de Montréal en 1867 (Chouinard, 1999). Soulignons que le principe de l'empierrement des chaussées n'est pas nouveau. Par exemple, la technique classique a été mise au point vers 1760 en Europe. Elle impliquait la pose de gros blocs posés pointe en haut, les interstices étant ensuite cloqués par des insertions d'éclats de pierre.

4.3.6 Historique du chemin sous l'égide de la Commission des chemins à barrière de l'île de Montréal (1840-1874/1894)

S'inspirant de la pratique de son pays l'Angleterre, le comte (lord) Durham recommande dans son rapport de 1838-1839 que l'on change le système de gestion de toutes routes principales au Bas-Canada pour celui des *turnpikes* (chemin à barrières) afin de pallier le problème de leur entretien. Et c'est en 1840 que le gouvernement britannique instaure le régime des routes à péage à toutes les grandes routes menant à Montréal³³. Le gouverneur crée alors le Montreal Turnpike Trust (plus tard la Commission des chemins à barrière de l'île de Montréal) et désigne des syndics à qui il délègue la gestion de ces routes (Montreal Turnpike Trust, 1897). En vertu de ce système, l'entretien est assuré par les syndics, avec les revenus des péages. Les droits à percevoir sont fixés en fonction du type d'attelage ou de voitures.

C'est dans ce cadre que le chemin Upper Lachine redevient une route à péage (Montreal Turnpike Trust, 1897 : 11). La nouvelle route inclura également sa seconde branche, le chemin Middle Road menant à Pointe-Claire. Les nouveaux syndics en sont nommés responsables. Ces derniers créent aussi huit autres routes à péage, dont le chemin Lower Lachine (de la limite de la cité de Montréal jusqu'à l'église de Lachine) et le chemin du Roy (segment de rue Notre-Dame qui va de la limite de la cité de Montréal jusqu'au bout de l'île, à Pointe-aux-Trembles). Quelques années plus tard, s'ajoute le prolongement du chemin Lower Lachine jusqu'à la pointe sud-ouest de l'île, à Sainte-Anne-de-Bellevue (Montreal Turnpike Trust, 1897).

Dès 1843, tous les chemins attribués au Montreal Turnpike Trust sont macadamisés (Ville de Montréal - Histoire des chemins riverains, source web). On procède ainsi à l'application de 9 pouces de pierre concassée sur un minimum de 18 pieds de largeur (environ 5,5 m). Les travaux de réfection des routes impliquent aussi l'excavation de nouveaux fossés afin de permettre un meilleur égouttement. Ils impliquent aussi la révision de leur tracé afin d'en adoucir les angles. Outre ces travaux, des postes de péage sont installés aux entrées de la ville et où ils s'avèrent nécessaires (Montreal Turnpike Trust, 1897). À cet égard, une nouvelle barrière est établie à la jonction des chemins Upper Lachine et Middle Lachine, tout juste à l'ouest du secteur à l'étude. Elle est représentée pour la première fois sur un plan de 1893 de la Montreal Turnpike Trust (non-illustré).

33 En 1841, la charge des grands voyers est également abolie et certains pouvoirs et responsabilités seront transférés aux nouvelles autorités municipales (Buisnières, 2009). Cependant, l'État se réservera le pouvoir d'intervention sur les grandes routes de colonisation, aménagées sous la responsabilité d'un nouvel organisme : le Bureau des Travaux publics.

C'est vraisemblablement à cette époque de grands travaux que le mur de soutènement sud du chemin Upper fut (ré)aménagé en pierre et que les ponts en bois, enjambant le ruisseau Glen, furent remplacés par des ponceaux en pierre. Aucun document faisant mention de la construction de ces aménagements ne fut toutefois recensé lors de nos recherches en archives. La présence d'un mur de soutènement (en pierre ou en bois) et de ponceaux est attestée sur les plans de 1847 à 1890 (figures 17 à 21). Ces plans illustrent également la présence d'un escalier (1847) et de rampes (dotées d'un ponceau ; 1847, 1869 et 1890) permettant d'enjamber le ruisseau pour accéder aux terrains situés en contrebas du chemin. Le mur de soutènement et ses aménagements perdureront jusqu'à l'élargissement de la rue Saint-Jacques vers 1894-1898 (discuté plus loin). Par ailleurs, la liste des dépenses effectuées pour le chemin Upper Lachine entre 1842 et 1848 fait entre autres mention de l'achat de pierre concassée pour macadamiser la chaussée, mais aussi de garde-corps (1842/1843) et de clôtures (1842/1843) (Province du Canada, 1845 et 1848). Des sommes furent également investies pour le nettoyage du cours du ruisseau, pour le labourage (nivellement) du chemin, pour la réalisation de drains français sur 377 yards (1847), pour la construction d'un ponceau (peut-être celui du ruisseau Glen) et d'un canal (canalisation) (1847) (Province du Canada, 1845 et 1848).

Par ailleurs, deux améliorations majeures, visant à faciliter les communications entre le Bas et le Haut-Canada, sont faites au cours des années 1840. D'abord, en 1846, le canal Lachine est considérablement élargi pour permettre à des bateaux de plus grande envergure de circuler vers l'ouest du pays. Puis, en 1847, est mise en service la première voie ferrée de l'île de Montréal, le chemin de fer Montréal-Lachine de la société Montreal and Lachine Railroad (créé en 1846). Excluant un arrêt à Saint-Henri, le trajet en train de la gare Bonaventure jusqu'à Lachine se fait en seulement 21 minutes (Hanna, 2007). L'arrivée du chemin de fer met fin à l'âge d'or de la diligence. À partir de cette époque, le chemin Upper Lachine sera davantage utilisé pour les déplacements locaux que ceux régionaux et interprovinciaux. Les dépenses d'entretien sont réduites et les routes se détériorent graduellement.

La diligence sera éventuellement remplacée par un autre système de transport en commun : le tramway. En 1861, les propriétaires de la Montreal and Lachine Railroad aménagent le système de transport public de chars sur rail à traction animale (tramway à chevaux ou hippomobile) dans la cité de Montréal (Chouinard, 1999). Graduellement ce système sort de la ville et desservira les faubourgs de la cité, puis les villages à proximité. Ce ne sera toutefois qu'à partir de 1876 que le secteur à l'étude sera desservi par le tramway qui passe directement sur le chemin Upper Lachine (Massicotte, 2002 ; figure 20). Et, à partir de 1897, ce tramway, devenu électrique, se rendra jusqu'à Lachine. Le système de tramway sera graduellement remplacé par les autobus dans les années 1940-1950. Le dernier tramway à rouler sur rail est remis à Montréal en 1959 (Chouinard, 1999).

Enfin, le cœur du village fait l'objet de premières photographies par le célèbre photographe Alexander Henderson en 1858 et 1863 (figures 35 et 36). On constate sur la photographie prise en saison estivale que la chaussée du chemin Upper Lachine est alors surélevée en son centre pour permettre le ruissellement des eaux de pluie et de fonte et que des fossés (caniveaux) peu profonds et empierrés la bordent de part et d'autre. Le chemin paraît bien entretenu puisqu'on n'y retrouve aucun cahot ou ornière.

Malgré l'amélioration des routes qui permettent des échanges plus rapides, les chemins à barrière suscitent beaucoup de plaintes. Les revenus n'étant pas à la hauteur des attentes, l'entretien est négligé (Ville de Montréal - Histoire des chemins riverains, source web). La population s'installant dans les villages environnants la ville augmente de même que les usagers de ces routes à péage.

Le chemin Upper Lachine et ses aménagements demeureront sous l'administration de la Montreal Turnpike Trust (Commission des chemins à barrières de l'île de Montréal) jusqu'en 1894, où le tronçon de cette voie compris sur le territoire de la municipalité de Saint-Henri (entre Atwater et Saint-Rémi), soit acquis par cette dernière. Mais, comme nous le verrons, cette situation n'empêchera pas la ville de Saint-Henri de procéder à des travaux d'infrastructures sur cette voie. Ce sera d'ailleurs presque exclusivement cette administration qui interviendra sur ce tronçon à partir de 1880.

4.3.7 Historique du chemin sous l'égide de la ville de Saint-Henri (1874-1905)

La paroisse Saint-Henri-des-Tanneries est fondée en 1867. La première église voit le jour deux ans plus tard. Puis, moins de deux ans plus tard, les propriétaires de Saint-Henri adressent une pétition en 1871, au conseil du comté d'Hochelaga, réclamant la création de la ville de Saint-Henri qui compte alors un peu plus de 5 000 habitants. Le lieutenant-gouverneur du Québec donne suite à cette demande en constituant le 21 décembre 1874 la Ville de Saint-Henri (Giasson, 2002). Son territoire couvre les villages de Saint-Henri des Tanneries, de Saint-Augustin et de Delisle. Un an plus tard, la portion du village Delisle se détachera pour former la ville voisine de Sainte-Cunégonde. Les limites de la municipalité de Saint-Henri sont redécoupées quelques années après sa fondation. En 1879, elle est bordée au sud par le canal de Lachine, à l'est par l'avenue Atwater, au nord par la côte derrière la rue Saint-Antoine et à l'ouest par le chemin de la côte Saint-Paul. En 1890, la ville de Saint-Henri devient la Cité de Saint-Henri.

Jusqu'à-là, le village de Saint-Henri-des-Tanneries faisait partie de l'immense paroisse de Montréal (avant 1867) et de sa municipalité de paroisse (1845/1855-1875). Pour servir la population, toute l'infrastructure de la ville doit y être construite ou améliorée : chaussées, trottoirs, égout, aqueduc, électricité, gaz, etc. Et bien que le chemin Upper Lachine et ses aménagements demeureront

sous l'administration de la Montreal Turnpike Trust (Commission des chemins à barrières de l'île de Montréal) jusqu'en 1894, nous verrons que cela n'empêchera pas la municipalité de Saint-Henri d'intervenir dans son emprise et d'y faire des travaux d'infrastructure.

L'une des premières préoccupations de la nouvelle municipalité est l'éclairage des rues. Dans une résolution du 7 octobre 1875, la ville s'engage à poser dans les lieux publics des fanaux et des lanternes équipés de lampes à l'huile. La ville s'occupe également de confectionner et de poser des numéros sur les maisons. On songe aussi à améliorer les routes ; des inspecteurs de la voirie, nouvellement nommés, doivent surveiller et rendre compte périodiquement de l'état général des voies de circulation. Malgré ces efforts d'urbanisation, Saint-Henri présente encore un visage semi-rural. Ce ne sera que dans les années 1880, lorsque les investissements manufacturiers s'accroîtront, que la ville poursuivra ses améliorations.

Le conseil vote en avril 1875 un règlement pour l'établissement d'un aqueduc, de puits publics et de réservoirs d'eau. Le projet d'installation d'un réseau d'aqueduc débutera cependant quelques années plus tard, en 1880. La construction et l'administration du réseau d'aqueduc sont confiées à des contracteurs de la Cité de Montréal ; ces derniers ayant « *offert à la corporation de la Ville de St. Henri de fournir tel approvisionnement d'eau au moyen de l'Aqueduc de Ste. Cunégonde, dont ils sont les contracteurs et administrateurs* ». Il est précisé que « *les tuyaux seront en fer, le tuyau principal n'aura pas moins de six à dix pouces de diamètre [...] et les autres pas moins de quatre pouces de diamètre à l'intérieur* ». Un plan d'implantation fut produit par l'ingénieur des ponts et des chaussées, J.E. Vanier, en 1880 pour le réseau à construire sur le chemin Upper Lachine (non représenté). On prévoit y mettre en place une conduite principale de 6 pouces au centre du chemin ainsi qu'une conduite de 4 po pour alimenter les propriétés situées au sud du mur de soutènement du chemin.

À cette époque, la ville n'a toujours pas de réseau d'égouts convenable. Il faudra attendre l'année 1888, pour que le conseil prenne des mesures pour l'établissement d'un réseau de gestion des eaux usées, tant pluvial que sanitaire. Sa construction et son administration sont prises en charge par la ville et des cotisations spéciales sont faites pour en assurer les frais. Le conseil de Ville précise à son égard que :

Tout égout principal, égout commun ou égout privé reliant une propriété à un égout principal ou commun sera construit ou réparé soit en briques, soit en grès, ou partie en briques et parties en grès, ou de toute autre matière qui pourra dans l'avenir être prescrite par ledit Conseil. [...] Le Conseil aura le pouvoir dans tous les cas où il y aura

un égout commun dans une rue ou chemin public, de forcer tout propriétaire [...] à faire un égout privé suffisant pour relier l'égout commun à sa maison, cour ou emplacement. Ledit Conseil donnera [...] un] avis [...] lui spécifiant la manière de le faire, la matière à employer et toutes autres prescriptions nécessaires et auxquelles ledit propriétaire [...] sera tenu de se conformer.

Pour réaliser son réseau d'égout, la ville projette d'abord l'installation d'un égout principal (ou collecteur) en brique (2 pieds x 3 pieds) sur le chemin Upper Lachine, de la rue Atwater jusqu'au chemin Middle Lachine (actuelle rue Saint-Rémi). Selon le *Rôle de cotisation pour l'égout collecteur* produit de 1890 à 1894 par la ville de Saint-Henri, le tronçon traversant le secteur à l'étude sera construit à l'été 1890 (figure 37). Dès 1903, il doit cependant être doublé pour régler des problèmes d'inondation récurrents (Massicotte, 2002). Ces problèmes sont vraisemblablement dus au fait qu'on a canalisé une partie du ruisseau Glen dans la nouvelle conduite. En amont de la falaise Saint-Jacques, ce ruisseau persiste toutefois encore à ciel ouvert (figure 38).

Quant à l'aménagement de l'infrastructure du réseau routier de Saint-Henri, le règlement de la ville adopté le 3 juin 1882 précise « *que les chemins, rues, trottoirs, cours d'eau et fossés de ladite ville soient [...] faits et construits et entretenus aux frais de ladite corporation de la ville de St Henri, et ce, à même le fonds général de la ville* ». Bien que toujours sous l'égide de la Commission des chemins à barrières de l'île de Montréal, la chaussée du chemin Upper Lachine est refaite par la ville de Saint-Henri lors des travaux d'installation de l'égout principal, soit à l'été 1890. Le rapport soumis à la Commission le 30 septembre 1890 précise que : « *la ville de St Henri avait [à cette date] fait macadamiser la rue Notre Dame depuis l'avenue Atwater jusqu'à la barrière (au pied de la côte des Tanneries) depuis plusieurs semaines. [Et qu'il] a été posé une bonne couche de macadam [...] et que le chemin est préparé de manière à permettre l'écoulement des eaux* ». Il est également mentionné que le rapport soumis à la Commission concerne des « *travaux d'asphaltage de la rue Notre-Dame depuis l'avenue Atwater jusqu'à la barrière au pied de la côte des Tanneries* ». Il est ainsi plausible de croire que la Commission envisage d'utiliser le macadam comme fondation pour la pose d'une couche d'asphalte. Mentions à cet égard que l'usage de l'asphalte devient plus courant à Montréal à partir des années 1886 en raison de la présence d'entrepreneur spécialisé (Chouinard, 1999 : 15).

En 1894, la cité de Saint-Henri acquiert de la Commission des chemins à barrières de l'île de Montréal (Montreal Turnpike Trust) tout le segment du chemin Upper Lachine compris sur son territoire (Registres des propriétés de la Ville de Montréal, figures 12 ; plan de 1893 non représenté). La ville projette depuis 1892 déjà le projet de redresser et d'élargir, de part et d'autre, cette voie de circulation

et, par la même occasion, d'enfourer l'ancien lit du ruisseau Glen qui est depuis 1890 canalisé dans l'égout collecteur de la rue (Registres des propriétés de la Ville de Montréal ; figures 12 et 13). Dès 1894, l'ingénieur des ponts et des chaussées, J.E. Vanier, est chargé des travaux d'expropriation qui s'avèrent pour le moins épineux. Plusieurs expropriations sont réglées à l'amiable, mais certains conflits doivent être soumis à l'arbitrage et quelques fois se rendre jusqu'en cour supérieure. La ville se fait même imposé l'obligation, par la législature de la Province de Québec, « *de terminer l'expropriation de la rue Saint-Jacques [...] dans le courant de l'année* » 1897 et de « *faire face aux engagements pris avec les propriétaires expropriés sur la rue St Jacques, terminer les trottoirs et macadam sur cette rue* ». Le projet ne sera cependant finalisé qu'en 1898 dans le secteur à l'étude. Au nord, le chemin sera élargi dans sa portion ouest uniquement (lots 1655 à 1660), sur 1,20 à 3,00 m seulement. Au sud, l'élargissement est plus important et touche tous les terrains privés (lots 1661 à 1674). Le recul de la rue se fait dans ce secteur sur 7,30 à 8,00 m. Ainsi, au terme de son élargissement, le chemin Upper Lachine passe d'une largeur de 9,75-11,70 m (30-36 pieds) à 19 m (58,5 pieds). Dans le cadre de cette expropriation, plusieurs bâtiments doivent être démolis en partie (recule de la façade) ou en totalité. Et, selon les exigences de la Ville, les nouvelles constructions faites le long du chemin Upper Lachine devront dorénavant être bâties en brique ou en pierre. Le 27 avril 1904, la ville impose aussi à tous les propriétaires situés en marge d'une voie de circulation « *de faire et d'entretenir, a ses frais, durant une période indéterminée [...], des trottoirs en bois [...] faits avec des madriers de bonne qualité, d'une épaisseur de pas moins de trois pouces [...] : la largeur des dits trottoirs sera le sixième de la largeur de la rue* ».

Par ailleurs, l'éclairage des rues au gaz a été implanté à partir de 1877 dans la ville de Saint-Henri (Massicotte, 2002). Le réseau gazier, tel que l'on connaît aujourd'hui, sera toutefois implanté plusieurs années plus tard, en 1892. Le 15 décembre 1891, le conseil de ville offre en effet le privilège exclusif d'approvisionner en gaz, la ville de Saint-Henri et ses habitants, à Robert Bickerdike « *pour le terme de trente ans [...] ainsi que poser, conserver et exploiter des tuyaux à gaz dans les rues, avenues, ruelles et places publiques quelconques contenus dans ses limites* ».

Un premier contrat d'éclairage électrique a aussi été accordé à un entrepreneur la même année, suite à l'installation de certaines lignes électriques par la ville. Le 16 octobre 1891 la ville transfère en effet au Syndicat Drummond et Clarkson, et ce pour une période de dix ans, « *tous ses droits et pouvoirs d'éclairer [...] la ville de St Henri, à la lumière électrique, et de plus le privilège exclusif d'exploiter l'électricité dans les limites de la ville de St Henri pour l'éclairage [...] dans les rues, ruelles* » et dans les maisons. La ville vend alors au syndicat « *tous les poteaux et fils électriques actuellement posés dans les limites de la ville de St Henri* ». Le 23 décembre de la même année, la

ville de St Henri accorde toutefois à Robert Bickerdike « *le droit et le privilège exclusif d'exploiter l'électricité sous toutes ses formes et pour toutes fins généralement quelconques dans les limites de la ville de St Henri pendant cinquante ans* », sous la condition du respect du privilège octroyé pour dix ans au syndicat Drummond et Clarkson pour l'éclairage à l'électricité.

Finalement, le tronçon du chemin Middle Lachine (actuelle rue Saint-Rémi) situé sur le territoire de la ville de Saint-Henri sera acquis par cette municipalité en 1904. Nous verrons que la Ville de Montréal procèdera à son élargissement quelques années plus tard.

4.3.8 Historique du chemin sous l'égide de la ville de Montréal (1905-1965)

En 1905, la dette de la ville de Saint-Henri devient trop lourde, notamment en raison des travaux d'élargissement du chemin Upper Lachine et de ses nombreuses expropriations. Saint-Henri s'annexe donc à la ville de Montréal, comme plusieurs autres municipalités périphériques³⁴. Dorénavant Saint-Henri sera considéré comme un quartier de Montréal.

En 1911, la ville de Montréal paie une redevance au Montreal Turnpike Trust pour que les barrières à péage soient retirées du territoire des municipalités récemment annexées, ce qui entraîne la suppression du poste de péage situé à la jonction des chemins Upper Lachine et Middle Lachine (Robert, 1998). Le système de péage sur les routes et les ponts sera aboli en 1912 par le gouvernement de la Province de Québec³⁵. Puis, en 1922, le gouvernement québécois met fin au régime des chemins à barrières qui régissait la voirie sur toute l'île de Montréal depuis 1840, en transférant la responsabilité des chemins aux municipalités et à son ministère de la Voirie (Robert, 1998).

En 1905, l'urbanisme à Saint-Henri est passablement périmé par rapport à Montréal. Les trottoirs sont toujours en bois. La majeure partie des rues, d'où s'élève une épaisse poussière, ne sont toujours pas asphaltées et ne sont encore éclairées qu'au gaz (Benoît et Gratton, 1992). À la suite de son annexion à la ville de Montréal, le territoire de Saint-Henri devient l'objet d'une grande entreprise de réfection des rues (asphaltage de la chaussée, construction de trottoir en béton notamment) qui est souvent accompagnée de travaux d'infrastructures souterraines (figures 37 et 39).

34 Au tournant du XX^e siècle (1883-1918), on assiste à une expansion exponentielle du territoire de la ville de Montréal. Durant cette période, 23 municipalités situées en périphérie de la ville centre sont en effet annexées, dont Saint-Henri en 1905. (Robert, 1994)

35 Le système de péage sera de nouveau appliqué, par réglementation, à certains ponts et autoroutes à partir du second quart du XX^e siècle, notamment sur les ponts Jacques Cartier et Champlain.

En 1912, la ville procède à l'implantation d'une plus grosse conduite d'eau principale sur le chemin Upper Lachine. Cette dernière est en fonte et fait 30 po de diamètre. Son installation se fait en marge sud de l'ancien mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine (figure 37).

En 1925, on procède à l'élargissement du chemin Middle Lachine. À la hauteur du secteur à l'étude, cet élargissement concerne les deux côtés de cette voie de circulation (Registres des propriétés de la Ville de Montréal ; figure 12). À l'ouest, l'élargissement se fait sur près de 9 m. À l'est, il se fait sur 4 à 27 m et touche deux terrains privés dans le secteur à l'étude, sur leur profondeur (lots 1661 et 1662). Avec les changements effectués, la largeur de la rue passe de 11,70 m (36 pieds) à 19 m (58,5 pieds) et jusqu'à 43 m dans sa portion la plus large, soit à sa jonction avec le chemin Upper Lachine. Pour faire suite à ses améliorations, on procède au cours des années suivantes (1928-1934) à l'élargissement du chemin Upper Lachine près de sa jonction avec le chemin Middle Lachine (Registres des propriétés de la Ville de Montréal ; figure 12). Au terme de cet élargissement, le chemin Upper Lachine passe d'une largeur de 19 m (58,5 pieds) à 25 m (77 pieds) dans ce secteur. Seuls les lots 1655 à 1660 sont touchés à cette occasion dans le secteur à l'étude. Ces modifications à la largeur des voies de circulation seront les dernières avant la construction de l'échangeur Turcot en 1965-1967.

La ville de Montréal projette à la fin des années 1920 de faire passer un égout collecteur en brique à haut niveau sur l'ancien territoire de la ville de Saint-Henri. Ce dernier doit commencer son trajet « à la rue Bellanntyne, dans Montréal-Ouest, suivre les rues Western/St-Jacques [chemin Upper Lachine] jusqu'à la rue De Courcelles ; il suivra ensuite cette rue jusqu'à la rue Saint-Ambroise et de là continuera jusqu'à et sous le canal Lachine et se déversera directement par gravité dans le fleuve St-Laurent ». En février 1929, le conseil exige que la partie de l'égout qui doit traverser le secteur à l'étude, appelée « section n° 7 », soit « construite avant le 1^{er} décembre 1932 ». Cette section d'égout de 126 po de diamètre sera finalement construite en tunnel en 1930 (figure 37).

Entre 1930 et 1965, le quartier de Saint-Henri décline. Avec la crise de 1929, le secours direct est instauré et de nombreux travaux publics, comme la construction du marché Atwater et la caserne de pompiers combinée au poste de police, sont lancés pour supporter l'emploi. De complexe industriel majeur au pays, Saint-Henri devient un quartier en déclin. Plusieurs usines ferment et autant d'entreprises quittent pour de plus récents parcs industriels.

4.3.9 Historique du chemin sous l'égide du ministère des Transports (1965-Aujourd'hui)

Selon la loi constitutionnelle de 1867, les provinces héritent de la responsabilité presque complète de la construction des routes. Ce n'est toutefois qu'en 1912 que débute l'implication du gouvernement provincial dans l'entretien routier, avec la création d'un nouveau ministère, le ministère de la Voirie, qui prendra le nom de ministère des Transports en 1973 (Laberge, 2012)³⁶. Avant 1912, « *les bons chemins étaient pratiquement inconnus* » (Laberge, 2012 : 32). Un peu avant, à partir de 1904, et suite à la création du ministère de la Voirie, une multitude de lois et de règlements furent adoptés afin d'encadrer les transports à l'échelle provinciale, surtout en matière de véhicules automobiles (poids maximal, limites de vitesse, etc.). La sécurité et l'amélioration du réseau routier sont les principales préoccupations du gouvernement.

Après la Seconde Guerre mondiale, les sociétés occidentales sont en pleine effervescence. Le boom démographique associé à un plus grand accès à la propriété se traduit à Montréal par une forte poussée de l'urbanisation. Plusieurs constatent l'inadaptation du réseau routier à accueillir efficacement toutes les nouvelles voitures qui découle de cette périurbanisation. Une première enquête sur la circulation automobile est réalisée en 1958. Les résultats de cette enquête serviront à la planification d'un nouveau réseau routier privilégiant l'étalement urbain et basé sur la création d'autoroutes urbaines. Les années 1960 sont une période de grands travaux routiers au Québec liés à l'accroissement de la circulation et l'accélération de la vitesse, rendue possible par l'avènement des autoroutes à voies séparées (Laberge, 2012). L'annonce, en 1962, de la venue de l'Exposition Universelle de 1967 à Montréal fait augmenter la cadence des travaux. On amorce ainsi en 1965 la construction de l'autoroute Décarie et du complexe Turcot avec ses quatre échangeurs et douze bretelles. Le complexe Turcot sera mis en service le 25 avril 1967, juste à temps pour la cérémonie d'ouverture de l'Expo 67.

La construction de l'échangeur Turcot nécessite l'expropriation de plusieurs terrains privés, notamment de ceux localisés dans le secteur à l'étude (figure 14). Même si le complexe Turcot est inauguré en 1967, quelques travaux restent à faire, notamment l'élargissement et la modification du tracé de la rue Saint-Jacques dans le cadre de la construction de l'autoroute Ville-Marie. Ces travaux seront réalisés en 1970-1971.

36 Officiellement, le ministère des Transports et des Communications du Québec est créé en 1952 et entre en fonction en 1954. Il fonctionne alors parallèlement au ministère de la Voirie. En 1969, il se scinde en deux instances : le ministère des Transports, d'une part, et le ministère des Communications d'autre part. Le ministère des Transports fusionnera avec le ministère de la Voirie 1^{er} avril 1973, tout en conservant son nom (Laberge, 2012). De 2016 à 2018, le ministère prendra brièvement le nom de ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET).

4.3.10 Sommaire

Le chemin Upper Lachine, d'abord ouvert pour desservir les terres du faubourg Saint-Joseph et du Coteau Saint-Pierre, sera également utilisé à compter de 1720 environ pour se rendre de Montréal (Ville-Marie) à Lachine. Il deviendra vite la principale voie de communication pour se rendre dans l'ouest du pays et, en 1805, on en fera le premier chemin à barrières de l'île de Montréal. Suite à l'ouverture du canal Lachine en 1824-1826, il sera relégué au second rang des voies de circulation privilégiées pour se rendre vers l'ouest. L'élargissement du canal Lachine en 1846 et la mise en service du chemin de fer Montréal-Lachine en 1847 mettent fin à l'âge d'or du chemin Upper Lachine, ces deux réseaux de circulation étant privilégiés pour le transport des marchandises et, dans une certaine mesure, des voyageurs. À partir de cette époque, le chemin Upper Lachine est davantage utilisé pour les déplacements locaux que ceux régionaux et interprovinciaux. Cet usage demeurera jusqu'à aujourd'hui.

Jusqu'en 1890, lorsque le ruisseau Glen est canalisé et enfoui dans un égout, le tracé qu'emprunt le chemin Upper Lachine dans le secteur à l'étude (terre 617) peut être décrit comme suit : vis-à-vis la terre 616, le chemin descend le talus de la Falaise Saint-Jacques jusqu'à son pied, delà il longe ensuite le ruisseau Glen sur son flanc nord, puis le traverse et continue sa course le plus droit possible en direction de la terre 618D. D'abord un pont, puis un canal (vers 1847) permettent de traverser le ruisseau Glen. Un mur de soutènement sera peut-être ajouté vers 1805 sur le flanc sud du chemin pour contrer le dénivelé présent entre sa chaussée surélevée et le ruisseau situé en contrebas (tableau 4.8). D'abord en bois, ce mur sera (re)construit en pierre vers 1847. Entre temps, en 1831, on procèdera à l'empierrement (macadam) de la chaussée du chemin qui était jusque-là en terre battue. Des sommes sont également octroyées en 1847 pour le labourage (nivellement) du chemin, le nettoyage du ruisseau, l'installation d'un garde-corps (clôture), la réalisation de drains français (caniveaux empierrés) et la construction d'un canal (canalisation). Le chemin sera vraisemblablement asphalté en 1890 ou peu après avoir été macadamisé une énième fois. Les premiers services publics (aqueduc, égout, gaz) seront quant à eux enfouis sous la rue à compter de 1880. Enfin, l'emprise du chemin Upper Lachine évolue également dans le temps. De sa largeur initiale de 7,80-9,75 m (24 pieds ; 30 pieds avec les fossés), il passe à une largeur de 9,75-11,70 m (30 pieds ; 36 pieds avec les fossés) vers 1795-1808, puis à 19 m (58,5 pieds) en 1898 et, finalement, à 25 m (77 pieds) en 1928/1934 dans sa portion nord-ouest. La construction de l'échangeur Turcot en 1965-1967 changera la configuration globale du réseau routier dans le secteur à l'étude.

Depuis sa création (bornage et construction), en 1695, jusqu'à la construction de l'échangeur Turcot en 1965-67, la responsabilité (construction, entretien et réparation) de la chaussée et des ouvrages du chemin Upper Lachine a changé à maintes reprises de mains (8 fois). Au cours de son premier siècle d'existence (1695-1796), les travaux relatifs à ce chemin sont à la charge des habitants et reposent sur un système de corvées. Certains habitants se rebiffent toutefois contre ce système géré par un ingénieur des chemins, le Grand voyer. Les débuts du chemin Upper Lachine sont d'ailleurs pénibles pour ces raisons. D'abord simple sentier passant à travers champs (post 1671-1695), son tracé officiel sera établi dans le secteur à l'étude qu'en 1695, alors qu'une première chaussée et un pont viennent d'être aménagés. Il faudra toutefois attendre les années 1710, époque à laquelle furent faits les premiers travaux de réparations du chemin, pour que l'ancien sentier soit délaissé par les habitants du coteau Saint-Pierre. Puis, entre 1796 et 1805, les premiers travaux d'infrastructures sont réalisés sur le chemin Upper Lachine, en partie par les habitants eux-mêmes, et en partie par un personnel saisonnier embauché par l'inspecteur des chemins de la cité de Montréal ou donnés à contrat à des entrepreneurs locaux. C'est dans ce cadre que des travaux de réparation et d'entretien semi-professionnels furent réalisés pour la première fois sur le chemin Upper Lachine. Puis, à compter de 1805, tous les travaux d'infrastructures du chemin sont pris en charge par l'administration publique : les syndics du chemin à barrière Lachine Turnpike Road entre 1805 et 1826, les commissaires de la paroisse de Montréal entre 1826 et 1840, le Montreal Turnpike Trust (plus tard la Commission des chemins à barrière de l'île de Montréal) entre 1840 et 1875/1894, la municipalité de Saint-Henri entre 1875 et 1905, la municipalité de la ville de Montréal de 1905 à 1965, puis le ministère des Transports à compter de 1965.

Tableau 4.8 - Synthèses de l’historique du chemin Upper Lachine

Période	Administration	Exécution des travaux (construction, entretien et réparation)	Travaux/aménagements
1671-1796	Grand voyer sous la direction de l’Intendant (1671-1764), puis Gouverneur (1764-1796)	Corvées individuelles et collectives des habitants (travaux effectués selon les directives du grand voyer)	1671-1695/1710 : Sentier sinueux passant à travers champs, passage à gué sur le ruisseau Glen
			1695 : Aménagement et officialisation du tracé actuel du chemin Upper Lachine, largeur 24 pieds (7,8 m) avec deux fossés de 3 pieds (30 pieds ; 9,75 m) selon la réglementation en vigueur. Aménagement d’un pont en bois sur le ruisseau Glen
			Vers 1710-1720 probablement : Abandon du sentier et utilisation unique du chemin officiel suite à sa réparation
			1762 : Ordonnance portant la largeur des chemins royaux à 30 pieds (9,75 m) avec deux fossés de 3 pieds (36 pieds, 11,70 m)
1796-1805	Inspecteur des chemins de la paroisse de Montréal	En partie corvées individuelles et collectives des habitants et en partie journaliers et entrepreneurs engagés par la paroisse (travaux semi-professionnels dictés et supervisés par l’inspecteur)	1802 : investissement de sommes considérables pour rendre le chemin praticable (travaux de fondations, de revêtement, de mise à niveau, de dénivellation, d’uniformisation de la largeur ?) ; le chemin devient pour la première fois praticable.
			1795-1808 : élargissement du chemin de 6 pieds (1,95 m) vers le nord pour atteindre 36 pieds (11,70 m), excepté vis-à-vis les emplacements 13 à 17 (lots 1655 à 1660) où il conservera sa largeur initiale de 30 pieds (9,75 m)
1805-1826	Syndics du chemin à barrière Lachine Turnpike Road	Journaliers et entrepreneurs (travaux professionnels exécutés selon les directives des syndics) ; les corvées demeurent toutefois en partie.	1805 : Largeur exigée de l’ensemble du chemin est de 30 pieds (9,75 m) avec deux fossés de 9 pieds (2,92 m), pour un total de 39 pieds (12,67 m) ; élargissement du chemin à 36 pieds si ce n’est déjà fait
			Cahots, ornières et surface du chemin recouverts de pierre, puis de graviers ; le chemin est praticable
			Nivellement de la chaussée et, peut-être, construction mur de soutènement en bois pour contrer dénivélé entre le chemin et le ruisseau situé en contrebas ?
1826-1840	Commissaires de la paroisse de Montréal (nommé et géré par le gouvernement du Bas-Canada)	Journaliers et entrepreneurs (travaux professionnels exécutés selon les directives de l’administration publique)	1831 : pose d’un premier revêtement, le macadam
1840-1875/1894	Montreal Turnpike Trust (plus tard la Commission des chemins à barrière de l’île de Montréal)	Journaliers et entrepreneurs (travaux professionnels exécutés selon les directives de l’administration publique)	Vers 1847 : macadamisation, construction probable du mur de soutènement en pierre et de ponceaux en pierre pour remplacer les deux ponts en bois passant sur le ruisseau de même qu’un escalier et de rampes permettant d’enjamber ou de contourner le ruisseau pour accéder aux terrains situés en contrebas du chemin et du mur de soutènement au sud, installation de garde-corps, de clôtures, de drains français (caniveaux empierrés) et d’un canal (canalisation), nettoyage du cours du ruisseau et labourage (nivellement) du chemin.
1875/1894-1905	Municipalité de Saint-Henri (inspecteurs de la voirie)	Journaliers et entrepreneurs (travaux professionnels exécutés selon les directives de l’administration publique)	1880 : installation du réseau d’aqueduc, conduite principale en fer 4-6 po
			1890 : installation du réseau d’égout, conduite principale en brique de 2 x 3 pieds, canalisation du ruisseau Glen dans le nouveau réseau ; macadamisation de la chaussée, cette dernière devant probablement être asphaltée
			1892 : installation du réseau gazier et du réseau électrique
			1894-1898 : élargissement du chemin à 19 m (58, 5 pieds) et, par la même occasion, enfouissement de l’ancien lit du ruisseau Glen. Remacadamisation du chemin et construction de trottoirs en bois.
			1903 : réseau d’égout doublé
1905-1965	Municipalité de la ville de Montréal	Journaliers et entrepreneurs (travaux professionnels exécutés selon les directives de l’administration publique)	1905-1965 : grande entreprise de réfection des rues (asphaltage de la chaussée, construction de trottoir en béton notamment)
			1912 : installation d’une conduite principale d’aqueduc en fonte de 30 po en marge sud du mur de soutènement
			1928-1934 : élargissement vers le nord de l’extrémité ouest du chemin (lots 1655 à 1660) à 25 m (77 pieds)
			1930 : construction en tunnel de l’égout collecteur en brique à haut niveau de 126 po.
1965-Aujourd’hui	Ministère des Transports	Entrepreneurs (travaux professionnels exécutés selon les directives de l’administration publique)	1965-1967 : expropriation complète et construction de l’échangeur Turcot
			1970-1971 : élargissement et modification du tracé du chemin

5 INTÉGRITÉ DU TISSU ARCHÉOLOGIQUE

Ce chapitre et les suivants (chapitres 6 à 10) présentent les résultats obtenus lors de l'intervention archéologique.

Les relevés effectués ont permis l'évaluation de l'intégrité du tissu archéologique de l'aire d'étude, soit du tiers nord du site BiFj-118 qui est localisé dans l'emprise actuelle de la rue Saint-Jacques. Dans ce chapitre, il sera question des travaux ayant entraîné le dérasement et le morcèlement du tissu archéologique de cette portion du site ainsi que de leurs conséquences. L'état de conservation de certains des éléments composant le tissu archéologique résiduel du site sera également discuté.

Le texte est illustré de photographies, d'un plan, d'un croquis, de figures et de coupes stratigraphiques. Les photographies, le plan ainsi que le croquis ont été insérés dans le texte, alors que les figures et les coupes ont été incluses en annexes 6 et 8 afin d'alléger ce dernier.

5.1 Dérasement et morcèlement du tissu archéologique

L'intégrité du tissu archéologique est largement conditionnée par l'épaisseur des remblais, la profondeur conséquente des sols naturels, ainsi que par la nature des infrastructures récentes et plus anciennes mises en place (infrastructures de la chaussée, équipements souterrains de distribution et de captation, soubassement de bâtiments, etc.). La mise en place des infrastructures publiques constitue les travaux ayant eu le plus d'impact sur le tissu archéologique de l'aire d'étude, soit du tiers nord du site BiFj-118. Ces travaux à fort impact sont principalement liés à l'implantation des réseaux de services d'utilités publiques à partir de 1880 (aqueduc, égout, gaz, électricité, fibre optique) et au réaménagement de la chaussée de la rue Saint-Jacques, lors de son dernier élargissement en 1970. Viennent ensuite les travaux liés à la mise en place des infrastructures privées entre 1695 et 1970. Ces travaux concernent essentiellement l'aménagement, par nivellement (dérasement), du chemin Upper Lachine entre ca 1695 et 1770 ainsi que la construction des bâtiments et l'installation des équipements de travail (canalisation, récipients de tannage, puits) sur les terrains privés localisés au nord du chemin entre 1808 et 1970. Ces infrastructures concernent l'aménagement par nivellement (dérasement) du chemin Upper Lachine entre ca 1695 et 1770 ainsi que la construction des bâtiments et l'installation des équipements de travail (canalisation, récipients de tannage, puits) sur les terrains privés localisés au nord du chemin entre 1808 et 1970. Les travaux liés à la mise en place de l'ensemble de ces infrastructures ont entraîné le dérasement et/ou le morcèlement du tissu archéologique plus ancien (croquis 5.1).

5.1.1 Infrastructures publiques

La chaussée de la rue Saint-Jacques présente aujourd'hui un plan s'inclinant légèrement d'ouest en est, passant de 23,25 à 23,00 m dans le secteur investigué. Son infrastructure fait une épaisseur variant entre 0,90 et 1,32 m. Son revêtement est composé d'une à deux couches d'asphalte alors que sa fondation est constituée d'une dalle de béton reposant sur un épais dépôt de pierre calcaire concassé (C4/C5-1, C6/C10-1, C7/C16-3, C12/C18-1, C28-1, C35-1). Son aménagement nécessita le dérasement du secteur investigué à une altitude oscillant principalement entre 22,00-



Photo 5.1 - Sous-opération 25E, extrémité ouest – Infrastructure actuelle de la rue Saint-Jacques (concassé de pierre calcaire), massifs de conduits bétonnés et sol naturel stérile dérasé – Vue vers l'est (BiFj-118-17-N4-144)

22,10 m, rarement plus (jusqu'à 22,48 m) ou moins (jusqu'à 21,71 m). Cette activité de décapage a entraîné l'apposition, en plusieurs secteurs du site, d'un mince remblai de nivellement constitué de mélange de sols et de concassé (C21-1, C26/C27-2, C33-1, C35-2). Elle a de plus entraîné l'éradication des niveaux stratigraphiques jusqu'au sol naturel stérile dans le tiers nord du secteur investigué (sous-opération 25E) (photo 5.1). Dans cet espace, seuls les vestiges immobiliers enfouis dans le sol naturel stérile et divers creusements subsistent à des profondeurs variant entre 21,77 et 19,08 m. Dans les deux tiers sud du secteur investigué, ces travaux de décapage ont eu un impact beaucoup moins important en raison de la plus grande profondeur du tissu archéologique à cet endroit. Ce dernier atteint une profondeur de 20,14 m à son point le plus bas (documenté), qui est localisé dans la prairie située en contrebas de la falaise Saint-Jacques et traversée par le ruisseau Glen (sous-opérations 26C et 26H). Il atteint ainsi jusqu'à 1,91 m d'épaisseur. En raison de la remontée de la surface du terrain d'origine, son épaisseur s'amointrit toutefois graduellement vers le nord, avant de complètement disparaître à la jonction du chemin Upper Lachine et des terrains privés situés au nord.



Photo 5.2 - Sous-opération 26Z – Vestiges résiduels du puits ST-152 localisé sous une conduite d'aqueduc moderne – Vue vers l'ouest (BiFj-118-17-N2-508)

Plusieurs tranchées linéaires, comblées de matériaux neufs (concassé ou criblure de pierre calcaire, remblai sans retrait) ou à même leurs déblais d'excavation, furent observées sous l'infrastructure de la rue (C1/C3-1, C4/C5-2 et 3, C6/C10-2 à 4, C7/C16-4 et 5, C11-1 et 2, C12/C18-2 à 6, C20-1 et 2, C23-2, C24-1 et 2, C26/C27-1, C28-2 et 3, C30/31-2, C35-3 à 8, C36-1 à 4). Leur association avec un réseau public particulier a pour la plupart du temps été possible (figures 37 et 53). Bien qu'elles ne fussent pas dégagées sur toute leur profondeur, les relevés indiquent que leur creusement a, la plupart du temps, mené à l'éradication complète du tissu archéologique dans leur emprise (plan 4 : tranchée récente) et, par le fait même, à son morcèlement. Dans les rares cas où les creusements modernes n'ont pas mené à l'éradication complète des vestiges dans leur emprise, ceux-ci furent toutefois fortement dérasés (photo 5.2).

Ainsi, malgré les travaux de décapage modernes dans l'aire d'étude, de nombreux vestiges archéologiques datant des XVIII^e et XIX^e siècles (niveaux de circulations, vestiges du mur de soutènement du ruisseau, cadre bâti, équipements de tannage, etc.) persistaient dans l'emprise de la rue Saint-Jacques, en dehors des tranchées d'installation des services d'utilités publiques (réseaux publics d'égout, d'aqueduc, gazier et électrique). Ce tissu archéologique résiduel totalisait 22 % de la superficie de l'aire d'intervention et se localisait directement sous l'infrastructure de la rue, à une profondeur de 0,90-1,32 m (21,73-22,48 m). La profondeur générale des vestiges, qui atteignait une profondeur minimale de 20,08 m dans la portion sud de l'aire d'intervention, diminuait toutefois en importance vers le nord en raison de la remonter de la surface du terrain d'origine dans ce secteur.

5.1.2 Infrastructures privées

Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, certains travaux d'aménagement liés à l'occupation privée du site ont également entraîné le morcèlement ou le retrait du tissu archéologique dans certains secteurs. L'aménagement du chemin Upper Lachine, entre 1695-1770, a notamment nécessité le décapage du terrain naturel dans son emprise sur une épaisseur atteignant un peu plus de 1,10 m dans sa portion nord (voir chapitres 6 et 8). La destruction du tissu archéologique plus ancien



Photo 5.3 - Sous-opération 26W – Portion résiduelle et fortement dégradée du fond de la cuve ST-148 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N4-546)

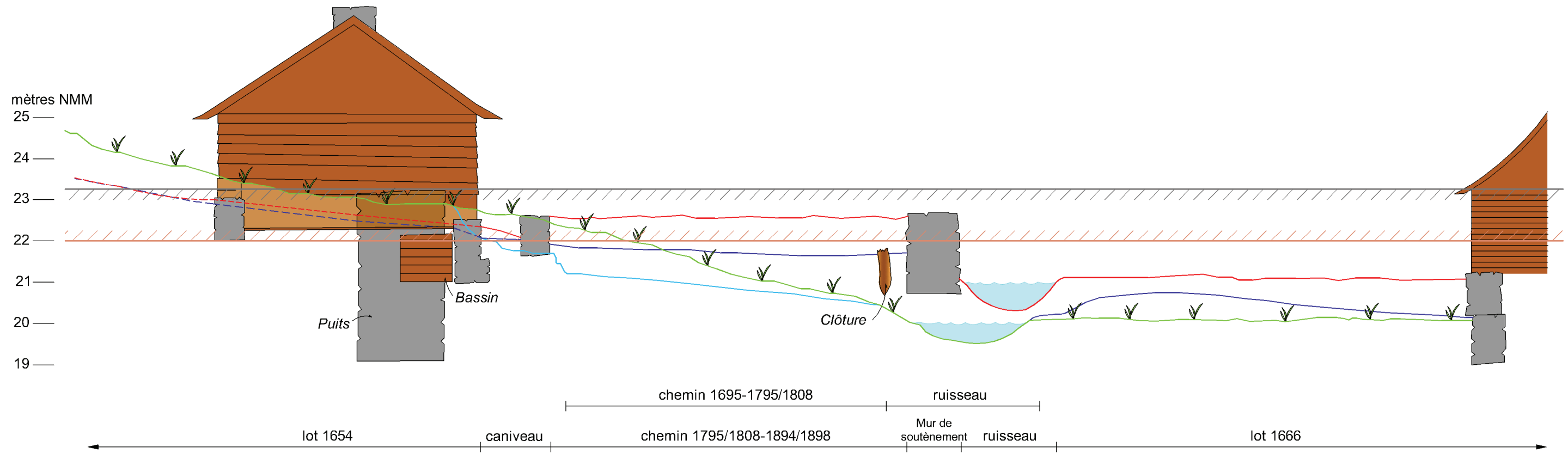
concerne également la construction des bâtiments, dotés de vides sanitaires ou de caves, et l'installation des équipements de travail (canalisation, récipients de tannage, puits) sur les terrains privés localisés au nord du chemin entre 1808 et 1970 (voir chapitre 9). L'impact de ces aménagements sur le tissu archéologique varie grandement, mais atteint le plus souvent entre 0,75 et 1,25 m de profondeur, parfois plus. La mise en place des dernières générations de bâtiments et d'équipements a de plus engendré le dérasement et le morcèlement du tissu archéologique plus ancien et lié aux premières générations. L'installation de canalisation en bois privée, sous le chemin Upper Lachine à compter de 1808, a aussi entraîné le morcèlement du tissu archéologique dans ce secteur du site.



Photo 5.4 - Sous-opération 26W – Portion résiduelle et fortement dégradée du fond du bassin ST-140 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-442)

5.2 État de conservation du tissu archéologique

L'intégrité du tissu archéologique réfère aussi à l'état de conservation de certains vestiges immobiliers faits de matériaux périssables, plus particulièrement ceux construits en bois. Malgré l'état de décomposition avancé de certains de ces éléments, plus particulièrement des récipients de tannage, il a tout de même été possible de les identifier correctement. La description complète de leurs caractéristiques (dimension, mode d'assemblage, datation et identification d'essence des pièces de bois par exemple) n'a toutefois pas toujours été possible (photos 5.3 et 5.4).



Vestiges immobiliers

- Vestige en bois
- Maçonnerie en pierre
- Lit du ruisseau

Niveau d'occupation ancien

- Terrain d'origine
- ca 1695-1770
- ca 1805-1826
- ca 1847-1880

Niveau actuel de la rue Saint-Jacques

- Niveau de chaussée (23,25m)
- Niveau de dérasement (22m)

Croquis 5.1 - Coupe schématique du chemin Upper Lachine et ses abords

ÉCHELLE = 1 : 100

Date
mars 2020

Numéro de projet
850-855-3-300



6 MILIEU NATUREL

La présentation des données acquises en relation avec le milieu naturel de l'espace à l'étude concerne le profil du terrain d'origine et la caractérisation des sols naturels. Les indices de son utilisation et de ses modifications seront présentés aux chapitres suivants (chapitre 7 à 9) puisqu'ils sont en lien, tant avec l'occupation autochtone qu'avec l'occupation eurocanadienne.

Soulignons que les contextes stratigraphiques présentés dans le texte sont identifiés par leurs numéros de couches stratigraphiques (issus des profils stratigraphiques) et, en l'absence de ces identifiants, par leurs numéros de lots (issus de la fouille). Rappelons que les profils stratigraphiques auxquels fait référence le texte ont été insérés en annexe 8.

6.1 Profil du terrain d'origine

Les différents relevés altimétriques permettent de reconstituer une partie du profil topographique naturel des abords du ruisseau Glen (voir croquis 5.1). Ils permettent également de constater que le profil d'origine de l'espace situé quelques mètres au nord de ce ruisseau est aujourd'hui entièrement disparu dans les limites du site BiFj-118 en raison de travaux d'excavation ayant été réalisés lors de l'aménagement du chemin Upper Lachine entre ca 1695 et 1770 et lors de son réaménagement en 1970 (voir croquis 5.1 et chapitres 5 et 8).

Si actuellement la surface du secteur à l'étude s'élève à une altitude de 23,00-23,50 m, à l'origine, son profil était très différent. Les relevés réalisés dans l'axe de la rue Saint-Jacques démontrent qu'à l'origine le point le plus bas, occupé par le lit du ruisseau Glen, s'élève à un peu moins de 20,14 m (de 20,14 m à environ 19,90 m, d'est en ouest), alors que le point le plus haut atteignait plus de 22,18 m. Les relevés démontrent également que la forme des berges de la vallée du ruisseau Glen était asymétrique. L'abord sud du ruisseau affiche une pente insensible¹ (1,60 degré) montant graduellement vers le sud en passant de 20,14-19,90 à 20,25 m sur environ 5 m ; alors que son abord nord présente une pente relativement forte (environ 11,30 degrés) montant vers le nord jusqu'à la jonction du chemin Upper Lachine où une rupture de pente a été observée, environ 1,5 m de distance du centre présumé du ruisseau, à une altitude de 20,44 m (sous-opérations 27F). À partir de cet endroit, le profil naturel des lieux emprunte la pente de la falaise Saint-Jacques qui aurait été fortement inclinée (moyenne de 18 degrés) selon le relevé topographique représenté sur le plan de Sitwell de 1869 (figure 18). Notre intervention n'a en effet pas permis la mise au jour de la surface d'origine du terrain dans ce secteur puisqu'elle s'avère avoir été dérasée à une altitude passant de 20,44 m au sud (sous-opération 25F) à 22,18 m au nord (sous-opération 25E).

¹ Une pente est dite « insensible » quand l'angle qu'elle forme est compris entre 0 et 3° (soit 5 %).

D'après la pente représentée sur le plan de Sitwell de 1869, la surface d'origine du terrain devait atteindre une altitude d'environ 23-24 m à l'extrémité nord de l'aire d'étude. En raison du manque de données, les hypothèses émises sur le profil du terrain d'origine dans la portion basse de la falaise, notamment sur la présence d'une rampe naturelle à l'emplacement du chemin Upper Lachine, ne peuvent donc pas être validées (voir section 2.5).

Par ailleurs, les relevés effectués dans la portion centrale de l'aire d'étude (sous-opérations 25C et 25F) indiquent que le lit du ruisseau Glen se localisait à l'origine en partie sous le mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine (ST-113) (voir croquis 5.1). À l'extrémité est de l'aire d'intervention (sous-opération 26H), son tracé recoupait aussi en partie la portion sud de ce chemin. La trajectoire du ruisseau Glen aurait graduellement été déplacée au sud de ce mur de soutènement (ST-113) entre 1826 et 1847, soit peu de temps avant la construction de cet ouvrage.

Soulignons finalement qu'il a été impossible de déterminer la largeur et la profondeur du ruisseau Glen en raison de sa localisation sous le mur de soutènement ST-113. Les photographies anciennes de la section amont du ruisseau, localisée sur la terrasse Sherbrooke (35 m d'altitude ; figure 38), indiquent qu'il aurait possédé à cet endroit une largeur d'environ 1,50-1,70 m. Dans cette section, la vallée du ruisseau est toutefois très encastrée en raison de la composition sableuse des dépôts meubles, ce qui ne devait pas être le cas en contrebas de cette terrasse où les dépôts meubles de surface sont majoritairement argileux et peu friables. On peut donc présumer que le lit de la section du ruisseau traversant la prairie située en contrebas de la terrasse Sherbrooke était peut-être plus large, peu profond et sujet à débordement lors des crues saisonnières. Il est également probable que son lit fut excavé suite à l'établissement des premières familles de tanneur dans la prairie, soit après le milieu du XVIII^e siècle, afin de résorber les problématiques liées aux crues et faciliter le raccordement des canalisations d'amener d'eau. Mentionnons à cet égard que la base de ces canalisations se situe à une profondeur d'environ 19,63-19,77 m à la hauteur de la maison-tannerie présente sur le lot 1664 du cadastre originaire au cours du dernier quart du XVIII^e siècle (Arkéos, 2020a). En raison de la pente que devait posséder ce type d'ouvrage, la profondeur du ruisseau devait se situer à une altitude jouant autour de 19,90 m vis-à-vis ce terrain situé un peu à l'ouest du secteur d'étude. C'est cette altitude présumée du lit du ruisseau qui fut retenue pour l'extrémité ouest de l'aire d'étude. Mentionnons également que l'ouverture du chemin Middle Road (actuelle rue Saint-Remi) en 1801 a nécessité la construction d'un pont de 6 pieds de longueur (1,94 m) pour enjamber le ruisseau Glen (aussi appelé canal). Son lit devait donc présenter une largeur de moins de 1,90 m à cette époque. En ce qui a trait à la profondeur du ruisseau, on présume sur la base des données récoltées ici et là et des hypothèses émises qu'elle devait faire tout au plus 0,30-0,35 m (base à 19,90-20,14 ; sommet à 20,25-20,44 m).

6.2 Caractérisation des sols naturels

La composition des sols naturels diffère selon que l'on se trouve dans le secteur de la prairie parcourue par le ruisseau Glen (20,14-20,44 m) ou dans la portion basse de la falaise Saint-Jacques (20,44 -22,18 m).

Les sols naturels documentés dans le secteur de la prairie parcourue par le ruisseau Glen (20,14-20,44 m) sont au nombre de deux. En surface, on retrouve des sédiments alluvionnaires qui auraient été déposés aux abords du ruisseau Glen lors des crues saisonnières (C1/C3-8, C6/C10-19, C7/C16-28, C11-12, C12/C18-19, C40-12). Ce dépôt, épais de moins de 20 cm, est formé de limon sablonneux et argileux gris bleuté, homogène et plus ou moins compact qui devient davantage argileux en profondeur. Il comporte, outre quelques fibres et morceaux de bois d'origine naturelle, de nombreux restes



Photo 6.1 - Sous-opération 26K, paroi nord-ouest – Dépôt d'argile marine présent sous un remblai constitué de matière organique – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N1-211)

botaniques dans sa portion supérieure qui dénotent que son processus de déposition pris fin quelque part entre 1720 et 1768 (voir section 2.2.1). Ces sédiments reposent couche d'argile gris bleuté claire, homogène, compacte et stérile (C1/C3-10, C4/C5-17, C12/C18-20 et C40-13 ; photo 6.1). Cette couche d'argile correspond aux sédiments d'eau profonde qui furent déposés lors de l'épisode de la mer de Champlain, entre 13 100 et 11 200 AA. Dans l'aire d'étude, elle fait une épaisseur de plus de 0,60 m.

Le dépôt d'argile marine s'insère dans la séquence des sols naturels observés dans la portion basse de la falaise (20,44-22,18 m). Il disparaît toutefois de la séquence entre le centre du chemin Upper Lachine et les terrains privés localisés au nord. À cet endroit, son sommet dérasé affleurerait à une altitude de 21,10-21,20 m. Quatre dépôts plus anciens et d'origine glaciaire ou fluvio-glaciaire ont été observés dans la portion inférieure de la séquence. Le premier correspond à une couche d'argile sablonneuse, caillouteuse et pierreuse, hétérogène et très compacte (C1/C3-11). Il fut observé uniquement sous le dépôt d'argile marine. Le second, très compact, est constitué d'un mélange hétérogène d'argile sablonneuse grise, d'argile brun orangé et de sable gris foncé comprenant de nombreux cailloux et pierres (C1/C3-12). Le troisième est formé d'un mélange de sable fin brun à brun-gris, d'argile brun orangé et gris bleuté et de limon brun-gris et est plutôt homogène, compact, mais friable (C1/C3-13 et 14 et C12/C18-21). Le dernier dépôt est constitué

de sable fin à moyen brun à brun-gris lité beige, gris et brun orangé qui contient quelques graviers, cailloux et pierres par endroits. (C1/C3-15, C4/C5-18, C4/C5-19, C12/C18-22, C20-9 et C20-10, C21-9, C23-23, C24-20 à 24, C26/C27-17, C32-9 à 11, C33-13 C34-10 et 26Z13). En profondeur, ce dépôt recèle quelques lentilles ou lits d'argile brun-jaune et de sable gris pâle (photo 6.2). Il est plutôt homogène, compact, mais friable. L'ensemble de ces dépôts présente une pente ascendante vers le nord. Leur sommet a été dérasé à l'extrémité nord de l'aire d'étude où il affleurerait, directement sous l'infrastructure de la rue Saint-Jacques, à une altitude de 22,00-22,18 m.

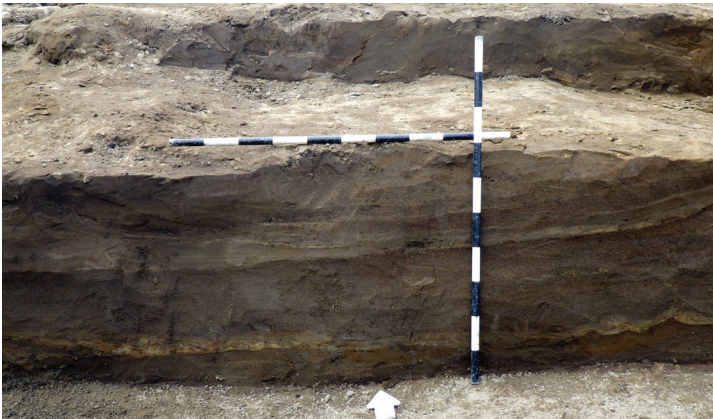


Photo 6.2 - Sous-opération 25E, paroi nord, extrémité ouest – Dépôts d'origine glaciaire ou fluvio-glaciaire – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N1-336)



Photo 6.3 - Sous-opération 25E, paroi sud, extrémité ouest – Dépôts d'origine fluviale – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-120)

Les dépôts d'origine marine, glaciaire et fluvio-glaciaire, sont recouverts par des dépôts d'origine fluviale qui présentent également une pente ascendante vers le nord. Ces dépôts furent observés à l'extrémité nord du chemin Upper Lachine et sur les terrains privés situés tout juste au nord (photo 6.3). Leur sommet dérasé affleurerait à une altitude comprise entre 21,20 et 22,18 m. Ces dépôts sont nombreux et variés (C1/C3-9, C4/C5-14 à 16, C20-4 à 8, C23-21 et 22, C26/C27-13 à 15, C28-13 à 16, C30/C31-13 à 17, C33-11 et 12). Ils sont majoritairement composés de limon et/ou de sable fin à moyen. Ils incluent pour certains des graviers, cailloux et pierres de petite dimension. Leur couleur varie du beige au gris foncé en passant par le brun jaunâtre, le brun, le brun roux et le brun-gris. Par endroits, ils présentent aussi une teinte gris-bleu claire. La présence d'argile et de quelques charbons de bois d'origine naturelle a aussi été notée dans certains d'entre eux. En raison de leur positionnement altimétrique (plus de 21,20 m), il pourrait correspondre à des sédiments déposés durant le stade du paléorivage de Montréal (niveau 30-35 m) vers 9 700 AA.

7 VESTIGES MOBILIERS AUTOCHTONES

L'intervention a révélé peu d'éléments d'information documentant l'occupation autochtone du site. Seuls cinq objets-témoins lithiques peuvent être rattachés à cette population. Les trois premiers d'entre eux sont des outils, alors que les deux autres correspondraient à des déchets de taille. Tous ces éléments furent recueillis dans des remblais historiques anciens formés par les déblais générés par le creusement des sols naturels de l'endroit. Aucun de ces témoins ne fut donc retrouvé dans leur contexte d'origine. Il apparaît toutefois clair que ces derniers proviennent du site ou, du moins, à proximité de celui-ci.

7.1 Assemblage des outils lithiques

L'assemblage des outils compte une pointe de projectile dont l'extrémité distale est manquante (BiFj-118-26V02-349, photo 7.1). Il s'agit d'une pointe à ailerons (pointe triangulaire à base concave) en quartzite Cheshire gris clair qui s'apparente au type Levanna. Ce type de pointe est en usage du Sylvicole moyen tardif et au Sylvicole supérieur médian (1 250-600 AA), soit de 700 à 1350 de notre ère, dans la vallée du Saint-Laurent. Certaines de ces pointes ont aussi continué d'être fabriquées au cours du Sylvicole supérieur récent et au cours de la période de contact avec les Européens, c'est-à-dire jusqu'en 1642 de notre ère environ. Les données actuelles suggèrent que ce type de pointes a été utilisé par les ancêtres des peuples iroquoiens qui ont vécu ou qui vivent actuellement dans le sud du Québec. Certaines de ces pointes ont également pu être utilisées par des groupes algonquiens voisins. Au Québec, les pointes de ce type sont particulièrement abondantes dans le sud-ouest de la vallée du Saint-Laurent. Elles sont utilisées comme pointes de lance, de flèche ou de harpon pour la chasse et la pêche et comme couteau. La pièce en notre possession pourrait témoigner d'activités de chasse, de dépeçage et, peut-être, de pêche (ancien lac Saint-Pierre) sur ou à proximité du site puisque son abandon semble résulter de son bris en cours d'utilisation. Elle fut retrouvée dans l'un des remblais apposés vers 1808-1820 en devanture sud-ouest du lot 1653 du cadastre originaire (lot 26V02 ; couche C33-5). Ce remblai, constitué de sable limoneux et légèrement caillouteux brun foncé, aurait été formé à partir des déblais de creusement du sol naturel présent dans la portion basse (20,00-23,00 m) de la falaise Saint-Jacques.

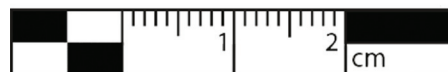


Photo 7.1 - Pointe de type Levanna en quartzite Cheshire, entre 900 et 1300 de notre ère (BiFj-118-26V02-349)

Les deux autres outils de notre collection correspondent à de petits fragments de quartz cristallin qui présentent des traces d'impact et d'usure sur les arêtes laissant présumer qu'ils furent utilisés comme pierre à briquet (photo 7.2). Ces éléments témoignent ainsi possiblement de l'allumage de foyer dans le secteur à l'étude. Ils furent retrouvés dans les remblais appliqués dans l'emprise du chemin Upper Lachine (lot 26B03 ; couche C7/C8-19) et sur le lot 1655 du cadastre originaire (lot 26S03). Tout comme pour le remblai recalant la pointe de projectile, ceux-ci auraient été formés à partir des déblais de creusement du sol naturel présent dans la portion basse (20,00-23,00 m) de la falaise Saint-Jacques. Le premier de ces remblais est composé de sable limoneux et légèrement caillouteux brun-roux claire à gris foncé alors que le second est constitué de sable fin légèrement limoneux gris-brun foncé.



Photo 7.2 - Fragments de quartz cristallin possiblement utilisés comme pierre à briquet (BiFj-118-26B3 et BiFj-118-26S03)

7.2 Assemblage des déchets de taille lithiques

L'assemblage des déchets de taille témoigne de la réalisation d'activité de taille sur le site. Il comprend un petit éclat de quartzite Cheshire gris clair qui présente du cortex (éclat de décortication?). Ce témoin fut retrouvé dans l'un des remblais présents en devanture sud-est du lot 1654 du cadastre originaire (lot 26U01), non loin de la pointe de projectile faite du même matériau. La composition de ce remblai est d'ailleurs similaire à celui dans lequel la pointe fut retrouvée. Le second déchet de taille correspond à un fragment cortical d'un petit galet en quartz semi-opaque blanc. Il ne présente aucune retouche de façonnage ou trace d'usures démontrant son utilisation *ad hoc*. Mais, puisque le sol naturel de l'endroit n'inclut naturellement aucun galet de quartz, l'origine de cet élément sur le site est fort probablement de nature anthropique. Cet objet-témoin autochtone fut retrouvé dans l'un des remblais appliqués dans l'emprise du chemin Upper Lachine, lors du nettoyage de la tranchée 25E (lots 25E01). Sa provenance exacte est inconnue.

7.3 Provenance des matières lithiques

Le quartz peut être considéré comme un matériau d'origine régional puisqu'il peut être récolté, sous forme de galets dans certains dépôts glaciaires que l'on retrouve dans la grande région de Montréal. Il n'existe cependant pas de source régionale dans le substratum rocheux.

Le quartzite Cheshire est pour sa part un matériau extrarégional ou « exotique ». Il provient de l'axe central de l'État du Vermont, à plus de 100 km en ligne droite du site pour rencontrer les nombreux affleurements de cette source géologique (Lacy, 1997). Cette matière lithique est surtout présente dans le territoire ancestral des Abénaquis, mais également sur certains sites des Iroquoiens du Saint-Laurent, notamment au site villageois de Maillot-Curran (Chapdelaine, 2015).

7.4 Discussion

L'assemblage d'objets lithiques récolté pourrait être le produit d'une seule visite ou d'un seul groupe puisqu'il comprend seulement trois matières premières. Ces matières s'avèrent peu diagnostiques au plan chronologique. Seule la pointe de type Levanna permet de déterminer qu'un groupe autochtone, rattaché aux ancêtres des peuples iroquoiens ou des peuples algonquiens voisins qui ont vécu ou qui vivent actuellement dans le sud du Québec, a fréquenté l'endroit entre 700 et 1642 de notre ère. Ce groupe se serait installé (halte ou campement temporaire) au pied de la falaise Saint-Jacques, peut-être lors d'une visite visant l'exploitation des ressources fauniques et halieutiques présentes dans et aux abords de l'ancien lac Saint-Pierre situé à quelques centaines de mètres au sud-ouest du site Bfj-118. Il y aurait allumé un ou des feux et taillé la pierre.

Quoi qu'il en soit, la découverte de ces quelques témoins reste significative, surtout si l'on considère la rareté des vestiges d'origine autochtone trouvés à ce jour à Montréal et, en particulier, en périphérie de l'ancien lac Saint-Pierre.

8 GENÈSE ET MODE D'ÉVOLUTION DU CHEMIN UPPER LACHINE ET DE SES ABORDS SUD (RUISSEAU GLEN ET LOTS 1666 À 1668)

Selon les données historiques colligées, le tronçon à l'étude du chemin Upper Lachine (actuelle rue Saint-Jacques) fut ouvert au pied de la falaise Saint-Jacques en 1695, soit il y a 325 ans. Au cours de son existence, il subira de nombreuses modifications. Somme toute, les documents administratifs contiennent peu de détails techniques concernant son aménagement. Il y est surtout question de son tracé, de sa largeur et, à compter de 1880, de l'enfouissement de services d'utilités publiques dans son emprise. Certains détails concernant la composition de sa chaussée sont également précisés à partir de 1831, soit au moment où le chemin aurait été empierré (« macadamizing ») pour la première fois. Les documents anciens indiquent également la présence d'un mur de soutènement au sud du chemin à compter de 1847 au moins, puis son abandon suite à la canalisation du ruisseau Glen, qui le borde au sud, dans le réseau d'égout en 1890. Les données historiques relatives à l'évolution du segment à l'étude du ruisseau Glen sont encore plus rares. Outre sa canalisation dans le réseau public d'égout en 1890, seul le cours que suivait son tracé entre 1828 et 1890 est connu. On sait également que ce dernier recoupe la devanture de terrains privés occupés à partir du troisième quart du XVIII^e (lots 1666 à 1668) et qu'un escalier et des rampes (ponceaux) furent aménagés à partir de 1847 au moins pour le traverser et accéder au chemin Upper Lachine.

Comme nous l'avons vu, les données archéologiques récoltées dans les deux tiers sud de l'aire d'étude démontrent que les ressources archéologiques de ce secteur furent relativement affectées par les travaux modernes (nivellement et installation d'équipement souterrain) (voir chapitre 5). De grandes bandes de sols d'intérêts archéologiques datant des XVIII^e et XIX^e siècles persistaient toutefois. Nous verrons dans ce chapitre que l'analyse combinée des données historiques et archéologiques à notre disposition nous permet toutefois de brosser un portrait relativement détaillé de la genèse et du mode d'évolution du chemin Upper Lachine et de ses abords sud (ruisseau Glen et lots 1666 à 1668).

Les données sont présentées en fonction des deux principaux secteurs que sont le chemin Upper Lachine et ses abords sud (ruisseau Glen et lots 1666 à 1668) et selon deux grandes thématiques que sont les contextes stratigraphiques et les vestiges immobiliers (structures). Ces thèmes sont abordés selon le découpage chronologique observé, des événements les plus anciens aux plus récents. En ce qui a trait aux vestiges mobiliers (culture matérielle), ceux-ci font l'objet d'une section distincte dans le rapport (section 10.2.2). Certaines données issues de cette section sont toutefois présentées dans ce chapitre lorsque pertinentes. Les tableaux de corrélation lots/couches produits (tableaux 7a.1 à 7a.5 en annexe 7) font aussi la liste de la culture matérielle recueillie dans les contextes stratigraphiques, en plus de décrire ces derniers et les événements associés.

Le lecteur intéressé trouvera l'historique complet de l'évolution du segment à l'étude du chemin Upper Lachine au chapitre 4 du présent rapport (section 4.3). Il trouvera également, dans les chaînes de titre produites par Patrimoine Experts (à venir), les éléments d'informations relatives à l'occupation des terrains privés recoupés par la portion sud de l'aire d'intervention (lots 1666 à 1668).

Par ailleurs, le texte est illustré de photographies, de figures et de coupes stratigraphiques. Les photographies ont été insérées dans le texte, alors que les figures et les coupes ont été incluses en annexes 6 et 8 afin d'alléger ce dernier. Le texte est également accompagné de la liste des vestiges immobiliers se rapportant à chaque secteur. Les tableaux descriptifs relatifs à chaque type de vestiges immobiliers présentés (aménagement en pierre et bois, piquets, poteaux, surfaces de circulation et passerelle, murs de soutènement, conduites d'égout, d'aqueduc et de gaz, etc.) ont pour leur part été inclus en annexe 7.

Enfin, rappelons ici que les contextes stratigraphiques présentés dans le texte sont identifiés par leurs numéros de couches stratigraphiques (issus des coupes) et, en l'absence de ces identifiants, par leurs numéros de lots (issus de la fouille). Le lecteur intéressé trouvera la corrélation entre ces lots et couches aux tableaux 7a.1 à 7a.5 (annexe 7).

8.1 Chemin Upper Lachine

Le tissu archéologique en lien avec la genèse et l'évolution du tronçon à l'étude du chemin Upper Lachine fut mis au jour sur une longueur de 91 m dans l'emprise que présentait cette voie de circulation avant son élargissement en 1894/1898 (largeur de 9,75-11,70 m et moins) ainsi qu'en devanture des terrains privés localisés au nord (lots 1652 à 1654) (figures 1 et 40 à 53). Il documente la plupart des états (niveaux de circulation ou chaussées) qu'a connus cette voie de circulation depuis son aménagement en 1695. Au total, dix états différents furent identifiés, dont celui actuel (ca 1970-2017) constitue l'ultime développement (10^e chaussée). Selon les données historiques et archéologiques disponibles, ces différents états réfèrent aux périodes suivantes :

- 1) 1^e chaussée : post 1695-ca 1770 ;
- 2) 2^e chaussée : ca 1770-ca 1796 ;
- 3) 3^e chaussée : ca 1796-1805 ;
- 4) 4^e chaussée : ca 1805-1826 ;
- 5) 5^e chaussée : ca 1826-1831 ;
- 6) 6^e chaussée : ca 1831-1847 ;
- 7) 7^e et 8^e chaussées : ca 1847-1880 et 1880-1894/1898 ;
- 8) 9^e chaussée : ca 1894/1898-ca 1970, et ;
- 9) 10^e chaussée : ca 1970-2017 (Aujourd'hui).



Photo 8.1 - Sous-opérations 27F, 27G et 27J, paroi sud, coupe C40 – Séquence de dépôts associés aux chaussées 1 à 6, incluant l'aménagement de pierres et de pièces de bois ST-155 (2^e chaussée) – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N1-703)

La datation de ces différents états demeure approximative. Il a en effet été difficile de déterminer la date précise de leur aménagement en raison du manque de marqueurs chronologiques (artéfacts) dans les contextes documentés. Ainsi, le niveau de précision des dates retenues présente un écart de plus ou moins 5-15 ans environ.



Photo 8.2 - Sous-opération 26F, paroi sud, extrémité est, coupe C5 – Séquence de dépôts associés aux chaussées 3 à 7 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-142)

Soulignons que les données en lien avec le chemin Upper Lachine proviennent principalement des tranchées 25A à 25D et 25F et des sondages manuels 26A à 26L (excepté 26C) et 27A à 27K. Ces sous-opérations sont traversées d'est en est et du nord au sud par de nombreux services d'utilités publiques modernes. Elles recoupent également un secteur qui fut dérasé vers 1970 à une altitude variant entre 21,73-22,48 m. Le tissu archéologique résiduel y atteint une épaisseur maximale de 1,91 m (altitude minimale à 20,14 m) au sud. En raison de la remontée de la surface du terrain d'origine, son épaisseur s'amointrit toutefois graduellement vers le nord, avant de complètement disparaître à la jonction du chemin Upper Lachine et des terrains privés situés au nord (lots 1652 à 1654).

Les coupes stratigraphiques C1 à C18, C23, C26 à C28, C30/C31, C33, C35, C39 et C40 (annexe 8) et les tableaux de corrélations lots/couches 7a.1 et 7a.2 (annexe 7) rendent compte des principaux contextes observés dans et aux abords immédiats du chemin Upper Lachine (photos 8.1 et 8.2) et de leur contenu en culture matérielle. Le tableau 8.1 fait la synthèse de l'évolution du chemin Upper Lachine, alors que le tableau 8.2 fait la liste des vestiges immobiliers documentés.

Tableau 8.1 - Synthèse de l'évolution du chemin Upper Lachine

Évènement	Période	Type de revêtement de la chaussée	Vestiges immobiliers	
			Biens immobiliers	Services d'utilité publique
Réaménagement (rehaussement/élargissement) du chemin Upper Lachine - 10 ^e chaussée (chaussée actuelle)	ca 1970 - Au jour d'hui	Chaussée asphaltée - infrastructure dalle de béton sur pierres concassées		Conduite secondaire d'égout pluvial (ST-141)
Réaménagement (rehaussement/élargissement à 19 m) du chemin Upper Lachine - 9 ^e chaussée	ca 1880/1898 - ca 1970	Chaussée macadamisée, éventuellement asphaltée (non mise au jour)		Conduites principales d'aqueduc (ST-120/ST-156 et ST-112), d'égout (ST-111) et de gaz (ST-121 et ST-122/ST-157) ; conduite secondaire d'égout pluvial (ST-114)
Réaménagement (rehaussement) du chemin Upper Lachine - 8 ^e chaussée	ca 1880-1894/1898	Chaussée empierrée (non mise au jour)	Mur de soutènement sud (ST-113). Vestige d'une structure en bois non en place (ST-162), rejeté dans le caniveau nord lors de son abandon.	Canalisations d'égout en bois (ST-160) drainant les eaux provenant du caniveau nord dans le ruisseau.
Réaménagement (rehaussement) du chemin Upper Lachine - 7 ^e chaussées	ca 1847 - 1880	Chaussées empierrées	Murs de soutènement sud (ST-113) et nord (ST-161) du chemin, incluant caniveau nord.	Canalisations d'égout en Pierre (ST-149) drainant les eaux provenant du caniveau nord dans le ruisseau.
Entretien/réparation (rehaussement) du chemin Upper Lachine - 6 ^e chaussée	ca 1831 - 1847	Chaussée empierrée	Poteaux du garde-corps (garde-fou) situés en bordure sud du chemin (ST-117, ST-166 et ST-167)	
Réaménagement (rehaussement) du chemin Upper Lachine - 6 ^e chaussée				
Réaménagement (rehaussement) du chemin Upper Lachine - 5 ^e chaussée	ca 1826 - 1831	Chaussée empierrée		
Réaménagement (rehaussement/élargissement à 9,75-11,70 m) du chemin Upper Lachine - 4 ^e chaussée	ca 1805 - 1826	Chaussée en terre battue - infrastructure de moellons et pièces de bois par endroits (ST-110a)	Poteau de la clôture située à la jonction des lots 1655/1656 et du chemin Upper Lachine (ST-110b)	
Réaménagement (rehaussement) du chemin Upper Lachine - 3 ^e chaussée	ca 1796 - 1805	Chaussée en terre battue - infrastructure de pièces de bois par endroits		
Réaménagement (rehaussement) du chemin Upper Lachine - 2 ^e chaussée	ca 1770 - 1796	Chaussée en terre battue - infrastructure de moellons et pièces de bois par endroits (ST-115, ST-155 et ST-165)	Culée ouest du pont ? (ST-124a et ST-124b)	
Aménagement (nivellement sol naturel sur une largeur de 8,15 m) du chemin Upper Lachine - 1 ^{re} chaussée	1695 - ca 1770	Chaussée en terre battue (sol naturel)	Piquets rectangulaires en bois (ST-123a et b) localisés dans le ruisseau (piquets d'arpentage ?)	

Tableau 8.2 - Liste des vestiges immobiliers en lien avec le chemin Upper Lachine

No	Sous-opération(s)		Type/Nature	Élévation (m NMM)		Nature/Fonction/Association	Datation relative (début -fin)
	Mécanique	Manuelle		Sommet	Base		
ST-123a et b	25D	26H	Piquets rectangulaires en bois	20,29-20,31	20,08-20,15	Piquets d'arpentage du chemin Upper Lachine ?	1695 - ca 1770 (1 ^{re} chaussée)
ST-115	25B	26F	Aménagement en bois et pierres	21,06-20,92	20,89-20,80	Surface de circulation aménagée	ca 1770-1796 (2 ^e chaussée)
ST-155	25F	27F, 27G, 27J	Aménagement en bois et pierres	20,61-20,81/20,95	20,39-20,43		
ST-165	25D, 25F	26J	Aménagement en pierres	21,41-21,54	21,08-21,21		
ST-124a et b	25D	26L	Négatif circulaire (poteau) et tranchée (travers ?)	Poteau : 21,10 Travers ? : 20,98	Poteau : 20,66 Travers ? : 20,80	Poteau circulaire et travers (?) composant la culée du pont chemin Upper Lachine (?)	
ST-110b	25A	26A	Poteau circulaire en bois (post 1813)	21,78	21,08	Poteau circulaire de la clôture située à la jonction des lots 1655/1656 et du chemin Upper Lachine	post 1813 - ca 1826 (4 ^e chaussée)
ST-110a	25A	26A	Aménagement en bois et pierres	21,78-21,89	21,47	Surface de circulation aménagée	
ST-117	25C	26B, 26E	Poteau circulaire en bois	22,26	21,49	Poteaux circulaires de la clôture sud (garde-fou) du chemin Upper Lachine	ca 1831-1847 (6 ^e chaussée)
ST-166	25F		Poteau circulaire en bois	21,26 (21,90)	20,81		
ST-167	25F		Poteau circulaire en bois	21,90	21,85		
ST-161	25F		Maçonnerie en pierre	21,98-22,02	21,69-21,70	Mur de soutènement nord du chemin (caniveau)	ca 1847-1880 (7 ^e chaussée)
ST-149	25F	27B	Canalisation en pierre	22,06-21,33	21,48-20,73	Canalisation principale d'égout (1 ^{re} génération)	
ST-113	25C, 25D, 25F	26H	Maçonnerie en pierre	21,42-22,16	20,73-20,79	Mur de soutènement sud du chemin (ruisseau)	ca 1847-1894/1898 (7 ^e et 8 ^e chaussées)
ST-160	25F		Canalisation en bois	plus de 22,09-21,95	21,82, 21,63	Canalisation principale d'égout (2 ^e génération)	ca 1880 -894/1898 (8 ^e chaussée)
ST-162	25E, 25F	26U, 27B	Structure rectangulaire en bois (non en place)	21,78-21,82	21,74-21,78	Fonction indéterminée (rejet dans le caniveau nord)	ca 1880 (8 ^e chaussée)
ST-120 / ST-156	25D	27A, 27C, 27D	Tuyau en fonte	21,93-21,12	21,77-20,96	Conduite principale d'aqueduc	1880 (8 ^e chaussée)
ST-111	25A, 25F		Canalisation en brique	20,40-20,19	19,78-19,58	Canalisation principale d'égout	1890 (9 ^e chaussée)
ST-114	25B		Tuyau en terre cuite	21,48-21,42	21,27-21,17	Conduite secondaire d'égout	post 1890 (9 ^e chaussée)
ST-121	25D		Tuyau en fonte	20,83	20,55	Conduite principale de gaz	post 1892 (9 ^e chaussée)
ST-122 / ST-157	25D	26L	Tuyau en fonte	21,33-21,26	21,08-21,01	Conduite principale de gaz	1892 (9 ^e chaussée)
ST-112	25C, 25D	26C, 26D, 26E	Tuyau en fonte	21,87-21,81	21,00-20,94	Conduite principale d'aqueduc	1912 (9 ^e chaussée)
ST-141	25E	26Z	Tuyau en terre cuite / béton	20,69	20,49	Conduite secondaire d'égout (pluviale)	1970-2017 (10 ^e chaussée)

8.1.1 Première chaussée (ca 1695-ca 1770)

8.1.1.1 Contextes stratigraphiques

Nous l'avons vu, le tronçon étudié du chemin Upper Lachine fut aménagé au pied de la falaise Saint-Jacques (terrasse Sherbrooke), lequel présentait à l'origine une pente de bonne inclinaison (estimé à 13 degrés environ) s'élevant à une altitude comprise entre 20,44 m et environ 23 m (voir croquis 5.1). Au sud, il était bordé par la prairie parcourue par le ruisseau Glen dont le lit se situait approximativement à l'emplacement du futur mur de soutènement ST-113 (ca 1847-1894/1898). À l'extrémité est de l'aire d'étude, au niveau de la sous-opération 26H, ce cours d'eau traversait en biais le chemin selon un axe est-nord-est/ouest-sud-ouest. Au nord du chemin, la falaise s'inclinait plus fortement (estimé à 18 degrés environ) pour atteindre le sommet de la falaise situé à une altitude de 35 m environ.

Cette section du chemin devait donner accès à la montée permettant d'atteindre, plus à l'ouest, le haut de la falaise Saint-Jacques. Le choix de son emplacement revient au grand voyer en 1695. Ce choix se base probablement sur le fait qu'à l'époque, la prairie située en contrebas était cultivée, plutôt humide, sujette aux inondations du ruisseau Glen et composée de sols ne présentant pas les qualités requises pour composer la chaussée d'un chemin (dépôts meubles argileux et alluvions affectés de problèmes de drainage, d'adhérence, de stabilité et de tassement sous charge, etc.).

L'emplacement choisi présentait toutefois aussi des contraintes. Le chemin devait recouper, à angle plus ou moins droit, la pente formée par le pied de la falaise ainsi que la vallée du ruisseau Glen qui était encastrée dans cette portion de son tracé. Deux options s'offraient aux promoteurs du projet (frères Charrons) pour donner au chemin une surface de circulation relativement plane et faciliter la construction du pont permettant de traverser le ruisseau. D'une part, on pouvait aménager une surface de circulation relativement plane grâce à l'apport de remblais ; ce qui aurait toutefois amplifié l'ampleur (profondeur et largeur) de la vallée du ruisseau et, en bout de piste, la longueur du pont. D'autre part, on pouvait niveler le pied de la falaise pour aménager une surface de circulation relativement plane et, du même coup, réduire l'ampleur des rives du ruisseau, et donc la longueur du pont. C'est cette dernière option qui fut retenue.

Pour former la surface du chemin, le terrain fut abaissé sur une largeur d'environ 7,15 m (22 pieds) en bordure immédiate des berges du ruisseau. Cette surface fut aménagée avec une légère pente de manière à conserver le dénivelé vers ce cours d'eau et ainsi favoriser l'écoulement des eaux de ruissellement et de fonte des neiges (C1-/C3-8 à 10, C4/C5-14 à 17, C11-12, C12/C18-17 et 18, C40-12 et 13).

L'amplitude de cette pente augmentait graduellement vers l'ouest, passant de 2,96 degrés à 6,42 degrés. Sur l'axe est-ouest, la surface du chemin était cependant relativement plane, quoique légèrement plus élevée à l'extrémité ouest de l'aire d'étude (sous-opération 25A). Son altitude variait entre 20,44 et 20,62 m au sud et entre 21,08 et 21,37 m au nord. Le dénivelé (talus) entre la chaussée ainsi aménagée et le lit du ruisseau Glen (fond à 19,90-20,14 m) faisait un peu moins de 1 m là où le chemin le traversait et tout au plus 0,54 m ailleurs. Le sommet de ce talus se localisait à environ 2,60 m du parement sud du mur de soutènement ST-113 (du centre du ruisseau Glen) qui constituera la limite sud du chemin entre 1847 et 1894/1898. Le chemin Upper Lachine présentait ainsi une largeur avoisinant les 9,75 m (30 pieds) en prenant en compte son talus nord (2,10-2,50 m) ainsi que son fossé sud (2,60 m) formé par la berge nord du ruisseau.

Aucun vestige du pont enjambant le ruisseau ne fut mis au jour. On sait à tout le moins que le chemin se rétrécissait tout juste à l'ouest de son emplacement (sous-opération 25D ; à l'ouest de la sous-opération 26H). À cet endroit, il présentait une largeur d'au plus 6 m (18,5 pieds).

Par ailleurs, le fort dénivelé, laissé au nord par l'excavation du chemin (plus de 1,10 m de hauteur ; passant de 21,08-21,37 m à plus de 22,18 m), fut adouci par l'aménagement de petits paliers (C4/C5-14 et 15, C23-23, C26/C27-1, C28-13 à 15, C30/C31-13, C32-9 et 10 et C33-11). Le talus ainsi créé s'étirait sur au moins 2,50 m de largeur, soit un peu au-delà de la devanture des terrains privés qui seront lotis en 1795-1808 et qui se localisaient à environ 2,10 m de la chaussée.

En procédant au nivellement du pied de la falaise, dont les dépôts meubles de surface étaient compacts et essentiellement constitués de limon et de sable, parfois graveleux, caillouteux et pierreux, les sols limono-argileux sous-jacents furent mis au jour dans les deux tiers sud de la chaussée. Ces sols présentent le défaut d'être imperméables, glissants lorsque mouillés et malléables lorsque humide (facilement déformable sous le poids des véhicules ; problèmes de stabilité et de tassement sous charges), en plus d'offrir une capacité portante insuffisante, lorsque peu compacts. C'est probablement pour cette raison qu'assez tôt dans l'histoire du chemin (vers 1770), on procédera au réaménagement de sa chaussée par l'apport de divers dépôts et matériaux (voir section 8.1.1.2). On dénotera toutefois que, bien avant cette date, aucune saignée ou rigole ne semble toutefois avoir été aménagés en travers du chemin pour permettre à l'eau de circuler davantage à sa guise. Il semble ainsi que la pente aménagée en direction du ruisseau ait été suffisante pour remplir cette fonction.



Photo 8.3 - Sous-opération 27A – Dépôt naturel formant le tiers nord de la 1^{re} et 2^e chaussées. La présence d'une ornière est visible au nord. Celle-ci est parallèle à l'axe du chemin – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N3-452)

Peu d'indices dénotant l'usage de cette première surface de circulation furent observés à sa surface. Seules de rares inclusions anthropiques (copeaux et fibres de bois, quelques piquets de bois biseautés et branchages, quelques cailloux dans la tranchée 25D) et objets-témoins (tessons en TCG locale, Angleterre ou nord-est Angleterre et *creamware*, fragments de pipe en TCF argileuse blanche, de bouteilles en verre coloré transparent vert foncé, de verre, chaussures et retailles de cuir, épingles en laiton étamé avec tête enroulée, ossements et cornillons) furent retrouvés en association avec cette chaussée. En certains endroits, les sols argileux présentaient également des veines d'oxydation démontrant leur exposition à l'aire libre. Aucun tassement, aspérité (cahots et ornières par exemple) ou autre indice d'altération (remaniement et apport de matières minérales ou organiques) de la surface du chemin ne fut observé, excepté dans le tiers nord de la chaussée où la surface dérasée du sol naturel forma également la 2^e chaussée du chemin Upper Lachine (photo 8.3). Aucun indice témoignant du hersage de la chaussée du chemin (remblai de nivellement par exemple) ne fut relevé.

Ces informations tendent à démontrer que l'utilisation/fréquentation de cette chaussée fut peu intense et/ou de courte durée ; ce qui nous amène à nous questionner sur l'ancienneté des travaux de nivellement liés à son aménagement. De fait, en vertu des données récoltées, il est plausible de croire que ces travaux de grande ampleur furent réalisés plus tardivement qu'escompté (après l'aménagement initial du chemin datant de 1695-1710) et qu'ils aient entraîné le retrait du tissu archéologique plus ancien témoignant de la genèse du chemin Upper Lachine, lequel a pu initialement consister en un chemin de terre battue qui se serait développé directement sur les dépôts meubles défrichés formant la surface du terrain d'origine. Les travaux de nivellement ou de mise à niveau du chemin pourraient ainsi avoir été effectués quelques années avant l'aménagement de la deuxième chaussée documentée, soit vers 1750. À cette époque, les propriétaires corvéables étaient plus nombreux (Gabriel Lenoir dit Rolland et ses quatre fils âgés de 14 à 30 ans du côté nord et les employés des Sœurs Grises du côté sud), ce qui aurait pu faciliter leur tâche compte tenu de l'ampleur des travaux réalisés. Le rôle du chemin Upper Lachine dans les déplacements

régionaux et interprovinciaux devient également de plus en plus important à cette époque. La nécessité d'aménager une chaussée praticable pour les voitures de transport (carrosses, charrettes, traîneaux, etc.), c'est-à-dire relativement plane et de bonne largeur, devient alors absolue.

En somme, les données disponibles ne permettent pas de trancher entre l'hypothèse d'un aménagement ancien (vers 1695-1710) de la première chaussée documentée dans l'aire d'étude ou celle d'un aménagement plus récent (entre 1750 et 1770). Chose certaine, c'est que l'ancienneté archéologique du chemin Upper Lachine est avérée par cette surface de circulation qui fut aménagée entre 1695 et 1770.

8.1.1.2 Vestiges immobiliers

Deux piquets quadrangulaires en bois (ST-123a et ST-123b) furent retrouvés dans l'axe du chemin Upper, au niveau du lit du ruisseau Glen (sous-opération 26H ; photos 8.4 et 8.5). Ces deux piquets étaient insérés verticalement dans le sol, à 28 cm l'un de l'autre et selon l'axe que présentait le ruisseau à cet endroit (axe est-nord-est/ouest-sud-ouest). Ils affichaient tous deux un excellent état de préservation. Leurs faces présentaient des traces d'équarrissage à la hache. Leur extrémité inférieure était biseautée et peu profondément enfouie dans le sol (base à 20,08-20,15 m). Leur extrémité supérieure avait été cassée au niveau du sommet de la première couche de sédiments s'étant graduellement accumulés dans le lit du ruisseau entre 1685/1720 et 1780/1800 (C11-9 ; sommet à 20,29-20,31 m ; voir section 8.2). Ils faisaient tous deux 5 cm de côté et une longueur résiduelle de 16 à 21 cm.



Photo 8.4 - Sous-opération 26H – Piquets ST-123a et 123b localisés dans le lit du ruisseau Glen – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N1-306)



Photo 8.5 - Sous-opération 26H – Piquets ST-123a et 123b extirpés du sol (BiFj-118-17-N2-229)

L'essence de ces pièces de bois a pu être déterminée au terrain par un membre du GRDH, M. Alex Lefrançois-Leduc. L'une était en érable (ST-123a), l'autre en frêne (ST-123b). Leurs datations dendrochronologiques étaient cependant impossibles compte tenu de leur petitesse et elles ne furent donc pas l'objet d'une telle analyse en laboratoire. En raison de leur positionnement stratigraphique, il est toutefois plausible de croire que ces piquets furent insérés dans le sol au cours de la période de 1695-ca 1770.

En ce qui a trait à la fonction de ces piquets, on peut avancer l'hypothèse qu'ils servirent de points repères (piquets d'arpentage) marquant le centre du ruisseau. Ils auraient permis, lors de l'aménagement du chemin Upper Lachine, de respecter la distance requise entre la chaussée à aménager et ce cours d'eau. Leur implantation dans le sol pourrait ainsi témoigner du bornage et du marquage du chemin Upper Lachine en 1695 par le grand Voyer, René Cuillère, ou encore de travaux subséquents ayant eu cours avant 1800.

8.1.2 Deuxième chaussée (ca 1770-1796)

8.1.2.1 Contextes stratigraphiques

La chaussée du chemin Upper Lachine sera réaménagée peu après 1770. Les travaux de réaménagement se font alors par remblais, mais la chaussée demeure en terre battue (C1/C3-5 et 6, C4/C5-12b à 13b, C11-10, C12/C18-15 et 16, C40-10 et 11). Ces remblais, qui totalisent une épaisseur pouvant atteindre de 22 à 58 cm, sont étalés sur l'ensemble de la largeur de la chaussée du chemin (7,15 m), exception faite de certains secteurs localisés dans sa portion nord où l'on juge probablement que sa surface est déjà au niveau souhaité. Dans ces secteurs, le sommet dérasé des sols naturels continuera de constituer la surface de la chaussée (voir photo 8.3). Le talus nord du chemin, créé par les travaux de dérasements antérieurs, persiste aussi dans son état d'origine.

Deux dépôts furent utilisés dans l'aménagement de cette nouvelle surface de circulation. Tous deux seraient issus du creusement des sols d'occupation présents sur les terrains privés localisés au sud du chemin et occupés depuis 1768 au moins, tel que le démontrent les résultats des interventions archéologiques effectuées dans ce secteur (Patrimoine Experts, 2015 et à venir ; Arkéos, 2020) et, dans une moindre mesure, les données historiques disponibles (voir section 4.2.3). La composition de la matrice minérale de ces remblais est en effet identique au dépôt meuble formant la surface de la prairie située en contrebas de la falaise Saint-Jacques. Il s'agit d'un limon sablonneux et/ou argileux gris bleuté, homogène dans l'ensemble, compact, mais friable. Ces dépôts contiennent dans leur masse une quantité appréciable d'inclusions anthropiques et d'objets issus des activités domestiques et artisanales (production et de transformation du cuir) s'étant déroulées sur ces terrains depuis



Photo 8.6 - Sous-opération 27G – Aménagement de pierres et de pièces de bois ST-155 formant la 2^e chaussée, portion ouest – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N1-564)

bâti (fragments de vitre et de brique et clous forgés). S’y trouvent également une bonne quantité de résidus de tanins, une petite quantité de particules de chaux, de cornillons et de poils d’animal ainsi qu’une bonne quantité de retailles de cuir provenant des ateliers. Comme dans les autres remblais documentés sur le site, les résidus de tanin étaient essentiellement composés d’écorces et de bois broyés sous forme de fibres, copeaux et morceaux ; ils montraient une « mouture » inégale. S’y ajoutent quelques fragments de coquilles de noix de Grenoble.

Le second dépôt, qui recouvrait par endroits le premier, comprenait aussi dans sa masse un aménagement de moellons et de pièces de bois (ST-115, ST-155 et ST-165). Cet aménagement se compose de pièces de bois disposées à l’horizontale côte à côte dans l’axe du chemin et, parfois, perpendiculairement à ce dernier (photo 8.6). L’état de conservation de ces pièces est relativement bon, quoique certaines sont passablement pourries. Il s’agit de petits troncs et de branches d’arbre, apparemment non écorcées et coupées à la hache ou à la manchette, faisant un diamètre de 4 à 20 cm et une longueur de 0,30 à 1,50 m. Les analyses effectuées sur l’un de ces petits troncs (ST-155) indiquent qu’il provient d’un cèdre qui aurait été abattu après 1742. Ces pièces de bois recouvrent les moellons composant le reste de l’aménagement. Ces moellons étaient disposés à tout venant de manière à former un seul rang plus ou moins régulier sur le plan horizontal (photo 8.7). Il s’agit de pierres des champs (calcaire et grès) subarrondies, de petite à moyenne dimension (6-20 x 6-30 x 6-50 cm), posées à plat. Cet aménagement de moellons et de pièce de bois fut observé en quelques points du chemin où y comblait parfois des ornières axées est-ouest comme dans les sous-opérations 26F et 27E (photos 8.8 et 8.9). En raison de sa position stratigraphique, il agissait vraisemblablement comme fondation (sous-opérations 26F, 26J, 27E, 27F et 27G). Sa présence visait visiblement à renforcer (stabiliser et raffermir) la chaussée, laquelle était essentiellement composée de matériaux fins et organiques vraisemblablement incapables de subir

quelques années au moins. Ils comptent quelques objets d’usage domestique (alimentation/consommation : tessons en TCG locale, faïence blanche, *creamware*, *pearlware*, GF blanc homogène glaçure saline, fragments de pipe en TCF argileuse blanche, de bouteille et de contenant en verre incolore au plomb et en verre coloré transparent vert foncé, épingles en laiton étamé avec tête enroulée, pierre à fusil en silex et ossements d’animaux) ou témoignant de la présence d’un cadre



Photo 8.7 - Sous-opération 27J – Aménagement de pierres et de pièces de bois ST-155 formant la 2^e chaussée, portion est – Vue vers l’est (BiFj-118-17-N1-707)



Photo 8.8 - Sous-opération 26F – Aménagement de pierres et de pièces de bois ST-115 formant la 2^e chaussée, portion ouest. Cet aménagement comble une ornière. Celle-ci est parallèle à l’axe du chemin – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-146)

le tassement répété découlant d’une circulation continue et importante des voitures à chevaux à cette époque et se transformant probablement en bourbiers lors des intempéries. Nous sommes probablement devant un exemple d’aménagement « avec pierres fascines¹ liées en bottes et gravois² », au sens où l’entendait l’inspecteur des chemins Louis Charland en 1801 (voir section 4.3.3), ou encore devant l’une de ces variantes. Malgré l’usage de ce type de renforcement, des ornières se formèrent

toutefois en surface de la chaussée, notamment là où il s’avérait peu profondément enfoui comme dans la sous-opération 26J (photo 8.10).

Avec l’ajout de ces remblais, qui présentent une épaisseur un peu plus importante dans la portion sud du chemin, l’inclinaison du chemin vers le ruisseau Glen s’amointrit, plus particulièrement à l’extrémité ouest du tronçon étudié (sous-opération 25A). Dans ce secteur, elle présente maintenant une pente insensible³ de 0,61 degré, alors qu’ailleurs elle affiche une pente, tout aussi insensible, qui varie autour de 2,58-2,62 degrés. Sur l’axe est-ouest, la surface du chemin demeure relativement plane ; elle présente une altitude oscillant entre 20,88-21,18 m au sud et 21,20-21,37 m au nord.

1 Fascines : agencement/ assemblage de menus bois (brindilles, branches et/ou de petits troncs d’arbres).

2 Gravois : petite pierre ou pierraille que l’on tire de la construction ou de la démolition de bâtiments.

3 Une pente est dite insensible quand l’angle qu’elle forme est compris entre 0 et 3 degrés (soit 5 %).

La présence d'une très faible pente ascendante vers l'ouest (0,43 degré) fut tout de même perçue dans son tiers ouest (entre les sous-opérations 25A et 25B). Cette légère inclinaison pourrait traduire la localisation de l'amorce de la pente que le chemin devait présenter afin de se raccorder à sa section qui empruntait, plus à l'ouest, la montée de la falaise Saint-Jacques.

Avec l'apport de remblais, un talus de plus forte amplitude se forme également en bordure du ruisseau Glen. Le dénivelé formé par ce talus (sommet à 20,88-21,20 m) et le lit du ruisseau (base à 19,90-20,14 m) est relativement important, passant de 0,76 à 1,30 m d'est en ouest. La pente du talus est également plus prononcée, passant de 20 à 30 degrés d'est en est.

En ce qui a trait à la date d'abandon de cette seconde chaussée, peu de données nous renseignent à son sujet. Il semble que lors de son utilisation, très peu d'objets-témoins constituant des marqueurs chronologiques fiables aient été apposés à son sommet. L'assemblage d'objets est marqué par

une quasi-absence de tessons de céramique de type *pearlware* dont la popularité est importante entre 1780 et 1820. Pour ce qui est des tessons de *creamware* inclut dans l'assemblage, la plupart d'entre eux sont sans décor, ce qui n'aide pas à dater leur période de fabrication qui peut s'étirer entre 1763 et 1820 environ. L'un de ces tessons présente toutefois un décor de type *slip-banded* de couleur brune qui pourrait témoigner de sa fabrication après 1790. La date de 1796, marquant l'établissement d'un nouveau système de gestion de voirie au Québec avec la nomination d'un inspecteur des chemins pour la cité de Montréal, fut donc retenue comme *terminus ante quem*.



Photo 8.9 - Sous-opération 27E – Dépôt formant la 2^e chaussée. La présence d'une ornière, comblée de pierres et de branchages, est visible au centre. Celle-ci est parallèle à l'axe du chemin – Vue vers l'est (BiFj-118-17-N1-690)



Photo 8.10 - Sous-opération 26J – Aménagement de pierres ST-165 formant la 2^e chaussée. La présence d'une ornière est visible au sud. Celle-ci est parallèle à l'axe du chemin – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-159)

On soulignera que l'aménagement de la seconde chaussée nécessita le charroiment d'une quantité importante de pierres et de pièces de bois, mais aussi de sols en provenance des terrains privés situés dans la prairie humide située au sud du chemin et du ruisseau Glen. Ces travaux de grande ampleur furent sans l'ombre d'un doute réalisés suite à l'établissement de premières familles d'artisans du cuir dans ce secteur de Saint-Henri (post 1768). Le nombre de corvéables était alors beaucoup plus important qu'auparavant, ce qui a pu faciliter la réalisation de ces travaux. On peut aussi émettre l'hypothèse que la première chaussée documentée dans l'aire d'étude (ca 1695-1770) put également avoir été aménagée par ces corvéables quelque temps avant l'apposition des premiers remblais destinés à l'aménagement de la deuxième chaussée. Cette hypothèse n'explique toutefois pas pourquoi les travailleurs auraient abaissé de manière aussi importante le chemin, s'il était initialement prévu de le rehausser de manière aussi substantielle par la suite. Nous croyons donc que ces travaux furent planifiés et réalisés à deux moments distincts.

Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'à compter de la période de 1770-1796 que l'utilisation du chemin Upper Lachine semble s'intensifier comme l'indique la présence de cahots et d'ornières dans la chaussée. À partir de 1760-1770 environ, l'accès à une bonne voie de communication dans le hameau villageois des tanneries des Rolland est en effet important pour garantir l'approvisionnement en matières premières des nombreux ateliers présents ainsi que la vente et la distribution des marchandises produites.

Enfin, deux échantillons furent prélevés dans le premier remblai appliqué dans l'emprise du chemin afin de procéder à l'analyse de leur contenu en restes botaniques (annexe 4 : lots 26L3 et 27G3/27F3). Les résultats de cette analyse permettent de brosser un portrait de l'environnement présent à l'époque aux abords sud du ruisseau Glen et, possiblement, des habitudes alimentaires des occupants des terrains situés au sud de ce cours d'eau. Les échantillons ont révélé la présence de quelques graines ingérables de fruits poussant à l'état sauvage (framboise/mûre, fraise et sureau du Canada ; 18 et 1 %) et qui sont fréquemment retrouvées dans les matières fécales humaines. Ces éléments pourraient traduire la cueillette et l'ingestion de tels fruits par les occupants des terrains privés situés au sud et, en ce sens, la présence de matières fécales dans les sols prélevés sur leur terrain et appliqués dans le chemin. C'est toutefois la catégorie des mauvaises herbes qui est la plus représentée dans les échantillons (sténaire, chénopode/amarante, renouée persicaire, stellaire, euphorbe, rumex, etc. ; 40 et 35 %), suivie des plantes palustres (cypéracée, éléocharide et renoncule ; 24 et 34 %) et des plantes herbacées (lycope et plantain essentiellement). Les taxons présents dans ces catégories poussent dans des milieux humides, aquatiques et/ou anthropisés. Ils indiquent la proximité des sols prélevés avec le ruisseau Glen et les espaces de vie localisés en périphérie des habitations (potagers, terrains vagues ou cultivés, lieux incultes). Finalement, une

seule plante ligneuse fut identifiée dans l'assemblage, le thuya qui pousse surtout dans les lieux humides. Sa présence pourrait suggérer un environnement ouvert, tel que précédemment défini. Elle pourrait aussi découler de l'usage de cette essence dans l'aménagement de pierres et de pièces de bois mis en place au sommet du dépôt échantillonné.

8.1.2.2 Vestiges immobiliers

Deux composantes d'une structure en bois (ST-124a et ST-124b) furent mises au jour en association avec la chaussée de 1770-1796. Celles-ci se localisent en bordure ouest de l'emplacement présumé du pont, tout juste au nord-ouest de la section du ruisseau Glen qui traverse en biais le chemin Upper Lachine (sous-opération 26L). Elles pourraient avoir composé la culée⁴ du pont. Cette hypothèse demeure toutefois à démontrer, notamment par la mise au jour de composantes semblable à l'est du ruisseau.

Le premier de ces vestiges correspond au négatif laissé par le retrait d'un poteau circulaire en bois qui était inséré verticalement dans le sol (ST-124a). Ce négatif présentait un diamètre de 20 cm et une profondeur de 44 cm (base à 20,66 ; sommet à 21,10 m). Une petite tranchée axée est-ouest bordait son flanc nord (ST-124b). Elle présentait une profondeur de 18 cm (base à 20,80 m ; sommet à 20,98), une largeur de 10 à 20 cm et une longueur de plus de 1,60 m. Sa course se poursuivait vers l'ouest, en dehors de la sous-opération 26L. Il est possible que ce creusement ait accueilli une pièce de bois de dimension semblable, laquelle aurait également été retirée lors du démantèlement de l'ouvrage. Selon sa disposition, il pourrait s'agir d'un travers qui aurait été fixé au poteau afin d'augmenter sa stabilité.

Les négatifs laissés par le retrait de ces composantes étaient comblés par des sols argileux gris bleuté, plutôt homogène et compact, qui incluait une quantité plus ou moins importante de tanin (morceaux, copeaux et fibre de bois ; C12/C18-10 et 11). L'insertion du poteau dans le sol nécessita le creusement d'une petite fosse d'implantation. Cette dernière était comblée par une variété de dépôts (C12/C18-12 à 14) comprenant très peu de culture matérielle. L'un de ces dépôts était presque entièrement composé de végétaux, sous forme de feuillages, de branches, de tiges et de graines (C12/C18-13). Parmi les espèces végétales identifiées dans l'échantillon recueilli (annexe 4 : lot 26L5), on retrouve en abondance des plantes herbacées (laîches, lycoper d'Amérique, graminées ; 48 %), des mauvaises herbes (jonc, potentille, brunelle ; 34 %) et des plantes palustres (éléocharide, renoncule ; 16 %) dont certaines sont d'origines euroasiatique (panais, plantain, trèfle, renouée des oiseaux, petite oseille et rumex crépu). Plusieurs des taxons identifiés poussent sur les rivages et les

4 La culée d'un pont est la partie située sur la rive destinée à supporter le poids du tablier.

sols humides et/ou dans les lieux incultes (près des habitations), les terrains vagues, les champs en friche ou en bordure des routes. L'ensemble indique donc une série de plantes tolérantes un degré d'humidité varié, certains poussant probablement sur les rives du ruisseau Glen alors que d'autres se trouvaient sans doute plus en retrait, dans un milieu plus fortement anthropisé (perturbé). Il est probable que ces plantes aient assuré la stabilité du talus sud du chemin en le protégeant notamment de l'érosion.

8.1.3 Troisième chaussée (ca 1796-1805)

8.1.3.1 Contextes stratigraphiques

La chaussée du chemin Upper Lachine fera à nouveau l'objet d'un réaménagement vers 1796. Ici encore, les travaux se font par remblais et la nouvelle chaussée demeure en terre battue. Les remblais sont apposés sur toute la largeur du chemin (7,15 m), faisant disparaître la seconde chaussée et, en bordure nord, la portion résiduelle de la première chaussée.



Photo 8.11 - Sous-opération 27C – Dépôt formant la base de la 3^e chaussée et conduite ST-120/ST-156. La présence de pièces de bois disposées perpendiculairement à l'axe du chemin est visible dans le dépôt – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-605)

Une seule couche de remblais fut apposée pour aménager cette nouvelle surface de circulation (C1/C3-4 (base), C4/C5-12a et 12b, C7/C16-26 et 27, C11-10, C12/C18-9 et 10, C28-11b et 12, C33-10 et C40-9a et 9b). Ici encore, les sols la composant semblent avoir été prélevés sur les terrains privés localisés au sud du chemin, soit dans la prairie humide. Elle est majoritairement composée de limon sablo-argileux ou d'argile sablo-limoneuse gris bleuté comprenant quelques cailloutis et lentilles de sable beige. En raison de son altération, elle présente toutefois une teinte plus foncée ou brunâtre par endroits en surface. Sa portion inférieure présente aussi, ici et là, quelques gros cailloux et pierres subangulaires. De rares rondins de bois rondins faisant moins de 20 cm de diamètres et quelques branches et brindilles disposés perpendiculairement au chemin ont également été notés dans sa portion supérieure (photo 8.11). Sa masse contient aussi une quantité plus ou moins appréciable de petites inclusions anthropiques. Par ordre d'importance, il s'agit de tanin (morceaux, copeaux et fibres de bois), de particules de chaux, de petites concrétions de mortier, de charbons de bois et de fragments de brique. En marge nord-ouest de la section du ruisseau traversant en biais le chemin (sous-opération 26L), la couche inclut également des matières végétales décomposées s'apparentant à de la sphaigne et de la mousse.

Outre le tanin et la chaux, la couche recèle aussi plusieurs autres rejets de production et de transformation du cuir (retailles de cuir, cornillons et poils d'animal) issus des terrains privés où furent prélevés les sols la constituant. L'assemblage de la culture matérielle prélevé dans la matrice de cette couche comprend aussi plusieurs fragments d'objets domestiques (alimentation/ consommation) et matériaux de construction témoignant de l'occupation de ces terrains privés. Il s'agit notamment de tessons en TCG locale et du nord-est Angleterre, faïence blanche, *cream coloured*, *creamware*, *pearlware*, GG rhénan gris et GF à glaçure saline, d'un tesson en TCF blanche ; de fragments de pipe en TCF argileuse blanche, de fragments de bouteille et de contenant en verre coloré transparent vert foncé et en verre incolore au plomb, de morceaux de vitres, de clous forgés, crampon, peinture, lanière, et crochet en fer forgé, d'ossements animaux et de coquilles de bivalve. Une pièce de monnaie datée de 177* fut également recueillie. L'ensemble de ces marqueurs chronologiques démontre bien que le remblai fut apposé après 1780 et utilisé comme surface de circulation par la suite. L'unique tesson de terre cuite fine blanche retrouvé dans le dépôt pourrait correspondre à une intrusion ou marquer le *terminus post quem* de la période d'utilisation de la troisième chaussée. De fait, la production de ce matériau débute en 1810. Nous avons toutefois retenu le changement d'administration du chemin Upper Lachine en 1805 comme date approximative marquant la fin de l'utilisation de cette chaussée.

L'aménagement de la troisième chaussée provoque le rehaussement du chemin sur 6 à 38 cm tout au plus. Il présente maintenant une altitude variant autour de 21,18-21,56 m au sud et de 21,48-21,58 m au nord. L'inclinaison générale du chemin vers le sud, avec sa pente oscillant entre 2,58 et 2,62 degrés, est toutefois préservée, excepté à l'extrémité ouest de l'aire d'étude (sous-opération 25A) où il n'existe plus aucune pente (passant de 0,63 à 0 degré). Sur l'axe est-ouest, la surface du chemin demeure relativement plane, bien que la légère pente ascendante vers l'ouest soit toujours perceptible dans son tiers ouest (pente de 0,60 degré entre les sous-opérations 25A et 25B).

Avec le rehaussement de la chaussée, l'amplitude et la pente du talus surplombant le ruisseau Glen augmentent. Le dénivelé formé par ce talus (sommet à 21,18-21,58 m) et les berges du ruisseau (lit à 19,90-20,14 m) fait maintenant de 1,04 à 1,68 m de hauteur d'est en ouest et présente une pente de 45 degrés. Son sommet est toutefois toujours localisé à une distance d'environ 2,60 m au nord du parement sud du mur de soutènement ST-113 (centre du ruisseau). L'apport de sols a par ailleurs entraîné la diminution du dénivelé formé par le talus aménagé au nord du chemin lors des travaux de décapages exécutés en 1695-1770. Dans sa portion préservée, ce talus ne présente plus qu'une hauteur résiduelle de 0,62 à 0,70 m (passant de 21,48-21,56 m à plus de 22,18 m).

Deux échantillons de sols furent prélevés dans le remblai formant la chaussée de 1796-1805 afin d'identifier son contenu en restes botaniques (annexe 4 : lots 26L2 et 27G1). Les résultats d'analyse de ces échantillons sont semblables à ceux des échantillons prélevés dans l'un des remblais formant la chaussée de 1770-1796. Rien d'étonnant compte tenu du fait que les sols qui composent ces deux chaussées proviennent vraisemblablement des terrains privés localisés au sud du chemin, soit dans la prairie humide parcourue par le ruisseau Glen. Les plantes palustres (dominées par les cypéracées ; 46 et 44 %) et les mauvaises herbes (dominées par le chénopode/amarante et la stéatite ; 36 et 35 %) sont les restes botaniques les mieux représentés au sein de ces échantillons. Viennent ensuite les plantes comestibles (framboise/mûre et fraise ; 10 et 15 %) et les plantes herbacées (dominées par les oseilles, la verveine et le trèfle). Le thuya, une plante ligneuse poussant essentiellement dans les milieux humides, fut également identifié. Ainsi, les graines de framboise/mûre et de fraise pourraient être des intrusions naturelles ou indiquer que le remblai contient une très faible proportion de matières fécales humaines. Les autres taxons identifiés indiquent que les sols furent prélevés à proximité du ruisseau Glen et des lieux des activités quotidiennes s'étant déroulées en périphérie du cadre bâti érigé sur les terrains privés situés au sud du chemin (potagers, terrains vagues ou cultivés, lieux incultes).

8.1.3.2 Vestiges immobiliers

Aucun vestige immobilier ne fut mis au jour en association avec la 3^e chaussée du chemin Upper Lachine.

8.1.4 Quatrième chaussée (ca 1805-1826)

8.1.4.1 Contextes stratigraphiques

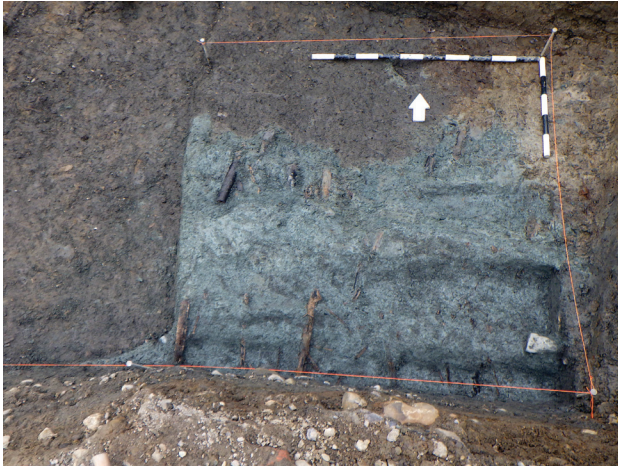
C'est apparemment sous l'égide des syndics du chemin à barrière *Lachine Turnpike Road* (1805-1826) que le chemin Upper Lachine sera élargi de 2,10 m vers le nord sur presque toute sa longueur pour atteindre 11,70 m (36 pieds) avec ses fossés (incluant le talus du ruisseau Glen). À partir de cette époque, jusqu'au tournant du XX^e siècle, le chemin présentera cette largeur, excepté vis-à-vis les lots 1655 à 1660 où la largeur initiale du chemin (9,75 m) sera conservée.

La chaussée du chemin est réaménagée une quatrième fois lors de cet élargissement. Les travaux de réaménagement se font une fois encore par remblais et la chaussée demeure en terre battue (C1/C3-3 et 4, C4/C5-9 à 10, C7/C16-25, C12/C18-8, C23-20, C28-11a, C30/31-7, C32-8, C33-9 et 10, C40-7 et 8). Les sols apposés font une épaisseur pouvant atteindre 35 cm dans la portion sud du chemin et 20 cm dans la portion nord. L'ensemble du chemin présente à nouveau une inclinaison vers le sud ; cette pente présente un angle variant entre 2,05 et 2,67 degrés. Son altitude varie

entre 21,32 et 21,78 m au sud et 21,70 et 21,89 m au nord (voir croquis 5.1). Sur l'axe est-ouest, la surface du chemin demeure relativement plane, bien que la légère pente ascendante vers l'ouest soit toujours perceptible dans son tiers ouest (entre les sous opération 25A et 25B). Au nord, la largeur et la hauteur du talus artificielle résultant de l'excavation initiale du chemin (1^{re} chaussée) sont réduites. Il présente maintenant un dénivelé de 0,39 à 0,48 m (passant de 21,70-21,89 m à plus de 22,18 m) et une largeur d'au plus 0,40-0,50 m. Au sud, l'amplitude et la pente du talus surplombant le ruisseau sont fortement augmentées. Ce talus fait maintenant de 1,24 à 1,88 m de hauteur d'est en ouest (passant de 19,90-20,14 m à 21,38-21,78 m) et présente une pente atteignant jusqu'à 60 degrés en certains endroits.

Les terres qui ont été transportées pour former la nouvelle chaussée proviennent encore une fois des terrains privés bordant au sud le chemin. Elles sont en effet composées de limon sablonneux et d'argile sablonneuse de couleur gris bleuté clair à foncé présents dans la prairie. Ces sols contiennent dans leur masse une petite quantité d'inclusions anthropiques et d'objets issus des activités domestiques et artisanales (production et de transformation du cuir) s'étant déroulées sur ces terrains, à savoir quelques objets d'usage domestique (alimentation/consommation) ou témoignant de la présence d'un cadre bâti (verre à vitre) ainsi que quelques résidus de tanins (morceaux, copeaux et fibres de bois) et retailles de cuir provenant des ateliers. Les marqueurs chronologiques présents dans l'assemblage de la culture matérielle, jumelée aux autres datations relatives (position stratigraphique et datation dendrochronologie) réfèrent à une période d'utilisation débutant au plus tard en 1810 et se terminant au plus tard en 1840. L'assemblage d'objets comprend notamment plusieurs tessons en TCG locale et du nord-est Angleterre, faïence blanche, *creamware*, *pearlware*, quelques tessons en TCF blanche, GG glaçure saline brune et PF dure européenne ; de fragments de pipe en TCF argileuse blanche, de fragments de bouteille et de contenant en verre coloré transparent vert foncé et en verre incolore au plomb, de morceaux de vitres, d'ossements animaux et de coquilles de bivalve.

Les terres apportées forment trois dépôts distincts ; les deux premiers apposés lors de l'aménagement même de la chaussée, le dernier pour combler les ornières et cahots s'étant développés au fil du temps à son sommet dans la portion ouest de l'aire d'étude (sous-opération 25A et 25B). Le premier dépôt, qui est constitué d'argile (C1/C3-3 et 4 [sommet], C4/C5-10, C7/C16-25, C12/C18-8, C23-20, C32-8 et C40-8), comprend dans sa portion inférieure des petits rondins de bois dont la présence visait visiblement à renforcer la chaussée (photo 8.12). Il s'agit de branches de feuillus à zones poreuses (chêne, frêne ou orme) présentant un diamètre maximal de 10 cm et longueur maximale de 1,06 m qui furent taillées à la hache et disposées perpendiculairement au chemin, à 12-15 cm l'un de l'autre. L'essence de ces pièces de bois a été déterminée au terrain par M. Alex Lefrançois-Leduc, membre du GRDH.



Photos 8.12 - Sous-opération 26F – Dépôt formant la base de la 4^e chaussée. La présence de branches disposées perpendiculairement à l'axe du chemin est visible en surface et à la base de ce dépôt. La flèche de la photo de droite est orientée vers l'ouest – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-123 et BiFj-118-17-N2-127)



Photo 8.13 - Sous-opération 26A – Aménagement de pierres et de pièces de bois ST-110a formant la 4^e chaussée, portion nord et centrale – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-064)

Le second dépôt, ayant servi de surface de circulation, est formé de limon et inclut quelques lentilles de sable et pierres (C1/C3-3, C4/C5-9, C12/C18-7, C20-6, C28-11a, C30/31-7, C33-9 et C40-7). Son sommet semble avoir subi de fort tassement. Il est très compact et présente ici et là quelques ornières.

Le troisième et dernier dépôt fut observé dans la sous-opération 25A uniquement (C1/C3-4 [sommet]), au sommet du premier dépôt apposé. Composé d'argile, il comprend dans sa masse un aménagement de moellons et de pièces de bois (ST-110a). Les caractéristiques de cet aménagement de pierre et de bois sont similaires à ceux précédemment décrits pour le 2^e chaussée (ca 1770-1796). Il s'agit d'un lit discontinu de pierre des champs (calcaire) subarrondies, de petite à moyenne dimension (10-30 x 10-30 x 10-40 cm), qui est recouvert, ici et là, de petits rondins de bois (7 à 18 cm de diamètres et 0,63 à 3,13 m de longueur) coupés à la hache ou à la machette. Mais contrairement à la 2^e chaussée, les pièces de bois sont cette fois disposées perpendiculairement au chemin (photos 8.13 et 8.14). Les analyses effectuées sur trois de ces pièces



Photo 8.14 - Sous-opération 26A — Aménagement de pierres et de pièces de bois ST-110a formant la 4^e chaussée, portion sud — Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-069)

de bois indiquent qu'elles proviendraient de cèdres qui auraient été abattus pour l'un après 1761, pour un autre après 1800 et pour le dernier à une date inconnue. Comme nous le verrons à la section suivante, le poteau ST-110b fut installé peu avant la mise en place de l'aménagement ST-110a, après 1813. La période d'utilisation de l'aménagement ST-110a fut donc très courte (post 1813-ca 1826) si les datations retenues s'avèrent fiables. Sa présence visait visiblement à renforcer (stabiliser et raffermir) la chaussée et à combler ces ornières et cahots s'étant développés dans cette portion de la chaussée.

8.1.4.2 Vestiges immobiliers

Un seul vestige immobilier en lien avec la quatrième chaussée du chemin Upper Lachine fut mis au jour. Il s'agit des restes du poteau en bois ST-110b qui fut inséré dans le sol, tout juste avant la mise en place de l'aménagement en moellons et rondins de bois ST-110a (photo 8.15). Ce poteau fut cassé/coupé, au niveau d'affleurement de cet aménagement (sommet à 21,78 m), vraisemblablement lors de son abandon vers 1826. Son état de conservation est toutefois relativement bon (photo 8.16). Il correspond à une pièce de bois circulaire écorcée et biseautée à son extrémité inférieure qui présente un diamètre de 20 cm et une longueur résiduelle de 70 cm. Sa base fut profondément enfouie dans le sol grâce au creusement d'une petite fosse circulaire sur une profondeur de 45 cm (base à 21,08 m). Les remblais comblant cette fosse d'installation ne recélaient que peu d'artéfacts ; tous produits avant 1810-1820 (lot 26A6 ; tessons de *pearlware* et *creamware* notamment). D'après les



Photo 8.15 - Sous-opération 26A — Poteau en bois ST-110b, portion résiduelle insérée à la verticale dans le sol. L'aménagement de pierres et de pièces de bois ST-110a formant la 4^e chaussée est visible en arrière-plan — Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-084)



Photo 8.16 - Sous-opération 26A — Poteau en bois ST-110b, portion résiduelle extirpée du sol (BiFj-118-17-N2-092)



Photo 8.17 - Sous-opération 26F, paroi sud, portion supérieure de la coupe C5 — Séquence de dépôts associés aux chaussées 5 à 7 (chaussées empierrées) — Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-117)

analyses effectuées (annexe 4), cette pièce de bois provient d'un cèdre qui fut abattu après 1813. La présence du poteau ST-110b fut donc assez brève dans le paysage de Saint-Henri des tanneries considérant qu'il fut coupé au ras du sol lors de l'abandon de la quatrième chaussée, quelques part vers 1826.

La fonction du poteau ST-110b est incertaine. En raison de son positionnement à la jonction des lots 1655/1656 et du chemin Upper Lachine, il pourrait s'agir d'un poteau soutenant une clôture de propriété. Celle-ci aurait peut-être été mise en place après l'élargissement du chemin afin de s'assurer que les voyageurs n'empiètent pas sur les propriétés privées nouvellement bâties et occupées au nord du chemin.

8.1.5 Cinquième chaussée (ca 1826-1831)

8.1.5.1 Contextes stratigraphiques

Le cinquième niveau de circulation répertorié correspond à la première chaussée empierrée du chemin Upper Lachine (photo 8.17). Celle-ci fut vraisemblablement aménagée vers 1826-1831. L'assemblage d'objets-témoins récolté dans l'infrastructure de cette chaussée contenait quelques objets produits après 1810, dont des tessons de vaisselle en terre cuite fine blanche. Outre ces tessons de céramique, il contenait également quelques fragments de bouteille, de pipe et de verre, retailles de cuir, objets en fer et métaux et alliages cuivreux non identifiés et ossements d'animaux.

Cette chaussée est composée de deux dépôts (C1/C3-2, C4/C5-7 et 8, C7/C16-24, C12/C18-7, C20-4, C28-7 à 10, C30-7 et C40-5 et 6) totalisant une épaisseur de 0,20 à 0,34 m. Le premier dépôt affiche une matrice plus grossière que le second ayant formé la surface de circulation. La disposition de ces dépôts respecte ainsi le principe exposé en 1819 par McAdam. Les matériaux utilisés ne correspondent toutefois pas à ceux préconisés par ce dernier, à savoir des pierres concassées. Les dépôts sont effets composés, dans des proportions différentes, de sables, de graviers et de cailloux arrondis d'origine naturelle. Ils sont homogènes, compacts, friables et ne comportent aucune inclusion anthropique autre que les quelques objets-témoins sus mentionnés. Leur lieu d'extraction n'est pas connu. Chose certaine, c'est qu'ils ne proviennent probablement pas des environs de l'aire d'étude et qu'ils furent transportés sur une distance assez importante.

Même si les matériaux cassés et anguleux sont les seuls susceptibles de se lier entre eux d'une manière convenable pour assurer l'imperméabilité, la fermeté, la plasticité et la résistance uniforme d'une chaussée empierrée, l'usage de graviers et cailloux roulés (arrondis) dans l'aménagement de la première chaussée empierrée du chemin Upper Lachine ne semble pas avoir eu d'incidence sur son usure différentielle. Le roulement des voitures ne semble en effet pas avoir provoqué la formation de cahots et d'ornières à son sommet. Mais, seuls des lambeaux de cette chaussée furent documentés ici et là dans l'aire d'étude, ce qui fausse possiblement notre lecture. En certains endroits son sommet avait en effet été dérasé par les aménagements ultérieurs, notamment à l'extrémité est et nord de l'aire des travaux.

Les données récoltées démontrent que la nouvelle chaussée est encore légèrement inclinée vers le sud (1,30 à 2,62 degrés) et présente une altitude de 21,60-21,84 m au sud à plus de 21,86-21,94 m au nord. Sur l'axe est-ouest, la surface du chemin demeure relativement plane, bien qu'une légère pente ascendante vers l'ouest soit toujours perceptible dans son tiers ouest (entre les sous-opérations 25A et 25B). Au nord, la largeur et la hauteur du talus artificielle résultant de l'excavation initiale du chemin (1^{re} chaussée) furent réduites en raison du rehaussement de la chaussée. Ce talus présente maintenant un dénivelé moins de 0,24 à 0,32 m (passant de plus de 21,86-21,94 m à plus de 22,18 m) et une largeur d'au plus 0,40 m. Du côté sud du chemin, l'amplitude et la pente du talus surplombant le ruisseau furent fortement augmentées. Ce talus fait maintenant entre 1,46 et 1,96 m de hauteur (passant de 19,90-20,14 à 21,60-21,84 m) et présente une pente atteignant jusqu'à 65 degrés en certains endroits. C'est probablement pourquoi des travaux de rehaussement du ruisseau furent entrepris à partir de 1826 environ (voir section 8.2.2.1). L'apport de sols dans le lit du ruisseau et aux abords de ce dernier aurait rapidement permis de réduire l'amplitude du talus à une hauteur passant de 1,04 à 1,48 m (lit à 20,56-20,30 m).

8.1.5.2 Vestiges immobiliers

Aucun vestige immobilier ne fut mis au jour en association avec la première chaussée empierrée du chemin Upper Lachine (ca 1826-1831).

8.1.6 Sixième chaussée (ca 1831-1847)

8.1.6.1 Contextes stratigraphiques

Le sixième niveau de circulation répertorié correspond également à une chaussée empierrée qui fut vraisemblablement aménagée vers 1831 (voir photo 8.17). Ce niveau perdurera jusqu'aux travaux d'aménagement majeurs associés à la construction du mur de soutènement ST-113 bordant le flanc sud du chemin et surplombant le ruisseau Glen vers 1847.

La nouvelle chaussée est composée d'une épaisse couche (20-24 cm d'épaisseur) de sable graveleux et caillouteux d'origine naturelle qui fut, comme les remblais composant la cinquième chaussée, transportée sur place (couches C4/C5-6c, C7/C16-19). Cette couche est surmontée de deux autres couches discontinues de même nature, mais de plus faible épaisseur (totalisant 4-10 cm), qui constituent selon toute vraisemblance des apports ultérieurs visant à réparer la chaussée (couches C4/C5-6a et 6b, C7/C16-15 et 16, C13/C18-4, C28-6, C30-/31-6 et 7 et C40-3 et 4). L'assemblage d'objets-témoins récolté dans ces dépôts comprend quelques objets domestiques très fragmentés produits avant ou après 1810 (vaisselle en *creamware*, *pearlware* et TCF blanche, pipe, bouteille en verre incolore sans plomb, ossement, coquilles de bivalve, etc.), quelques matériaux de construction (morceaux de vitres, clous forgés), de nombreuses retailles de cuir et quelques copeaux de bois et concrétions de mortier traduisant la présence d'habitations et de tanneries à proximité.

Ce niveau de circulation s'avérait avoir été dérasé par les aménagements ultérieurs en plusieurs endroits de l'aire d'étude. Les quelques données récoltées à son sujet indiquent que la nouvelle chaussée est encore légèrement inclinée vers le sud (2,62 à 2,67 degrés) et présente une altitude oscillant entre 21,90 et 22,28 m. Son profil semble aussi avoir présenté un léger bombement en son centre, notamment à proximité du pont (sous-opération 25C). Sur l'axe est-ouest, la surface du chemin semble toujours présenter une légère pente ascendante vers l'ouest à son extrémité ouest (sous-opération 25A). La surface du chemin semble également plus élevée à l'approche du pont enjambant le ruisseau Glen (sous-opération 25C).

Avec l'apport de sols, le talus bordant le flanc nord du chemin est maintenant disparu. Du côté sud du chemin, l'amplitude du talus surplombant le ruisseau est toutefois maintenue à celle des deux périodes précédentes en raison des travaux de rehaussement de ce cours d'eau qui ont cours

depuis 1826 environ (section 8.2.2.1). La hauteur du dénivelé passe alors de 1,17 à 1,68 m d'est en ouest 1847 (passant de 21,01 à 20,60 à 21,90-22,28 m d'est en ouest). La pente du talus surplombant le ruisseau demeure toutefois forte et atteint 65 degrés (photo 8.18).

8.1.6.2 Vestiges immobiliers

Pour assurer la sécurité des voyageurs circulant au haut du talus bordant le ruisseau Glen, un garde-corps (ou garde-fou) fut installé en bordure sud du chemin Upper Lachine, tel que le démontrent les illustrations anciennes produites au cours du deuxième quart du XIX^e siècle (figures 32 à 34). Quelques vestiges de ce garde-corps furent mis au jour lors de l'intervention. Il s'agit de trois poteaux circulaires en bois (ST-117, ST-166 et ST-167) qui prenaient place au sommet du talus bordant le ruisseau Glen, lequel était distant de 0,75 à 1,20 m du futur mur de soutènement ST-113 (ca 1847-1894/1898). Distant de 4,65-4,80 m les uns des autres, ces poteaux étaient profondément insérés dans le sol (base à 20,86-21,49 m). Ils présentaient un diamètre de 20 à 25 cm et une longueur résiduelle de 77 à 104 cm. Ils furent cassés au niveau de la chaussée lors de leur abandon (sommet à 21,90-22,26 m). Seule la fosse d'implantation du poteau ST-117 fut fouillée (lot 26B6/26E10). Celle-ci présentait un diamètre de 60-66 cm et incluait de quelques objets datés du XVIII^e et de la première moitié du XIX^e siècle (photo 8.19). Mentionnons que le poteau ST-117 n'était pas droit ; il présentait une courbe inhabituelle.



Photo 8.18 - Sous-opérations 26B – Sommet du talus sud du chemin Upper Lachine entre 1831 et 1847 (6^e chaussée) – Vue vers l'est (BiFj-118-17-N4-010)



Photo 8.19 - Sous-opérations 26B et 26E – Poteau ST-117 et fosse d'implantation – Vue en coupe vers le sud (BiFj-118-17-N4-039)

8.1.7 Septième (ca 1847-1880) et huitième chaussées (1880-1894/1898)

Le chemin Upper Lachine fut l'objet d'aménagements majeurs sous l'égide de la Montreal Turnpike Trust. Vers 1843-1847 on entreprend sa macadamisation et la construction d'un mur de soutènement sur chacun de ses flancs : au nord (ST-161) pour aménager un fossé/caniveau et au sud (ST-113) pour contenir les terres bordant le ruisseau Glen nouvellement rehaussé et déplacé vers le sud. Les vestiges mis au jour indiquent également qu'une canalisation en pierre fut aménagée au travers du chemin pour drainer, dans le ruisseau Glen, les eaux recueillies dans son fossé nord. Cette canalisation (ST-149) sera remplacée par une nouvelle en bois (ST-161) quelques décennies plus tard, vers 1880. C'est vraisemblablement à cette époque, marquée par l'implantation du premier réseau d'aqueduc (ST-120/156), que fut rehaussée et réaménagée pour une huitième fois la chaussée du chemin. Aucun vestige de cette présumée chaussée n'était toutefois présent dans l'aire d'étude. Seuls quelques indices laissent présumer son existence.

8.1.7.1 Contextes stratigraphiques

La septième chaussée est composée d'une épaisse couche (plus de 20-26 cm d'épaisseur) de sable graveleux et caillouteux (couche C4/C5-5). Il s'agit encore ici de sol d'origine naturelle qui provient de l'extérieur du site et qui fut transporté sur place. Ce niveau de circulation fut observé dans la sous-opération 25B uniquement (voir photo 8.17). Il s'avérait avoir été dérasé par les aménagements ultérieurs. Son altitude et son profil ne sont donc pas connus. On sait à tout le moins, grâce à la photographie de 1858 (figure 35), qu'il présentait un profil bombé permettant l'écoulement des eaux de ruissellement de part et d'autre du chemin.

Les données récoltées au terrain, dont celles relatives au niveau d'enfouissement de la canalisation en pierre ST-149 (voir section 8.1.7.2), indiquent que la surface de la septième chaussée devait minimalement présenter une altitude de 22,28 m et se situer un peu plus de 0,72 (lot 1670) à 1,16 m (lot 1666) au-dessus du niveau d'occupation des terrains privés nouvellement rehaussés (21,56-20,02 m d'est en ouest). La hauteur estimée (1,21 m) de l'escalier représenté sur le plan de 1847 (figure 41) et permettant d'enjamber le ruisseau pour accéder aux terrains situés en contrebas du chemin, vis-à-vis le lot 1669, abonde également en faveur de l'altitude proposée du chemin⁵.

D'autres indices, tel le niveau d'enfouissement de la canalisation en bois ST-161, laissent aussi croire que la chaussée du chemin fut réaménagée lors de l'installation de ce drain en 1880 et que l'altitude de cette huitième chaussée, dont il ne persiste aucun vestige, devait se rapprocher de

5 L'escalier représenté sur le plan de 1847 à la jonction du chemin Upper Lachine et du lot 1669 présente sept marches. Et, puisque la hauteur moyenne d'une marche est habituellement de 17,33 cm, la hauteur de l'escalier a été estimé à 1,21 m.



Photo 8.20 - Sous-opérations 25C et 26D — Mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine ST-113, parement sud. Une portion de cet ouvrage a été tronqué par un creusement moderne (ca 1890) se trouvant sous la passerelle ST-147 — Vue vers le nord (BiFj-118-17-N3-117)



Photo 8.21 - Sous-opération 25D — Mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine ST-113, parement sud — Vue vers le nord (BiFj-118-17-N1-135)

22,91 m (voir section 8.1.7.2). Ils laissent aussi croire que le mur de soutènement sud ST-113 fut lui aussi rehaussé pour soutenir la terre ajoutée (voir section 8.1.7.2). Chose certaine, c'est que les abords sud du mur ST-113 sont à nouveau rehaussés vers 1880 (21,92 à 21,20 m d'est en ouest ; voir section 8.2.3.1), de telle sorte que le dénivelé entre le chemin et les terrains situés en contrebas demeurera pratiquement le même (0,99-1,71 m).

8.1.7.2 Vestiges immobiliers

MUR DE SOUTÈNEMENT SUD DU CHEMIN ST-113

L'aménagement de la septième chaussée implique la construction d'un mur de soutènement en maçonnerie pour donner au chemin sa pleine largeur (9,75-11,70 m ; incluant le fossé nord et l'emprise du mur de soutènement) et empêcher que la terre, en glissant le long de la pente du chemin, ne remblaye le ruisseau Glen ou n'y amène des décombres.

Deux segments du mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine (ST-113), totalisant 34,5 m de longueur, furent partiellement dégagés lors de l'intervention. L'état de préservation de cette maçonnerie est relativement mauvais, car elle fut tronquée en plusieurs endroits et/ou fortement dérasée (21,44-22,16 m) par les aménagements ultérieurs (photos 8.20 et 8.21). Son parement sud, exposé aux intempéries lors de sa vie utile, est aussi apparu affaibli (joints évidés et mortier



Photo 8.22 - Sous-opération 25F, coupe C35 — Mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine ST-113, parement sud — Vue vers le nord (BiFj-118-17-N3-364)



Photo 8.23 - Sous-opérations 25C et 26E — Mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine ST-113, parement nord. L'empattement nord de cet ouvrage ainsi que les remblais sur lesquels il repose sont visibles sur le cliché — Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-091)

partiellement désagrégé, certaines pierres affaissées) (photo 8.22). Les données récoltées permettent toutefois de bien décrire cet ouvrage.

Il s'agit d'un ouvrage à parement double avec blocage relativement massif qui présente une largeur de 0,95 à 1,20 m et une hauteur résiduelle de 0,43 à 1,37 m. Sa base se situe à une altitude jouant autour de 20,60 m à l'ouest (vis-à-vis lot 1666) à 21,01 m à l'est (vis-à-vis lot 1670). Son parement nord présente un empattement faisant une hauteur de 13 cm et une largeur d'au plus 15 cm (photo 8.23). Sa maçonnerie est composée de pierres calcaires de petite à moyenne dimension (20-40 x 20-25 x 5-10 cm), ébauchées, équarries et parfois taillées (récupération), disposées à plat et en panneresse, parfois en boutisse et liées par un mortier sableux gris jaunâtre. Son appareil et ses assises sont irréguliers. Ses parements sont apparus plus ou moins bien dressés lors de leur dégagement (liés au mauvais état de préservation ?).

Plusieurs ouvertures furent aménagées dans le mur de soutènement ST-113 afin de faire passer les canalisations permettant de drainer les eaux usées en provenance du nord dans le ruisseau Glen. Deux d'entre elles furent observées lors de l'intervention (photo 8.24). La première fut aménagée lors de la construction du mur et constitue l'embouchure de la canalisation en pierre ST-149. Elle se localise à la base de l'ouvrage et fait une dimension de 50 cm de côté environ. La seconde se localise directement



Photo 8.24 - Sous-opération 25F — Mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine ST-113, parement sud. Détails de l'ouverture des canalisations en pierre ST-149 et en bois ST-161 — Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-693)

au-dessus de la première et fut percée suite à la construction du mur afin d'y insérer la canalisation en bois ST-160. Cette ouverture présente une largeur de 1,00 m et une hauteur résiduelle d'au plus 43 cm. Ces dimensions sont beaucoup plus importantes que celles de la canalisation ST-160 qui s'y insère.

Enfin, soulignons que la construction du mur ST-113 entraîna le creusement d'une large tranchée de construction (plus de 2,60 m) sur son flanc nord (C11-3), à proximité du présumé ponceau en pierre qui aurait été aménagé pour faire passer le ruisseau Glen sous le chemin Upper Lachine. Ce ponceau ne fut pas documenté puisque vraisemblablement situé plus à l'est de l'aire d'étude. Le remblai de comblement de la présumée tranchée de construction de ce ponceau (C11-3) ainsi que les remblais apposés contre le talus sud du chemin pour en rehausser le niveau jusqu'au sommet du mur (C6/C10-12 et 13, C7/C16-13 et 14, C40-3 et 4) sont constitués d'un mélange de sable et de limon sablonneux graveleux, cailloux et pierreux brun. Ils contenaient notamment des tessons en TCF blanche vitrifiée, matière produite à compter de 1840.

En raison des sols peu consistants sur lequel l'ouvrage reposait (remblais de limon et d'argile apposés dans et aux abords du ruisseau entre 1826 et 1847 ; voir section 8.2.2.2), il est possible de croire qu'il fut érigé sur un radier⁶ en bois qui n'a pu être observé lors de l'intervention, car il ne dépassait pas de l'ouvrage. Il pourrait s'agir de pieux plantés à la verticale. Le mur devait aussi être à l'origine couronné de grandes pierres plates disposées en boutisse afin d'assurer son étanchéité et, ce faisant, sa durabilité. De même, la portion sommitale du mur devait ponctuellement présenter de petites ouvertures permettant de laisser passer les eaux de ruissellement en provenance du chemin.

6 Radier : Plateforme qui couvre le sol d'une installation et qui lui sert de fondation sur les terrains instables ou inondables.

CANIVEAU NORD ET MUR DE SOUTÈNEMENT NORD DU CHEMIN ST-161

Les deux segments formant la portion résiduelle du mur de soutènement nord du chemin (ST-161) furent entièrement dégagés (photo 8.25). Ces derniers se localisent à l'ouest de la canalisation en pierre ST-149 à laquelle le mur devait être imbriqué, sinon adossé. La jonction de ces deux ouvrages n'était cependant pas préservée.



Photo 8.25 - Sous-opération 25F – Mur de soutènement nord du chemin Upper Lachine ST-161, segments résiduels présents à l'ouest de la canalisation en pierre ST-149 – Vue vers l'est (BiFj-118-17-N2-701)

Selon les données disponibles, le mur de soutènement nord du chemin ST-161 aurait présenté une longueur d'au moins 10,40 m. Il aurait composé le flanc sud du caniveau nord du chemin, dont les eaux se seraient écoulées dans la canalisation en pierre ST-149 entre 1847 et 1880. Dans sa portion la plus large, vis-à-vis la canalisation ST-149, le caniveau aurait fait une largeur de près de 2 m. Dans sa portion la moins large, il aurait fait une largeur d'au plus 1 m. On suppose que, en raison des efforts particuliers faits pour sa construction, le caniveau devait se poursuivre plus à l'ouest et servir à récupérer les eaux de ruissellement en provenance de la pente de la falaise Saint-Jacques. Il semble que le caniveau ne se poursuivait pas à l'est de la canalisation ST-149. Si tel avait été le cas, ses vestiges auraient été observés dans ce secteur lors de l'intervention.

Seule la portion enfouie de l'ouvrage persiste. Il s'agit d'une maçonnerie faisant une hauteur résiduelle d'au plus 32 cm, dont le sommet et la base affleurent à une altitude respective de 21,98-22,02 et 21,69-21,70 m. Elle est à parement double avec blocage, liée par un mortier de chaux gris-beige jaunâtre et composée de pierres calcaires de moyenne dimension (32-70 x 32-42 x 12 cm) ébauchées et équarries (assise supérieure), disposées en panneresse et boutisse, couchées à plat. Son appareil et ses assises sont plus ou moins réguliers. Sa largeur varie entre 65 et 75 cm. Sa base repose sur un lit de petites pierres calcaires et de grès bruts (12-18 cm x 12-18 cm x 13-20 cm).

Par ailleurs, une portion du dépôt tapissant le fond de ce caniveau fut relevée en façade du lot 1654 (couches C30/31-4 et C32-4). Il est composé de cailloux et de pierres noyées dans un sable brun-jaune à brun-gris et fait une épaisseur pouvant atteindre 40 cm. Vis-à-vis la canalisation en pierre ST-149, le fond du caniveau présente une pente douce qui passe d'une altitude de plus de 22,00 m au nord à 21,69 m au sud (observable sur la coupe C32 et lot 27B5). Si l'on se fie à l'altitude présumée de la 7^e chaussée (au moins 22,28 m), sa profondeur aurait atteint au moins 0,59 m à cet endroit. Lors de son dégagement, il présentait toutefois une profondeur résiduelle d'au plus 0,37 m.

La frange nord du caniveau était recouverte par endroits de sédiments et de détritiques accumulés lors de son utilisation, à savoir de minces lits de sable brun rouille et de sable limoneux jaunâtre incluant une moyenne quantité de charbons de bois, de fragments de bois et de brique et de nodules de mortier et de chaux (couche C32-3 et lot 27B5). Le reste de la hauteur résiduelle du caniveau est comblé par deux dépôts limoneux incluant de nombreux éclats de pierre calcaire, de rares fibres de bois décomposées et particules de mortier et de brique et un cadre en bois (ST-162) (couches C30/31-3 et C32-1 et 2 ; lots 27B1 et 27B2). L'apposition de ces dépôts marque l'abandon du caniveau et de la canalisation en pierre ST-149 ; ils ont vraisemblablement été apposés lors du réaménagement de la rue vers 1880 (8^e chaussée). Leur sommet fut dérasé à une altitude de 21,94-22,06 lors de l'aménagement de l'infrastructure actuelle de la rue. Ils comprenaient dans leur masse une quantité importante d'objets, tels que des fragments de contenants en céramique (essentiellement en TCF blanche et TCF blanche vitrifiée) et en verre (notamment en verre coloré transparent bleu ou brun), des fragments de pipes en TCF argileuse blanche (post 1857 et post 1876), des billes en TCG, PC et verre polychrome intercalé, des boutons, des jetons (1837) et monnaies (1852), des semailles de tapissier en métal, un dé à coudre en laiton étamé, un manche d'ustensile en os (1848-1893) ainsi qu'une lime en fer forgé.

CANALISATION EN PIERRE ST-149 : PREMIÈRE GÉNÉRATION (CA 1847-1880)

La canalisation en pierre ST-149 draine, vers le ruisseau Glen, les eaux de ruissellement récoltées dans le caniveau nord du chemin Upper Lachine, ainsi que les eaux usées en provenance de la maison-tannerie située sur le lot 1654 au XIX^e siècle, via la canalisation en bois ST-144. Ce drain traverse à angle droit le chemin Upper Lachine. Son extrémité nord se localise vis-à-vis le flanc sud du caniveau nord du chemin, lequel est formé par le parement nord du mur de soutènement nord du chemin Upper Lachine (ST-161). Comme nous l'avons vu, ce mur était vraisemblablement adossé ou imbriqué à l'extrémité nord de la canalisation. En raison de la perturbation du tissu archéologique à la jonction de ces deux ouvrages maçonnés, celle-ci n'a toutefois pu être observée. L'extrémité sud de la canalisation prend fin au niveau du parement sud du mur soutènement sud du chemin Upper Lachine (ST-113), auquel elle était imbriquée. À cet endroit, sa présence est attestée par une simple

ouverture (voir photo 8.24). En raison des observations faites au terrain, on peut présumer que la construction de la canalisation en pierre ST-149 est contemporaine à celle des murs de soutènement sud (ST-113) et nord (ST-161) du chemin Upper Lachine.

Seules les portions nord et sud de la canalisation étaient préservées. La canalisation a été entièrement dégagée sur ses deux tiers nord, alors que seule sa jonction (imbrication) avec le parement sud du mur de soutènement sud du mur ST-113 fut observée (voir photo 8.24 et photo 8.26). La portion visible de son tiers sud est apparue intacte. Son sommet était cependant instable et légèrement effondré au niveau du mur



Photo 8.26 - Sous-opérations 25F et 27B – Canalisation en pierre ST-149, segment résiduel de la portion nord. Le percement du fond de la canalisation lors de l'installation de la conduite principale d'aqueduc ST-120/ST-156 en 1880 est visible sur le cliché – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-668)

de soutènement sud ST-113. Ses deux tiers nord étaient en mauvais état de conservation. Sa portion centrale fut entièrement retirée lors de la mise en place de la conduite principale d'égout ST-111 en 1890 et de la conduite principale de gaz ST-122/ST-157 en 1892. L'installation, en 1880, de la conduite principale d'aqueduc ST-120/ST-156 a également endommagé légèrement le fond (dallage) de l'ouvrage (voir photo 8.26 ; voir section 8.1.8.2). Les dommages causés n'auraient toutefois pas entraîné son abandon, mais uniquement une diminution de son efficacité. L'aménagement de l'infrastructure actuelle de la rue Saint-Jacques vers 1970 a aussi entraîné le dérasement du sommet de la portion nord de l'ouvrage.

Les deux portions préservées de l'ouvrage (ses extrémités) font une longueur respective de 3,90 et 3,95 m. À l'origine, ce drain affichait une longueur de 9,85-9,95 m (incluant la largeur du mur ST-113). À l'extérieur, il présente une forme rectangulaire, une largeur de 1,88 à 1,92 m et une hauteur oscillant autour de 0,73 m. À l'intérieur, il présente une forme presque carrée, une largeur variant entre 0,50 et 0,62 m et une hauteur variant entre 0,49 et 0,55 m. Sa capacité est importante (2 387-3 329 m³).

Selon les données colligées, le drain présente une forte inclinaison vers le sud. Son fond passe d'une altitude de 21,69 à 20,73 m. Cette dernière altitude correspond à peu de chose près à celle que présentera le lit du ruisseau à cet endroit suite à son rehaussement à une altitude de 20,60 m peu avant 1847.

Le fond de la canalisation est constitué par un dallage formé de grandes pierres calcaires plates (58-35 cm x 49-35 cm x 12-18 cm) disposées serrées sur un rang et liées par du mortier de chaux. Il fait une épaisseur variant entre 12 et 18 cm. Les murs latéraux de la canalisation reposent sur ce dallage. Il s'agit de maçonneries à parement double avec blocage composées de pierres calcaires ébauchées et équarries de moyenne dimension (59-64 cm x 31-38 cm x 16-28 cm) liées par du mortier de chaux, couchées à plat et disposées en panneresse, parfois à boutisse et en parpaing (extrémité N-E). Elles présentent un léger fruit vers l'intérieur, une épaisseur variant entre 56 et 66 cm et une hauteur variant entre 0,58 et 0,68 m. Des planches de bois, disposées l'une à côté de l'autre, entre les



Photo 8.27 - Sous-opération 25F – Canalisation en pierre ST-149, vue en coupe du segment résiduel de la portion sud. L'ensemble des composantes de cet ouvrage ainsi que les sédiments présents à l'intérieur sont visibles sur le cliché – Vue en coupe vers le sud (BiFj-118-17-N3-359)

ressauts intérieurs aménagés à leur sommet, forment le couvercle de la canalisation (photo 8.27). Selon les analyses effectuées, ces planches sont en pin blanc (annexe 3). Elles font une épaisseur de 7 cm, une largeur de 23 cm et une longueur variant autour de 1,31 m. Soulignons ici que l'usage de planches de bois dans un ouvrage de drainage situé sous une chaussée est plutôt atypique. Habituellement, ce sont de grandes pierres plates, liées par du mortier, qui assurent ce rôle important et garantissent la longévité d'un tel ouvrage.

L'espace intérieur de la canalisation est entièrement comblé de sédiments (voir photo 8.27). Sa portion supérieure est occupée par mélange de sable fin beige et d'argile limoneuse gris bleuté clair, hétérogène et plutôt compact qui ne présente pas d'inclusion anthropique (C36-6). Un dépôt de sable fin et moyen, brun clair, plutôt homogène, meuble et friable incluant quelques charbons de bois et fibres de bois occupe sa portion inférieure (C36-7). Aucun de ces dépôts ne semble témoigner de l'usage de la canalisation puisqu'ils contiennent peu ou pas de détritiques (inclusions

et culture matérielle) selon les relevés stratigraphique effectués. Ils semblent s'être accumulés suite à son abandon. Le contenu en restes botaniques du dépôt inférieur a par ailleurs été identifié (annexe 4 : ST-149). Les mauvaises herbes (38 %) et les plantes comestibles (29 %) sont les catégories les mieux représentées au sein de l'assemblage. La présence de mauvaises herbes, signe d'activités humaines sur et aux abords du chemin, n'étonne guère. Les plantes en présence, essentiellement de l'amarante/chénopode, traduisent un environnement plutôt sec contrairement aux autres échantillons analysés. Seule une graine de cypéracée, qui pousse en milieu humide, fut dénombrée dans l'échantillon. Les plantes comestibles sont particulièrement diversifiées et poussent toutes à l'état sauvage : cenelle, fraise, cerise (merise ou cerise à grappes), sumac, framboise/mûre et raisin sauvage. Ces différentes espèces furent aussi identifiées dans d'autres échantillons analysés dans le cadre de la présente intervention, plus particulièrement dans ceux prélevés dans les sols d'occupation des terrains privés localisés au nord du chemin (lots 1655 et 1653 ; annexe 4 : lots 26S3 et 26V4). La présence pourrait témoigner de leur présence à l'état naturel dans les environs, tout comme traduire les habitudes alimentaires des familles occupant les terrains localisés au nord du chemin. Il est impossible de statuer sur la question ; seule une graine de framboise/mûre ayant subi l'action humaine (carbonisation). Pour ce qui est des sols comblant la tranchée de construction de la canalisation, ils ne furent pas documentés en fouille.

Notons qu'en raison du dérasement du niveau de circulation du chemin Upper Lachine, la profondeur d'enfouissement de cet ouvrage de drainage, comme celle de la plupart des conduits, est inconnue. On peut toutefois présumer que la chaussée de 1843/1847-1880 (7^e chaussée) devait affleurer au-dessus de 22,28 m altitude, élévation qui correspond à l'altitude estimée du sommet de l'extrémité nord de la canalisation ST-149.

CANALISATION EN BOIS ST-160 : SECONDE GÉNÉRATION (ca 1880-1898)

La canalisation en pierre ST-149 fut remplacée par une nouvelle en bois (ST-160) suite au rehaussement du lit du ruisseau et, vraisemblablement, de la chaussée du chemin Upper Lachine vers 1880 (8^e chaussée). Seule une infime portion de cette conduite est préservée. Il s'agit de la portion inférieure de son extrémité sud, laquelle s'insère dans l'ouverture qui fut aménagée ultérieurement dans le mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine (ST-113) (photo 8.28). Elle prend place quelque 23 cm au-dessus du sommet de la canalisation en pierre ST-149. Dans sa portion préservée, elle présente une forte pente descendante vers le ruisseau Glen ; sa base passe d'une altitude de 21,82 à 21,63 m sur un peu moins de 2 m (1,94 m). Cette dernière altitude correspond à peu de chose près à celle que présentera le lit du ruisseau suite à son rehaussement vers 1880 (environ 21,33 m vis-à-vis ST-149).

La canalisation ST-160 est de forme quadrangulaire. Elle est composée de longues (plus de 1,94 m), épaisses (12-15 cm) et larges (25 cm) planches de pins blancs disposées dans l'axe de l'ouvrage pour former son fond, ses côtés et, probablement, son couvercle (aujourd'hui disparu). Les deux planches résiduelles formant ses côtés reposent sur le rebord des deux planches formant son fond. Elles y sont fixées à l'aide de clous découpés (dont la tête est sous la structure). Son extrémité sud, située vis-à-vis le parement sud du mur de soutènement ST-113, présente toujours l'une des planches qui semble avoir servi à la fermer (murer/condamner) (photo 8.29).

L'ouvrage fait une largeur extérieure de 60 cm et intérieur de 50 cm. Sa portion la mieux préservée présente une hauteur résiduelle de 31 cm (sommet dérasé à 21,95-22,09 m). Il devait présenter une capacité similaire à la canalisation en pierre ST-149 (au moins 1 548 m³). Aucun sol associé à l'installation, l'utilisation ou l'abandon de cet ouvrage ne fut documenté.



Photo 8.28 - Sous-opération 25F – Canalisation en bois ST-160, segment résiduel de l'extrémité sud – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-695)

Notons qu'en raison du dérasement du niveau de circulation du chemin Upper Lachine, la profondeur d'enfouissement de cet ouvrage de drainage, tout comme celle de celui qu'il remplace (ST-149), est inconnue. On peut toutefois présumer que la chaussée de 1880-1898 (8^e chaussée) devait affleurer au-dessus de 22,91 m d'altitude, élévation qui correspond à l'altitude estimée



Photo 8.29 - Sous-opération 25F – Canalisation en bois ST-160, segment résiduel de l'extrémité sud, détails de sa jonction avec le mur de soutènement ST-113 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N4-735)

du sommet de l'extrémité nord de la canalisation ST-160⁷. La chaussée de 1847, qui présentait une altitude d'au moins 22,28 m, aurait donc été rehaussée d'environ 0,63 m vers 1880. On soulignera à cet égard que si le chemin fut considérablement rehaussé vers 1880, ce fut probablement aussi le cas pour les murs de soutènement sud (ST-113) et nord (ST-161). Aucun indice de ce présumé rehaussement n'a toutefois été enregistré, car les vestiges de ces murs furent dérasés en deçà de 22,02 m d'altitude.

8.1.8 Neuvième chaussée (ca 1894/1898-ca 1970)

8.1.8.1 Contextes stratigraphiques

Les années 1894/1898 marquent l'élargissement du chemin Upper Lachine vers le nord (1,20-3,00 m) et vers le sud (7,30 à 8,00 m), afin qu'il présente une largeur constante de 19 m. Quelques années auparavant, en 1890, les instances municipales avaient procédé à la canalisation du ruisseau Glen dans l'égout principal ST-111 et à la macadamisation de la nouvelle chaussée aménagée après ces importants travaux. Pour élargir la rue au sud, il fallait notamment rehausser les terrains situés en contrebas du chemin Upper Lachine et parcourus par l'ancien lit du ruisseau Glen. Le chemin sera asphalté par la suite (post 1898), probablement à plusieurs reprises jusqu'en 1970.

Ainsi, les documents historiques indiquent que la neuvième chaussée fut macadamisée (1890), puis asphaltée (post 1898). Aucun vestige probant de l'infrastructure de cette chaussée n'était encore présent sur le site. Seuls les remblais de rehaussement qui ont permis l'élargissement de la rue vers le sud en 1894-1898 furent documentés. Ceux-ci sont présentés dans la section 8.2.

8.1.8.2 Vestiges immobiliers

Comme nous l'avons vu au chapitre 4, de nombreux services d'utilités publiques furent installés dans le chemin Upper Lachine à compter de 1880 afin de desservir les citoyens de Saint-Henri. Plusieurs conduites principales ou secondaires associées à ses services furent mises au jour et documentées lors de l'intervention. Seules celles en lien avec le chemin Upper Lachine, au nombre de six, sont présentées ici. Il s'agit des conduites principales d'aqueduc (1880 et 1912), d'égout (1890) et de gaz (1892), ainsi qu'une conduite secondaire d'égout (post 1890). Les dix conduites secondaires desservant les terrains privés qui n'ont pas fait l'objet d'une fouille (lot 1651, 1667 et 1668) sont présentées à la section 8.2.4.2.

7 L'altitude de la base de l'extrémité nord de la canalisation ST-160 estimée à 22,60 m auquel a été ajoutée la hauteur résiduelle connue de l'ouvrage, soit 0,31 m.

CONDUITES PRINCIPALES D'AQUEDUC ST-120/ST-156 (1880) ET ST-112 (1912)

La conduite ST-120/ST-156 compose le premier réseau public d'aqueduc. Il s'agit d'une conduite en fonte de 12,70 cm (5 po) de diamètre intérieur qui fut installée dans la portion centrale du chemin Upper Lachine en 1880 (voir photo 8.11). Axée est-ouest, elle présente une pente descendante vers l'ouest. Sa base passe d'une altitude de 21,77 à 20,96 m dans l'aire d'intervention. Les sections composant cette conduite sont emboutées les unes aux autres (embouts mâle-femelle) et reposent sur des planches de bois disposées bout à bout. Plusieurs valves de raccordement furent observées sur son tracé. Son installation a perturbé l'agencement des dalles formant le fond de la canalisation en pierre ST-149 sous laquelle elle passe (voir 8.25). Cette perturbation explique peut-être en partie pourquoi la canalisation en bois ST-161 fut construite en remplacement de la première.

La conduite ST-112 a été installée en 1912, suite à l'élargissement important qu'a connu le chemin Upper Lachine en 1894-1898. Elle fut implantée en marge sud de l'ancien mur de soutènement sud du chemin (ST-113), dans l'emprise du ruisseau Glen. Il s'agit de la troisième conduite principale d'aqueduc à avoir été implantée dans ce secteur de Saint-Henri. Faisant un diamètre intérieur de 76,20 cm (30 po), elle est composée de sections de tuyau en fonte de 10 pieds emboutées les unes aux autres (embouts mâle-femelle). Elle présente une pente descendante vers l'ouest et sa base passe d'une altitude de 21,00 à 20,94 m dans l'aire d'intervention.



Photo 8.30 - Sous-opération 25A – Canalisation en brique ST-111 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-036)

CANALISATION PRINCIPALE D'ÉGOUT ST-111 (1890)

La canalisation ST-111 compose le premier réseau public d'égout qui fut implanté dans le chemin Upper Lachine en 1890 (photo 8.30). Il s'agit d'une canalisation ovoïde en brique de 91,44 x 60,96 cm (2 x 3 pieds) de diamètre intérieur (capacité de 4 555 cm³). La tenue de la brique et l'étanchéité de l'ouvrage sont assurées par du ciment Portland, un matériau très résistant connu depuis 1850 environ. Comme pour l'ensemble des canalisations en brique, celle-ci a été construite directement dans la tranchée par des maçons, puis recouverte par les terres

d'excavation (C1/C3-1 et C7/C16-5). Orientée est-ouest, elle prend place dans la portion centrale du chemin Upper Lachine et présente une pente descendante vers l'est. Dans la portion ouest de l'aire d'intervention, sa base passe d'une altitude de 19,78 à 19,58 m. Elle était encore en usage au moment de l'intervention ; un regard permettait d'y avoir accès.

CONDUITES SECONDAIRES D'ÉGOUT ST-114 (POST 1890)

Une petite conduite d'égout (ST-114) axée est-ouest fut enregistrée au centre du chemin Upper Lachine, dans la sous-opération 25B. Il s'agit d'une conduite en terre cuite de 20,32 cm (8 po) de diamètre intérieur qui présente une pente descendante vers l'est. Composée de sections de 2-3 pieds emboutées les unes aux autres (embouts mâle-femelle), sa base passe d'altitude de 21,27 à 21,17 m. Bien que sa petite capacité indique qu'il s'agit d'une conduite secondaire, son orientation ne permet pas de déterminer si elle desservait ou non l'un ou l'autre des bâtiments présents sur les terrains privés.

CONDUITES PRINCIPALES DE GAZ ST-122/ST-157 (1892) ET ST-121 (POST 1892)

La conduite ST-122/ST-157 compose le premier réseau public de gaz. Il s'agit d'une conduite en fonte de 22,86 cm (9 po) de diamètre intérieur qui fut installée dans la portion centrale du chemin Upper Lachine en 1892. Axée est-ouest, elle présente une pente descendante vers l'est. Sa base passe d'une altitude de 21,08 à 21,01 m dans la portion est de l'aire d'intervention. Les sections composant cette conduite sont soudées les unes aux autres (embouts mâle-femelle) et reposent sur des planches de bois disposées bout à bout.

La conduite ST-121 est composée de sections de tuyau en fonte de 25,40 cm (10 po) de diamètre intérieur soudées entre elles. Axée est-ouest, elle fut uniquement observée dans la portion est de l'aire d'intervention. Sa base se localise à une altitude de 20,55 m. La direction de sa pente et la date de son implantation sont inconnues. On présume qu'il s'agirait de la seconde génération du réseau gazier.

8.1.9 Dixième chaussée (ca 1970-2017)

8.1.9.1 Contextes stratigraphiques

La dixième chaussée correspond à celle qui était présente lors de l'intervention archéologique. Elle traduit les changements importants qui furent réalisés à la suite de la construction de l'échangeur Turcot à la fin des années 1960 et couvre toute l'aire d'étude. Comme nous l'avons vu, la chaussée actuelle de la rue Saint-Jacques présente un plan s'inclinant légèrement d'ouest en est, passant de 23,25 à

23,00 m dans le secteur investigué. Son infrastructure fait une épaisseur variant entre 0,90 et 1,32 m. Son revêtement est composé d'une à deux couches d'asphalte alors que sa fondation est constituée d'une dalle de béton reposant sur un épais dépôt de pierre calcaire concassé (C4/C5-1, C6/C10-1, C7/C16-3, C12/C18-1, C28-1, C30/C31-1, C35-1). Son aménagement nécessita le dérasement du secteur investigué à une altitude oscillant principalement entre 22,00-22,10 m, rarement plus (jusqu'à 22,48 m) ou moins (jusqu'à 21,71 m). Cette activité de décapage a entraîné l'apposition, en plusieurs secteurs du site, d'un mince remblai de nivellement constitué de mélange de sols et de concassé (C21-1, C26/C27-2, C33-1, C35-2).

8.1.9.2 Vestiges immobiliers

Un seul vestige immobilier ayant vraisemblablement été installé au cours de la période de 1970-2017 s'est vu l'octroi d'un numéro de structure. Il s'agit de la conduite d'égout ST-141. Cette conduite semble avoir desservi un regard/puisard qui aurait été installé en marge nord de la rue Saint-Jacques lors de son réaménagement en 1970. Elle est orientée nord-sud et présente une pente en direction de la conduite principale d'égout ST-111. Dans sa portion nord, sa base se localise à une altitude de 20,49 m. Elle est composée de sections de tuyaux en terre cuite (au nord) et en béton (au sud) de 17,78 cm (7 po) de diamètre intérieur et de 2-3 pieds de longueur, embouvetées les unes aux autres (embouts mâle-femelle). Son installation a entraîné la destruction partielle des vestiges fondations et du dallage de l'édifice présent sur le lot 1653 entre 1923-1969 (ST-135, ST-173 et ST-142). La conduite est entourée d'un remblai de pierre concassée alors que le reste de la tranchée fut comblée à même ses déblais de creusement (C24-1 et 2).

8.2 Abords sud du chemin Upper Lachine (ruisseau Glen et lots 1666 à 1668)

Le tissu archéologique en lien avec le ruisseau Glen et les terrains privés qu'il le borde au sud (lots 1666 à 1668) fut mis au jour en marge sud de l'emprise que présentait le chemin Upper Lachine avant son élargissement en 1894/1898, soit principalement au sud du mur de soutènement sud du chemin (ST-113). Il a été documenté en procédant à l'ouverture de l'extrémité sud des tranchées 25C, 25D et 25F. Les coupes stratigraphiques et vestiges immobiliers alors dégagés ont fait l'objet d'un relevé et d'une description détaillés. Les dépôts localisés dans le lit du ruisseau ont aussi été documentés par la fouille des sondages 26C et 26H. Le tissu archéologique propre à documenter l'occupation des terrains privés (lots 1666 à 1668) n'a toutefois pas fait l'objet de fouilles lors de l'intervention ; seule la description des contextes stratigraphiques et des vestiges immobiliers (structures) rencontrés fut consignée.

Les vestiges archéologiques mis au jour au sud de l'emprise que présentait le chemin Upper Lachine avant 1894/1898 révèlent cinq principales phases d'occupation matérialisées par un rehaussement graduel du lit et des abords du ruisseau Glen, puis par son abandon (enfouissement) :

- 1) Première phase : avant ca 1826 (1^{re} à 4^e chaussées) ;
- 2) Deuxième phase : ca 1826-1847 (5^e et 6^e chaussées) ;
- 3) Troisième phase : ca 1847-1880 (7^e chaussée) ;
- 4) Quatrième phase : ca 1880-1894/1898 (8^e chaussée) ;
- 5) Cinquième phase : ca 1894/1898-1970 (9^e chaussée) ;

Dans un premier temps, le lit et les abords du ruisseau sont à l'état présumé naturel. Ils ne subissent alors que de légères modifications liées à l'apport de sédiments alluvionnaires. Ces éléments connaîtront une première phase de rehaussement vers 1826-1847 (5^e et 6^e chaussée), puis, une deuxième et une troisième phase vers 1847 (7^e chaussée) et 1880 (8^e chaussée), suite à l'érection du mur de soutènement sud du chemin (ST-113). L'espace situé en contrebas de cet ouvrage sera rehaussé une dernière fois vers 1894-1898, suite à la canalisation du ruisseau dans la conduite d'égout ST-111, afin d'atteindre le niveau du chemin nouvellement élargi vers le sud (9^e chaussée). Au même moment ou peu de temps après, les conduites secondaires desservant les terrains privés situés au sud du chemin sont installées.

Les coupes stratigraphiques C6/C10, C7/C16, C11 et C35 (annexe 8) et les tableaux de corrélations lots/couches 7a.3 et 7a.5 (annexe 7) rendent compte des principaux contextes observés et de leur contenu en culture matérielle. Le tableau 8.3 fait la synthèse de l'évolution des abords sud chemin Upper Lachine, alors que le tableau 8.4 fait la liste des vestiges immobiliers qui correspondent pour l'essentiel à des services d'utilités publiques desservant les terrains privés localisés au sud du chemin.

8.2.1 Première phase (avant ca 1826)

8.2.1.1 Contextes stratigraphiques

La première phase d'occupation correspond à l'état présumé naturel du lit et des abords du ruisseau Glen et des événements naturels (apport de sédiments alluvionnaires) ayant entraîné sa modification graduelle.

Comme nous l'avons vu au chapitre 6, les données issues de l'intervention démontrent que le tracé du ruisseau empruntait à l'origine celui du mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine (ST-113) avant de bifurquer au travers du chemin à l'extrémité est de l'aire d'étude (sous-opération 26H).

Tableau 8.3 - Synthèse de l'évolution des abords sud du chemin Upper Lachine (ruisseau Glen et lots 1666 à 1668)

Évènement	Période	Type de dépôts	Vestiges immobiliers	
			Biens immobiliers	Services d'utilité publique
Phase 5 - Modification anthropique. Rehaussement du ruisseau Glen et ses abords pour élargissement à 19 m du chemin Upper Lachine - 9 ^e chaussée	ca 1880/1898 - ca 1970	Remblais de rehaussement incluant des débris de démolition des bâtiments en conflit avec l'élargissement	Passerelle aménagée au-dessus le mur de soutènement sud du chemin (ST-113) afin de faciliter l'accès au lot 1668 (ST-147) entre 1890-1898	Conduites secondaires d'aqueduc (ST-116, ST-174a, ST-174b et ST-175), d'égout (ST-118, ST-119, ST-158, ST-164 et ST-172) et de gaz (ST-177)
Phase 4 - Modification anthropique. Rehaussement du ruisseau Glen et ses abords - 8 ^e chaussée	ca 1880-1894/1898	Remblais de rehaussement	Mur de soutènement sud du chemin (ST-113) forme le flanc nord du ruisseau. Vestige d'une souche d'arbre en bordure du ruisseau Glen	
Phase 3 - Modification anthropique. Déplacement et rehaussement du ruisseau Glen et ses abords - 7 ^e chaussées	ca 1847 - 1880	Remblais de rehaussement	Mur de soutènement sud du chemin (ST-113) forme le flanc nord du ruisseau	
Phase 2 - Modification anthropique. Rehaussement du ruisseau Glen et ses abords - 5 ^e et 6 ^e chaussées	ca 1826 - 1847	Remblais de rehaussement composés de sédiments alluvionnaires	Poteau quadrangulaire d'un petit quai, pont ou passerelle ? aménagé en bordure du ruisseau Glen, lot 1668 (ST-170)	
Phase 1 - État naturel. Accumulation de sédiments alluvionnaires dans et aux abords du ruisseau Glen - 1 ^{er} à 4 ^e chaussées	avant 1670 - ca 1826	Accumulation de sédiments alluvionnaires dans et aux abords du ruisseau Glen	Piquets rectangulaires en bois (ST-123a et b) localisés dans le ruisseau (piquets d'arpentage ?)	

Tableau 8.4 - Liste des vestiges immobiliers en lien avec les abords du chemin Upper Lachine (lots 1651, 1667 et 1668)

No	Sous-opération(s)		Type	Élévation (m NMM)		Nature/Fonction/Association	Datation relative (début - fin)
	Mécanique	Manuelle		Sommet	Base		
ST-170	25C	26C	Négatif (poteau) quadrangulaire	20,82	20,55	Poteau quadrangulaire d'un petit quai, pont ou passerelle ? aménagé en bordure du ruisseau Glen, lot 1668	ca 1826 - 1847
ST-147	25C	26D	Structure en bois	24,30/24,35-21,18	24,22/24,30-24,13	Passerelle permettant de passer par-dessus le mur de soutènement abandonné et donnant accès au lot 1668	ca 1890 - 1894/1898
ST-116	25C	26B, 26E	Tuyau en plomb	21,53-21,45	21,50-21,42	Conduite secondaire d'aqueduc desservant le lot 1668	post 1880
ST-174a et b	25F		Tuyaux en plomb	21,25-21,15	21,22-21,12	Conduites secondaires d'aqueduc desservant lot 1667	post 1880
ST-175	25F		Tuyau en plomb	21,30	21,27-21,17	Conduite secondaire d'aqueduc desservant lot 1667	post 1880
ST-118	25D		Tuyau en terre cuite	21,25-21,20	21,02-20,97	Conduite secondaire d'égout desservant le lot 1651	post 1890
ST-119	25D		Tuyau en terre cuite	20,41	20,21	Conduite secondaire d'égout desservant le lot 1651	post 1890
ST-158	25F		Tuyau en terre cuite	20,87	20,59	Conduite secondaire d'égout desservant le lot 1667	post 1890
ST-164	25F		Tuyau en terre cuite	20,52	20,22	Conduite secondaire d'égout desservant le lot 1667	post 1890
ST-172	25C	26C	Tuyau en terre cuite	20,99	20,69	Conduite secondaire d'égout desservant lot 1668	post 1890
ST-177	25F		Tuyau en métal	21,95	21,83	Conduite de gaz desservant le lot 1667	post 1892

Son lit aurait présenté une largeur de moins de 1,90 m et une altitude de 20,14 m là où il traversait le chemin Upper Lachine (sous-opération 26H) et, vraisemblablement, de 19,90 m vis-à-vis lot 1664 (non documentée). Les relevés démontrent aussi que la forme naturelle des berges de la vallée du ruisseau Glen était asymétrique. Au sud, elles affichaient une pente insensible (1,60 degré) passant de 19,90-20,14 à 20,25 m sur une distance d'environ 5 m (sous-opération 25C), alors qu'au nord elles présentaient une pente relativement forte (11,30 degrés) passant de 19,90-20,14 à 20,44 m sur une distance d'environ 1,5 m (sous-opération 25F). La profondeur du ruisseau aurait ainsi faite moins de 0,30-0,35 m.

Dans l'aire d'étude, le ruisseau Glen aurait creusé son lit à travers l'épaisse couche d'argile gris bleuté clair déposée lors de l'épisode de la mer de Champlain (C1/C3-10, C4/C5-17, C12/C18-20 et C40-13). Suite au drainage des terres nouvellement émergées en amont, le processus d'érosion de cette couche aurait grandement diminué en raison de la réduction de la vitesse du courant. Dans la suite du temps, des sédiments alluvionnaires auraient été déposés dans et aux abords du ruisseau Glen lors de périodes de crues saisonnières. Ces sédiments forment des couches plus ou moins distinctes.

La première et la plus importante de ces couches fait une épaisseur d'au plus 20 cm et fut enregistrée dans et aux abords immédiats du lit du ruisseau (C1/C3-8, C6/C10-19, C7/C16-28, C11-12, C12/C18-19, C40-12). Elle forme un dépôt homogène de limon sablonneux et argileux gris bleuté, qui devient davantage argileux en profondeur et qui comporte quelques fibres et morceaux de bois d'origine naturelle. Ce dépôt ne recèle aucune inclusion et aucun objet d'origine anthropique. Son contenu en restes botaniques témoigne cependant d'une présence humaine à l'époque historique. Un total de 253 restes botaniques appartenant à 22 taxons différents a en effet été identifié dans l'échantillon prélevé dans la portion supérieure de ce dépôt, lequel fut prélevé dans la sous-opération 26C (échantillon 26C6-E1, annexe 4). La catégorie des plantes herbacées domine (36 %), suivie de celles des mauvaises herbes (21 %), des plantes palustres (20 %) et des plantes comestibles (15 %). La catégorie des plantes comestibles est représentée par des plantes sauvages (framboises/mûres, fraises, sureaux) dont la présence pourrait être liée à l'alimentation humaine et/ou animale (oiseaux notamment). L'abondance des plantes palustres (cypéracées, renoncules et scirpes) dans l'échantillon confirme l'interprétation selon laquelle ce dépôt serait associé au ruisseau Glen. Plusieurs des plantes herbacées identifiées (lycope et verveine) ont également une préférence pour les milieux humides et poussent en retrait des rives des plans et des cours d'eau. L'assemblage archéobotanique identifié suggère aussi la présence d'un milieu ouvert et très perturbé par l'homme où pousse du bouleau (petit boisé ouvert), de la prunelle (champs/bords de route), du chénopode (potagers), du pourpier potager (lieux habités) et du trèfle (champs cultivés) ainsi que des stétaires

et de la potentille (lieux incultes ou terrains vagues/champs négligés situés en milieux humides). Certains de ces taxons (trèfle, renouée des oiseaux et pourpier potager) sont des plantes d'origine euroasiatique qui furent introduites dans l'environnement à l'époque historique. Ainsi, les derniers sédiments alluvionnaires composants le dépôt et son contenu en restes botaniques furent donc vraisemblablement déposés suite au défrichement et à la mise en culture de l'espace adjacent l'aire d'étude, soit après 1671. L'absence d'objets témoignant de l'occupation domestique et artisanale de cet espace indique probablement que ces sédiments furent apposés avant 1720-1768, soit avant le début de l'établissement des premières familles de tanneurs à proximité immédiate du lieu d'échantillonnage.

D'autres sédiments alluvionnaires seront déposés dans et aux abords du ruisseau par la suite. Si certains ont vraisemblablement été retirés lors d'opérations de nettoyage du lit du ruisseau, car absents des séquences stratigraphiques observés au terrain, d'autres ont été laissés en place et furent documentés dans le segment du ruisseau traversant le chemin Upper Lachine (sous-opération 26H ; couches C11-4 à 9 ; photo 8.31). Ils se présentent sous la forme d'une alternance de lits ou de lentilles de limon organique parfois sablonneux brun-gris ou noir et de sable fin brun-rouille ou gris noirâtre plus ou moins meuble ou compact. Ces dépôts incluent, dans des proportions variables, des charbons de bois, des particules, nodules et joints de mortier, des particules de chaux, du tanin (morceaux, copeaux et fibres de bois) et d'autres matières végétales décomposées ainsi que quelques objets (contenants en TCG locale ou non avec glaçure et en *creamware*, fragments de contenants en verre teinté régulier vert ou bleu, une épingle en laiton, un morceau de vitre et un os d'animal) témoignant de la présence d'habitations et de tanneries en amont immédiat du ruisseau à partir

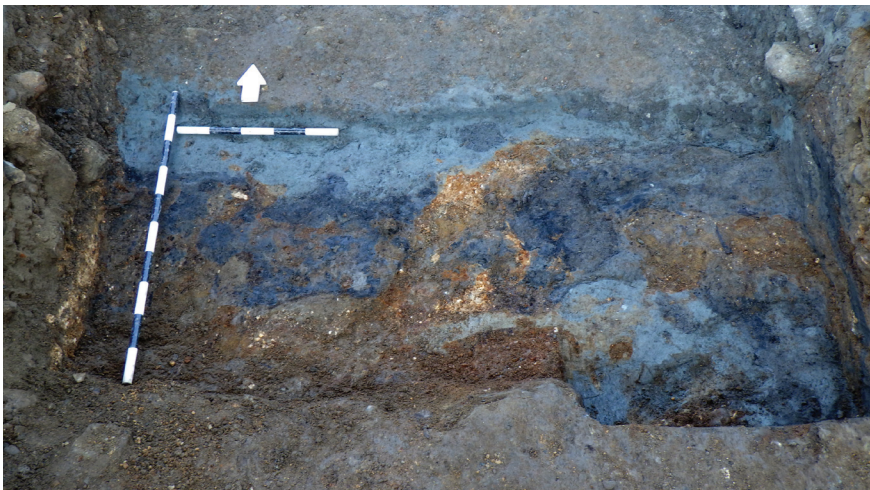


Photo 8.31 - Sous-opération 26H – Sédiments alluvionnaires présents dans le lit du ruisseau Glen – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N1-297)

de 1720 (tannerie de Gabriel Lenoir dit Rolland). La faible épaisseur (0-2 cm) de ces minces strates de sédiments, qui furent regroupés en couches lors du relevé stratigraphique, pourrait démontrer que leur déposition découle de plusieurs épisodes de crues saisonnières (plus de six). La datation de chacune de ces couches n'a pu être établie, car les quelques objets y ayant été récoltés

(8 au total) ne furent pas isolés en fouille et ne sont pas assez nombreux pour le permettre. Le positionnement des sédiments dans la séquence stratigraphique documentée et leur contenu en inclusions, permet cependant d'avancer que leur déposition se serait déroulée entre 1720 et 1847, date à laquelle le tracé du segment du ruisseau traversant le chemin Upper Lachine sera déplacé et canalisé plus à l'est dans un ponceau (non documenté). Le seul marqueur chronologique retrouvé dans ces sédiments, un tesson de terre cuite fine blanche de type *creamware*, dénote qu'au moins une partie des sédiments furent déposés après 1763.

Par ailleurs, l'accumulation progressive de sédiments alluvionnaires dans le segment du lit du ruisseau Glen traversant le chemin Upper Lachine entrainera son rehaussement à une altitude atteignant autour de 20,56 m avant 1847.

On soulignera finalement ici que l'apport de sédiments dans et aux abords du ruisseau serait principalement lié à l'érosion naturelle de ses berges ou même de son lit. Le processus d'érosion des berges et d'accumulation de sédiments semble s'intensifier à l'époque historique, suite au défrichement des terres adjacentes et à la modification naturelle des caractéristiques du ruisseau dont la pente ou le débit sont apparemment devenus insuffisants vis-à-vis le chemin Upper Lachine et dans la prairie humide. Le problème d'érosion peut aussi être lié aux modifications anthropiques que subira le site, notamment à une stabilisation inadéquate ou aux dommages causés par les travaux d'aménagements et d'entretien effectués sur les terrains privés ou encore sur le chemin (déversement de sols dans le ruisseau).

8.2.1.2 Vestiges immobiliers

Seuls les piquets ST-123a et ST-123b, furent retrouvés en association avec l'état naturel du ruisseau. Ils étaient plantés à la verticale, dans les premiers sédiments apposés dans son lit. En raison de leur lien apparent avec la première chaussée du chemin Upper Lachine, ils furent décrits à la section 8.1.1.2.

8.2.2 Deuxième (ca 1826-1847) et troisième phases (ca 1847-1880)

8.2.2.1 Contextes stratigraphiques

Comme nous l'avons vu, la berge nord du ruisseau constituera le talus sud du chemin Upper Lachine suite à son ouverture en 1695. Après avoir été dérasé, ce talus sera graduellement rehaussé à partir 1770, suivant les diverses phases d'aménagements que connaîtra le chemin. Sans l'apport de sédiments alluvionnaires (naturels) ou de remblais (anthropiques) dans et aux abords sud du ruisseau

Glen, le dénivelé existant entre le chemin et la prairie parcouru par le ruisseau aurait été de plus en plus important, atteignant une hauteur d'au moins 2,14 à 2,38 m d'est en ouest (base à 19,90-20,14 m et sommet à au moins 22,28 m) en 1847, suite à l'aménagement de la 7^e chaussée du chemin (1847-1880) et de son mur de soutènement sud ST-113. Les différents aménagements réalisés depuis 1768 environ sur les terrains privés localisés dans la prairie auront toutefois entraîné à pareille date le rehaussement des abords sud du ruisseau jusqu'à une altitude d'environ 21,56 à 21,02 m d'est en ouest et du lit du ruisseau jusqu'à une altitude d'au moins 21,01 à 20,60 m d'est en ouest (altitudes correspondant à la base du mur de soutènement ST-113). Ainsi, en 1847, le dénivelé entre le chemin et le lit du ruisseau faisait un peu plus 1,27 à 1,68 m d'est en ouest (base à 21,01-20,60 m et sommet à plus de 22,28 m) alors que celui entre le chemin et les terrains privés faisait un peu plus de 0,72 à 1,16 m d'est en ouest (base à 21,56-21,02 m et sommet à plus de 22,28 m). Conséquemment, la profondeur du ruisseau, nouvellement déplacé au sud du mur ST-113, atteignait un peu moins de 0,42-0,55 m (base 21,01-20,60 m et sommet 21,56-21,02 m).

Les relevés effectués dans la sous-opération 26C et en parois sud de la sous-opération 25F ainsi que ceux réalisés lors de l'intervention menée sur le lot 1666 en 2016 (Arkéos, 2020a) ont permis de discerner deux phases successives de rehaussement du lit et des abords du ruisseau avant 1847. Les marqueurs chronologiques contenus dans les remblais apposés pour ce faire permettent de situer ces phases de rehaussement au cours du second quart du XIX^e siècle. La première aurait été réalisée suite à l'aménagement de la 5^e chaussée (1826-1831) et/ou de la 6^e chaussée (1831-1847), la seconde lors de l'aménagement de la 7^e chaussée (1847-1880).

La première phase de rehaussement (1826-1847) concerne une série de quatre remblais (couches C6/C10-14 à 18, C7/C16-20 à 23 et 18, C35-39 à 43) qui furent apposés sur les sédiments alluvionnaires datant d'avant 1720-1768 (couches C6/C10-19, C7/C16-24). Ces remblais sont très hétérogènes. Leur composition est identique aux sédiments alluvionnaires s'étant accumulés naturellement dans le lit du ruisseau après 1720/1768 (couches C11-4 à 9). Ils sont donc probablement issus du creusement de ces sols. Il s'agit de dépôts composés d'un mélange de limon sablo-argileux ou d'argile limoneuse brune, grise ou gris bleuté foncé et de sable brun, brun-roux ou gris. Ils incluent dans leur masse une quantité variable de fragments de briques, de charbons de bois, de particules, nodules et joints de mortier, de particules de chaux, de tanin (morceaux, copeaux et fibres de bois ainsi que des noix de Grenoble) et de matières végétales en décomposées ainsi que plusieurs objets aux fonctions diversifiées témoignant de la présence d'habitations et de tanneries aux abords du ruisseau à partir de 1720 (tannerie de Gabriel Lenoir dit Rolland). Parmi les objets récoltés dans ces dépôts, on note la présence de plusieurs contenants en céramique (TCG avec et sans glaçure, faïence blanche, *creamware*, *pearlware*, mais surtout en TCF blanche) et en verre (incolore au



Photo 8.32 - Sous-opération 26C, paroi sud, coupe C9 – Séquence des remblais composés de sédiments alluvionnaires et apposés dans et aux abords du ruisseau Glen entre 1826 et 1847. Une pièce de bois correspondant à un ancien tronc d'arbre est visible sur le cliché – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N3-086)



Photo 8.33 - Sous-opération 26C, paroi ouest, coupe C10 – Séquence des remblais composés de sédiments alluvionnaires et apposés dans et aux abords du ruisseau Glen entre 1826 et 1847. Les dépôts qui formèrent pendant un certain temps la berge sud du ruisseau (à gauche) sont dissociables de ceux l'ayant ultimement comblés (à droite) – Vue vers l'ouest (BiFj-118-17-N3-089)

plomb et coloré transparent vert foncé), une quantité importante de partie de chaussures et de retailles en cuir, de verre, d'ossements d'animaux et de coquille de bivalve ainsi que des boutons, des épingles, des billes, un fer à repasser (jouet) en *creamware*, une cuillère en métal et une cousette en os. Les marqueurs chronologiques de cet assemblage démontrent toutefois une occupation plus intense des abords du ruisseau à compter de 1763. Ils démontrent également que ces dépôts furent apposés entre 1820 et 1850, une fourchette qui corrobore la période retenue (1826-1847). Certains des dépôts incluent aussi des racines et, pour le premier, un tronc d'arbre déraciné et couché au sol qui dénotent la présence de végétations aux abords du ruisseau (photo 8.32). L'apport de ces remblais semble avoir été graduel et trois d'entre eux semblent avoir successivement formé une surface d'occupation. Épais de 20 à 40 cm, ils se cumulent sur une épaisseur de 0,73 à 1,06 m et formaient en 1847 une surface d'occupation s'élevant à une altitude de 21,20 à 20,87 m. Le quatrième remblai (couches C6/C10-15 et C7/C16-21) fut noté uniquement en marge sud du mur de soutènement, dans la sous-opération 26C (photo 8.33). Il semble avoir servi, après un certain temps (possiblement vers 1831), à rehausser le lit du ruisseau. Ce dernier était jusque-là composé par les sédiments s'étant accumulés avant 1720-1768 (couches C6/C10-19 et C7/C16-24) ou le premier remblai y ayant été apposé (C6/C10-14 et C7/C16-20). Il affichait alors une profondeur d'au plus 0,55-0,74 m (base à 20,14-20,25 m et sommet à 20,88-20,80 m) et une largeur d'au plus 1,70 m si sa berge sud se localisait vis-à-vis le parement sud du futur mur de soutènement ST-113.

La seconde phase de rehaussement (1847) concerne la série de remblais (couches C7/C16-11 et 12, C35-29 à 38) qui furent apposés à 1,50 m de distance du nouveau mur de soutènement ST-113 de manière à former, avec l'ancienne surface d'occupation, le lit et la berge sud du ruisseau. Les nouvelles altitudes atteintes sont celles qui ont présenté au premier paragraphe de cette section du rapport. Les remblais apposés lors de ces travaux d'aménagement sont très diversifiés. Leur composition est très différente des remblais et sédiments alluvionnaires précédemment décrits. En bordure immédiate du ruisseau, il s'agit de dépôts homogènes composés de sable limoneux ou de limon sablonneux brun ou brun-gris qui incluent ou non une petite quantité de cailloux, de fragments de briques, charbons de bois, de fragments de bois et de particules de mortier. La nouvelle surface de circulation formée par ces remblais sera en usage jusqu'en 1880 probablement, si l'on se fie à sa position dans la séquence stratigraphique. Le contenu en culture matérielle de ces dépôts n'est pas connu, car ils n'ont pas été fouillés.

8.2.2.2 Vestiges immobiliers

Le négatif laissé par le retrait d'un poteau quadrangulaire en bois (ST-170), qui fut inséré verticalement dans le sol sans l'aménagement d'une fosse, a été documenté au sommet de l'avant-dernier remblai apposé en marge sud du ruisseau Glen entre 1826 et 1847 (couches C6/C10-16 et C7/C16-22) (photo 8.34). Il présentait 20 à 22 cm de côté et une profondeur de 27 cm (base à 20,55 ; sommet à 20,82 m). Il fut comblé par le dernier remblai apposé en marge sud du ruisseau Glen entre 1826 et 1847 (couches C6/C10-14 et C7/C16-20 ; lot 26C4). L'étalement de ce dépôt marque donc l'abandon du poteau.



Photo 8.34 - Sous-opération 26C – Sommet du négatif quadrangulaire ST-170 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N3-032)

La fonction de ce poteau n'a pu être déterminée. D'après sa localisation (sous-opération 26C), il serait associé à l'occupation du lot 1668. Il pourrait avoir servi à soutenir un petit quai, un pont ou une passerelle rudimentaire, aménagé en bordure du ruisseau Glen ou permettant de la surplomber pour faciliter le travail de rivière exécuté par les tanneurs (nettoyage des peaux). Cet aménagement aurait été composé de quelques planches ou rondins de bois posés sur des poteaux de soutien. La présence de rondins (sans numéros de ST) fut d'ailleurs notée au sommet du dernier remblai appliqué, tout juste en marge ouest de la sous-opération 26C (voir coupe C6/C10). Ces pièces pourraient aussi correspondre à un tel aménagement.

8.2.3 Quatrième phase (ca 1880-1894/1898)

8.2.3.1 Contextes stratigraphiques

Le lit et les abords sud du ruisseau seront rehaussés quelques décennies après la construction du mur de soutènement sud ST-113 et le déplacement du lit ruisseau en marge sud de cet ouvrage. C'est le remplacement de la canalisation principale en pierre ST-149, qui se déverse directement dans le ruisseau Glen à une altitude de 20,73 m, par la canalisation en bois ST-160, qui se déverse dans le ruisseau à une altitude de 21,63 m, qui a permis cette modification vers 1880. Ce rehaussement est vraisemblablement lié au rehaussement de la chaussée à pareille date (8^e chaussée).

L'apport de sols entrainera le rehaussement des abords du ruisseau sur 0,10 à 0,40 m, soit jusqu'à une altitude de 21,92 à 21,20-21,10 m d'est en ouest. L'altitude du lit du ruisseau n'est pas connue, car son emprise était occupée par la tranchée d'implantation de la conduite d'aqueduc ST-112. Puisque le ruisseau affichait une profondeur variant autour de 0,40 m, il est probable que son lit se situait alors à une altitude variant de 21,52 à 20,70 m d'est en ouest. À la hauteur de la canalisation ST-169, le lit du ruisseau devait afficher une altitude d'au moins 21,33 m, de manière à enfouir complètement l'extrémité sud de l'ouverture de la canalisation en pierre ST-149



Photo 8.35 - Sous-opération 25C, paroi est, coupe C7 – Séquence des remblais de rehaussement appliqués en marge sud du mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine ST-113 entre 1847 et 1880. La souche d'arbre présente en marge du ruisseau est visible sur ce cliché – Vue vers l'est (BiFj-118-17-N3-109)

Les remblais de rehaussement apposés sont forts différents selon qu'on se situe à proximité du ruisseau ou des bâtiments érigés plus au sud (couches C6/C10-11, C7/C16-10, C35-25 à 38). À proximité du ruisseau, un seul dépôt fut utilisé pour réaliser le rehaussement. Hétérogène, il est composé de sable limoneux et de limon chamarré brun et beige-jaunâtre qui contient des cailloux, des lentilles de limon argileux jaunâtre ainsi que plusieurs fragments et particules de brique, de mortier et de charbons de bois. Les vestiges d'une souche d'arbre faisant 40 cm de diamètre à sa base et de nombreuses racines furent retrouvés en association avec ce dépôt et le dépôt sous-jacent (photo 8.35). Ces éléments illustrent une fois de plus la présence d'une végétation en bordure du ruisseau Glen. En raison du

gabarit de l'arbre et de son âge relatif, celui-ci dut être planté dans le sol en 1847 (début de la troisième phase d'occupation) et coupé au ras du sol lors du rehaussement du terrain en 1894/1898.

L'assemblage d'objets récoltés en fouille dans le remblai formant la nouvelle surface de circulation est peu éloquent quant à sa période d'utilisation. Il comprend des contenants en TCG sans glaçure, TCF blanche, verre coloré transparent vert foncé, verre incolore au plomb, des pipes en TCF argileuse blanche, de la vitre et des clous découpés.

8.2.3.2 Vestiges immobiliers

Aucun vestige immobilier ne fut mis au jour avec cette phase d'occupation.

8.2.4 Cinquième phase (ca 1894/1898-1970)

8.2.4.1 Contextes stratigraphiques

Les années 1894/1898 marquent l'élargissement du chemin Upper Lachine vers le nord (1,20-3,00 m) et vers le sud (7,30 à 8,00 m) afin qu'il présente une largeur constante de 19 m. Quelques années auparavant, en 1890, les instances municipales avaient procédé à la canalisation du ruisseau Glen dans l'égout principal ST-111. Pour élargir la rue au sud, il fallait notamment rehausser les terrains situés en contrebas du chemin Upper Lachine et parcourus par l'ancien lit du ruisseau Glen. Plusieurs des remblais appliqués dans ce secteur persistaient (C6/C10-10 à 5, C35-24 à 11). Leur sommet dérasé culminait à une altitude variant entre 21,76 et 22,50 m NMM. Certains recouvraient le sommet dérasé du mur de soutènement sud du chemin (ST-113).

Deux principaux événements ont été rattachés à cette phase d'occupation. Le premier correspond à l'aménagement d'une aire de circulation (passerelle en bois ST-147) au-dessus de l'ancien lit du ruisseau Glen et du mur de soutènement sud du chemin ST-113, en devanture nord-ouest du lot 1668. Ces travaux furent vraisemblablement réalisés tout juste après la canalisation du ruisseau dans l'égout ST-111 en 1890. Le sommet du mur ST-113 fut d'abord dérasé à une altitude variant autour de 22,16 m, puis deux remblais successifs furent appliqués afin de combler le lit du ruisseau et de former l'assise de la passerelle en bois ST-147 (couches C6/C10-9 et 10). Les remblais appliqués forment une surface qui présente une pente descendante vers le sud, qui passe d'une altitude de 22,31-22,22 à 21,86 m pour aller rejoindre la surface d'occupation aménagée en 1880. Ils se composent de limon sablo-argileux brun-beige ou gris foncé qui comprend par endroits des lentilles de sable et d'argile ainsi qu'une quantité variable de fragments et particules de bois, de charbons de bois, de bois, de mortier et de brique. Ils ne présentaient aucun objet.

Le second évènement correspond au rehaussement complet des abords sud du chemin. Il s'agit d'un évènement qui se serait produit vers 1898 et qui mènera à l'abandon de la surface de circulation précédemment décrite et à la démolition de certains bâtiments en conflit avec l'élargissement de la rue. Les remblais appliqués sont nombreux et contiennent parfois une quantité importante de débris de démolition (pierres de construction, brique, mortier essentiellement) (couches C6/C10-8 à 5 et C35-24 à 11). Ils se cumulent sur une épaisseur de 0,54 à 0,90 m. Le lecteur intéressé trouvera leur description dans les coupes stratigraphiques insérées en annexe 8. Ces dépôts ne furent pas fouillés.

8.2.4.2 Vestiges immobiliers

Les vestiges en association avec cette phase compte la passerelle en bois ST-147 aménagée en devanture nord-ouest du lot 1668 vers 1890 ainsi que les conduites secondaires desservant à partir de 1880 les terrains privés non expertisés lors de l'intervention (lots 1651, 1667 et 1668).

PASSERELLE EN BOIS ST-147

Seules quelques pièces de bois témoignent de l'existence de la passerelle en bois ST-147. Ces pièces de bois reposent au sommet des remblais C6/C10-9 et 10 (base à 20,30-20,13 m), vis-à-vis le mur de soutènement sud du chemin ST-113. Il s'agit de trois planches faisant une épaisseur résiduelle de 3-8 cm, une largeur résiduelle de 10-25 cm et une longueur résiduelle de 1,10-1,17 m. Deux d'entre elles étaient disposées sur l'axe nord-sud, l'autre sur l'axe est-ouest. Aucune ne présentait de fixation.

En raison de la disposition des pièces mise au jour, nous pouvons affirmer que la passerelle devait à l'origine présenter une largeur d'environ 2,70 m, voir un peu plus si d'autres pièces se trouvaient en dehors de l'espace fouillé (sous-opération 26D).

VESTIGES D'UTILITÉS PUBLIQUES (post 1880)

Comme nous l'avons vu, dix conduites secondaires d'égout, d'aqueduc et de gaz desservant après 1880 les terrains privés n'ayant pas été documentés en fouille (lots 1651, 1667 et 1668) furent mises au jour. Il s'agit de quatre conduites d'aqueduc, de cinq conduites d'égout et d'une conduite de gaz.

Les conduites secondaires d'aqueduc (ST-116, ST-174a, ST-174b et ST-175) correspondent à des sections de tuyau en plomb de 2,54 cm (1 po) de diamètre intérieur, soudées l'une à l'autre. Axées nord-sud, toutes se connectent sur la conduite principale d'aqueduc ST-120/ST-156 installée en 1880. L'une de ces conduites (ST-174) se dédouble en « Y » en devanture du bâtiment qu'elle devait desservir.

Les conduites secondaires d'égout (ST-118, ST-119, ST-158, ST-164 et ST-172) sont également axées nord-sud et se connectent sur la conduite principale ST-111 qui fut installée en 1890. Il s'agit de conduites en terre cuite de 17,78, 20,32 ou 27,94 cm (7, 8 ou 11 po) de diamètre intérieur qui sont composées de sections de 2-3 pieds embouvetées les unes aux autres (embouts mâle-femelle). La conduite desservant le lot 1668 (ST-172) présente un raccord en béton à son extrémité sud.

La conduite secondaire de gaz (ST-177) correspond à des sections de tuyau en plomb de 10,16 cm (4 po) de diamètre intérieur, soudées l'une à l'autre. Axée nord-sud, elle se connecte sur la conduite principale de gaz ST-122/ST-157 installée en 1892.

AUTRES INDICES DE SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE (post 1880)

Signalons finalement que plusieurs tranchées postérieures à 1880 furent recensées sur les terrains privés situés au sud du chemin Upper Lachine, sans que leur fonction soit établie. Leur axe nord-sud propose qu'elles correspondent à l'installation de raccords domestiques d'égout, d'aqueduc ou de gaz. Ces dernières tronquent en profondeur les contextes stratigraphiques antérieurs à 1894-1970 et se poursuivent en direction des bâtiments autrefois présents sur ces terrains. Les tranchées observées furent excavées avant la mise en place de la chaussée actuelle (10^e chaussée). Tout comme les tranchées des autres services publics précédemment décrits, elles ont été comblées à même leurs déblais de creusement (couches C35-3 à 8 et C36-1 à 4).

9 OCCUPATION DES TERRAINS PRIVÉS (LOTS 1652 À 1655)

Selon les données historiques colligées, l'occupation des lots 1652 à 1655 s'étalerait sur une période d'environ 160 ans, allant de 1808 à 1968/1969, date marquant l'expropriation des terrains pour la construction de l'échangeur Turcot (voir section 4.1.3.1). Cet espace aurait en effet été peu utilisé ou fréquenté avant son lotissement en terrain à bâtir au début du XIX^e siècle puisqu'en friche ou en broussailles. Comme nous l'avons vu, les données archéologiques récoltées démontrent que les ressources archéologiques de ce secteur furent grandement affectées par les travaux modernes (nivellement et installation d'équipement souterrain) ; seuls des lambeaux persistent (voir chapitre 5). Nous verrons dans ce chapitre que l'analyse combinée des données historiques et archéologiques à notre disposition nous permet cependant de brosser un portrait relativement détaillé des premières années d'occupation des terrains à l'étude.

Les données sont présentées selon le découpage du parcellaire (lots 1652 à 1655). Un bref historique de l'occupation de chacun des terrains à l'étude est fait en préambule de la présentation des résultats. Les résultats sont présentés selon deux grandes thématiques : les contextes stratigraphiques et les vestiges immobiliers (structure). Ces thèmes sont présentés selon le découpage chronologique observé, des événements les plus anciens aux plus récents. En ce qui a trait aux vestiges mobiliers (culture matérielle), ceux-ci font l'objet d'une section distincte dans le rapport (section 10.2.3). La référence à une occupation particulière d'un terrain est faite lorsque pertinente. Les tableaux de corrélation lots/couches produits (tableaux 7a.6 à 7a.9 en annexe 7) font aussi la liste de la culture matérielle recueillie dans les contextes stratigraphiques, en plus de décrire ces derniers et les événements associés.

Le lecteur intéressé trouvera l'historique d'occupation complet de chacun des terrains à l'étude au chapitre 4 (notamment dans les sections 4.1.3.1 à 4.1.3.5). Le texte est illustré de photographies, de figures et de coupes stratigraphiques. Les photographies ont été insérées dans le texte, alors que les figures et les coupes ont été incluses en annexes 6 et 8 afin d'alléger ce dernier. Le texte est également accompagné de la liste des vestiges immobiliers se rapportant à chaque terrain. Les tableaux descriptifs relatifs à chaque type de vestiges immobiliers présentés (cuves/bassins, maçonneries, puits, etc.) ont pour leur part été inclus en annexe 7.

Enfin, rappelons que les contextes stratigraphiques présentés dans le texte sont identifiés par leurs numéros de couches stratigraphiques (issus des coupes) et, en l'absence de ces identifiants, par leurs numéros de lots (issus de la fouille). Le lecteur intéressé trouvera la corrélation entre ces lots et couches aux tableaux 7a.6 à 7a.9 (annexe 7).

9.1 Lot 1652

Le lot 1652 (emplacement 10) sera occupé de 1808 à 1969 (voir tableau 4.4). Au cours de cette période, deux générations de bâtiments s’y succéderont. La première génération (1816-1926/1947) est associée à une maison en bois localisée en façade du lot et aux dépendances situées à l’arrière (écurie et remise en 1816-1879 ; hangars et autres bâtisses en 1879-1926/1947 et passage couvert sur le flanc ouest de la maison en 1879/1890-1926/1947) (figures 16 à 24). Elle fut occupée par la famille des différents propriétaires qui se succèdent, soit du tanneur Hugues Lenoir (1816 à 1854), du sellier François Gaudreau (1854 à 1876), du marchand épicier Jean-Baptiste Cazelais (1879-1895) et du tailleur Paul Henrichon (1925-1945). L’épicier Cazelais aménagera son épicerie dans la maison (1879-1895) ; l’atelier (tannerie et sellerie) des propriétaires antérieurs fut aussi possiblement aménagé au niveau du rez-de-chaussée de cette résidence. La seconde génération de cadre bâti (1926/1947-1969) concerne un édifice à logements (trois unités) de deux étages recouvert d’un revêtement en brique et doté d’une cave, lequel est érigé légèrement en retrait de la rue (figures 14, 25 et 26). Les différents propriétaires du terrain, nommément le tailleur Paul Henrichon (1926-1947), et divers locataires occuperont le nouvel édifice à logement jusqu’en 1969, moment où il sera acquis pour la construction de l’échangeur Turcot.

Un tissu archéologique en lien avec ces deux périodes d’occupations fut mis au jour en devanture ouest du lot 1652 ainsi que dans l’emprise du chemin Upper Lachine (figures 40 à 53 ; tableau 9.1 ; figures 40 à 53). Il comprend la dalle de béton composant la galerie avant de l’édifice à logement de 1926/1947-1969 (ST-137), de même que la canalisation en bois (ST-150) et les raccords domestiques d’égout et d’aqueduc (ST-153, ST-154 et ST-179) associés à cet édifice ou à la maison précédente (1816-1926/1947). Quelques contextes stratigraphiques, en lien avec l’installation, l’utilisation et/

Tableau 9.1 - Site BiFj-118 – Liste des vestiges immobiliers en lien avec le lot 1652

No	Sous-opération(s)		Type/Nature	Élévation (m NMM)		Nature/ Fonction/ Association	Datation relative (début-fin)
	Mécanique	Manuelle		Sommet	Base		
ST-150	25E, 25F	27A, 27E	Canalisation en bois	21,47-21,17	21,25-20,96	Canalisation secondaire d’égout	ca 1816-1854
ST-153a et ST-153b	25E, 25F	27A	Tuyau en fonte (b) inséré dans un tuyau en terre cuite (a)	21,64-21,41	21,41-21,18	Conduite secondaire d’égout	post 1890
ST-154a et ST-154b	25E, 25F	27A	Tuyaux de plomb	21,55-21,53	21,52-21,50	Conduites secondaires d’aqueduc	post 1880
ST-179	25E		Tuyau en cuivre	21,75	21,66	Conduite secondaire d’aqueduc	post 1880
ST-137	25E		Semelle et dalle en béton	0,20 (Semelle) 0,05 (Dalle)	21,95/22,05 (S) 21,96-22,02 (D)	Fondation et plancher (galerie) d’un bâtiment	1926/1947 - 1969

ou l'abandon de la canalisation et des raccords domestiques, furent aussi documentés dans l'emprise du chemin Upper Lachine. Ceux-ci sont représentés sur la coupe C28 (annexe 8). Le tableau de corrélations lots/couches 7a.6 (annexe 7) rend également compte des contextes documentés et de leur contenu en culture matérielle.

Soulignons ici que l'aire d'intervention archéologique aurait pu livrer d'autres vestiges en lien avec l'occupation du lot 1652, telles les fondations des deux bâtiments principaux s'y étant succédé. L'espace occupé par ces bâtiments apparaît toutefois avoir été dérasé en profondeur (moins de 21,86-21,97 m), et aucun vestige ou contexte archéologique ne fut observé au-delà de la dalle de béton associée à la galerie avant de l'édifice à logement de 1926/1947-1969. L'absence de fondation appartenant à l'édifice à logement étonne, puisque ce dernier aurait été pourvu d'une cave selon le plan d'assurance incendie de 1961 (figure 51). Il semble donc que ce plan présente certaines erreurs.

9.1.1 Vestiges immobiliers

9.1.1.1 Cadre bâti

DALLE DE BÉTON ST-137

Le vestige de la dalle de béton de la galerie avant de l'édifice à logement de 1926/1947-1969 (ST-137) fut entièrement dégagé (photo 9.1). Il s'avérait être incomplet ; seul son coin sud-ouest subsistait sur une longueur de 5,25 m et une largeur de 1,44 m. Cet ouvrage bétonné est composé d'une semelle au sud et d'une dalle de béton au nord. La dalle de béton présente une surface lisse et plane et une épaisseur de 0,05 m (21,96/22,02-21,91/21,97 m). Elle fut coulée le long de la semelle de béton. Cette semelle, dont le sommet fut dérasé, fait une hauteur résiduelle de 0,20 m (21,95/22,05-21,75/21,85 m). Une portion du coffrage de la semelle (armature en bois et clous) était toujours visible le long de son parement nord.



Photo 9.1 - Sous-opération 25E – Dalle de béton ST-137 – Vue vers l'est (BiFj-118-17-N4-536)

9.1.1.2 Équipement de travail

CANALISATION EN BOIS ST-150

La canalisation en bois ST-150 est associée à la première génération de bâtiment et son atelier de tannage (1816-1926/1947). Elle fut dégagée sur une longueur de 6 m dans l'emprise du chemin Upper Lachine. Orientée selon un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest, elle s'écoule vers le sud, soit vers le ruisseau Glen, en passant sous le chemin Upper Lachine et, vraisemblablement, à travers une ouverture qui sera aménagée dans le mur de soutènement sud de ce chemin (ST-113) lors de sa construction vers 1847. Cette ouverture n'a cependant pas pu être observée lors de l'intervention. Selon l'altitude et l'inclinaison de la section documentée de la canalisation (base passant de 21,25 à 20,96 m), il est probable que celle-ci ait abouti à la hauteur du ruisseau Glen, légèrement au-dessus du niveau de son lit (20,14-19,90 m), à une altitude d'environ 20,48 m.



Photo 9.2 - Sous-opération 27A et 27E — Canalisation en bois ST-150, avec son couvercle. Le mode d'assemblage de deux des sections est visible sur le cliché — Vue vers le nord (BiFj-118-17-N3-393)

La portion documentée de la canalisation était intacte. De forme semi-circulaire, elle était fabriquée à l'aide de demi-troncs d'arbres évidés (2/3 d'un tronc) et écorcés de 27 cm de diamètre extérieur, sur lesquels reposait un couvercle de bois fait de planches de pins de 4-5 cm d'épaisseur et de 24-28 cm de largeur. Ces composantes étaient disposées bout à bout dans le sens de l'ouvrage et tenaient sans fixation (photo 9.2). Un placage de chaux recouvrait toutefois tout le pourtour extérieur de la canalisation, possiblement pour assurer son étanchéité et sa durabilité. Lors de sa découverte, les planches de son couvercle étaient toutefois passablement dégradées.

L'intérieur de la canalisation présente un diamètre d'environ 17,78 cm (7 po) ; ce qui lui donne une capacité d'environ 248 m³ (photo 9.3). Un mince dépôt d'utilisation reposait toujours à l'intérieur (couche C28-4, lot 27E12). Composé de chaux, il témoigne de son usage dans le cadre des activités de tannage effectuées sur le lot 1652. Plusieurs couches de sédiments limoneux et argileux, qui recélaient pour certains des résidus de tanin (fibres et copeaux de bois), recouvraient ce lit de chaux.



Photo 9.3 - Sous-opérations 27A et 27E – Canalisation en bois ST-150, sans son couvercle et les sédiments présents à l'intérieur – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N1-725)

La tranchée d'implantation de la canalisation était comblée par un dépôt hétérogène composé de limon sablonneux brun incluant du tanin (copeaux de bois), du mortier, des nodules de chaux et quelques pierres (C28-5).

La datation dendrochronologique et relative (à l'aide de la culture matérielle) de cet ouvrage n'a pu être possible. Seuls un petit fragment de TCF blanche (post 1810), ainsi que quelques fragments de TCG locale, *creamware* et *pearlware* (1760-1820) furent retrouvés dans le remblai comblant sa tranchée d'installation (couche C28-5). Aucun objet-témoin ne fut retrouvé dans ses dépôts d'utilisation et d'abandon (couche C28-4, lot 27E12). Une période d'utilisation allant de 1816 à 1854, dates probables du début et de la fin des activités de tannage sur le lot 1652, nous apparaît toutefois plausible.

On soulignera ici que la plupart sinon toutes les canalisations en bois, qui furent installées à Saint-Henri avant l'arrivée du réseau public d'égout en 1890, étaient des installations privées qui, au même titre que les récipients de tannage, correspondaient à des équipements de travail composant les tanneries. Certaines d'entre elles ont pu être utilisées à des fins domestiques (eaux usées domestiques) lorsque les tanneries étaient en opération ou après. Dans le second cas, certaines des canalisations auraient pu être utilisées jusqu'en 1890, date d'installation du réseau d'égout public.

Au regard des gains à la connaissance sur l'histoire du lot 1652, on notera que la canalisation en bois ST-150 et son contenu (rejets de production comprenant de la chaux et des tanins) confirme la présence d'un atelier de tannage sur ce terrain entre 1816 et 1854 (tanneur), lequel fut opéré par le tanneur Hugues Lenoir. On ne sait toutefois pas si cet atelier occupait le rez-de-chaussée de la première maison (1816-1926/1947) ou un autre bâtiment. La direction de la canalisation en bois vers l'habitation suggère toutefois que celle-ci fut, dans les premières décennies de son existence, une maison-tannerie.

9.1.1.3 Raccords domestiques aux services d'utilités publiques

CONDUITES D'AQUEDUC ST-154 et ST-179

La conduite d'aqueduc (ST-154) peut être associée à la première (1880-1926/1947) et/ou à la seconde génération de bâtiment (1926/1947-1969). Elle fut dégagée sur une longueur de 3 m dans le chemin Upper Lachine (photo 9.4). Orientée nord-sud, elle se compose d'un tuyau en plomb (ST-154a) et de deux tuyaux en cuivre (ST-154b) de 2,54 cm (1 po) de diamètre qui sont fixés ensemble à l'aide d'un raccord en « Y » (base 21,52-21,50 m ; photo 9.4). Cette conduite doit avoir été raccordée à la conduite principale ST-120/ST-156 qui fut installée en 1880 ; lors de sa découverte, elle n'y était toutefois plus connectée. L'usage de deux types de tuyau dans cette conduite pourrait traduire une réfection ou un choix lors de l'installation. Son installation est contemporaine de la conduite d'aqueduc ST-179 puisqu'elles occupent toutes deux la même tranchée d'installation (lot 27A8 ; couche C28-3).



Photo 9.4 - Sous-opération 27A – Conduites d'aqueduc ST-154 (au centre), conduite d'égout ST-153 (à droite) et canalisation ST-150 (à gauche) – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N3-441)

La conduite d'aqueduc (ST-179) correspond à un tuyau en cuivre de 7,62 cm (2 po) de diamètre se dirigeant vers le lot 1652. Sa connexion avec la conduite principale ST-120/ST-156 ne fut pas observée. L'installation de cette conduite est contemporaine de la conduite d'aqueduc ST-154 (base à 21,66 m) ; elles occupent toutes deux la même tranchée d'installation (lot 27A8 ; couche C28-3). Il est donc probable que, tout comme cette dernière, elle ait desservi, à compter de 1880, les deux générations de bâtiment principal s'étant succédé sur le terrain. Près de sa jonction avec ces bâtiments, elle était insérée dans une pièce de bois disposée à la verticale (voir coupe C28).

CONDUITE D'ÉGOUT ST-153a et ST-153b

La conduite d'égout (ST-153) fut dégagée sur une longueur de 1,62 m dans le chemin Upper Lachine (voir photo 9.4). Le segment dégagé est incomplet, car il fut sectionné au sud lors de l'excavation d'une tranchée indéterminée (photo 9.4). Il est composé de sections de tuyaux en terre cuite de 20,32 cm (8 po) de diamètre et de 2-3 pieds de longueur, emboutées les unes aux autres (embouts

mâle-femelle ; ST-153a), dans lesquelles s'insère une conduite en fonte de 15,24 cm (6 po) de diamètre (ST-153b). Orientée nord-sud, cette conduite s'écoule vers le sud (base à 21,41-21,18 m), en direction de la canalisation principale en brique ST-111 à laquelle elle devait se connecter (connexion non observée). L'insertion d'une conduite en fonte dans la conduite en terre cuite pourrait témoigner d'une réfection ou tout simplement de l'usage de deux matériaux lors de l'installation du système. Il est probable que cette conduite ait été mise en place en 1890 (couche C28-2, lot 27A3), soit au même moment que la canalisation d'égout principal ST-111, et qu'elle fut abandonnée vers 1970, lors du réaménagement de la rue Saint-Jacques. Dans ce cas, elle aurait desservi la première maison érigée sur le terrain (1890-1926/1947), puis l'édifice à logement qui y fait suite (1926/1947-1969).

9.2 Lot 1653

Le lot 1653 (emplacement 11) sera occupé de 1808 à 1968 (voir tableau 4.5). Au cours de cette période, deux générations de bâtiments s'y succéderont. La première génération (ca 1808 -1923) correspond à une maison-tannerie de deux étages (1^{er} étage en pierre accueillant la tannerie¹ ; 2^e étage en bois) localisée en façade du terrain, à l'allonge en bois (1816) bordant son flanc est et aux dépendances situées à l'arrière (hangar, écurie et remise en 1831, 1832 et 1837) (figures 18 à 24). Le second étage de la maison ainsi que son allonge auraient été revêtue de brique quelque part entre 1847 et 1869. Ces biens seront la propriété successive de la famille : du tanneur et sellier Joseph Lenoir dit Rolland (1808-1824), du sellier Charles Lenoir dit Roland (1824-1831), du marchand tanneur Joseph Mallet (1831-1832), du tanneur Antoine Prudhommes (1832-1837), du tanneur, puis marchand-épicier Félix Gougeon (1837-1879), de ses héritiers (1879-1903), du mécanicien François Thérien (1903-1911) et du journalier Domenico Coppola (1911-1920). Au cours de cette période, la maison est essentiellement occupée par les propriétaires successifs et, à compter de 1879, en partie par des locataires. Entre 1903 et 1911, le mécanicien François Thérien établira également sur la propriété son garage, le garage « Therien & Frère ». La seconde génération de bâtiments (1923-1969) comprend un édifice à logement en brique de deux étages dépourvu de cave, lequel fut érigé au même emplacement que la résidence précédente, et des dépendances. Seuls des locataires occuperont l'édifice qui compte quatre unités à logement. Autour des années 1940, un restaurant, le Restaurant Roland, occupera aussi le premier étage de l'édifice. Ce bâtiment sera détruit lors du réaménagement de la rue Saint-Jacques vers 1970.

1 En 1818, alors que le tanneur et sellier Joseph Lenoir est propriétaire, son atelier de travail comprend 18 bois de sellette, trois sellettes, trois brides, une grande cuve à tan et une chaudière. Lorsque l'atelier passe aux mains du marchand tanneur Joseph Mallet en 1831, on y retrouve, un bassin, une chaudière en cuivre et ses murailles et quatre cuves de bois. Il est fait sensiblement la même description de ces biens lorsque la propriété passe aux mains du tanneur Antoine Prudhommes en 1832, puis du tanneur Félix Gougeon en 1837. En 1832, s'y trouve cependant que trois cuves. On notera que les termes « cuve » et « bassin » employés dans les actes notariés pour désigner les récipients de trempage réfèrent à leur usage (cuve à tan, bassin à chaux), et non à leur morphologie.

La tranchée 25E recoupe toute la façade du lot 1653. Son excavation a permis le retrait des dépôts modernes jusqu'à l'atteinte du tissu archéologique. Elle est traversée d'est en est et du nord au sud par de nombreux services d'utilités publiques dont la conduite d'égout pluvial ST-141. Elle recoupe également un secteur qui fut dérasé jusqu'au sol naturel stérile, à une altitude variant entre 22,04-22,18 m, de sorte que seuls des vestiges liés à des creusements persistent dans son emprise. Cinq sondages (26P, 26Q, 26T, 26Y et 26U) furent fouillés à sa base, dans les secteurs les mieux préservés.

Les vestiges immobiliers mis au jour lors de l'intervention se localisent essentiellement dans la portion avant du terrain (figures 40 à 53 ; tableau 9.2). Ils sont pour la plupart en lien avec le carré principal et l'allonge de la maison-tannerie de 1808-1923. Il s'agit de la portion sud de ses fondations (ST-134 à ST-138 et ST-173) et d'une partie des équipements de tannage qu'elle incluait, à savoir un puits (ST-152), trois cuves circulaires (ST-148, ST-159 et ST-171), six bassins rectangulaires (ST-138, ST-139, ST-140, ST-145, ST-168 et ST-169) et deux canalisations en bois (ST-143 et ST-151). Le dallage de moellons (ST-142) occupant le soubassement de l'édifice de 1923-1969 fut aussi documenté.

Tableau 9.2 - Liste des vestiges immobiliers en lien avec le lot 1653

No	Sous-opération(s)		Type/Nature	Élévation (m NMM)		Identification	Datation relative (début-fin)
	Mécanique	Manuelle		Sommet	Base		
ST-134	25E	26V	Mur de fondation ouest	21,95-22,08	21,09-21,45	Portion sud-ouest du carré de fondation de la maison-tannerie	1808-1923, puis 1923-1969
ST-135	25E	26V, 26X	Mur de fondation sud	21,94-22,08	21,09-21,14		
ST-152	25E	26Z	Puits	19,85-20,56	19,11-19,16	Puits intérieur de la maison-tannerie	1808-ca 1837
ST-148	25E	26W	Cuve en bois de tannerie	21,10 (cerclage supérieur)	20,93-20,97	Première génération de cuves/bassins de tannerie	1808-ca 1837
ST-159	25E	26W	Cuve en bois de tannerie	21,07	20,81		
ST-171	25E	26Z	Cuve en bois de tannerie	20,48-20,53	20,28-20,29		
ST-136	25E		Mur de fondation est	22,14-22,18	21,66	Portion sud du carré de fondation de l'allonge	1816-1923, puis 1923-1969
ST-173	25E		Mur de fondation sud	22,09-22,18	21,66-21,77		
ST-138	25E	26W	Bassin en bois de tannerie	21,40-21,41	21,08 -21,15	Seconde génération de cuves/bassin de tannerie	ca 1837- ca 1847/1866
ST-139	25E	26W	Bassin en bois de tannerie	21,37-21,45	21,11-21,13		
ST-140	25E	26W, 26Z	Bassin en bois de tannerie	21,01-21,21	20,70-20,72		
ST-145	25E	26W	Bassin en bois de tannerie	21,21-21,39	21,10-21,13		
ST-168	25E	26V, 26X	Bassin en bois de tannerie	21,30-21,57	21,26-21,29		
ST-169	25E	26X	Bassin en bois de tannerie	21,35-21,38	21,17-21,27		
ST-143	25E	26V	Canalisation en bois	21,54-21,4	21,29-21,15	Conduite secondaire d'égout	
ST-151	25F		Canalisation en bois	20,87-20,85	20,69-20,66	Conduite secondaire d'égout	
ST-142	25E	26Z	Dallage de moellons	21,70-21,60	21,37-21,45	Plancher du soubassement de la maison	1923-1969

Les coupes stratigraphiques C24 et C26/C27 (annexe 8) rendent compte des principaux contextes observés dans le soubassement de la maison de 1808-1903/1913 et de son allonge (1808/1816-1923). La coupe C33 représente les contextes présents à l'extérieur du soubassement de cette maison. Le tableau de corrélations lots/couches 7a.7 (annexe 7) rend également compte des contextes documentés et de leur contenu en culture matérielle. Le tableau 10a.3 (annexe 7) fait quant à lui la compilation de l'importante collection d'objets récoltés en fouille (nbre : 2 070). On retrouve notamment dans cette collection quelques objets (27 fragments) liés aux activités artisanales s'étant déroulées sur le terrain. Il s'agit d'une lime, d'un outil indéterminé (tige en fer autrefois emmanchée), d'un couteau à ébourrer les peaux de même que quelques résidus de transformation des peaux (cornillons) et du cuir (retailles de cuir et une empeigne de chaussure). Cet assemblage témoigne de façon peu loquace de la présence, attestée par les autres vestiges (dépôts et vestiges immobiliers), d'une tannerie sur le terrain. Il démontre aussi l'existence probable d'un atelier de cordonnerie sur les lieux, un type d'atelier qui ne peut habituellement pas être entrevu à travers les vestiges immobiliers et les dépôts. Le reste de la collection témoigne essentiellement de la vocation résidentielle du terrain et de la présence d'installations (cadre bâti et équipement de travail). Par ordre d'importance, ses composantes se répartissent à travers les catégories fonctionnelles de l'alimentation/consommation indéterminée, de la construction, des écofacts et des excitants et alcool (voir section 10.2.3.1).

Avant de présenter le tissu archéologique mis au jour, soulignons que les données historiques et archéologiques disponibles traduisent cinq phases principales d'occupation pour le lot 1653 :

- I) 1808-1816 : Construction du carré principal de la maison-tannerie (fondations ST-134 et ST-135) et installation des premiers équipements de tannerie (puits ST-152 et cuves ST-148, ST-159 et ST-171) ;
- II) 1816 : Construction de l'allonge est de la maison-tannerie (fondations ST-136 et ST-173) ;
- III) ca 1837 : Installation de nouveaux équipements (bassins ST-138, ST-139, ST-140, ST-145, ST-168, ST-169 et canalisations ST-143 et ST-151) et abandon du puits ST-152 ;
- IV) Ca 1847-1866 : Modifications majeures à la maison-tannerie (inclusion de l'allonge au corps principal et ajout d'un revêtement de brique) et arrêt des activités de tannerie (abandon des bassins et des canalisations encore en usage) ;
- V) 1923 : Démolition de l'ancienne maison-tannerie et construction de l'édifice à logement (réutilisation des fondations ST-134 à ST-136 et ST-171 et aménagement du dallage de moellons ST-142).

Bien que les cuves furent hors de tout doute remplacées par les bassins, on gardera en tête que l'installation de ces deux types de récipients de trempage fut probablement graduelle ; c'est du moins ce que tendent à indiquer les documents historiques². L'année 1837, au cours de laquelle

2 Idem.

la maison-tannerie fut acquise par le tanneur Félix Gougeon (1837-1879), fut retenue comme celle ayant été marquée par le remplacement des premiers récipients de trempage par des nouveaux, l'ajout des canalisations ST-143 et ST-151 et l'abandon du puits ST-152. L'année 1866 fut également retenue comme date maximale d'arrêt des activités de tannage dans la maison et de modifications de ce bâtiment. Félix Gougeon était alors devenu marchand-épiciier, et ce probablement depuis plusieurs années. Nous l'avons vu, il ne reste plus que quatre tanneurs à Saint-Henri en 1851. Félix Gougeon fait peut-être partie de ce groupe. L'assemblage d'objets-témoins recueilli dans les derniers bassins en usage tend cependant à démontrer que les activités de tannage auraient pris fin au cours des années 1840, au plus tard au début des années 1850. C'est pourquoi l'année 1847, date la plus ancienne des travaux majeurs qui furent effectués sur la maison, fut retenue comme date minimale pour la fin des activités de tannage.

9.2.1 Contextes stratigraphiques

Cette section fait état des principaux contextes stratigraphiques observés dans le soubassement de la maison de 1808-1903/1913 (coupes C24 et C26/C27) et à l'extérieur de son soubassement (coupes C33 et C26/C27).

9.2.1.1 Extérieur du soubassement

Rappelons d'abord que la surface d'origine du terrain n'a pas été préservée puisque les travaux de nivellement modernes ont mené au décapage du terrain jusqu'à une altitude de 22,04-22,18 m. La coupe C26/C27 illustre la séquence des sols naturels stériles qui furent le mieux préservés en devanture du terrain (couche C26/C27-12 à 17). Relevé sur une épaisseur de près de 1,00 m, cette séquence se compose d'une alternance de dépôts composés de sable ou de limon sablonneux ou non, de couleur brune parfois nuancée de jaune et de roux. La plupart de ces dépôts incluent quelques graviers et cailloux, parfois des pierres. L'un des dépôts supérieurs (couches C26/C27-13) inclut aussi quelques minuscules charbons de bois d'origine naturelle.

En façade de la maison de 1808-1907/1913, les sols naturels ont été excavés profondément pour la construction des fondations de ce bâtiment (ST-134 et ST-135)³. Suivant la profondeur d'enfouissement de ces ouvrages (0,79-0,99 m), la tranchée excavée a atteint une altitude variant entre 21,09 et 21,25 m. Sa largeur, excluant celle des fondations, fait moins de 0,12 m. Le sol naturel présent au

³ Soulignons que l'excavation de la tranchée de construction des fondations de la maison de 1808-1923 a également mené au retrait d'une partie des remblais appliqués dans l'emprise du chemin Upper Lachine. Nous l'avons vu, l'aménagement de ce chemin a nécessité l'excavation du terrain d'origine afin d'assouplir la pente du talus qu'il emprunte ici jusqu'à une altitude de 21,56-21,60 m. Avec le temps, divers remblais furent apposés pour aménager sa surface, ce qui a contribué à son rehaussement jusqu'à une altitude de 21,75 m avant 1808. Ces remblais, composés essentiellement de sable, furent relevés en marge de la tranchée de construction des fondations de la maison de 1808-1923 (couches C33-9 et 10).

fond cette tranchée est constitué de sable limoneux, graveleux et caillouteux brun rouille incluant quelques lentilles de limon gris et de rares charbons de bois naturelle (couche C33-11). Il est tapissé de quelques particules de mortier et éclats de pierre calcaire rendant compte de la construction des fondations. Au terme des travaux de construction des fondations, la tranchée a été comblée afin de ramener le niveau du terrain à celui du chemin Upper Lachine dont l'élévation se situait à une altitude de 21,75-22,00 m dans ce secteur. La tranchée fut comblée par un remblai composé de sable légèrement limoneux et caillouteux brun moucheté beige (couche C26/27-11 ; lots 26V8, 26V15 et 26V17). Il comportait une quantité variable de résidus de construction (particules de mortier et quelques pierres de construction) et de rares objets. L'assemblage d'objets compte, entre autres choses, deux tessons de TCF blanche (post 1810) qui témoignent de l'occupation de la nouvelle surface de circulation ainsi créée, du moins pendant un certain temps.

Les dépôts apposés ultérieurement dans l'emprise du chemin Upper Lachine ont été dérasés subséquemment, à une altitude de 21,88-21,98 m, et n'ont par conséquent pas tous été préservés. Ceux préservés sont au nombre de quatre (couches C33-5 à 8). Ils sont très minces (moins de 10 cm) et composés de sable limoneux, graveleux et caillouteux de couleur brun jaunâtre à brun grisâtre. Ils comprennent une quantité variable de diverses inclusions (concrétions de mortier, charbons de bois, particules de chaux, fibres et copeaux de bois, fragments de briques) et furent vraisemblablement apposés avant 1840 puisqu'ils incluent uniquement des objets-témoins ayant été produits avant cette date, dont des tessons en TCF blanche. En raison de leur faible épaisseur et de leur contenu important en objet-témoins, il pourrait s'agir de dépôts d'occupation composés de rejets domestiques. Le contenu en macrorestes de l'un de ces dépôts (lot 26V4) a été analysé en laboratoire (rapport déposé en annexe 4). Cette analyse démontre que ce dernier contient une plus grande quantité et variété de plantes comestibles que les autres échantillons analysés dans le cadre de la présente intervention. Les plantes comestibles (aubépine, orge, sumac, framboise/mûre et sureau) sont variées et comptent pour plus de la moitié de l'assemblage. Les plantes palustres, majoritairement des cypéracées, constituent pour leur part 32 % des restes botaniques observés. L'échantillon analysé comprend également un grain d'orge carbonisé. Les fruits répertoriés (la cenelle, la framboise/mûre, le sumac et le sureau) sont tous indigènes et poussent à l'état sauvage. Le fait qu'une graine de framboise/mûre soit carbonisée et la présence d'un cultigène indiquent qu'au moins une partie de l'assemblage est le résultat d'activités humaines, même si des intrusions via la faune ne sont pas exclues. En somme, l'analyse confirme que ce dépôt est constitué en partie de rejets domestiques.

L'installation de la canalisation en bois ST-143 constitue le prochain évènement enregistré dans la séquence stratigraphique de la coupe C33 (voir section 9.2.2). Selon les données récoltées, cet évènement aurait eu lieu vers 1837.

Enfin, l'évènement ayant mené au dérasement du tissu archéologique est lié à l'aménagement de la rue Saint-Jacques vers 1970. Il s'agit d'un remblai de nivellement qui inclut du concassé de pierre calcaire (couches C33-1 et C26/C27-2). Soulignons ici, qu'aucune trace du caniveau aménagé en marge nord du chemin vers 1847 ne fut observée en façade du lot 1653. Il est probable qu'il ne poursuivait pas sa course au-delà de la canalisation en pierre ST-149, car ses vestiges auraient été observés à une altitude comprise entre 21,69 et 22,06 m environ s'ils avaient existé.

9.2.1.2 Intérieur du soubassement

La plupart des couches de sol présentes à l'intérieur du soubassement la maison de 1808-1923 se rapportent aux équipements de travail présents dans son atelier de tannage (cuves, bassins, canalisations et puits) et témoignent de leur installation, utilisation et abandon (coupes C24 et C26/C27). Ces dépôts seront présentés dans la section réservée à ces vestiges (section 9.2.2.2).

Les premiers niveaux d'intérêt rencontrés dans le soubassement de la maison de 1808-1923 sont liés au dallage de moellons (ST-142) aménagé dans le soubassement de l'édifice à logement de 1923, lequel était en partie assis sur les fondations de cette ancienne demeure. La construction de ce dallage a entraîné le nivellement du tissu archéologique présent dans son soubassement, à une altitude d'environ 21,40-21,47 m. Suite à ses travaux, un remblai très hétérogène fut apposé pour former son lit de pose (couche C24-4 et C26/C27-3). Ce dernier est composé de limon sablonneux brun-gris entremêlé d'une quantité plus ou moins importante de fragments de bois, de charbons de bois, de nodules de chaux et de mortier, de morceaux de béton, de fragments de biques commune orangée et d'objets-témoins dont des fragments de vaisselle TCF blanche et de pipes Henderson [post 1846]). La surface du dallage, qui affleure à une altitude de 21,60-21,70, est recouverte par un mince dépôt d'occupation composé de limon sablonneux gris-brun pâle comportant une quantité appréciable d'inclusions anthropiques (lentilles de chaux blanchâtre, bois décomposés, fragments de brique commune rouge, etc. ; couche C24-3) et d'objets-témoins à vocation essentiellement domestique (contenants en TCG, *creamware*, *pearlware*, TCF blanche, TCF jaune à glaçure claire, verre coloré transparent vert foncé, pipes en TCF argileuse blanche, vitres, clous découpés, ossements d'animaux et coquilles de bivalves). La hauteur résiduelle (0,48-0,58 m) du soubassement était comblée par le remblai de démolition de l'édifice à logement de 1923 (non fouillé).

Sous le niveau d'aménagement du dallage, les sols naturels stériles affleurent à des altitudes variables (moins de 21,40 m) en raison de la présence de nombreux équipements de travail liés à la tannerie.

9.2.2 Vestiges immobiliers

9.2.2.1 Cadre bâti

Les éléments référant au cadre bâti ancien correspondent à la portion des fondations sud du carré initial de la maison de 1808-1923 (ST-134 et ST-135) et de son allonge (ST-136 et ST-173). Selon les données archéologiques et celles issues du plan de Sitwell de 1869, qui est le plus précis des plans anciens (figure 42), la maison (incluant son allonge) mesurait 11,82 m en largeur (est-ouest) et 7,39 m en profondeur (nord-sud). Les deux tiers ouest de cet espace correspondaient au carré initial de la maison, le reste à son allonge. À ces éléments du cadre bâti ancien, s'ajoute le dallage de moellons (ST-142) aménagé dans le soubassement de l'édifice à logement de 1913-1969.

FONDATIONS ST-134 ET ST-135 DU CARRÉ INITIAL DE LA MAISON DE 1808-1923

Seul le coin sud-ouest des fondations du carré initial de la maison subsiste (ST-134 et ST-135 ; photos 9.5 et 9.6). Il fut dégagé dans son entièreté. Le mur sud (ST-135) est préservé sur une longueur de 6,40 m et une hauteur de 0,88-0,99 m (21,94/22,08-21,09-21,14 m). Le mur ouest (ST-134) est conservé sur une longueur de 1,20 m et une hauteur de 0,50 à 0,90 m (21,95/22,08-21,09-21,45 m). Sa profondeur d'enfouissement est moins importante au nord ; elle semble ainsi suivre la pente ascendante que présente le terrain naturel dans cette direction vers la falaise Saint-Jacques.



Photo 9.5 - Sous-opération 26V – Jonction des fondations ST-134 et ST-135 – Vue vers l'est (BiFj-118-17-N4-530)



Photo 9.6 - Sous-opération 26V – Jonction des fondations ST-134 et ST-135 et jonction du bassin ST-168 et de la canalisation en bois ST-143 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-498)

Il s'agit de maçonneries en pierres à parement double et à blocage interne érigées en tranchée et dont seule la portion enfouie subsiste. Dépourvues de fruits et d'empatement, elles présentent des parements plus ou moins bien dressés et une largeur oscillant autour de 0,80 m. Il s'agit de constructions liées par un mortier de chaux gris-beige jaunâtre et composées de pierres calcaires de petite à moyenne dimension (20-50 x 15-40 x 15-40 cm), ébauchées ou équarries et de moellons bruts. Leurs appareils et assises sont plus ou moins réguliers.

La fondation sud (ST-135) présente trois éléments intéressants. Les deux premières correspondent aux ouvertures qui furent percées dans cet ouvrage après sa construction afin de faire passer les canalisations en bois ST-143 et ST-151. L'aménagement de ces deux ouvertures date vraisemblablement de 1837 environ. Le dernier élément d'intérêt est une couche de béton (morceau de 46 x 45 x 40 cm) qui fut apposée ultérieurement sur la portion supérieure du parement intérieur (nord) de cette maçonnerie. Cette couche de béton dénote vraisemblablement la réutilisation des fondations du bâtiment dans la construction de l'édifice à logement en 1923.

FONDATIONS ST-136 ET ST-173 DE L'ALLONGE EST (1816) DE LA MAISON DE 1808-1923

Seul le coin sud-est des fondations du carré de l'allonge de la maison de 1808-1923 subsistait (ST-136 et ST-173 ; photo 9.7). Il fut dégagé dans son entièreté. Le mur sud (ST-173) était préservé sur une longueur de 4 m et une hauteur de 0,32-0,52 m (22,09/22,18-21,66/21,77 m). Le mur est (ST-136) était conservé sur une longueur de 0,20 m et une hauteur de 0,52 m (22,14/22,18-21,66 m). La profondeur d'enfouissement de ces fondations est moindre que celle du carré initial de fondation de la maison, preuve que la superstructure en bois qu'il devait initialement supporter était moins imposante que la superstructure en pierre et bois de la maison.



Photo 9.7 - Sous-opération 26V – Jonction des fondations ST-136 et ST-173 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-495)

Il s'agit d'ouvrages à parement double avec blocage liés par un mortier de sable grossier gris et composé de moellons bruts de petite à moyenne dimension (28-45 x 17-31 x 12-25 cm). Dépourvus de fruits et d'empattement, ils présentent des parements plus ou moins bien dressés et une largeur oscillant autour de 0,55 m pour le mur est (ST-136) et de 0,76 m pour le mur sud (ST-173). Leurs appareils et assises sont irréguliers. Tout comme la fondation sud du carré initial de la maison (ST-135), la portion supérieure du parement intérieur ces ouvrages fut recouverte par une couche de béton. Cette couche de béton dénote vraisemblablement la réutilisation des fondations du premier bâtiment dans la construction de l'édifice à logement en 1923.

DALLAGE DE MOELLON ST-142 DE L'ÉDIFICE À LOGEMENT DE 1923

Les vestiges du dallage de moellons constituant le plancher du soubassement de l'édifice à logement de 1923-1969 furent dégagés en entier dans l'aire d'intervention. Une portion du dallage se poursuivait en dehors de l'aire d'intervention, au-delà de la paroi nord de la sous-opération 25E. Ce

dallage couvrait apparemment à l'origine tout l'espace intérieur de ce bâtiment. Seules deux portions étaient toutefois intactes : l'une localisée à l'intérieur de l'allonge de la maison de 1808-1923 (4 x 0,65 m), l'autre à l'arrière de cette demeure (3,30 x 8,70 m) (photos 9.8 et 9.9). Cette dernière portion était préservée sur toute sa largeur (axe est-ouest). Le reste des vestiges du dallage étaient constitués de moellons dispersés çà et là, notamment à l'intérieur du carré initial de la maison de 1808-1923 (couche C24-4).



Photo 9.8 - Sous-opération 25F, extrémité est – Dallage de moellons ST-142, portion préservée au sud – Vue vers l'est (BiFj-118-17-N1-424)



Photo 9.9 - Sous-opération 25F, extrémité est – Dallage de moellons ST-142, portion préservée au nord – Vue vers l'est (BiFj-118-17-N1-416)

Le dallage est constitué d'un lit de moellons bruts de moyenne dimension (20-25 x 44 x 49 cm), couchés à plat et disposés serrés sur un seul rang. Les interstices présents entre les moellons sont comblés par un amalgame de matériaux de construction (fragments de béton et de briques rouges communes, pierres de cale) et de déchets industriels divers (scories, fils électriques, fragments de plastique, culot d'ampoules, broche métallique, tuyau de cuivre, pinceau, etc.). L'aménagement présente une épaisseur de 23 à 25 cm. Sa surface est relativement plane et affleure à une altitude variant entre 21,70 et 21,60 m, soit 0,48 à 0,58 m sous le sommet dérasé des fondations sur lesquelles l'édifice prenait en partie appuie (ST-134, ST-135, ST-136 et ST-175). Il est probable que ce dallage ait formé le plancher de la cave de cet édifice. Cette cave devait faire quatre à cinq pieds de hauteur si l'on se fie à l'altitude du plancher et du niveau probable du chemin Upper Lachine à l'époque de sa construction (estimé à plus de 22,50 m).

9.2.2.2 Équipements de travail

Les équipements de travail ont tous été répertoriés dans l'espace intérieur du carré principal de la maison de 1808-1923 (voir photo 9.6). Nous l'avons vu, il s'agit d'un puits (ST-152), de trois cuves circulaires (cuves ST-148, ST-159 et ST-171), de six bassins rectangulaires (ST-138, ST-139, ST-140, ST-145, ST-168 et ST-169), tous des récipients de tannage, et deux canalisations en bois (ST-143 et ST-151).

PUITS INTÉRIEUR ST-152

Le puits ST-152 se localise dans le coin sud-est du carré initial de la maison de 1808-1923. Selon la séquence de déposition des couches stratigraphiques, son érection est contemporaine à la construction de cette demeure (lot 26Z12). Il aurait été abandonné au même moment que la première génération de cuve, soit vers 1837. Le retrait de la cuve ST-171, qui se trouve tout juste au nord, aurait toutefois précédé sa démolition (lot 26Z8). Le bassin ST-140, qui recoupe sont emprise, aurait quant à lui été installé peu de temps après (lots 26Z6 et 26Z7).

Le puits ST-152 fut entièrement dégagé à son sommet et fouillé à l'intérieur (photo 9.10). Il est incomplet ; seule sa portion enfouie subsiste sur une hauteur de 0,69 à 1,40 m (19,85/20,56-19,11/19,16 m). La cheminée de cet ouvrage est constituée d'une maçonnerie sèche à parement unique et à blocage extérieur (bourrage arrière). Le parement est composé de moellons bruts et de quelques pierres calcaires partiellement ébauchées de moyenne dimension (15 x 20-40 x 30-50 cm). Ces pierres ont été disposées en boutisse, couchées à plat et parfois de chant, de façon à former un plan intérieur de forme circulaire d'un diamètre de 0,60 m et un profil intérieur de forme parfaitement cylindrique. Son appareil et ses assises sont toutefois plus ou moins réguliers.



Photo 9.10 - Sous-opération 26Z – Puits ST-152 – Fin de fouille – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-585)



Photo 9.11 - Sous-opération 26Z – Fond du puits ST-152 – Vue vers l'ouest (BiFj-118-17-N2-577)

Le blocage extérieur est constitué de petits moellons (5-12 x 5-15 x 8-25 cm) disposés à tout venant et, entre les interstices, de sols de remplissage constitués d'argile gris jaunâtre à gris-bleu stérile (lot 26Z12). La forme extérieure de la cheminée arbore un plan circulaire irrégulier et un profil droit. Son diamètre oscille autour de 1,95 m. L'épaisseur des murs atteint environ de 0,68 m. En ce qui concerne la base de l'ouvrage, elle est constituée par le sol naturel sur lequel il repose, à savoir, un sable moyen durci et oxydé au sommet (26Z13 ; photo 9.11). Sa surface se présente sous la forme d'une petite cuvette qui passe d'une altitude de 19,16 m sur les bords à 19,05 m en son centre. Quelques clous et autres petits fragments d'objets en fer non identifiables reposaient à son sommet.



Photo 9.12 - Sous-opération 26Z – Puits ST-152, en cours de fouille. La surface du dépôt d'abandon est visible sur le cliché – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-573)

Sa portion intérieure fut comblée lors de son abandon par des sols incluant quelques rejets de production de tannage (essentiellement fibres et copeaux de bois partiellement décomposés) (lot 26Z10 et 26Z11; photo 9.12) et par ses propres débris de démolition (couche C24-16 lot 26Z9). Ces sols recélaient aussi de nombreux objets-témoins dont un couteau à ébrouer. Aucun de ces objets



Photo 9.13 - Sous-opérations 26W et 26Z – Bassins ST-138, ST-139 et ST-145 et cuve ST-148 – Vue vers l'est (BiFj-118-17-N2-487)

ne permet toutefois de dater l'abandon du puits de manière précise. L'absence d'objets en TCFB vitrifiée dans l'assemblage permet de confirmer une date antérieure à 1840-1850.

RÉCIPIENTS DE TANNAGE

Les vestiges de trois cuves circulaires et six bassins rectangulaires furent mis au jour dans l'espace intérieur de la maison de 1808-1923 (photo 9.13). Ces vestiges, qui furent très partiellement préservés, constituent deux générations distinctes de récipients de tannage qui étaient localisés sous le plancher du rez-de-chaussée de la maison-tannerie, bien enfouis dans le sol. Rappelons ici que, bien que les cuves furent hors de tout doute remplacées par les bassins, l'installation de ces deux types de récipients fut peut-être graduelle.

PREMIÈRE GÉNÉRATION : CUVES ST-148, ST-159 ET ST-171

Les vestiges des trois cuves circulaires (ST-148, ST-159 et ST-171) constituent la première génération de récipients de trempage de la maison-tannerie. Selon la séquence des événements stratigraphiques, ces trois cuves ont été installées lors de la construction de ce bâtiment ou peu après. Chacune fut insérée dans une fosse circulaire creusée dans le sol, directement sous le plancher du rez-de-chaussée.

Peu de chose reste de ces récipients puisqu'ils ont tous été extirpés du sol lors de la mise en place de la seconde génération. Reste de ceux-ci que leur fosse d'installation et, dans un cas (ST-148), une partie du fond et du cerclage en fer constituant sa base (photos 9.14 et 9.15). Le fond de la cuve ST-148 est constitué de planches de bois (3 cm d'épaisseur sur 14-24 cm de largeur) bien ajustées entre elles. Le pourtour externe de ces planches était biseauté pour s'insérer dans une rainure ménagée au bas des douves (planches de rebord). Le cerclage en fer qui maintenait son rebord est composé de deux lanières rouillées de 5 cm d'épaisseur disposées à 12 cm l'une de l'autre (lot 26W18). L'analyse de l'échantillon de bois prélevé sur la cuve ST-148 indique que cette dernière devait être faite entièrement de pin blanc et qu'elle fut construite plusieurs années après 1792.



Photo 9.14 - Sous-opérations 26W et 26Z — Fosse circulaire d'installation de la cuve ST-159 — Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-529)



Photo 9.15 - Sous-opérations 26W — Fond de la cuve ST-148 — Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-537)

De par le mode de construction de ces récipients, ceux-ci furent vraisemblablement construits par un tonnelier, dans son atelier, puis acheminé sur place.

Le fond de ces cuves ou de leur fosse d'installation se trouve à des altitudes variables. La base de la fosse circulaire de la cuve ST-171 est fort profonde (20,28 m) comparativement à celle de la cuve ST-159 (20,81 m) et au fond de la cuve ST-148 (20,93-20,97 m).

Les données récoltées indiquent que ces cuves présentaient à leur base un diamètre jouant autour de 1,48-1,50 m. Leur hauteur est inconnue puisque leurs vestiges étaient préservés sur une profondeur d'au plus 0,26 m (20,53-21,10 m). Toutefois, si l'on prend en considération les données historiques dont nous disposons à leur sujet⁴, il est plausible de croire que leur hauteur ait atteint 1,00 à 1,14 m. On peut donc présumer sur cette base que le niveau du plancher du bâtiment en 1808 se situait autour de 21,95 m et que le volume des cuves atteignait autour de 1,75 à 2,00 m³ minimum, davantage si leur profil était tronconique au lieu d'être cylindrique ou si leur rebord dépassait le niveau du plancher. Mentionnons à cet égard que toutes les cuves circulaires mises au jour dans les autres tanneries de Saint-Henri présentaient, lorsque suffisamment préservées, un profil tronconique (Arkéos, 2020a ; Patrimoine Experts, à venir).

Les trois cuves mises au jour étaient disposées l'une à côté de l'autre sur l'axe est-ouest, dans la portion centrale du carré principal de la maison-tannerie, tout juste au nord du puits ST-152. Il est probable que d'autres récipients de trempage similaires aient occupé le reste de l'espace disponible

⁴ Selon les documents historiques, les cuves circulaires de Saint-Henri pouvaient atteindre un diamètre de 1,95 m au fond et une hauteur de 1,14 m (Lafleur, 1989).

du bâtiment, plus particulièrement ses coins sud-ouest, nord-ouest et nord-est. La disposition des cuves mises au jour est en effet peu habituelle. La plupart des récipients de trempages retrouvés dans les autres tanneries de Saint-Henri occupent en effet les coins intérieurs de ces bâtiments. La tannerie du lot 1653 aurait donc pu compter au cours de ces premières décennies d'opération au moins six cuves.

Le fond de ces cuves et de leur fosse d'installation et/ou de retrait était comblé par divers dépôts. La fosse d'installation de la cuve ST-148 était tapissée par du sable brun-gris (lot 26W18). Le fond de la cuve ST-148 était recouvert par une couche plus ou moins épaisse de chaux, mêlées de résidus végétaux (paille, copeaux) et de déchets de plamage (poils) (lot 26W16). Le fond des fosses de retrait des cuves ST-148, ST-159 et ST-171 était comblé par des sols, lesquels comprenaient uniquement quelques fragments de bois (lots 26W13, 26W17 et 26Z8). Seul le remblai reposant sur le fond de la cuve ST-148 (lot 26W16) contenait des objets. Il s'agit, par ordre d'importance, de retailles en cuire, de fragments de contenants en *creamware*, *pearlware* et verre coloré transparent vert foncé, d'ossements d'animaux, de morceaux de pipes en TCF argileuse blanche et de quelques clous en fer indéterminé. L'abandon de cette cuve pourrait donc dater de bien avant 1837.

SECONDE GÉNÉRATION : BASSINS ST-138, ST-139, ST-140, ST-145, ST-168 ET ST-169

Les vestiges des six bassins rectangulaires (ST-138, ST-139, ST-140, ST-145, ST-168, ST-169) constituent la seconde génération des récipients de trempage (photo 9.16). Tout comme la première génération de récipients, ils étaient insérés dans une fosse creusée dans le sol, sous le plancher du rez-de-chaussée du bâtiment de 1808-1923. Leur installation a nécessité le retrait des cuves précédentes de même que, pour le bassin ST-140, le démantèlement du blocage extérieur du puits ST-152,

voire la démolition complète de la portion supérieure de sa cheminée et son abandon. Leur fond se trouve à des altitudes différentes, variant habituellement entre 21,08 et 21,11 m. La base du bassin ST-140 est toutefois beaucoup plus profonde que les autres (20,70 m), alors que les bassins ST-168 et ST-169 sont plus élevés (21,29 m). Le bassin ST-169 présente également une pente descendante vers la canalisation en bois ST-151 (passant de 21,29 à 21,17 m) à laquelle il devait être connecté. Ces variations dans la



Photo 9.16 - Sous-opération 26W – Bassin ST-139 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N1-477)

profondeur d'enfouissement des bassins pourraient dénoter des dates d'installation différentes (les plus profondes étant plus vieilles), sinon des hauteurs de bassins différents.

Ces récipients rectangulaires sont orientés sur l'axe est-ouest. Ils sont disposés sur trois rangs irréguliers orientés sur l'axe nord-sud et occupant toute la largeur du bâtiment. Aucune règle de disposition ne semble avoir été respectée pour l'axe est-ouest. D'après l'organisation et la dimension présumée des bassins conservés, le reste de l'espace disponible à l'intérieur du bâtiment, incluant l'emprise du puits ST-152, aurait pu accueillir six autres récipients ; portant leur total à douze. Bien entendu, un espace devait être occupé par la cheminée du bâtiment (non conservée) et un autre par son entrée, ce qui pourrait porter à 10 le nombre de récipients qui furent simultanément en usage au cours des dernières décennies d'exploitation de la tannerie.

Quant aux dimensions des bassins, peu de données sont disponibles. Les données récoltées indiquent qu'ils possèdent une longueur variable, jouant entre 1,63 et 1,92 m. Leur hauteur n'est pas connue puisque leurs vestiges étaient préservés sur une profondeur d'au plus 0,21-0,50 m. Toutefois, en prenant en compte leur profondeur d'enfouissement (20,70-21,29 m), le niveau estimé du plancher en 1808 (21,95 m) et les données historiques⁵, on peut penser qu'il pouvait atteindre une hauteur de 0,85 m (ST-138, ST-139 et ST-145) à 1,25 m (ST-140) pour les bassins les plus profondément enfouis. Pour les bassins les plus surélevés (21,17-21,29 m : ST-168 et ST-169), il est possible qu'ils aient affleuré du plancher d'une vingtaine de centimètres, ou encore que le plancher fut rehaussé avant leur installation. Nous ne croyons pas qu'ils étaient moins hauts (moins de 0,66 m). La largeur des bassins est aussi inconnue. On peut à tout le moins affirmer, d'après les mesures prises sur leur portion résiduelle, qu'ils présentent une largeur de plus de 0,57-0,90 m. En raison de leur disposition et en considérant qu'une distance de 0,17 à 0,30 m les sépare, il y a tout lieu de croire qu'ils auraient pu présenter une largeur pouvant atteindre jusqu'à 1,25 m. À titre comparatif, on notera que des bassins quadrangulaires atteignant 0,98 à 1,15 m de largeur furent documentés sur le lot 1665 du village de Saint-Henri (Arkéos, 2020a). Ainsi, selon les dimensions connues et estimées, leur capacité serait similaire ou légèrement plus importante que les cuves précédentes, avec 1,60 m³ à 3 m³.

Ces bassins sont composés de planches de dimension variable, faisant entre 3-5 cm d'épaisseur et 12-28 cm de largeur, lesquelles ont été fixées à l'aide de clous découpés. Les planches de fond sont disposées dans le sens de la longueur du bassin. Celles composant ses bords longitudinaux (sud et nord) présentent une rainure dans laquelle viennent s'insérer les planches des rebords du bassin, lesquelles sont disposées de chant. Des clous découpés (dont les têtes se trouvent sous l'ouvrage)

5 Selon les données archivistiques, les bassins de Saint-Henri pouvaient atteindre une longueur d'environ 2,27 m et une profondeur de 0,97 m (Lafleur, 1989).



Photo 9.17 - Sous-opération 26V – Bassin ST-168 et jonction canalisation en bois ST-143 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-434)

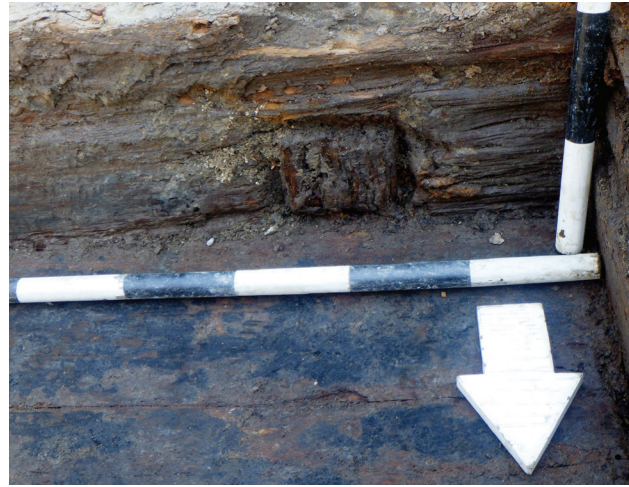


Photo 9.18 - Sous-opération 26W – Ouverture condamnée présente sur la paroi sud du bassin ST-145 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-424)

lient ces deux planches entre elles pour plus de solidité. Les planches formant les côtés est et ouest du bassin sont adossées contre les planches formant son fond et ses côtés sud et nord, où elles sont maintenues à l'aide de clous découpés. Dans un cas (ST-168), le bassin fut également solidifié à l'aide de traverses en bois (pièce de bois de 7 cm d'épaisseur sur 8-10 cm de largeur) disposées verticalement dans les coins extérieurs. Le bassin ST-168 était aussi muni d'un système d'évacuation des eaux de trempage formé par la canalisation ST-143 (photo 9.17). Sa paroi sud devait donc présenter une ouverture permettant la jonction de ces deux ouvrages. Celle-ci n'était cependant pas visible, compte tenu du niveau de dégradation du bois. Le bassin ST-145 présentait également à la base de l'extrémité ouest de sa paroi sud une ouverture de 0,12 m de largeur x 0,09 m de hauteur. Celle-ci était fermée par une petite pièce de bois présentant des dimensions similaires (photo 9.18). Il est probable que cette ouverture n'ait jamais servi à l'évacuation des eaux de trempage du bassin ST-145. Aucune preuve de sa connexion avec une canalisation en bois ne fut documentée dans les espaces épargnés par l'installation des bassins ST-139 et ST-169 localisés au sud de ce bassin ST-145. Il est aussi probable que les bassins ST-145 et ST-139 furent contemporains en raison de leur profondeur similaire.

L'analyse des échantillons de bois prélevés sur les bassins les mieux préservés (à ST-138, ST-139, ST-140 et ST-145) indiquent que ces derniers étaient, tout comme la cuve ST-148, entièrement faits de pin blanc et qu'ils furent construits avec du bois coupé après 1791 et 1808. Quoiqu'aucune donnée ne permet de dater précisément l'année de leur construction, l'installation de ces bassins est vraisemblablement antérieure à 1830, puisque la culture matérielle retrouvée dans leur fosse d'installation compte seulement quelques objets ayant été produits avant cette date (tesson

de *creamware* et *pearlware*, clous forgés, etc. ; couches C26/C27-6 et 10 et C24-13 à 15). Ces récipients durent par ailleurs être assemblés sur place en raison de leur poids, puis mis en place dans les fosses. Le bassin ST-140 aurait été le premier à être implantée en raison de sa grande profondeur d'enfouissement. Puis ce fut possiblement le tour des bassins ST-138, ST-139 et ST-145 et, finalement, des bassins ST-168 et ST-169. La canalisation ST-151 qui desservait vraisemblablement le bassin ST-169 fut d'ailleurs construite après 1826 (discuté plus loin). Une date de construction similaire (post 1830) est aussi envisagée pour la canalisation en bois ST-143 qui desservait le bassin ST-168 (discuté plus loin).

En ce qui a trait à la composition des remblais comblant la fosse d'installation des bassins, ils sont de deux types (couches C26/C27-6 et 10 et C24-13 à 15). Les premiers sont composés de sable ou de limon sablonneux et inclus une petite quantité de nodules de chaux, copeaux de bois, poils d'animaux et fragments de brique orangée. Ils comblent la fosse d'installation des bassins ST-139, ST-140, ST-145 et ST-169. Les seconds furent appliqués dans les tranchées d'installation des bassins ST-138 et ST-168, vraisemblablement pour les étanchéiser. Ils sont composés d'argile limoneuse grise, chamarrée brun-rougeâtre par endroit en raison possiblement du tanin utilisé dans ces bassins.

Un seul dépôt d'utilisation a été identifié dans les six bassins. Il tapisse le fond du bassin ST-140 sur une épaisseur variant de 0,15 à 0,23 m (couche 24-11). Ce dépôt est formé de résidus d'écorce broyée. Il inclut des lentilles de limon sablonneux et d'argile limoneuse brun-jaune, quelques nodules de chaux et retailles de cuir. Les autres bassins sont comblés par des sols parfois mêlés de résidus de tanin (écorce broyée) et de déchets de plamage (poils et chaux ; couches C24-5 à 10 et C26-4). De rares objets sont présents dans ces dépôts. Parmi les éléments les plus récents, on compte quelques fragments d'objets en TCF blanche arborant des décors à l'éponge. Les plus populaires de ces objets furent produits à compter de 1830.

CANALISATION EN BOIS ST-143

La canalisation en bois ST-143 dessert le bassin quadrangulaire ST-168, lequel est associé à la seconde génération de récipients de trempage (voir photo 9.17). Deux de ces segments furent dégagés sur une longueur totale d'environ 8 m.

Cette canalisation est orientée selon un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest et s'écoule vers le sud, dans le ruisseau Glen. Son extrémité nord s'insère dans l'ouverture aménagée dans la paroi sud du bassin ST-168 (base à 21,29 m), puis traverse celle percée dans la fondation avant du bâtiment (ST-135). La conduite passe par la suite sous le chemin Upper Lachine, avant d'aboutir quelques dizaines de centimètres au-dessus (base estimée à 20,90 m) du lit du ruisseau Glen (19,90-20,14 m).



Photo 9.19 - Sous-opération 26V — Canalisation en bois ST-143 vidée de son contenu — Vue vers le nord (BiFj-118-17-N4-420)

Lors de la construction du mur de soutènement sud du chemin Upper Lachine (ST-113), vers 1847, une ouverture permettant son passage (non observée) due être aménagée tout autour de son extrémité sud.



Photo 9.20 - Sous-opération 26V — Pierres disposées sur le couvercle (aujourd'hui affaissée) de la canalisation en bois ST-143 — Vue vers le nord (BiFj-118-17-N4-381)

La portion documentée de la canalisation est intacte. De forme semi-circulaire, elle est fabriquée à l'aide de troncs d'arbres évidés (2/3 de troncs) de 32 cm de diamètre extérieur, sur lesquels reposait un couvercle fait de planches de bois de 2 cm d'épaisseur par 32 cm de largeur (photo 9.19). Ces composantes sont disposées bout à bout dans le sens de l'ouvrage et tiennent sans fixation. Les troncs d'arbre sont probablement faits de pruches en raison de la couleur rougeâtre de décomposition et des caractéristiques de leur écorce. Les planches du couvercle sont passablement dégradées. Elles étaient affaissées dans la canalisation lors de leur dégagement. Des pierres étaient disposées au-dessus, vraisemblablement pour les maintenir en place (photo 9.20).

L'intérieur de la canalisation présente un diamètre de 7,78 cm (7 po) ; ce qui lui donne une capacité d'environ 248 cm². Un dépôt d'abandon témoignant de son usage dans le cadre des activités de tannage reposait toujours à l'intérieur (couche C33-2a). Il s'agit d'une mince couche de sable limoneux gris comportant une grande quantité de particules de chaux. Ce dépôt était recouvert par une mince couche d'argile grise stérile (couche C33-2b).

La datation dendrochronologique de cet ouvrage n'a pu être possible. Une période d'utilisation allant de 1837 à 1847/1866, dates probables de l'installation de la seconde génération de récipients de tannage et de la fin des activités de tannage, nous apparaît plausible. Les dates de production des objets-témoins retrouvés dans le remblai comblant la tranchée d'installation de la canalisation (couche C33-3) permettent tout au plus de valider qu'elle fut installée après 1830. Une grande quantité d'objets en TCFB était en effet présent dans ce dépôt. Aucun objet-témoin postérieur à 1840-1850, tels des tessons en TCFB vitrifiée, ne fut cependant retrouvé dans ses dépôts d'utilisation et d'abandon (couche C33-2a et 2b). Ces derniers contenaient uniquement quelques petits fragments de vaisselle en *creamware* et morceaux de vitres.



Photo 9.21 - Sous-opération 25F – Canalisation en bois ST-151, sans son couvercle. Les sédiments présents dans la canalisation sont visibles sur le cliché – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N1-643)

CANALISATION EN BOIS ST-151

La canalisation en bois ST-151 dessert également la maison-tannerie du lot 1653. On ne sait cependant pas avec certitude si elle était connectée à l'un de ces récipients de trempage puisque sa portion parcourant l'espace intérieur du bâtiment n'était plus présente. Comme on l'a vu, il a cependant été émis comme hypothèse qu'elle pouvait être connectée au bassin ST-169 dont le fond présente une pente en sa direction.

Deux des segments de cet ouvrage furent dégagés sur une longueur totale de 3,50 m (photo 9.21). Il est orienté selon un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est et s'écoule vers le ruisseau Glen. Son extrémité nord s'insère dans l'ouverture percée dans la fondation dans le mur sud de la tannerie (ST-135). Le percement de ce mur et l'installation de la canalisation ont nécessité le creusement d'une large tranchée (au moins 1,10 m) à l'intérieur du soubassement du bâtiment (couches C24-7 à 9). L'ouvrage passe par la suite sous le chemin Upper Lachine et, vraisemblablement, à travers une ouverture aménagée dans le mur de soutènement sud de ce chemin (ST-113), s'il était toujours en usage lors de sa construction vers 1847. Cette ouverture n'a cependant pas pu être observée lors de l'intervention. Selon l'altitude et l'inclinaison de la section documentée de la canalisation (base passant de 21,16 à 20,66 m), il est probable que celle-ci ait abouti à la hauteur du ruisseau Glen quelques dizaines de centimètres au-dessus de son lit (19,90-20,14 m), soit à une altitude de 20,55 m.



Photo 9.22 - Sous-opération 25F – Détails du mode d'assemblage de deux des sections de la canalisation en bois ST-151 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N1-656)



Photo 9.23 - Sous-opération 25F – Détails de l'extrémité biseautée d'une pièce de bois composant le couvercle de la canalisation en bois ST-151 – Vue hors contexte (BiFj-118-17-N1-650)

La portion documentée de la canalisation est intacte et de forme quadrangulaire. Elle est fabriquée à l'aide de quatre planches de pin blanc, faisant une épaisseur de 4-6 cm et une largeur de 9-16 cm. Celles-ci sont disposées dans l'axe de l'ouvrage pour former son fond, son couvercle (couchées à plat) et ses côtés (couchées de chant). Les planches des côtés sont insérées entre les planches du couvercle et du fond et fixées à elles à l'aide de clous découpés. Une coupe à 45 degrés aux extrémités des planches assure le jointement des sections de l'ouvrage (comme des embouts mâle-femelle) (photos 9.22 et 9.23). Une petite pièce de bois fut observée au sommet de la canalisation, vis-à-vis un joint. Elle servait possiblement à maintenir le jointolement lors de l'assemblage de l'ouvrable.

L'intérieur de la canalisation présente une dimension de 8,89 x 10,16 cm et une capacité d'environ 90 cm³; ce qui est très peu. Les dépôts d'utilisation et d'abandon reposant à l'intérieur sont au nombre de deux (lot 27F5). Il s'agit de sédiments fins à texture organique et argileuse gris-brun

incluant des particules de chaux qui recouvrent un lit de sable graveleux de couleur brun-rouille. Ces dépôts ne recelait aucun objet-témoin.

La datation dendrochronologique obtenue indique que cet ouvrage fut construit à partir de bois coupé après 1826. La fouille du remblai comblant la base de sa tranchée d'installation (lot 25F4 et couches C26/C27-7 à 9) n'a pas permis la récolte d'un assemblage d'objets incluant des marqueurs chronologiques fiables; seuls quelques fragments de bouteille en verre coloré transparent vert foncé et ossements d'animaux le composait.. On peut toutefois penser qu'il fut en usage, tout comme le reste des équipements de travail de seconde génération, de travail de 1837 à 1847/1866 environ.

9.3 Lot 1654

Le lot 1654 (parties 1 à 4 ; emplacement 12) sera occupé de 1808 à 1969 (voir tableau 4.6). Au cours de cette période, deux générations de bâtiments s'y succéderont. La première génération (1808-1903/1913) prend place en façade du terrain (figures 16 à 22). Il s'agit d'une maison en bois prenant place dans la portion sud-est du terrain (1808-1907/1913) et de ses dépendances prenant place dans la portion sud-ouest du terrain (1808-1903/1907). Ces bâtiments seront la propriété (utilisés ?) de la famille de John McKercher, bourgeois et surintendant des chemins de la cité de Montréal (1808-1862), puis par les héritiers de Charles McKercher (1862-1912). À compter de 1895, voire avant, la maison sera occupée par le *St. Henri Hotel*. La seconde génération de bâtiments (1906/1926-1969) prend place en retrait du terrain, dans sa portion centrale (figures 14 et 22 à 26). Il s'agit de deux édifices à logement contigus, recouverts en dure (brique et pierre) et dépourvus de cave. Le premier est construit en 1906-1913 (partie centre ouest), le second en 1916-1926 (partie centre est). Ils furent occupés par des locataires de même que par certains de leurs propriétaires, nommément le bourgeois Francesco Cristiano et le tailleur Paul Henrichon, avant d'être démolis vers 1969 lors du réaménagement de la rue Saint-Jacques.

La tranchée 25E recoupe la façade du lot 1654 sur toute sa largeur. Elle est traversée d'est en ouest et du nord au sud par de nombreux services d'utilités publiques. En dehors de l'emprise de ces infrastructures, le tissu archéologique est apparu avoir été dérasé jusqu'au sol naturel stérile, à une altitude variant entre 21,83-22,15 m, de sorte que seuls des vestiges liés à des creusements persistent dans ses limites. Cinq sondages (26P, 26Q, 26T, 26Y et 26U) furent fouillés afin de les documenter.

L'intervention a conduit au dégagement de nombreux vestiges immobiliers associés à la première génération de bâtiments ayant occupé le terrain (tableau 9.3 ; figures 40 à 53). Il s'agit pour l'essentielle de vestiges associés à la maison de 1808-1903/1913, dont le rez-de-chaussée sera aménagé au début de son existence en atelier de tannage selon les données archéologiques récoltées. Ceux-ci correspondent à ses fondations (ST-129, ST-130 et ST-133), aux équipements de travail de son atelier (puits intérieur ST-131, canalisation en bois ST-144 et probables bassins de trempage ST-180 et sans numéro de ST), aux vestiges du plancher en bois de son rez-de-chaussée (ST-178), à sa conduite d'égout (ST-132), et à un négatif de poteau qui aurait vraisemblablement supporté sa galerie avant (ST-163). Il s'agit également d'une grande fosse circulaire à fond plat (ST-146) qui pourrait avoir servie à insérer dans le sol le poteau soutenant un bâtiment secondaire ou un autre aménagement érigé avant 1850 dans la portion sud-ouest du lot 1654. Une conduite d'égout (ST-128), raccordant la seconde génération de bâtiments (1906/1913-ca 1969), fut également mise à jour.

Tableau 9.3 - Liste des vestiges immobiliers en lien avec le lot 1654

No	Sous-opération(s)		Type/Nature	Élévation (m NMM)		Identification	Datation relative (début-fin)
	Mécanique	Manuelle		Sommet	Base		
ST-129	25E	26Q	Mur de fondation ouest	21,83-21,93	21,01-21,16	Portion sud du carré de fondation de la maison	1808-1903/1913
ST-130	25E	26Q, 26T, 26U, 26Y	Mur de fondation sud	21,93-22,05	20,83-21,01		
ST-133	25E	26U	Mur de fondation est	21,92-22,00	21,36-21,40		
ST-178	25E	26T	Planche en bois (non en place)	21,70-21,85	21,64-21,79	Plancher du rez-de-chaussée de la maison	1808-ca 1850
ST-131	25E	26T, 26Y	Puits	19,98-21,09	19,08	Puits intérieur de la maison	1808-ca 1837/1847
ST-144	25E, 25F	26U, 26Y, 27B	Canalisation en bois	plus de 21,78-21,74	21,69-21,62	Conduite secondaire d'égout de la maison (première et seconde génération)	1837/1847-ca 1850
ST-146*	25E	26P	Fosse circulaire à fond plat (poteau en bois ?)	22,09	21,29	Fonction indéterminée (cadre bâti secondaire ?)	1808-1840/1850
ST-163	25E	26Q	Poteau circulaire en bois	21,98	21,56	Fonction indéterminée (galerie de la maison ?)	post 1826-1903/1907
ST-180	25E	26Q	Fosse quadrangulaire (bassin quadrangulaire ?)	21,85-21,71	20,91	Bassin de tannage de la maison	post 1837-ca 1850
Sans numéro	25E	26U, 26Y	Fosse quadrangulaire (bassin quadrangulaire ?)	21,91	21,41	Bassin de tannage de la maison ?	1837/1847-ca 1850
ST-128	25E		Tuyau en terre cuite	21,97	21,77	Conduite secondaire d'égout de l'édifice à logement situé à l'ouest	1906/1913-1969
ST-132	25E, 25F	26Y	Tuyau en terre cuite	21,82-21,77	21,66-21,60	Conduite secondaire d'égout (troisième génération)	1890-1903/1913

* À l'origine, le numéro de structure ST-146 fut octroyé aux restes, non en place, d'une canalisation (lot 26Q16). Ce numéro fut donc réoctroyé à une autre structure. L'identification d'essence faite sur la pièce de bois ST-146 (probablement du Pin blanc) concerne cependant la canalisation non en place retrouvée dans le lot 26Q16.

L'intervention a également permis l'enregistrement de contextes stratigraphiques contemporains à la maison de 1808-1903/1913 ainsi que la collecte d'un important assemblage d'objets-témoins (nbre : 2049). Les coupes stratigraphiques C20, C23, C30/31, C32 et C34 (annexe 8) et le tableau de corrélations lots/couches 7a.8 (annexe 7) rendent compte des contextes documentés et de leur contenu en objets-témoins. Le tableau 10a.3 (annexe 7) fait la compilation de cet assemblage d'objets. S'y trouve notamment une quinzaine d'éléments liés aux activités artisanales (catégorie fonctionnelle du travail sur la matière). Il s'agit d'une hache, de huit outils de couturière (deux dés à coudre et 6 fragments d'épingle) et de quelques résidus de transformation du cuir (retailles de cuir, trois talons de chaussure). Bien que la présence d'une tannerie ait été attestée sur ce terrain par les dépôts et les vestiges immobiliers, aucun objet-témoins propre à documenter la transformation des peaux en cuir (tels des cornillons) n'est inclus dans son assemblage. Seuls quelques éléments démontrant l'existence d'un atelier de cordonnerie attesteraient de la pratique de métiers du cuir sur ce terrain. Le reste de la collection témoigne essentiellement de la vocation résidentielle du terrain et de la présence d'installations (cadre bâti et équipement de travail). Par ordre d'importance, ses composantes se répartissent à travers les catégories fonctionnelles de la construction, l'alimentation/consommation indéterminée, des écofacts et des excitants et alcool (voir section 10.2.3.1).



Photo 9.24 - Sous-opérations 25E, parois sud – Coupe C20 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-131)

9.3.1 Contextes stratigraphiques

Cette section fait état des principaux contextes stratigraphiques observés dans le soubassement de la maison de 1808-1903/1913 (coupe C23) et à l'extérieur de son soubassement (coupes C20, C23 en partie, C30/31 et C32). La séquence des dépôts présents dans le puits ST-131 (coupe C34) est dévoilée dans la section réservée à la présentation de cet ouvrage (section 9.3.2.2).

9.3.1.1 Extérieur du soubassement

Rappelons d'abord que la surface d'origine du terrain n'a pas été préservée puisque les travaux de nivellement modernes ont mené au décapage du terrain jusqu'à une altitude de 21,83 à 22,15 m. La coupe C20 illustre la séquence des sols naturels stériles et des niveaux de circulation en usage avant 1831 dans le chemin Upper Lachine (chaussées 1 à 5) qui furent préservés en devanture ouest du terrain, lequel recoupe l'emprise (talus nord) du chemin Upper Lachine (couches C20-4 à 10 ; photo 9.24). Relevé sur une épaisseur de 1,10 m, cette séquence se compose d'une alternance de dépôts composés de sable limoneux ou non ou de limon argileux de couleur beige, gris ou brun, parfois nuancé de bleu et de roux. La plupart de ces dépôts incluent quelques graviers et cailloux, parfois des pierres. Les dépôts supérieurs (couches C20-5 et 6) incluent aussi quelques minuscules charbons de bois d'origine naturelle et objets.

En façade de la maison de 1808-1907/1913, soit dans l'emprise du chemin Upper Lachine, les sols naturels ont été excavés profondément pour la construction des fondations en pierres de ce

bâtiment (ST-129, ST-130 et ST-133)⁶. Suivant la profondeur d'enfouissement de ces ouvrages (0,33-1,17 m), la tranchée excavée a atteint une altitude variant entre 20,83 et 21,40 m. Sa largeur, excluant celle des fondations, fait moins de 0,50 m. Le sol naturel présent à sa base est constitué de limon gris moucheté rouille incluant quelques microlentilles de sable fin gris et beige et de rares charbons de bois (couche C30/31-13). Il est tapissé de quelques particules de mortier rendant compte de la construction des fondations.

Au terme des travaux de construction des fondations, le niveau du terrain a été ramené à celui du chemin Upper Lachine dont l'altitude se situe à 21,80 m dans ce secteur entre 1805 et 1826 environ (4^e chaussée), puis à une altitude de plus de 22,00 m entre 1826 et 1831 environ (5^e chaussée). Les remblais apposés lors de ces événements ont été dérasés subséquemment, à une altitude de 21,46-22,00 m, et n'ont par conséquent pas tous été préservés. Ils sont au nombre de sept (couches C23-18 et 19, C30/31-6 à 12 et C32-5 à 7). Les six premiers sont très hétérogènes et sont essentiellement composés de sable graveleux, caillouteux et parfois limoneux. Ils incluent pour certains (couches C23-17 à 19, C30/31-9, 11 et 12 et C32-6 et 7) quelques rejets de construction (éclats de pierre calcaire et particules de mortier). Le dernier remblai (couche C30/31-6) correspondrait, en raison de sa composition, aux dépôts apposés dans l'emprise du chemin vers 1826 environ pour former une bonne surface de circulation (5^e chaussée). Très compact, il est formé de graviers et de sable grossier brun foncé. Ce remblai persiste sur une épaisseur d'au plus 8 cm, au coin sud-ouest de la maison de 1808-1907/1913 uniquement (sous-opération 26Q). Il se serait infiltré sous sa présumée galerie. Mentionnons que les objets-témoins produits à partir de 1810 font leur apparition dans les quatre derniers dépôts de cette séquence de rehaussement qui s'échelonne entre 1808 et 1831 environ (C23-17 à 19, C30/31-6 et 8 à 10, C32-5 à 7).

L'évènement ayant mené au dérasement des niveaux de circulation du chemin Upper Lachine et au retrait de la présumée galerie est lié à l'aménagement du caniveau localisé en marge nord de ce chemin vers 1847. Une portion du dépôt tapissant le fond de ce caniveau fut relevée en façade de la résidence (couche C30/31-4, couche C32-4). Comme nous l'avons vu au chapitre 8, il est composé de cailloux et de pierres noyées dans un sable brun-jaune à brun-gris et fait une épaisseur pouvant atteindre 40 cm. La tranchée excavée pour réaliser son aménagement présente une pente douce en direction du muret ST-161 qui forme son flanc sud (observable sur la coupe C32). Du coin sud-ouest de la maison de 1808-1907/1913 à la canalisation en pierre ST-149, le fond du caniveau présente une

6 Soulignons que l'excavation de la tranchée de construction des fondations de la maison de 1808-1907/1913 a également mené au retrait d'une partie des remblais appliqués dans l'emprise du chemin Upper Lachine avant 1808. Nous l'avons vu, l'aménagement de ce chemin a nécessité l'excavation du terrain d'origine afin d'assouplir la pente du talus qu'il emprunte, ici jusqu'à une altitude de 21,08-21,58 m. Avec le temps, divers remblais furent apposés pour aménager sa surface, ce qui a contribué à son rehaussement jusqu'à une altitude de 21,80 m avant 1808. Un de ces remblais, composé d'argile limoneuse grise apparemment stérile, fut relevé en marge de la tranchée de construction des fondations de la maison de 1808-1907/1913 (couches C23-20 et C32-8).

pente descendante qui passe d'une altitude de plus de 22,00 à 21,69 m. Sa profondeur résiduelle fait au plus 0,37 cm (21,69-22,06 m). La portion haute de son flanc nord est recouverte par endroits de minces lits de sable brun-rouille et de sable limoneux jaunâtre incluant une moyenne quantité de fragments de bois et de rares fragments de brique, nodules de mortier et de chaux et charbons de bois (couche C32-3). Il s'agit vraisemblablement de sédiments et de débris accumulés lors de son utilisation, tout comme le cadre en bois ST-162 retrouvé à sa base. Le reste de la hauteur résiduelle du caniveau est comblé par deux dépôts limoneux incluant de nombreux éclats de pierre calcaire et de rares fibres de bois décomposées et particules de mortier et de brique (couches C30/31-3 et C32-1 et 2 ; lots 27B1 et 27B2). L'apposition de ces dépôts marque l'abandon du caniveau et de la canalisation en pierre ST-149 ; ils ont vraisemblablement été apposés lors du réaménagement de la rue vers 1880. Leur sommet fut dérasé à une altitude de 21,94-22,06 m lors de l'aménagement de l'infrastructure actuelle de la rue.

9.3.1.2 Intérieur du soubassement

La trame stratigraphique présente à l'intérieur du soubassement de la maison de 1808-1903/1913 est assez simple. Elle indique que l'espace intérieur de son enceinte fut excavé jusqu'à une altitude de 21,70-21,95 m lors de la construction du bâtiment. Cette excavation a entraîné le retrait du dépôt formant la surface du terrain d'origine, jusqu'aux sols naturels stériles sous-jacents formés de sable fin à grossier brun (couches C23-21 à 23). La construction du puits (ST-131), puis l'installation des deux bassins de trempage (ST-180 et sans numéro) à l'intérieur de cette enceinte nécessitèrent pour leur part l'excavation de tranchées plus profondes dans leur emprise (21,35 à 19,08 m - discuté à la section 9.3.1.3).

Suite à la construction des fondations du bâtiment et du puits, quelques dépôts furent étalés dans l'enceinte du bâtiment afin de réguler la surface du vide sanitaire (21,78-21,82 m ; couches C23-15 et 16). Ils se composent de sable limoneux ou de limon sablonneux brun à brun jaunâtre et incluent quelques charbons de bois, fibres de bois, des particules de mortier, des fragments de brique commune rouge et d'éclats de pierre calcaire. Seuls quelques fragments de vaisselle en *creamware* et de vitres, ossements d'animaux et clous furent retrouvés dans ces dépôts.

L'évènement subséquent documenté en stratigraphie réfère à la démolition de la portion supérieure de la cheminée du puits ST-131 qui eut lieu après 1837, comme l'indique la présence de pièces de monnaie de 1837 dans les remblais associés à cet évènement. Pour ce faire, une tranchée fut excavée en périphérie de cet ouvrage, sur une profondeur de 0,23 à 0,74 m (base à 21,60-21,09 m). Elle fut comblée par les débris de démolition du puits ainsi que par une couche de limon brun incluant des charbons de bois, du mortier, des fibres de bois et du crépi (couches C23-13 et 14).

Cet évènement marque aussi l'ajout d'une mince couche (5 cm d'épaisseur) de sable limoneux brun-grisâtre entremêlé de limon sableux brun-jaunâtre et de nombreuses concrétions de mortier dans la portion sud-est du soubassement (couche C23-12). Les dépôts apposés lors de cet évènement semblent avoir formé la nouvelle base du vide sanitaire du bâtiment (21,70-21,91 m) puisqu'ils étaient recouverts par les vestiges du plancher ST-178. Ils contenaient une quantité appréciable d'objets, dont des tessons en TCF blanche et TCF à glaçure jaune, des clous découpés et, dans le remblai de comblement de la tranchée de démolition (C23-14), des jetons ou monnaies datés de 177* et 1837.

L'installation, puis le retrait des deux récipients de tannage enregistrés dans le soubassement du bâtiment correspondent aux évènements subséquentement enregistrés en stratigraphie (couches C23-6 à 11 ; voir section 9.3.2.3). Suite à ces évènements, qui eurent vraisemblablement lieu entre 1837 et 1850, quelques remblais furent étalés dans l'enceinte du bâtiment afin d'assainir et de rehausser la surface de son vide sanitaire (plus de 21,84-22,00 m ; couches C23-3 à 5). Ceux-ci se composent de sable ou de limon beige, brun ou brun-gris et incluent de rares inclusions (morceaux de crépi et nodules de mortier, charbons de bois, fibres de bois, plaquettes de chaux, particules de brique). Ils contiennent une quantité importante d'objets-témoins. Parmi ceux-ci, mentionnons la présence de contenants en TCG, *pearlware*, TCF blanche, TCF jaune glaçure clair et en verre incolore sans plomb, de pipes en TCF argileuse blanche, de boutons, de semilles de tapissier, de vitre, d'épingle, de billes, d'une hache en fer forgé, de clous forgés et découpés, d'ossements d'animaux et de coquille de bivalve.

Le reste de la séquence stratigraphique enregistrée concerne le branchement du bâtiment sur le réseau d'égout public en 1890 grâce à l'installation de la conduite d'égout ST-138 (couche C23-2) et l'installation d'une conduite pluviale en béton lors du réaménagement de la rue Saint-Jacques vers 1970 (couche C23-1).

9.3.2 Vestiges immobiliers

9.3.2.1 Cadre bâti

Les vestiges associés à la résidence de 1808-1903/1907 correspondent à la portion avant du carré de ses fondations (ST-129, ST-130 et ST-133), au plancher de son rez-de-chaussée (ST-178) et à un négatif de poteau qui aurait vraisemblablement supporté sa galerie avant (ST-163). En se basant sur les données récoltées au terrain et celles issues du plan de Sitwell de 1869, qui est le plus précis des plans anciens (figure 42), la maison aurait présenté une largeur (est-ouest) de 9,90 m et une profondeur de 6,44 m.



Photo 9.25 - Sous-opération 26U – Jonction des fondations ST-130 et ST-133, parements extérieurs. L’empattement extérieur de la fondation ST-130 est visible sur le cliché – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N4-562)



Photo 9.26 - Sous-opération 26U – Jonction des fondations ST-130 et ST-133, parements intérieurs. La profondeur d’enfouissement fort différente de ces deux ouvrages est visible sur le cliché – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N3-300)

À ces vestiges du cadre bâti, s’ajoute une grande fosse circulaire à fond plat (ST-146) qui pourrait avoir servie à insérer dans le sol le poteau soutenant un bâtiment secondaire ou un autre aménagement situé dans la portion sud-ouest du terrain avant 1850.

FONDATIONS ST-129, ST-130 et ST-133 DE LA MAISON DE 1808-1903/1907

Seule la portion avant du carré de fondations de la résidence de 1808-1903/1907 subsiste en partie (ST-129, ST-130 et ST-133) (photos 9.25 à 9.27). Ces vestiges occupent la portion sud-est du lot 1654 et donnent au bâtiment une largeur d’environ 9,90 m et une profondeur de plus de 1,10 m. Seule leur portion enfouie persiste. Il s’agit de maçonneries à parement double avec blocage construites de pierres calcaires ébauchées et équarries et de pierres des champs de moyenne dimension (30-45 x 26-42 x 12-26 cm) disposées à tout venant



Photo 9.27 - Sous-opération 26Q – Jonction des fondations ST-129 et ST-130, parements intérieurs. La profondeur d’enfouissement différente de ces deux ouvrages est visible sur le cliché – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-404)

et liées par du mortier de chaux beige jaunâtre. Elles font une largeur de 0,60-0,70 m et une hauteur résiduelle de 0,33 à 1,17 m (21,83-22,05/20,83-21,40 m) ; leur profondeur d'enfouissement augmente vers le sud, soit avec la pente naturelle du terrain (voir photo 9.26 et 9.27). Le mur sud (ST-130), qui est le plus profondément enfoui, est aussi doté d'un empattement extérieur lui assurant une meilleure portée des charges dans cet environnement pentue (voir photo 9.25). Une ouverture de 20 cm de hauteur et 40 cm de largeur, permettant le passage de la canalisation en bois ST-144, fut aménagée dans ce mur après sa construction (photo 9.28).



Photo 9.28 - Sous-opération 26Y – Ouverture aménagée dans la fondation ST-130 pour faire passer la canalisation ST-144 parement intérieur – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N4-638)

PLANCHER ST-178 DE LA MAISON DE 1808-1903/1907

Les vestiges du plancher en bois du rez-de-chaussée de la maison de 1808-1903/1907 (ST-178) correspondent aux vestiges résiduels et non en place de deux pièces de bois. La première correspond à une planche en bois (négatif et pâte de bois) de 2 m de long, 15 cm de largeur et 6 cm de hauteur reposant le long du parement intérieur du mur sud de la résidence de 1808-1903/1970 (ST-178), à une altitude de 21,64-21,79 m. Sa portion ouest présente quatre clous plantés à la verticale et disposés à intervalles réguliers (lot 26T14). La seconde pièce de bois correspond à l'extrémité sud d'une planche de bois faisant une largeur de plus de 10 cm et une longueur résiduelle de 34 cm. Elle repose le long du mur ouest du bâtiment, à une altitude de 21,78 m. Un clou forgé, planté à la verticale, est présent à son extrémité sud (lot 26Q17).

La datation dendrochronologique et l'identification de l'essence de ces pièces de bois n'ont pu être possibles en raison de leur forte dégradation. Leur positionnement dans la séquence stratigraphique des événements permet cependant d'affirmer qu'elles devaient constituer une partie du plancher de l'habitation, lequel fut construit après la démolition du puits ST-131 vers 1837 et démantelé lors du retrait des bassins de tannage vers 1850. Ces vestiges reposent sur les dépôts ayant formé la base du second vide sanitaire du bâtiment (C23-12) et sous les remblais de rehaussement apposés dans le vide sanitaire, suite à l'abandon des bassins de tannage (C23-3 à 5).

POTEAU DE GALERIE ST-163 DE LA MAISON DE 1808-1903/1907

Le vestige de poteau qui aurait vraisemblablement supporté la galerie avant de la maison de 1808-1903/1907 (ST-163) se localise au coin sud-ouest de ce bâtiment. Il s'agit du négatif d'un poteau circulaire (lot 26Q3) de 22 cm de diamètre inséré verticalement dans une fosse d'implantation (couches C30/31-5a et 5b). La profondeur d'enfouissement de ce poteau est de 0,75 m (21,98/21,23 m). Son implantation dans le sol se fera plusieurs années après la construction de la maison en 1808 suite à l'aménagement de la 5^e chaussée du chemin Upper Lachine en 1826 (couche C30/31-6), mais avant l'aménagement du caniveau en bordure nord du chemin Upper Lachine vers 1847 (couche C30/31-4). Son retrait se fera après l'aménagement du caniveau, à une date inconnue. Le remblai comblant le négatif laissé par son retrait, un sable brun-beige entremêlé d'une grande quantité de mortier, contient uniquement quelques clous très corrodés dont le mode de fabrication n'a pu être déterminé (lot 26Q3). Les remblais comblant sa fosse d'implantation sont composés de limon caillouteux brun incluant de rares particules de mortier et de charbons de bois (couches C30/31-5a et 5b). Les marqueurs chronologiques présents dans l'assemblage des objets récoltés dans ces dépôts datent leur apposition entre 1810/1820 et 1840/1850.

FOSSE CIRCULAIRE ST-146 DE FONCTION INDÉTERMINÉE

Une grande fosse circulaire à fond plat (ST-146) pourrait avoir servie à insérer dans le sol un poteau servant à soutenir un bâtiment secondaire ou un autre aménagement situé en devanture ouest du lot 1654 ; il a été impossible de statuer sur la question. Cette fosse est préservée sur son tiers sud uniquement (photo 9.29). Elle possède une circonférence de 1,20 m et une hauteur résiduelle de 0,80 m (22,09/21,29 m). Sa base présente un lit de gros cailloux dont la fonction aurait pu de maintenir droit le poteau qui aurait été localisé au centre de la fosse (photo 9.30). Le reste de la fosse est comblée d'un remblai hétérogène composé de sable limoneux, brun moucheté gris et roux, incluant de nombreux charbons de bois (petites à grandes dimensions), une moyenne quantité de fragments de mortier et de brique et une petite quantité de particules de chaux beige-jaune (couche C20-3). Selon la séquence stratigraphique des événements, le creusement de la fosse aurait été effectué après l'aménagement de la 5^e chaussée du chemin Upper Lachine, soit après 1826 environ. La culture matérielle retrouvée dans la fosse précise qu'elle fut probablement remblayée avant 1840/1850 puisqu'elle ne contient aucune TCF blanche vitrifiée.



Photo 9.29 - Sous-opération 26P – Fosse circulaire ST-146 – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-134)



Photo 9.30 - Sous-opération 26P – Pierres décimétriques tapissant le fond de la fosse circulaire ST-146 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N4-138)

9.3.2.2 Équipements de travail

Les équipements de travail présents dans la maison de 1808-1903/1907 comptent un puits (ST-131), une fosse quadrangulaire (ST-180) témoignant de la présence d'un ancien récipient de tannage ainsi qu'une canalisation en bois (ST-144) (photo 9.31). À ces équipements, s'ajoute possiblement un autre récipient de tannage (sans numéro de ST) qui aurait été connecté à la canalisation ST-144. Les vestiges témoignant de ce récipient correspondent aussi à une grande fosse et au placage d'argile recouvrant son fond et ses parois.



Photo 9.31 - Sous-opération 26Y – Jonction fondations ST-130 et ST-133 et puits ST-131 – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N4-672)

Ces équipements de travail indiquent que la maison fut occupée un certain temps, entre 1808 et 1850 environ, par une famille de tanneur. La propriété aurait donc été louée par la famille de John McKercher qui en était la propriétaire de 1808 à 1862.

PUITS INTÉRIEUR ST-131

Le puits ST-131 se localise dans la portion centre-sud du carré de la maison de 1808-1913. Son érection est contemporaine à la construction de cette demeure selon la séquence de déposition des couches stratigraphiques (voir section 9.3.1). Il aurait été abandonné avant l'installation de la seconde génération de récipients de tannage, soit au plus tard vers 1847. Les sols comblant sa cheminée intérieure recèlent deux jetons de banque datés de 1837, mais aucun objet-témoin ayant été produit à compter de 1840-1850 (TCFB vitrifiée par exemple).



Photo 9.32 - Sous-opération 26Y – Puits ST-131 – Vue vers le sud-ouest (BiFj-118-17-N4-685)

Ce puits fut entièrement dégagé à son sommet et fouillé à l'intérieur (photo 9.32). Il est incomplet. Seule sa portion enfouie subsiste sur une hauteur de 0,90 à 2,01 m (19,98/21,09-19,08 m). La facture de cet ouvrage est sensiblement la même que celle du puits intérieur enregistré sur le lot 1653 (ST-152 ; section 9.2.2). Son gabarit est toutefois un peu plus important que ce dernier. La coupe stratigraphique C34 illustre les dépôts contenus dans sa cheminée.

La cheminée du puits est constituée d'une maçonnerie sèche à parement unique et à blocage extérieur (bourrage arrière). Le parement est composé de moellons bruts et de quelques pierres calcaires partiellement ébauchées de moyenne dimension (15 x 20-40 x 30-50 cm). Ces pierres sont disposées en boutisse, couchées à plat et parfois de chant, de façon à former un plan intérieur de forme circulaire d'un diamètre de 0,78 m et un profil intérieur de forme parfaitement cylindrique. Son appareil et ses assises sont toutefois plus ou moins réguliers. Le blocage extérieur est constitué de petits moellons (2-15 x 3-20 x 5-20 cm) disposés à tout venant et, entre les interstices, de sols de remplissage constitués d'argile gris bleuté stérile (26Y13). La forme extérieure de la cheminée arbore un plan circulaire irrégulier et un profil droit. Son diamètre oscille autour de 2,18 m. L'épaisseur des murs atteint environ de 0,70 m.

En ce qui concerne la base de l'ouvrage, elle est constituée par le sol naturel sur lequel il repose, à savoir un sable moyen durci et oxydé au sommet (couche C34-10). Un grand sceau en bois cerclé de fer (30-32 cm de diamètre et au moins 40 cm de hauteur) repose debout, au fond du puits, dans un remblai de sable moyen à grossier stérile (couche C34-9 ; photo 9.33). Il est maintenu en place par une pierre disposée sur son fond. On ne sait pas si cet aménagement date de la construction du puits ou fut réalisé plus tard. Il vise probablement à faciliter le puisage de l'eau ou à assurer sa qualité (filtration supplémentaire). Un autre élément témoignant de l'utilisation du puits persiste à sa base. Il s'agit d'un dépôt résultant de l'accumulation de sédiments fins (argile limoneuse) au fond du puits lors des derniers moments de son utilisation (couche C34-8). Le puits n'avait donc pas fait l'objet d'un curetage récent avant son abandon. Ces sédiments se cumulent sur une épaisseur de 5 à 16 cm et reposent autant dans le sceau que sur son pourtour. Il recèle un seul objet, soit un minuscule fragment de céramique en *pearlware*.



Photo 9.33 - Sous-opération 26Y – Base du sceau présente au fond du puits ST-131 (surface de la couche C34-9 et du lot 26Y23) – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N4-652)

Les autres dépôts retrouvés à l'intérieur du puits marquent son abandon et la démolition de sa portion supérieure. Les premiers remblais de comblement apposés lors de son abandon comprennent de nombreux rejets de production de tannage, essentiellement du tanin (écorces et bois broyés) et un peu de chaux (couches C34-5 à 7), entremêlés de quelques objets (jetons de banques, fragments de vaisselle, os de boucherie, etc.). Le reste de la cheminée du puits est principalement comblé par les débris de démolition de sa portion supérieure (couches C23-14 et C34-1 à 4).

BASSIN ST-180

La portion résiduelle d'une fosse quadrangulaire fut mise en jour en bordure du coin sud-ouest du bâtiment (photo 9.34). L'on suppose qu'il s'agit de la fosse qui accueillait à l'origine un bassin quadrangulaire (ST-180), lequel aurait été entièrement retiré lors de son abandon. En raison de sa forme caractéristique, il constituerait possiblement la deuxième génération de récipients de tannage, tout comme les bassins quadrangulaires retrouvés sur le lot 1653.



Photo 9.34 - Sous-opération 26Q – Fosse rectangulaire associée au retrait du bassin ST-180. En cours de fouille – Vue vers le sud (BiFj-118-17-N2-356)



Photo 9.35 - Sous-opération 26Q – Vestiges déstructurés d'une canalisation en bois présents au fond de la fosse rectangulaire associée au retrait du bassin ST-180 – Vue vers le nord (BiFj-118-17-N2-382)

Seule la portion sud-ouest de la fosse est préservée, vraisemblablement jusqu'à son sommet. Elle présente une longueur résiduelle de 1,30 m (axe est-ouest), une largeur résiduelle de 0,50 m (axe nord-sud) et une hauteur totale de 0,94 m (20,91/21,85-21,71 m). Les fragments d'une canalisation en pin blanc gisent à sa base (photo 9.35). Il pourrait s'agir de la portion démantelée de la canalisation ST-144, laquelle a été enregistrée en place à l'extérieur du bâtiment. Le reste de son remplissage comprend trois remblais (couches C23-7 à 9) composés pour l'essentiel de sable fin à grossier et incluant une quantité variable de diverses inclusions (concrétions de mortier, nodules et plaquettes de chaux, fragments et fibres de bois décomposé, petits fragments de brique commune rouge, charbons de bois, scorie, petits éclats de pierre calcaire). L'assemblage de la culture matérielle retrouvée dans ces remblais n'a pas permis de préciser la date du retrait du bassin ST-180. Tout au plus pouvons nous affirmer qu'il fut extirpé du sol au plus tard dans les années 1840 ou 1850, car l'assemblage recèle quelques tessons de TCFB, mais aucun en TCFB vitrifiée. La séquence stratigraphique des événements précise pour sa part qu'il fut installé après l'abandon du puits ST-131, soit après 1837.

BASSIN SANS NUMÉRO ST

À ces équipements, s'ajoute possiblement un récipient de tannage (sans numéro de ST) qui aurait été connecté à la canalisation ST-144. L'indice de sa présence correspond à un creusement localisé dans le coin sud-est du bâtiment. Ce creusement s'avère avoir été excavé sur une profondeur atteignant une altitude de 21,41 m, soit 0,50 m plus bas que la base du vide sanitaire (21,91 m). Il persiste sur une longueur de 2,50 m (axe est-ouest) et une largeur de 0,93 m (axe nord-sud).

Deux dépôts occupent sa portion inférieure (couches C23-10 et 11). Le premier recouvre la totalité de son fond, sur une épaisseur de 13 à 19 cm. Il est formé de sable fin à moyen graveleux et caillouteux brun à brun-rouille et inclut diverses inclusions (charbons de bois, nodules de mortier et crépi, éclisses de bois, fragments de brique rouge commune) (couche C23-11). Le second et dernier remblai correspond à une épaisse (7-22 cm) couche d'argile grise dont le sommet s'avère plutôt plane (21,64-21,66 m) (couche C23-10). Cette couche remonte (21,90-21,95 M) le long du parement intérieur des fondations formant le coin sud-ouest du bâtiment (ST-130/ST-133). Elle couvre aussi les parois intérieures de l'ouverture aménagée dans la fondation sud du bâtiment (ST-130) pour y insérer la canalisation en bois ST-144 (base à 21,75 m). Il est donc possible que cette couche d'argile ait été étalée dans ce creusement en vue d'accueillir un récipient de trempage rectangulaire, lequel était connecté à la canalisation ST-144. Cette couche aurait participé à assurer l'étanchéité et, donc, l'efficacité de ces deux équipements de travail. Aucun autre indice pouvant témoigner de l'existence de ce récipient n'a toutefois été mis au jour à cet emplacement.

Par ailleurs, la culture matérielle retrouvée dans les remblais d'aménagement de la fosse n'a pas permis de préciser la date d'installation de ce présumé bassin de tannage puisque les marqueurs chronologiques présents réfèrent à une période comprise entre 1810/1820 et 1840/1850. La séquence stratigraphique des événements précise cependant que ce récipient de tannage fut installé après l'abandon du puits ST-131, soit après 1837 et au même moment que la canalisation ST-144, soit avant 1847. La période de 1837-1847 fut donc retenue.

La hauteur résiduelle de la fosse est par ailleurs comblée par un sable fin à moyen brun-jaunâtre incluant des lentilles d'argile grise ainsi que des nodules de mortier, chaux, du charbon de bois et des petites fibres de bois (couche C23-11). Ce dépôt ne présente aucun artefact. La date d'abandon du bassin n'a donc pu être déterminée. Les dépôts ultérieurement apposés date cependant son abandon des années 1840, au plus tard au début des années 1850. En somme, les deux récipients identifiés dans le soubassement du bâtiment (ST-180 et sans numéro de ST) auraient donc été en usage pendant une courte période, de 1837/1847 à 1850 environ.

CANALISATION EN BOIS ST-144

Comme nous l'avons vu, la canalisation en bois ST-144 desservait probablement le récipient de trempage sans numéro de ST. La portion de cet ouvrage qui devait parcourir l'espace intérieur du bâtiment et se connecter à ce récipient n'était cependant plus présente. Sa portion extérieure, entièrement dégagée, était pour sa part pratiquement intacte. Elle se compose de deux sections, nord et sud, de dimension et d'orientation différentes (photo 9.36). La section nord de la canalisation est axée nord-ouest/sud-est et s'insère dans la section sud. Cette dernière, plus large, est légèrement désaxée



Photo 9.36 - Sous-opérations 26U, 26Y et 27B – Canalisation en bois ST-144 vidée de son contenu – La jonction des section nord et sud de l’ouvrage est visible sur le clichée – Vue vers le nord-ouest (BiFj-118-17-N4-655)

vers l’est afin de rejoindre l’extrémité nord de l’égout en pierre ST-149 dans laquelle elle se déverse (base passant de 21,75 à 21,62 m ; photo 9.37). La section nord de la canalisation s’insère partiellement dans l’ouverture quadrangulaire aménagée dans la fondation ST-130 (voir photo 9.28).



Photo 9.37 - Sous-opérations 26U, 26Y et 27B – Canalisation en bois ST-144 se déversant dans la canalisation en pierre ST-149 – Vue vers le sud-est (BiFj-118-17-N2-638)

La portion résiduelle de la canalisation est de forme quadrangulaire. Elle est fabriquée à l’aide de quatre planches de pin blanc, faisant une épaisseur de 1 cm et une largeur de 16-26 cm. Celles-ci sont disposées dans l’axe de l’ouvrage pour former son fond, son couvercle (couchées à plat) et ses côtés (couchées de chant). Les planches des côtés sont insérées entre les planches du couvercle et du fond et fixées à elles à l’aide de clous découpés.

La canalisation présente une dimension intérieure de 10,16 cm par 31,75 cm au niveau de la fondation ST-130, de 10,16 cm par 13,97 cm au niveau de sa section nord et de 12,70 cm par 24,13 cm au niveau de sa section sud. Sa capacité varie donc en conséquence, en passant de 323 à 142 cm². Un dépôt marquant son abandon reposait toujours à l’intérieur (lots 26U14, 26Y20, 27B4, 27B5). Il est composé de limon, organique par endroit, de couleur beige jaunâtre à brun gris. Sa masse recèle quelques particules de chaux et de nombreux fragments d’écorces et de bois qui témoignent de son usage dans le cadre des activités de tannage effectuées sur le lot 1654. Seuls quelques fragments de céramique en TFC blanche et de pipe en TFC argileuse blanche étaient présents dans ce dépôt.

En ce qui a trait au remblai comblant sa tranchée d'installation, il est constitué de sable, plus ou moins limoneux, passant du beige jaunâtre au gris foncé en profondeur (lots 26Y11 et 26U15). Ce dépôt recèle des nodules de chaux et de mortier ainsi que quelques objets dont certains ont été produits à compter de 1810-1820. Il est recouvert par les remblais liés à l'aménagement, vers 1847, du caniveau nord du chemin Upper Lachine. Il est donc probable que la canalisation ST-144 ait été installée, tout comme le récipient auquel elle se connectait peut-être (bassin sans numéro de ST), quelque part entre 1837 et 1847. Sa section nord devait toutefois originellement se jeter dans un fossé localisé en bordure nord du chemin Saint-Jacques. Sa section sud, dans laquelle s'insère sa section nord, serait quant à elle contemporaine à la construction de l'égout en pierre ST-149 (ca 1847-1880) dans laquelle elle s'écoulera jusqu'à son abandon, vers 1850 probablement. Cette dernière date fut retenue parce qu'elle marque la fin des activités de tannage dans le bâtiment.

9.3.2.3 Raccords domestiques aux services d'utilités publiques

Les raccords domestiques de conduits en lien avec le lot 1654 sont au nombre de deux. Ils correspondent à la conduite d'égout ST-132 ayant desservi à partir de 1890 la maison de 1808-1903/1907 ainsi qu'à la conduite d'égout ST-128 raccordant l'édifice à logement prenant place dans la portion centre-ouest du terrain entre 1906/1913 et 1969.

CONDUITE ST-132

Le vestige ST-132 correspond à la dernière génération de conduite d'égout ayant desservi la maison de 1808-1907/1913. Il fut dégagé sur une longueur de 1,35 m dans l'emprise de la première maison et du chemin Upper Lachine. Le segment dégagé est incomplet, car il fut sectionné récemment. Il est composé de sections de tuyaux en terre cuite de 20,32 cm (8 po) de diamètre intérieur (capacité de 324 cm²) et de 2-3 pieds de longueur emboutées les unes aux autres (embouts mâle-femelle). Orientée nord-sud, cette conduite s'écoule vers le sud (base à 21,66-21,60 m), en direction de la canalisation principale en brique ST-111 à laquelle elle devait se connecter (connexion non observée). Plus au nord, au niveau du bâtiment, elle se dédouble en « Y ». Ses jonctions n'ont pas été observées. Il est probable que cette conduite fut installée en 1890, tout comme le reste du réseau public d'égout.

CONDUITE ST-128

La conduite d'égout (ST-128), raccordant l'édifice à logement prenant place dans la portion centre-ouest du terrain entre 1906/1913 et 1969, fut dégagée en paroi de la tranchée 25E uniquement. Il s'agit d'une conduite en terre cuite de 17,78 cm (7 po) de diamètre (capacité de 248 cm²) constituée de sections de tuyaux de 2-3 pieds de longueur emboutées les unes aux autres (embouts mâle-

femelle). Orientée nord-sud, cette conduite s'écoule vers le sud (base à 21,77 m) en direction de la canalisation principale en brique ST-111, à laquelle elle devait se connecter (connexion non observée).

9.4 Lot 1655

Le lot 1655 (emplacement 13) sera occupé de 1795-1808 à 1969 (voir tableau 4.7). Au cours de cette période, quatre générations de bâtiments s'y succéderont. La première génération (1795-1808-1847/1869) comprend une maison en bois faite de pièces sur pièces et dotée d'un solage de pierres érigée en façade est du terrain entre 1795 et 1808 (figures 16 et 17). La seconde génération de bâtiments comprend deux maisons en bois érigées entre 1847 et 1869 en façade du terrain, une petite à l'est et une plus grande à l'ouest, de même que des bâtiments secondaires à l'arrière de ces habitations (figures 18 et 19). Entre 1876 et 1879, la petite maison en bois est remplacée par une maison plus imposante recouverte en brique. Cette dernière et les nouveaux bâtiments secondaires qui l'accompagnent à l'arrière constituent la troisième génération de bâtiments (1876/1879-1898/1907) (figures 20 et 21). De 1795/1808 à 1890/1897, la propriété sera successivement occupée par la famille des différents propriétaires, à savoir celle de Joseph Larrivée et du cordonnier Gabriel Lenoir dit Rolland (1795/1808-ca 1844/1879) et du commerçant Toussaint Lenoir dit Rolland (ca 1844/1879-1890/1897). Il est probable que l'un ou l'autre des bâtiments fut utilisé comme atelier de cordonnerie. Puis, à compter des années 1890, voire avant, la propriété sera occupée par des locataires, dont un charretier et un forgeron. Ainsi, parmi les bâtiments présents à cette époque, l'un est vraisemblablement utilisé comme atelier de forge. La quatrième génération de bâtiments (1907/1913-1969) prend place en retrait du chemin nouvellement élargi vers 1898 (figures 14 et 23 à 26). Il s'agit d'un bâtiment principal et quelques petites dépendances. Le bâtiment principal correspond à un édifice de deux étages, recouvert de brique et dépourvu de cave, qui contient un atelier de forge (probablement situé au 1^{er} étage) et un logement (probablement situé au 2^e étage). De 1908 à 1950, l'atelier et le logement seront successivement occupés par les forgerons Procul Léveillé, William Albert et Roméo Léveillé. Par la suite, l'atelier sera occupé par la compagnie B & N, puis par la compagnie *Auto Trim Seat Covers*, alors que le logement sera occupé par un locataire.

La tranchée 25E recoupe les portions centrale et est de la façade du lot 1655. Son excavation a permis le retrait des dépôts modernes jusqu'à l'atteinte du tissu archéologique. Elle est traversée d'ouest en est par de nombreux services d'utilités publiques et recoupe un secteur qui fut dérasé jusqu'au sol naturel stérile, à une altitude variant entre 22,09-22,48 m, de sorte que seuls des vestiges liés à des creusements persistent dans son emprise. Quatre sondages (26M, 26N, 26R et 26S) furent fouillés à sa base, dans les secteurs les mieux préservés.

Tableau 9.4 - Liste des vestiges immobiliers en lien avec le lot 1655

No	Sous-opération(s)		Type/Nature	Élévation (m NMM)		Identification	Datation relative (début -fin)
	Mécanique	Manuelle		Sommet	Base		
ST-125	25E	26N, 26R	Mur de fondation est	21,76-22,23	21,20-21,49	Portion nord du carré de fondation de la maison	1847/1869-1876/1879
ST-126	25E	26M, 26N	Mur de fondation nord	22,23-22,48	21,93-22,06		
ST-127	25E	26M	Mur de fondation ouest	22,28-22,48	21,77-21,93		

L'intervention a conduit au dégagement des vestiges des fondations de la maison en bois occupant la portion sud-est de la façade du terrain entre 1847/1869 et 1876/1879 (ST-125 à ST-127 ; tableau 9.4 ; figures 40 à 53). Elle a également permis l'enregistrement de contextes stratigraphiques antérieurs et contemporains à ce bâtiment ainsi que la collecte d'un important assemblage d'objets-témoins (nbre : 1815). La coupe stratigraphique C21 (annexe 8) illustre les principaux contextes observés dans le soubassement de la maison de 1847-1879. Le tableau de corrélations lots/couches 7a.9 (annexe 7) rend compte de l'ensemble des contextes documentés sur le lot 1655 et de leur contenu en objets-témoins. Le tableau 10a.3 (annexe 7) fait la compilation des objets-témoins composant l'assemblage.. Il comprend notamment neuf éléments liés à la réalisation d'activités artisanales (liés à la catégorie fonctionnelle du travail sur la matière). Il s'agit d'une lime, d'un poinçon en os de cordonnier (ou de tanneur), d'une pince à monter de cordonnier, de quelques résidus de transformation du cuir (retailles en cuir), d'une épingle de couturière et d'un outil de dentellière. La présence de deux outils de cordonnier et de quelques résidus de transformation du cuir laisse présumer en l'existence d'un atelier de cordonnier sur ce terrain. L'absence de résidus de transformation des peaux en cuir, tout comme celle des vestiges immobiliers et dépôts habituellement associés à ce type d'activité, confirme l'inexistence d'une tannerie sur ce terrain, du moins dans sa portion sud-est. Le reste de la collection témoigne essentiellement de la vocation résidentielle du terrain et de la présence d'installations (cadre bâti et équipement de travail). Par ordre d'importance, ses composantes se répartissent à travers les catégories fonctionnelles de l'alimentation/consommation indéterminée, de la construction, des écofacts et des excitants et alcool (voir section 10.2.3.1).

9.4.1 Contextes stratigraphiques

Deux séquences stratigraphiques distinctes furent documentées : l'une à l'intérieur du carré de fondations de la résidence de 1847-1879 (ST-125 à ST-127), l'autre à l'extérieur, sur son flanc ouest.

9.4.1.1 Intérieur de la résidence de 1847-1879

La séquence stratigraphique documentée dans l'enceinte de la résidence de 1847-1879 est fort simple (coupe C21). Elle comprend les sols comblant la tranchée de construction de ses fondations et son vide sanitaire. L'enceinte intérieure du bâtiment est occupée par à un creusement irrégulier, excavé peu profondément (22,78-22,95 m) dans le sol naturel. La tranche supérieure du sol naturel est un sable brun lité de minces couches de sable argileux ou non de couleur brune, brun jaunâtre, gris bleuté et beige (couche C21-9). La base de ce creusement est recouverte d'éclats de pierre de taille et de lentilles et de particules de mortier qui témoignent de la construction du bâtiment (couche C21-7). Ces résidus de construction sont enfouis sous des déblais de creusements (couches C21-3 à 6) qui se cumulent sur 10-15 cm. Ces dépôts, très hétérogènes, sont essentiellement composés de sable et de limon de couleur brun à gris. Ils recèlent des charbons de bois, de la cendre, de rares fibres de bois, des fragments de brique, des concrétions de mortier, des morceaux de crépi de même que de nombreux objets datant de la première moitié du XIX^e siècle et témoignant de l'occupation de la première génération de bâtiments sis sur le lot 1655. Ils forment la base du vide sanitaire dont le sommet affleure à une altitude de 21,90-21,10 m. Un dépôt d'occupation comprenant quelques inclusions (concrétions de mortier, fragments de briques et de crépi, charbons de bois) de même qu'une grande quantité d'objets recouvre cette surface et témoigne l'occupation domestique et artisanale (cordonnerie) du bâtiment depuis sa construction jusque dans la fin des années 1870 (couches C21-2). Parmi les objets récoltés dans ce dépôt, se trouvent des contenants en céramique (TCG, *creamware*, TCF blanche, TCF jaune glaçure clair, GG Derbyshire 3, PF dure européenne) et en verre (incolore sans plomb, teinté régulier vert et coloré transparent vert foncé) des fragments de pipes en TCF argileuse blanche et rouge de marque Henderson (1847-1876), des ossements d'animaux, des coquilles de bivalve, des billes, des boutons, un outil de dentellière en os, un crayon en graphite, un peigne à pou en bakélite, des fragments de vitre, un fer à cheval et une esse en fer forgé, des clous découpés ainsi qu'une lime et une pince en fer. Ce dépôt fut dérasé au même niveau que les fondations du bâtiment (21,99-22,23 m), il ne fait plus que 9-13 cm d'épaisseur. Il est recouvert par des remblais de nivellement marquant la démolition du cadre bâti lors du réaménagement de la rue Saint-Jacques en 1970-1971 dans le cadre de la construction de l'échangeur Turcot (couche C21-1).

La tranchée de construction des fondations du bâtiment est comblée par un dépôt hétérogène constitué de limon sablo-argileux, brun, incluant des lentilles d'argile brun jaunâtre, des cailloux et une petite quantité de fragments de brique et de mortier (couche C21-8). Sa profondeur (21,20-22,06 m) et sa largeur correspondent à peu de chose près à celles des fondations. Cette tranchée n'a pas été fouillée. Son contenu en culture matérielle est donc inconnu. Il est toutefois probable qu'il recélait des éléments témoignant de la première période d'occupation du lot 1655, tout comme les déblais de creusement tapissant le vide sanitaire du bâtiment.

9.4.1.2 Extérieur de la résidence de 1847-1879

Tout juste à l'est de l'enceinte de la résidence de 1847-1879, dans l'emprise de la première demeure de 1795/1808-1847/1869 (sondage 26S), la séquence stratigraphique est également fort simple. Elle se compose de remblais qui totalisent une épaisseur d'au plus 16 cm (22,31-22,39/22,46-22,48 m) et qui reposent sur le sol naturel stérile. Ce dernier est formé d'un sable très fin brun jaunâtre (lot 26S4). Sa surface s'avère avoir été excavée, possiblement pour aménager le vide sanitaire du bâtiment. Elle est irrégulière, présente une légère pente vers le sud et affleure à une altitude jouant autour de 22,39-22,31 m. Elle est recouverte d'un mince dépôt (7-10 cm) de sable fin légèrement limoneux gris-brun foncé recelant de nombreux objets et inclusions datant du premier quart du XIX^e siècle (lot 26S3). Parmi les inclusions, on retrouve des concrétions de mortier de chaux beiges, des fragments de brique commune rouge, des morceaux de crépi, des charbons de bois, des éclats de pierre calcaire, des morceaux d'écorces et de bois et des morceaux de torchis chauffés, lesquels pourraient traduire l'incendie d'un bâtiment. La collection d'objets comprend des tessons de céramiques (*creamware*, *shell edge bleu*, *pearlware*), des dents et des ossements de mammifère avec trace de découpe, un bouton en cuire, deux retailles de cuir, verre à vitre, ossements de poissons. Ces éléments anthropiques sont vraisemblablement à mettre en lien avec l'occupation de la première résidence (1795/1808-1847/1869) par la famille de Joseph Larrivée (1809-1815) et/ou du cordonnier Gabriel Lenoir dit Rolland (1815-ca 1844/1879). Le contenu en restes botaniques de ce dépôt fut analysé. Les résultats de cette analyse (annexe 4) démontrent que les plantes comestibles (orge, framboise/mûre et sureau) constituent 81 % de l'assemblage. Bien qu'il soit difficile de déterminer si les graines de plantes sauvages (framboise/mûre et sureau) sont d'origine anthropique ou naturelle ; il n'en demeure pas moins que, parmi l'ensemble des dépôts analysés dans le cadre de notre intervention, il est celui qui porte le plus l'empreinte des activités humaines. Le reste de l'assemblage comprend une plante aquatique ou de milieu très humide (scirpe), un adventice des potagers (chénopode) et une plante fourragère naturalisée (trèfle). Ces espèces ne sont pas différentes de celles qui furent enregistrées ailleurs dans l'aire d'étude ; ce qui indique probablement un environnement similaire (voir section 10.1.2).

Le lot 26S4 est recouvert par un mince dépôt (1-4 cm) de sable limoneux brun-jaunâtre s'apparentant au sol naturel stérile précédemment décrit (lot 26S2), mais qui recèle quelques charbons de bois, os de mammifère, verre à vitre et tesson de poterie (*creamware*). Le fait qu'il soit à toute fin pratique stérile démontre que son sommet ne fut pas occupé un long moment. Le dépôt sus-jacent a été dérasé lors de travaux du réaménagement de la rue Saint-Jacques vers 1970 (lot 26S1). Il est composé de sable limoneux brun-gris entremêlé d'une grande quantité de gros morceaux de mortier de chaux, de fragments de crépi et de petits fragments de bois et de quelques charbons de bois,

fragments de verre à vitre, lanières en métal et tessons de céramique (*pearlware*). La plupart de ces éléments semblent témoigner de la démolition d'un bâtiment, possiblement de la première maison du lot 1655, entre 1847 et 1869.

9.4.2 Vestiges immobiliers

9.4.2.1 Cadre bâti

Seule la portion arrière du carré de fondations de la résidence de 1847/1869-1876/1879 subsiste (ST-125, ST-126, ST-127) (photo 9.38). Ces vestiges occupent la portion sud-est du lot 1655 et donnent au bâtiment une largeur d'environ 5,30 m et une profondeur de plus de 4,00 m. Il s'agit de maçonneries à parement double avec blocage construites pierres calcaires ébauchées et de pierres des champs de moyenne dimension (48-66 x 23-45 x 16-22 cm) disposées à tout venant et liées par du mortier de chaux gris-blanchâtre. Ces murs font une hauteur résiduelle de 0,34 à 0,56 m (22,09-22,48/21,20-22,06 m) ; leur profondeur d'enfouissement augmente vers le sud (photo 9.39). Seule leur portion enfouie et non dressée persiste. Ils font une largeur variant de 0,60-0,70 m. Une section du mur est (ST-127) fait cependant 1,20 m de largeur, ce qui pourrait laisser présager l'emplacement d'une cheminée dans le coin nord-est du bâtiment.

Selon les données récoltées au terrain et le plan de Sitwell de 1869, le bâtiment aurait eu une largeur de 5,30 m et une profondeur de 5,18 m (figure 42).



Photo 9.38 - Sous-opération 26N — Jonction des fondations ST-125 et ST-126 — Vue vers le nord (BiFj-118-17-N3-167)



Photo 9.39 - Sous-opération 26N — Parement extérieur de la fondation ST-125. La plus grande profondeur d'enfouissement de l'ouvrage dans sa portion sud est visible sur ce cliché — Vue vers l'ouest (BiFj-118-17-N3-176)

10 VESTIGES MOBILIERS EUROCANADIENS

Au Québec, aucun système de collecte des ordures ne fut mis en place avant le XX^e siècle. Pour se débarrasser des déchets (restes de table et de boucherie, objets désuets ou brisés, fumier, carcasse de petits animaux morts, résidus de transformation et de production, débris de construction ou de démolition, etc.), la population villageoise et urbaine n'avait d'autre choix que de les rejeter dans les caves, les cours, les rues et les chemins, les dépotoirs prévus à cet effet (fosse à déchets sur les terrains ou en dehors du village), dans les infrastructures sanitaires (égouts, latrines et, en fin de vie, puits) ou encore sur la grève d'un cours d'eau localisé à proximité. Ce sont ces déchets qui forment pour l'essentiel notre assemblage d'objets-témoins. Certains des objets recueillis peuvent aussi correspondre à des objets perdus sur place.

L'assemblage des vestiges mobiliers eurocanadiens compte 12 688 objets-témoins ou fragments d'objets-témoins qui correspondent à 10 286 artéfacts (81,07 %) et 2 402 écofacts (18,93 %). Ces éléments s'inscrivent dans une large fourchette chronologique allant de la fin du XVII^e siècle environ au tournant du XX^e siècle, avec une nette prépondérance pour la période allant de 1760 environ à 1880.

Dans les sections suivantes, la nature de l'assemblage est d'abord présentée de manière générale, puis en fonction de sa provenance dans l'un ou l'autre des deux principaux secteurs de l'intervention, à savoir celui des terrains privés et celui du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen. Soulignons que les catégories fonctionnelles des objets-témoins représentent l'approche privilégiée pour caractériser ces assemblages. Les différents objets et leur matériau sont mentionnés en fonction de cette présentation.

D'un point de vue analytique, il aurait aussi été approprié de présenter l'assemblage par phase chronologique ou fourchettes temporelles (par exemple : régime français, régime anglais, période industrielle). Cette approche aurait en effet permis de mieux saisir l'évolution des matériaux, des objets présents et des catégories fonctionnelles de même que d'appréhender les changements des conditions socio-économiques chez les résidents du site. La faible représentativité de certaines phases d'occupation (régime français et période industrielle) et la provenance indéterminée des éléments retrouvés dans le secteur du chemin Upper Lachine et ruisseau Glen (éléments provenant à la fois de l'usage du chemin et de l'occupation des terrains privés adjacents) ne le permettaient cependant pas.

C'est donc à l'aide de tableaux (tableaux 10.1 à 10.14 ; tableaux 10a.1 à 10a.3 en annexe 7), compilés à partir de l'inventaire informatisé sur fichier Excel (voir chapitre 3), que les principales tendances de l'assemblage seront examinées afin de définir ses caractéristiques. En mettant l'emphase sur

la présence, l'absence, voire l'importance de certains matériaux et surtout des fonctions, ces tableaux servent de référents à l'analyse et à la rédaction. Il importe de préciser que les valeurs quantitatives énoncées ici correspondent au nombre de fragments mis au jour en cours de fouille, et non au nombre d'objets estimés.

Soulignons finalement que cette analyse n'ouvre en définitive qu'une fenêtre sur le passé, réfléchissant une image qui, au gré de l'acquisition des connaissances historiques et/ou archéologiques, pourrait être modifiée en faveur d'une approche aux prémises plus étoffées, par exemple dans le cadre d'une synthèse générale relative au site BiFj-118 ou encore à l'ensemble des sites du Village des Tanneries de Montréal (BiFj-87, BiFj-118, BiFj-119 et BiFj-125).

10.1 Nature générale de l'assemblage par fonction, objet et matériau

Les sept grandes catégories fonctionnelles des vestiges mobiliers établies par Parcs Canada sont représentées, de façon plus ou moins importante dans l'assemblage (tableau 10.1). On retrouve ainsi, par ordre d'importance, les grandes catégories de la consommation (61,70 %), des écofactes (18,93 %), du travail sur la matière (14,02 %), des cas particuliers (4,52 %), du socio et idéo-technique (0,60 %), des transports et communications (0,14 %) et de l'acquisition (0,04 %). Comme nous allons le voir, certaines catégories fonctionnelles de ces grands ensembles sont cependant sous-représentées ou complètement absentes au sein de l'assemblage

10.1.1 Consommation

Toutes les catégories de la consommation (61,70 %) sont illustrées dans l'assemblage (tableau 10.2). Il s'agit, par ordre d'importance : de la construction (34,02 %), de la consommation indéterminée (28,85 %), de l'alimentation (21,10 %), des excitants et alcool (12,51 %), de l'entreposage indéterminé (2,04 %), de l'habillement (0,77 %), des soins du corps (0,37 %), de la médication (0,17 %), de l'aménagement de l'environnement (0,13 %) et de l'entretien (0,03 %).

Toutefois, la plupart des éléments inclus dans la catégorie de la consommation indéterminée (28,85 %) sont des contenants en céramiques (97,39 %) et, à ce titre, ils pourraient pour la plus grande part faire partie de la catégorie de l'alimentation (21,10 %) ; ce qui ferait de celle-ci une catégorie encore plus importante au sein de la grande catégorie de la consommation (jusqu'à 49,20 %¹) et de l'assemblage (jusqu'à 30,36 %), la plaçant au premier rang de ces deux ensembles.

1 La catégorie de l'alimentation (1 652 fragments) et les contenants de la catégorie de la consommation indéterminée (2 200) totalisent 3 852 fragments des 12 688 fragments de l'assemblage (30,36 %) et des 7 828 fragments de la grande catégorie de la consommation indéterminée (49,21 %).

Tableau 10.1 - Répartition de l'assemblage par grande catégorie fonctionnelle et catégorie fonctionnelle

Grande catégorie fonctionnelle	Catégorie fonctionnelle	Total cat. fonct.		Total grandes cat. font.	
		Nbre	%*	Nbre	%
Travail sur la matière	Matières indéterminées	1	0,01	1783	14,04
	Matières multiples	3	0,02		
	Solides fibreux	2	0,02		
	Solides souples	1 777	14,01		
	Solides stables, Solides semi-plastiques, Solides plastiques, Fluides, Gaz, Feu. Électricité	0	0,00		
Transports et communication	Moyens de transport	7	0,06	18	0,14
	Moyens de communication	11	0,08		
Acquisition	Chasse/Guerre	5	0,04	5	0,04
	Agriculture, Élevage, Pêche, Cueillette, Extraction de minéraux, Incarcération	0	0,00		
Consommation	Alimentation	1 652	13,02	7828	61,70
	Excitants et alcool	980	7,72		
	Médication	13	0,10		
	Habillement	60	0,47		
	Soins au corps	29	0,23		
	Construction	2 664	21,00		
	Aménagement (environnement)	11	0,09		
	Entretien	2	0,02		
	Entreposage	159	1,25		
	Consommation indéterminée	2 258	12,80		
Socio et idéo-technique	Commerce	27	0,21	76	0,60
	Culte et rituel	1	0,01		
	Jeux et divertissements	48	0,38		
	Temps, Écrits, Beau-arts et arts populaires, Socio-politique, Science, Recherche scientifique	0	0,00		
Écofacts	Animaux	2391	18,85	2402	18,93
	Végétaux	11	0,09		
	Minéraux	0	0,00		
Cas particuliers	Indéterminée	570	4,49	574	4,52
	Réutilisation	4	0		
	Multiplés, Intrusion, Témoins de combustion, Témoins d'altérations autres	0	0,00		
Total		12 688	100	12 688	100

* À titre comparatif, dans le noyau villageois de Pointe-aux-Trembles, qui n'est pas un village d'artisan, mais de commerçant, l'assemblage se divise, par ordre d'importance, comme suit : les pourcentages suivants ont été enregistrés pour une période allant de 1691 à 1912 : les écofacts (31,15 %), la consommation indéterminée (23,63 %), l'alimentation (18,32 %), la construction (14,49 %), le tabac (4,18 %), les cas particuliers (2,64 %), les boissons (2,62 %), l'acquisition (1,21 %), l'habillement 0,62 %, les soins au corps (0,19 %), le culte et rituel (0,16), le commerce (0,03 %), la médication (0,02 %), le travail sur la matière 0,10 %, la communication (0,10 %) et les jeux et divertissements (0,10 %) (Arkéos 2014a).

Tableau 10.2 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie de la consommation par catégorie fonctionnelle, fonction et objet

Catégorie fonctionnelle	Fonction	Objet	Total Objet		Total fonct.		Total cat. fonct.		
			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Alimentation	Alimentation, préparation	Terrine	63	23,51	268	16,22	1652	21,1	
		Terrine ou jatte	189	70,52					
		Assiette creuse ?	7	2,61					
		Contenant	9	3,36					
	Alimentation, ustensile de table	Couteau (lame) (?)	2	20	10	0,61			
		Cuillère	2	20					
		Manche d'ustensile (?)	5	20					
		Manche - mitre	1	10					
	Alimentation, vaisselle de table	Assiette (?)	485	45,93	1 056	63,92			
		Assiette ou plat	81	7,67					
		Assiette ou soucoupe (?)	107	10,13					
		Assiette, bol ou soucoupe	5	6,33					
		Bol (?)	79	7,28					
		Bol, soucoupe ou tasse	1	0,1					
		Bol ou soucoupe	8	0,76					
		Bol ou tasse	76	7,2					
		Gobelet	11	1,04					
		Soucoupe (?)	108	10,23					
		Tasse (?)	59	5,59					
		Contenant	41	3,88					
		Anse	1	0,1					
	Alimentation, vaisselle de service	Plat	25	89,29	28	1,7			
		Pichet	3(1)	10,71					
Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Sous-plat ?	1	5,26	19	1,15				
	Tasse à posset	10(1)	52,63						
	Théière	8(2)	42,11						
Alimentation, conservation	Bouteille à eau gazeuse	3	100	3	0,18				
Alimentation, entreposage des aliments	Jarre ?	3	100	3	0,18				
Alimentation indéterminée	Contenant	232	90,27	257	15,56				
	Contenant - couvercle	6	2,33						
	Contenant - pied	2	0,78						
	Contenant - anse	10	3,89						
	Plat	4	1,56						
	Pot	1	0,39						
	Bol, jatte ou terrine	1	0,39						
Indéterminé	1	0,39							
Excitants et alcool	Boissons, absorption	Verre à tige	16	43,24	37	3,78			
		Chope	21 (1)	56,76					
	Boissons, conserv./entreposage	Bouteille à alcool (?)	221	91,7	241	24,59			
		Bouteille à gin	20	8,3					
Tabac	Pipe	702	100	702	71,63				
Médication	Médication	Bouteille à médicament	13(8)	100	13	100	13	0,17	
Habillement	Attaches	Boucle	1	100	3	5	60	0,77	
	Attaches-identification militaire	Bouton	1	100	1	1,67			
		Bouton	45	95,75	47	78,33			
	Attaches-sans identification	Attaches	1	2,13					
		Boucle	1	2,13					
	Chaussures	Mocassin	2	100	2	3,33			
	Accessoires	Applique	1	100	1	1,67			
		Parures et bijoux	Médaille	1	16,66	6			10
			Perte	3	50				
	Chaîne	2(1)	33,33						

Catégorie fonctionnelle	Fonction	Objet	Total Objet		Total fonct.		Total cat. fonct.	
			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Soin du corps	Excrétion Hygiène	Pot de chambre	22(12)	100	22	75,86	29	0,37
		Peigne	1	14,29	7	24,14		
		Peigne à poux	6(3)	85,71				
Construction	Matériaux de base-vitre	Vitre	1 880	100	1 880	70,57	2 664	34,02
	Matériaux de base-divers	Brique, planche	9	100	9	0,34		
	Matériaux de revêtement	Papier goudronné	20	86,96	23	0,86		
		Tuile de toiture en schiste/ardoise	3	13,04				
	Systèmes de fermeture	Clé	1	25	4	0,15		
		Crampon de verrou ?	1	25				
		Gond ?	1	25				
		Poucier	1	25				
	Ferrures de rotation	Penture (?)	1	100	1	0,04		
	Fixations-clous	Clou (?)	504	69,61	724	27,18		
		Clou forgé	61	8,43				
		Clou découpé	211	29,14				
		Clou tréfilé	2	0,28				
		Spike	5	0,69				
	Fixations-divers	Semaille de tapisser	14	77,78	18	0,68		
Boulon (?)		3	16,67					
Piton		1	5,56					
Supports	Crochet	1	100	1	0,04			
Quincaillerie d'architecture ind.	Étrier, tourniquet ou esse, valve ?	4(3)	100	4	0,15			
Aménagement (environnement) Entretien	Aménagement (environnement)	Indéterminé	1	50	2	20	10	0,13
		Fusible	1	50				
	Éclairage	Anode	3	100	3	30		
	Plomberie et canalisation	Tuyauterie	2(1)	100	2	20		
	Entretien	Décoration	Statuette (?)	3(2)	100	3	30	
Bouteille à cirage		Bouteille à cirage	1	50	2	100	2	0,03
	Bacquet ?	1	50					
Entreposage	Entreposage indéterminé	Bouteille (?)	148	93,08	160	100	160	2,04
		Contenant	8	5,03				
		Élément de robinetterie	1	0,63				
		Jarre ?	1	0,63				
		Dame-Jeane ?	1	0,63				
		Pot	1	0,63				
Consommation indéterminée	Consommation indéterminée	Contenant (anse, pieds, couvercle, etc.)	2 200	97,43	2258	100	2 258	28,85
		Bouteille, pot, bouchon, manche, etc.	58	2,57				
Total			7 828	100	7 828	100	7 828	100

* Le chiffre entre parenthèses précise le nombre d'objets

Mentionnons, à titre comparatif, que la catégorie fonctionnelle jusque-là la plus importante au sein de l'assemblage était celle de la construction, avec un taux de représentation de 21 %, alors que la catégorie de l'alimentation occupait le 4^e rang avec 13,02 % ; tout juste derrière les catégories des restes animaux (18,85 %) et du travail sur la matière (14,04 %) et devant celle de la consommation indéterminée (12,80 %) et des excitants et alcool (7,72 %) (voir tableau 10.1). Signalons ici que, comparativement à ce qui a été enregistré ailleurs dans les autres sites villageois montréalais occupés à la même époque, les catégories de la construction (21 % comparativement à 14,49 %), du travail sur la matière (14,04 % comparativement à 0,10 %) et de la consommation du tabac (excitants ; 5,53 % comparativement à 4,18 %) sont surreprésentées au sein de notre assemblage, alors que celles de l'alimentation (13,02 % comparativement à 18,31 %), de la consommation indéterminée (17,79 % comparativement à 23,63 %) et des écofacts (18,93 % comparativement à 31,15 %) y sont sous-représentées (sources : Arkéos, 2014a et 2014b)².

10.1.1.1 Alimentation et consommation indéterminée

La catégorie de l'alimentation, qui compose 21,10 % de l'assemblage, se répartit en diverses fonctions qui regroupent une variété de formes adaptées à la préparation, à la cuisson, à la consommation et à l'entreposage des aliments. La vaisselle de table s'avère sans surprise la fonction la plus importante de cette catégorie (63,92 %). Elle est principalement constituée d'assiettes (plus de 45,93 %) et, dans une moindre mesure (moins de 53,03 %), de plats, de tasse (BiFj-118-26V13-281), de bols (BiFj-118-26U22-279, BiFj-118-27B05-282), de soucoupes (BiFj-118-26R01-278) et de contenants essentiellement produits à compter des années 1760 (photo 10.1). Ces objets, qui sont tous fragmentaires, sont essentiellement en terre cuite fine blanche et, pour certains d'entre eux, en faïence et en porcelaine. La vaisselle de table compte également de rares gobelets (1,04 %) en verre incolore au plomb.



Photo 10.1 - Bol ou tasse fragmentaire en terre cuite fine blanche à décor mixte d'engobe polychrome rouge et vert et à l'éponge noir, retrouvé dans l'emprise du chemin Upper Lachine, produit entre 1870-1880 (BiFj-118-27B05-282a)

² À titre comparatif, dans le noyau villageois de Pointe-aux-Trembles, qui n'est pas un village d'artisan, mais de commerçant, l'assemblage se divise, par ordre d'importance, comme suit : les pourcentages suivants ont été enregistrés pour une période allant de 1691 à 1912 : les écofacts (31,15 %), la consommation indéterminée (23,63 %), l'alimentation (18,32 %), la construction (14,49 %), le tabac (4,18 %), les cas particuliers (2,64 %), les boissons (2,62 %), l'acquisition (1,21 %), l'habillement 0,62 %, les soins au corps (0,19 %), le culte et rituel (0,16), le commerce (0,03 %), la médication (0,02 %), le travail sur la matière 0,10 %, la communication (0,10 %) et les jeux et divertissements (0,10 %) (Arkéos, 2014a).



Photo 10.2 - Pichet fragmentaire en grès rhénan brun, retrouvé dans l'emprise du chemin Upper Lachine, produit avant 1820 (BiFj-118-25D01-271)



Photo 10.3 - Manche en os fragmentaire avec la marque de la compagnie John Clark & Son, retrouvé dans l'emprise du chemin Upper Lachine, produit entre 1848 et 1880 (BiFj-118-26U01-308a)

La préparation des aliments (transformation du lait, cuisson, etc.) compte pour 16,22 % des objets associés à l'alimentation. Elle s'illustre essentiellement par des terrines et des jattes (94,03 %), mais aussi par quelques contenants (3,36 %) et assiettes creuses (2,61 %). Tous ces objets sont en terre cuite grossière. Aucun objet relatif à la cuisson, tels des chaudrons, des marmites et des casseroles, n'est présent dans l'assemblage, ce qui n'étonne guère puisque ce type d'objets n'est que très rarement retrouvé sur les sites archéologiques anciens, les matériaux composant ces objets (fonte, cuivre et fer blanc principalement) étant souvent réutilisés.

Les objets référant à la vaisselle de service ne sont que très faiblement représentés (1,70 %) au sein du complexe alimentaire, tout comme ceux référant à la vaisselle à usage spécifique (1,15 %). Il s'agit de quelques plats de services (BiFj-118-26Q15-277) et deux théières en terre cuite fine, d'un pichet en grès rhénan brun (BiFj-118-25D01-271 ; photo 10.2), d'un possible sous-plat en terre cuite grossière locale (BiFj-118-26S03-276) et d'une tasse dite à « posset³ ».

Les ustensiles de table sont aussi peu présents (0,61 %) au sein de la catégorie de l'alimentation. Il s'agit de cinq manches d'ustensile en os⁴, en métal cuivreux ou en fer forgé, de deux couteaux en fer, de deux cuillères en métal cuivreux et d'un manche de mitre en os. L'un des manches d'ustensile en os porte la marque du fabricant *John Clark & Son* basé à Sheffield (Angleterre) et fut produit entre 1848 et 1900 (BiFj-118-26U01-308 ; photo 10.3).

3 Le posset est fait de lait chaud mélangé à de la bière, du vin ou un autre alcool, auquel on ajoute du sucre et des épices. On le prend comme boisson et comme remontant.

4 Les manches en os présentent aussi encore la soie de la partie utile en métal de l'ustensile.

L'assemblage de la catégorie de l'alimentation comprend aussi une bouteille d'eau gazeuse en verre teinté vert qui illustre la fonction de la conservation des aliments (0,18 %) et une possible jarre en grès grossier qui témoigne de la fonction de l'entreposage des aliments (0,18 %).

Finalement, plusieurs objets très fragmentaires du complexe alimentaire n'ont pu être clairement associés à l'une ou l'autre des catégories précédemment discutées et ont été classés dans l'alimentation indéterminée. Cette fonction compte pour 15,51 % de l'assemblage lié à l'alimentation et regroupe essentiellement des contenants (avec pied, anse, et couvercle). Comme nous l'avons vu précédemment, une forte proportion de l'assemblage associée à la catégorie de la consommation indéterminée, qui compte pour 28,85 % de l'assemblage de la grande catégorie de la consommation, doit également être rattachée à la catégorie de l'alimentation puisqu'elle regroupe également en majeure partie des contenants (avec couvercle, anse et bec verseur ; 97,43 %). Précisons que les objets faisant partie de ces deux catégories sont essentiellement en céramique (terre cuite fine, terre cuite grossière, grès grossier, porcelaine, faïence et grès fin) et, pour quelques-uns (gobelets et bouteilles), en verre (verre coloré transparent, verre incolore avec ou sans plomb, verre teinté vert).

Finalement, il importe de noter ici l'absence de fragments de céramique présentant des trous de réparation pour le recollage des fissures au plomb ou à l'étain ; ce qui est normal puisque ce genre de réparation de céramiques fut davantage réalisé aux XVII^e et XVIII^e siècles. Par ailleurs, seul un contenant en terre cuite fine blanche (post 1810) semble avoir fait l'objet d'une réparation avec de la colle (lot 25F02). On peut donc conclure que lors du bris de vaisselles en céramique, ces dernières étaient pour la plupart jetées et non réparées lors que cela était possible.

MATÉRIAUX CÉRAMIQUES

L'assemblage des catégories fonctionnelles de l'alimentation (98,43 % ; 1 626/1 652 fragments) et de la consommation indéterminée (95,71 % ; 2 162/2 259 fragments) est, nous l'avons vu, majoritairement composé de matériaux céramiques. Ces catégories représentent à elles seules respectivement 35,22 % et 46,83 % (total de 82,05 %) de cette classe de matériau, qui elle compose 36,39 % de l'assemblage (tableau 10a.1 en annexe 7). Le reste des matériaux céramiques de la collection composent les pipes à fumer le tabac essentiellement (15,21 %) et, dans une moindre mesure (2,75 %), les objets liés aux jeux et du divertissement (billes, objets miniatures, poupée), des moyens de communication (encriers), de l'aménagement de l'environnement (statuettes décoratives) et de l'entreposage indéterminé (contenant, bouteille, pot, etc.).

Les matériaux céramiques rencontrés sont très diversifiés. La majorité des produits céramiques sont en terre cuite fine (TCF) avec 66,10 %. Compte tenu de la datation des dépôts essentiellement fouillés (ca 1760-1879), les principaux matériaux de cette classe ont sans surprise été principalement produits entre 1762/1780 et 1820/1830 (*creamware*, *pearlware* et TFC glaçure jaune ; 54,69 %) et à partir de 1800/1810 (TFC rouge et TFC blanche essentiellement ; 41,63 %) ; peu ont été produits à compter de 1830/1840 (TFC jaune glaçure claire, TFC rouge engobe et glaçure claire, TFC blanche vitrifiée, TFC chamois glaçure brune ; 3,08 %) ou avant 1775 (*cream colored*; 0,16 %)⁵.

La deuxième classe importante de matériau céramique représentée au sein de l'assemblage est la terre cuite grossière (TCG) avec 15,68 %. Il s'agit principalement de matériaux locaux (TCG locale à glaçure ; 53,04 %) dont la période de production majeure s'échelonne essentiellement entre 1760 et 1830. On retrouve également, dans une moindre mesure, des produits d'importations venant de l'Angleterre et fabriqués entre 1760-1820 (4,97 %), venant de France et fabriqués principalement avant 1760 (3,31 %) et venant du Nord-est de l'Angleterre et fabriqués à partir de 1775/1790 (2,76 %). Le lieu et la date de fabrication des autres éléments en TCG n'ont pu être établis (35,91 %).

Vient ensuite au troisième rang des matériaux céramiques, la classe des terres cuites fines argileuses (1671-ca 1900) qui concernent exclusivement les pipes liées au complexe tabagique (15,20 % ; voir section 10.1.1.3). Ces terres cuites sont essentiellement blanche (99,29 %), très rarement rouge (0,71 %).

La classe du grès grossier (GG) représente pour sa part 1,21 % de l'assemblage céramique et y occupe le 4^e rang. Elle est illustrée par une très grande variété de matériaux qui ont, sans surprise, essentiellement été produits à compter de 1760/1820 (GG Nottingham et GG Derbyshire 1 à 3 et 5 ; 30,38 %) ; peu ont été produits avant 1760 (GG présumé français et GG rhénan ; 12,50 %) ou à compter de 1835 (GG Bristol et GG Albany ; 14,29 %). La datation des autres éléments en GG n'a pu être établie (42,86 %). La classe des faiences, exclusivement représentée par de la faïence blanche produite avant 1780, compose 0,98 % de l'assemblage céramique et y occupe le 5^e rang.

Les autres classes de matériaux, soit celles des porcelaines fines, des grès fins et des céramiques trop altérées pour être identifiées, composent ensemble moins de 1 % de l'assemblage des matériaux céramiques. Ainsi, la classe des porcelaines fines compose 0,59 % de l'assemblage et présente une très grande variété de matériaux. Parmi les porcelaines identifiables et datables, on retrouve essentiellement des produits importés fabriqués à partir de 1768/1800 (PF dure européenne et

5 Soulignons que 67 fragments des 1270 fragments de terre cuite fine blanche pourraient être dans les faits du *creamware* ou du *pearlware*. Si tel est le cas, cette catégorie passerait de 41,70 % à 39,42 % et celle des *creamware* et *pearlware* passerait de 54,69 % à 56,88 %.

PF Bone China notamment ; 40,74) ; peu ont été fabriqués entre 1700-1800/1820 (PF oriental et PF tendre ; 11,11 %) ou à partir de 1844 (PF parian ; 7,47 %). La classe des grès fins (GF), illustré par la présence de GF homogène blanc avec glaçure saline et GF avec engobe blanc et glaçure saline produits avant 1775/1800, compose seulement 0,17 % de l'assemblage. Finalement, le matériau de 0,07 % des céramiques n'a pu être identifié en raison de leur altération trop importante.

10.1.1.2 Construction, aménagement et entretien

Comme nous l'avons vu précédemment, les éléments relatifs à la catégorie de la construction jouent un rôle très significatif dans l'assemblage général du site (21 %) et, évidemment, au sein de la grande catégorie de la consommation (34,02 %). Ces éléments témoignent, non seulement de la construction de bâtiments et d'autres aménagements (canalisation en bois, puits, clôtures, etc.) sur le site, mais aussi de leur détérioration, réfection, modification et destruction. Il s'agit essentiellement de fragments de vitre en verre teinté vert (70,75 %) et de clous en fer (27,18 %). Les clous identifiés sont, par ordre d'importance, des clous découpés dont la production de masse débute autour de 1790 (29,14 %), des clous forgés (8,43 %) dont la production artisanale date essentiellement d'avant 1820 et deux clous tréfilés (0,28 %) dont la production de masse débute en 1856.

D'autres types de fixation (semelles de tapisier en métal cuivreux essentiellement ; 0,68 %) et des matériaux de revêtement (papier goudronné, tuile de toiture en ardoise ; 0,86 %) composent également une part relativement significative de l'assemblage. Le reste de l'assemblage comprend, par ordre d'importance :

des matériaux de base divers (quelques briques et planches en bois ; 0,34 %) ; des systèmes de fermeture (une clé en métal cuivreux, un poucier en fer, un possible crampon de verrou en fer forgé et un possible gond en fer forgé ; 0,15 %) ; de la quincaillerie d'architecture indéterminée (un étrier et un tourniquet en fer forgé et une valve en métal cuivreux ; 0,15 %), et finalement ; une penture (0,04 %) et un crochet en fer forgé (0,04 %). Mentionnons au sujet de la clé inclut dans cet assemblage qu'elle fait une longueur d'à peine 4 cm et qu'elle présente une tête ovoïde (ou anneau) ainsi qu'une tige forcée de façon à s'emboîter sur une broche fixée sur le palastre à l'intérieur de la serrure et (BiFj-118-26U01-307 ; photo 10.4). Ce type de clé fut produite à compter de 1800 environ et son abandon sur le site date d'au plus 1880. Sa petite taille laisse penser qu'il ne s'agit pas d'une clé destinée à ouvrir la serrure d'une porte, mais plutôt celle d'un petit coffre ou d'un petit cadenas.



Photo 10.4 - Clé à tête ovoïde (ou à anneau) en métal cuivreux avec tige forcée d'une petite serrure de coffre ou de petit cadenas, retrouvée dans l'emprise du chemin Upper Lachine, produite et utilisée entre 1800 et 1880 (BiFj-118-26U01-307)

La catégorie de l'aménagement de l'environnement est peu présente au sein de l'assemblage (0,13 %). Elle est illustrée par quelques éléments de plomberie, d'éclairage et d'électricité, à savoir un robinet en bronze coulé (BiFj-118-25D01-339), trois anodes en graphite et un fusible en matériau composite. Ces éléments furent utilisés sur le site après 1880-1892 puisqu'ils illustrent l'implantation des services publics d'aqueduc (1880) et d'électricité (1892) à Saint-Henri. La catégorie de l'aménagement s'illustre aussi par la présence de deux objets décoratifs, à savoir deux statuettes, l'une en terre cuite fine, l'autre en porcelaine. Ces deux éléments décoratifs furent retrouvés dans des contextes d'utilisation et d'abandon postérieur à 1847-1869, sur le lot cadastral 1655.

Finalement, la catégorie de l'entretien, très peu représenté dans l'assemblage (0,03 %), se compose d'un possible bacquet (sceau) fragmentaire en bois et d'une bouteille à cirage en grès grossier. Soulignons que le sceau en bois, outre son usage pour le nettoyage, aurait pu servir au transport de l'eau, de la chaux ou du tanin lors des activités de tannage. Les bacquets en bois peuvent en effet servir à plusieurs moments de la chaîne opératoire du tannage (Lacheze, 2012). Cet objet, qui aurait possédé un diamètre de 26,5 cm environ, fut retrouvé dans l'emprise du chemin Upper Lachine.

10.1.1.3 Excitants et alcool

La catégorie des excitants et alcools, qui compte pour 12,51 % de l'assemblage, est illustrée par des éléments relatifs à la consommation du tabac (71,63 %), à la conservation/entreposage des boissons (24,59 %) ainsi qu'à l'absorption des boissons (3,78 %).



Photo 10.5 - Fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche avec décor moulé en relief à motif de coquille Saint-Jacques, retrouvé sur le lot cadastral 1653, produit entre 1800 et 1840 (BiFj-118-26Z11-327a)

La consommation du tabac est exclusivement représentée par des fragments de pipes (nbre : 702). Ces pipes sont, nous l'avons vu, presque essentiellement en terre cuite fine argileuse blanche (99,29 %), seules quelques une sont en terre cuite fine argileuse rouge (0,71 %). Certaines de ces pipes présentent des inscriptions (marque de fabricant et numéro) et, parfois, des décors moulés en relief permettant de les dater facilement (Savard et Drouin, 1990). Parmi les marques identifiables, il y a celles des fabricants britanniques Braithwaite (ca 1800-1850), A. Coghill (1826-1904) et McDougall (1846-1967) et des fabricants montréalais Henderson (1847-1876), Bannerman (1858-1907) et Dixon (1876-1894). Les marques britanniques WG, TD et WC, présentes essentiellement entre 1760/1780 et 1840 au Québec, furent aussi notées. Par ailleurs, la plupart des pipes sont simplement décorées de motifs végétaux (feuilles, fleurs chardons, épis, trèfles, coquille Saint-Jacques) et/ou géométriques (cannelures, hachures, quadrillage de lignes oblique, points, étoiles) sur leur fourneau (BiFj-118-26Z11-327 ; photo 10.5). Quelques-unes présentent des

décors plus élaborés et riches (effigie de hussard [cavalier militaire], motif maçonnique, tête de chevreuil avec bois, décor de type « bruyère » à motif larges) qui peuvent se poursuivre sur le tuyau (BiFj-118-26D06-290, BiFj-118-25D01-286, BiFj-118-27B02-333 ; photo 10.6). Un fragment de tuyau présente aussi un décor réalisé au moyen d'une corde et d'une cuisson oxydo-réductrice ; l'endroit où se trouvait la corde lors de la cuisson forme une spirale blanche se détachant du fond gris-noir oxydé par la cuisson. (BiFj-118-26V06-313 ; photo 10.7). Finalement, l'embout du tuyau de quelques-unes des pipes porte aussi une glaçure jaune foncé ou brune. Précisons que la plupart des pipes présentes au sein de l'assemblage furent produites entre 1780 et 1907.



Photo 10.6 - Fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche avec décor moulé en relief à motif d'inspiration maçonnique, retrouvé dans l'emprise du chemin Upper Lachine, produit entre 1760 et 1880 (BiFj-118-27B02-333a)

La conservation/entreposage des boissons est représentée par 241 fragments de bouteilles à alcool (91,70 %) et de bouteilles à gin (8,30 %). Ces bouteilles présentent une forme cylindrique, parfois rectangulaire. Elles sont en verre coloré transparent de couleur vert foncé, plus rarement bleu foncé ou brun.

Finalement, l'absorption des boissons comprend une chope fragmentaire en *creamware* et des verres à tige en verre incolore avec ou sans plomb à l'état fragmentaire (16 fragments non jointifs). La chope, produite entre 1790-1820, représente un élément d'intérêt dans l'assemblage (BiFj-118-26V08-280 ; photo 10.8). Elle présente un décor d'engobe polychrome de type *inlaid slip* (incrusté) brun, vert et noir et un diamètre estimé de 10 cm.



Photo 10.7 - Tuyau de pipe fragmentaire en terre cuite fine argileuse blanche avec décor spiralé blanc produit en négatif au moyen d'une corde et par une cuisson oxydo-réductrice, retrouvé sur le lot cadastral 1653, produit entre 1760 et 1860 (BiFj-118-26V06-313)



Photo 10.8 - Chope fragmentaire en *creamware* présentant un décor d'engobe polychrome de type *inlaid slip* (incrusté) brun, vert et noir, retrouvée sur le lot cadastral 1653, produite entre 1790-1820 (BiFj-118-26V08-280)



Photo 10.09 - Cannelle de tonneau (?) en alliage cuivreux (vraisemblablement en laiton coulé) incomplète, retrouvée sur le lot cadastral 1653, utilisée de 1808 possiblement jusque vers 1837 environ (BiFj-118-26Z11-343)

10.1.1.4 Entreposage indéterminé

La catégorie de l'entreposage indéterminée compte pour 2,04 % de l'assemblage. Elle inclut quelques contenants (5,03 %), une possible dame-jeanne (0,63 %) et une possible jarre (0,63 %) en grès grossier ou en verre (coloré transparent, teinté vert, incolore avec ou sans plomb). Elle comprend aussi un pot en *creamware* (0,63 %) et un élément de robinetterie en laiton (0,63 %).

L'élément de robinetterie correspond vraisemblablement à un robinet de tonneau (cannelle), un type d'objet rarement retrouvé sur les sites archéologiques (BiFj-118-26Z11-343 ; photo 10.10). Selon le contexte dans lequel il fut retrouvé, cet objet aurait eu une vie utile entre 1808 et 1840 environ.

Cette catégorie comprend toutefois essentiellement des bouteilles en grès grossier (possible bouteille de bière), en verre coloré transparent, en verre incolore avec ou sans plomb et en verre teinté vert (93,08 %). L'un de ces objets est assez complet pour susciter un certain intérêt. Il s'agit d'une bouteille (à moutarde ?) en verre incolore sans plomb qui présente une forme de baril et qui fut produite entre 1880 et 1925 (BiFj-118-26U02-285 ; photo 10.9).

10.1.1.5 Habillement, soin du corps et médication

Les catégories de la médication (0,17 %) et du soin au corps (0,37 %) sont très peu présentes au sein de l'assemblage. Elles sont illustrées par huit bouteilles à médicament en verre complètes ou fragmentaires, douze pots de chambre en céramique fragmentaires, trois peignes à poux en os fragmentaires ainsi qu'un peigne en bakélite (produit après 1907). Précisons que les bouteilles

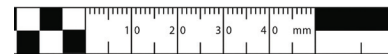


Photo 10.10 - Bouteille (à moutarde ?) en verre incolore sans plomb qui présente une forme de baril, retrouvée dans l'emprise du chemin Upper Lachine, produite entre 1880-1925 (BiFj-118-26U02-285)

à médicament sont en verre incolore sans plomb ou en verre teinté vert, présentent une forme cylindrique ou rectangulaire et possèdent une petite dimension (moins de 12,4 cm de hauteur et de 3,4 cm de diamètre). Trois d'entre elles portent des inscriptions moulées sur leur corps, à savoir « ...ATE DE CHAUX /... ART », « MONTREAL » et « SIROP DES ENFANTS DU DR CODERRE » (BiFj-118-25F02-283). Mentionnons que le sirop pour les enfants élaboré par le docteur Joseph-Éméry Coderre fut produit de 1845 jusqu'en 1915, à Montréal.



Photo 10.11 - Boucle de chaussure (?) en laiton incomplète, retrouvée dans l'emprise du ruisseau Glen, abandonnée avant 1826-1847 (BiFj-118-26C05-347b)

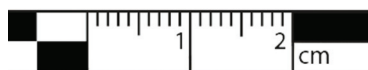


Photo 10.12 - Bouton militaire à œillet en métal cuivreux et os d'un uniforme du 1^{er} bataillon du 60^e régiment Royal American et portant l'inscription « HONI SOIT...QUI MAL Y PENSE » encerclant les lettres « LX / I », retrouvé dans l'emprise du ruisseau Glen, produit et utilisé entre 1760 et 1824 (BiFj-118-26C05-346a)

La catégorie de l'habillement est assez diversifiée, malgré son faible taux de représentativité au sein de l'assemblage (0,77 %). Elle comprend plusieurs attaches, à savoir deux boucles de chaussure et 46 boutons (85 %). L'une des boucles est en laiton (BiFj-118-27F02-337 ; photo 10.11), l'autre est en métal cuivreux (BiFj-118-26C05-347). Elles furent retrouvées dans des contextes datant respectivement d'avant 1805 et d'avant 1847. Les boutons sont faits en différents matériaux (os, verre, nacre, métal, métal et verre) et présentent comme système de fixation soit un œillet, soit un, deux ou quatre trous. Parmi eux se trouve un bouton militaire à œillet en métal cuivreux et os portant l'inscription « HONI SOIT...QUI MAL Y PENSE » encerclant les lettres « LX / I » (BiFj-118-26C05-346 ; photo 10.12). Il pourrait s'agir du bouton d'un uniforme du 1^{er} bataillon du 60^e régiment Royal American qui a servi au Québec de 1760 à 1764, de 1786 à 1797, de 1820 à 1824 et de 1867 à 1871. Il aurait été abandonné sur le site avant 1847. Parmi les autres boutons d'intérêt, on retrouve également un bouton à œillet en métal cuivreux (œillet en fil de métal soudé) portant l'inscription « PLATED STRONG » à l'arrière (BiFj-118-26U22-311) et un bouton à 4 trous en métal cuivreux portant l'inscription « MONTREAL » sur le pourtour de sa face avant (BiFj-118-26U22-310) qui furent produits entre 1820-1860 environ. On retrouve aussi un bouton globulaire à œillet en métal cuivreux (œillet en fil de métal soudé) datant d'avant 1880 (BiFj-118-26U04-309 ; photo 10.13), un bouton à tête et clou (type jeans) en métal cuivreux dont la production pourrait remonter jusqu'en 1850 (BiFj-118-26M03-298) et un bouton à couronne en métal cuivreux présentant un décor incisé datant possiblement d'entre 1760-1860 (BiFj-118-25F01-288).

La catégorie de l'habillement compte aussi quelques parures et bijoux (10 %), à savoir une chaîne en métal cuivreux fragmentaire, trois perles en verre (colorée opaque bleu ou colorée transparent bleu foncé ; BiFj-118-26M05-300) et un médaillon en métal cuivreux sans inscription et illustration visibles qui furent retrouvés dans des contextes d'abandon datant de 1847-1869. Elle comprend finalement (5 %) une petite applique décorative (de chaussure ?) en laiton (BiFj-118-27F02-338 ; photo 10.14) ainsi qu'une paire de mocassins en cuir (BiFj-118-26J03-296 et BiFj-118-26J04-297). L'applique, qui présente une décoration moulée en relief à motif indéterminé sur ces arpillons, fut retrouvée dans un contexte datant de 1796-1805. Les mocassins sont des chaussures d'influence amérindienne communément appelées « souliers sauvages » ou « souliers de bœuf ». La paire mise au jour fut retrouvée dans un contexte datant d'entre 1770-1796. Sa taille correspond à une pointure 4 de femmes ou 2.5 de jeunes enfants (4-7 ans)⁶.

10.1.2 Écofacts

La grande catégorie des écofacts, avec ces 2402 fragments, représente 18,93 % de l'assemblage. Toutes les catégories fonctionnelles de cette classe d'objets-témoins sont représentées dans notre collection, excepté celle des minéraux (tableau 10.3). Les restes animaux sont toutefois beaucoup plus importants (99,54 % ; 2391 restes) que les restes végétaux (0,48 % ; 11 restes). Les restes animaux comprennent principalement des ossements (os et dents) de mammifères, de poissons, d'oiseaux et de quelques amphibiens (88,04 %). Ils comprennent aussi plusieurs coquilles de mollusques (bivalves comestibles) et quelques coquilles d'œuf (11,96 %) ; ces dernières ayant un coefficient de fragmentation élevé se prêtent moins bien à la préservation. Les restes végétaux comprennent pour leur part de rares noyaux de fruits (10 restes) et graines (1 reste), ces dernières étant peu prélevées sur le terrain en raison de leur petitesse.



Photo 10.13 - Bouton globulaire à œillet en métal cuivreux (œillet en fil de métal soudé), retrouvé sur le lot cadastral 1654, produit et utilisé avant 1880 (BiFj-118-26U04-309b)



Photo 10.14 - Petite applique décorative en laiton présentant une décoration moulée en relief à motif indéterminé sur ces arpillons, retrouvée dans l'emprise du chemin Upper Lachine, produite et utilisée avant 1805 (BiFj-118-27F02-338b)

⁶ Les mocassins présentent une longueur de 21,5 cm et largeur maximale de 9 cm.

Tableau 10.3 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie des écofacts par catégorie fonctionnelle, fonction et objet

Catégorie fonctionnelle	Fonction	Objet	Total Objet		Total fonct.		Total cat. fonct.	
			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Animaux	Animaux sauf mollusques	Ossements	220	100	220	9,2	2391	99,54
	Mammifères	Ossements	1706	100	1706	71,35		
	Oiseaux	Ossements	66	84,62	78	3,26		
		Coquille d'œuf	12	15,38				
	Amphibiens	Ossements	4	100	4	0,17		
	Poissons	Ossements	109	100	109	4,56		
	Mollusques	Coquillages	274	100	274	11,45		
Végétaux	Végétaux	Noyau de fruits	10	90,9	11	0,48	11	0,48
		Graines	1	9,1				
Minéraux			0	0	0	0	0	0
Total			2402	100	2402	100	2402	100

Aucun de ces restes n'a fait l'objet d'une identification de leur espèce et de leurs autres caractéristiques (analyses zooarchéologique et archéobotanique). Certaines hypothèses peuvent tout de même être avancées, sur la base notamment des résultats obtenus par l'analyse archéobotanique effectuée sur les échantillons de sols prélevés lors de l'intervention (rapport en annexe 4) et par l'analyse zooarchéologique effectuée sur la collection d'objets-témoins récoltée en 2016 sur des terrains privés occupés par certaines familles de tanneurs et de cordonniers de Saint-Henri-des-Tanneries (Arkéos, 2020a ; BiFj-118, lots cadastraux 1664 à 1666).

RESTES VÉGÉTAUX

Sur la base des résultats obtenus par l'analyse archéobotanique effectuée sur les échantillons de sols prélevés lors de l'intervention (rapport en annexe 4), on peut affirmer que la plupart des restes végétaux présents sur le site ne correspondent pas à des déchets liés à l'alimentation humaine (plantes comestibles), mais à des témoins de l'environnement anciens, soit du milieu naturel (milieu humide) et du milieu perturbé/transformé par les activités humaines (milieu défriché, bords de chemins, champs abandonnés et terrains vagues).

Le contenu archéobotanique des échantillons est marqué par l'abondance de plantes du milieu naturel ou perturbé (plantes palustres, plantes herbacées et mauvaises herbes) et une faible densité de graines de plantes sauvages comestibles. Parmi les plantes sauvages comestibles, on retrouve surtout l'orge, la framboise/mûre et la fraise. On retrouve également, à quelques reprises, la cerise, le raisin sauvage, l'aubépine-cenelle, le sumac et le sureau du Canada. Dans bien des cas, il n'est pas possible de préciser si les graines de plantes comestibles indiquent la présence d'une faible quantité de matières fécales dans les sédiments ou si elles ont été introduites par les animaux sauvages qui se nourrissent de ces fruits sauvages. Seules celles carbonisées (orge et

framboise ; déchets probablement ramassés avec les résidus de combustion présents dans un âtre de foyer ou un poêle) ou étant incluses dans l'une des canalisations fermées (framboise/mûre), utilisées pour évacuer des eaux usées contenant des déchets alimentaires, pourraient correspondre avec plus de certitude à des déchets liés à l'alimentation humaine. À l'exception de l'orge, toutes les plantes comestibles identifiées traduisent des activités de cueillette, commerciales (acheté au marché) ou non (cueillie par les habitants ou animaux). L'orge correspond pour sa part à une plante cultivée, utilisée pour engraisser les animaux (utilisé comme fourrage), pour la fabrication de la bière (malt), pour la réalisation de soupes et, dans certains cas, pour remplacer la chaux dans les bains de plamage des peaux (écharnage et épilage des peaux ; Patrimoine Experts, à venir). Parmi les plantes utilisées pour le fourrage des animaux, le trèfle fut également recensé.

Les données environnementales issues de l'analyse archéobotanique sont aussi en accord avec les analyses précédentes effectuées sur le site de Saint-Henri-des-Tanneries. Une grande variété de plantes palustres et de milieux humides indique la présence d'un cours d'eau ou plan d'eau (vraisemblablement le ruisseau Glen) à proximité. Il s'agit notamment de cypéracées, de renoncules, de scirpes, de joncs, de lycopes, de potentilles, de stellaires et de verveines (rivage). Les plantes palustres et semi-aquatiques devaient pousser dans le ruisseau et sur ses rives immédiates, mais les sols à proximité devaient aussi être très humides (terrain marécageux). Tous les échantillons de sols ont révélé des plantes typiques des milieux perturbés par les activités humaines (milieu défriché, bords de chemins, champs abandonnés et terrains vagues), dont plusieurs taxons non indigènes. Il s'agit notamment de polygonacées, de prunelles vulgaires, de chénopodes/amarantes, de sétaires, de pourpiers potagers, de potentilles, de camomilles maroutes, et de stellaires. Les plantes herbacées sont très communes (précédemment énumérés) et seules deux plantes ligneuses ont été identifiées (bouleau et thuya), ce qui suggère un environnement généralement ouvert. Peu d'arbres et d'arbustes arboraient en effet le chemin Upper Lachine et le ruisseau selon les illustrations et photographies anciennes datant des années 1830-1850 (figures 31 à 36 en annexe 6). Les végétaux visibles sur ces représentations sont essentiellement des feuillus.

Par ailleurs, tous les fragments de noix de Grenoble récoltés au terrain, identifiés comme des vestiges mobiliers, ont d'emblée été considérés comme des déchets de transformation des peaux en cuir (composantes du tanin) et inclus dans la grande catégorie du travail sur la matière (voir section 10.1.3.1). Aucune noix n'a été répertoriée dans les échantillons analysés par l'archéobotaniste, ce qui sous-tend que les noix devaient être que très rarement utilisé dans la composition du tanin ou que ces restes correspondent dans les faits à des restes alimentaires. L'analyse archéobotanique note toutefois l'absence totale de denrées importées (figues, dates, noix, citron, café, etc.). Nous croyons que cela est davantage lié à la faible densité des restes alimentaires dans les échantillons analysés qu'à un statut économique peu élevé des utilisateurs du site. Il est en effet connu que

les tanneurs jouissaient de bon statut économique, tel que le prouve les types pièces de viandes consommées sur le site. Ainsi, en raison de la faible présence de denrée alimentaire dans les restes archéobotaniques analysés, tous les fragments de noix de Grenoble recensés dans l'assemblage des restes mobiliers furent donc considérés comme étant des résidus de transformation des peaux en cuir, soit comme des composantes de tanin. Le fait que ces restes sont hautement fragmentés (broyés, probablement dans un moulin à tan) abonde également en faveur de cette hypothèse.

Mentionnons finalement qu'il n'a pas été possible de trouver de nouvelles informations concernant les techniques de tannage dans le cadre de l'analyse archéobotanique effectuée. D'autres études ont été réalisées sur les tanneries dans le monde, par exemple au Royaume-Uni, et il en est également ressorti que les études archéobotaniques et archéoentomologiques ne permettaient pas ce type d'analyse lorsque les structures ont été réutilisées (Hall et Kenward, 2011).

RESTES ANIMAUX

Comme nous l'avons vu, certaines hypothèses peuvent être avancées concernant la composition des restes animaux, sur la base notamment des résultats obtenus par l'analyse zooarchéologique effectuée sur la collection d'objets-témoins récoltés en 2016 sur des terrains privés occupés par certaines familles de tanneurs et de cordonniers de Saint-Henri-des-Tanneries (Arkéos, 2020a ; BiFj-118, lots cadastraux 1664 à 1666). On gardera toutefois en tête que la collection de 2016 s'est avérée difficile à identifier et trop petite (4 581 restes animaux représentant sept occupations distinctes) pour en tirer des interprétations rigoureuses. Notre collection étant encore plus restreinte (2 931 restes animaux représentant au moins cinq occupations distinctes⁷), nous nous sommes donc abstenus d'effectuer une telle analyse. Il en est de même pour notre collection de restes végétaux ; l'analyse archéobotanique d'une aussi petite collection ne pouvant permettre une interprétation rigoureuse.

À partir des résultats obtenus sur la collection de 2016 (Arkéos, 2020a), on peut présumer que les restes animaux et végétaux de notre collection témoignent principalement de l'alimentation carnée et végétale (fruits essentiellement) des habitants de Saint-Henri ; mais aussi, dans une certaine mesure, du travail final de dépeçage des peaux effectué par les tanneurs (déchets osseux de transformation des peaux en cuir) et de la présence d'animaux de compagnie (chiens et chats) et d'animaux indésirables (rongeurs) dans le secteur du village de Saint-Henri. À partir des résultats de l'analyse zooarchéologique effectuée sur la collection de 2016 (Arkéos, 2020a) et des informations dont nous disposons sur notre collection, nous essayerons d'estimer dans les paragraphes qui suivent quel pourcentage de notre collection correspondrait à l'un ou l'autre de ces types de témoins.

7 Notre assemblage provient d'au moins cinq secteurs (chemin Upper Lachine, ruisseau Glen et les lots 1653 à 1655, sans compter de la provenance inconnue de la plus grande part des restes retrouvés dans le chemin et le ruisseau) qui ont chacun connu plusieurs périodes d'occupation distinctes.

Ainsi, on considère habituellement que les déchets osseux de transformation des peaux en cuir (travail final de dépeçage) correspondent aux extrémités des membres du squelette des animaux toujours accrochées aux peaux amenées à la tannerie, à savoir aux crânes/cornillons et aux os de la queue et des pattes (phalanges, métapodes, etc.)⁸. Dans notre collection, seuls les cornillons de bovins (88 fragments), qui représentent à peine 3,5 % des restes animaux et 0,70 % de tout l'assemblage des vestiges mobiliers, furent considérés comme étant associés sans l'ombre d'un doute à la transformation des peaux en cuir et d'emblée inclus dans la grande catégorie du travail sur la matière (voir section 10.1.3.1). Les parties de crânes, de pattes et queue d'animaux dont la peau fut vraisemblablement tannée à Saint-Henri (bovins et, peut-être, quelques vieux chevaux et agneaux ; Arkéos, 2020a) - qui pourraient aussi correspondre à des déchets de transformation des peaux en cuir - furent cependant inclus dans la grande catégorie des écofacts, faute de pouvoir les identifier. Selon les résultats de l'étude zooarchéologique de la collection de 2016 (Arkéos, 2020a), ces parties compteraient pour tout au plus 3 à 4,4 % des restes animaux de notre collection, soit à 72 à 96 restes osseux et à 0,58 % à 0,76 % de tout l'assemblage des vestiges mobiliers. Ainsi, selon nos estimations, l'ensemble des restes animaux témoignant des premières étapes préparatoires du tannage des peaux (os et cornillons) composerait 1,28 % à 1,46 % de notre assemblage. Il s'agirait pour la moitié d'entre eux de cornillons de bovins (88 restes) et pour l'autre moitié (73 à 96 restes) de parties de crânes, de pattes et queue de bovins et, possiblement, de quelques vieux chevaux (cuir chevalin) et quelques rares agneaux (cuir d'agneau). Mentionnons qu'il convient toutefois de se questionner sur l'association systématique de ces types de déchets osseux animaux à l'artisanat du cuir (Rodet-Belarbi *et al.*, 2002), plus particulièrement lorsqu'on se trouve aussi en contexte domestique comme c'est le cas dans le village de Saint-Henri-des-Tanneries. Ce questionnement semble d'autant plus d'intérêt sur le site de Saint-Henri-des-Tanneries puisque toutes les parties des espèces animales recensées, dont la peau est tannée ou non, sont représentées dans l'assemblage, ce qui démontrerait qu'une partie des extrémités des animaux découlerait aussi de la pratique d'activités de grande boucherie sur le site.

À ces restes animaux récoltés en fouille et correspondant à des résidus de transformation des peaux en cuir, s'ajoutent également les poils animaux. Ce type de reste est habituellement seulement consigné dans la description des dépôts et non récolté au terrain. Certains d'entre eux furent aussi répertoriés et quantifiés dans le cadre des analyses archéobotaniques effectuées (voir annexe 4). Leur identification (espèces animales) n'a cependant pas été faite compte tenu des moyens monétaires nécessaires pour ce faire. Mentionnons à leur propos que, bien que présents, les poils

8 Dans tous les cas, les déchets sont des extrémités du squelette des animaux dont les peaux étaient amenées à la tannerie : le boucher laissait souvent les chevilles osseuses des cornes (Diderot, d'Alembert, 1765 : 889) ainsi éventuellement que l'extrémité des membres (Fabre *et al.*, 2002), quoiqu'il ne faille évidemment pas établir de corrélation directe et non plus argumentée entre la présence de ces déchets et une activité de tannerie (Rodet-Belarbi *et al.*, 2002).

animaux sont peu nombreux comparativement aux autres inclusions notées, plus particulièrement par rapport aux restes ligneux (bois et matières végétales : écorces plus particulièrement) qui correspondent pour la plupart à des composantes de tanin.

Quoi qu'il en soit, il semble donc que la grande majorité des restes animaux de notre collection (95,6 % à 97 % des restes animaux ; 18,09 à 18,27 % de l'assemblage) témoigneraient de l'alimentation carnée, des animaux de compagnie et des animaux indésirables, soit à des témoins à caractère essentiellement domestique.

Ainsi, toujours selon l'étude zooarchéologique de la collection de 2016 (Arkéos, 2020a), les déchets témoignant de l'alimentation carnée des habitants composeraient au moins 94 % à 95,4 % de notre assemblage de restes animaux. Il s'agirait pour plus de 85 % d'entre eux de restes d'animaux domestiques, tels ceux de bovins, de porcs/porcelets, de moutons/agneaux, de poules, de dindes, de lapins et, peut-être, de vieux chevaux et d'oies domestiques. Il s'agirait pour le reste (moins de 15 %) de restes d'animaux sauvages, principalement de poissons de provenance essentiellement régionale (esturgeon, barbue des rivières, poisson-chat, malachigan, morue de l'Atlantique), d'oiseaux de petits gabarits (tourterelle voyageuse, canard et pigeon), de bivalves (huître, moule d'eau douce, moule commune) et, plus rarement, de mammifères de moyenne taille (rat musqué, raton laveur et lièvre), de reptiles (tortue) et d'amphibiens (grenouille/crapaud).

Finalement, une infime partie de la collection des restes animaux (moins de 1,6 %) comprendrait ceux de chiens et chats errants ou appartenant aux habitants du village des Saint-Henri et ceux de rongeurs vivant habituellement dans les champs et autour des habitations rurales et villageoises (rats surmulots). Toujours selon l'étude zooarchéologique de la collection de 2016 (Arkéos, 2020a), la présence de ces animaux serait aussi attestée sur les os des autres animaux, ces derniers les ayant parfois grugés.

CONCLUSION

Ainsi, les restes animaux et végétaux de notre assemblage témoigneraient essentiellement de l'alimentation carnée des habitants de Saint-Henri (au moins 94 % à 95,4 %) et, dans une certaine mesure, de leur alimentation végétale (fruits et noix ; 0,48 %), mais également du travail de dépeçage final des peaux par les tanneurs (déchets osseux de transformation des peaux en cuir ; 3 % à 4,4 %) et de la présence d'animaux de compagnie (chiens et chat) et d'animaux indésirables (rongeurs ; moins de 1,6 %) dans le secteur du village de Saint-Henri. La grande majorité des restes animaux (95,6 % à 97 %), qui représente 18,09 à 18,27 % de tout l'assemblage des vestiges mobiliers, correspondrait donc à des témoins à caractère domestique (alimentation carnée et végétale, animaux de compagnie, animaux indésirables).

10.1.3 Travail sur la matière

Le travail sur la matière, qui compte pour 14,02 % de l'assemblage, est principalement illustré par la catégorie fonctionnelle des solides souples (99,66 %) et, dans une moindre mesure, par celles des matières multiples (0,17 %), des solides fibreux (0,12 %) et des matières indéterminées (0,06 %) (tableau 10.4). Les catégories des solides stables (pierre), des solides semi-plastiques (métaux/alliages et verres), des solides plastiques (argile, cire et graisse), des fluides, du gaz, du feu et de l'électricité sont, sans surprise, non représentées.

Tableau 10.4 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie du travail sur la matière par catégorie fonctionnelle, fonction et objet

Catégorie fonctionnelle	Fonction	Objet	Total Objet		Total fonct.		Total cat. fonct.		
			Nbre*	%	Nbre	%	Nbre	%	
Matières indéterminées	Matières indéterminées, outils	Outil ?	1	100	1	100	1	0,06	
Matières multiples	Matières multiples, outils	Lime (?)	3	100	3	100	3	0,17	
Solides fibreux	Bois, outils	Hache	2	100	2	100	2	0,12	
Solides souples	Solides souples, outils	Poinçon ?	1	100	1	0,06	1777	99,66	
	Peaux, outils	Couteau à ébourrer ?	1	100	1	0,06			
	Peaux, résidus	Cornillon	Noix de Grenoble - coquille	26	22,61	115			6,48
			Écorce	1	0,87				
			Cuir, outils	Pince à monter	2 (1)				
	Cuir, résidus	Retailles de cuir	1499	100	1499	84,4			
	Cuir, techno-témoin	Chaussure - empeigne (?)	Chaussure - semelle	4	7,54	53			2,98
			Chaussure - tirant	26	49,06				
			Chaussure - talon	3	5,66				
			Chaussure - découpe	19	35,85				
			Chaussure - découpe	1	1,89				
	Tissus, outils	Épingle	Épingle	98	92,45	106			5,97
			Dé à coudre	5 (2)	4,72				
			Cousette ?	1	0,94				
Outil de dentellière			2 (1)	1,89					
Solides stables, Solides semi-plastiques, Solides plastiques, Fluides, Gaz, Feu. Électricité			0	0	0	0	0	0	
Total			1 783	100	1 783	100	1 783	100	

* Le chiffre entre parenthèses précise le nombre d'objets

10.1.3.1 Solides souples

La catégorie des solides souples concerne le travail sur l'écorce, le papier, l'étope, le feutre, les peaux, le cuir, la paille et les tissus. Dans l'assemblage, elle est illustrée, par ordre d'importance, par des éléments liés à la production d'objets en cuir (87,49 %), à la transformation des peaux en cuir (6,56 %), au travail sur les tissus (5,97 %) et au travail sur les solides souples en général (0,06 %). Il importe ici de mentionner que les éléments relatifs au travail sur les peaux (0,86 %) et sur le cuir (12,30 %) représentent au total 13,16 % de l'assemblage général. Le travail sur les tissus représente quant à lui 0,84 % de l'assemblage général.

Le travail sur le cuir (12,30 % de l'assemblage général) est entre autres représenté par une pince à monter en fer (BiFj-118-26N04-340 ; photo 10.15). Il s'agit d'un outil de cordonnier, aussi appelé pince à tendre et pince-marteau, qui sert à placer la tige, les parties latérales et le corps principal de la chaussure lors de son assemblage (tirer le cuir et enfoncer les pointes). Cet objet aurait été utilisé entre 1847/1869 et 1876/1879, avant d'être abandonné. Le travail sur le cuir par les cordonniers, et peut-être les selliers et les bourreliers, est aussi illustré par 1499 retailles de cuir. Il s'agit de résidus de découpe de possibles pièces de chaussure, de harnais ou encore de selles qui se présentent principalement sous la forme de lanières et de bandes. Certaines des retailles présentent aussi des perforations (trous), témoins probables du système d'accrochage des peaux et/ou des cuirs. Des techno-témoins de la production ou de la réparation de chaussures en cuir complètent la catégorie du travail sur le cuir, ici à la cordonnerie. Il s'agit de 53 pièces en cuir de chaussures

(empeigne, tirant, semelle et talon) présentant pour la plupart des marques de couture (trous) ou d'assemblage/fixation (clous/chevilles en bois pour les talons). La grandeur de quelques semelles retrouvées complètes indique autant la production/réparation de chaussures d'enfants (pointures 7.5 de tout-petits et 5 d'enfants) que de chaussures d'adultes (pointures 6.5 de femmes et 9 d'hommes)⁹.



Photo 10.15 - Pince à monter (outils de cordonnier) en fer incomplète, retrouvée sur le lot cadastral 1655, utilisée entre 1847/1869 et 1876/1879 (BiFj-118-26N04-340)

⁹ Trois semelles complètes furent mises au jour. Elles faisaient respectivement 14,9 cm, 23,6 cm et 26,5 cm de longueur et 5,9 cm, 7,7 cm et 8,3 cm de largeur.



Photo 10.16 - Possible lame de couteau à ébourrer (dépiler) les peaux en fer forgé, retrouvée sur le lot cadastral 1653, utilisée de 1808 possiblement jusqu'en 1837 environ (BiFj-118-26Z11-342)



Photo 10.17 - Petit fuseau à dentelle en os complet (deux fragments jointifs), retrouvé sur le lot cadastral 1655, utilisée entre 1847/1869 et 1876/1879 (BiFj-118-26M04-299)

Les activités de tannage (0,86 % de l'assemblage général) sont notamment illustrées par la partie d'un outil, à savoir une lame de couteau à ébourrer en fer forgé (BiFj-118-26Z11-342 ; photo 10.16). Un couteau à ébourrer est une sorte de grattoir court utilisé pour dépiler (enlever les poils) les peaux. Celui retrouvé sur le site aurait été utilisé entre 1808 et 1837 environ avant d'être jeté. Par ailleurs, le travail sur les peaux est aussi représenté par quelques déchets de transformation. Il s'agit de cornillons retirés des peaux de bœuf reçus des bouchers comme nous l'avons déjà vu (88 fragments) ainsi que de fragments de noix de Grenoble et d'écorces composant le tanin qui sert à tanner les peaux (27 fragments). Soulignons ici que si tous les cornillons rencontrés en fouille furent récoltés, c'est loin d'être le cas pour les composantes du tanin, la chaux et les poils animaux qui furent habituellement notés au terrain dans la description des dépôts, sans plus. De plus, nous l'avons vu, certains des restes animaux inclus dans la grande catégorie des écofacts, et qui représentent 0,58 % à 0,76 % de l'assemblage, pourraient correspondre à des résidus de transformation des peaux. La catégorie des résidus de transformation des peaux en cuir est donc sous représentée dans l'assemblage des vestiges mobiliers.

Le travail sur les tissus (0,84 % de l'assemblage général) compte entre autres un outil de dentellière (deux fragments vraisemblablement jointifs). Il s'agit d'un petit fuseau à dentelle en os autour duquel la dentellière bobinait son fil (BiFj-118-26M04-299 ; photo 10.17). Ce fuseau aurait été utilisé entre 1847/1869 et 1876/1879 avant d'être abandonné. Le travail sur les tissus est aussi illustré par 99 outils de couturière, soit par 98 épingles en laiton, pour la plupart munies d'une tête enroulée caractéristique des épingles fabriquées avant 1824, par deux dés à coudre en laiton étamé (cinq fragments jointifs) et par une possible cousette en os (BiFj-118-26C05-348 ; photo 10.18).



Photo 10.18 - Avers et revers d'une possible cousette (outils de couturière) en os fragmentaire, retrouvée dans l'emprise du ruisseau Glen, produite et utilisée avant 1847 (BiFj-118-26C05-348a et BiFj-118-26C05-348b)



Photo 10.19 - Possible poinçon en os (outils de cordonnier ou de tanneur), retrouvé sur le lot cadastral 1655, utilisé de 1808 possiblement jusqu'en 1847-1869 (BiFj-118-26N06-304)

Une cousette est un outil multi-usage pour le travail de couture qui sert à la fois de bobine de fil, d'étui à aiguilles et d'alêne. Son utilisation daterait de 1808-1847/1869. En raison de la datation d'objets liés au travail sur les tissus (avant 1847) et de leur fonction principale, soit fabriquer ou réparer des vêtements, ces derniers furent vraisemblablement utilisés par les femmes du village de Saint-Henri, et ce, pour répondre essentiellement au besoin de leur famille, soit dans le cadre d'une activité domestique.

Le travail sur les solides souples en général (0,06 %) est illustré par la présence d'un possible poinçon en os (BiFj-118-26N06-304 ; photo 10.19). Il s'agit d'une tige circulaire en os de 7,1 cm de longueur s'amincissant à une extrémité pour former une pointe. Un poinçon est un outil qui a pour fonction de laisser une marque sur une autre pièce (pointeau), ou même de la percer (poinçonneuse). En raison de la matière dans laquelle a été confectionné notre poinçon (os), les pièces marquées ou percées ne peuvent être ici que des peaux, du cuir, des tissus, du papier ou encore du feutre. Puisqu'il fut abandonné dans un village regroupant essentiellement des artisans du cuir, il est probable qu'il ait servi à un tanneur, à un cordonnier, à un bourrellier ou encore à un sellier. Cet objet fut retrouvé dans un contexte d'abandon datant de 1847/1869, sur un terrain qui n'aurait jamais accueilli de tannerie. Il est donc probable qu'il fût utilisé par un fabricant d'objets en cuir.

10.1.3.2 Matières multiples, solides fibreux et matières indéterminées

Trois limes à section rectangulaire en fer forgé composent la catégorie du travail sur les matières multiples, ici sur le fer (pour affûter les outils tranchant par exemple) et possiblement sur le bois. La lime la plus intègre fut retrouvée dans un contexte daté de 1880 environ (BiFj-118-27B02-344). Les deux autres furent mis au jour dans des contextes postérieurs à 1847.

La catégorie sur les solides fibreux (bois, corne et autres fibreux) est exclusivement représentée par le travail sur le bois grâce à la présence de deux têtes de haches en fer forgé. L'un de ces deux outils, ayant servi pour la coupe du bois de chauffage ou l'équarrissage de pièces de bois par exemple, est complet. Il s'agit d'une tête de hache à collet, de section quadrangulaire à bords arrondis, à œil de section ovoïde et à tête plate dont la lame fait une longueur de 13,5 cm (BiFj-118-26Q11-341). Cette dernière fut mise au jour dans un contexte d'abandon datant de 1850 environ, sur le lot cadastral 1654. Sa production et son utilisation pourraient remonter au début du XIX^e siècle.

Finalement, un outil de fonction indéterminée, qui correspond à une tige rectangulaire en fer à bout pointu présentant une soie d'emmanchement, complète la catégorie du travail sur la matière.

10.1.4 Cas particuliers

La grande catégorie des cas particuliers compte pour 4,52 % de l'assemblage. Presque tous les éléments la composant (99,70 %) présentent une fonction de nature indéterminée (tableau 10.5). Il s'agit pour l'essentielle d'objets (complets ou fragmentaires) en métaux et alliages, nommément des bandes, languettes et lanières (12,46 %), des tiges et barres (3,51 %), des plaques (2,98 %), des anneaux, disques et rondelles (2,46 %). La plupart des éléments de fonction indéterminée n'ont cependant pas pu être classés dans une classe d'objets en particulier, demeurant des objets indéterminés (70,88 %). Quoiqu'il en soit, il est probable que la plupart des éléments inclus dans la grande catégorie des cas particuliers, sous la fonction indéterminée, auraient à l'origine fait partie d'objets ou d'aménagements composites (comportant plusieurs pièces) et que ces éléments composites appartiendraient à l'une ou l'autre des catégories fonctionnelles qui regroupent la plupart des objets en métaux et alliages, à savoir celle du travail sur la matière (outils), des moyens de transport (chariot, charrette, etc.), de la construction (quincaillerie), de l'aménagement de l'environnement (éclairage, chauffage) et de l'entretien. On ne peut cependant en dire plus à leur sujet.

Tableau 10.5 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie des cas particuliers par catégorie fonctionnelle, fonction et objet

Catégorie fonctionnelle	Fonction	Objet	Total Objet		Total fonct.		Total cat. fonct.	
			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Indéterminée	Indéterminée	Indéterminé (métal et verre)	404	70,88	570	100	570	99,3
		Anneau, disque, rondelle (métal)	14	2,46				
		Bande, languette, lanière (métal)	71	12,46				
		Cerceau (métal)	11	1,93				
		Chaîne, chaînon, maillon (métal)	3	0,53				
		Crampon (métal)	2	0,35				
		Embout (métal)	1	0,18				
		Fil (?), broche (métal)	5	0,88				
		Jeton (métal)	1	0,18				
		Plaque (métal)	17	2,98				
		Prisme (plomb)	1	0,18				
		Tige, barre (métal)	20	3,51				
		Tuyau ? (métal)	1	0,18				
		Autres (latte de bois, tube en verre, etc.)	16	2,81				
Réutilisation	Réutilisation	Briquet (?) (pierre de ballast)	4	100	4	100	4	0,7
Multiples, Intrusion, Témoins de combustion, Témoins d'altérations autres, Réutilisation			0	0,00	0	0,00	0	0,00
Total			570	100	570	100	570	100

Les autres éléments inclus dans la grande catégorie des cas particuliers (0,70 %) correspondent à quelques objets, dont la fonction première fut vraisemblablement détournée, et illustrent la catégorie fonctionnelle de la réutilisation. Il s'agit de quatre fragments de pierres de ballast (pierres servant de lests dans les cales de bateaux) qui furent, pour au moins l'un d'entre eux, clairement utilisés comme pierres à briquet (briquet). L'un d'eux présente en effet les traces d'impact typique de cet usage (de la percussion répétée d'un batte-feu). Les trois autres sont de simples fragments résultant possiblement d'une taille intentionnelle visant la fabrication locale de briquets ou encore de pierres à fusil. Deux d'entre eux présentent une surface corticale trop importante pour avoir été utilisés tels quels à l'une ou l'autre de ces fins ; il s'agirait d'éclats de décorticage. L'autre est trop petit (aucune préhension) pour avoir été utilisé ad hoc comme briquet. Il s'agirait d'un éclat de finition. Soulignons que l'utilisation de briquets à percussion, tout comme celle des pierres à fusil, est attestée au moins jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Mentionnons que le silex est une matière qui fut aussi utilisée jusqu'à la fin du XIX^e siècle sous forme de gros blocs (carreaux taillés, assemblés et cerclés de fer) dans la fabrication de meules de moulin, telles celles des moulins à tan. Le silex utilisé dans la composition de ces meules (silex « meulière ») est, contrairement au silex de notre collection, criblé de nombreuses cavités (vacuoles) qui en assurent l'efficacité (Arkéos, 2018). Les éclats de notre collection sont plutôt issus de petits nodules de silex brut présentant un cortex lisse, présumés avoir été récupérés des lests de bateaux. Il ne s'agit pas d'éclats issus de la mise en forme des carreaux des meules en silex.

Par ailleurs, les autres catégories fonctionnelles des cas particuliers ne sont pas représentées dans l'assemblage. Aucun élément ne présentait des fonctions multiples (couteau suisse par exemple) ou ne correspondait à une intrusion, à des témoins de combustion (charbon minéral, scorie par exemple) ou des témoins d'altérations autres. Les éléments rendant compte de ces fonctions sont, de manière générale, peu présents sur les sites (fonctions multiples, intrusion) ou ne sont carrément pas récoltés au terrain, mais notés comme inclusions (témoins de combustion ou d'altérations autres).

10.1.5 Socio et idéo-technique

La grande catégorie du socio et idéo-technique compte pour seulement 0,60 % de l'assemblage. Elle est représentée, par ordre d'importance, par les catégories des jeux et divertissements (63,15 %), du commerce (35,53 %) et du culte et rituel (1,31 %) (tableau 10.6). Sans surprise, aucun témoin associé aux catégories du temps, des écrits, des Beaux-arts et arts populaires, de la socio-politique, de la science et de la recherche scientifique n'est présent dans l'assemblage.

Des jouets pour enfants composent la catégorie des jeux et divertissements. Il s'agit notamment de 42 billes. Vingt-deux d'entre elles sont en terre cuite grossière (ca 1800-1920), dix sont en pierre (avant 1870), sept sont en verre polychrome (1890-Auj.) et trois sont en porcelaine (ca 1800-1920) (BiFj-118-27B02-329 et BiFj-118-27B02-330). La catégorie des jeux et divertissements compte également trois objets miniatures, soit : un fer à repasser en *pearlware* produit entre 1775-1830 et abandonné avant 1826-1847 (BiFj-118-26C05-273 ; photo 10.20), une tasse en porcelaine vraisemblablement utilisée quelques part entre 1800 et 1880 (BiFj-118-27B02-331 ; photo 10.21) et une soucoupe fragmentaire en terre cuite fine blanche produite et utilisée entre 1810 et 1847/1869

Tableau 10.6 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie socio et idéo-technique par catégorie fonctionnelle, fonction et objet

Catégorie fonctionnelle	Fonction	Objet	Total Objet		Total fonct.		Total cat. fonct.	
			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Commerce	Commerce	Jeton ou monnaie	12	44,44	27	100	27	35,53
		Jeton (?)	4	14,82				
		Jeton de banque	4	14,82				
		Monnaie	7	25,93				
Culte et rituel	Culte et rituel	Médaille	1	100	1	100	1	1,31
Jeux et divertissements	Jeux et divertissements	Bille	42	87,5	48	100	48	63,15
		Objet miniature (jouet)	5(3)	10,42				
		Poupée	1	2,08				
Temps, Écrits, Beau-arts et arts populaires, Socio-politique, Science, Recherche scientifique			0	0	0	0	0	0
Total			76	100	76	100	76	100

* Le chiffre entre parenthèses précise le nombre d'objets

(BiFj-118-26M05-275). Précisons qu'en raison de sa très petite taille, la tasse fait partie d'une dinette pour poupées et non d'une dinette pour fillettes comme c'est le cas pour la soucoupe. Finalement, l'assemblage compte aussi le fragment de la tête d'une poupée en porcelaine produite et utilisée entre 1775/1830 et 1847 (BiFj-118-25F02-272).

La catégorie du commerce est illustrée par 27 jetons et pièces de monnaie en métaux et alliages cuivreux. Elle constitue donc 0,21 % de l'assemblage, ce qui est un taux assez important comparativement à ce qui fut relevé sur les assemblages des autres sites villageois occupés à la même époque à Montréal (0,03 %, Arkéos, 2014a). Les pièces identifiables (lisibles en partie ou en totalité) de cette collection relativement importante sont au nombre de treize. Il s'agit de :

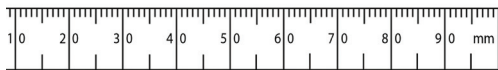


Photo 10.20 - Fer à repasser miniature en *pearlware*, retrouvé dans l'emprise du ruisseau Glen, produit entre 1775-1830 et abandonné avant 1847 (BiFj-118-26C05-273b)

- quatre pièces de monnaie britanniques produites au début du règne de Georges III, entre 1770-1775 (BiFj-118-26Y06-318, BiFj-118-27A09-328, BiFj-118-27F03-294 et BiFj-118-26T15-306 ; photo 10.22) ;
- une pièce de monnaie espagnole frappée entre 1759 et 1808, soit pendant les règnes de Charles III (1759-1788) ou Charles IV (écrit III sur les pièces de monnaie ; 1788-1808) (BiFj-118-26Y07-320) ;



Photo 10.21 - Tasse en porcelaine pour poupée, retrouvée dans l'emprise du chemin Upper Lachine, produite et utilisée entre 1800 et 1880 (BiFj-118-27B02-331)



Photo 10.22 - Avers et revers d'une pièce de monnaie britannique (Georges III) portant sur son avers l'illustration d'un buste tourné vers la droite et l'inscription « GEORGIUS III REX » et sur son revers l'illustration de la justice et l'inscription « BRITANNIA / 177[?] », retrouvée dans l'emprise du chemin Upper Lachine, produite entre 1770-1775 (BiFj-118-27F03-294a et BiFj-118-27F03-294b)

- sept jetons de banque canadiens, l'un datant de 1810, l'un de 1816 et les cinq autres de 1837 (BiFj-118-25C2-345, BiFj-118-26Y06-317, BiFj-118-26Y17-322, BiFj-118-26Y17-323, BiFj-118-27B02-332, BiFj-118-27B05-334 et BiFj-118-27B05-335) ;
- une pièce de monnaie américaine produite en 1852 (BiFj-118-27B05-336), et ;
- une pièce de monnaie canadienne produite entre 1858 et 1901 (BiFj-118-26U22-312).

Les quatorze autres pièces restantes sont illisibles. Elle présente tout de même assez d'intérêt pour avoir été cataloguées (BiFj-118-25F01-289, BiFj-118-26E03-292, BiFj-118-26E03-293, BiFj-118-26N07-302, BiFj-118-26N07-303, BiFj-118-26T09-305, BiFj-118-26V01-314, BiFj-118-26V04-315, BiFj-118-26V05-316, BiFj-118-26Y07-319, BiFj-118-26Y13-321, BiFj-118-26Y17-324, BiFj-118-26Y18-325, BiFj-118-26Z04-326).

Soulignons ici que la présence d'une quantité relativement appréciable d'éléments associés au commerce dans un village d'artisans du cuir n'est pas étonnante contenu des diverses transactions courantes à effectuer pour le bon fonctionnement des ateliers et pour répondre aux divers besoins des familles. Cette collection doit de plus en grande partie être tributaire des activités commerciales menées par les artisans du cuir et, donc, rendre compte de leur relative richesse. Quelques-unes de ces composantes pourraient toutefois aussi avoir été perdues par les nombreux voyageurs transitant sur le chemin Upper Lachine.



Photo 10.23 - Médaillon religieux en métaux et alliages cuivreux portant sur son avers une représentation du pape Pie-IX et l'inscription « PIUS IX PONT / OPT MAX ANNO I » et sur son envers une représentation de Saint-Pierre et Saint-Paul et l'inscription « S. PETRUS / S. PAULIS », retrouvé dans l'emprise des terrains privés (nettoyage), produit en 1846 (BiFj-118-25E1-287a et BiFj-118-25E1-287b)

Mentionnons aussi ici que les trois perles [de traite ?] incluses dans la catégorie de l'habillement pourraient aussi être considérées comme une monnaie d'échange et non comme bien utilitaire (consommation/habillement) puisqu'elles pourraient avoir été perdues par des commerçants de fourrures cheminant entre Montréal et Lachine. Ces éléments furent en effet retrouvés en front des terrains privés documentés, soit en marge immédiate du chemin.

Finalement, la catégorie du culte et rituel est représentée par un petit médaillon religieux (médaille de piété) en métaux et alliages cuivreux de forme ovale datant de 1846 (BiFj-118-25E1-287, photo 10.23). Son avers illustre une représentation du pape Pie-IX et porte l'inscription *PIUS IX PONT / OPT MAX ANNO I* ; son envers illustre Saint-Pierre et Saint-Paul et porte l'inscription *S. PETRUS / S. PAULIS*.

10.1.6 Transports et communications

La grande catégorie des transports et communication compte pour 0,14 % seulement de l'assemblage général. Elle s'illustre par la présence 17 objets, autant associés aux moyens de transport qu'aux moyens de communication (tableau 10.7).

La catégorie des moyens de transport regroupe cinq fers à cheval en fer forgé complets ou fragmentaires ainsi qu'un grelot de harnais (harnachement de chevaux ou de véhicules) en métal cuivreux. Les fers à cheval complets, au nombre de trois, font une largeur maximale de 11,1 à 12,5 cm et une longueur de 11 à 13 cm. L'un d'entre eux correspond à un fer à cheval orthopédique, puisque l'une de ces branches est plus étroite et plus épaisse que la normale. Cet élément, un des deux autres fers à cheval complets et le grelot furent retrouvés dans des contextes d'abandon datant de 1847-1869. Les trois autres fers à cheval furent mis au jour dans des dépôts datant d'avant 1805, 1826 et 1837. La faible quantité des éléments associés aux transports dans l'assemblage surprend compte tenu du fait que l'intervention recoupe le chemin Upper Lachine, un axe de circulation autrefois très important. Il est probable que les objets habituellement associés à cette catégorie, soit les fers à cheval, devaient difficilement se détacher de leur monture en cours de trajet et que, pour cette raison, ils doivent avoir été abandonnés ailleurs, nommément dans les écuries situées en arrière-cours ou dans l'atelier du maréchal ferrant de Saint-Henri.

La catégorie des moyens de communication est entre autres représentée par huit fragments de mines de crayons en graphite à section circulaire ou rectangulaire, tous retrouvés dans des contextes d'abandon datant de 1847-1869 (BiFj-118-26M05-301). Cette catégorie comprend aussi un encrier incomplet en verre teinté vert de forme rectangulaire (BiFj-118-26M01-284) et deux encriers en grès grossier de forme circulaire, l'une complète, l'autre fragmentaire (BiFj-118-26M04-274 ; photo 10.24). Les bouteilles à encre en grès furent produites entre 1800/1820-1880. L'encrier en

Tableau 10.7 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie des transports et communication par catégorie fonctionnelle, fonction et objet

Catégorie fonctionnelle	Fonction	Objet	Total Objet		Total fonct.		Total cat. fonct.	
			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Moyens de transport	Moyens de transport	Fer à cheval	5	71,43	7	100	7	38,89
		Gelot de harnais	2(1)	28,57				
Moyens de communication	Moyens de communication	Bouteille à encre	2	18,18	11	100	11	61,11
		Crayon	8	72,73				
		Encrier	1	9,09				
Total			18	100	18	100	18	100

* Le chiffre entre parenthèses précise le nombre d'objets

verre fut produit entre 1850 et 1880. L'importance relative des moyens de communication, à une époque où un système scolaire est présent dans le village de Saint-Henri (depuis 1810), ne surprend guère.

10.1.7 Acquisition

La grande catégorie de l'acquisition (0,04 %) - qui inclut les catégories de l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche, la cueillette, l'extraction de minéraux, la guerre, l'incarcération et la chasse/guerre - n'est pas très diversifiée (tableau 10.8). Elle est uniquement représentée par des accessoires (40 %) et des munitions (60 %) d'armes à feu, soit par des éléments rattachés à aux catégories fonctionnelles de la chasse, de la guerre et de la chasse/guerre. Il s'agit d'une cendrée en plomb (BiFj-118-26D10-291), d'une balle en métaux et alliage cuivreux, d'une balle de fusil en plomb et de deux pierres à fusil. Les deux pierres à fusil sont en silex gris et de type Anglaise (BiFj-118-26F07-295 et BiFj-118-26Y07-sans numéro de catalogue; ; photo 10.25). Elles furent retrouvées dans des contextes antérieurs à 1805 et à 1837. Leur bord actif présente une encoche d'utilisation (concavité déformant le front de la pièce). Il est donc possible qu'elles fussent utilisées aussi (ou uniquement) comme briquets. Aucune datation précise ne peut être avancée pour les munitions mises au jour, outre qu'elles furent retrouvées dans des contextes postérieurs à 1847. Soulignons ici que la faible représentativité de la fonction chasse/guerre au sein de l'assemblage pourrait démontrer que le besoin de se défendre ou de chasser était peu important à Saint-Henri aux XVIII^e et XIX^e siècles.

L'absence de la catégorie agriculture au sein de la grande catégorie de l'acquisition étonne compte tenu de la présence de jardins et de potagers sur les terrains privés bordant le chemin Upper Lachine et le ruisseau Glen. Cette dernière aurait notamment pu être illustrée par la présence de pots à plantes par exemple.



Photo 10.24 - Encrier en grès grossier Derbyshire 2, retrouvé sur le lot cadastral 1655, produit et utilisé entre 1820-1876/1879 (BiFj-118-26M04-274)



Photo 10.25 - Pierres à fusil en silex gris peut-être utilisées comme briquets, respectivement retrouvées dans l'emprise du chemin Upper Lachine et sur le lot cadastral 1654, produites et utilisées avant 1805 et 1837 environ (BiFj-118-26F07-295a et BiFj-118-26Y07-a)

Tableau 10.8 - Répartition de l'assemblage de la grande catégorie de l'acquisition par catégorie fonctionnelle, fonction et objet

Catégorie fonctionnelle	Fonction	Objet	Total Objet		Total fonct.		Total cat. fonct.	
			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Chasse/Guerre	Chasse et/ou guerre, munitions	Balle	1	33,33	3	60	5	100
		Balle de fusil	1	33,33				
		Cendrée	1	33,33				
	Chasse et/ou guerre, accessoires	Pierre à fusil	2	100	2	40		
Agriculture, Élevage, Pêche, Cueillette, Extraction de minéraux, Incarcération			0	0	0	0	0	0
Total			9	100	9	100	9	100

10.1.8 Conclusion

L'assemblage des vestiges mobiliers européens est constitué, sans surprise, en large majorité d'objets à caractère domestique qui apparaissent comme le fruit d'activités répétées de rejet de déchets au sol par les familles du village de Saint-Henri-des-Tanneries, comme le démontre la prépondérance d'objets liés au complexe alimentaire (jusqu'à 30,36 % en incluant les contenants classés dans la consommation indéterminée) et l'importance des écofacts qui correspondent vraisemblablement pour la plupart (18,09-18,27 %) à des restes alimentaires (animaux et végétaux), mais également à des restes d'animaux de compagnie et d'animaux indésirables vivants parmi les habitants du village. Viennent également s'ajouter à cette collection d'objets à caractère domestique, les autres objets de la vie quotidienne, soit ceux liés : aux excitants et à l'alcool (7,72 %), à l'entreposage (1,25 %), à la confection/ réparation des vêtements (travail sur les tissus ; 0,83 %), à l'habillement (0,47 %), aux jeux et divertissements (0,38 %), au soin au corps (0,23 %), à la médication (0,10 %), à l'entretien (0,02 %) et au culte et rituel (0,01 %). Ainsi, l'ensemble des objets à caractère domestique totalise près de 60 % de l'assemblage. On gardera toutefois en tête que l'existence de certains des objets inclus dans cette catégorie puisse également être liée à la présence de travailleurs non-résidents (engagés par les artisans du cuir) ou de voyageurs transitant par le village de Saint-Henri. Rappelons à cet égard que, comparativement à ce qui a été enregistré ailleurs dans les autres sites villageois occupés à la même époque (Arkéos, 2014a), les objets liés à la consommation du tabac (5,53 % comparativement à 4,18 %) sont surreprésentés au sein de notre assemblage, alors que ceux liés aux catégories de l'alimentation (13,02 % comparativement à 18,32 %), de la consommation indéterminée (17,79 % comparativement à 23,63 %) et des écofacts (18,95 % comparativement à 31,15 %) y sont sous-représentés.

Par ailleurs, bien que les terrains du village de Saint-Henri fussent également le lieu de travail des artisans du cuir (tanneurs, cordonniers et peut-être selliers/bourelliers), seule une faible proportion de l'assemblage (13,75 à 13,93 %) témoigne de leurs activités. Au surplus, les éléments relatifs à la transformation des peaux en cuir, soit au tannage (1,50 % à 1,68 % ; cornillons et parties de crâne,

de queue et de patte de bovin essentiellement, couteau à ébourrer, etc.), sont sous représentés par rapport à ceux associés au travail sur le cuir, soit à la cordonnerie et peut-être à la sellerie/bourrellerie (11,83 % ; retailles de cuir, pièces de chaussures, une pince à monter et le poinçon). Ceci s'explique en grande partie par le fait que la plupart des rejets de transformation des peaux en cuir, nommément le tanin (composé de morceaux d'écorces et de bois¹⁰ et de noix de Grenoble), la chaux et les poils animaux, ne sont habituellement pas considérés comme des vestiges mobiliers, mais comme les composantes des dépôts dans lesquels ils furent rencontrés. Outre les dépôts, les éléments rendant compte de la pratique du métier de tanneur sont davantage représentés dans la catégorie des vestiges immobiliers, à savoir par les cuves/bassins de tannage, les canalisations d'eau et d'eaux usées et les puits. Mentionnons également que la catégorie du commerce (27 jetons et pièces de monnaie) - qui est fortement représenté au sein de l'assemblage (0,21 %) comparativement à ce qui a été enregistré ailleurs dans les autres sites villageois occupés à la même époque (0,03 % ; Arkéos, 2014a) - doit en grande partie être tributaire des activités commerciales menées par les artisans du cuir et rendre compte de leur relative richesse. Quelques-unes de ces composantes pourraient toutefois aussi avoir été perdues par l'un des nombreux voyageurs empruntant le chemin Upper Lachine. Soulignons finalement que le sceau en bois retrouvé dans l'emprise du chemin Upper Lachine, outre son usage pour le nettoyage (catégorie de l'entretien), aurait pu servir au transport de l'eau, de la chaux ou du tanin lors des activités de tannage. Rien toutefois ne permet de le certifier.

Enfin, la forte proportion et la surreprésentation au sein de l'assemblage - comparativement à ce qui a été enregistré ailleurs dans les autres sites villageois occupés à la même époque (Arkéos, 2014a) - d'objets-témoins traduisant la présence de bâtiments et de divers aménagements liés autant à la vocation domestique qu'artisanale du village de Saint-Henri-des-Tanneries, soit d'objets classés dans les catégories de la construction, de l'aménagement de l'environnement (21,09 % comparativement à 14,49 %) et, pour certains, des cas particuliers (4,52 % comparativement à 2,64 %). La forte représentation de ces objets au sein de l'assemblage traduit autant la construction de ces éléments architecturaux que leur dégradation, réparation, modification et démolition.

10.2 Nature de l'assemblage des deux principaux secteurs d'intervention

Nous l'avons vu, l'intervention recoupe deux secteurs bien distincts, à savoir celui des terrains privés et celui du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen. L'assemblage associé aux terrains privés concerne les lots 1653 à 1655 du cadastre originaire et provient de contextes archéologiques datant essentiellement de 1808 à 1879 (sous-opérations 26M à 26Z). Cet assemblage totalise

10 Dans un monde idéal, le tanin devrait être composé de poudre de chêne. Les recherches archéologiques démontrent cependant que ce n'est pas toujours le cas à Saint-Henri. Par exemple, le tanin utilisé à la fin du XVIII^e siècle dans la tannerie localisée sur le lot 1664 était composé de mélèze, d'épinette, de pruche, de peuplier, d'érable, de chêne et de thuya occidental (Arkéos, 2020a).

5 938 objets-témoins ou fragments d'objets-témoins, ce qui représente près de 47 % de toute la collection des vestiges mobiliers eurocanadiens. En raison de sa provenance, il devrait nous permettre d'appréhender les caractéristiques propres à l'occupation domestique et artisanale (métiers du cuir) des terrains concernés.

Pour sa part, l'assemblage associé au chemin Upper Lachine et au ruisseau Glen provient de contextes archéologiques datant essentiellement de 1760 à 1847 (sous-opérations 26A à 26L et 25A à 27J). Cet assemblage totalise 6 750 objets-témoins ou fragments d'objets-témoins, ce qui représente un peu plus de 53 % de toute la collection. En raison de sa provenance multiple (chemin/ruisseau et terrains privés), il devrait nous permettre d'appréhender les caractéristiques propres à l'utilisation du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen, mais surtout, celles liées à l'occupation domestique et artisanale (métiers du cuir) des terrains privés adjacents ; la plupart des vestiges mobiliers composant cet assemblage ont en effet été transportés avec les sols provenant des terrains privés et ayant été apposés/déposés dans le chemin ou le ruisseau.

Dans les sections qui suivent, ces deux principaux assemblages seront d'abord succinctement comparés avant d'être présentés plus en détail.

10.2.1 Principales différences entre les assemblages du chemin Upper Lachine et ruisseau Glen et des terrains privés

La composition des deux principaux assemblages de notre collection est assez différente l'une de l'autre, plus particulièrement en ce qui concerne les catégories fonctionnelles du travail sur la matière, des écofacts, de l'entreposage, de la construction et de l'alimentation/consommation indéterminée (tableau 10.9).

La différence la plus marquée concerne la grande catégorie du travail sur la matière. Les objets relatifs à cette catégorie proviennent presque exclusivement de l'assemblage du chemin Upper Lachine (97,14 %) et non pas, comme nous aurions pu l'imaginer, de celui des terrains privés (2,86 %). La représentativité de cette grande catégorie au sein de ces deux assemblages est donc très différente (25,66 % pour le premier, 0,86 % pour le second), ce qui influe sur la représentativité des autres grandes catégories (tableau 10.10).

La seconde différence la plus marquée entre les deux assemblages concerne la catégorie fonctionnelle de l'entreposage. L'assemblage du chemin Upper Lachine regroupe en effet plus des trois quarts (80,50 %) des objets de cette catégorie. Cette dernière ne représente toutefois que 1,90 % de l'assemblage du chemin Upper Lachine, ce qui diminue quelque peu l'importance de cette

Tableau 10.9 - Répartition de l'assemblage par grande catégorie fonctionnelle et catégorie fonctionnelle et par secteur d'intervention

Grande catégorie fonctionnelle	Catégorie fonctionnelle	Total catégorie fonctionnelle					
		Assemblage des secteurs				Assemblage général	
		Upper Lachine		Terrains privés		Nbre	%
		Nbre	%	Nbre	%		
Travail sur la matière	Matières indéterminées	0	0,00	1	100,00	1	100,00
	Matières multiples	1	33,33	2	66,66	3	100,00
	Solides fibreux	1	50,00	1	50,00	2	100,00
	Solides souples	1 730	97,36	47	2,64	1 777	100,00
	Total grande catégorie fonctionnelle	1 732	97,14	51	2,86	1 783	100,00
Transports et communication	Moyens de transport	4	57,14	3	42,86	7	100,00
	Moyens de communication	3	27,27	8	72,73	11	100,00
	Total grande catégorie fonctionnelle	7	38,89	11	61,11	18	100,00
Acquisition	Chasse/Guerre	2	40	3	60	5	100,00
	Total grande catégorie fonctionnelle	2	40	3	60	5	100,00
Consommation	Alimentation/ consommation ind.	2 225	57,85	1621	42,15	3 852	100,00
	Excitants et alcool	476	48,57	504	51,43	980	100,00
	Médication	13	100,00	0	0,00	13	100,00
	Habillement	20	33,33	40	66,66	60	100,00
	Soins au corps	15	51,72	14	48,28	29	100,00
	Construction	862	32,36	1804	67,71	2 664	100,00
	Aménagement (environnement)	4	36,36	6	63,64	11	100,00
	Entretien	2	100,00	0	0,00	2	100,00
	Entreposage	128	80,50	32	19,50	159	100,00
	Consommation indéterminée autres	25	39,06	39	60,94	64	100,00
	Total grande catégorie fonctionnelle	3 770	48,15	4 060	51,85	7 828	100,00
Socio et idéo-technique	Commerce	11	40,74	16	59,26	27	100,00
	Culte et rituel	1	100,00	0	0,00	1	100,00
	Jeux et divertissements	19	39,58	29	60,42	48	100,00
	Total grande catégorie fonctionnelle	31	40,79	45	59,21	76	100,00
Écofacts	Animaux	955	39,95	1436	60,05	2 391	100,00
	Végétaux	11	100,00	0	0,00	11	100,00
	Total grande catégorie fonctionnelle	966	40,22	1 436	59,78	2 402	100,00
Cas particuliers	Indéterminée	242	42	328	58	570	100,00
	Réutilisation	0	0	4	100	4	100,00
	Total grande catégorie fonctionnelle	242	42,16	332	57,84	574	100,00
Total général		6 750	53,2	5 938	46,8	12 688	100,00

Tableau 10.10 - Répartition de l'assemblage des secteurs d'intervention par grande catégorie fonctionnelle et catégorie fonctionnelle

Grande catégorie fonctionnelle/ catégorie fonctionnelle	Total					
	Assemblage des secteurs				Assemblage général	
	Upper Lachine		Terrains privés		Nbre	%
	Nbre	%	Nbre	%		
Travail sur la matière	1 732	25,66	51	0,86	1 783	14,04
Transports et communication	7	0,10	11	0,19	18	0,14
Acquisition	2	0,30	3	0,05	5	0,04
Consommation / Alim. et cons. ind.	2 225	32,96	1 621	27,30	3 852	30,36
Consommation / Excitants et alcool	476	7,05	504	8,49	980	7,72
Consommation / Construction	862	12,77	1804	30,38	2 664	21,00
Consommation / Entreposage	128	1,90	32	0,54	159	1,25
Consommation / Autres	25	0,37	39	0,66	64	0,50
Socio et idéo-technique	31	0,46	45	0,77	76	0,60
Écofacts	966	14,31	1 436	24,18	2402	18,93
Cas particuliers	242	3,59	332	5,59	574	4,52
Total	6 750	100	5 938	100	12 688	100,00

différence entre les deux assemblages. La troisième différence concerne la catégorie fonctionnelle de la construction, l'assemblage des terrains privés regroupant plus des deux tiers (67,71 %) des objets de cette catégorie. Cette dernière occupe d'ailleurs le 1er rang en importance au sein de cet assemblage (30,38 %), devant celles de l'alimentation/consommation indéterminée (jusqu'à 27,30 %), des écofacts (24,18 %) et des excitants et alcool (8,49 %).

La quatrième différence la plus marquée dans les deux assemblages concerne la grande catégorie des écofacts, laquelle est, pour près de ses deux tiers (59,78 %), composée par l'assemblage des terrains privés. La dernière différence digne de mention concerne la catégorie de l'alimentation/consommation indéterminée. Les objets relatifs à cette catégorie proviennent pour un peu plus de la moitié (57,85 %) de l'assemblage du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen. Cette catégorie occupe d'ailleurs le 1er rang en importance au sein de cet assemblage (jusqu'à 32,96 %), loin devant les catégories du travail sur la matière (25,66 %), bien que très importante, des écofacts (14,31 %) et de la construction (12,77 %).

Les différences notées s'expliquent plus ou moins facilement, selon le cas. L'importance de la catégorie de la construction au sein de l'assemblage des terrains privés (67,7 % de cette catégorie ; 30,38 % de cet assemblage) s'explique assez facilement. Les terrains privés accueillent en effet la majorité des aménagements et la totalité du cadre bâti recensé lors de l'intervention, il est donc normal que les indices relatifs à leurs construction, dégradation, réfection, modification et démolition se retrouvent dans l'assemblage de leur secteur.

Pour ce qui est de la plus grande représentativité des éléments relatifs à l'alimentation/consommation indéterminée (57,85 % de cette catégorie ; 32,96 % de l'assemblage), au travail sur la matière (97,14 % de cette catégorie ; 25,66 % de l'assemblage) et à l'entreposage (80,50 % de cette catégorie ; 1,90 % de l'assemblage) au sein de l'assemblage du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen, celle-ci trouverait son explication dans la provenance des sols dans lesquels ces éléments furent retrouvés. Ces derniers proviendraient probablement de secteurs ayant servi de zones de rejets de déchets (dépotoirs) autant domestiques qu'artisansaux (cour arrière des terrains privés et espaces localisés aux abords du ruisseau Glen par exemple). A contrario, la moins forte représentativité de ces catégories dans l'assemblage des terrains privés documentés au terrain viendrait du fait que ce type de dépôts ne fut pas fouillé sur ces terrains, faute d'avoir été préservé (espaces des cours arrière).

Cette hypothèse n'explique cependant pas pourquoi la grande catégorie des écofacts est davantage représentée au sein de l'assemblage des terrains privés documentés (59,78 % de cette catégorie ; 24,18 % de l'assemblage) qu'au sein de l'assemblage du chemin Upper Lachine (40,22 % de cette catégorie ; 14,31 % de l'assemblage), et ce, même si elle occupe le même rang (3^e rang) en termes d'importance au sein de ces deux assemblages. Il semblerait ici que ces éléments furent davantage vidangés dans les cuves/bassins de tannage et les puits suite à leur abandon ainsi que dans le vide sanitaire des bâtiments lors ou suite à leur occupation. Mentionnons à cet égard que même si l'alimentation/consommation indéterminée est davantage présente au sein de l'assemblage du chemin Upper Lachine, elle occupe tout de même le 2^e rang en importance pour l'assemblage des terrains privés (27,30 %), derrière la construction (30,38 %) et devant les écofacts (24,18 %).

10.2.2 Nature de l'assemblage provenant du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen

Nous l'avons vu, l'assemblage associé au chemin Upper Lachine et au ruisseau Glen totalise 6 750 objets-témoins et provient de contextes archéologiques datant essentiellement de 1760 à 1847 (sous-opérations 26A à 26L et 27A à 27J). Il est principalement composé de vestiges mobiliers liés à l'occupation domestique et artisanale (métiers du cuir) des terrains adjacents au chemin et au ruisseau, la plupart des vestiges mobiliers le composant ayant été apportés avec les sols provenant (prélevés/transportés) de ces terrains. L'assemblage est aussi, dans une moindre mesure, composé d'objets apposés lors de l'utilisation et à la fréquentation du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen. Il est cependant impossible de déterminer avec exactitude quels objets-témoins proviennent de l'une ou l'autre de ces occupations/utilisations distinctes. Nous nous sommes donc principalement attardés dans cette section à déterminer s'il y avait des différences notables entre l'assemblage provenant des dépôts/sédiments apposés dans le ruisseau Glen et totalisant 1 984 fragments d'objets (sous-opération 26C et lot 26H2) et celui provenant des dépôts étalés dans

le chemin Upper Lachine et totalisant 4 766 fragments d'objets (le reste des sous-opérations et lots) (tableaux 10.11 et 10.12 ; tableau 10a.2 en annexe 7). L'examen de ces deux assemblages fut très fructueux puisqu'il existe des différences importantes entre eux deux.

Rappelons tout d'abord que les quatre principales catégories représentées au sein de l'assemblage général du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen sont, par ordre d'importance : l'alimentation/consommation indéterminée (jusqu'à 32,96 %), le travail sur la matière (25,66 %), les écofacts (14,31 %) et la construction (12,77 %). L'ordre d'importance de ces catégories n'est cependant pas le même au sein des deux assemblages examinés. Bien que les catégories alimentation/consommation (36,95 %) et construction (12,19 %) occupent les premier et dernier rangs au sein de l'assemblage du chemin Upper Lachine, celles des écofacts (17,65 %) et du travail sur la matière (15,40 %) ont interchangé leurs rangs, passant du 3^e au 2^e rang pour la première et inversement pour la dernière. Pour sa part, l'assemblage du ruisseau Glen ne ressemble en rien à l'assemblage général. Même si les quatre principales catégories représentées sont les mêmes, leur ordre d'importance ne l'est pas. La catégorie du travail sur la matière occupe le 1^{er} rang (50,30 %), suivi de très loin par celles de l'alimentation/consommation indéterminée (23,08 %), de la construction (14,16 %) et des écofacts (5,90 %).

Tableau 10.11 - Répartition de l'assemblage du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen par secteur d'intervention, grande catégorie fonctionnelle et catégorie fonctionnelle

Grande catégorie fonctionnelle/ catégorie fonctionnelle	Total					
	Assemblage des secteurs				Assemblage général	
	Ruisseau Glen		Upper Lachine		Nbre	%
	Nbre	%	Nbre	%		
Travail sur la matière	998	50,30	734	15,40	1732	25,66
Transports et communication	0	0,00	7	0,15	7	0,10
Acquisition	0	0,00	2	0,04	2	0,30
Consommation / Alim. et cons. ind.	458	23,08	1761	36,95	2225	32,96
Consommation / Excitants et alcool	79	3,98	392	8,23	476	7,05
Consommation / Construction	281	14,16	581	12,19	862	12,77
Consommation / Entreposage	2	0,10	126	2,64	128	1,90
Consommation / Autres	14	0,70	71	1,49	25	0,37
Socio et idéo-technique	4	0,20	27	0,57	31	0,46
Écofacts	117	5,90	841	17,65	966	14,31
Cas particuliers	23	1,16	219	4,60	242	3,59
Total	1984	100	4766	100	6750	100

Tableau 10.12 - Synthèse de la répartition de l'assemblage du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen par secteur d'intervention, catégorie fonctionnelle, fonction, objet et secteur

Catégorie fonctionnelle	Fonction	Objet	Total général fonction		Total cat. fonction par secteur				Total général cat. Fonct.	
			Nbre	%	Ruisseau Glen		Chemin		Nbre	%
					Nbre	%	Nbre	%		
Matières multiples	Matières multiples, outils	lime	1	0,06						
Solides fibreux	Bois, outils	hache ?	1	0,06						
Solides souples	Peaux, résidus	cornillon, noix de Grenoble, écorce	103	5,95	991	49,95	741	15,55	1732	25,66
	Cuir, résidus	retailles	1483	85,62						
	Cuir, techno-témoin	chaussure (semelle, talon, tirant, empeigne, découpe)	49	2,83						
	Tissus, outils	épingle, dé à coudre, cousette ?	95	5,48						
Moyens de transport	Moyens de transport	grelot de harnais, fer à cheval	4	54,14	0	0,00	7	0,15	7	0,10
Moyens de communication	Moyens de communication	crayon, bouteille à encre	3	42,86						
Chasse/guerre	Chasse et/ou guerre, munitions	cendrée	1	50	0	0,00	1	0,02	1	0,02
	Chasse et/ou guerre, accessoires	Pierre à fusil	1	50	0	0,00	1	0,02	1	0,02
Alimentation	Alimentation, préparation	jatte, terrine, contenant, assiette creuse ?	138	15,63	159	8,01	724	15,19	883	13,08
	Alimentation, ustensile de table	cuillère, manche d'ustensile, manche de mitre	3	0,34						
	Alimentation, vaisselle de table	assiette, soucoupe, contenant, bol, tasse, soucoupe, plat, gobelet, verre ?	526	59,57						
	Alimentation, vaisselle de service	plat, pichet	11	1,25						
	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	théière ?	3	0,34						
	Alimentation, conservation	bouteille à eau gazeuse	3(1)	0,34						
	Alimentation, entreposage des aliments	jarre ?	3	0,34						
	Alimentation indéterminée	contenant, assiette, plat, contenant à anse, couvercle, bol, jatte ou terrine	196	22,2						
Excitants et alcool	Boissons, absorption	verre à tige	5	1,05	79	3,98	261	5,48	476	7,05
	Boissons, conserv./ entreposage	bouteille à alcool, bouteille à gin	157	32,98						
	Tabac	pipe	314	65,97						
Médication	Médication	bouteille à médicament	13(8)	100	0	0,00	13	0,27	13	0,19
Habillement	Attaches	boucle	1	5	6	0,30	14	0,29	20	0,30
	Attaches-identification militaire	bouton	1	5						
	Attaches-sans identification	bouton, attache, boucle	15	75						
	Chaussures	mocassin	2	10						
	Accessoires	applique	1	5						
	Parures et bijoux	médaille	1	5						
Soins du corps	Excrétion	pot de chambre	15	100	2	0,1	13	0,27	15	0,22

Catégorie fonctionnelle	Fonction	Objet	Total général fonction		Total cat. fonction par secteur				Total général cat. Fonct.	
					Ruisseau Glen		Chemin			
			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Construction	Matériaux de base-vitre	vitre	620	71,92	281	14,16	581	12,19	862	22,86
	Matériaux de base-divers	brique, planche	10	1,16						
	Matériaux de revêtement	tuile	2	0,23						
	Ferrures de rotation	penture ?	1	0,12						
	Fixations-clous	clou découpé, clou forgé, spike	225	26,1						
	Fixations-divers	semaille de tapisserie, boulon	3	0,35						
	Supports	crochet	1	0,12						
Aménagement (environnement)	Aménagement (environnement)	fusible	1	25	0	0,00	4	0,08	4	0,11
	Éclairage	anode	1	25						
	Plomberie et canalisation	tuyauterie	2	50						
Entretien	Entretien	bouteille à cirage, bacquet ?	2	100	0	0,00	2	0,04	2	0,05
Entreposage indéterminé	Entreposage indéterminé	bouteille, contenant, jarre	128	100	2	0,10	126	2,64	128	1,90
Consommation indéterminée	Consommation indéterminée	contenant, contenant avec anse, pied ou bec verseur, anse, pot, couvercle, valve ?, tissu, jatte ou terrine, bouchon, manche ?, indéterminé	1367	100	305	15,37	1062	2,22	1367	20,25
Commerce	Commerce	jeton, jeton de banque, monnaie	11	35,48	4	0,20	27	0,57	31	0,46
Culte et rituel	Culte et rituel	médaille	1	3,23						
Jeux et divertissements	Jeux et divertissements	bille, fer à repasser jouet, vaisselle miniature (tasse), tête de poupée	19	61,29						
Animaux	Animaux sauf mollusques	ossements	137	14,18	117	5,90	841	17,65	966	14,31
	Mammifères	ossements, cornillons	705	72,98						
	Oiseaux	ossements, coquille d'œuf	17	1,76						
	Amphibiens	ossements	4	0,41						
	Poissons	ossements	4	0,41						
	Mollusques	coquillages	88	9,1						
Végétaux	Végétaux	noyau, graine	11	1,14	23	11,59	219	4,6	242	3,59
Indéterminé	Indéterminé	indéterminé, lanière, latte, tige, contenant, anneau, rondelle, plaque, outils ?, textile, broche, tube, applique ?, barre, attache, crampon, tuyau ?, retaille	242	100						
Total			6750	100	1984	100	4766	100	6750	100

Ces différences trouvent leur explication dans le processus de transports et de déposition qu'a subi chacun de ces assemblages. Les objets-témoins composant l'assemblage du ruisseau auraient pour la plupart été charroyés et déposés par l'eau du ruisseau, tout comme les sédiments fins qui les accompagnent. Il s'agit en effet, pour la grande majorité, d'objets peu volumineux et dotés d'une masse volumique peu importante leur permettant d'avoir une flottaison aisée. La catégorie la plus importante, celle du travail sur la matière (50,30 %), est en effet essentiellement représentée par la plupart des épingles (79/98 fragments) et des petites retailles de cuir (907/1499 fragments) composant la collection. Les seconde et quatrième catégories en importance, celles de l'alimentation/consommation indéterminée (23,08 %) et des écofacts (5,90 %), sont représentées par de menus objets, soit de petits tessons de céramiques et de petits ossements et coquilles d'animaux. Finalement, la troisième catégorie en importance, celle de la construction (14,16 %), est essentiellement représentée par des morceaux de verre (278/281 fragments) tout aussi facilement charriable par l'eau. S'ajoute également à ces éléments peu volumineux et dotés d'une petite masse volumique : 73 fragments de pipe, six petits fragments de bouteille d'alcool, trois boutons, une petite attache ainsi qu'une petite médaille de piété. A contrario, les objets-témoins composant l'assemblage du chemin Upper Lachine auraient pour la plupart été prélevés et transportés avec les dépôts dans lesquels ils se trouvaient déjà sur les terrains privés.

Bien entendu, une infime portion des objets-témoins composants ces deux assemblages ont été déposés in situ lors de l'utilisation et de la fréquentation du chemin et du ruisseau. Mais, comme nous l'avons déjà mentionné, il est impossible de les identifier avec certitude. Tout au plus pouvons-nous avancer que, dans l'assemblage du ruisseau, il pourrait s'agir des jouets (billes, fer à repasser miniature), de certains objets associés à l'habillement (boucle de chaussure), des tessons de céramique les plus grossiers ainsi que des objets en fer les plus lourds. En ce qui a trait à l'assemblage du chemin Upper Lachine, il pourrait s'agir de certains des éléments liés au transport (grelot de harnais et fers à cheval), à l'habillement (boutons et applique de chaussure), au commerce (jetons et monnaies) ou encore de certains éléments rares recensés dans la collection du site (pierres à fusil, cendrée).

Soulignons finalement l'absence, dans l'assemblage du ruisseau, d'éléments relatifs aux catégories des moyens de transport et communication (fer à cheval, grelot, crayon en graphite, bouteille d'encre), de l'acquisition (munitions et pierres à fusil), de la médication (bouteille à médicament), de l'aménagement de l'environnement (fusible, anode, tuyauterie), de l'entretien (bouteille à cirage, bacquet) et du commerce (jetons et monnaie). Toutes ces catégories fonctionnelles sont cependant faiblement représentées (moins de 0,21 %) au sein de l'assemblage général du site, ce qui ne veut peut-être rien dire compte tenu de la petitesse de l'assemblage du ruisseau (1 984 fragments d'objets).

10.2.3 Nature de l'assemblage provenant des terrains privés

Nous l'avons vu, l'assemblage associé aux terrains privés concerne les lots 1653 à 1655 du cadastre originaire et provient de contextes archéologiques datant essentiellement de 1808 à 1879 (sous-opérations 26M à 26Z). Cet assemblage totalise 5 938 objets-témoins ou fragments d'objets-témoins, ce qui représente près de 47 % (nbre : 5 938/12 688) de toute la collection des vestiges mobiliers eurocanadiens. Il permet dans une certaine mesure d'appréhender les caractéristiques propres à l'occupation domestique et artisanale (métiers du cuir) des terrains concernés, puisque seuls les dépôts localisés en devanture de ces terrains, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments, furent fouillés. Aucune couche dépotoir, riche en déchets domestiques ou artisanaux, ne fut en effet documentée, si ce n'est à la base du vide sanitaire des bâtiments présents sur le lot 1655.

Nous nous sommes donc attardés dans cette section à déterminer s'il y avait des différences notables entre l'assemblage provenant de chacun des trois terrains privés documentés, tant au niveau de leur composition générale que particulière (tableaux 10.13 et 10.14 ; tableau 10a.3 en annexe 7). L'examen comparatif de ces trois assemblages fut très fructueux puisqu'il existe des différences importantes entre eux trois.

Tableau 10.13 - Répartition de l'assemblage des terrains privés par lot cadastral, grande catégorie fonctionnelle et catégorie fonctionnelle

Grande catégorie fonctionnelle/ catégorie fonctionnelle	Total							
	Assemblage des lots cadastraux						Assemblage général	
	Lot 1655		Lot 1654		Lot 1653		Nbre	%
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%		
Travail sur la matière	9	0,50	15	0,73	27	1,30	51	0,86
Transports et communication	8	0,44	3	0,15	0	0,00	11	0,19
Acquisition	2	0,11	3	0,15	2	0,10	3	0,05
Consommation / Alim. et cons. ind.	290	15,98	636	31,04	695	33,53	1621	27,30
Consommation / Excitants et alcool	148	8,15	121	5,91	235	11,34	504	8,49
Consommation / Construction	609	33,55	733	35,77	462	22,29	1804	30,38
Consommation / Entreposage	5	0,27	20	0,98	7	0,34	32	0,54
Consommation / Autres	37	2,03	27	1,32	34	1,64	39	0,66
Socio et idéo-technique	16	0,88	25	1,22	4	0,19	45	0,77
Écofacts	589	32,45	311	15,17	497	23,98	1436	24,18
Cas particuliers	100	5,51	124	6,05	104	5,02	332	5,59
Total	1815	100	2049	100	2073	100	5938	100

Tableau 10.14 - Répartition de l'assemblage des terrains privés par lot cadastral, catégorie fonctionnelle et fonction

Catégorie fonctionnelle	Fonction	Objet	Total fonction		Total général cat. Fonct.		Total cat. fonction par lot cadastral					
			Nbre	%	Nbre	%	Lot 1655		Lot 1654		Lot 1653	
							Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Travail sur la matière	Matières indéterminées, outils	outil ?	1	2	51	0,86	9	0,5	15	0,73	27	1,3
	Matières multiples, outils	lime	2	4								
	Solides souples, outils	poinçon	1	2								
	Bois, outils	hache	1	2								
	Peaux, outils	couteau à ébourrer ?	1	2								
	Peaux, résidus	cornillon	12	24								
	Cuir, outils	pince à monter	2	4								
	Cuir, résidus	retailles	16	32								
	Cuir, techno-témoin	chaussure (empeigne, talon)	4	8								
	Tissus, outils	dé à coudre, épingle, outil de dentellière	11	22								
Transports et communication	Moyens de transport	fer à cheval	3	27,27	11	0,19	8	0,44	3	0,15	0	0
	Moyens de communication	bouteille à encre, crayon, encrier	8	72,73								
Acquisition	Chasse et/ou guerre, munitions	balle, balle de fusil	2	66,66	3	0,05	0	0	2	0,1	1	0,05
	Chasse et/ou guerre, accessoires	pierre à fusil	1	33,33								
Alimentation	Alimentation, préparation	jatte ou terrine	130	16,91	769	12,95	157	8,65	256	12,49	356	17,17
	Alimentation, ustensile de table	couteau ?, cuillère, manche d'ustensile	7	0,91								
	Alimentation, vaisselle de table	assiette, soucoupe, bol, tasse, gobelet,	469	60,99								
	Alimentation, vaisselle de service	plat	17	2,21								
	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	sous-plat ?, tasse à posset, théière	16	2,08								
	Alimentation indéterminée	contenant, couvercle, contenant avec pied ou anse, plat, pot, indéterminé	130	16,91								
Excitants et alcool	Boissons, absorption	chope, verre à tige	32	6,35	504	8,49	148	8,15	121	5,91	235	11,34
	Boissons, conserv./entreposage	bouteille à alcool, bouteille à gin	84	16,67								
	Tabac	pipe	388	76,98								
Habillement	Attaches-sans identification	bouton	35	87,5	40	0,67	19	1,05	15	0,73	6	0,29
	Parures et bijoux	chaîne, perle	5	12,5								
Soins du corps	Excrétion	pot de chambre	7	50	14	0,24	8	0,44		0	6	0,29
	Hygiène	peigne, peigne à poux	7	50								
Construction	Matériaux de base-vitre	vitre	1260	69,85	1804	30,38	609	33,55	733	35,77	462	22,29
	Matériaux de revêtement	papier goudronné, tuile	21	1,16								
	Matériaux de construction ind.	dalle ?	1	0,06								
	Systèmes de fermeture	clé, crampon de verrou ?, gond ?, poucier	4	0,22								
	Fixations-clous	clou découpé, clou forgé, clou tréfilé, spike, indéterminé	499	27,66								
	Fixations-divers	boulon ?, ption, semaille de tapissier	15	0,83								
	Quincaillerie d'architecture ind.	étrier ?, tourniquet ou esse, valve ?	4	0,22								
Aménagement (environnement)	Aménagement (environnement)	indéterminé*	1	16,67	6	0,1	5	0,28	0	0	0	0
	Éclairage	anode	2	33,33								
	Décoration	statuette	3	66,66								
Entreposage ind.	Entreposage ind.	bouteille, dame-jeanne ?, pot, canelle	32	100	32	0,53	5	0,27	20	0,98	7	0,34

Catégorie fonctionnelle	Fonction	Objet	Total fonction		Total général cat. Fonct.		Total cat. fonction par lot cadastral					
			Nbre	%	Nbre	%	Lot 1655		Lot 1654		Lot 1653	
							Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Consommation indéterminée	Consommation indéterminée	applique ?, assiette, bouteille, gobelet, chope ou pichet, contenant, contenant avec anse, bec verseur, couvercle, indéterminé, pot, ustensile	891	100	891	15	138	7,6	392	19,13	361	17,41
Socio et idéo-technique	Commerce	jeton de banque, jeton, monnaie	16	35,56	45	0,77	16	0,88	25	1,22	4	0,19
	Jeux et divertissements	bille, soucoupe miniature	29	64,44								
Écofacts	Animaux sauf mollusques	ossements	83	5,78	1436	24,18	589	32,45	311	15,17	497	23,98
	Mammifères	ossements	1001	69,71								
	Oiseaux	ossements, coquille d'œuf	61	4,25								
	Poissons	ossements	105	7,31								
	Mollusques	coquillages	186	12,95								
Cas particuliers	Indéterminé	anneau, bande, cerceau ?, chaîne ?, chaînon, crampon, disque, embout, fil, indéterminé, jeton, languette, lanière, maillon, plaque, prisme, rondelle, tige, bande, tige, tube	328	99,3	332	5,59	103	5,68	125	6,1	104	5,02
	Réutilisation	pierre à briquet (pierre de ballast)	4	0,07								
Total			5938	100	5938	100	1815	100	2049	100	2073	100

* Rondelle en porcelaine entrant dans la composition d'un système électrique est considérée comme une intrusion

10.2.3.1 Nature générale des assemblages des terrains privés (lots 1653 à 1655)

Rappelons tout d'abord que les quatre principales catégories représentées au sein de l'assemblage général des terrains privés sont, par ordre d'importance : la construction (30,38 %), l'alimentation/consommation indéterminée (jusqu'à 27,30 %), les écofacts (24,18 %) et les excitants et alcools (8,49 %). L'ordre d'importance de ces principales catégories fonctionnelles est identique au sein de l'assemblage du lot 1654, mais avec des taux légèrement différents. Par ordre d'importance, on retrouve la construction avec 35,77 %, l'alimentation/consommation indéterminée avec jusqu'à 31,04 %, les écofacts avec 15,17 % et les excitants et alcool avec 5,91 %.

L'ordre d'importance des principales catégories fonctionnelles susmentionnées n'est cependant pas les mêmes au sein des collections des lots 1653 et 1655. Dans la collection du lot 1653, c'est la catégorie de l'alimentation/consommation indéterminée, avec jusqu'à 33,53 %, qui est la plus importante. Elle est suivie de très loin par celles de la construction (22,29 %), des écofacts (23,98 %) et des excitants et alcool (11,34 %). Dans l'assemblage du lot 1655, bien que la catégorie de la construction (33,55 %) soit la plus importante tout comme pour l'assemblage général des terrains privés ; elle est cependant suivie de très près par la catégorie des écofacts (32,45 %), puis par celles de l'alimentation/consommation indéterminée (15,98 %) et des excitants et alcool (8,15 %).

Les principales différences notées dans la composition générale des assemblages des terrains privés semblent découler du type de dépôts dans lesquels ils furent retrouvés. Les dépôts fouillés sur le lot 1655 correspondent seulement à des débris de démolition des maisons identifiées et aux dépôts d'occupation intérieurs de ses bâtiments (base de vides sanitaires), ce qui explique la forte représentation de la construction (33,55 %) et des écofacts (32,45 %) au sein de son assemblage. Les dépôts fouillés sur le lot 1653 sont plus diversifiés, ce qui explique la représentativité un peu plus équitable entre chacune des catégories d'objets qui compose son assemblage. Il s'agit de dépôts d'occupation intérieurs et extérieurs de la maison-tannerie documentée (base vide sanitaire, niveau d'occupation extérieur), de dépôts d'utilisation accumulés au fond de ses cuves/bassins, de son puits et de ses canalisations ainsi que divers remblais et débris de démolition/réfection apposés dans ses cuves/bassins, son puits et son enceinte intérieure. Les dépôts fouillés sur le lot 1654 regroupent tous les types de dépôts ci-haut mentionnés. C'est probablement pourquoi sa réalité se calque davantage sur celle de l'assemblage général des terrains privés.

10.2.3.2 Nature particulière des assemblages des lots 1653 à 1655

Il convient ici de brosser un portrait des composantes particulières des assemblages des terrains privés. Plusieurs constats peuvent en effet être faits au sujet de ces éléments qui témoignent d'un pan particulier de la vie quotidienne de leurs occupants et des activités artisanales qu'ils ont pratiquées sur leur propriété, plus spécialement celles en lien avec les métiers du cuir (activités de tannerie, de cordonnerie et, peut-être, de sellerie et bourrellerie).

OBJETS LIÉS AUX ACTIVITÉS ARTISANALES - MÉTIERS DU CUIR

Nous l'avons vu, les objets liés aux activités artisanales sont représentés par la catégorie du travail sur la matière et, dans une certaine mesure, par celle du commerce. L'assemblage général des terrains privés compte peu d'éléments relatifs au travail sur la matière (0,86 % ; 51 fragments) contrairement à l'assemblage du chemin Upper Lachine et du ruisseau Glen (25,66 % ; 1732 fragments), et ce, même si les métiers du cuir furent exercés sur ces terrains.

Pour cette catégorie, c'est l'assemblage du lot 1653 qui contient le plus grand nombre d'éléments (27/51 fragments) et le taux de représentation le plus élevé (1,30 %). Ce dernier inclut l'une des trois limes de la collection, son outil indéterminé (tige en fer autrefois emmanchée), son couteau à ébourrer les peaux ainsi que quelques-uns de ses résidus de transformation des peaux (cornillons) et du cuir (retailles de cuir et une empeigne de chaussure). Cet assemblage témoigne, de façon peu loquace, de la présence attestée par les autres vestiges (dépôts et vestiges immobiliers) d'une

tannerie sur ce terrain. Il démontre aussi l'existence probable d'un atelier de cordonnerie sur les lieux, un type d'atelier qui ne peut habituellement pas être entrevu à travers les vestiges immobiliers et les dépôts.

L'assemblage du lot 1654 contient presque la moitié moins d'éléments associés au travail sur la matière (0,73 % ; 15/51 fragments). Il s'agit de l'une des deux haches de la collection ainsi que quelques-uns de ses outils de couturière (deux dés à coudre et 6 fragments d'épingle) et de ses résidus de transformation du cuir (retailles de cuir, trois talons de chaussure). Bien que la présence d'une tannerie ait été attestée sur ce terrain par les dépôts et les vestiges immobiliers, aucun résidu propre à documenter la transformation des peaux en cuir n'est inclus dans son assemblage. Seuls quelques éléments démontrant l'existence d'un atelier de cordonnerie attesteraient de la pratique de métiers du cuir sur ce terrain.

Les autres éléments associés à la catégorie du travail sur la matière furent retrouvés avec un très faible taux de représentation sur le lot 1655 (0,50 % ; 9/51 fragments). L'assemblage de ce lot comprend l'une des trois limes de la collection, son poinçon en os de cordonnier (ou de tanneur), sa pince à monter de cordonnier, quelques-uns de ses résidus de transformation du cuir (retailles en cuir), l'une de ses épingles de couturière et son outil de dentellière. La présence de deux outils de cordonnier et de quelques résidus de transformation du cuir laisse encore ici présumer en l'existence d'un atelier de cordonnier sur ce terrain. L'absence de résidus de transformation des peaux en cuir, tout comme celle des vestiges immobiliers et dépôts habituellement associés à ce type d'activité, confirme l'inexistence d'une tannerie sur ce terrain.

Contrairement à la catégorie du travail sur la matière, la fonction du commerce est relativement bien représentée au sein de l'assemblage général des terrains privés puisqu'il inclut 16 des 27 jetons/pièces de monnaie (59,26 %) contenus dans toute la collection. Comme nous l'avons déjà mentionné, la présence d'une quantité relativement appréciable de monnaies dans un village d'artisans du cuir n'est pas étonnante compte tenu des diverses transactions courantes à effectuer pour le bon fonctionnement des ateliers et pour répondre aux divers besoins des familles. Elle témoigne non seulement des activités commerciales menées par les artisans du cuir, mais aussi de leur relative richesse. Pour cette catégorie, c'est l'assemblage du lot 1654 qui contient le plus grand nombre d'éléments, avec onze jetons/pièces de monnaie. Les assemblages des lots 1653 et 1655 comptent pour leur part respectivement trois et deux jetons/pièces de monnaie. Nous nous abstenons cependant ici de tirer des conclusions sur la richesse plus importante des occupants du lot 1654 puisqu'il pourrait s'agir de simple concours de circonstances.

OBJETS LIÉS À LA VIE QUOTIDIENNE

En ce qui a trait aux objets particuliers de la vie quotidienne, certaines catégories fonctionnelles ou fonctions attirent notre attention au sein des assemblages des terrains privés, en raison de leur faible représentativité (rareté). Il s'agit des catégories des moyens de communication, de la vaisselle de service, de la vaisselle à usage spécifique, des soins du corps, de l'aménagement de l'environnement et des jeux et du divertissement.

Toutes ces catégories fonctionnelles et fonctions sont bien représentées dans l'assemblage du lot 1655, excepté les fonctions de la vaisselle de service et de la vaisselle à usage spécifique. La petitesse de la catégorie de l'alimentation/consommation indéterminée au sein de cet assemblage (15,98 % ; 290/1621 fragments) explique vraisemblablement cette absence. Quoiqu'il en soit l'assemblage du lot 1655 comprend quatre des huit fragments de mine de crayon de la collection, ses deux encriers, trois de ses quatre peignes dont celui en bakélite, l'un de ces douze pots de chambre, deux de ses trois anodes, ses deux statuette décoratives, douze de ses 42 billes et son unique soucoupe miniature pour enfants.

L'assemblage du lot 1653 est relativement bien représenté au niveau des catégories fonctionnelles et des fonctions susmentionnées, excepté pour celles des moyens de communication de l'aménagement et des soins du corps qui ne compte aucun objet. Cet assemblage comprend en effet onze des 25 fragments de plats de service de la collection, son unique tasse à posset, l'une de ses deux théières, un de ses quatre peignes, deux de ses douze pots de chambre et une de ses 42 billes.

Finalement, l'assemblage du lot 1654 est le moins bien représenté au niveau des catégories fonctionnelles et fonctions susmentionnées. Bien qu'il compte une quantité plus ou moins appréciable d'éléments, les fonctions de la vaisselle à usage spécifique, de l'aménagement de l'environnement et des soins du corps n'y sont pas représentées. L'assemblage du lot 1654 comprend en effet que deux des huit fragments de crayon de la collection, six fragments de ses 25 fragments de plats de service et quatorze de ses 42 billes. Au surplus, la catégorie des écofacts (15,17 %) et la fonction des excitants et alcools (5,91 %) y sont aussi sous-représentées.

La grande diversité d'objets de la vie quotidienne au sein de l'assemblage du lot 1655 s'explique probablement du fait que les dépôts fouillés sur ce terrain couvrent une période allant de 1808 à 1970. Les anodes, le peigne en bakélite et, peut-être, l'une des deux statuette de cet assemblage datent d'ailleurs du XX^e siècle. La présence d'éléments relatifs aux jeux et aux divertissements dans les assemblages, plus ou moins importante selon les terrains, indique, sans surprise, un lieu

d'habitation et de travail où il y avait des enfants. L'importance des moyens de communication ne surprend également pas, compte tenu, nous l'avons vu, de la scolarisation de plus en plus importante des habitants de Saint-Henri à compter de 1810, date d'ouverture du premier établissement scolaire dans ce village (chapelle-école). Finalement, la présence de vaisselle de service et de vaisselle à usage spécifique ainsi que de pots de chambre en céramique au sein des assemblages démontre par ailleurs une certaine aisance des occupants. Cette aisance est davantage marquée sur le lot 1655.

11 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

11.1 Conclusion

L'intervention archéologique menée en 2017, dans le cadre du réaménagement de la rue Saint-Jacques par le MTQ, a permis de procéder à la documentation exhaustive du tissu archéologique significatif et d'intérêt (datant d'avant le XX^e siècle) en conflit avec ces travaux et présent dans le tiers nord du site BjFj-118, lequel recoupe une partie de l'ancien noyau villageois de Saint-Henri-des-Tanneries à Montréal. Elle a permis de recueillir un important corpus de données archéologiques permettant de peaufiner notre compréhension de l'occupation humaine autochtone (entre 700 et 1642 de notre ère) et eurocanadienne (entre 1671 et 1970 de notre ère) de ce secteur particulier de Montréal situé au pied de la falaise Saint-Jacques et à la jonction du chemin Upper Lachine (actuelle rue Saint-Jacques) et de l'ancien ruisseau Glen (aujourd'hui canalisé et enfoui) parcourant la prairie située en contrebas.

Outre les enregistrements habituels, l'ensemble des vestiges immobiliers mis au jour fut l'objet de relevés 3D afin d'en dresser les plans précis et, éventuellement, contribuer à une reconstitution virtuelle 3D du site. À la suite de l'intervention au terrain, le travail d'analyse et d'interprétation des données archéologiques a nécessité, outre la mise en ordre et la compilation des données brutes issues du terrain, la réalisation de l'inventaire de la culture matérielle et de diverses analyses spécialisées (dendrochronologie et archéobotanique) afin de compléter les données récoltées au terrain. Des recherches historiques en archives furent aussi réalisées afin de bien cerner l'évolution historique des principales composantes du secteur à l'étude, à savoir du chemin Upper Lachine (1695-1970) et des terrains privés qui le bordent au nord et qui portent les numéros de lot 1652 à 1655 du cadastre originaire de la paroisse de Montréal (1671-1970). Plusieurs des objets récoltés au terrain furent finalement restaurés par le CCQ et certains d'entre eux présentés lors d'une exposition temporaire.

Les résultats de cette démarche à caractère multidisciplinaire ont permis d'approfondir de façon exceptionnelle la compréhension de l'histoire du site BjFj-118 et, de manière plus générale, sur celle du village de Saint-Henri-des-Tanneries, tant au niveau du cadre naturel qu'humain. Plusieurs constats ont ainsi pu être faits (voir résumé pour la synthèse des points énumérés) :

- 1) Évaluation de l'intégrité du tissu archéologique de l'aire d'étude ;
- 2) Reconstitution partielle du profil topographique et des caractéristiques du sol naturel des abords du ruisseau Glen et du pied de la falaise Saint-Jacques ;

- 3) Démonstration de la fréquentation du site par les autochtones entre 700 et 1642 de notre ère ;
- 4) Reconstitution partielle de la genèse et de l'évolution du chemin Upper Lachine dont l'histoire s'étale sur 325 ans, allant de 1695 à 2017 ;
- 5) Reconstitution partielle de la genèse et de l'évolution du ruisseau Glen et de ses abords sud (front des lots originaires 1666 à 1668) ;
- 6) Reconstitution partielle de l'occupation historique des terrains privés situés au nord du chemin Upper Lachine (lots originaires 1652 à 1655) qui s'étale sur une période d'environ 160 ans, allant de 1795/1816 à 1968/1969.

11.2 Recommandations

D'un point de vue archéologique, les sites archéologiques du Village des Tanneries de Montréal (BiFj-87, BiFj-118, BiFj-119 et BiFj-125) sont certainement parmi les plus représentatifs des métiers artisanaux du cuir au Québec, regroupant des maisons-ateliers d'artisans du cuir (tanneurs, cordonniers, selliers et bourreliers) réparties sur une vingtaine d'emplacements¹ entre la fin du XVII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle. Chacun des emplacements ayant connu au moins deux générations d'ateliers. D'une génération à l'autre, l'atelier tout entier ou encore ces installations et équipements de travail (cuves/bassins de tannage, canalisations, puits, etc.) étaient remplacés par de nouveaux.

Compte tenu du caractère exceptionnel des sites archéologiques du Village des Tanneries de Montréal et de l'important corpus de données archéologiques et historiques acquis à leur égard jusqu'à maintenant, nous recommandons qu'une synthèse de ces données et que des études supplémentaires ou complémentaires soient réalisées. Ce travail pourrait être réalisé par des professionnels en archéologie et en histoire ou encore par des étudiants à la maîtrise ou au doctorat dans ces domaines.

Le corpus de données accumulées au fil des interventions archéologiques et des recherches historiques effectuées en parallèle permet de faire des interprétations de plus en plus précises sur le site et, en même temps, de nous rendre compte de l'évolution de nos idées sur celui-ci. Pourtant, malgré leur grande valeur documentaire et scientifique, la somme des rapports rendant

¹ Les recherches archéologiques et en archives effectuées jusqu'à présent ne permettent pas de localiser la totalité des maisons-ateliers de l'ensemble des artisans du cuir de Saint-Henri entre la fin du XVII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle. Une liste non exhaustive peut toutefois être faite pour les terrains privés situés à l'ouest de la rue De Courcelle, lesquels sont associés aux sites BiFj-118, BiFj-119 et BiFj-125. Il s'agit des emplacements n^{os} 1, 6 à 17 (sauf 14) et 18 à 25 (terres 616 et 617). À ces 20 emplacements, s'en ajoutent au moins deux autres situés à l'est de la rue De Courcelle (terre 618D) comme en témoigne le recensement de 1781. La figure 1 (annexe 6) représente la localisation des emplacements ci-haut mentionnés.

compte de ces recherches, mis les uns à côté des autres, ne constitue pas le savoir définitif sur le site. Ils constituent les outils de base à partir desquels une synthèse archéologique du site sera possible. Il faut cependant revoir, réviser, vérifier les interprétations déjà avancées afin de produire une vision unifiée. Il faut de plus confronter les données accumulées aux autres récoltées sur des sites comparables.

Les sujets d'études supplémentaires ou complémentaires ne manquent guère. Qu'il s'agisse de réaliser des analyses spécialisées et des recherches en archives ou encore d'analyser les données disponibles sous un angle différent, en cherchant à répondre à des questions spécifiques selon une approche théorique particulière. Il serait entre autres important de définir les tanneries, leurs installations et équipements, les chaînes opératoires de production et de transformation des peaux ainsi que les types de cuir et d'objets produits sur place (par l'étude des retailles et objets en cuir par exemple). Il serait aussi important de mieux connaître les occupants des emplacements du village de Saint-Henri-des-Tanneries afin d'établir leur profil socio-économique (affiliation familiale et professionnelle, métiers, maladies, âge au décès, scolarité, etc.). On notera à cet égard que, d'après le livre terrier de l'île de Montréal, certains des artisans du cuir du village de Saint-Henri-des-Tanneries auraient également été agriculteurs ou, à tout le moins, auraient possédés une terre agricole située dans les environs. Cette information est précieuse pour tous ceux qui cherchent à comprendre les activités s'étant déroulées sur le site du village des Tanneries de Montréal. Ainsi, l'emplacement occupé au village était-il utilisé comme lieu d'habitation principale, secondaire ou encore saisonnière par l'artisan ? Ce dernier assurait-il la subsistance de sa famille avec son seul métier ou était-il autarcique grâce à l'exploitation de sa terre ? Certaines peaux sont-elles issues d'un élevage bovin appartenant à l'artisan ?

Enfin, le potentiel archéologique résiduel des sites archéologiques du village des Tanneries de Montréal (BiFj-87, BiFj-118, BiFj-119 et BiFj-125) devra être pris en considération lors de la conception, planification et réalisation de futurs travaux afin d'assurer la préservation des ressources archéologiques qui pourraient subsister.

OUVRAGES CONSULTÉS

- Archéotec (2008) La chapelle des Tanneries des Rolland. Église Sainte-Élisabeth-du-Portugal et Parc des Tanneries-des-Rolland. Montréal, Intervention archéologique 2008 – Ville de Montréal, Groupe Marton.
- Arkéos (2014a) Revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles. Interventions archéologiques dans le cadre de la construction de la Place du Village, phase I (BjFi-16) – Ville de Montréal, arrondissement Rivière-des- Prairies-Pointe-aux-Trembles.
- Arkéos (2014b) Vieux-Pointe-aux-Trembles – Place du Village. Interventions archéologiques, 2013 – Site BjFi-16 – Ville de Montréal, arrondissement Rivière-des- Prairies-Pointe-aux-Trembles.
- Arkéos (2018) Aménagement des Escapes Découvertes du mont Royal. Étude de potentiel archéologique – Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications.
- Arkéos (2020a) Reconstruction de l'échangeur Turcot. Projet 154-03-0636 ; Dossier n° 1301-16-AD01. Fouilles archéologiques 2016 - Site BiFj-118 – Ministère des Transports.
- Arkéos (2020b) Paysage humanisé projeté de L'Île-Bizard. Étude de potentiel archéologique. 2 volumes – Ville de Montréal et MCC.
- Auclair, É.-J. (1942) Saint-Henri des Tanneries de Montréal – Montréal, Imprimerie De-La-Salle.
- Auger, J.-F. et J. Perrier (2000) Les artisans canadiens au XVIII^e siècle – Scientia Canadensis : revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine – Vol. 24 (52), 2000 : 3-5.
- Beauregard, L. (1984) Géographie historique des côtes de l'île de Montréal – Cahiers de géographie du Québec – Vol. 28 (73-74) : 47-62.
- Bellavance, Y. (1987) Portrait d'une ville, Saint-Henri, 1875-1905 – Montréal : Société historique de Saint-Henri.
- Benoît, M. et R. Gratton (1992) Pignon sur rue : Les quartiers de Montréal – Montréal, Guérin
- Blais, S. et al. (1981) Saint-Henri-des-Tanneries. Connaître Montréal par ses quartiers – YMCA de Montréal, Montréal.

- Bonenfant, M.-E. et S. Lizotte (2015) Glossaire - Vocabulaire de l'architecture québécoise – Direction générale du patrimoine, Ministère de la culture et des communications, Bibliothèque et archives nationales du Québec, Québec.
- Bonnette, M. (1991) Les foyers et les cheminées. Guide technique 12 – Ville de Québec, Service de l'urbanisme en collaboration avec le Service des communications, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, Québec.
- Bouchette, J. (1815) Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada – W.Faden, Charing Cross.
- Brown Macpherson, J. (1967) *Raised shorelines and drainage evolution in the Montreal Lowland* – Cahiers de géographie de Québec – Vol. 11 (23) 343-360.
- Burgess, J. (1977) *L'industrie de la chaussure à Montréal : 1840-1870 - Le passage de l'artisanat à la fabrique* – Revue d'histoire de l'Amérique française – Vol. 31 (2 : septembre 1977) : 187-210.
- Burgess, J. (1986) *Work, Family and Community. Montreal Leather Craftsmen : 1790-1831* – Thèse présentée comme exigence partielle au doctorat en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Burgess, J. (1988) *The Growth of a Craft Labour Force : Montreal Leather Artisans, 1815-1831* – Historical Papers – Vol. 23 (1) : 48-62. <http://id.erudit.org/iderudit/030981ar>
- Bussièrès, M. (2009) De la voie de passage au chemin public. Le réseau routier et des représentations dans la province de Québec : l'exemple du Centre-du-Québec, 1706-1840 – Thèse présentée à l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- Cadotte, R., L. Sauvé et Y. Charara (2005) À la découverte de Saint-Henri – Montréal, Publications ERE-UQAM.
- Chambers, E. J. (1905) *The Book of Canada Illustrating the Great Dominion* – Montréal, Book of Canada Co.
- Charron, H. (s.d.) Les débuts d'un chef, Zéphirin Benoit : la naissance d'une ville, Saint-Henri, 1875-1888 – Montréal.
- Chapdelaine, C. (dir.) (2015) Maillot-Curran, un village iroquoien du XVI^e siècle – Collection Paléo-Québec n° 35, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

- Chouinard, A. (1999) Rapport de recherche sur l'histoire de l'usage des pavés dans les rues du Vieux-Montréal – Entente sur le développement culture de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications et Ville de Montréal
- Cossette, É. Et A. Quesnel (1995) Tanneurs et cornetiers dans le quartier Saint-Roch à Québec – Dans Archéologies québécoises, sous la direction de Anne-Marie Balac et al., Paléo-Québec n° 23 : 421-436.
- Courteau, M. (2005) Histoires de rues : origine des noms de Saint-Henri – Montréal, Éditions Histoire Québec.
- Courville, S. (dir.) (1988) Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861) : répertoire documentaire et cartographique – Québec, PUL.
- Courville, S. (1990) Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada – Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Courville, S. (1996) Atlas historique du Québec. Population et territoire – Les presses de l'Université Laval, Sainte-Foy.
- Damourette, J.-P. (1869) Matériel des industries du cuir. Tannerie-corroierie-mégisserie, maroquinerie, fabriques de courroies et de chaussures – Paris. Bibliothèque nationale de France, Reproduction numérique : gallica.bnf.fr
- Dechêne, L. (1988) Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle – Montréal, Boréal.
- De Fontenelle, M. J. (1851) Nouveau manuel complet du tanneur, du corroyeur, du hongroyeur et du boyaudier, Nouvelle Édition par M. F. Malepeyre – Paris, Manuels-Roret, Librairie encyclopédique de Roret.
- Desbarats, P. E. (1800) A Collection of the Acts passed in the Parliament of Great Britain and of Other Public Acts relative to Canada – Québec, P. E. Desbarats, 1800. <http://www.canadiana.org/nml.php>
- Desjardins, P. (1999) L'organisation spatiale du corridor du canal Lachine au 19^e siècle – Thèse présentée comme exigence partielle au doctorat en anthropologie, Montréal, Université de Montréal
- Diderot, D. et J.R. D'Alembert (dir.) (1751-1772) L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de Gens de lettres, 17 volumes de texte et 11 volumes de planches – Lausanne et Berne. https://www.lexilogos.com/encyclopedie_diderot_alembert.htm

- Dionne, J.-C. (2002) *Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 56 (1) : 33-44.*
- Doutre, G. et E. Lareau (1872) Le droit civil canadien suivant l'ordre établi par les codes : précédé d'une histoire générale du droit canadien – Montréal, A. Doutre, 1872. <http://www.canadiana.org/ECO/ItemRecord/02750?id=bf66acf7d88811a2>
- Ethnoscop (2007) Étude de potentiel archéologique et planification d'interventions archéologiques au terrain, Griffintown, Arrondissement du Sud-Ouest de Montréal – Ville de Montréal.
- Ethnoscop (2008) Complexe Turcot - Étude de potentiel - Phase 2 - Volume 1, volume 1 addenda, volume 2 et volume 2 addenda – Ministère des Transport du Québec, Dessau et SM.
- Ethnoscop (2009) Complexe Turcot - Étude en archéologie phase 1, Revue de littérature – Ministère des Transports du Québec, Dessau - Sauprin
- Ethnoscop (2013a) Projet Turcot. Étude de potentiel archéologique. Complément. Terrain Crane (3828, rue Saint-Patrick) – Ministère des Transports
- Ethnoscop (2013b) Projet Turcot. Surveillance et inventaire archéologiques. BiFj-104, MTL11-04-4, MTL12-04-1 et MTL12-23-2 – Ministère des Transports
- Fabre, L. et al. (2002) *Blancaria et maroquinerie à Montpellier (Hérault) au bas Moyen Âge* – Dans Audouinrouzeau, F. et S. Beyries (éd.), Le travail du cuir de la préhistoire à nos jours. Actes des XXII^e Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Antibes, APDA :315-350.
- Fougères, D. (2001) *Des rues et des hommes : les commencements des politiques publiques locales en matière de travaux publics à Montréal, 1796-1840* – Scientia Canadensis – Vol. 25 : 31-65. <https://www.erudit.org/en/journals/scientia/2001-v25-scientia3125/800427ar.pdf>
- Fougères, D. (2004) L'approvisionnement en eau à Montréal : du privé au public, 1796-1865 – Cahiers des Amériques : Collection Histoire, Les éditions du Septentrion
- Fougères, D. (2006) *Des eaux indésirables : Montréal et ses eaux de surface, 1796-1840* – Revue d'histoire de l'Amérique française – Vol. 60 (1-2) : 95-124. <https://id.erudit.org/iderudit/014596ar>
- Fougères, D. (dir.) (2012) Histoire de Montréal et de sa région – Collection Les régions du Québec n° 21, Institut national de la recherche scientifique, Les Presses de l'Université Laval, Québec.

- Fournier, P. (2011) La Nouvelle-France au fil des édits. Chronologie reconstituée d'après les principaux édits, ordonnances, arrêts, lois et règlements émis sous le Régime français – Québec, Septentrion.
- Gagnon, R. (2006) Questions d'égouts : santé publique, infrastructures et urbanisation à Montréal au XIX^e siècle – Montréal, Boréal.
- Giasson, G. (2002) St-Henri-Histoire – adaptation de N. Mousseau, 1999 – La Société historique de Saint-Henri <http://famillemeloche.com/wp-content/uploads/2015/04/St-Henri-Histoire.pdf>
- Giasson, G. (2013) Les tanneries de Saint-Henri : de Jean-Talon à l'échangeur Turcot – Histoire Québec – Vol. 23 (1) : 12-15.
- Girouard, D. (1892) Les anciennes côtes du Lac Saint-Louis – Montréal : Poirier, Bessette & Cie.
- Gravel, D. (1992) Histoire des villages des Rapides, un quartier de Lasalle – Montréal, Méridien, Histoire Urbaine.
- Hall, A.R. et H. Kenward (2011) *Plant and invertebrate indicators of leather production: from fresh skin to leather offcuts* – Dans R. Thomson et Q. Mould (dir), Leather Tanneries: The Archaeological Evidence. Archetype, Londres : 9-32
- Hanna, D. B. (2007) Griffintown : son histoire et son cadre bâti – Ville de Montréal.
- Humbert, J. et R. Humbert (2004) Métiers oubliés – Édition Joan Le Boru, Editoriale Lloyd, Trieste.
- Labelle, R. (1979) Tanneurs et tanneries du Bas-St-Laurent (1990-1930) – Musée national de l'Homme, collection Mercure.
- Laberge, Y (2012) *D'un ministère à l'autre : Les Transports et les Communications au gouvernement du Québec durant le XX^e siècle* – Cap-aux-Diamants – (111) : 34-38. id.erudit.org/iderudit/67582ac
- Lacheze, C. (2012) Les tanneries de Saint-Denis à l'époque moderne – Master 1 Recherche, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Lacy, D.M. (1997) *Rocks, Space and Organization of Production at a Prehistoric Quartzite Quarry* – The Journal of Vermont Archaeology – (2) : 37-42.
- Lafleur, G. (1989) Rapport archéologique sur le potentiel des tanneries de Saint-Henri – Société historique de Saint-Henri, Montréal.
- Lahaise, R. (1980) Les édifices conventuels du Vieux Montréal. Aspects ethno-historiques – Lasalle, Éditions Hurtubise HMH.

- Lamarche, L. (2006) Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène – Dans Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion sur l'histoire holocène de la région Lanoraie - lac St-Pierre, (auteurs : L. Lamarche, M. Garneau, M. Lamothe, M. Larocque, J. Loisel, S. Pellerin, P. J. H. Richard, É. Rosa et S. Van Bellen), UQAN, INRS, Université de Montréal, Jardin Botanique de Montréal.
- Lamarche, L. (2011) Évolution environnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique – INRS, thèse de doctorat en Sciences de la Terre.
- Lauzon, G. (1986) Habiter un nouveau quartier ouvrier de la banlieue de Montréal : village Saint-Augustin (municipalité de Saint-Henri) : 1855-1881 – Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Lauzon, G. et L. Ruelland (1985) 1875, Saint-Henri – Montréal : Société historique de Saint-Henri.
- Lessard, M. et G. Vilandré (1974) La maison traditionnelle au Québec – Les Éditions de l'Homme, Ottawa.
- Lessard, M. et H. Marquis (1972) Encyclopédie de la maison québécoise – Trois siècles d'habitations – Les Éditions de l'Homme, Ottawa.
- Linteau, P.-A. (1992) Histoire de Montréal depuis la Confédération – Montréal, Boréal.
- Lord, K. (2000) Days and nights : Class, Gender and Society on Notre-Dame Street in Saint-Henri, 1875-1905 – Thèse présentée comme exigence partielle au doctorat en histoire, Montréal : Université McGill.
- Lovell, J. et autres (1842 à Aujourd'hui) Lovell's Montreal Directory (ou Annaires Lovell) – Périodiques de 1842 à Aujourd'hui – BAnQ collection numérique : <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/lovell>
- Mainville-Desjardin, F. (1992) Victoria : Saint-Henri-des-Tanneries (1890) – Candiac, Balzac.
- Massicotte, D. (2002) Urbanisation et municipalisation dans la vallée industrielle du canal Lachine, 1820-1940, rapport synthèses, 2 vol.
- Massicotte, E.Z. (1936) Quelques rues et faubourg du Vieux-Montréal – Les Cahiers les Dix – (1) : 105 à 156
- Massicotte, E. Z. (1919) Répertoire des arrêts, édits, mandements, ordonnances et règlements : conservés dans les archives du Palais de justice de Montréal, 1640-1760 – Montréal : G. Ducharme.

- Marsan, J.-C. (1994) Montréal en évolution : Historique de développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais – 3^e éd., Laval, Éditions du Méridien.
- Martin, M. (2010) *La Tannerie Lévesque de Saint-Octave-de-Métis, une tannerie artisanale de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle* – L'Estuaire, Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent – (70) : 4-11.
- Montreal Turnpike Trust (1897) *Ordinances and acts of the Montreal Turnpike Trust* – Montreal : Gazette. <http://online.canadiana.ca/view/oocihm.53455>
- Morneau, J. (2014) *Le destin mouvementé de deux entreprises industrielles du pays rural du lac Saint-Pierre : les tanneries Ralston et Yale dans la seconde moitié du XIX^e siècle* – Histoire Québec – Vol. 20 (2) : 35-41.
- Mousseau, N. (1999) Portrait de quartier du territoire desservi par le CLSC – Montréal, CLSC Saint-Henri
- Navier, M. (1831) *Considérations sur les travaux d'entretien des routes en Angleterre. Procédés de M. Mac Adam, Annales des ponts et chaussées – Mémoires et documents relatifs à l'art des constructions et au service de l'ingénieur, 1831* : 132-156. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k408436j/f135.image>
- Occhietti, S. (1989) *Quaternary geology of St. Lawrence Valley and adjacent Appalachian subregion* – Dans Fulton, R. T. (éd.) Quaternary Geology of Canada and Greenland – Geological Survey of Canada, Geology of Canada – 1 : 350-379.
- Occhietti, S. et P. Richard (2003) *Effet Réservoir sur les âges ¹⁴C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 57 (2-3) : 115-138.
- Ostéothèque de Montréal (2000) Étude zooarchéologique des restes osseux provenant de la tannerie Robitaille-Gauvreau de Québec (CeEt-745) – Ville de Québec.
- Parent, M, J.-M. Dubois, P. Bail, A. Larocque et G. Larocque (1985) *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8000 ans BP* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 15 : 17-37.
- Parent, M. et S. Occhetti (1988) *Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Quebec* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 42 (2) : 215-246.

- Parent, M. et S. Occhietti (1999) *Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 53 (1) : 117-135.*
- Parlement Provincial du Bas-Canada (1831) *The Provincial statutes of Lower-Canada ... being the first session of the fourteenth provincial Parliament of Lower-Canada – Québec : J.C. Fisher & W. Kemble, 1831. http://eco.canadiana.ca/res.banq.qc.ca/view/oocihm.9_00926_41*
- Parlement Provincial du Bas-Canada (1805a) *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, depuis le 9e janvier jusqu'au 25e mars, inclusivement 1805 ... étant la première session de quatrième Parlement Provincial de cette province, Quebec : John Neilson, 1805. http://eco.canadiana.ca/res.banq.qc.ca/view/oocihm.9_00938_14*
- Parlement Provincial du Bas-Canada (1805b) *The provincial statutes of Lower-Canada ... [being the first session of the fourth provincial Parliament of Lower-Canada] – Québec : P.E. Desbarats, 1805. http://eco.canadiana.ca/res.banq.qc.ca/view/oocihm.9_00926_14*
- Parlement Provincial du Canada (1845) *Appendix to the fourth volume of the journals of the Legislative Assembly of the Province of Canada, from the 28th day of November, 1844, to the 29th day of March, 1845, both days inclusive, and in the eighth year of the reign of Our Sovereign Lady Queen Victoria : being the first session of the second provincial Parliament of Canada – Montréal : R. Campbell, 1845. http://eco.canadiana.ca/res.banq.qc.ca/view/oocihm.9_00955_4_1*
- Parlement Provincial du Canada (1848) *Appendix to the seventh volume [of the journals of the Legislative Assembly of the Province of Canada from the 25th day of February to the 23rd day of March ... eleventh year of the reign of Queen Victoria, being the first session of the third provincial parliament of Canada] – Montreal : R. Campbell, 1848. http://eco.canadiana.ca/res.banq.qc.ca/view/oocihm.9_00955_7*
- Patrimoine Experts (2012) *Projet Turcot. Surveillance archéologique. Travaux de caractérisation des sols (de septembre 2009 à mars 2011) – Ministère des Transports du Québec.*
- Patrimoine Experts (2015) *Compte rendu - Interventions archéologiques 2015, secteurs 3, 4 et 5 – Ministère des Transports du Québec.*

- Patrimoine Experts (à venir)** Interventions archéologiques (novembre 2014 - août 2016) dans les limites de l'ancien village de Saint-Henri-des-Tanneries : les sites BiFj-118, BiFj-119 ET BiFj-125 et les secteurs 1 (MTL16-23-06), 2 (MTL15-23-04), 2B (MTL15-23-05), 3 (MTL15-23-06), 3B (MTL15-23-07), 4 (MTL15-23-08), 4B (MTL15-23-09), 5 (MTL14-23-01), 5B (MTL15-23-10) ET 5C (MTL15-23-11) – Ministère des Transports du Québec.
- Paulin-Désormeaux, A.-O. (1838)** Nouveau manuel complet du tonnelier et du boisselier : suivi de l'art de faire les cribles, tamis, soufflets, formes et sabots – Paris : Roret.
- Perrault, C. (1969)** Montréal en 1781 : « Déclaration du fief et seigneurie de l'isles de Montréal au papier terrier du Domaine de Sa majesté en la province de Québec en Canada » – Montréal, Payette Radio limitée.
- Perrault, C. (1977)** Montréal en 1825 – Montréal, Groupe d'études gen-histo.
- Perrier, J. (2000)** *Les techniques et le commerce de la tannerie à Montréal au XVIII^e siècle – Scientia Canadensis : revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine – Vol. 24 (52) : 51-72.*
- Pinard, G. (1987)** Montréal. Son histoire, son architecture – Montréal, La Presse.
- Postras, C. et H. Bérubé (2003)** Étude historique du développement urbain : l'axe du canal de Lachine - partie Sud-Ouest – INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- Quesnel, A. (1995)** Rapport d'inventaire et de surveillance archéologique. Îlot Méduse – Ville de Québec.
- Reid Marcil, E. (2003)** Tonnelliers au Québec du XVII^e au XX^e s. - Éditions GID.
- Réseau environnement (2012)** Guide de gestion des eaux pluviales – MDDEFP et MAMROT.
- Richard, P.J.H. (2018)** Le Grand Témoin ou les paysages montréalais au fil du temps – P.J.H. Richard (document inédit).
- Richard, P.J.H. et S. Van Bellen (2006)** Le lac Romer – Dans Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion sur l'histoire holocène de la région Lanoraie - lac St-Pierre, (auteurs : L. Lamarche, M. Garneau, M. Lamothe, M. Larocque, J. Loisel, S. Pellerin, P. J. H. Richard, É. Rosa et S. Van Bellen), UQAM, INRS, Université de Montréal, Jardin Botanique de Montréal.
- Robert, J.-C. (1994)** Atlas historique de Montréal – Art Global - Libre Expression, Montréal.

- Robert, J.-C. (1998) Réseau routier et développement urbain dans l'île de Montréal au XIX^e siècle – Dans Capel Daez, Horacio, Barcelona-Montréal. Desarrollo urbano comparado / Développement urbain comparé – Barcelona : Publicacions de le Univeritat de Barcelona : 99-115.
- Rodet-Belarbi, I. *et al.* (2002) Dépôts archéologiques de pieds de moutons et de chèvres : s'agit-il toujours d'un artisanat de la peau ? – Dans Audouinrouzeau, F. et S. Beyries (éd.), Le travail du cuir de la préhistoire à nos jours. Actes des XXII^e Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Antibes, APDA, 2002 : 315-350.
- Rouleau, S. (2000) Fouilles archéologiques. Site de la tannerie Robitaille-Gauvreau, 1999 – Ville de Québec.
- Rouleau, S. (2001) Un aperçu de l'industrie artisanale à Québec au XIX^e siècle. L'archéologie de la tannerie Patry – Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Division design et patrimoine.
- Roy, A. (1943) L'île de Montréal en 1731 : aveu et dénombrement des messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal – Québec, Archives de la Province.
- Ruralys (2011) Projet de reconstruction de la route 185 en autoroute à quatre voies divisées. Municipalité de Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano) et de Saint-Louis-du-Ha! Ha!. Fouille archéologique (2009). Chemin du Portage (CkEf-9) – Ministère des Transports et Construction B.M.L.
- Savard, M. et P. Drouin (1990) Les pipes à fumer de Place-Royal – Collection patrimoine, Les publications du Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Séguin, C. (2008) Herméneutique de la forme urbaine : le cas de la place Saint-Henri et du square Jacues-Cartier – Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en Études urbaines, UQAM. <http://www.archipel.uqam.ca/1190/1/M10520.pdf>
- Sicotte, A.-M. (2004) Quartiers ouvriers d'autrefois, 1850-1950 – Sainte-Foy, Publications du Québec.
- Sicotte, L.W. (1870) Extrait du livre de renvoi officiel de la cité de Montréal – Montréal, Des Presses à vapeur de la Minerve
- Société historique de Saint-Henri (1992) Square Saint-Henri – La Société historique de Saint-Henri.
- Thivierge, M. (1980) Les artisans du cuir à Québec (1660-1760) – Revue d'histoire de l'Amérique française – Vol. 34 (3) : 341-356.

- Trudel, M. (1968)** Atlas de la Nouvelle-France – Québec, Presses de l'Université Laval : 172-173.
- Viger, J. (1841)** Rapports sur les chemins, rues, ruelles et ponts de la cité et paroisse de Montreal. Avril et mai, 1840 – Imprimé par J. Lovell, 1841.
- Ville de Montréal (2008)** La falaise Saint-Jacques. Survol historique – Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise.
- Ville de Montréal (2005)** Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement du Sud-Ouest – Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie.
- Voisine, N. (1958)** Le Chemin du Portage de Témiscouata, de 1783-1839 – Thèse (de licence) – Québec, Université Laval
- Wicksteed, G. W. (1857)** Table des statuts provinciaux et des ordonnances en force ou qui ont été en force dans le Bas-Canada dans leur ordre chronologique – Imprimée par S. Derbishire & G. Desbarats, imprimeur des lois de Sa Très-Excellente Majesté la reine, 1857

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES ANCIENS

- 1685 ANONYME [Attribué à Robert de Villeneuve], Villemarie dans l'isle de Montréal / 13 novembre 1685. Centre des archives d'outre-mer (France) ; Fonds du Dépôt des fortifications des colonies : 03DFC 466C
- 1702 VACHON DE BELMONT, FRANÇOIS, Description générale de l'isle de Montréal divisée par costes..., (original aux Archives des colonies, Archives nationales de France, copie gracieuseté de Brad Lowen, UdeM)
- 1733 CHAUSSEGROS DE LÉRY, GASPARD-JOSEPH, Carte d'une partie de l'isle de Montréal depuis la Pointe à Cardinal jusque au [sic] courant de S. Marie avec la ville de Montréal. Ville de Montréal, Section des Archives : CA M001 VM066-1-P035
- [1778] PÉLADEAU, JEAN. Plan d'une partie de l'île de Montréal levée en 1778. Par Mre [Jean] Péladeau, 1778 [vraie copie du plan original déposé dans les Archives du District de Montréal le 24 octobre 1924]. Archives Ville de Montréal : VM66-S2P008
- 1817 ROMILLY, SAMUEL, Plan of ground between Montreal and La Chine shewing the line of the proposed canal. Signed Saml. Robilly, Capt. Roysl. Engineer, Montreal, 1817. True Copy, J.B. Duberzer Junr., Quebec, Sept. 1817. BAC : NMC19385
- 1820 ADAMS JOHN, Plan of the proposed canal from Lachine to the foot of St-Mary's current with its collateral branch to the Port of Montreal /Grefte de l'arpenteur général du Québec, Arpentage des terres du domaine de l'État et des frontières du Québec, Doc. : 29 / Fichier : PL9629
- 1828 ANONYME, Partie du village de Saint-Henri. / Anonyme, 1828. Service des archives et des collections des Sœurs de la Charité de Montréal, St-Henri, Plans. Doc.2 Ms. en coul. (tiré de Lafleur, 1989, car non retrouvé aux ASGM)
- [Ca 1828] ANONYME, Plan d'une partie du village de Saint-Henri. Archives des Sulpiciens : P1E24-11
- [Ca 1828] ANONYME, Terre aux Tanneries St.Henri. Tiré du livre Terrier de l'île de Montréal /Service des Archives et des collections des Sœurs Grises de Montréal, dossier « Les Tanneries Côteau Baron Chambly » par Sr St-Jean-de-la-Croix, c. 1908 [copie de l'originale datant de ca 1828]. Planche 1^{re}
- [Ca 1828] BEAUDRY, JOSEPH-ALPHONSE-UBALDE, Plan du Village de St-Henri. [Ce plan reproduit le terrier du village de Saint-Henri de la Seigneurie de l'île de Montréal, Sulpiciens, 18--], copie par J.A.U. Beaudry, 1909 / BAnQ - Vieux-Montréal : CA 601-S171-SS2-SSS2-D9799
- 1830 ANONYME, Tannery Section 3rd (1830)/ S.I. : S.N., 1830. BAC : NMC 20528

- SANS DATE [1834]** VILLE DE MONTRÉAL, [Terrier de l'île de Montréal] copie faite à une date indéterminée [19-] d'un plan de 1834/35, No 2708 P.I. / Note : titre factice. Archives Ville de Montréal : VM66, S3, P043
- 1834** JOBIN, ANDRÉ, Carte de l'île de Montréal : désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c. / BAnQ : G/3452/M65/1834/J63 CAR
- [ca 1842-1846]** ANONYME, Plan du village des Tanneries des Rolland /Cahier de plans terriers. Archives des Sulpiciens : P1-26-991
- 1847 [1840]** PERRAULT, HENRI-MAURICE, L'augmentation de St Henri ou Village des Tanneries Propriété des Dames de L'Hôpital Général de Montréal. /Henri-Maurice Perrault, 5 juin 1840. BAnQ - Vieux-Montréal : CA 601, S75, SS3, D11
- 1847** OSTELL, JOHN, Plan de l'augmentation de St Henri ou Village des Tanneries Propriété des Dames de L'Hôpital Général de Montréal. /Henri-Maurice Perrault, 5 juin 1847. Archives des Sœurs Grises de Montréal, Administration générale, Ressources immobilières, Village des Tanneries, Plan de l'augmentation de St-Henri, 1847
- 1851** SMITH, G.H., Environs of Montreal Shewing The Railay Communication with the City / Georges Horatio Smith, Montreal : s.n., 1851. BAnQ : G 3452/M65/18851/S55 CAR
- 1853** ANONYME, Map of the city of Montreal with the latest improvements. [Quebec (Province)] : [s.n.]. BAnQ : G/3454/M65/1853/M36 CAR
- 1853/1854** MCDONALD, ALEXANDER, Diagram Of that portion of the Montreal and New York Railway Passing through The village of The Tanneries./ Alexander McDonald 1853-54. BAnQ : CA 601-S110-SS2-D2
- 1861** BOXER, F.N., Pocket Map of the City of Montreal/ Montral : Starke & Co. Prinlers. BAnQ : G3454/M65/1861/B68 CAR
- 1868-1869** SITWELL, H.S. ET J.W.F. DRUMMOND, Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec\ ;, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9 under the direction of H.S. Sitwell and under the superintendence of W.F. Drummond Jervois]. Southampton [England] : Ordonance Survey, Topographical Dept. Of the War Office, 1871. Sheet 05, plan 06. BAC : G3454.M7 1869.G7
- SANS DATE [1871-1879]** MONTREAL WATER WORKS. Plan du système d'aqueduc à Montréal. [186-]-[187-]/ Montreal Water Works [reproduit plan de Sitwell & Drummond imprimé en 1871]. Archives Ville de Montréal : CA M001 VM066-4-P049.
- 1872** PLUNKETT & BRADY, Plan of the city of Montreal : made by order of the Mayor Aldermen and Citizens from a trigonometrical survey by Plunkett & Brady, engineers, revised and corrected to Dec. 1872. Montreal : Burland, Lafricain & Co., 1873. BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246881>

- [1867-ca2000] Cadastre originaire de la paroisse de Montréal, feuillets vc-5-142, vc-5-144, vc-7-4 et vc-7-5. / Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement
- 1876 RIELLE, J., *Plan of town of St-Henry, Province of Québec* [...] / Jos. Rielle, Montréal : 8th novembre, 1876. Greffe de l'arpenteur général du Québec, Limites des territoires administratifs, Doc. : 5 / Fichier : PL965
- 1878 ANONYME. Plans officiels de la Paroisse de Montréal. / Attribué à L.W. Sicotte, Montréal : s.n., 1878. BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244454>
- 1879 HOPKINS, HENRY WHITMER, *Town of St.Henry. Atlas of the City and Island of Montreal, including the Counties of Jacques Cartier and Hochelaga*. From Actual Surveys, based upon the Cadastral Plans deposited in the Office of the Department of Crown Lands / Henry Whitmer Hopkins Provincial Surveying and Pub. Co., 1879. BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244120>
- 1890 ANONYME, Plans de la distribution d'eau dans les banlieues de Montréal. - 1890. Archives Ville de Montréal : CA M001 VM066-5-P042.
- 1890 GOAD, Chas. E, (Charles Edward), *Atlas of the City of Montreal : from special survey and official plans, showing all buildings & names of owner*. Montreal : Chas. E. Goad, civil Engineer, 1890. BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244203>
- 1892 [-1896] ANONYME, Ville de St. Henri, Plan de la rue Notre-Dame, maintenant St-Jacques, / Montréal, 1^{er} septembre 1892, corrections 1^{er} décembre 1895 et 30 novembre 1896. Service du greffe de la Ville de Montréal, Section des archives, microfilms du Fonds de la Cité de Saint-Henri - 1875 à 1908 (P023), série F : plans -1875 à 1905(CA M001 P023-F- D001 et 002).
- [1893] ANONYME, Plan of the Montreal TurnPike Road int the Town of St-Henri/ Anonyme, s.d. / A True Copy of the Original here of Remaining of Record in my Office, Ne B. Casgrain, Montreal, sept 11th, 1893. Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement : Plan no L-7-St-Henri : AP16880-L-7
- 1894 Rue Saint-Jacques - Acquisition de Louis Papin Barolet d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1664] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22244
- 1894 Rue Saint-Jacques - Acquisition de Emma Papin d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1665] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22251
- 1894 Rue Saint-Jacques - Acquisition de Martin Phelan d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1668] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22253

- 1894 Rue Saint-Jacques - Acquisition de Joseph Lenoir d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1669 et 1670] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22246
- 1894 Rue Saint-Jacques - Acquisition de Dame Marie Louise Elmire Truteau [ou Marie Lenoir] d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1670] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22247
- 1895 Rue Saint-Jacques - Acquisition de Dame Odile Brossoit d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1663] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22270
- 1895 Rue Saint-Jacques - Acquisition de Dame Emma Papin d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1667] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22271
- 1896 Rue Saint-Jacques - Acquisition de Victor Lenoir d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1666] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22274
- 1897 Rue Saint-Jacques - Acquisition de Mlle Caroline Burrough d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1661] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22288
- 1897 Rue Saint-Jacques - Acquisition de Dame Veuve Joseph Cazalais d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1671] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22289
- 1897 Rue Saint-Jacques - Acquisition de F.X. Cazalais d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1672] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22290
- 1898 Rue Saint-Jacques - Acquisition de Apolinaire Archambault d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1655]. Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22326
- 1899 Rue Saint-Jacques - Expropriation du lot P.1656 Par. De Montréal requis pour élargissement de la rue. [incluant plan d'expropriation du lot 1656] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 17415
- 1899 Rue Saint-Jacques - Acquisition de Mlle Marie Elizabeth Pickering d'un lot requis pour l'élargissement. [incluant plan d'expropriation du lot 1660] Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement, Dossier de coordination 22327

- 1907 PINSONEAULT, A.R., *Atlas of the Island and City of Monteval and Ile Bizard : a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference*. [s.l.] : the Atlas Publishing Co. Ltd, 1907. BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244207>
- 1913 GOAD, Chas. E, (Charles Edward), *Atlas of the City of Montreal and vicinity, Montréal* [etc.], Chas. E. Goad Co., 4 vol., 1912-1914. BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244204>
- 1915 GOAD, Chas. E, (Charles Edward), *Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada*, vol. IV /Montreal ; Toronto :Chas. E. Goad Co., 1915. BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246712>
- 1915 MINISTÈRE DE LA COLONISATION, DES MINES ET DES PÊCHERIES, L'île de Montréal constituant les comptes de Hochelaga et Jacques-Cartier et de la Cité de Montréal construite d'après les plans du cadastre, 1915. Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Service du cadastre, Montréal. Greffe de l'arpenteur général du Québec, Arpentage des terres du domaine de l'État et des frontières du Québec, Doc. : 29 / Fichier : PL968_A
- 1926 UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU LIMITED, *Insurance plan of City of Montreal*, Quebec, Canada, vol. IV . Toronto : Underwriters' Survey Bureau Limited,1926. BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246838>
- 1949 VILLE DE MONTRÉAL, Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal, novembre 1949. Ville de Montréal, Service d'urbanisme, 1949. BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246860>
- 1954 UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU LIMITED, *Insurance plan of the city of Montreal*, volume 7. Underwriters' Survey Bureau, Limited, 1954. BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244195>
- 1958 VILLE DE MONTRÉAL, Utilisation du sol, Montréal, échelle 1:1 200. Cité de Montréal, Service d'urbanisme, Service des travaux publics, entre 1958-1976. BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2436798>
- 1958 VILLE DE MONTRÉAL, Plan et profil officiel rue st-Jacques de l'avenue Atwater à la rue Saint-Rémi, quartier st-Henri & Ste Cunégonde (mun.), municipalité de la paroisse de Montréal (cad.). Directeur des travaux publics L.L. L'Allier ing. P., 12 novembre 1958. Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement. Plan no J-19 St-Henri.
- 1961 UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU LIMITED, *Insurance plan of City of Montreal*, Quebec, Canada, vol. IV. Toronto : Underwriters' Survey Bureau Limited,1961, BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244196>
- 1965 ANONYME, Plan d'expropriation pour la construction de l'échangeur Turcot, Shérif Omer Lapierre, Acte n° 1848660, 3 août 1965, Dépôt d'un plan, Registre foncier du Québec [En ligne], <https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca>

- 1975** VILLE DE MONTRÉAL, Utilisation du sol, Montréal, échelle 1:1 200. Cité de Montréal, Service d'urbanisme, Service des travaux publics, entre 1958-1976. BANQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2436798>
- 1981** VILLE DE MONTRÉAL, Utilisation du sol, Ville de Montréal, échelle 1:1 000. Service de l'habitation et de l'urbanisme, Ville de Montréal, entre 1975-1990. BANQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2243892>
- 1982** PREST, V. K. et HODE-KEYSER, J., Caractéristiques géologiques et géotechniques des dépôts meubles de l'île de Montréal et des environs, Québec. Commission géologique du Canada, Études 75-27, 1982 ; 29 pages, doi:10.4095/119514. Gouvernement du Canada
- 1985** VILLE DE MONTRÉAL, Utilisation du sol, Ville de Montréal, échelle 1:1 000. Service de l'habitation et de l'urbanisme, Ville de Montréal, entre 1975-1990. BANQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2243892>
- 1990** VILLE DE MONTRÉAL, Utilisation du sol, Ville de Montréal, échelle 1:1 000. Service de l'habitation et de l'urbanisme, Ville de Montréal, entre 1975-1990. BANQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2243892>
- 1900-2000** VILLE DE MONTRÉAL, Registres des propriétés de la Ville de Montréal, 1900-2000, Volume 2, feuillet 44 et Volume 4, feuillet 28. Ville de Montréal. Service des infrastructures, de la voirie et des transports
- SANS DATE [ca. 2010]** VILLE DE MONTRÉAL, Plan des égouts et aqueducs. feuillet EGO-AQU_SQRC-500-31H05-005-7265. Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement
- SANS DATE [ca. 2010]** VILLE DE MONTRÉAL, Plan des utilités publiques. Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement

ILLUSTRATIONS ANCIENNES

- SANS DATE [1821-24]** ANONYME. View from the road side on the top of the Tannery Hill, near Montreal . ca 1821-1824. Anonyme, Canada, BAC : No MIKAN 2887677
- 1839** DUNCAN, J., Vue prise de la Côte des « Tanneries des Rolland », aquarelle de James Duncan, Octobre 1839. Archives de la Ville de Montréal : BM99-1_01-p-258
- 1839** [KIRKLAND, J. V.], Montreal and the Tanneries seen from the Lachine Road, August 1839, attribué à John Vesey Kirkland. BAC : R9266-32
- 1840** ANONYME, Montréal depuis la colline derrière le village des Tanneries sur le chemin menant à Lachine, 1840 ; Musée McCord : M982.531.9

PHOTOGRAPHIES ANCIENNES

- SANS DATE (ca. 1858)** HENDERSON, A., Tanneries Village, ca. 1858. Alexander Henderson / Library and Archives Canada / PA-123822. BAC : No MIKAN 3323390
- SANS DATE (ca. 1863)** HENDERSON, A., Tanneries de Rolland near Montréal. 1860-1870. Alexander Henderson/Library and Archives Canada. BAC : No MIKAN 3244527
- 1889** ANONYME, Vue en direction sud vers le pont au-dessus de l'avenue Western, ruisseau Glen, Westmount, QC, 1889. Musée McCord : MP-0000.1671.3
- 1924** ANONYME, St-Rémi coin Upper Lachine Road (aujourd'hui St-Jacques) - Ryan's Dry Cleaning du 856 St-Rémi [Vue de la rue St-Rémi, à partir du coin de la rue St-Jacques]. Société d'histoire de Saint-Henri, Fonds Mme Léveillé : 50ph2
- 1925** ANONYME, Reposoir au 2337 rue Saint-Jacques [Vue de la façade de l'édifice accueillant l'atelier de forge et le logement de la famille Léveillé]. Société d'histoire de Saint-Henri, Fonds Hélène Léveillé : 506ph6.
- 1925** ANONYME, 3 jeunes de la famille Léveillé près du 2337 rue St-Jacques [Vue de trois enfants de la famille Léveillé situés près de l'édifice accueillant l'atelier de forge et le logement de cette famille]. Société d'histoire de Saint-Henri, Fonds Hélène Léveillé : 506ph
- 1925** ANONYME, Roméo et Albert Léveillé près du 2337 rue St-Jacques [Vue de Roméo et Albert Léveillé situés près de l'édifice accueillant l'atelier de forge et le logement de la famille Léveillé]. Société d'histoire de Saint-Henri, Fonds Hélène Léveillé : 506ph4
- 1934** ANONYME, L'intérieur de la Forge Léveillé en 1934. Transformée en station service en 1935 [Vue de l'intérieur de la Forge Léveillé]. Société d'histoire de Saint-Henri, Fonds Mme Léveillé : 50ph3

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ANCIENNES

Canadian Pacific Airlines Limited (1947-49)

Vue aérienne verticales de l'île de Montréal, Feuille P9-19/ Archives Ville de Montréal : VM97-3_7P9-19

Ville de Montréal (1958)

Vue aérienne verticales de l'île de Montréal. Feuille 15-82 /Ville de Montréal. Service d'urbanisme. Division des études d'ensemble/ Archives Ville de Montréal : VM97-3_02_15-082

Ville de Montréal (1962)

Vue aérienne verticales de l'île de Montréal. Feuille 348 /Ville de Montréal. Service d'urbanisme. Division des études d'ensemble/ Archives Ville de Montréal : VM97-3_04_348

Ville de Montréal (1964)

Vue aérienne verticales de l'île de Montréal. Feuille 73 /Ville de Montréal. Service d'urbanisme. Division des études d'ensemble/ Archives Ville de Montréal : VM97-3_05_073

Ville de Montréal (1966)

Vue aérienne verticales de l'île de Montréal. Feuille 151 /Ville de Montréal. Service d'urbanisme. Division des études d'ensemble/ Archives Ville de Montréal : VM97-3_08_151

Ville de Montréal (1969)

Vue aérienne verticales de l'île de Montréal. Feuille 59 /Ville de Montréal. Service d'urbanisme. Division des études d'ensemble, novembre 1969 / Archives Ville de Montréal : VM97-3_09_1969_059

Ville de Montréal (1971)

Vue aérienne verticales de l'île de Montréal. Feuille 56 /Ville de Montréal. Service d'urbanisme. Division des études d'ensemble / Archives Ville de Montréal : VM97-3_10_056

DOCUMENTS MANUSCRITS ANCIENS

Archives des Sœurs Grises de Montréal

G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695

« Concession d'une terre au nord de la rivière St Pierre de 5 arp : de largeur, sur 20 arp : de profondeur, 5 août 1671 »

« Constitution de 20 livres de rente par Honoré Dasmy et sa femme au sieur De Couagne, 1er juin 1687 »

« Grosse de vente faite par Perrinne Lapierre veuve de defunt Honoré Dasmy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 30 mars 1691 »

« Grosse de vente faite par Perrinne Lapierre veuve de defunt Honoré Dasmy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 8 avril 1691 »

« Adjudication a Mr Dupré de 5 huitième en la moitié qui font cinq part en seize d'une habitation scize a la riviere St Pierre lesquelles cinq part appartiennent à Nicolas, Paul, René, Charles Dasmy enfants mineurs d'Honoré Dasmy et Perinne Lapierre », 1692

« Vente pour le sieur Louis La Compte Dupré et sa femme au sieur Charron d'une concession dans la rivière Saint Pierre, 2 octobre 1694 »

« Requête et ordonnance au bas de Mgr l'Intendant touchant à régler le chemin qui passe sur une habitation de 100 arpens appartenant aux freres hospitaliers de montreal a la Rivière Saint-Pierre », 12 septembre 1695

G06/A, 01, 02, « Echange entre les freres hospitaliers et Charles Pinardeau », 1720

Archives de la Ville de Montréal

P023. Fonds Cité de Saint-Henri (1877-1894)

P023-B-2-D01, Règlements. 1877-1894 :

Règlement n° 17, 15 septembre 1879

Règlement n° 19, « Règlement pour pourvoir à l'approvisionnement d'eau pour la ville de St Henri », 23 février 1880

Règlement n° 26, 17 mai 1881

Règlement n° 29, 13 juin 1882

Règlement n° 48, 1er août 1888

Règlement n° 59, « Pour emprunter \$100,000.00 pour l'ouverture des rues et autres améliorations publiques, etc. », 20 février 1891

Règlement n° 63, « Règlement pour l'éclairage a la lumière électrique de la ville de St Henri par le Syndicat Drummond et Clarkson de Montréal », 16 octobre 1891

Règlement n° 65 « concernant l'approvisionnement de Gaz », 15 décembre 1891

Règlement n° 67, 23 décembre 1891

P023-B-2-D02, Livre des règlements de la cité de Saint-Henri, 1895 à 1905 :

Règlement n° 97, 31 mars 1897

Règlement n° 147, 27 avril 1904

P023-D-3-D01, Documents comptables et financiers, « Rôle spécial de cotisation pour l'égout collecteur », 1889 à 1894

P023-D-3-D02, Documents comptables et financiers, Rôle spécial de cotisation égouts, 1895 à 1905

P023 D-7-D02, Liste des débiteurs pour l'égout général de 1891.

La liste ne fournit que le nom des débiteurs et la somme dont ils doivent s'acquitter. Le classement est par lettre de nom de famille, sans ordre alphabétique au sein de chaque lettre.

P073. Fonds du Séminaire Saint-Sulpice

P073-1-D15, Livre terrier de la Seigneurie de l'île de Montréal, à l'exception de la Ville, des Faubourgs et des Villages, volume 2 : Cadastre 504 à 983, [18--], photocopie numérisée

P073-1-D22, Livre terrier de la Seigneurie de l'île de Montréal, incluant la ville, des Faubourgs et des Villages : Village Saint-Henri, [18--], photocopie numérisée

P073-1-D41, Livres des Côtes-de-l'Île-de-Montréal : Saint-Antoine, Cadastre 504 à 983 [18--], photocopie numérisée

VM001. Fonds Conseil de ville de Montréal (1833-2001)

VM001-02-2-D15, 2ème série. Conseil. Rapports et dossiers, 560, 1-1911.1, Montreal Tramway Co., « 5 juillet 1910, Montreal Tramway Co, Lignes nouvelles, quartiers « excentriques », Établissement projeté de nouvelles lignes dans les quartiers suburbains ou quartiers « excentriques »

VM001-03-2-D0263, 3ème série. Conseil. Rapports et dossiers, 33348-1, « n° 1568, James F. Parent vs La Cité de Montréal vs La Cité de Lachine et al, 15 février 1929 »

VM018. Fonds Commission administrative (1918-1921)

VM018-1-1-D10, dossier 6587, « Succession Jos. Cazalais. Reclamation a empietement de la ville sur la propriété de la succession au coin des rues St-Jacques et de Courcelles »

VM035. Fonds Juges de paix de Montréal (1796-1959)

VM35-1-D03- Procès-verbaux (volume 1) - 1796-1803 :

- 11 may 1799 - Exemption de corvées pour Donald McKerher et son fils, John McKerher, en raison de sa participation à la construction d'une route et d'un pont à proximité de sa maison aux Tanneries.
- 9 July 1799 - Création de neuf nouvelles divisions pour la gestion du territoire de la paroisse de Montréal, dont la division des Tanneries.
- 10 August 1799 - Ordre d'exécuter les réparations urgentes sur les chemins des distincts de la paroisse de Montréal, particulièrement sur une partie du chemin sur la colline des tanneries traversé par un profond ravin.

VM035-3-D2-23, « Procès verbal de Jacques Viger Ecuier Inspecteur des Chemins et Ponts de la Cité et Paroisse de Montréal ordonnant des Travaux et la construction d'un Pont. 21 octobre 1819. Moyens d'opposition de Louis Gougeon et autres »

VM035-3-D2-34, « 8 novembre 1824. 2) Requête de plusieurs propriétaires de terres et terrains au village St Henry des Tanneries, Côteaux St Pierre et Côte St Antoine demandant un chemin de descente ou de moulin entre la côte St Paul et le haut de la rivière St Pierre ».

VM035-3-D2-37, « 5 février 1825. 3) Requête d'un grand nombre de propriétaires de terres et terrains situés dans les divisions St Pierre et des Tanneries, demandant un chemin de communication entre les divisions St Pierre et des Tanneries ».

VM166. Collection de dossiers thématiques (1556-2000)

VM166-01-2-D020, Dossiers par rue, « Saint-Rémi », R 3627. A, « Extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Saint-Henri, tenue le 12 juillet 1893 »\$

VM166-00-2-D020, Dossiers par rue, « Saint-Jacques », R 3365. A, « Pas de trottoir, rue St-Jacques », La Voix Populaire, le 11 août 1971

Bibliothèque et Archives Nationales du Canada

MG8, C6, vol. 4, p. 795 (bobine C-13985), Nouvelle-France : Arrêts, édits, mandements, ordonnances et règlements concernant Montréal, 1695-1704, « Ordonnance de l'intendant Bochart régularisant « le chemin public sur les terres de la tannerie et des F.F. Hospitaliers conformément au procès-verbal de René Cuillier, grand voyer de l'île de Montréal », 18 septembre 1695

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

TL4. Fonds Juridiction royale de Montréal. Dossiers.

TL4/S1/D673, « Procès entre les frères Hospitaliers, demandeurs, et les frères Jean, Joseph et Lambert Leduc, défendeurs, pour leur interdire le passage et les obliger à partager les frais d'entretien d'un chemin du grand voyer », 11 mai 1703

TL4/S1/D1266, « Procès entre frères hospitaliers, demandeurs, et Pierre Biron, Louis Juillet, Paul Descaries et Joseph Leduc, défendeurs, pour le rétablissement de l'ancien chemin des tanneries et la reconstruction d'une clôture », 13 novembre 1710

E2. Pouvoir exécutif. Fonds Grands Voyers.

E2/S1/D32, Louis Charland - procès-verbaux de l'inspecteur des grands chemins, rues et ruelles de Montréal :

1er May 1752, « Copie du Procès Verbal rendu par feu Mr. de Boiscler, le 16 aoust 1743, pour les chemins de la coste St Luc par Nous Lacoste, Commis de Monsieur le Grand Voyer ».

26 juin 1801, « Chemin de sortie et de Ville de cette Côte établi comme route avec deux ponts ».

1er avril 1802, « Chemin du Bois de La Chine et quatre ponts ».

6 décembre 1804, « Route entre les côtes Saint-Antoine et St Luc et les Côteaux Saint-Pierre avec un pont ».

11 mars 1808, « Chemin de sortie ou de ville de cette cote, établi comme de front, avec deux ponts ».

CA601. Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs

CA601/S40/SS2/D131, Rapport soumis à L. Hy. Sénécal, secrétaire de la Commission des chemins à barrières de l'île de Montréal et à A. Désiré, junior, secrétaire-trésorier de la ville de Saint-Henri, concernant les travaux d'asphaltage de la rue Notre-Dame depuis l'avenue Atwater jusqu'à la barrière au pied de la côte des Tanneries, 30 septembre 1890

CA601. Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs.

CA601/S53/SS1/P1286, Plan indiquant le tracé de la ligne de chemin de fer du Grand Tronc depuis Saint-Henri des Tanneries jusqu'au Lower Lachine Road / H. M. Perreault . - Échelle [env. 1:960]. Échelle verticale [Env. 1:240]. - [Vers 1860]

CA601/S16/SS1/D25, « Reçu d'André Guy pour le chemin de sortie de la Côte-Saint-Paul aux Tanneries à Montréal », 8 août 1802

CN601. Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffe de notaires.

CN601/S429, H.-Alexandre-A. Brault (1869-1914), Plan d'une propriété appartenant a.... Tannerie des Rollands, 30 octobre 1874.

CN601. Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffe de notaires.

CN601/S074, Louis Chaboillez (1787-1813)

10 avril 1798, Marché entre Guillaume Perrault fils maître charpentier et Jean-Baptiste Lenoir Rolland

n° 3021, 30 juin 1798, Accord entre le sieur Jean Baptiste Lenoir Rolland et Jean Baptiste Turcot

n° 3800, 27 novembre 1799, Marché entre François Perrault maître charpentier et Jean-Baptiste Lenoir dit Leblond

CN601/S121, Jean-Guillaume Delisle (1797-1819)

n° 184, 12 janvier 1790, Inventaire de Jean-Baptiste Lenoir dit Roland

n° 6200, 17 octobre 1809, Vente entre Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland et Joseph Larrivée

n° 7067, 4 août 1815, Vente entre Joseph Larrivée et Marie-J. Abraham dit Courville

n° 7143, 27 janvier 1816, Vente entre Joseph Lenoir et Hugues Lenoir

CN601/S122, François-Marie-Thomas-Chevalier de Lorimier (1829-1837), n° 325, 9 mars 1832, Vente entre Joseph Mallet fils et Antoine Prudhomme fils

CN601/S202, Gervais Hodiesne (1740-1764), n° 4186, 28 juin 1762, Cession et abandon entre vifs entre Marie-Josèphe Delaunay et Jean-Baptiste Lenoir Roland son fils

CN601/S205, Jean-Baptiste Houle (1839-1891), 22 mai 1854, Vente entre Hugues Lenoir dit Rolland et François Gaudreau

CN601/S219, Joseph-Augustin Labadie (1826-1882), n° 5060, 7 avril 1837, Vente entre Antoine Prudhomme et Félix Gougeon

CN601/S269, Peter Lukin père (1790-1814),

n° 4169, 15 juillet 1808, Vente entre Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland et John Mc Kercher

n° 4170, 15 juillet 1808, Vente entre Jean-Baptiste dit Rolland et Joseph Lenoir dit Rolland

CN601/281, Edward McIntosh (1854-1888)

n° 8196, 18 septembre 1866, Vente de droits successifs entre Dame Jane Mc Kercher et Donald Mc Kercher

n° 17664, 28 juin 1876, Vente entre John Angus Mc Kercher et Donald Mc Kercher

CN601/S348, Pierre Ritchot (1821-1831)

n° 914, 19 mars 1824, Échange entre Joseph Lenoir et Charles Lenoir dit Rolland frères

n° 2879, 22 mars 1831, Vente entre Charles Lenoir dit Rolland et Joseph Mallet fils

CN601/S363, Simon Sanguinet fils (1764-1786), n° 1256, 10 juin 1778, Démission de terre entre Jean-Baptiste Lenoir Roland et Marie Joseph Delaunay

CN601/S372, François Simonet (1737-1778), 5 septembre 1768, Rétrocession de droits successifs entre Jean-Baptiste Lenoir Roland et Marie Joseph Delaunay

Périodiques numérisés (BAAnQ Numérique)

Lovell's Montreal Directory. Collection numérique

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Registre foncier du Québec [En ligne], <https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca>.

min. notaire Ferdinand Faure

n° 5683, 9 octobre 1879, Donation entre Magdeleine Lenoir dit Rolland et Hermine Lachaine

n° 6050, 26 décembre 1879, Vente entre Dame Hermine Lachaine et Jean-Baptiste Cazalais

n° 11994, 24 juin 1882, Obligation entre Félix Gougeon fils et Joseph Décarie

min. notaire Eustache Prud'homme, n° 98652, 1902, Avis entre feu Jean-Baptiste Cazalais et Eugénie Desève

min. notaire Joseph Napoléon Legault, n° 375426, 2 avril 1919, Déclaration entre feu Eugénie Desève et Madame Albina Cazalais

min. notaire Roch J. Beaudoin, n° 98850, 11 décembre 1925, Vente entre Révérende sœur Marie du Précieux Sang, Léonide Cazalais, Dame Albina Cazalais et Paul Henrichon

min. notaire Horace Francoeur

n° 638598, 20 décembre 1945, Vente entre Paul Henrichon et Ercole Orsini

n° 1029857, 18 août 1953, Vente entre Paul Henrichon et Dame Eugénie Henrichon

n° 1069478, 27 novembre 1953, Vente entre Paul Henrichon, Charles Henrichon et Simone Lussier

n° 1634939-40-41, 1955, feu Ercole Orsini et Orsini John

min notaire Achille Bissonnette

n° 75679, 1er octobre 1898, Vente entre Appollinaire Archambault et la Cité de Saint-Henri

n° 93935, 8 février 1902, Vente entre Félix Gougeon et Olivier Tessier

n° 99018, 14 janvier 1903, Vente entre Joseph Victor Décarie et François Thérien

min. notaire J. Emilien Marcil, n° 192539, 15 juin 1911, Vente entre François Thérien et Dominique Coppel (Coppola)

min. notaire P.C. Lacasse, n° 299507, 14 mai 1915, Vente entre Domenico Coppola et Albert Johnston

min. notaire Herbert Meredith Marler, n° 307026, 22 septembre 1915, Rétrocession Albert Johnston et Domenico Coppola

- min. notaire A. Jolicoeur
n° 13918, 20 mars 1923, Vente entre Madame Leah Rudner et Madame Arthémise Desibaits
n° 34120, 6 septembre 1923, Rétrocession entre Madame Arthémise Desibaits et Madame Leah Rudner
n° 116861, 15 juin 1926, Vente entre Albert Béguin et Benjamin Shulman, Maurice Shulman et Samuel Shulman
- min. notaire Charles J. E. Charbonneau, n° 38062, 3 janvier 1924, Vente entre Madame Leah Rudner et Maurice Shulman, Benjamin Shulman and Samuel A. Shulman
- min. notaire Jack Klinberg, n° 577730, 25 avril 1944, Vente entre Benjamin Shulman, Maurice Shulman, Samuel A. Shulman et Leopoldo Cesari
- min. notaire Gilles Dugas, n° 2101271, 28 octobre 1968, Quittance entre Felicia Cesari et Sa Majesté la Reine Élisabeth II
- min. notaire Narcisse Perodeau
n° 5936, 3 octobre 1879, Avis de testament entre feu Donald Mc Kercher et Jean-Baptiste Mc Kercher son fils
n° 9365, 12 janvier 1881, Vente entre David Mc Kercher et Dlle Geneviève Mc Kercher
n° 20823, 9 octobre 1886, Vente entre Dlle Geneviève Mc Kercher et Félix Mc Kercher
- min. notaire Joseph. E. Levy
n° 12794, 16 novembre 1881, Cession entre Jean-Baptiste Mc Kercher et Narcisse Perodeau
n° 13217, 1er février 1883, Vente entre Narcisse Perodeau et Jean-Louis Peltier
- min. notaire Cléophas Edouard Leclerc, n° 27759, 17 novembre 1888, Rétrocession entre Charles Desmarteau curateur aux biens de M. Félix Mc Kercher et Demoiselle Geneviève Mc Kercher,
- min. notaire Louis Calyste Goyette, n° 99134, 23 janvier 1903, Partage entre Dame Geneviève Mc Kercher, Jean-Louis Peltier et al.
- min. notaire Raoul Larivé, n° 120024, 7 janvier 1906, Vente entre Geneviève Mc Kercher et Joseph D. Latour
- min. notaire Louis Auguste Derome
n° 124052, 21 juin 1906, Vente entre Joseph Latour et James William Stewart
n° 208921, 4 mars 1912, Vente entre John Alexander Stewart, marchand, May Agnes Stewart et Margaret Maud Stewart et Dame Albinan Leblanc
- min. notaire Benjamin Ladouceur
n° 222331, 23 août 1912, Vente entre John Mc Kercher et al. et Alfred Noiseux
n° 321846, 25 mai 1916, Vente entre Alfred Noiseux et Moïse Henrichon
- min. notaire Rolland Lamoureux
n° 1055130, 27 janvier 1954, Vente entre Simone Lussier et Angelo Staffieri
n° 339330, 28 mai 1958, Vente entre Angelo Staffieri et Francesco Cristiano

min. notaire Camille Paquet, n° 70971, 7 janvier 1898, Vene entre Hermidas Laporte et Appollinaire Archambault

min. notaire Joseph Alphonse Brunet, n° 76936, 31 octobre 1898, Vente entre Appollinaire Archambault et Victor Décarie

min. notaire Ernest R. Decary, n° 14628, 12 juin 1908, Vente entre Hubert Lamarre curateur à la faillite Décarie et Procul Leveillé

min. notaire Norval Dickson,
n° 406461, 16 septembre 1920, Vente entre Procul Léveillé et William Albert Brodie
n° 80040, 4 mai 1925, Vente entre William Albert Brodie et Dame Marie Hebert

min. notaire Albert Jean Labreche
n° 855497, 30 août 1950, Vente entre la succession de Dame Marie Hebert et B.&N. Accessoires
Electriques
n° 1399738, 9 avril 1959, Vente entre B.&N. Accessoires Electriques et Madame Claire Larochelle

Shérif Thibodeau
n° 70824, 23 décembre 1897, Jugement entre Dame Angélique Lapierre et Hormidas Laporte
n° 98869, 12 janvier 1903, Jugement entre Narcisse Quintal et Joseph Edmond Quintal et les terres et
tènements de Félix Gougeon

Shérif Eugène Gouin, enreg. n° 426943, 18 août 1921, Jugement entre Norman Lypster et The Lands and
Tenements of Dominic Coppola

Shérif Omer Lapierre, enreg. n° 113384, 31 mai 1926, Jugement.

Acte n° 2144268, 12 juin 1969, Quittance pour expropriation entre Orsini J. et al. et Ministère de la Voirie.

Acte n° 95142, 1902, Rétrocession entre Olivier Tessier et Félix Gougeon

Acte n° 1848660, 3 août 1965, Dépôt d'un plan

SITES INTERNET

Archives de la Ville de Montréal

<http://archivesdemontreal.com/>

Bibliothèque des archives nationales du Québec - BAnQ

<http://numerique.banq.qc.ca/>

Bibliothèque et Archives nationales du Canada - BAC

<http://www.bac-lac.gc.ca/fra/Pages/accueil.aspx>

Dictionnaire biographique du Canada

<http://www.biographi.ca/fr/>

Généalogie du Québec et d'Amérique française

Banque de données Nos Origines

<http://www.nosorigines.qc.ca/genealogie.aspx?lng=fr>

Grand Québec - Histoire de Montréal - Quartier Saint-Henri.

Naissance de Saint-Henri - Voyage à travers le Québec.

<http://grandquebec.com/montreal-histoire/quartier-saint-henri/>

Grefe de l'arpenteur général du Québec

<https://appli.mern.gouv.qc.ca/gagq>

Héritage Montréal

Montréal en quartiers : Quartier Saint-Henri.

<http://www.memorablemontreal.com/accessibleQA/intro.php?quartier=13>

Registre foncier du Québec

<https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca>

Société d'histoire de Saint-Henri

<http://sthenri.tripod.com/>

Ville de Montréal

Histoire des chemins riverains

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8817,99657734&_dad=portal&_schema=PORTAL

1

Annexe

Lexique

LEXIQUE

TERMES TECHNIQUES PROPRES AUX MÉTIERS DU CUIR

BOURRELLERIE et bourrelier

Liée à la fabrication des harnachements de chevaux et de véhicules (carrosses et charrettes), rattachée à la sellerie (Diderot et d'Alembert, 1752, volume II : 372b)

CORDONNERIE et cordonnier

Liée à la fabrication des chaussures (Diderot et d'Alembert, 1754, volume IV : 240a)

TANNER et termes associés aux activités de tannage

Selon l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert (1765, volume XV : 889a), toutes les peaux « *peuvent être tannées, c'est-à-dire qu'on peut les rendre propres à différens usages, selon leur force & les différentes manieres de les apprêter, par le moyen du tan dont on les couvre dans une fosse destinée à cet effet, après qu'on en a fait préalablement tomber le poil [...] avec la chaux détrempée dans l'eau, & cela s'appelle plamer à la chaux [...]* ». Cette encyclopédie précise également à ce sujet que :

Lorsque les cuirs [...] seront parvenus entre les mains des Tanneurs, la premiere chose qu'il faudra faire pour les apprêter, sera d'en ôter les cornes, les oreilles & la queue, & c'est ce que les Tanneurs appellent l'érouchet ; [...] après quoi on les jettera dans l'eau pour les dégorger du sang caillé, & en faire sortir les autres impuretés qui pourroient y être jointes. [...] Les peaux étant ainsi nettoyées & égouttées, on les met dans un plein, c'est-à-dire dans une grande cuve [...] remplie d'eau jusqu'à la moitié ou environ, & de chaux tout-à-fait usée, ce qui lui fait donner le nom de plain-vieux ou mort-plain ; c'est donc dans un mort-plain que les peaux doivent premierement entrer, autrement on courroit risque de les brûler, ce qui fait que les différens plains par où les peaux doivent successivement passer, doivent aller de degrés en degrés, jusqu'à ce qu'elles puissent entrer sans danger dans le plain-vif [... Par la suite] on les jette à l'eau pour les nettoyer en plus grande partie de la chaux dont elles peuvent être couvertes ; on les retire ensuite & on les pose sur le chevalet pour les ébourer [enlever les poils...]

Lorsque la dépilation est complète, on les lave exactement & on les met ensuite égoutter [...] on les pose ensuite sur le chevalet pour les écharner [...] Après quoi, on doit les quiosser, c'est-à-dire les froter à force de bras sur le chevalet avec une espee de pierre à éguiser, que l'on nomme quiosse ou queux, pour achever d'ôter la chaux qui pourroit être restée. [...] Aussi-tôt que les peaux auront été ainsi quiossées ; on les met dans les fosses ; on les y étend avec soin, & on les poudre à mesure avec du tan, c'est-à-dire avec de l'écorce de jeune chêne, concassée & réduite en grosse poudre dans des moulins destinés à cet usage, & que l'on appelle pour cela moulins à tan. [...] On donne aux cuirs forts cinq poudres, & même six, au lieu que trois ou au plus quatre doivent suffire lorsqu'ils le sont moins, en observant de les imbiber d'eau à chaque poudre qu'on leur donnera [...]. Les cuirs une fois suffisamment tannés, on les tire de la fosse pour les faire sécher en les pendant en l'air ; ensuite on les nétoie de leur tan, & on les met dans un lieu ni trop sec ni trop humide, on les étend après, on les empile les uns sur les autres, & on met dessus de grosses pierres ou des poids de fer afin de les redresser [...]. Les cuirs ainsi apprêtés s'appellent cuirs plaqués [ou cuirs forts et sont destinés à faire des semelles]. (Idem : 889-890b)

Lorsqu'on destine les cuirs [...] à faire les empeignes & les quartiers des souliers, & des bottes [ou encore aux selliers et bourrelliers], on doit les rougir, ce qui s'appelle les mettre en coudrement, ce qui se fait de la maniere suivante ; après qu'ils ont été plamés à la chaux de la façon que nous avons indiquée [...]. On les arrange dans une cuve de bois, appelée emprimerie, on y met ensuite de l'eau froide en assez grande quantité pour pouvoir remuer les cuirs, en leur donnant un mouvement circulaire ; & c'est précisément dans ce tems qu'on verse peu-à-peu & très-doucement le long des bords de la cuve, de l'eau un peu plus que tiede en assez grande quantité pour échauffer le tout, ensuite on jette par-dessus plein une corbeille de tan en poudre [...] ; cette opération s'appelle coudrer les cuirs, ou les brasser pour faire lever le grain ; après que les cuirs ont été ainsi tournés dans la cuve [...] ; on les met dans l'eau froide [à tremper...], on les remet ensuite dans la même cuve & dans la même eau qui a servi à les rougir [... puis] on les retire, on les met dans la fosse, & on leur donne seulement trois poudres [...]. Tout le reste se pratique de même que pour les cuirs forts. (Idem : 891a-891b)

TANNERIE et ses équipements

Selon l'étude de Perrier (2000 : 61) portant sur le commerce de la tannerie à Montréal au XVIII^e siècle, « *la tannerie était située à proximité de la maison du tanneur ou, le plus souvent, elle en faisait partie. Lorsque c'était le cas, elle était soit au rez-de-chaussée, et le logement du tanneur et de sa famille était au-dessus ou elle occupait une des extrémités du bâtiment [...]. Quand la tannerie était à même la maison [que l'on peut nommer maison-tannerie], celui qui y travaillait y résidait, avec sa famille quand il en avait une, et ce, qu'il en ait été le propriétaire, le locataire, l'apprenti ou l'employé.* » L'ouvrage de Guylaine Lafleur présente quelques documents d'archives (actes de vente, inventaires de biens après décès) démontrant l'existence de maisons-taneries à Saint-Henri à la fin du XVIII^e et au cours de la première moitié du XIX^e siècle (Lafleur, 1989 : 274-276). Ces documents indiquent que certains tanneurs, et même des selliers et bourreliers, avaient aménagé leur atelier (nommé boutique) dans la pièce principale du rez-de-chaussée de leur maison. Un même espace pouvait donc être dédié à la pratique des métiers du cuir ainsi qu'aux activités domestiques et familiales.

Toujours selon l'étude de Perrier (2000), on retrouvait en général à l'intérieur de la tannerie : un poêle de fer, de deux à cinq récipients de tannage, un récipient pour les bains de chaux, les outils et les peaux. Les documents consultés par Patrimoine Expert (à venir) indiquent pour leur part que les taneries les mieux équipées pouvaient facilement en avoir six à douze récipients. Cependant, les petits établissements ne possédaient pas toujours le nombre de récipients requis ; il est toutefois possible de conduire d'une part le travail du plamage à la chaux et d'autre part le travail du tannage, en employant pour chacun seulement un récipient.

TANNEUR

Selon l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert (1765, volume XV : 892b), un tanneur est « *un marchand ou artisan qui travaille à la tannerie, & qui prépare les cuirs avec la chaux & le tan* » Ces cuirs « *servent aux cordonniers pour les [semelles] et les empeignes des souliers & des bottes ; aux selliers pour les carrosses & les selles, & aux bourreliers pour les harnois des chevaux* ».

SELLERIE et sellier

Liée à la fabrication des selles de chevaux ainsi que des courroies et sièges de carrosses (c'est-à-dire de voitures suspendues à des soupentes ou fortes courroies de cuir et montée de roues sur lesquelles elles se meuvent) (Diderot et d'Alembert, 1752, volume II : 704b ; Diderot et d'Alembert, 1765, volume XIV : 934a).

TERMES TECHNIQUES PROPRES AUX VESTIGES IMMOBILIERS

CANALISATION

À la Ville de Montréal, le terme canalisation réfère à toute conduite construite sur place, à même sa tranchée d'implantation. Cette conduite est faite en bois (pièces de bois ou tronc d'arbre), en brique et/ou en pierre et son profil en coupe peut être quadrangulaire, circulaire, voûté, ovoïde ou trapézoïdale. Elle est plus ou moins étanche et sert à acheminer un liquide (eau potable, eau usée, eau de ruissellement) d'un endroit à l'autre. Sa fonction précise n'est pas, comme c'est le cas pour le terme drain par exemple, prédéterminée par son appellation. Un drain sert en effet, par convention, à drainer les liquides (eaux usées et eaux de ruissellement) à l'extérieur de lieu vers un autre.

CONDUITE

Terme général pour désigner l'ensemble des canalisations et des tuyaux.

CUVE EN BOIS¹

La cuve se différencie du bassin de par sa forme, son mode de fabrication, son fabricant et du fait qu'il s'agit d'un équipement *a priori* mobilier et très étanche.

Les cuves sont de forme circulaire. Elles sont faites de « *douves de bois, reliées avec de grands cerceaux de bois ou des cercles de fer et garnies d'un fond* » (Diderot et d'Alembert, 1764, volume 1V : 583). Leur bonne étanchéité est assurée par l'assemblage serré des composantes en bois et l'usage de scellant végétal. Le choix des essences de bois utilisées est généralement dicté par l'usage réservé aux cuves (Reid Marcil, 2003). Elles sont fabriquées par des tonneliers. Un tonnelier peut être définie comme « *un artisan, ouvrier, qui fabrique et répare les tonneaux et les récipients de bois* » (Reid Marcil, 2003 : 51). La tonnellerie demeurera une activité artisanale jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Par ailleurs, les cuves sont facilement déplaçables en raison de leur mode assemblage solide. À Saint-Henri, les cuves retrouvées étaient insérées dans une fosse creusée dans le sol, sous le plancher du rez-de-chaussée des bâtiments servant de tanneries. Il est toutefois probable qu'elles pouvaient en être facilement extirpées si leur état de conservation le permettait. D'autres cuves devaient également être disposées hors sols, sur le plancher des tanneries ou en dehors de ces bâtiments. Ces dernières ne furent cependant pas retrouvées. Mentionnons qu'à Saint-Henri, les cuves étaient essentiellement faites en pin blanc (Arkéos, 2020a et ce rapport). Selon les documents historiques, elles pouvaient atteindre un diamètre de 1,95 m au fond et une hauteur de 1,14 m (Lafleur, 1989).

1 On notera que les termes « cuve » et « bassin » employés dans les actes notariés pour désigner les récipients de trempage réfèrent à leur usage (cuve à tan, bassin à chaux), et non à leur morphologie.

BASSIN EN BOIS²

Le bassin se différencie de la cuve de par sa forme (pour nos besoins), son mode de fabrication, son fabricant et du fait qu'il s'agit d'un objet a priori immobilier et moins étanche.

Les bassins sont de forme quadrangulaire. Ils sont faits de planches de bois maintenues en place par des travers en bois disposés aux coins intérieurs et/ou à extérieurs du bassin (aussi appelé pièces cornières) et cloués. Tous comme les cuves, le choix des essences de bois utilisées est généralement dicté par l'usage réservé à ces récipients (Reid Marcil, 2003). Ils sont vraisemblablement fabriqués par des menuisiers ou par toute autre personne possédant les outils de menuiserie appropriés. Ils auraient donc pu être construits par les tanneurs.

À Saint-Henri, les bassins retrouvés étaient essentiellement en pin blanc (Arkéos, 2020a et le présent rapport). Ils étaient insérés dans une fosse creusée dans le sol, sous le plancher du rez-de-chaussée des bâtiments servant de tanneries, et parfois entourée d'une couche argileuse visant à assurer leur étanchéité. Ils furent préalablement assemblés avant d'y être insérés. Il est toutefois peu probable qu'ils pouvaient en être facilement extirpés et déplacer en un seul morceau après coup. L'utilisation de pièces cornières (travers en bois) pour assembler les bassins semblent par ailleurs leur avoir conférer une vie utile plus longue que les cuves en bois cerclé de cerceaux de bois, ces derniers se détériorant plus vite. Paulin-Désormeaux, dans son manuel sur la tonnellerie publié en 1838 (p.161), mentionne à cet égard que « *les cuves carrées [...] avec des coins pour serrer les douves [...] sont moins sujettes à réparation que les rondes reliées avec des cercles et de l'osier.* » Selon les données archivistiques, les bassins de Saint-Henri pouvaient atteindre une longueur d'environ 2,27 m et une profondeur de 0,97 m (Lafleur, 1989).

TUYAU

À la Ville de Montréal, le terme tuyau réfère une conduite fabriquée en sections en dehors du site de son installation (en usine par exemple), habituellement faite en métal, en béton, en papier goudronné ou en plastique et assemblée sur place dans sa tranchée d'implantation. Son profil en coupe est habituellement circulaire. Les tuyaux sont habituellement très étanches et servent à acheminer un liquide ou un gaz d'un endroit à l'autre. Leur fonction précise n'est pas, comme c'est le cas pour le terme drain par exemple, prédéterminée par son appellation. Un drain sert en effet, par convention, à drainer les liquides (eaux usées et eaux de ruissellement) à l'extérieur de lieu vers un autre.

2 Idem.

2

Annexe

Tableau de conversion de mesures

TABLEAU DE CONVERSION DES MESURES FRANÇAISES EN MESURES MÉTRIQUES

Pied français	Arpent français	Mètre
1		0,33
3		0,98
5		1,62
10		3,25
20		6,5
24		7,8
30		9,75
36		11,7
40		12,99
45	1/4	14,62
90	1/2	29,24
135	3/4	43,85
180	1	58,47
360	2	116,94
450	2 1/2	146,18
900	5	292,36
1 800	10	584,71
3 600	20	1 169,43

3

Annexe

Identification des essences de bois et analyses
dendrochronologiques

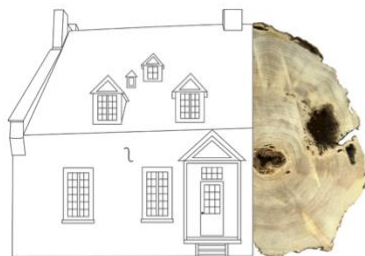
Liste des échantillons de bois récoltés et potentiel d'identification d'essence et d'analyses dendrochronologiques (d'après le GRDH)

S.-op. / lot	Structure	Description	Écorce / cambium?	Commentaires	Analyse	
					Identification D'essence	Datation
26A	ST-110	Pièce de bois sur lit de pierre ST-110 / chemin St-Jacques	Cambium	Pièce de bois de bonne taille, extrémité légèrement biseautée à la hache (n'est pas un pieu / piquet - 0,17 x 0,10 m), nombre de cernes suffisant	1	Oui, absolue
26A	ST-110	Pièce de bois sur lit de pierre ST-110 / chemin St-Jacques	Cambium ou près	Rondin de cèdre (?), équarri sur deux faces à la hache (0,11 x 0,12 m). Nombre de cernes suffisant	1	Oui
26A	ST-110	Pieu adjacent lit de pierre ST-110 / chemin St-Jacques	Cambium ou près	Demi-rondin à l'origine biseauté, aubier visible probable cambium (0,08 x 0,16 m), nombre de cernes supposé suffisant.	1	Oui
26A4	ST-110	Pièce horizontale	Non	Petit fragment pour ID seulement	1	Non
26H2	ST-123a	Piquet biseauté	Oui	Arbrisseau très jeune, une dizaine d'années. Compter cernes seulement pour info. Feuillu probable. 0,045 x 0,22 m	1	Non
26H3	ST-123b	Piquet biseauté	Oui	Arbrisseau très jeune, une dizaine d'années. Compter cernes seulement pour info. Feuillu probable.	1	Non
26W	ST-138*	Fragments bassin	Non	2 gros fragments, 1 petit	1	Difficile
26W	ST-139-1	Planche de bassin quadrangulaire	Non - aubier	Planche sciée (0,31 x 0,05 m), encoche en L sur le rebord plat (0,05 x 0,02 m)	1	Oui, relative
26W	ST-139-2	Planche de bassin quadrangulaire	Non	Planche sciée, trous d'insectes (0,26 x 0,05 m). Rebords désagrégés. Gros cernes, peut-être pas assez. Pourrait être datée avec ST-139-1 et 3.	1	Possible
26W	ST-139-3	Planche de bassin quadrangulaire	Non	Fragment de planche sciée, extérieur partiellement désagrégé (0,10 x 0,045 m). Près de 100 cernes de croissance.	1	Possible
26W	ST-139-5	Planche de bassin quadrangulaire	Non	Planche probablement sciée, extérieur en mauvais état mais intérieur semble sain. Nombre de cernes supposé suffisant (0,05 x 0,18 m)	1	Possible
26Z	ST-140	Planche nord-sud	?		1	Oui
26U, 26Y, 27B	ST-144	Canalisation en bois	Non	Deux fioles avec très petits fragments de bois provenant de la canalisation en bois, pour ID seulement. Rapportée du bureau le 01-02-2018 (était avec échantillons sol).	1	Non
26W	ST-145-1	Planche de bassin quadrangulaire	Non	Planche sciée (0,045 x 0,225 m), encoche en L sur un rebord (0,02 x 0,05 m), limite en nombre de cernes, extérieur désagrégé. Datation pourrait être tentée avec ST-145-2 et 3.	1	Possible
26W	ST-145-2	Planche de bassin quadrangulaire	Non	Planche sciée (0,05 x 0,145 m), très petits cernes et nombreux, extérieur désagrégé	1	Oui, relative
26W	ST-145-3	Planche de bassin quadrangulaire	Non	Planche sciée (0,18 x 0,045 m), cernes externes désagrégés mais en nombre suffisant	1	Oui
26Q	ST-146	Canalisation en bois	-	Échantillon dans fiole, pour ID seulement.	1	Non
26W	ST-148	Planche de cuves circulaire	Non	Extrémité de bassin circulaire, moins de 100 cernes, pièce seule (0,11 x 0,025 m)	1	Difficile
25F	ST-149	Planche du couvercle de la canalisation maçonnée ST-149	Non	Planche sciée / équarrie (0,22 x 0,07 m). Nombre de cernes suffisants.	1	Oui, relative
27A, 27E	ST-150	Canalisation en bois. Couvercle?	Non - aubier possible	Planche sciée (0,22 x 0,035 m), pas mal de cernes.	1	Oui, relative
25F	ST-151	Couvercle de canalisation	Non - aubier probable	Planche sciée, nombre de cernes limite, cernes assez gros. Pièce en bon état (0,05 x 0,14 m)	1	Oui, relative
26J	ST-165 ?	Pièce de bois biseautés sous lit de pierres ST-165	Oui / près	1 pieu biseauté à la hache, tronqué d'un côté (0,62 x 0,08 m). Cèdre?	1	Oui
26J	ST-165 ?	Demi-rondin sous lit de pierres ST-165	Cambium	Demi-rondin, peu de cernes (30-40). Cèdre? Coeur.	1	Difficile / non
26Y23	-	Fragments d'un seau en bois	Non	Fragments de bois dans un sac, pour ID seulement. Fragments d'un seau retrouvé à la base du puits ST-131.	1	Non
26Z3		Outil?	Non	1 gros fragment, 4 petits	1	Non
27C3	-	Branches: Rejets défrichage sur la rive nord du ruisseau ou pièce d'aménagement surface de circulation?	Cambium sur certaines	4 fragments d'arbrisseaux de diamètre variable avec extrémités biseautées à la hache. Récoltés dans aménagement de bord de ruisseau disposés sur l'axe nord-sud.	4	Non
27F2	ST-155?	Pièce à la base du lot 27F2, sur lit de pierre ST-155	Cambium probable	Pièce de cèdre (?), équarrie sur deux faces, biseautée grossièrement ou coupée à la hache à ses deux extrémités. (0,30 x 0,10 x 0,13 m). Nombre de cernes supposé suffisant.	1	Oui, absolue
Total					30	16 Fort et 2 Moyen

Potentiel d'analyse

	Fort
	Moyen
	Faible

Échantillon analysé



GRDH

Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique

Siège social : Université de Montréal, Département d'anthropologie.
C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal. H3C 3J7. Tél. : (514) 343-6111, poste 1-3047
info@grdh-dendro.com ; www.grdh-dendro.com

Réf : D53

Dossier suivi par :
Justine Rioux
justine.rioux@gmail.com

Pour :
Cathy Couture
Arkéos inc.
51, rue Jean-Talon Est
Montréal (Québec)
H2R 1S6

ANALYSE DENDROCHRONOLOGIQUE IDENTIFICATION D'ESSENCES

Tanneries-des-Rolland *ou* Saint-Henri-des-Tanneries
(BiFj-118), phase III
Montréal

Rapport d'analyse

Montréal, 18 mars 2020

Table des matières

Liste des figures	4
Liste des tableaux	5
Introduction	6
Chapitre 1. La dendrochronologie	7
1.1 Principes	7
Interdatation	7
Analyse par essence forestière	8
Provenance géographique	9
Incertitude liée à l'absence de l'écorce	10
Limites	10
1.2 Méthode	11
Étapes de l'analyse dendrochronologique.....	11
Identification des essences forestières	11
Analyse dendrochronologique	12
Chapitre 2. Stratégie d'intervention et corpus	14
2.1 Analyse xylogique	14
2.2 Analyse dendrochronologique	17
Chapitre 3. Résultats	19
3.1 Le pin blanc	19
Planches de bassin quadrangulaire ST-145.....	20
Planches de bassin quadrangulaire ST-139.....	24
Planche de cuve circulaire ST-148.....	27
Couvercle de canalisation ST-151	29
Structures ST-138, ST-149 et ST-150.....	31
Provenance géographique	31
3.2 Le thuya occidental	33
Aménagement sur lits de pierres ST-110 et ST-155	34
Provenance géographique	37
Conclusion	39
Bibliographie	41

Annexe 1. Description des essences forestières.....	43
Annexe 2. Corrélation entre les échantillons de pin blanc de la chronologie de site TCTpistM19.	47
Annexe 3. Corrélation entre les échantillons de pin blanc de la chronologie de site TCTpistM20.	47
Annexe 4. Corrélation entre les échantillons de thuya occidental de la chronologie de site TCTthocM5.....	47
Annexe 5. Résultats bruts de corrélation entre la chronologie de site TCTpistM19 et les chronologies de référence de pin blanc.....	48
Annexe 6. Résultats bruts de corrélation entre la chronologie de site TCTpistM20 et les chronologies de référence de pin blanc.....	55
Annexe 7. Résultats bruts de corrélation la pièce TCT183 et les chronologies de référence de pin blanc.....	64
Annexe 8. Résultats bruts de corrélation entre la pièce TCT186 et les chronologies de référence de pin blanc.....	71
Annexe 9. Résultats bruts de corrélation entre la chronologie de site TCTthocM5 et les chronologies de référence de thuya occidental.....	78

Liste des figures

Figure 1. Construction d'une chronologie de référence par recouplement des séries mesurées sur des bois provenant de sites archéologiques, de constructions anciennes et d'arbres vivants (Poudret-Barré, 2007).	8
Figure 2. Structure de l'arbre (Lefrançois-Leduc, 2014).	10
Figure 3. Séries de valeurs individuelles brutes positionnées de manière relative et la chronologie moyenne flottante TCTpistM19 et sa puissance.	20
Figure 4. Synchronisation de la chronologie de site TCTpistM19 (1605-1806), en bleu, par rapport à la chronologie de site de Saint-Henri-des-Tanneries IV (1624-1787), en noir.	22
Figure 5. Bloc-diagramme des intervalles de datation de la structure ST-145.	23
Figure 6. Séries de valeurs individuelles brutes positionnées de manière relative et la chronologie moyenne flottante TCTpistM20 et sa puissance.	24
Figure 7. Synchronisation de la chronologie de site TCTpistM20 (1674-1790), en bleu, par rapport à la chronologie de site de la place d'Youville (1554-1791), en noir.	25
Figure 8. Bloc-diagramme des intervalles de datation de la structure ST-139.	26
Figure 9. Synchronisation de la pièce TCT183 (1562-1691), en bleu, par rapport à la chronologie de site de Saint-Henri-des-Tanneries III (1643-1837), en noir.	27
Figure 10. Bloc-diagramme des intervalles de datation de la structure ST-148.	28
Figure 11. Synchronisation de la pièce TCT186 (1714-1825), en bleu, par rapport à la chronologie de site de la maison Asselin (1676-1852), en noir.	30
Figure 12. Bloc-diagramme des intervalles de datation de la structure ST-151.	30
Figure 13. Séries de valeurs individuelles brutes positionnées de manière relative et la chronologie moyenne flottante TCTthocM5 et sa puissance.	34
Figure 14. Synchronisation de la chronologie de site TCTthocM5 (1648-1812), en bleu, par rapport à la chronologie de site de Vankleek Hill (1627-1867), en noir.	36
Figure 15. Bloc-diagramme des intervalles de datation des structures ST-110 et ST-155.	37

Liste des tableaux

Tableau 1. Résultats de l'identification des essences.	15
Tableau 2. Corpus d'analyse.	18
Tableau 3. Résultats de l'analyse des pièces en pin blanc.	19
Tableau 4. Référentiels et chronologies moyennes de site pour le pin blanc (<i>Pinus strobus</i>).	21
Tableau 5. Indices de corrélation entre la chronologie de site TCTpistM19 et les chronologies de référence pour l'intervalle 1605-1806.	22
Tableau 6. Indices de corrélation entre la chronologie de site TCTpistM20 et les chronologies de référence pour l'intervalle 1674-1790.	25
Tableau 7. Indices de corrélation entre la pièce TCT183 et les chronologies de référence pour l'intervalle 1562-1691.	27
Tableau 8. Indices de corrélation entre la pièce TCT186 et les chronologies de référence pour l'intervalle 1714-1825.	29
Tableau 9. Corrélation des pièces individuelles datées avec les référentiels et chronologies de site disponibles.	32
Tableau 10. Résultats d'analyse des pièces en thuya occidental.	33
Tableau 11. Référentiels et chronologies moyennes de site pour le thuya occidental (<i>Thuja occidentalis</i>).	35
Tableau 12. Indices de corrélation entre la chronologie de site TCTthocM5 et les chronologies de référence pour l'intervalle 1648-1812.	36
Tableau 13. Corrélation des pièces individuelles avec les référentiels et chronologies de site disponibles.	38
Tableau 14. Bilan des analyses.	40

Introduction

Dans le cadre des travaux entourant la reconstruction de l'échangeur Turcot, à Montréal, les archéologues de la firme Arkéos ont mis au jour plusieurs structures et vestiges de bois dans le secteur de l'ancien village des Tanneries sous et aux abords de la rue Saint-Jacques (BiFj-118), à l'est de la rue Saint-Rémi. Des échantillons ont été prélevés sur plusieurs structures et sous-ensembles, totalisant 30 échantillons pour identification d'essence et 18 galettes pour analyse dendrochronologique. Il s'agit de pièces de bois provenant d'aménagements en bordure de la rue Saint-Jacques, de bassins ou de cuves, d'éléments de canalisation, de piquets et d'autres vestiges ligneux.

Le Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique (GRDH) a été mandaté par Arkéos pour procéder à l'identification des essences en présence et à l'analyse des pièces. Ce rapport présente les résultats de cette analyse. Le chapitre 1 discute des principes et de la méthodologie propres à la dendrochronologie. Le chapitre 2 présente la stratégie d'intervention, le corpus d'analyse et les identifications d'essences forestières. Les résultats de l'analyse dendrochronologique sont présentés et discutés par structure au chapitre 3.

Chapitre 1. La dendrochronologie

1.1 Principes

La dendrochronologie, développée au début du XX^e siècle par A.E. Douglass (1920, 1929), est l'étude de la variation interannuelle des cernes de croissance des arbres. Dans un arbre, la largeur des cernes est influencée, selon l'espèce, par le degré de précipitation, l'ensoleillement, la température, la nature du sol et toutes autres conditions ambiantes (concurrence, insectes, action de l'homme, etc.) (Schweingruber, 1993 : 3-7; Fritts, 1976 : 17). L'étude des variations de croissance d'une année à l'autre permet de distinguer des patrons diagnostiques communs aux arbres d'une même localité, quoique certaines espèces soient moins promptes à réagir aux fluctuations environnementales que d'autres. En général, les résineux sont des espèces sensibles aux variations climatiques, alors que les feuillus, comme le chêne, produisent plutôt des cernes de largeur peu variable (Schweingruber, 1988).

La dendrochronologie offre la possibilité de déterminer la date exacte d'abattage d'une pièce de bois (Baillie, 1982). En histoire et en archéologie, la dendrochronologie permet de déterminer la période de construction de bâtiments ou d'anciennes structures de bois, de faire ressortir les différentes phases de construction et même d'identifier la région d'origine des arbres utilisés. Cette méthode de datation est très précise, puisqu'elle offre la possibilité de dater une construction ou un vestige à l'année près, voire à la saison près. L'identification de la date d'abattage et, par extension, de la date de construction d'un bâtiment ouvre par ailleurs la porte aux recoupements avec les données d'archives existantes. Ainsi, la dendrochronologie est une méthode qui contribue à mettre en valeur le patrimoine archéologique et bâti d'un territoire.

Interdatation

En dendrochronologie, le principe fondamental est l'interdatation (ou synchronisation), soit la mise en correspondance d'au moins deux séries de largeurs de cernes mesurés sur des arbres différents (Fritts, 1976; Eckstein, 1984; Munaut, 1988). Le recoupement partiel de séries d'arbres morts à des époques différentes permet la construction de séries chronologiques moyennes. Ainsi, les arbres vivants, les bois provenant de bâtiments historiques et les bois archéologiques et fossiles permettent de construire des chronologies qui, par recoupement, remontent toujours plus loin dans le temps (figure 1). Il suffit alors qu'une série moyenne soit datée de façon absolue par synchronisation avec des séries représentatives d'arbres vivants (donc datés) pour que toute la chronologie soit ancrée dans le temps. De telles chronologies, lorsqu'elles comprennent de nombreuses séries sur une période de plusieurs centaines d'années, sont dites référentielles. Elles servent d'étalons pour la datation de nouvelles chronologies flottantes, archéologiques ou autres. En retour, les nouvelles chronologies peuvent enrichir les référentiels existants (Dagneau et Duchaine, 2007).

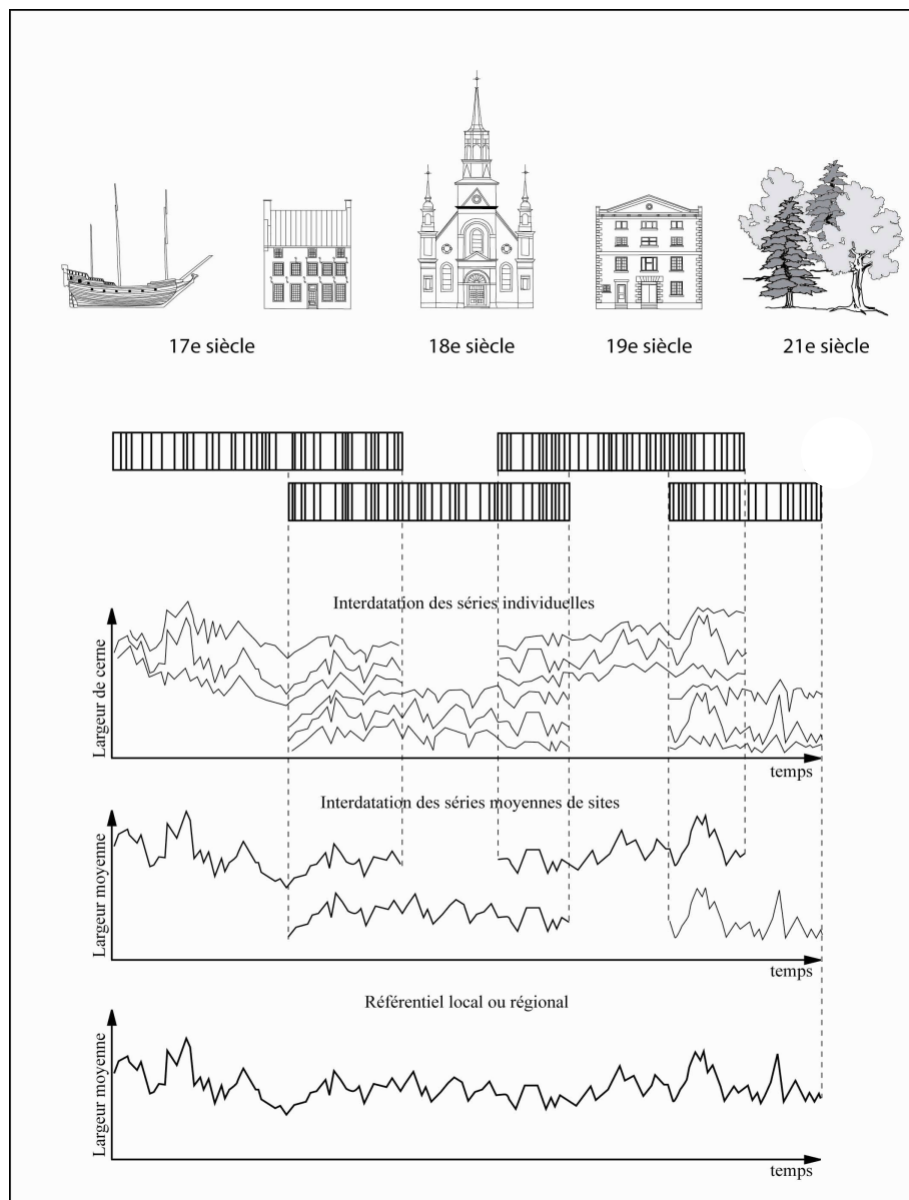


Figure 1. Construction d'une chronologie de référence par recouplement des séries mesurées sur des bois provenant de sites archéologiques, de constructions anciennes et d'arbres vivants (Poudret-Barré, 2007).

Analyse par essence forestière

L'analyse ne doit prendre en compte qu'une seule espèce à la fois, puisque chacune d'elles réagit différemment aux contraintes externes. Cette limite constitue la principale difficulté des études dendroarchéologiques au Québec. La diversité des essences rencontrées dans tous les types de construction force à élaborer des chronologies de site et des référentiels régionaux distincts, donc à multiplier les prélèvements afin d'obtenir un nombre suffisant d'individus corrélés. Cette multiplication du travail est directement liée à la nature de l'écosystème forestier mixte de la vallée du Saint-Laurent (Dagneau, 2001). L'interdatation

entre deux espèces répondant de façon similaire au signal climatique est néanmoins possible, comme dans le cas du cèdre blanc et de la pruche du Canada, mais ce type d'analyse doit être effectué avec précaution, préférablement sur de longues chronologies bien constituées.

Depuis ses débuts, le GRDH a élaboré des chronologies moyennes locales et régionales pour le cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) dans les vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais. À cela s'ajoutent quelques chronologies de site pour le pin blanc, la pruche du Canada et l'épinette. La diffusion libre des données de plusieurs laboratoires sur l'*International Tree-Ring Database* (ITRDB) offre également aux dendrochronologues du Nord-Est américain des référentiels pour la datation d'espèces locales¹. La disponibilité de ce corpus de référence rend l'analyse dendrochronologique plus aisée.

Provenance géographique

Au début du processus, l'analyse dendrochronologique doit porter sur des arbres provenant d'une région précise afin de s'assurer qu'ils aient évolué dans des conditions climatiques et environnementales semblables. La chronologie de site qu'ils forment est ensuite comparée à d'autres chronologies de référence provenant de diverses régions du Québec, de l'Ontario ou du Nord-Est des États-Unis. D'ordre général, les chronologies moyennes de site corréleront mieux avec les chronologies de référence situées à proximité de leur lieu de provenance. À l'inverse, elles corréleront moins bien avec des référentiels plus éloignés, d'où l'intérêt de produire une chronologie de référence propre à la région montréalaise.

La dendroprovenance découle de ce principe fondamental selon lequel les arbres de différentes régions développent des schèmes de croissance distincts en raison des conditions climatiques et physiques propres à chaque région (Haneca *et al.*, 2005). Ainsi, une chronologie composée de bois dont l'origine est inconnue présentera généralement une très forte corrélation avec sa région de provenance. Pour arriver à déterminer la provenance géographique précise d'une pièce de bois, il faut toutefois mettre en place un réseau serré de plusieurs chronologies de site ancrées localement sur un territoire donné (Bonde *et al.*, 1997; Daly, 2007).

Le GRDH œuvre depuis 2001 à mettre en place ce réseau de chronologies dans les Basses-Terres du Saint-Laurent pour permettre non seulement de dater, mais aussi de déterminer la provenance de pièces de bois. Les données accumulées par le GRDH permettent aujourd'hui de déterminer globalement la région de provenance de cèdres blancs étudiés : haut Saint-Laurent, Outaouais, Montréal, Québec, Gaspésie, etc. (Poudret-Barré, 2007; Brien, 2012). De telles études seront également possibles pour d'autres essences, notamment le pin blanc et la pruche du Canada, au fur et à mesure que de nouvelles chronologies ancrées géographiquement seront créées.

¹ <http://www.ncdc.noaa.gov/paleo/treering.html>

Incertitude liée à l'absence de l'écorce

L'arbre présente trois tissus majeurs : l'écorce, l'aubier et le duramen. L'aubier est généralement de couleur pâle et composé de cellules actives pour le transport de la sève, alors que le duramen est plus foncé et composé de cellules n'assurant qu'une fonction de soutien. À cela s'ajoute le cambium, l'assise génératrice de l'arbre située immédiatement sous l'écorce et dont la principale fonction est la production des nouvelles cellules (figure 2).

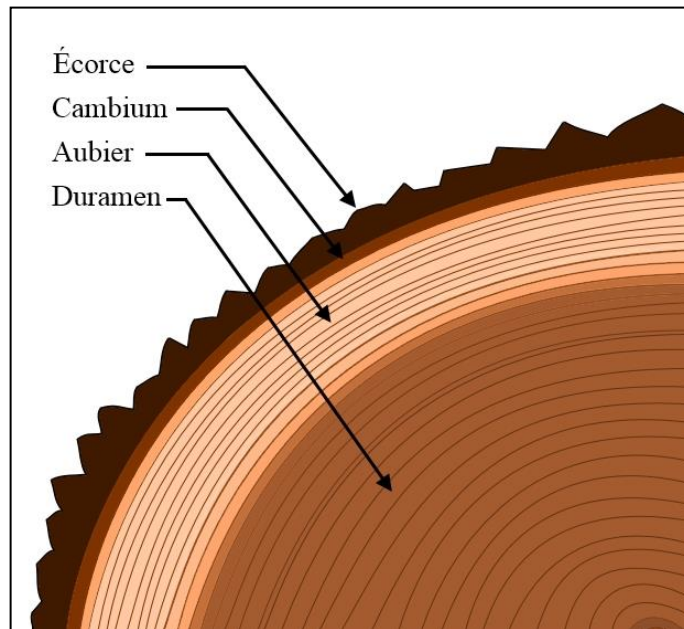


Figure 2. Structure de l'arbre (Lefrançois-Leduc, 2014).

Lorsque l'écorce et/ou le cambium sont présents sur une pièce à dater, il est possible de déterminer l'année, voire la saison à laquelle l'arbre a été coupé. Cependant, l'aubier est souvent absent de la plupart des pièces provenant de bâtiments historiques, car il est plus propice à la décomposition que le cœur de l'arbre. De plus, les troncs peuvent être équarris, ce qui enlève normalement l'écorce et un nombre indéterminé de cernes. Conséquemment, la datation d'un individu sans écorce ou cambium ne constitue qu'un *terminus post quem*, c'est-à-dire une année à partir de laquelle l'arbre a pu être coupé. Il revient alors au chercheur d'estimer au mieux le nombre de cernes manquants (Baillie, 1982).

Limites

À ces considérations s'ajoutent d'autres facteurs pouvant rendre impossible la datation d'un échantillon. Les cernes traumatiques, les cernes doubles ou absents, s'ils sont souvent utilisés comme cernes diagnostiques, peuvent parfois nuire à l'interdatation des échantillons. La compétition forestière, l'impact d'une épidémie d'insectes ou encore d'un feu de forêt sont d'autres facteurs à considérer (Guibal et Pomey, 2004; Sweingruber, 1988).

Enfin, le nombre d'individus et la longueur des séries formant une chronologie moyenne de site peuvent influencer la probabilité de datation par rapport à un référentiel. En deçà de 100 cernes, il est peu recommandé et rarement possible de dater un seul échantillon, car les résultats obtenus sont souvent discutables. Règle générale, plus le nombre de pièces et la longueur des séries sont élevés, plus fiables sont les résultats statistiques.

1.2 Méthode

Étapes de l'analyse dendrochronologique

De nombreux ouvrages traitent de la méthode d'analyse en dendrochronologie (Schweingruber, 1988) et de ses applications en archéologie (Baillie, 1982 ; Dagneau, 2001). Voici, en résumé, les étapes essentielles de l'analyse dendrochronologique d'un bâtiment historique ou d'un site archéologique à dater.

1. Identification et regroupement des échantillons selon leur essence;
2. Sélection et prélèvement des échantillons;
3. Préparation des échantillons;
4. Pointage et analyse visuelle des carottes et/ou des galettes (cernes et séquences diagnostiques);
5. Numérisation et mesure des largeurs de cernes des échantillons afin d'obtenir des séries de valeurs naturelles. Vérification de la qualité des mesures. Le cas échéant, interdatation des différentes séries naturelles mesurées (rayons) pour un même arbre et création d'une moyenne pour chacune des pièces;
6. Vérification statistique des séries de valeurs naturelles (sensibilité et autocorrélation);
7. Normalisation des données en séries de valeurs indicées afin de réduire le signal de basse fréquence spécifique à chaque individu (bruit) et de mettre en relief les variations interannuelles de haute fréquence communes à tous les individus (signal);
8. Interdatation statistique et visuelle des séries de valeurs indicées;
9. Création d'une chronologie moyenne de site (flottante) à partir des séries hautement corrélées entre elles. Chaque essence est traitée séparément;
10. Datation de la chronologie moyenne de site par synchronisation avec une chronologie de référence régionale ou avec d'autres chronologies moyennes de site déjà datées;
11. Interprétation des résultats.

Identification des essences forestières

L'analyse dendrochronologique est généralement précédée d'une identification des essences forestières en présence, soit sur la base de critères macroscopiques (écorce, couleur du bois, etc.), soit à l'aide d'un microscope. Cette étape préliminaire est nécessaire pour réaliser une étude dendrochronologique.

Au besoin, des échantillons d'environ un centimètre cube sont prélevés sur chacune des pièces du corpus. Ils sont imbibés d'eau pendant quelques jours afin de faciliter la réalisation de lames minces. Les échantillons sont ensuite observés au microscope, en lumière transparente, à des grossissements allant de 40x à 1 000x. L'analyse se fait à l'aide de clefs d'identification anatomique accessibles dans plusieurs ouvrages et sites Internet. Chaque espèce se distingue par une série de caractéristiques morphologiques ou cellulaires particulières (Schweingruber, 1982).

Analyse dendrochronologique

Pour les fins de cette étude, les échantillons prélevés ont été numérisés à l'aide d'un scanner haute résolution et mesurés avec le logiciel CooRecorder. Les séries de valeurs naturelles ont par la suite été enregistrées en format .rwl à l'aide du logiciel Cdendro afin d'être traitées sur TSAP-Win.

Trois tests statistiques sont considérés lors de l'interdatation : le test de *Student t* après standardisation Baillie-Pilcher (TVBP), le *Gleichläufigkeit* (Glk) et le coefficient de corrélation (Corr.). Une valeur de TVBP supérieure à 3,5 est généralement jugée significative pour une période de recoupement de 100 ans. Le seuil critique pour le Glk est d'environ 60 % pour le même nombre d'années, mais il ne constitue pas un test aussi discriminant que le TVBP. L'indice de corrélation (Corr.) est jugé significatif au-delà de 0,35. Pour chacun de ces tests, si l'intervalle commun des séries comparées est plus faible que 100, l'indice statistique minimal à considérer doit être plus élevé. Inversement, si le nombre d'années de recoupement est supérieur à 100, il n'est pas exclu de considérer une position avec un résultat statistique plus faible. Par exemple, un TVBP de 3,0 peut être suffisant avec un recoupement de plus de 150 ans. Dans tous les cas, l'interdatation visuelle doit permettre de confirmer ou d'infirmer une position statistique significative, sinon de choisir parmi les meilleures positions offertes par le logiciel statistique.

Chaque datation obtenue par la dendrochronologie est le résultat d'une analyse statistique et visuelle qui n'est pas sans faille et dont l'appréciation dépend du jugement du dendrochronologue. C'est pourquoi les résultats d'une analyse doivent toujours être considérés en fonction des données suivantes :

- Le degré statistique de corrélation entre les séries individuelles d'une part, puis entre la chronologie du site à dater et la chronologie de référence d'autre part;
- Un graphique montrant la correspondance visuelle des courbes;
- L'intervalle commun entre deux séries ou deux chronologies;
- La présence ou l'absence d'aubier et d'écorce déterminant la précision de la ou des date(s) d'abattage.

Lors de la synchronisation entre une chronologie de site flottante (non datée) et les chronologies de référence, plusieurs critères peuvent influencer la force statistique de la corrélation. D'abord, la puissance moyenne des chronologies, c'est-à-dire le nombre moyen d'échantillons représentés pour chacune des années que couvre une chronologie, peut influencer le degré de corrélation. À titre d'exemple, une chronologie possédant une

puissance moyenne de trois échantillons présentera une corrélation moins forte avec un référentiel qu'une chronologie ayant une puissance moyenne de dix échantillons. Ainsi, les chronologies de site regroupant moins de cinq échantillons présentent généralement de moins bons résultats avec les chronologies de référence que celles regroupant dix échantillons et plus.

L'intervalle commun entre une chronologie de site et un référentiel influe également sur la force des corrélations. À titre d'exemple, une chronologie de site présentera des résultats statistiques plus faibles avec un référentiel si l'intervalle commun est faible (moins de 100 ans). À l'inverse, les données statistiques seront plus élevées si l'intervalle commun est important (plus de 100 ans).

Chapitre 2. Stratégie d'intervention et corpus

Trente-deux échantillons provenant de divers vestiges ont été prélevés lors des fouilles afin d'identifier les essences forestières en présence. Il s'agit de pièces de bois provenant d'aménagement en bordure de la rue Saint-Jacques, de bassins ou de cuves, d'éléments de canalisation, de piquets ou d'autres vestiges ligneux. Parmi ces pièces, 18 échantillons, prélevés à la scie sous forme de galettes, ont été retenus pour une analyse dendrochronologique, à savoir ceux des structures ST-110, ST-138, ST-139, ST-145, ST-148, ST-149, ST-150, ST-151, ST-165 et du lot 27F2.

2.1 Analyse xylologique

L'analyse xylologique a révélé la présence de thuya occidental (*Thuja occidentalis*), de pin blanc (*Pinus strobus*), d'érable (*Acer sp.*), de frêne (*Fraxinus sp.*), de chêne (*Quercus sp.*) et d'orme (*Ulmus sp.*). Le pin blanc est l'espèce identifiée la plus abondante, représentant au moins 50% du corpus, suivie du thuya occidental avec un peu plus de 20%. De plus, les essences sont homogènes à l'intérieur des différentes structures, à l'exception des piquets de ST-123 qui sont en frêne et en érable. Les pièces prélevées sur des aménagements associés aux lits de pierres ST-110, ST-155 et ST-165 sont toutes en thuya occidental. Les pièces en pin blanc proviennent de bassins, soit le fragment de ST-138 et les planches de ST-139, ST-145 et ST-148, ainsi que de structures de canalisations, soit ST-144, ST-149, ST-150 et ST-151. La planche nord-sud de la structure ST-144 et le possible outil du lot 26Z3 sont aussi en pin blanc. Finalement, les quatre branches du lot 27C3, qui pourraient être des rejets de défrichage ou des pièces d'aménagement d'une surface de circulation, sont du chêne (3) et de l'orme (1).

L'essence de trois échantillons, soit le fragment de seau en bois du lot 26Y23, la canalisation ST-146 et l'un des échantillons de la canalisation ST-144, n'a pas pu être déterminée avec certitude en raison de leur dégradation. Le tableau 1 présente les résultats de l'analyse xylologique, alors qu'un descriptif des essences identifiées se trouve à l'annexe 1.

Tableau 1. Résultats de l'identification des essences.

Structure	S.-op. / lot	Description	No. GRDH	Nom commun	Nom latin
ST-110	26A	Pièce de bois sur lit de pierre ST-110 / chemin St-Jacques	TCT174	Thuja occidental	<i>Thuja occidentalis</i>
ST-110	26A	Pièce de bois sur lit de pierre ST-110 / chemin St-Jacques	TCT172	Thuja occidental	<i>Thuja occidentalis</i>
ST-110	26A	Pieu adjacent lit de pierre ST-110 / chemin St-Jacques	TCT173	Thuja occidental	<i>Thuja occidentalis</i>
ST-110	26A4	Pièce horizontale	ID seulement	Thuja occidental	<i>Thuja occidentalis</i>
ST-123a	26H2	Piquet biseauté	ID seulement	Érable	<i>Acer sp.</i>
ST-123b	26H3	Piquet biseauté	ID seulement	Frêne	<i>Fraxinus sp.</i>
ST-138	26W	Fragments bassin	TCT175	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
ST-139-1	26W	Planche de bassin quadrangulaire	TCT176	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
ST-139-2	26W	Planche de bassin quadrangulaire	TCT177	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
ST-139-3	26W	Planche de bassin quadrangulaire	TCT178	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
ST-139-5	26W	Planche de bassin quadrangulaire	TCT179	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
ST-140	26Z	Planche nord-sud	ID seulement	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
ST-144	26U, 26Y, 27B	Canalisation en bois	ID seulement	2 pin blanc, 1 probablement pin blanc	2 <i>Pinus strobus</i> , 1 probablement <i>Pinus strobus</i>
ST-145-1	26W	Planche de bassin quadrangulaire	TCT180	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
ST-145-2	26W	Planche de bassin quadrangulaire	TCT181	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
ST-145-3	26W	Planche de bassin quadrangulaire	TCT182	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
ST-146	26Q	Canalisation en bois	ID seulement	Probablement pin blanc	Probablement <i>Pinus strobus</i>
ST-148	26W	Planche de cuves circulaire	TCT183	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
ST-149	25F	Planche du couvercle de la canalisation maçonnée ST-149	TCT184	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
ST-150	27A, 27E	Canalisation en bois. Couvercle?	TCT185	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>

Structure	S.-op. / lot	Description	No. GRDH	Nom commun	Nom latin
ST-151	25F	Couvercle de canalisation	TCT186	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
ST-165	26J	Pièce de bois biseautées sous lit de pierres ST-165	TCT188	Thuja occidental	<i>Thuja occidentalis</i>
ST-165	26J	Demi-rondin sous lit de pierres ST-165	TCT187	Thuja occidental	<i>Thuja occidentalis</i>
-	26Y23	Fragments d'un seau en bois	ID seulement	Peut-être conifère, trop dégradé	
-	26Z3	Outil?	ID seulement	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
-	27C3	Branches: Rejets défrichage sur la rive nord du ruisseau ou pièce d'aménagement surface de circulation?	ID seulement	3 chênes, 1 orme	<i>3 Quercus sp., 1 Ulmus sp.</i>
ST-155	27F2	Pièce à la base du lot 27F2, sur lit de pierres ST-155	TCT189	Thuja occidental	<i>Thuja occidentalis</i>

2.2 Analyse dendrochronologique

Dix-huit échantillons, soit 6 de thuya occidental (*Thuja occidentalis*) et 12 de pin blanc (*Pinus strobus*) ont été prélevés pour une analyse dendrochronologique (tableau 2). Ils proviennent de dix structures et portent les numéros d'identification TCT172 à TCT189. La plupart proviennent de bassins et de cuves, soit les structures ST-138, ST-139, ST-145 et ST-148, ou de canalisations, soit ST-149, ST-150 et ST-151. Les autres font partie d'aménagements associés aux lits de pierres ST-110, ST-155 et ST-165.

Dans la mesure du possible, deux rayons, identifiés par les lettres A et B, ont été mesurés sur chaque galette. L'état de conservation et la taille de certaines pièces ne permettaient toutefois la mesure que d'un seul rayon. De plus, en raison notamment de la fragmentation et de la détérioration des échantillons, un certain nombre de cernes n'a pas été mesuré, mais a tout de même été ajouté au total. Aucune pièce ne présente d'écorce ou de cambium, mais des cernes d'aubier sont présents sur quatre échantillons.

Tableau 2. Corpus d'analyse.

No. GRDH	Structure	Essence	Cernes mesurés	Cœur	Cernes non mesurés internes	Cernes non mesurés externes	Cernes (total)	Cernes d'aubier	Écorce
TCT172A	ST-110	Thuya occidentale	71	oui	0	2+	73	-	non
TCT172B			79	oui	0	1+	80	-	non
TCT173A			84	non	1+	1+	86	19	non
TCT173B			89	non	1+	1+	91	20	non
TCT174A			113	non	1+	1+	115	-	non
TCT174B			103	non	1+	1+	105	-	non
TCT175A	ST-138	Pin blanc	60	non	1+	1+	62	-	non
TCT176A	ST-139-1		73	non	1+	1+	75	-	non
TCT176B			52	non	1+	1+	54	-	non
TCT177A	ST-139-2		56	non	1+	1+	58	-	non
TCT177B			48	non	1+	1+	50	-	non
TCT178A	ST-139-3		86	non	1+	1+	88	-	non
TCT179A	ST-139-5		95	non	1+	1+	97	-	non
TCT180A	ST-145-1		70	non	1+	1+	72	-	non
TCT180B			71	non	1+	1+	73	-	non
TCT181A	ST-145-2		163	non	5+	1+	169	-	non
TCT182A	ST-145-3		157	non	1+	2+	160	-	non
TCT183A	ST-148		130	non	1+	1+	132	-	non
TCT184A	ST-149		80	non	7+	1+	88	-	non
TCT184B			91	non	6+	1+	98	-	non
TCT185A	ST-150		82	non	1+	2+	85	-	non
TCT185B			42	non	1+	1+	44	-	non
TCT186A	ST-151		112	non	1+	1+	114	37	non
TCT187A	ST-165		Thuya occidentale	41	oui	0	1+	42	13
TCT187B		37		oui	0	2+	39	7	non
TCT188A		34		non	2+	1+	37+	9	non
TCT188B		25		non	1+	2+	28+	-	non
TCT189A	ST155	Thuya occidentale	84	non	1+	2+	87	-	non
TCT189B			84	non	1+	1+	86	-	non

Chapitre 3. Résultats

3.1 Le pin blanc

Douze échantillons de pin blanc provenant de sept structures différentes ont fait l'objet d'une analyse dendrochronologique. Parmi ceux-ci, sept ont été datés avec succès. Il s'agit de pièces provenant des bassins ST-138 et ST-145, de la cuve ST-148 et du couvercle de la canalisation ST-151 (tableau 3). Les datations obtenues constituent des *terminus post quem* et le nombre exact de cernes manquants reste indéterminé. Les pages qui suivent détaillent les résultats pour chacun des vestiges.

Tableau 3. Résultats de l'analyse des pièces en pin blanc.

Structure	No. échantillon	Cernes mesurés	Intervalle de datation	Cernes non mesurés internes	Cernes non mesurés externes	Cernes (total)	Début de croissance	Fin de croissance
ST-138	TCT175	59	-	1+	2+	62+	-	-
ST-139-1	TCT176	73	-	1+	1+	75+	-	-
ST-139-2	TCT177	55	-	2+	1+	58+	-	-
ST-139-3	TCT178	86	1674-1759	1+	1+	88+	Avant 1673	Après 1760
ST-139-5	TCT179	95	1696-1790	1+	1+	97+	Avant 1695	Après 1791
ST-145-1	TCT180	70	1717-1786	1+	1+	72+	Avant 1716	Après 1787
ST-145-2	TCT181	163	1605-1767	5+	1+	169+	Avant 1600	Après 1768
ST-145-3	TCT182	157	1650-1806	1+	2+	160+	Avant 1649	Après 1808
ST-148	TCT183	130	1562-1691	1+	1+	132+	Avant 1561	Après 1692
ST-149	TCT184	89	-	8+	1+	98+	-	-
ST-150	TCT185	81	-	1+	3+	85+	-	-
ST-151 (couvercle)	TCT186	112	1714-1825	1+	1+	114+	Avant 1713	Après 1826

Planches de bassin quadrangulaire ST-145

Les rayons mesurés ont été corrélés pour créer une moyenne pour chaque échantillon. La comparaison statistique des séries moyennes a permis de regrouper les trois échantillons (TCT180, TCT181 et TCT182) pour former une chronologie moyenne flottante de 202 ans appelée TCTpistM19. Elle présente une corrélation moyenne interne de 0,317 et une puissance moyenne de 2 (figure 3).

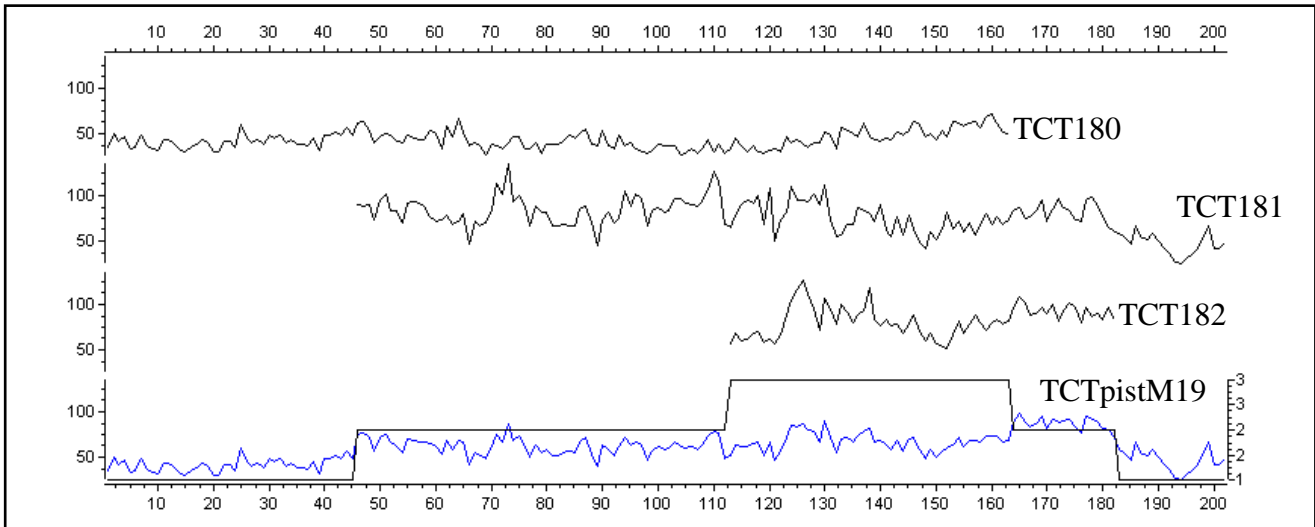


Figure 3. Séries de valeurs individuelles brutes positionnées de manière relative et la chronologie moyenne flottante TCTpistM19 et sa puissance.

La chronologie moyenne TCTpistM19 a été comparée à plusieurs chronologies de référence situées dans le Nord-Est américain pour fins de datation. Ces référentiels proviennent du Québec et de l'Ontario, ainsi que des États de New York et du Maine aux États-Unis. Leurs principales caractéristiques sont présentées dans le tableau 4.

La meilleure période de corrélation statistique et visuelle pour la chronologie moyenne TCTpistM19 est l'intervalle des années 1605-1806. La corrélation est particulièrement forte avec la chronologie de site de Saint-Henri-des-Tanneries IV (TVBP = 7,3; Glk = 70,9; Corr. = 0,520) (figure 4), de même qu'avec d'autres chronologies de sites de Saint-Henri-des-Tanneries et de Montréal. L'intervalle 1605-1806 obtient globalement des résultats satisfaisants et se retrouve en première ou en deuxième position avec la majorité des chronologies testées. Le tableau 5 présente les résultats statistiques obtenus pour cet intervalle avec les chronologies présentant un intervalle commun d'au moins 100 ans. Les comparaisons statistiques et visuelles avec ces référentiels permettent de dater la chronologie TCTpistM19 avec confiance à l'intervalle 1605-1806.

Tableau 4. Référentiels et chronologies moyennes de site pour le pin blanc (*Pinus strobus*).

Chronologies de référence				
Emplacement	Longueur (années)	Intervalle	Puissance	Auteur(s)
Basin Pond (ME)	132	1842-1973	12	Swain Henselman, 1973
Hobbs Lake (ON)	448	1547-1994	15	Guyette, 1994
Soper Brook West Branch (ME)	291	1692-1982	26	Cook, 1982
Wilmington Notch Roaring Brook (NY)	350	1632-1981	18	Cook, 1981
Winch Pond Adirondack Mountain (NY)	283	1696-1978	21	Cook, 1978
Raquette Lake (NY)	200	1778-1977	16	Swain Henselman, 1973
Swan Lake, Algonquin park (ON)	909	982-1890	11	Guyette et Cole, 1999
Dividing Lake Aquatic (ON)	1044	950-1993	9	Guyette, Richard et Dey, 1995
Dividing Lake (ON)	333	1662-1994	33	Guyette, Richard et Dey, 1995
Westward Lake (ON)	666	1187-1852	11	Guyette et Cole, s.d.
Montréal (QC)	358	1652-2009	-	Boulangier, 2009
Sainte-Marguerite (QC)	228	1768-1995	4	Krause, 1995
Chronologies de site				
Emplacement	Longueur (années)	Intervalle	Puissance	Auteur(s)
Maison Asselin, Saint-Zotique (QC)	177	1676-1852	4	Weitz, 2010
Quai de Gaspé (QC)	179	1647-1825	2	Gauthier-Bérubé, 2013
Entrepôt Gillespie-Moffatt I (QC)	174	1564-1737	5	Lefrançois-Leduc, 2015
Place d'Youville (QC)	238	1554-1791	8	Brien, 2016
Marina de Beauharnois	166	1693-1858	2	Bélangier et Brien, 2018
Saint-Henri-des-Tanneries I (QC) ²	116	1612-1727	3	Lefrançois-Leduc, 2018
Saint-Henri-des-Tanneries II (QC)	179	1578-1756	4	Lefrançois-Leduc, 2018
Saint-Henri-des-Tanneries III (QC)	197	1643-1837	4	Lefrançois-Leduc, 2018
Saint-Henri-des-Tanneries IV (QC)	164	1624-1787	4	Lefrançois-Leduc, 2018
Saint-Henri-des-Tanneries V (QC)	167	1621-1787	3	Lefrançois-Leduc, 2018
Saint-Henri-des-Tanneries VI (QC)	107	1670-1776	3	Lefrançois-Leduc, 2018
Saint-Henri-des-Tanneries VII (QC)	154	1566-1719	2	Lefrançois-Leduc, 2018
Saint-Henri-des-Tanneries VIII (QC)	156	1565-1720	4	Lefrançois-Leduc, 2018
Saint-Henri-des-Tanneries IX (QC)	161	1655-1815	2	Lefrançois-Leduc, 2018

² Les chronologies de site de Saint-Henri-des-Tanneries utilisées diffèrent légèrement de leur version finale publiée en 2019 dans le rapport D41. Ces différences n'affectent toutefois pas les résultats de notre analyse.

Tableau 5. Indices de corrélation entre la chronologie de site TCTpistM19 et les chronologies de référence pour l'intervalle 1605-1806.

Chronologies	TVBP / Intervalle	Glk / Intervalle	Corr. / Intervalle
Saint-Henri-des-Tanneries IV (QC)	7,3 / 164	70,9 / 164	0,520 / 164
Saint-Henri-des-Tanneries I (QC)	6,5 / 116	68,3 / 116	0,505 / 116
Saint-Henri-des-Tanneries II (QC)	6,4 / 152	67,9 / 152	0,470 / 152
Saint-Henri-des-Tanneries III (QC)	6,2 / 166	73,9 / 166	0,482 / 166
Entrepôt Gillespie-Moffatt I (QC)	5,8 / 133	67,0 / 133	0,412 / 133
Place d'Youville (QC)	5,7 / 187	64,5 / 187	0,424 / 187
Dividing Lake Aquatic (ON)	5,5 / 202	62,4 / 202	0,309 / 202
Montréal (QC)	5,4 / 155	64,6 / 155	0,311 / 155
Saint-Henri-des-Tanneries V (QC)	5,0 / 167	62,3 / 167	0,351 / 167
Saint-Henri-des-Tanneries IX (QC)	4,2 / 152	63,2 / 152	0,333 / 152
Saint-Henri-des-Tanneries VI (QC)	4,2 / 107	66,5 / 107	0,447 / 107
Hobbs Lake (ON)	4,1 / 202	60,7 / 202	0,244 / 202
Westward Lake (ON)	3,7 / 202	61,4 / 202	0,233 / 202
Wilmington Notch Roaring Brook (NY)	3,4 / 175	60,9 / 175	0,296 / 175
Soper Brook West Branch (ME)	3,4 / 115	57,5 / 115	0,266 / 115
Saint-Henri-des-Tanneries VII (QC)	3,1 / 115	64,0 / 115	0,280 / 115
Swan Lake, Algonquin park (ON)	2,9 / 202	60,4 / 202	0,198 / 202
Dividing Lake (ON)	2,4 / 145	62,2 / 145	0,175 / 145
Saint-Henri-des-Tanneries VIII (QC)	1,9 / 116	55,2 / 116	0,217 / 116
Maison Asselin (QC)	1,6 / 131	60,4 / 131	0,189 / 131
Quai de Gaspé (QC)	0,7 / 160	50,9 / 160	0,041 / 160

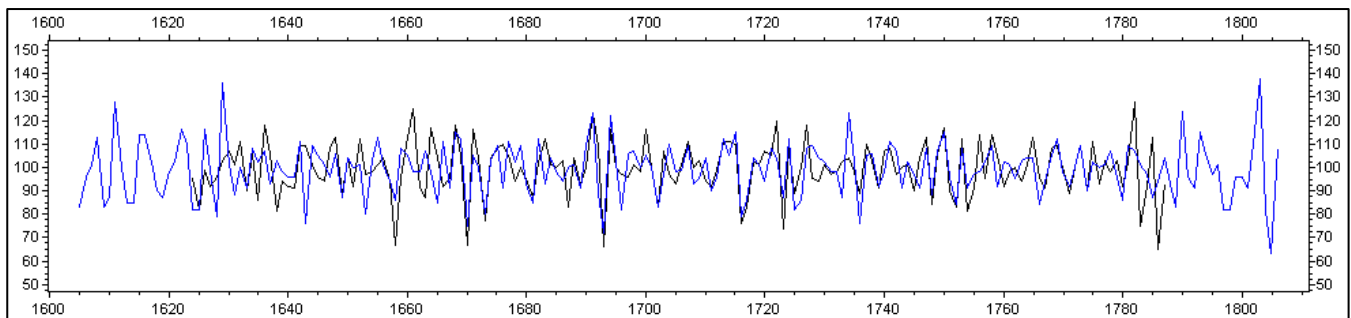


Figure 4. Synchronisation de la chronologie de site TCTpistM19 (1605-1806), en bleu, par rapport à la chronologie de site de Saint-Henri-des-Tanneries IV (1624-1787), en noir.

Saint-Henri-des-Tanneries (BiFj-118)

ST-145

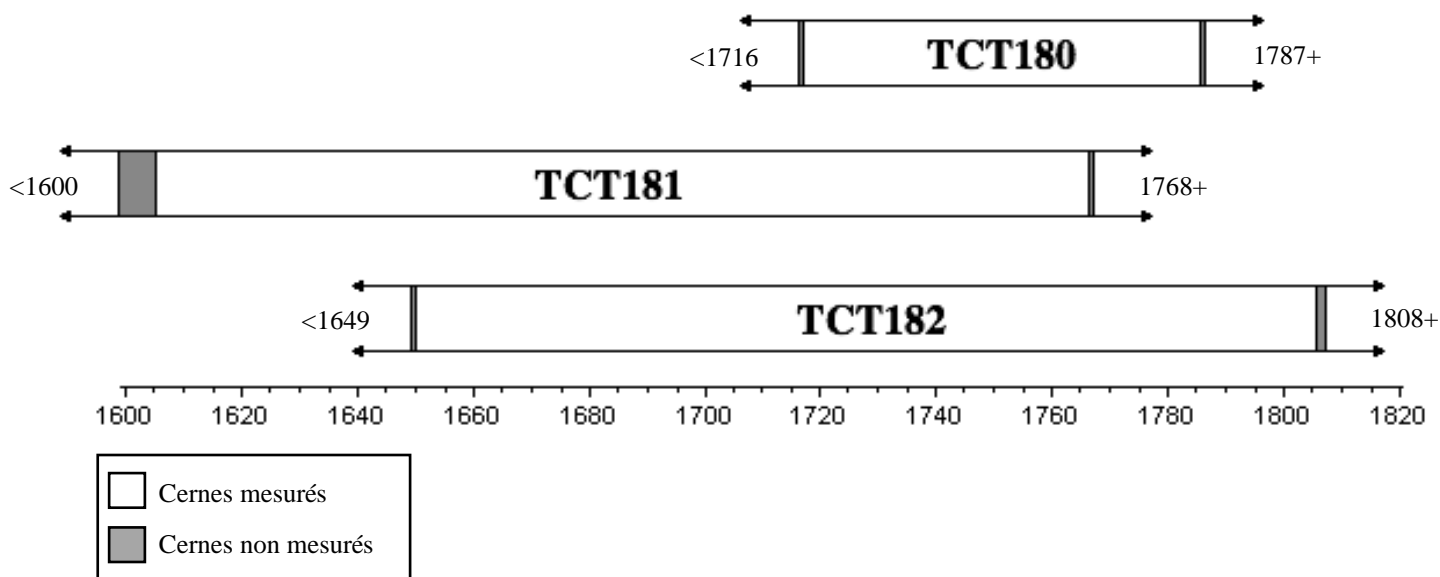


Figure 5. Bloc-diagramme des intervalles de datation de la structure ST-145.

Les trois échantillons qui composent la chronologie moyenne TCTpistM19 sont des planches d'un bassin quadrangulaire (ST-145) situé dans la sous-opération 26W. Quelques cernes non mesurés ont été ajoutés aux intervalles obtenus pour chaque pièce, portant leurs *terminus post quem* à 1787, 1768 et 1808 (figure 5). Il est cependant probable qu'un nombre important de cernes ait été enlevé lors de l'équarrissage et de la découpe des planches. En effet, il n'est pas rare que des pins blancs atteignent ou dépassent les 200 ans. En raison de l'incertitude liée à l'absence de l'écorce, il n'est toutefois pas possible de proposer une date d'abattage précise pour les pièces TCT180, TCT181 et TCT182.

Planches de bassin quadrangulaire ST-139

Les séries moyennes de deux échantillons de deux échantillons (TCT178 et TCT179) du bassin ST-139 ont été corrélées pour former la chronologie moyenne TCTpistM20, qui s'étend sur 117 ans (figure 6). Elle présente une corrélation moyenne interne de 0,734 et une puissance moyenne de 2. Elle a été comparée aux mêmes chronologies de référence détaillées au tableau 5.

Des séries moyennes ont été créées pour les échantillons TCT176 et TCT177 mais leur corrélation avec les autres pièces du bassin ST-139 et avec les autres échantillons ne s'est pas avérée concluante, probablement en raison du faible nombre de cernes de croissance. Par conséquent, aucune datation n'a été obtenue pour ces échantillons.

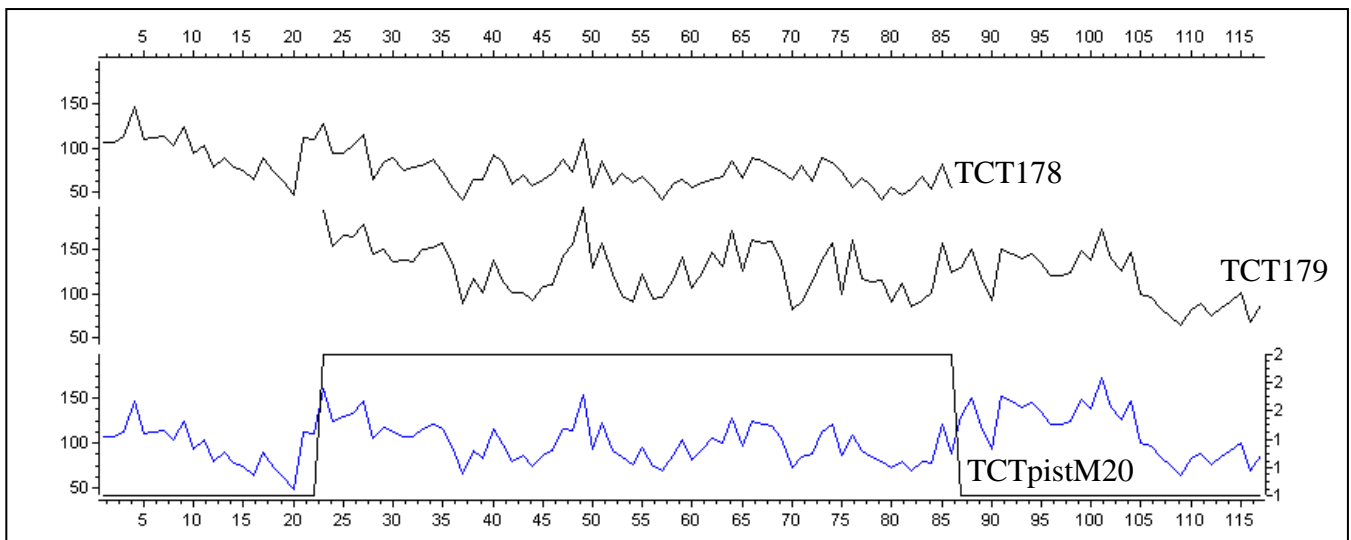


Figure 6. Séries de valeurs individuelles brutes positionnées de manière relative et la chronologie moyenne flottante TCTpistM20 et sa puissance.

La meilleure position statistique et visuelle pour la chronologie moyenne TCTpistM20 est l'intervalle des années 1674-1790. Le meilleur résultat est obtenu avec la chronologie moyenne de site de la place d'Youville (TVBP = 4,8; Glk = 69,8; Corr. = 0,512) (figure 7). Le tableau 6 présente les résultats statistiques obtenus pour cet intervalle avec les chronologies de référence présentant un intervalle commun d'au moins 100 ans. Étant donné les résultats globalement plus faibles obtenus pour cet intervalle, les pièces composant la chronologie moyenne TCTpistM20 ont aussi été comparées individuellement aux chronologies de référence et les mêmes dates finales ont été obtenues. Par conséquent, les comparaisons statistiques et visuelles avec ces référentiels permettent de dater la chronologie TCTpistM20 à l'intervalle 1674-1790.

Tableau 6. Indices de corrélation entre la chronologie de site TCTpistM20 et les chronologies de référence pour l'intervalle 1674-1790.

Chronologies	TVBP / Intervalle	Glk / Intervalle	Corr. / Intervalle
Place d'Youville (QC)	4,8 / 117	69,8 / 117	0,512 / 117
Swan Lake, Algonquin park (ON)	4,1 / 117	66,4 / 117	0,316 / 117
Montérégie (QC)	3,6 / 117	67,7 / 117	0,274 / 117
Saint-Henri-des-Tanneries V (QC)	3,4 / 114	61,5 / 114	0,329 / 114
Dividing Lake (ON)	3,2 / 117	61,6 / 117	0,254 / 117
Saint-Henri-des-Tanneries III (QC)	3,1 / 117	61,2 / 117	0,338 / 117
Saint-Henri-des-Tanneries VI (QC)	3,0 / 103	60,3 / 103	0,319 / 103
Dividing Lake Aquatic (ON)	2,9 / 117	63,8 / 117	0,256 / 117
Wilmington Notch Roaring Brook (NY)	2,7 / 117	59,5 / 117	0,308 / 117
Maison Asselin (QC)	2,5 / 115	58,3 / 115	0,229 / 115
Saint-Henri-des-Tanneries IX (QC)	2,0 / 117	62,9 / 117	0,250 / 117
Saint-Henri-des-Tanneries IV (QC)	1,8 / 114	58,0 / 114	0,232 / 114
Quai de Gaspé (QC)	1,6 / 117	53,4 / 117	0,118 / 117
Westward Lake (ON)	1,0 / 117	54,3 / 117	0,091 / 117
Hobbs Lake (ON)	0,5 / 117	53,9 / 117	0,022 / 117

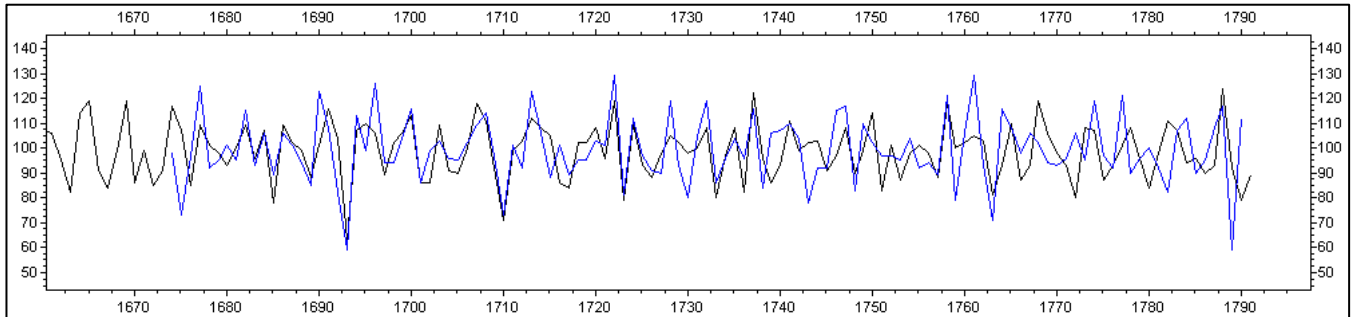


Figure 7. Synchronisation de la chronologie de site TCTpistM20 (1674-1790), en bleu, par rapport à la chronologie de site de la place d'Youville (1554-1791), en noir.

Saint-Henri-des-Tanneries (BiFj-118)

ST-139

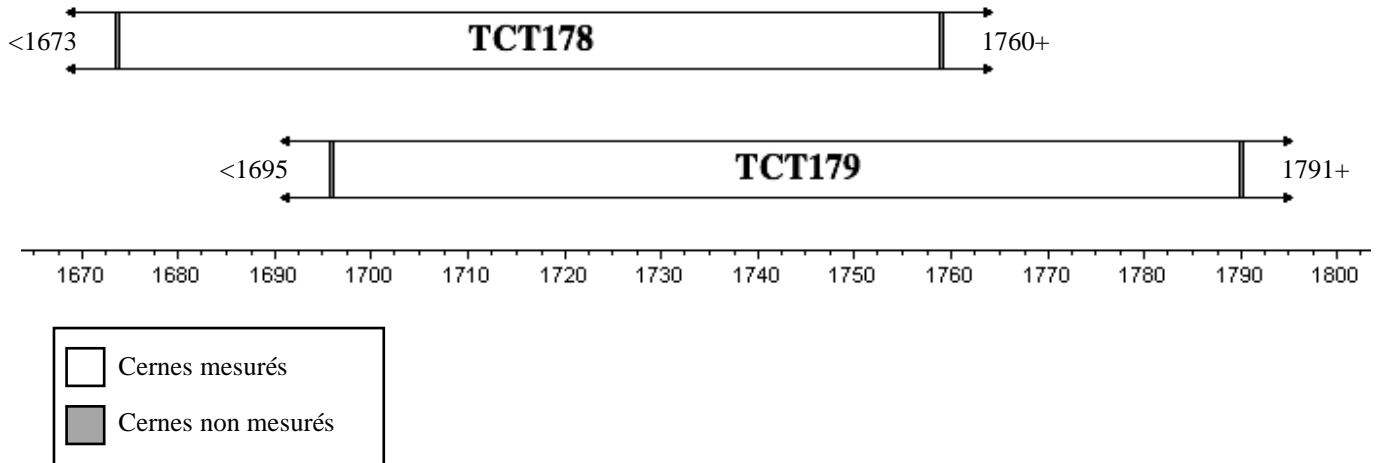


Figure 8. Bloc-diagramme des intervalles de datation de la structure ST-139.

Les échantillons du vestige ST-139 sont des planches d'un bassin quadrangulaire mis au jour dans la sous-opération 26W. Seules deux des quatre pièces prélevées ont pu être datées. En l'absence de cambium et d'écorce, les dates obtenues constituent des *terminus post quem*. Aucun cerne d'aubier n'a été observé, mais un cerne non mesuré à la fin de chaque série individuelle a été ajouté au total. Ainsi, les pièces TCT178 et TCT179 obtiennent des *terminus post quem* respectifs de 1760 et 1791 (figure 8). Il est toutefois possible que les arbres aient été abattus plus tardivement, étant donné qu'un grand nombre de cernes a pu être enlevé à l'équarrissage puis à la découpe des planches.

Planche de cuve circulaire ST-148

La meilleure position de corrélation statistique et visuelle pour TCT183 (130 ans) est l'intervalle des années 1562-1691. Les meilleurs résultats statistiques sont obtenus avec la chronologie moyenne de site de Saint-Henri-des-Tanneries III (TVBP = 5,4; Glk = 73,0; Corr. = 0,587) malgré le faible recouvrement des séries (figure 9). Ces résultats sont néanmoins appuyés par ceux obtenus avec des chronologies de l'Ontario et de l'état de New York, ainsi qu'avec trois autres chronologies moyennes de site situées sur l'île de Montréal, dont deux proviennent aussi du site de Saint-Henri-des-Tanneries. Le tableau 7 présente les résultats statistiques obtenus pour cet intervalle avec les chronologies de référence présentant un intervalle commun d'au moins 100 ans ou des résultats significatifs. Les comparaisons statistiques et visuelles avec ces référentiels permettent de dater la pièce TCT183 avec confiance à l'intervalle 1562-1691.

Tableau 7. Indices de corrélation entre la pièce TCT183 et les chronologies de référence pour l'intervalle 1562-1691.

Chronologies	TVBP / Intervalle	Glk / Intervalle	Corr. / Intervalle
Saint-Henri-des-Tanneries III (QC)	5,4 / 51	73,0 / 51	0,587 / 51
Wilmington Notch Roaring Brook (NY)	4,4 / 60	69,5 / 60	0,508 / 60
Place d'Youville (QC)	4,2 / 130	59,3 / 130	0,310 / 130
Saint-Henri-des-Tanneries V (QC)	3,9 / 71	60,7 / 71	0,403 / 71
Dividing Lake Aquatic (ON)	3,7 / 130	58,9 / 130	0,304 / 130
Saint-Henri-des-Tanneries II (QC)	3,7 / 114	60,6 / 114	0,280 / 114
Saint-Henri-des-Tanneries VIII (QC)	3,4 / 127	60,3 / 127	0,310 / 127
Swan Lake, Algonquin park (ON)	3,3 / 130	62,8 / 130	0,240 / 130
Saint-Henri-des-Tanneries VII (QC)	3,2 / 126	62,4 / 126	0,299 / 126
Westward Lake (ON)	2,2 / 130	55,0 / 130	0,160 / 130
Hobbs Lake (ON)	1,6 / 130	51,9 / 130	0,103 / 130
Entrepôt Gillespie-Moffatt I (QC)	0,7 / 128	53,9 / 128	0,010 / 128

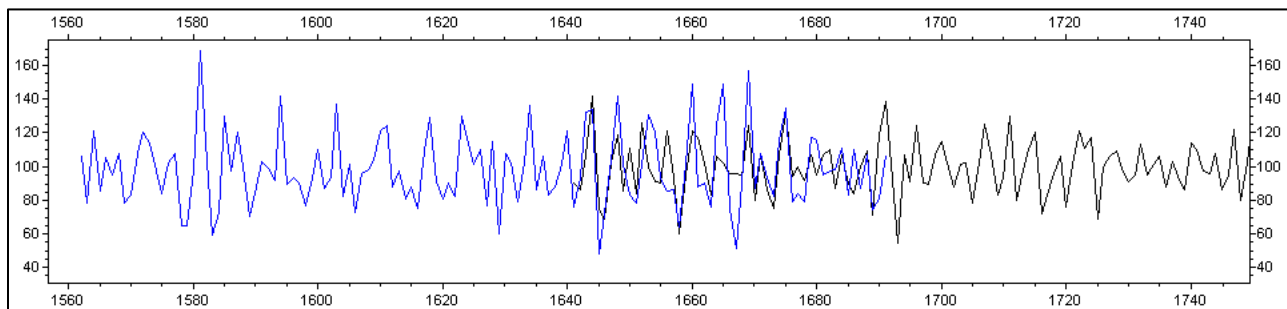


Figure 9. Synchronisation de la pièce TCT183 (1562-1691), en bleu, par rapport à la chronologie de site de Saint-Henri-des-Tanneries III (1643-1837), en noir.

Saint-Henri-des-Tanneries (BiFj-118)

ST-148

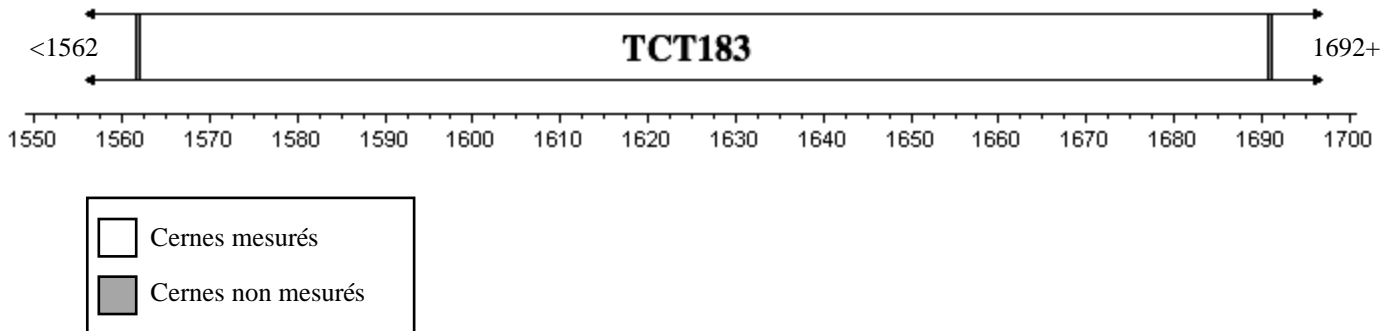


Figure 10. Bloc-diagramme des intervalles de datation de la structure ST-148.

Une seule pièce de la cuve circulaire ST-148 a été échantillonnée. L'intervalle de datation obtenu pour TCT183 se distingue de ceux des autres vestiges en étant le plus ancien et le seul à se terminer au XVII^e siècle (figure 10). Cependant, en tenant compte de l'absence d'écorce et de cernes d'aubier, ainsi que de l'enlèvement probable d'un grand nombre de cernes lors de la fabrication des planches, il est possible que l'abattage soit en réalité plus tardif.

Couvercle de canalisation ST-151

La meilleure position de corrélation statistique et visuelle pour TCT186 (112 ans) est l'intervalle des années 1714-1825. Les résultats statistiques sont particulièrement forts avec la chronologie moyenne de site de la maison Asselin (TVBP = 7,1; Glk = 73,0; Corr. = 0,556) (figure 11). Des résultats satisfaisants sont aussi obtenus avec quatre chronologies moyennes du site de Saint-Henri-des-Tanneries et avec un référentiel de la Montérégie. Le tableau 8 présente les résultats statistiques obtenus pour cet intervalle avec les chronologies de référence présentant un intervalle commun d'au moins 100 ans ou des résultats significatifs. Les comparaisons statistiques et visuelles avec ces référentiels permettent de dater la pièce TCT186 avec confiance à l'intervalle 1714-1825.

Tableau 8. Indices de corrélation entre la pièce TCT186 et les chronologies de référence pour l'intervalle 1714-1825.

Chronologies	TVBP / Intervalle	Glk / Intervalle	Corr. / Intervalle
Maison Asselin, Saint-Zotique (QC)	7,1 / 112	73,0 / 112	0,556 / 112
Saint-Henri-des-Tanneries III (QC)	5,7 / 112	68,0 / 112	0,495 / 112
Saint-Henri-des-Tanneries II (QC)	5,3 / 43	77,4 / 43	0,662 / 43
Saint-Henri-des-Tanneries V (QC)	5,1 / 74	66,4 / 74	0,449 / 74
Montérégie (QC)	4,8 / 112	67,6 / 112	0,350 / 112
Place d'Youville (QC)	4,1 / 78	59,7 / 78	0,377 / 78
Saint-Henri-des-Tanneries IV (QC)	4,1 / 74	73,3 / 74	0,450 / 74
Hobbs Lake (ON)	3,4 / 112	68,0 / 112	0,346 / 112
Quai de Gaspé (QC)	3,2 / 112	59,9 / 112	0,190 / 112
Wilmington Notch Roaring Brook (NY)	2,9 / 112	57,7 / 112	0,225 / 112
Dividing Lake Aquatic (ON)	2,8 / 112	59,5 / 112	0,257 / 112
Soper Brook West Branch (ME)	2,5 / 112	55,0 / 112	0,210 / 112
Saint-Henri-des-Tanneries IX (QC)	2,5 / 102	58,4 / 102	0,230 / 102
Dividing Lake (ON)	2,0 / 112	53,2 / 112	0,214 / 112
Swan Lake, Algonquin park (ON)	1,9 / 112	62,6 / 112	0,204 / 112
Winch Pond Adirondack Mountain (NY)	1,5 / 112	53,6 / 112	0,151 / 112
Westward Lake (ON)	0,8 / 112	53,6 / 112	0,087 / 112

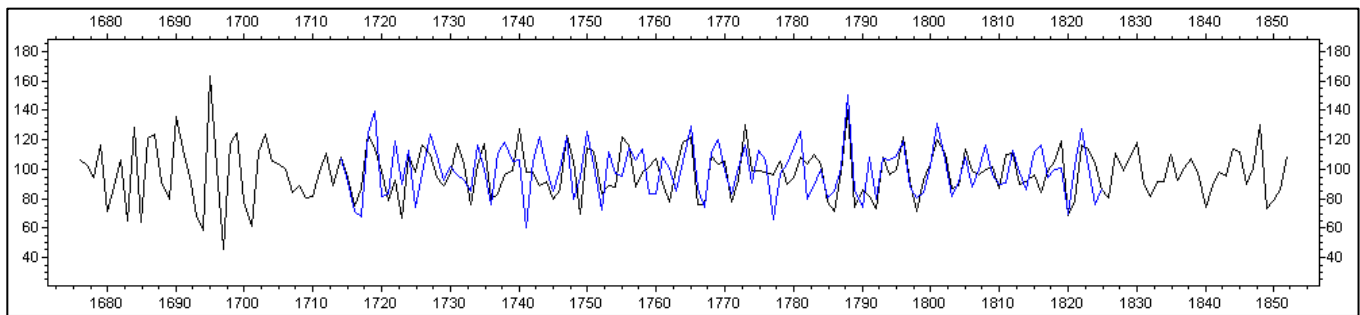


Figure 11. Synchronisation de la pièce TCT186 (1714-1825), en bleu, par rapport à la chronologie de site de la maison Asselin (1676-1852), en noir.

Saint-Henri-des-Tanneries (BiFj-118) ST-151

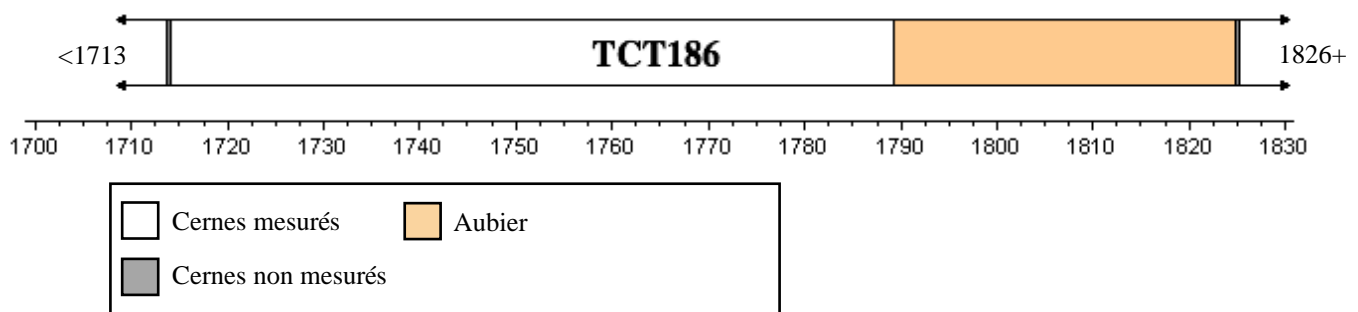


Figure 12. Bloc-diagramme des intervalles de datation de la structure ST-151.

La pièce TCT186 est une planche sciée provenant d'un couvercle de canalisation dans la sous-opération 25F. La date finale obtenue, 1826, reste un *terminus post quem*, mais le grand nombre de cernes d'aubier observés sur cet échantillon laisse croire que la pièce a été abattue seulement quelques années plus tard (figure 12). On sait d'ailleurs que chez un pin blanc comportant plus de 100 cernes de croissance, le nombre de cernes d'aubier forme généralement 35% ou moins du nombre total de cernes³.

³ Spalding, V. M. et al., 1899, *The white pine (Pinus strobus Linnaeus)*, U.S. Department of Agriculture, Division of Forestry, p. 73

Structures ST-138, ST-149 et ST-150

Des séries moyennes ont pu être créées pour les échantillons TCT175, TCT184 et TCT185, provenant respectivement des vestiges ST-138, ST-149 et ST-150. Cependant, en raison notamment du nombre insuffisant de cernes de plusieurs de ces échantillons, leur corrélation avec les autres pièces ne s'est pas avérée concluante, de même que leur comparaison avec les chronologies moyennes de site créées, TCTpistM19 et TCTpistM20, et avec les chronologies de référence. Par conséquent, aucune datation n'a été obtenue pour ces échantillons.

Provenance géographique

Les sept pièces de pin datées ont été comparées individuellement aux chronologies de référence afin d'en déterminer la provenance probable⁴. Le tableau 9 présente les résultats de corrélation (TVBP) pour chacune des pièces, le nombre de droite indiquant le nombre d'années de recoupement entre celles-ci et les chronologies de référence. Les sept échantillons obtiennent plusieurs résultats supérieurs au seuil minimal de corrélation de 3,9 de TVBP calculé pour cette étude. Pour la plupart des pièces, les meilleures corrélations s'observent principalement avec des chronologies moyennes de sites de l'île de Montréal, en particulier celles de la Place d'Youville et de Saint-Henri-des-Tanneries. Les arbres dont sont issus les échantillons de ces sites étant présumés être d'origine locale ou de la région montréalaise, il est probable que ce soit également le cas des pièces TCT178, TCT181, TCT182, TCT183 et TCT186.

Le seul référentiel avec lequel l'échantillon TCT179 atteint le seuil de corrélation est situé en Ontario. Avec la raréfaction du bois dans la région de Montréal tournant du XIX^e siècle, l'approvisionnement dans la vallée de l'Outaouais augmente et il n'est donc pas impossible que le pin de TCT179 ait poussé dans cette région. Cependant, l'échantillon présente un recoupement limité avec plusieurs chronologies de la région montréalaise. De plus, ses résultats de corrélation avec les autres référentiels ontariens s'avèrent faibles. Par conséquent, nous ne pouvons conclure quant à la provenance de cet échantillon.

Les meilleurs résultats de la pièce TCT180 sont obtenus avec des référentiels de la Montérégie et de Montréal, mais restent presque tous en deçà du seuil minimal requis, ce qui s'explique par le très faible recoupement de l'intervalle de cet échantillon avec ceux des chronologies de référence.

⁴ Voir la section sur la provenance géographique en page 9.

Tableau 9. Corrélation des pièces individuelles datées avec les référentiels et chronologies de site disponibles.

Chronologies de référence	TCT183 / Intervalle	TCT186 / Intervalle	TCT178 / Intervalle	TCT179 / Intervalle	TCT181 / Intervalle	TCT180 / Intervalle	TCT182 / Intervalle
Maison Asselin, Saint-Zotique (QC)	0,3 / 16	7,1 / 112	3,5 / 84	2,0 / 95	0,3 / 92	1,0 / 70	2,8 / 131
Dividing Lake Aquatic (ON)	3,7 / 130	2,8 / 112	1,4 / 86	3,4 / 95	3,8 / 163	2,5 / 70	3,2 / 157
Dividing Lake (ON)	3,6 / 30	2,0 / 112	2,4 / 86	3,2 / 95	0,3 / 106	1,8 / 70	2,8 / 145
Hobbs Lake (ON)	1,6 / 130	3,4 / 112	0,1 / 86	0,8 / 95	3,6 / 163	2,4 / 70	3,0 / 157
Montérégie (QC)	3,1 / 40	4,8 / 112	3,0 / 86	3,0 / 95	3,8 / 116	4,3 / 70	3,8 / 155
Place d'Youville (QC)	4,2 / 130	4,1 / 78	5,7 / 86	3,7 / 95	4,4 / 163	3,5 / 70	4,1 / 142
Entrepôt Gillespie-Moffatt I (QC)	0,7 / 128	0,8 / 24	2,2 / 64	1,4 / 42	5,3 / 133	2,4 / 21	4,0 / 88
Quai de Gaspé (QC)	1,7 / 45	3,2 / 112	2,3 / 86	0,8 / 95	0,4 / 121	0,9 / 70	1,5 / 157
Sainte-Marguerite (QC)		0,7 / 58		0,8 / 23		0,4 / 19	1,1 / 39
Soper Brook West Branch (ME)		2,5 / 112	1,5 / 68	1,1 / 95	1,9 / 76	0,4 / 70	3,2 / 115
Swan Lake, Algonquin park (ON)	3,3 / 130	1,9 / 112	1,4 / 86	5,2 / 95	3,2 / 163	1,1 / 70	0,8 / 157
Saint-Henri-des-Tanneries I (QC)	1,1 / 80	1,5 / 14	1,6 / 54	1,4 / 32	6,9 / 116	0,2 / 11	2,6 / 78
Saint-Henri-des-Tanneries II (QC)	3,7 / 114	5,3 / 43	3,2 / 83	0,7 / 61	5,5 / 152	1,8 / 40	6,1 / 107
Saint-Henri-des-Tanneries III (QC)	5,4 / 51	5,7 / 112	4,1 / 86	1,7 / 95	3,2 / 127	3,1 / 70	7,8 / 157
Saint-Henri-des-Tanneries IV (QC)	3,6 / 68	4,1 / 74	3,8 / 86	0,5 / 92	4,5 / 144	1,5 / 70	7,7 / 138
Saint-Henri-des-Tanneries V (QC)	3,9 / 71	5,1 / 74	2,7 / 86	2,9 / 92	2,6 / 147	2,7 / 70	6,0 / 138
Saint-Henri-des-Tanneries VI (QC)	2,4 / 22	3,3 / 63	3,4 / 86	2,4 / 81	1,1 / 98	2,9 / 60	4,5 / 107
Saint-Henri-des-Tanneries VII (QC)	3,2 / 126	2,1 / 6	4,6 / 46	1,7 / 24	2,0 / 115	1,6 / 3	2,6 / 70
Saint-Henri-des-Tanneries VIII (QC)	3,4 / 127	1,7 / 7	2,2 / 47	2,0 / 25	1,3 / 116	0,3 / 4	0,8 / 71
Saint-Henri-des-Tanneries IX (QC)	4,2 / 37	2,5 / 102	4,3 / 86	0,5 / 95	2,2 / 113	1,8 / 70	4,3 / 152
Wilmington Notch Roaring Brook (NY)	4,4 / 60	2,9 / 112	3,3 / 86	2,0 / 95	1,9 / 136	1,5 / 70	3,6 / 157
Winch Pond Adirondack Mountain (NY)		1,5 / 112	3,0 / 64	1,4 / 95	1,1 / 72	0,3 / 70	0,8 / 111
Westward Lake (ON)	2,2 / 130	0,8 / 112	0,7 / 86	2,1 / 95	3,1 / 163	2,5 / 70	1,7 / 157
Raquette Lake (NY)		1,0 / 48		0,8 / 13		0,1 / 9	0,7 / 29

Bleu : 1^{ère} position, Jaune : 2^e position, Orange : 3^e position. En gras : tous les résultats atteignant/dépassant le seuil minimal de corrélation.

3.2 Le thuya occidental

Six échantillons de thuya occidental provenant de trois structures différentes ont fait l'objet d'une analyse dendrochronologique. Les résultats se sont avérés concluants pour quatre d'entre eux, soit ceux provenant d'aménagements sur les lits de pierres ST-110 (TCT-172, TCT173 et TCT174) et ST-155 (TCT189). Les datations obtenues constituent *des terminus post quem* et le nombre exact de cernes manquants reste indéterminé. Les pages qui suivent détaillent les résultats pour chacun des vestiges (tableau 10).

Les échantillons TCT187 et TCT188 de l'aménagement sous le lit de pierres ST-165 ont pour leur part été éliminés de l'analyse puisqu'ils n'ont pas pu être corrélés avec les autres échantillons et ne comportaient pas un nombre de cernes suffisant pour être datés individuellement. Par conséquent, aucune datation n'a été obtenue pour ces pièces.

Tableau 10. Résultats d'analyse des pièces en thuya occidental.

Structure	No. GRDH	Cernes mesurés	Intervalle de datation	Cernes non mesurés internes	Cernes non mesurés externes	Cernes (total)	Début de croissance	Fin de croissance
ST-110	TCT172	79	1721-1799	0	1+	80+	1721	Après 1800
ST-110	TCT173	89	1724-1812	1+	1+	91+	Avant 1723	Après 1813
ST-110	TCT174	113	1648-1760	1+	1+	115+	Avant 1647	Après 1761
ST-165	TCT187	41	-	0	1+	42+	-	-
ST-165	TCT188	34	-	2+	1+	37+	-	-
ST-155	TCT189	84	1657-1740	1+	2+	87+	Avant 1656	Après 1742

Aménagements sur lits de pierres ST-110 et ST-155

Les rayons mesurés ont été corrélés pour créer une série moyenne pour chaque échantillon. La comparaison statistique des séries moyennes a permis de regrouper les échantillons de ST-110 et ST-155 (TCT172, TCT173, TCT174 et TCT189,) pour former une chronologie moyenne flottante de 165 ans appelée TCTthocM5 (figure 13) avec une puissance moyenne de 2 et une corrélation moyenne interne de 0,387.

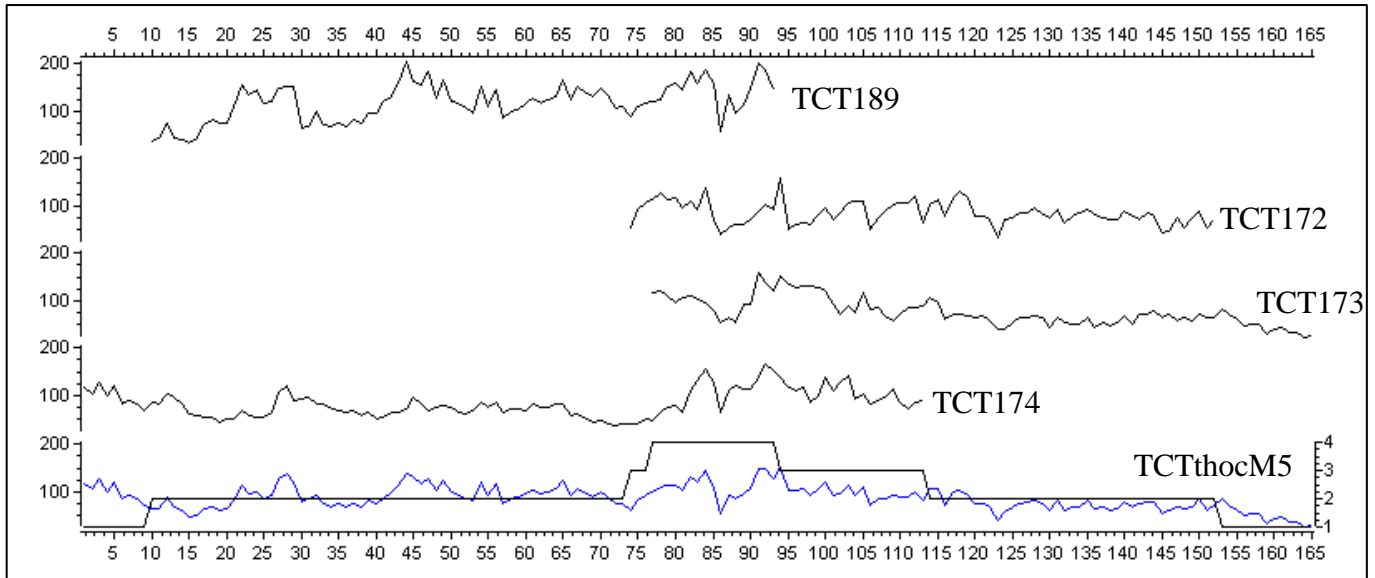


Figure 13. Séries de valeurs individuelles brutes positionnées de manière relative et la chronologie moyenne flottante TCTthocM5 et sa puissance.

La chronologie moyenne TCTthocM5 a été comparée à plusieurs chronologies de référence pour le thuya occidental pour fins de datation. Ces référentiels proviennent du Québec, de l'Ontario, ainsi que de l'État du Maine et leurs principales caractéristiques sont présentées dans le tableau 11.

La meilleure période de corrélation statistique et visuelle pour la chronologie moyenne TCTthocM5 est l'intervalle des années 1648-1812. Une forte corrélation a été obtenue avec la chronologie de Vankleek Hill, en Ontario (TVBP = 8,0; Glk = 76,2; Corr. = 0,562). L'intervalle 1648-1812 obtient globalement des résultats très satisfaisants et se retrouve en première position avec la majorité des chronologies testées. Le tableau 12 présente les résultats statistiques obtenus pour cet intervalle avec les chronologies présentant un intervalle commun d'au moins 100 ans. Les comparaisons statistiques et visuelles avec ces référentiels permettent de dater la chronologie MONthocM5 avec confiance à l'intervalle 1648-1812 (figure 14).

Tableau 11. Référentiels et chronologies moyennes de site pour le thuya occidental (*Thuja occidentalis*).

Chronologies de référence				
Emplacement	Longueur (année)	Intervalle	Puissance	Auteur(s)
Montréal (QC)	308	1465-1772	18	Brien et Lefrançois-Leduc, 2019
Outaouais (QC)	225	1667-1891	37	Brien, 2012
Vankleek Hill (ON)	241	1627-1867	43	Brien, 2012
Vaudreuil-Soulanges (QC)	210	1660-1869	24	Brien, 2012 ; Lefrançois-Leduc et Gauthier-Bérubé, 2012 ; Weitz, 2011
Ferme Wood, Williamstown (ON)	195	1686-1835	36	Brien, 2012
Ferme Wynands, North Augusta (ON)	251	1609-1859	32	Brien, 2012
Région de Québec (QC)	476	1530-2005	63	Dagneau et Duchaine, 2007
Lac Duparquet, Abitibi (QC)	802	1186-1987	38	Archambault et Bergeron, 1992
Saguenay (Qc)	408	1536-1943	Ind.	Krause et Morin, 1997
Rivière Sainte-Anne, Gaspésie (QC)	580	1404-1982	29	Cook, 1994a
Sag Pond (ME)	313	1674-1986	23	Cook, 1994b
Chronologies de site				
Emplacement	Longueur (année)	Intervalle	Puissance	Auteur(s)
Rive-sud de Montréal (QC)	267	1527-1793	9	Brien et Dagneau, 2008 ; Duchaine, 2009 ; Dagneau et Lefrançois-Leduc, 2011
Maison Lépine, Mascouche (QC)	142	1728-1869	5,5	Lefrançois-Leduc, 2015
Maison Lachapelle, Sainte-Lucie-des-Laurentides (QC)	161	1699-1859	5	Lefrançois-Leduc, 2017
Pointe-à-Callière, Montréal (QC)	201	1675-1875	6	Lefrançois-Leduc 2015 ; Lefrançois-Leduc et Gauthier-Bérubé 2014 ; Brien 2011b
Entrepôt Gillespie-Moffatt I, Montréal (QC)	216	1612-1827	5	Lefrançois-Leduc, 2016
Maison Chapais, Kamouraska (QC)	200	1668-1867	3	Bélangier, 2009
Fort-Saint-Jean, phase I (QC)	263	1515-1777	3	Bélangier, 2018
Îlot 2A, Griffintown, Montréal (QC)	197	1647-1843	3	Brien, 2013
Maison Grou-Meilleure, Montréal (QC)	94	1695-1788	3	Brien, 2013
Magasin Leroux, L'Assomption (QC)	210	1593-1802	6	Brien, 2018
Maison du pêcheur, Bell House, Percé (QC)	221	1594-1814	4	Lefrançois-Leduc, 2018
Maison Prou-LeBoeuf, Québec (QC)	171	1563-1733	3	Brien, 2018
Entrepôt Gillespie-Moffatt II, Montréal (QC)	216	1612-1827	5	Lefrançois-Leduc, 2015
Saint-Henri-des-Tanneries (M1), Montréal (QC) ⁵	151	1673-1823	5	Lefrançois-Leduc, 2019
Saint-Henri-des-Tanneries (M2), Montréal (QC)	136	1620-1755	2	Lefrançois-Leduc, 2019

⁵ Les chronologies de site de Saint-Henri-des-Tanneries utilisées diffèrent légèrement de leur version finale publiée en 2019 dans le rapport D41. Ces différences n'affectent toutefois pas les résultats de notre analyse.

Tableau 12. Indices de corrélation entre la chronologie de site TCThocM5 et les chronologies de référence pour l'intervalle 1648-1812.

Chronologies	TVBP / Intervalle	Glk / Intervalle	Corr. / Intervalle
Vankleek Hill (ON)	8,0 / 165	76,2 / 165	0,562 / 165
Vaudreuil-Soulanges (QC)	7,1 / 153	73,7 / 153	0,496 / 153
Îlot 2A, Griffintown, Montréal (QC)	7,0 / 165	76,5 / 165	0,533 / 165
Magasin Leroux, L'Assomption (QC)	7,0 / 155	76,6 / 55	0,490 / 155
Ferme Wood, Williamstown (ON)	6,6 / 165	77,1 / 165	0,459 / 165
Ferme Wynands, North Augusta (ON)	6,5 / 165	73,8 / 165	0,459 / 165
Montréal (QC)	6,5 / 125	68,1 / 125	0,499 / 125
Outaouais (QC)	6,4 / 146	70,0 / 146	0,481 / 146
Entrepôt Gillespie-Moffatt I, Montréal (QC)	6,3 / 165	71,3 / 165	0,471 / 165
Pointe-à-Callière, Montréal (QC)	5,4 / 138	73,4 / 138	0,441 / 138
Fort-Saint-Jean, phase I (QC)	5,1 / 130	62,4 / 130	0,409 / 130
Région de Québec (QC)	4,2 / 165	66,8 / 165	0,346 / 165
Rive-sud de Montréal (QC)	4,0 / 146	66,9 / 146	0,309 / 146
Maison Lachapelle, Sainte-Lucie-des-Laurentides (QC)	3,6 / 114	73,5 / 114	0,346 / 114
Saint-Henri-des-Tanneries (M2), Montréal (QC)	3,4 / 108	62,1 / 108	0,296 / 108
Saguenay (Qc)	3,3 / 165	61,6 / 165	0,277 / 165
Lac Duparquet, Abitibi (QC)	3,1 / 165	63,1 / 165	0,258 / 165
Saint-Henri-des-Tanneries (M1), Montréal (QC)	2,2 / 140	68,0 / 140	0,226 / 140
Rivière Sainte-Anne, Gaspésie (QC)	1,8 / 165	57,0 / 165	0,126 / 165
Maison Chapais, Kamouraska (QC)	1,7 / 145	65,3 / 145	0,177 / 145
Maison du pêcheur, Bell House, Percé (QC)	1,5 / 165	56,7 / 165	0,123 / 165
Sag Pond (ME)	1,3 / 139	56,5 / 139	0,146 / 139

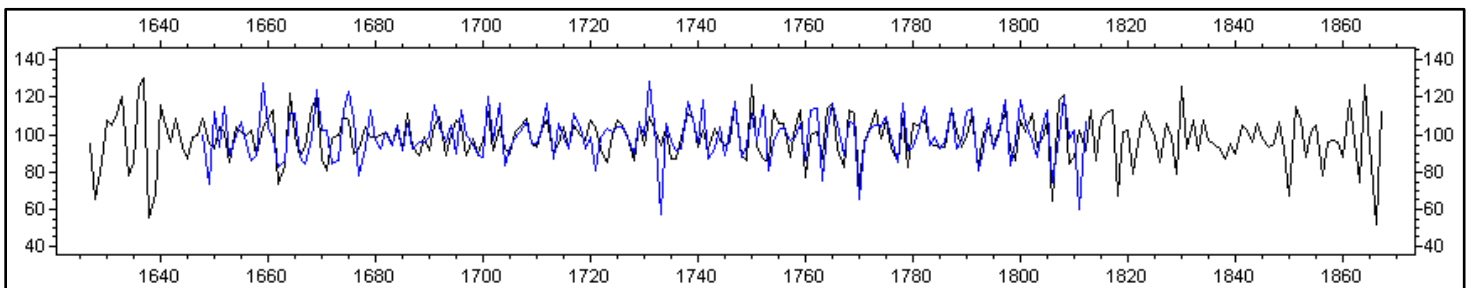


Figure 14. Synchronisation de la chronologie de site TCThocM5 (1648-1812), en bleu, par rapport à la chronologie de site de Vankleek Hill (1627-1867), en noir.

Saint-Henri-des-Tanneries (BiFj-118)

ST-110 et ST-155

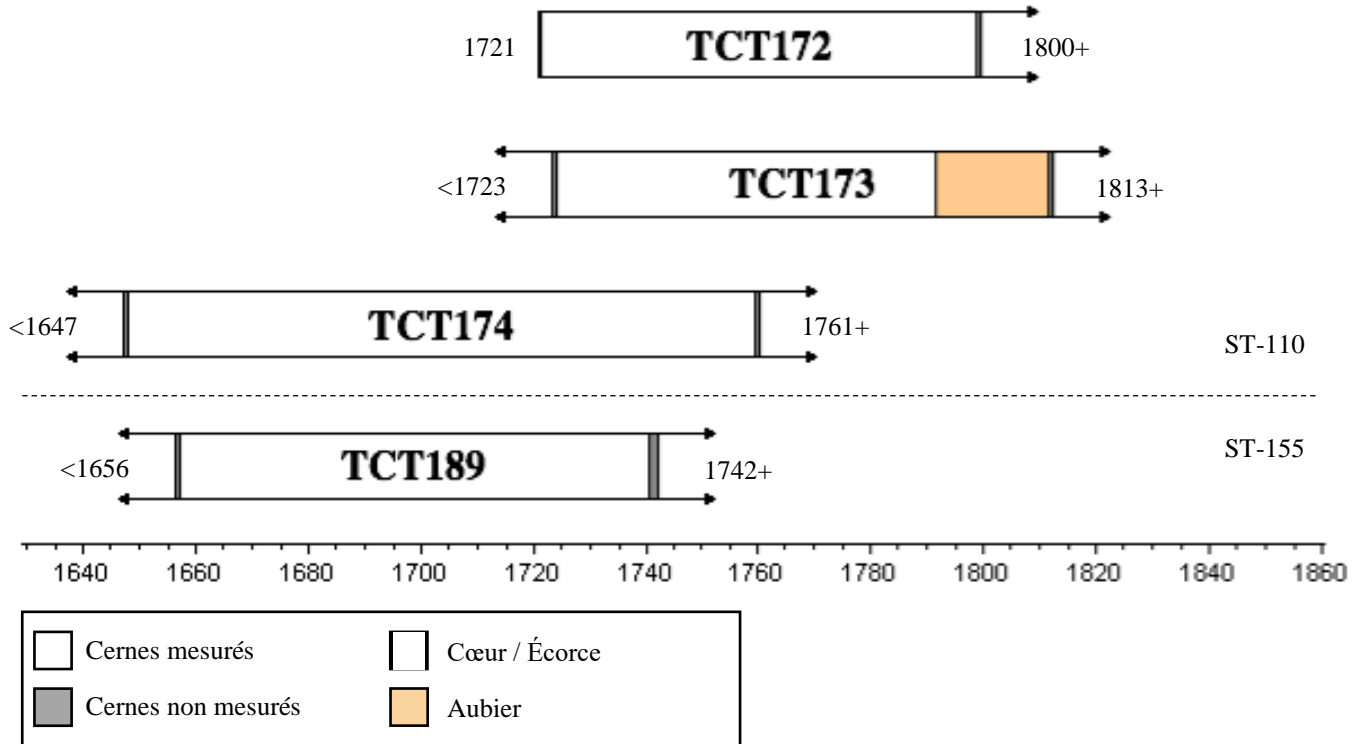


Figure 15. Bloc-diagramme des intervalles de datation des structures ST-110 et ST-155.

Les échantillons TCT172, TCT173 et TCT174, qui proviennent de la sous-opération 26A, sont associés au lit de pierres ST-110 de la rue Saint-Jacques. Il s'agit d'une pièce de bois à l'extrémité légèrement biseautée (TCT172), d'un rondin équarri sur deux faces comportant de l'aubier (TCT173) et d'un demi-rondin (TCT174). En l'absence d'écorce, les dates précises d'abattage ne peuvent être déterminées (figure 15). Cependant, la présence de 20 cernes d'aubier sur la pièce TCT173 laisse croire que la date d'abattage pourrait être peu après le *terminus post quem* obtenu de 1813. La pièce TCT189 se trouvait à la base du lot 27F2, sur le lit de pierres ST-155. En tenant compte des cernes non mesurés ajoutés au total, elle obtient le *terminus post quem* de 1742, mais l'absence d'écorce ne permet pas de datation plus précise.

Provenance géographique

Le tableau 13 présente les résultats de corrélation entre chacune des quatre pièces de thuya occidental datées et les chronologies de référence. Peu de résultats atteignent le seuil minimal de 5,1 pour l'indice de TVBP calculé pour cette étude, à partir duquel un lien peut être inféré quant à la région de provenance des arbres⁶. Il est à noter que le chevauchement entre les intervalles des échantillons et des chronologies de référence est souvent limité. Une origine de la région de Montréal serait possible pour les pièces TCT172 et TCT174 qui

⁶ Voir la section sur la provenance géographique en page 9.

obtiennent des résultats élevés avec des chronologies moyennes de sites de Montréal et des alentours, bien que ces deux échantillons présentent également au moins un résultat satisfaisant avec des chronologies ontariennes.

Les résultats sont peu probants pour les pièces TCT189 et TCT173, avec peu ou pas de résultats atteignant le seuil minimal requis, ce qui peut s'expliquer par le faible recoupement de leurs séries moyennes avec les chronologies de référence.

Tableau 13. Corrélation des pièces individuelles avec les référentiels et chronologies de site disponibles.

Chronologies de référence	TCT189 / Intervalle	TCT172 / Intervalle	TCT173 / Intervalle	TCT174 / Intervalle
Maison Chapais, Kamouraska (QC)	2,4 / 73	2,3 / 79	0,6 / 89	1,2 / 93
Fort-Saint-Jean, phase I (QC)	3,7 / 84	3,6 / 57	2,8 / 54	2,7 / 113
Îlot 2A, Griffintown, Montréal (QC)	4,9 / 84	4,0 / 79	3,4 / 89	4,8 / 113
Maison Grou-Meilleure, Montréal (QC)	2,4 / 46	4,2 / 68	2,8 / 65	2,9 / 66
Maison Lépine, Mascouche (QC)	3,0 / 13	6,8 / 72	3,4 / 85	2,5 / 33
Magasin Leroux, L'Assomption (QC)	3,4 / 84	7,0 / 79	2,5 / 79	3,7 / 113
Maison Lachapelle, Sainte-Lucie-des-Laurentides (QC)	1,4 / 42	2,6 / 79	1,4 / 89	3,3 / 62
Montréal (QC)	2,7 / 84	3,8 / 52	3,4 / 49	6,5 / 113
Outaouais (QC)	2,6 / 74	4,4 / 79	4,0 / 89	3,2 / 94
Pointe-à-Callière, Montréal (QC)	0,3 / 66	4,4 / 79	4,2 / 89	4,1 / 86
Maison du pêcheur, Bell House, Percé (QC)	0,5 / 84	2,3 / 79	1,3 / 89	0,4 / 113
Maison Prou-LeBoeuf, Québec (QC)	1,8 / 77	2,2 / 13	0,3 / 10	3,2 / 86
Entrepôt Gillespie-Moffatt I, Montréal (QC)	3,4 / 84	4,9 / 79	3,8 / 89	4,3 / 113
Région de Québec (QC)	2,9 / 84	4,9 / 79	0,7 / 89	4,1 / 113
Rive-sud de Montréal (QC)	3,2 / 84	2,3 / 73	1,2 / 70	5,7 / 113
Saint-Henri-des-Tanneries (M1), Montréal (QC)	1,6 / 68	2,1 / 79	0,2 / 89	2,2 / 88
Saint-Henri-des-Tanneries (M2), Montréal (QC)	0,7 / 84	3,2 / 35	1,4 / 32	6,2 / 108
Lac Duparquet, Abitibi (QC)	1,9 / 84	2,2 / 79	1,4 / 89	2,4 / 113
Saguenay (Qc)	2,8 / 84	2,9 / 79	0,9 / 89	2,8 / 113
Sag Pond (ME)	2,3 / 67	1,0 / 79	0,7 / 89	0,7 / 87
Rivière Sainte-Anne, Gaspésie (QC)	2,5 / 84	1,1 / 79	1,1 / 89	0,4 / 113
Vaudreuil-Soulanges (QC)	2,9 / 81	5,3 / 79	5,2 / 89	3,9 / 101
Vankleek Hill (ON)	3,4 / 84	5,5 / 79	4,2 / 89	4,4 / 113
Ferme Wood, Williamstown (ON)	0,3 / 84	5,4 / 79	5,0 / 89	5,3 / 113
Ferme Wynands, North Augusta (ON)	3,8 / 84	3,7 / 79	3,9 / 89	3,1 / 113

Bleu : 1^{ère} position, Jaune : 2^e position, Orange : 3^e position. En gras : tous les résultats atteignant/dépassant le seuil minimal de corrélation.

Conclusion

Une datation *post quem* a pu être déterminée pour 11 des 18 pièces retenues pour l'analyse dendrochronologique, soit 7 échantillons de pin blanc et 4 échantillons de thuya occidental, correspondant à 6 structures sur 10 (tableau 14). L'analyse dendrochronologique n'a pas été concluante pour un certain nombre d'échantillons et aucune date n'a pu être déterminée pour les structures ST-138, ST-149, ST-150 et ST-165. Ces échantillons non datés présentaient tous un nombre de cernes mesurables inférieur à 100 et des corrélations trop faibles avec les autres échantillons et les chronologies de référence.

L'intercorrélation des échantillons en pin blanc a permis la création des chronologies moyennes de site TCTpistM19 (TCT180, TCT181 et TCT182) de 202 ans et TCTpistM20 (TCT178 et TCT179) de 117 ans. Ces deux chronologies ont été comparées aux référentiels et aux chronologies de sites du Québec, de l'Ontario, du Maine et de New York et leurs intervalles ont respectivement été datés à 1605-1806 et 1674-1790. Les résultats statistiques les plus satisfaisants ont été obtenus avec plusieurs chronologies de sites de l'île de Montréal, notamment de la place d'Youville et de Saint-Henri-des-Tanneries. Les bassins quadrangulaires ST-145 (TCT180, TCT181 et TCT182) et ST-139 (TCT178 et TCT179) ont ainsi obtenu les *terminus post quem* respectifs de 1808 et 1791. Les pièces ayant été équarrées et découpées en planches, un grand nombre de cernes a probablement été enlevé et les dates réelles d'abattage pourraient s'avérer plus tardives.

Les échantillons ne faisant pas partie des deux chronologies moyennes de site créées ont été comparés individuellement avec les référentiels et deux d'entre eux, soit TCT183 et TCT186, ont ainsi pu être datés respectivement aux intervalles 1562-1691 et 1714-1825. La planche TCT183 provient de la cuve ST-148 et obtient le *terminus post quem* le plus ancien, soit 1692. Cependant, la pièce ne comportant pas d'écorce ni de cernes d'aubier, il lui manque vraisemblablement un certain nombre de cernes et une datation plus tardive est probable. En revanche, la planche TCT186 du couvercle de canalisation ST-151 présente un grand nombre de cernes d'aubier et l'arbre pourrait avoir été abattu quelques années après le terminus obtenu de 1826.

La synchronisation des échantillons de thuya occidental TCT172, TCT173, TCT174 et TCT189 a permis la création de la chronologie moyenne de site TCTthocM5. Sa comparaison avec des référentiels du Nord-Est américain a permis de la dater avec confiance à l'intervalle 1648-1812. Les résultats statistiques se sont avérés très satisfaisants avec un grand nombre de référentiels de la région de Montréal et de l'Outaouais, et la meilleure corrélation a été obtenue avec celui de Vankleek Hill, en Ontario. Ces aménagements associés aux lits de pierres ST-110 et ST-155 ont ainsi obtenu les *terminus post quem* respectifs de 1813 et 1742. La pièce TCT173 comportant une vingtaine de cernes d'aubier, la date d'abattage pourrait d'ailleurs être peu après 1813.

La majorité des dates obtenues situent les *terminus post quem* dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle. Cependant, des dates d'abattage plus tardives ne sont pas à exclure en raison de l'absence d'écorce sur l'ensemble des pièces et du peu d'échantillons présentant des cernes d'aubier, en plus de l'enlèvement probable d'un grand nombre de cernes à l'équarrissage.

Tableau 14. Bilan des analyses.

Structure	Description	Essence	No. GRDH	Cernes mesurés	Intervalle de datation	Cernes non mesurés internes	Cernes non mesurés externes	Cernes (total)	Début de croissance	Fin de croissance	Datation de la structure
ST-110	Pièce de bois sur lit de pierres ST-110 / chemin St-Jacques	Thuya occidental	TCT172	79	1721-1799	0	1+	80+	1721	Après 1800	Après 1813
	Pièce de bois sur lit de pierres ST-110 / chemin St-Jacques		TCT173	89	1724-1812	1+	1+	91+	Avant 1723	Après 1813	
	Pieu adjacent au lit de pierres ST-110 / chemin St-Jacques		TCT174	113	1648-1760	1+	1+	115+	Avant 1647	Après 1761	
ST-165	Pièce de bois biseauté sous lit de pierres ST-165		TCT187	41	-	0	1+	42+	-	-	-
	Demi-rondin sous lit de pierres ST-165		TCT188	34	-	2	1+	37+	-	-	
ST-155	Pièce à la base du lot 27F2, sur lit de pierres ST-155		TCT189	84	1657-1740	1+	2+	87+	Avant 1656	Après 1742	Après 1742
ST-138	Fragments bassin		TCT175	59	-	1+	2+	62+	-	-	-
ST-139	Planche de bassin quadrangulaire		TCT176	73	-	1+	1+	75+	-	-	Après 1791
	Planche de bassin quadrangulaire		TCT177	55	-	2+	1+	58+	-	-	
	Planche de bassin quadrangulaire	TCT178	86	1674-1759	1+	1+	88+	Avant 1673	Après 1760		
	Planche de bassin quadrangulaire	TCT179	95	1696-1790	1+	1+	97+	Avant 1695	Après 1791		
ST-145	Planche de bassin quadrangulaire	TCT180	70	1717-1786	1+	1+	72+	Avant 1716	Après 1787	Après 1808	
	Planche de bassin quadrangulaire	TCT181	163	1605-1767	5+	1+	169+	Avant 1600	Après 1768		
	Planche de bassin quadrangulaire	TCT182	157	1650-1806	1+	2+	160+	Avant 1649	Après 1808		
ST-148	Planche de cuve circulaire	TCT183	132	1562-1691	0+	1+	133+	Avant 1562	Après 1692	Après 1692	
ST-149	Planche du couvercle de la canalisation maçonnée ST-149	TCT184	89	-	8+	1+	98+	-	-	-	
ST-150	Canalisation en bois. Couvercle?	TCT185	81	-	1+	3+	85+	-	-	-	
ST-151	Couvercle de canalisation	TCT186	112	1714-1825	1+	1+	114+	Avant 1713	Après 1826	Après 1826	

Bibliographie

- Baillie, M. G. L., 1982, *Tree-Ring Dating and Archaeology*. Croom Helm, Londres.
- Baillie, M.G.L. et Pilcher, J.R., 1973, « A simple cross-dating program for tree-ring research », *Tree-Ring Bulletin*, vol. 33, p. 7-14.
- Bonde, N., Tyers, I., Wazny, T., 1997, « Where Does The Timber Come From? Dendrochronological Evidence of the Timber Trade in Northern Europe », *Archaeological Sciences 1995: Proceedings of a conference on the application of scientific techniques to the study of archaeology*, Liverpool, Oxbow Books, p. 201-204.
- Brien, M-C., 2012, « Le cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) dans le paysage culturel en amont de Montréal au XIX^e siècle. Une approche dendroarchéologique », mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Dagneau, C., 2001, « Étude dendrochronologique de la maison LeBer-LeMoine : une méthodologie appliquée à un bâtiment historique », *Archéologiques*, vol. 15, p. 69-83.
- Dagneau, C., Duchaine D., 2007, *Création d'un référentiel de cèdre de l'Est (Thuja occidentalis) à l'Île d'Orléans et Québec à partir de bâtiments patrimoniaux et d'arbres vivants, phase 2. 2006-2008*, Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique, Montréal.
- Daly, A., 2007, « Timber, Trade and Tree-rings. A dendrochronological analysis of structural oak timber in Northern Europe, c. AD 1000 to c. AD 1650 », Ph. D, Odense, University of Southern Denmark.
- Douglass, A.E., 1920, « Evidence of climatic effects in the annual rings of trees », *Ecology*, vol. 1, no.1, p. 24-32.
- Douglass, A.E., 1929, « The secret of the Southwest solved by talkative tree rings », *National Geographic Magazine*, vol. 56, no. 6, p. 736-770.
- Eckstein, D., 1984, « Dendrochronological dating », *Handbook for Archaeologist*, no. 2, Hamburg, European Science Foundation.
- Farrar, J. L., 2006, *Les arbres du Canada*, Fides et Service Canadien de Forêts, Ottawa.
- Fritts, H. C., 1976, *Tree-ring and climate*, Academic Press, London.
- Guibal, F., Pomey, P., 2004, « Dendrochronologie et construction navale antique », *Revue d'archéométrie*, no. 28, p. 35-42.
- Haneca, K., Wazny, T., Van Acker, J., Beekman, H., 2005, « Provenancing Baltic timber from art historical objects: success and limitations », *Journal of Archaeological Science*, vol. 32, p. 261-271.

Hillam, J., Morgan, R.A., Tyers, I., 1987, « Sapwood Estimates and the Dating of Short Ring Sequences », *Applications of Tree-ring Studies*, B.A.R., Oxford, p. 165-185.

International Tree-Ring Data Bank, National Climatic Data Center, U.S. Department of Commerce [En ligne]. <http://www.ncdc.noaa.gov/paleo/ftp-treering.html>

Johnston, W.F., 1965 (c.1990), *Silvics of North America*, Ed. Russel M.Burns et Barbara H.Honkala, U.S Department of Agriculture, Forest Service, Washington D.C, vol. 1 [en ligne], http://www.na.fs.fed.us/pubs/silvics_manual/table_of_contents.shtm (Page consulté le 17 novembre 2013)

Leboeuf, M., (2007), *Arbres et plantes forestières du Québec et des Maritimes*, Éditions Michel Quintin, Collection Guides Nature Quintin, 392p.

Mullins, E.J., McKnight, T.S., 1981, *Les bois du Canada: leurs propriétés et leurs usages*, Environnement Canada, Service canadien des forêts, Québec.

Munaut, André-V. 1988, *Les cernes de croissance des arbres (La dendrochronologie)*, Turnout, Brepols.

Poudret-Barré, A., 2007, « Le bois d'œuvre et le port de Montréal, 1830-1870 : une approche dendroarchéologique », mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

Rouleau *et al.*, 1990, *Petite flore du Québec*, Les Publications du Québec, Québec.

Schweingruber, F. H., 1982, *Anatomie microscopique du bois*, Institut Fédéral de Recherche Forestière, Edition Zürger, Zurich.

Schweingruber, F. H., 1988, *Tree rings. Basics and applications of dendrochronology*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Co.

Schweingruber, F.H., 1993, *Trees and Wood in Dendrochronology. Morphological, Anatomical, and Tree-Ring Analytical Characteristics of Trees Frequently Used in Dendrochronology*, Springer Series in Wood Science, Springer, Berlin/Heidelberg.

Spalding, V. M. et al., 1899, *The white pine (Pinus strobus Linnaeus)*, U.S. Department of Agriculture, Division of Forestry.

Annexe 1. Description des essences forestières

Pin blanc (*Pinus strobus*)

Eastern white pine

Le pin blanc est un bois léger, tendre et facile à travailler. Son tronc est rectiligne et il permet de débiter de belles grandes planches. Il est utilisé pour la construction (incluant la construction navale), les travaux d'ébénisterie, les boiseries intérieures et extérieures, etc. Cet arbre atteint généralement 15 à 30 m de hauteur, jusqu'à 100 cm de diamètre et a une longévité de plus de 200 ans. Il croît rapidement et développe un fût droit avec des branches plus ou moins horizontales. La couleur du bois va de blanc crème à jaune-brun, avec peu de distinction entre le bois initial (été) et le bois final (hiver).

Le pin colonise des sols très divers, comme les tourbières ou les crêtes rocheuses. Cependant, il préfère les sols sableux bien drainés. On le retrouve de Terre-Neuve au sud-est du Manitoba, dans le sud du Québec, dans la région des Grands Lacs et même jusqu'au nord de l'État américain de la Georgie. Il est normalement mélangé à d'autres espèces, comme les autres pins, le bouleau jaune, la pruche, l'érable ou le chêne (Farrar, 1995: 44-45; Mullins et McKnight, 1981 :39; Rouleau *et al.*, 1990: 30-31).

Pin rouge (Pin de type sylvestre, *Pinus resinosa*)

Red pine

Son port est droit et on l'utilise aux mêmes fins que le pin blanc (*Pinus strobus*) même si son bois est plus dur que celui-ci. Il fait également un bon bois de charpente. Il croît jusqu'à environ 25-30 mètres de hauteur, 75 cm de diamètre et 200 ans, parfois plus. Le bois est de couleur brun-clair à brun rougeâtre et les cernes annuels sont très marqués.

Cette essence se retrouve sur les sols secs, sableux ou rocheux, souvent des stations peu fertiles. Elle croît en peuplement pur ou mélangée aux pins blancs et gris et aux peupliers. Elle se concentre dans la même zone que le pin blanc, c'est-à-dire la zone des feuillus et la zone des Grands Lacs et du Saint-Laurent (Farrar, 1995 : 56-57; Mullins et McKnight, 1981 :41; Rouleau *et al.*, 1990 : 38-39).

Cèdre blanc de l'Est ou *Thuja occidentalis*

Eastern white-cedar

Le cèdre est un bois léger, tendre et résistant à la pourriture une fois séché. Il a été beaucoup utilisé dans les ouvrages de fondation, pour le bardeau, comme solive de plancher ou comme piquet de clôture, à cause de sa résistance à la carie. Il est aujourd'hui remplacé sur le marché par le cèdre de l'Ouest (*Thuja plicata* ou *Western red cedar*). Le cèdre blanc croît lentement. Il n'atteint pas plus de 15 m de hauteur et 90 cm de diamètre. Il peut vivre très longtemps dans les environnements extrêmes (jusqu'à 700 ans). Son fût est habituellement droit et il porte de nombreuses petites branches. À partir du moment de son déclin, son cœur pourrit.

Il pousse sur les sols calcaires ou les falaises rocheuses, les terrains soit humides, soit très secs. Il se retrouve en général mélangé au pin blanc, au merisier (bouleau jaune), à la pruche, à l'érable argenté et aux autres essences typiques de la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent (Farrar, 1995: 26-27; Mullins et McKnight, 1981 :29; Rouleau *et al.*, 1990: 14-15).

Mélèze laricin (*Larix laricina*)

Tamarack, larch

Le genre *Larix* comprend une seule espèce originaire du Nord-est américain soit *Larix laricina*. Cet arbre, de dimension moyenne, peut atteindre 25 m de hauteur, 40 cm de diamètre et vivre près de 150 ans. Il se distingue par ses rameaux garnis d'aiguilles très fines qui deviennent jaune vif à l'automne et tombent une fois l'hiver arrivé.

Le bois de mélèze laricin est dur, fort et durable. Vu sa résistance à la pourriture, il a parfois été utilisé en tant que piquet, poteau ou comme bois de mine et/ou de chemin de fer; il est particulièrement utile dans le cas de structures en contact avec l'eau. De fait, les Amérindiens utilisaient parfois ce bois dans la construction d'embarcations et la confection de raquettes. Il constitue l'un des meilleurs bois de chauffage résineux.

Son aire de répartition géographique est très vaste, s'étendant de part et d'autre de l'Amérique du Nord. Il pousse dans des habitats très divers, le plus souvent dans des stations froides, humides et mal drainées telles les tourbières, mélangées à l'épinette noire et/ou le thuya occidental. Le mélèze laricin tolère très mal l'ombre et préfère les sols humides, légers et bien drainés. Il peut former des peuplements presque purs sur le pourtour des tourbières et croît fréquemment mélangé avec l'épinette noire, l'épinette blanche, le peuplier faux-tremble et le bouleau à papier

Il est impossible de distinguer macroscopiquement cette essence avec certitude, sans écorce ni aiguille. Elle est parfois difficile à différencier de l'épinette (*Picea glauca*, *Picea rubens*, *Picea mariana*) sous l'objectif du microscope (Farrar 1995 : 67, 74-75; Johnston, 1990; Leboeuf, 2007 : 98; Mullins et McKnight, 1981 :38; Rouleau *et al.*, 1990 : 28-29).

Épinette (*Picea glauca*, *Picea rubens*, *Picea mariana*)

Spruce

Le genre *Picea* comprend trois essences dans l'Est du Canada : l'épinette blanche (*Picea glauca*), l'épinette noire (*Picea mariana*) et l'épinette rouge (*Picea rubens*). Ces essences présentent des dimensions sensiblement identiques, soit entre 20 et 25 m de hauteur, 60 cm de diamètre. Ces essences peuvent vivre jusqu'à 300 ans, sauf l'épinette noire qui ne vit guère plus de 200 ans. Elles forment un bois léger, tendre, au fil droit, mais assez fort et élastique. Leurs cernes sont plus étroits et plus marqués que ceux du pin, mais moins marqués que ceux du mélèze.

L'épinette est beaucoup utilisée pour la pâte à papier, le bois d'œuvre et le bois ouvré. Historiquement, on l'utilisait souvent dans les charpentes de maisons et pour les solives

des planchers non exposés à l'humidité. Encore aujourd'hui, elle est exploitée pour la construction en général.

Les épinettes blanche et noire ont des aires de répartition géographique très vastes. Elles poussent sur l'ensemble du territoire canadien, jusqu'au pergélisol. L'épinette rouge est beaucoup moins répandue et ne pousse que dans la basse vallée du Saint-Laurent et vers l'Est : Maine, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick. Les épinettes préfèrent les lieux humides et frais, bien drainés. Elles tolèrent bien l'ombre et poussent dans des stations variées, le plus souvent humides. On les retrouve en peuplements mélangés aux autres essences, selon leur situation (Farrar, 1995 : 95-107; Rouleau *et al.*, 1990: 20-25).

Il est impossible de distinguer ces essences entre elles avec certitude, sans écorce ni aiguille. Elles sont parfois difficiles à différencier du mélèze (*Larix laricina*) sous l'objectif du microscope.

Pruche du Canada (*Tsuga canadensis*)

Eastern Hemlock

La pruche du Canada est la seule espèce du genre *Tsuga* présente dans l'Est du Canada. Elle peut atteindre 30 mètres de hauteur et 100 centimètres de diamètre. Elle croît lentement et peut vivre jusqu'à 600 ans. Son bois est peu résistant à la pourriture et possède une faible résistance mécanique : il se fend et se casse facilement. L'écorce de la pruche a été largement utilisée pour son tanin; le bois lui-même peut servir à la construction notamment en charpente, toiture, revêtement divers ou encore comme sous-plancher (Johnston, 1990).

La pruche se retrouve sur la côte est américaine, dans la zone forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent et la zone dite acadienne, comprenant la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Cet arbre pousse sur des sols variés, mais dans un environnement humide le plus souvent. On le retrouve en peuplement pur ou en mélange avec le bouleau jaune, le pin blanc, l'épinette (blanche et noire) et l'érable à sucre et le hêtre (Farrar, 1995 : 120-121; Mullins et McKnight, 1981 : 35-36; Rouleau *et al.*, : 1990 : 16-17).

Frêne (*Fraxinus sp.*)

Ash

Le genre *Fraxinus* comprend une soixantaine d'arbres et d'arbustes, dont seulement trois sont indigènes au Québec. Le frêne blanc (*Fraxinus americana*) est l'espèce la plus commune, à laquelle s'ajoutent les frênes rouge (*Fraxinus pennsylvanica*) et noir (*Fraxinus nigra*). Le frêne commun d'Europe (*Fraxinus excelsior*) provenant d'Europe est planté de nos jours au Canada.

Le frêne pousse jusqu'à une hauteur de 20-30 m et 50 cm de diamètre. Il vit généralement 100 ans ou plus. Son port est droit ou légèrement courbe. Il s'agit d'un bois noble lourd, dur et résistant, au fil droit, mais flexible, de couleur brun crème. Il est utilisé pour les manches d'outils, les planchers, l'ébénisterie généralement et parfois la tonnellerie.

On retrouve le frêne dans la zone des feuillus et dans le sud de la zone des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Il se retrouve parfois en peuplement pur, mais souvent mélangé à d'autres essences, selon l'espèce et l'endroit. Le frêne habite des milieux très divers, mais il croît mieux sur les sols riches et humides. Il tolère plus ou moins bien l'ombre avec l'âge. Le frêne rouge et surtout noir pousse dans les marécages ou sur le bord des cours d'eau. Le frêne blanc préfère les sols secs et bien drainés (Farrar, 1995 : 160-161; Mullins et McKnight, 1981 : 46-47; Rouleau et al., 1990 :90-95)

Orme (*Ulmus sp.*)

Elm

Il existe environ 18 espèces du genre *Ulmus*, parmi lesquelles trois sont indigènes au Canada. La plus connue est l'orme d'Amérique (*Ulmus americana*), les deux autres espèces, l'orme rouge (*Ulmus ruera*) et l'orme liège (*Ulmus thomasi*), étant rarement rencontrées. La maladie hollandaise, causée par un champignon et arrivée en Amérique du Nord dans les années 1920, a décimé une grande partie de la population d'ormes.

Les arbres du genre *Ulmus* sont de taille moyenne à grande et ont une croissance rapide. L'orme d'Amérique est le plus imposant, pouvant vivre jusqu'à 200 ans et atteindre 35 à 40 m de hauteur et 175 cm de diamètre. Le tronc est droit et se divise en grosses branches ascendantes aux bouts retombants. Son bois au fil entrecroisé est lourd, résistant, dur et flexible et est utilisé pour divers ouvrages d'ébénisterie, dans la construction de bateaux, de barils pour denrées sèches et d'articles de sports. Il peut aussi être employé en contreplaqué et comme bois à pâte.

Les ormes poussent bien dans une variété de sols allant de bien drainés à mouillés. Ils tolèrent modérément bien l'ombre et atteignent leur maximum en plein soleil. L'orme d'Amérique se retrouve surtout dans les sols riches des lieux humides, en bordure des cours d'eau et dans les plaines alluviales. Il est fréquent dans les champs en Estrie et dans la vallée du Saint-Laurent. L'aire de distribution au Canada de l'orme liège et de l'orme rouge se limite à l'extrême sud-ouest du Québec et à la pointe sud de l'Ontario. (Caboue, 2007 : 169-170, 174; Farrar, 1995 : 352-359; Rouleau *et al.*, 1990 : 53-57; Mullins et McKnight, 1981 : 51-52).

Annexe 2. Corrélation entre les échantillons de pin blanc de la chronologie de site TCTpistM19.

TVBP	TCT181 / 163	TCT180M / 70	TCT182 / 157
TCT181 / 163	100,0 / 163	2,6 / 51	3,5 / 118
TCT180M / 70	2,6 / 51	100,0 / 70	1,8 / 70
TCT182 / 157	3,5 / 118	1,8 / 70	100,0 / 157
Glk	TCT181 / 163	TCT180M / 70	TCT182 / 157
TCT181 / 163	100,0 / 163	70,0 / 51	63,2 / 118
TCT180M / 70	70,0 / 51	100,0 / 70	65,9 / 70
TCT182 / 157	63,2 / 118	65,9 / 70	100,0 / 157
Corr.	TCT181 / 163	TCT180M / 70	TCT182 / 157
TCT181 / 163	1,000 / 163	0,406 / 51	0,291 / 118
TCT180M / 70	0,406 / 51	1,000 / 70	0,254 / 70
TCT182 / 157	0,291 / 118	0,254 / 70	1,000 / 157

Annexe 3. Corrélation entre les échantillons de pin blanc de la chronologie de site TCTpistM20.

TVBP	TCT178 / 86	TCT179 / 95
TCT178 / 86	100,0 / 86	3,1 / 64
TCT179 / 95	3,1 / 64	100,0 / 95
Glk	TCT178 / 86	TCT179 / 95
TCT178 / 86	100,0 / 86	65,1 / 64
TCT179 / 95	65,1 / 64	100,0 / 95
Corr.	TCT178 / 86	TCT179 / 95
TCT178 / 86	1,000 / 86	0,472 / 64
TCT179 / 95	0,472 / 64	1,000 / 95

Annexe 4. Corrélation entre les échantillons de thuya occidental de la chronologie de site TCTthocM5.

TVBP	TCT172M / 79	TCT173M / 89	TCT174M / 113	TCT189M / 84
TCT172M / 79	100,0 / 79	4,2 / 76	2,2 / 40	3,4 / 20
TCT173M / 89	4,2 / 76	100,0 / 89	0,8 / 37	2,1 / 17
TCT174M / 113	2,2 / 40	0,8 / 37	100,0 / 113	3,4 / 84
TCT189M / 84	3,4 / 20	2,1 / 17	3,4 / 84	100,0 / 84
Glk	TCT172M / 79	TCT173M / 89	TCT174M / 113	TCT189M / 84
TCT172M / 79	100,0 / 79	64,0 / 76	71,8 / 40	73,7 / 20
TCT173M / 89	64,0 / 76	100,0 / 89	59,7 / 37	75,0 / 17
TCT174M / 113	71,8 / 40	59,7 / 37	100,0 / 113	72,3 / 84
TCT189M / 84	73,7 / 20	75,0 / 17	72,3 / 84	100,0 / 84
Corr.	TCT172M / 79	TCT173M / 89	TCT174M / 113	TCT189M / 84
TCT172M / 79	1,000 / 79	0,422 / 76	0,411 / 40	0,642 / 20
TCT173M / 89	0,422 / 76	1,000 / 89	0,130 / 37	0,620 / 17
TCT174M / 113	0,411 / 40	0,130 / 37	1,000 / 113	0,437 / 84
TCT189M / 84	0,642 / 20	0,620 / 17	0,437 / 84	1,000 / 84

Annexe 5. Résultats bruts de corrélation entre la chronologie de site TCTpistM19 et les chronologies de référence de pin blanc.

```
*****
*** TSAP CROSS-DATING      *** DATE: 2020.03.17  TIME: 17.40. ***
-> Find match of sample and references:
-> MinLeftOverlap=30 / MinRightOverlap=30
-> Chrono signature conditions: Density>4 / Internal Glk>75
-> Results listed for each sample-reference pair.
-> List 5 best matches.
-> Match acceptance: logical OR - connection of threshold values,
    one of the following threshold values has to be exceeded.
    Threshold conditions:
    Glk%>60  SGlk%>70  SSGlk%>70  TV>3,0  CrC>0,6  CDI>10
-----
```

```
Sample      (=Chrono): TCTpistM19          PIST      0 --- 202 1605 1806
Reference   (=Chrono): ASSpistM Maison Asselin PIST      0 --- 177 1676 1852
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	ASSpistM	-44	157	158	57	*	55	0	0	0	154	24	3,2	3,1	3,2	11	1632	1833
TCTpistM19	ASSpistM	-31	170	171	63	***	52	0	0	0	166	16	2,1	2,8	2,7	10	1645	1846
TCTpistM19	ASSpistM	54	255	124	62	**	59	0	0	0	119	25	2,8	3,2	3,3	10	1729	1930
TCTpistM19	ASSpistM	-2	199	177	51		53	0	0	0	172	19	2,5	2,9	2,8	10	1674	1875
TCTpistM19	ASSpistM	97	298	81	68	***	74	0	0	0	78	34	3,2	2,7	3,1	9	1772	1973

```
Sample      (=Chrono): TCTpistM19          PIST      0 --- 202 1605 1806
Reference   (=HalfCh): DLAQUS  DIVIDING LAKE AQUATIC - WHOLE RING-WIDTH PIST      0 1044 950 1993
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	DLAQUS	363	564	202	62	***	0	0	0	0	196	30	4,4	5,5	5,3	33	1312	1513
TCTpistM19	DLAQUS	656	857	202	62	***	0	0	0	0	191	31	4,6	5,5	4,3	31	1605	1806
TCTpistM19	DLAQUS	138	339	202	67	***	0	0	0	0	194	23	3,4	4,0	4,0	27	1087	1288
TCTpistM19	DLAQUS	304	505	202	60	**	0	0	0	0	194	22	3,1	4,7	3,1	24	1253	1454
TCTpistM19	DLAQUS	403	604	202	58	**	0	0	0	0	196	26	3,8	4,1	3,9	23	1352	1553

```
Sample      (=Chrono): TCTpistM19          PIST      0 --- 202 1605 1806
```

Reference (=HalfCh): DLWSTD-i DIVIDING LAKE STANDARD PIST 0 333 1662 1994

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	DLWSTD-i	297	498	37	74	**	0	0	0	0	35	59	4,4	4,4	5,2	22	1958	2159
TCTpistM19	DLWSTD-i	214	415	120	62	**	0	0	0	0	114	29	3,3	4,2	3,4	19	1875	2076
TCTpistM19	DLWSTD-i	-48	153	154	59	**	0	0	0	0	148	21	2,7	3,5	2,4	16	1614	1815
TCTpistM19	DLWSTD-i	152	353	182	56	*	0	0	0	0	176	18	2,4	3,5	2,4	16	1813	2014
TCTpistM19	DLWSTD-i	-45	156	157	60	**	0	0	0	0	151	17	2,1	2,8	2,8	15	1617	1818

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
 Reference (=HalfCh): hobSTD HOBBS LAKE STANDARD PIST 0 448 1547 1994

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	hobSTD	59	260	202	61	**	0	0	0	0	194	24	3,6	4,1	3,3	23	1605	1806
TCTpistM19	hobSTD	329	530	120	63	**	0	0	0	0	117	29	3,3	4,7	3,0	20	1875	2076
TCTpistM19	hobSTD	286	487	163	56	*	0	0	0	0	160	26	3,4	3,6	4,2	20	1832	2033
TCTpistM19	hobSTD	115	316	202	62	***	0	0	0	0	193	13	1,9	3,0	3,0	19	1661	1862
TCTpistM19	hobSTD	16	217	202	60	**	0	0	0	0	196	16	2,3	3,2	3,2	19	1562	1763

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
 Reference (=Single): MTRSTD MontÈrÈgie, QuÈbec PIST 0 358 1652 2009

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	MTRSTD	-47	154	155	65	***	0	0	0	0	150	31	4,0	5,4	5,3	31	1605	1806
TCTpistM19	MTRSTD	230	431	129	64	***	0	0	0	0	124	22	2,5	3,5	3,5	19	1881	2082
TCTpistM19	MTRSTD	-97	104	105	62	**	0	0	0	0	101	25	2,6	3,4	2,4	14	1555	1756
TCTpistM19	MTRSTD	6	207	202	60	**	0	0	0	0	196	13	1,9	2,2	2,1	13	1657	1858
TCTpistM19	MTRSTD	78	279	202	58	*	0	0	0	0	194	15	2,2	2,1	2,4	13	1729	1930

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
 Reference (=Chrono): PDYpistM1 Place d'Youville PIST 0 --- 238 1554 1791

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	PDYpistM1	52	253	187	65	***	73	0	0	0	183	42	6,4	5,7	6,7	27	1605	1806
TCTpistM19	PDYpistM1	92	293	147	64	***	61	0	0	0	144	29	3,6	3,8	3,9	13	1645	1846
TCTpistM19	PDYpistM1	26	227	202	58	**	58	0	0	0	197	19	2,7	3,5	2,8	12	1579	1780
TCTpistM19	PDYpistM1	14	215	202	56	*	61	0	0	0	197	13	1,9	2,8	2,7	11	1567	1768
TCTpistM19	PDYpistM1	-27	174	175	55		58	0	0	0	170	17	2,3	3,3	2,8	10	1527	1728

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=Chrono): PRTpistM1-i 131, rue du Port, MontrÈal PIST 0 --- 174 1564 1737

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	PRTpistM1-i	42	243	133	67	***	75	0	0	0	131	41	5,2	5,8	5,6	23	1605	1806
TCTpistM19	PRTpistM1-i	-88	113	114	63	**	100	0	0	0	113	32	3,5	3,1	4,4	17	1476	1677
TCTpistM19	PRTpistM1-i	-33	168	169	60	**	83	0	0	0	167	19	2,6	3,0	2,9	14	1531	1732
TCTpistM19	PRTpistM1-i	-91	110	111	60	*	100	0	0	0	110	14	1,4	2,4	2,3	10	1473	1674
TCTpistM19	PRTpistM1-i	12	213	163	57	*	67	0	0	0	161	20	2,6	2,5	2,6	10	1575	1776

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=Single): QDGpistM-i GaspÈ, QuÈbec PIST 0 179 1647 1825

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	QDGpistM-i	-69	132	133	59	*	0	0	0	0	128	30	3,6	4,5	3,8	22	1578	1779
TCTpistM19	QDGpistM-i	58	259	122	65	***	0	0	0	0	115	27	3,1	3,2	3,6	19	1704	1905
TCTpistM19	QDGpistM-i	-7	194	179	53		0	0	0	0	171	19	2,5	3,6	2,7	17	1640	1841
TCTpistM19	QDGpistM-i	-29	172	173	55		0	0	0	0	165	12	1,6	3,3	2,4	15	1618	1819
TCTpistM19	QDGpistM-i	-165	36	37	71	**	0	0	0	0	35	32	2,0	3,3	3,1	14	1482	1683

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=HalfCh): SMOSTD-i Ste-Marguerite PIST 0 228 1768 1995

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	SMOSTD-i	109	310	120	67	***	0	0	0	0	117	37	4,3	5,0	3,8	24	1876	2077
TCTpistM19	SMOSTD-i	101	302	128	60	*	0	0	0	0	124	21	2,4	3,1	3,2	16	1868	2069
TCTpistM19	SMOSTD-i	-8	193	194	56	*	0	0	0	0	189	13	1,8	2,4	2,1	13	1760	1961
TCTpistM19	SMOSTD-i	30	231	199	57	*	0	0	0	0	193	14	2,0	2,5	1,7	12	1797	1998
TCTpistM19	SMOSTD-i	31	232	198	47		0	0	0	0	192	-19	2,7	2,5	2,5	12	1798	1999

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=HalfCh): SOPSTD-i SOPER BROOK, WEST BRANCH - STANDARD PIST 0 291 1692 1982

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	SOPSTD-i	61	262	202	57	*	0	0	0	0	196	26	3,8	5,0	3,3	24	1752	1953
TCTpistM19	SOPSTD-i	-52	149	150	58	*	0	0	0	0	146	27	3,4	3,4	3,9	19	1640	1841

TCTpistM19	SOPSTD-i	256	457	36	73	**	0	0	0	0	35	57	4,0	4,1	3,6	17	1947	2148
TCTpistM19	SOPSTD-i	63	264	202	39		0	0	0	0	196	-25	3,7	4,7	3,9	17	1754	1955
TCTpistM19	SOPSTD-i	40	241	202	42		0	0	0	0	198	-24	3,4	4,0	3,5	16	1731	1932

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=HalfCh): SWAN4S SWAN LAKE ALGONQUIN PARK ONTARIO PIST 0 909 982 1890

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	SWAN4S	331	532	202	65	***	0	0	0	0	198	34	5,1	5,9	5,9	38	1312	1513
TCTpistM19	SWAN4S	711	912	199	60	**	0	0	0	0	194	21	3,1	4,3	4,7	27	1692	1893
TCTpistM19	SWAN4S	714	915	196	60	**	0	0	0	0	191	24	3,4	4,0	4,3	25	1695	1896
TCTpistM19	SWAN4S	726	927	184	57	*	0	0	0	0	179	24	3,4	4,4	3,7	22	1707	1908
TCTpistM19	SWAN4S	328	529	202	57	*	0	0	0	0	198	18	2,5	3,6	3,4	20	1309	1510

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=Chrono): TCTpistM1-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 116 1612 1727

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	TCTpistM1-i	-7	194	116	68	***	0	0	0	0	107	50	6,2	6,5	5,6	14	1605	1806
TCTpistM19	TCTpistM1-i	-47	154	116	62	**	0	0	0	0	107	39	4,6	4,9	5,0	10	1565	1766
TCTpistM19	TCTpistM1-i	-57	144	116	63	**	0	0	0	0	107	15	1,6	2,1	2,7	5	1555	1756
TCTpistM19	TCTpistM1-i	-5	196	116	46		0	0	0	0	107	-30	3,3	4,4	2,7	5	1607	1808
TCTpistM19	TCTpistM1-i	-97	104	105	61	*	0	0	0	0	98	24	2,5	2,3	2,3	4	1515	1716

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=Chrono): TCTpistM2-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 179 1578 1756

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	TCTpistM2-i	28	229	152	68	***	44	0	0	0	150	47	6,5	6,4	6,3	21	1605	1806
TCTpistM19	TCTpistM2-i	85	286	95	33		100	0	0	0	93	-33	3,4	3,6	3,7	11	1662	1863
TCTpistM19	TCTpistM2-i	47	248	133	56		56	0	0	0	131	21	2,5	3,4	3,2	10	1624	1825
TCTpistM19	TCTpistM2-i	44	245	136	56		67	0	0	0	134	22	2,6	3,1	2,9	10	1621	1822
TCTpistM19	TCTpistM2-i	77	278	103	59	*	100	0	0	0	101	19	1,9	3,0	1,5	9	1654	1855

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=Chrono): TCTpistM3-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 197 1641 1837

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	TCTpistM3-i	-36	165	166	74	***	88	0	0	0	164	48	7,1	6,2	7,9	35	1605	1806
TCTpistM19	TCTpistM3-i	5	206	193	58	*	68	0	0	0	189	22	3,1	3,3	2,6	12	1645	1846
TCTpistM19	TCTpistM3-i	-86	115	116	67	***	48	0	0	0	114	27	3,0	4,3	3,4	10	1555	1756
TCTpistM19	TCTpistM3-i	-89	112	113	65	***	67	0	0	0	111	27	2,9	3,2	2,9	10	1552	1753
TCTpistM19	TCTpistM3-i	-43	158	159	56		44	0	0	0	157	23	3,0	3,0	2,6	8	1598	1799

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=Chrono): TCTpistM4-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 164 1624 1787

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	TCTpistM4-i	-19	182	164	71	***	79	0	0	0	161	52	7,7	7,3	7,7	37	1605	1806
TCTpistM19	TCTpistM4-i	-22	179	164	52		52	0	0	0	161	15	2,0	4,2	2,8	12	1602	1803
TCTpistM19	TCTpistM4-i	-20	181	164	40		45	0	0	0	161	-19	2,5	4,0	4,7	12	1604	1805
TCTpistM19	TCTpistM4-i	-10	191	164	60	**	76	0	0	0	161	16	2,1	2,7	2,0	11	1614	1815
TCTpistM19	TCTpistM4-i	-36	165	164	46		45	0	0	0	161	-20	2,6	3,0	2,7	9	1588	1789

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=Chrono): TCTpistM5-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 167 1621 1787

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	TCTpistM5-i	-16	185	167	62	***	72	0	0	0	160	35	4,8	5,0	6,3	25	1605	1806
TCTpistM19	TCTpistM5-i	-17	184	167	39		37	0	0	0	160	-34	4,6	5,7	6,1	15	1604	1805
TCTpistM19	TCTpistM5-i	-39	162	163	60	**	65	0	0	0	157	16	2,1	2,2	3,0	11	1582	1783
TCTpistM19	TCTpistM5-i	38	239	130	55		56	0	0	0	125	30	3,5	4,0	3,4	11	1658	1859
TCTpistM19	TCTpistM5-i	-19	182	167	53		56	0	0	0	160	14	1,8	3,5	1,5	9	1602	1803

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=Chrono): TCTpistM6-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 107 1670 1776

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	TCTpistM6-i	-65	136	107	67	***	69	0	0	0	105	45	5,1	4,2	5,1	21	1605	1806
TCTpistM19	TCTpistM6-i	-25	176	107	59	*	62	0	0	0	105	21	2,2	2,9	2,7	11	1645	1846
TCTpistM19	TCTpistM6-i	-33	168	107	57		60	0	0	0	105	16	1,7	2,7	2,3	10	1637	1838
TCTpistM19	TCTpistM6-i	-66	135	107	44		50	0	0	0	105	-16	1,6	2,6	3,4	9	1604	1805
TCTpistM19	TCTpistM6-i	-103	98	99	63	**	60	0	0	0	97	15	1,5	1,7	2,4	8	1567	1768

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
 Reference (=Chrono): TCTpistM7-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 154 1566 1719

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	TCTpistM7-i	-39	162	154	59	**	62	0	0	0	152	27	3,5	4,3	4,0	17	1527	1728
TCTpistM19	TCTpistM7-i	40	241	115	64	**	64	0	0	0	113	28	3,1	3,1	3,8	12	1605	1806
TCTpistM19	TCTpistM7-i	-35	166	154	57	*	59	0	0	0	152	20	2,5	2,8	2,3	10	1531	1732
TCTpistM19	TCTpistM7-i	-77	124	125	60	*	64	0	0	0	123	15	1,7	2,1	2,6	9	1489	1690
TCTpistM19	TCTpistM7-i	-41	160	154	43		26	0	0	0	152	-21	2,7	3,6	2,9	8	1525	1726

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
 Reference (=Chrono): TCTpistM8-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 156 1565 1720

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	TCTpistM8-i	49	250	108	67	***	70	0	0	0	106	36	4,0	4,1	4,3	16	1613	1814
TCTpistM19	TCTpistM8-i	-30	171	156	60	**	55	0	0	0	152	21	2,7	3,5	2,9	12	1535	1736
TCTpistM19	TCTpistM8-i	-54	147	148	56		53	0	0	0	144	23	2,9	3,7	2,7	11	1511	1712
TCTpistM19	TCTpistM8-i	-40	161	156	36		38	0	0	0	152	-22	2,7	3,8	3,6	9	1525	1726
TCTpistM19	TCTpistM8-i	41	242	116	55		71	0	0	0	113	22	2,4	1,9	2,6	8	1605	1806

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
 Reference (=Chrono): TCTpistM9-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 161 1655 1815

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	TCTpistM9-i	-50	151	152	63	***	71	0	0	0	149	33	4,3	4,2	4,6	19	1605	1806
TCTpistM19	TCTpistM9-i	-39	162	161	41		65	0	0	0	158	-27	3,6	5,2	4,1	16	1616	1817
TCTpistM19	TCTpistM9-i	72	273	90	65	**	57	0	0	0	88	40	4,1	5,2	4,6	14	1726	1927
TCTpistM19	TCTpistM9-i	-41	160	161	65	***	53	0	0	0	158	21	2,8	4,3	2,8	14	1614	1815
TCTpistM19	TCTpistM9-i	-44	157	158	57	*	47	0	0	0	155	22	2,8	3,8	2,8	11	1611	1812

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
 Reference (=HalfCh): WILSTD-i WILMINGTON NOTCH-ROARING BROOK-STANDARD PIST 0 350 1632 1981

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	WILSTD-i	-27	174	175	61	**	0	0	0	0	170	30	4,1	3,4	4,6	23	1605	1806
TCTpistM19	WILSTD-i	-35	166	167	59	**	0	0	0	0	162	26	3,5	3,2	4,3	20	1597	1798
TCTpistM19	WILSTD-i	-16	185	186	46		0	0	0	0	180	-30	4,2	4,2	3,4	17	1616	1817
TCTpistM19	WILSTD-i	122	323	202	57	*	0	0	0	0	194	17	2,4	3,1	2,1	15	1753	1954

TCTpistM19 WILSTD-i 174 375 177 55 0 0 0 0 170 19 2,5 3,3 2,6 15 1805 2006

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=HalfCh): WINSTD-i WINCH POND, ADIRONDACK MTNS. - STANDARD PIST 0 283 1696 1978

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	WINSTD-i	177	378	107	60	*	0	0	0	0	105	27	2,9	3,4	3,6	16	1872	2073
TCTpistM19	WINSTD-i	82	283	202	58	*	0	0	0	0	200	16	2,2	3,1	2,4	16	1777	1978
TCTpistM19	WINSTD-i	38	239	202	57	*	0	0	0	0	199	13	1,9	3,2	2,4	16	1733	1934
TCTpistM19	WINSTD-i	53	254	202	57	*	0	0	0	0	200	14	2,0	2,7	2,5	15	1748	1949
TCTpistM19	WINSTD-i	69	270	202	53		0	0	0	0	200	21	3,0	3,3	2,3	15	1764	1965

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=HalfCh): WWLAKS WESTWARD LAKE, ONTARIO - WHOLE RING-WIDTH PIST 0 666 1187 1852

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	WWLAKS	126	327	202	66	***	0	0	0	0	197	29	4,3	5,2	5,5	36	1312	1513
TCTpistM19	WWLAKS	419	620	202	61	***	0	0	0	0	195	23	3,4	3,7	3,7	23	1605	1806
TCTpistM19	WWLAKS	33	234	202	57	*	0	0	0	0	196	26	3,7	3,8	4,2	23	1219	1420
TCTpistM19	WWLAKS	416	617	202	60	**	0	0	0	0	195	19	2,8	3,9	3,5	22	1602	1803
TCTpistM19	WWLAKS	597	798	70	68	**	0	0	0	0	68	43	3,9	4,3	4,4	21	1783	1984

Sample (=Chrono): TCTpistM19 PIST 0 --- 202 1605 1806
Reference (=Chrono): RAQpistM-i Raquette Lake, NY PIST 0 --- 196 1778 1973

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM19	RAQpistM-i	-22	179	180	61	**	55	0	0	0	176	22	3,0	4,1	4,3	15	1756	1957
TCTpistM19	RAQpistM-i	-20	181	182	43		41	0	0	0	178	-26	3,7	5,0	4,3	12	1758	1959
TCTpistM19	RAQpistM-i	-23	178	179	41		37	0	0	0	175	-28	3,9	4,6	4,3	11	1755	1956
TCTpistM19	RAQpistM-i	-48	153	154	59	**	57	0	0	0	150	20	2,6	3,1	2,8	10	1730	1931
TCTpistM19	RAQpistM-i	-77	124	125	58	*	53	0	0	0	122	28	3,2	3,3	3,5	9	1701	1902

*** DATE: 2020.03.17 TIME: 17.40. End of cross-date job. ***

Annexe 6. Résultats bruts de corrélation entre la chronologie de site TCTpistM20 et les chronologies de référence de pin blanc.

```
*****
*** TSAP CROSS-DATING      *** DATE: 2020.03.17 TIME: 17.42. ***
-> Find match of sample and references:
-> MinLeftOverlap=30 / MinRightOverlap=30
-> Chrono signature conditions: Density>4 / Internal Glk>75
-> Results listed for each sample-reference pair.
-> List 5 best matches.
-> Match acceptance: logical OR - connection of threshold values,
    one of the following threshold values has to be exceeded.
    Threshold conditions:
    Glk%>60  SGlk%>70  SSGlk%>70  TV>3,0  CrC>0,6  CDI>10
```

```
-----
Sample      (=Chrono): TCTpistM20                0 --- 117 1674 1790
Reference   (=Chrono): ASSpistM Maison Asselin PIST 0 --- 177 1676 1852
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	ASSpistM	110	226	68	62	*	64	0	0	0	66	37	3,2	3,6	3,6	11	1785	1901
TCTpistM20	ASSpistM	73	189	105	54		51	0	0	0	101	25	2,6	3,2	2,4	9	1748	1864
TCTpistM20	ASSpistM	19	135	117	44		37	0	0	0	113	-22	2,5	3,2	2,0	7	1694	1810
TCTpistM20	ASSpistM	-68	48	49	56		60	0	0	0	48	26	1,9	3,1	2,1	6	1608	1724
TCTpistM20	ASSpistM	24	140	117	41		33	0	0	0	113	-26	2,9	2,1	3,1	6	1699	1815

```
-----
Sample      (=Chrono): TCTpistM20                0 --- 117 1674 1790
Reference   (=HalfCh): DLAQUS DIVIDING LAKE AQUATIC - WHOLE RING-WIDTH PIST 0 1044 950 1993
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	DLAQUS	528	644	117	63	**	0	0	0	0	111	25	2,8	3,8	3,2	22	1477	1593
TCTpistM20	DLAQUS	725	841	117	64	**	0	0	0	0	110	26	2,8	2,9	3,3	20	1674	1790

TCTpistM20	DLAQUS	7	123	117	57	0	0	0	0	112	25	2,7	3,5	3,4	20	956	1072
TCTpistM20	DLAQUS	530	646	117	38	0	0	0	0	111	-41	4,8	5,1	4,7	19	1479	1595
TCTpistM20	DLAQUS	863	979	117	62 **	0	0	0	0	111	22	2,4	3,2	2,7	18	1812	1928

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=HalfCh): DLWSTD-i DIVIDING LAKE STANDARD PIST 0 333 1662 1994

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	DLWSTD-i	231	347	103	58		0	0	0	0	98	28	2,9	3,8	3,7	21	1892	2008
TCTpistM20	DLWSTD-i	13	129	117	62 **		0	0	0	0	111	25	2,8	3,2	3,4	20	1674	1790
TCTpistM20	DLWSTD-i	63	179	117	56		0	0	0	0	115	27	3,1	3,1	3,7	19	1724	1840
TCTpistM20	DLWSTD-i	138	254	117	63 **		0	0	0	0	113	22	2,4	3,3	2,5	18	1799	1915
TCTpistM20	DLWSTD-i	151	267	117	56		0	0	0	0	113	23	2,6	3,5	2,8	18	1812	1928

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=HalfCh): hobSTD HOBBS LAKE STANDARD PIST 0 448 1547 1994

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	hobSTD	299	415	117	63 **		0	0	0	0	115	28	3,1	4,1	3,1	23	1845	1961
TCTpistM20	hobSTD	178	294	117	59 *		0	0	0	0	108	26	2,8	3,1	2,8	18	1724	1840
TCTpistM20	hobSTD	263	379	117	56		0	0	0	0	114	20	2,2	3,7	2,6	18	1809	1925
TCTpistM20	hobSTD	-64	52	53	61		0	0	0	0	51	41	3,2	3,7	3,8	17	1483	1599
TCTpistM20	hobSTD	264	380	117	41		0	0	0	0	114	-32	3,6	4,3	3,8	17	1810	1926

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Single): MTRSTD MontÈrÈgie, QuÈbec PIST 0 358 1652 2009

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	MTRSTD	23	139	117	68 ***		0	0	0	0	113	27	3,1	3,6	3,9	26	1674	1790
TCTpistM20	MTRSTD	259	375	100	61 *		0	0	0	0	98	20	2,0	3,5	2,9	18	1910	2026

TCTpistM20	MTRSTD	194	310	117	65	***	0	0	0	0	113	12	1,3	2,7	2,6	17	1845	1961
TCTpistM20	MTRSTD	-31	85	86	65	**	0	0	0	0	84	20	1,9	2,4	3,3	16	1621	1737
TCTpistM20	MTRSTD	22	138	117	38		0	0	0	0	113	-22	2,4	4,3	4,5	16	1673	1789

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Chrono): PDYpistM1 Place d'Youville PIST 0 --- 238 1554 1791

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	PDYpistM1	121	237	117	70	***	78	0	0	0	114	51	6,4	4,8	6,8	29	1674	1790
TCTpistM20	PDYpistM1	-15	101	102	57		57	0	0	0	99	34	3,6	4,1	3,9	14	1539	1655
TCTpistM20	PDYpistM1	-60	56	57	71	***	77	0	0	0	55	45	3,7	4,3	3,3	13	1494	1610
TCTpistM20	PDYpistM1	-41	75	76	65	**	69	0	0	0	74	36	3,3	4,1	3,5	13	1513	1629
TCTpistM20	PDYpistM1	25	141	117	57		57	0	0	0	114	24	2,6	3,6	3,1	13	1578	1694

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Chrono): PRTpistM1-i 131, rue du Port, MontrÈal PIST 0 --- 174 1564 1737

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	PRTpistM1-i	53	169	117	56		92	0	0	0	115	19	2,1	2,0	1,9	9	1616	1732
TCTpistM20	PRTpistM1-i	41	157	117	51		75	0	0	0	115	23	2,5	1,8	2,5	9	1604	1720
TCTpistM20	PRTpistM1-i	94	210	81	57		75	0	0	0	79	25	2,3	2,0	2,6	8	1657	1773
TCTpistM20	PRTpistM1-i	111	227	64	52		70	0	0	0	62	32	2,7	2,3	3,0	7	1674	1790
TCTpistM20	PRTpistM1-i	-3	113	114	54		100	0	0	0	113	8	0,9	1,2	1,2	6	1561	1677

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Single): QDGpistM-i GaspÈ, QuÈbec PIST 0 179 1647 1825

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	QDGpistM-i	-37	79	80	58		0	0	0	0	77	28	2,6	3,2	3,1	15	1610	1726
TCTpistM20	QDGpistM-i	63	179	117	55		0	0	0	0	110	12	1,3	2,1	3,4	15	1709	1825

TCTpistM20	QDGpistM-i	1	117	117	49	0	0	0	0	114	23	2,6	3,0	2,6	14	1647	1763
TCTpistM20	QDGpistM-i	83	199	97	61 *	0	0	0	0	91	17	1,7	2,3	2,1	13	1729	1845
TCTpistM20	QDGpistM-i	-50	66	67	60	0	0	0	0	65	33	2,8	2,4	2,7	12	1597	1713

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=HalfCh): SMOSTD-i Ste-Marguerite PIST 0 228 1768 1995

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	SMOSTD-i	112	228	117	53		0	0	0	0	114	23	2,5	3,8	3,5	20	1879	1995
TCTpistM20	SMOSTD-i	138	254	91	54		0	0	0	0	88	24	2,4	3,7	2,7	16	1905	2021
TCTpistM20	SMOSTD-i	135	251	94	62 **		0	0	0	0	91	17	1,7	2,4	2,4	14	1902	2018
TCTpistM20	SMOSTD-i	-17	99	100	60 *		0	0	0	0	97	21	2,1	2,3	2,5	13	1751	1867
TCTpistM20	SMOSTD-i	24	140	117	55		0	0	0	0	113	20	2,2	2,0	2,6	13	1791	1907

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=HalfCh): SOPSTD-i SOPER BROOK, WEST BRANCH - STANDARD PIST 0 291 1692 1982

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	SOPSTD-i	115	231	117	64 **		0	0	0	0	113	25	2,8	2,9	2,4	17	1806	1922
TCTpistM20	SOPSTD-i	226	342	66	63 *		0	0	0	0	63	33	2,8	3,1	3,1	16	1917	2033
TCTpistM20	SOPSTD-i	175	291	117	54		0	0	0	0	113	22	2,4	3,3	2,5	16	1866	1982
TCTpistM20	SOPSTD-i	15	131	117	62 **		0	0	0	0	115	20	2,2	3,2	1,6	15	1706	1822
TCTpistM20	SOPSTD-i	132	248	117	57		0	0	0	0	113	24	2,6	2,7	2,7	15	1823	1939

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=HalfCh): SWAN4S SWAN LAKE ALGONQUIN PARK ONTARIO PIST 0 909 982 1890

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	SWAN4S	693	809	117	66 ***		0	0	0	0	114	32	3,6	4,1	4,4	28	1674	1790
TCTpistM20	SWAN4S	208	324	117	61 **		0	0	0	0	113	23	2,5	2,8	3,1	18	1189	1305

TCTpistM20	SWAN4S	11	127	117	57	0	0	0	0	111	27	3,1	3,0	2,8	17	992	1108
TCTpistM20	SWAN4S	429	545	117	57	0	0	0	0	114	23	2,5	3,1	2,8	17	1410	1526
TCTpistM20	SWAN4S	496	612	117	56	0	0	0	0	114	23	2,5	3,1	3,1	17	1477	1593

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Chrono): TCTpistM1-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 116 1612 1727

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
TCTpistM20	TCTpistM1-i	23	139	94	61	*	0	0	0	0	0	86	11	1,0	1,4	1,9	3	1634	1750
TCTpistM20	TCTpistM1-i	-12	104	105	61	*	0	0	0	0	0	98	21	2,1	1,7	1,9	3	1600	1716
TCTpistM20	TCTpistM1-i	-35	81	82	57		0	0	0	0	0	77	26	2,4	2,4	3,4	3	1577	1693
TCTpistM20	TCTpistM1-i	-33	83	84	48		0	0	0	0	0	79	-33	3,1	3,4	2,6	3	1579	1695
TCTpistM20	TCTpistM1-i	28	144	89	44		0	0	0	0	0	82	-24	2,3	3,1	2,9	3	1639	1755

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Chrono): TCTpistM2-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 179 1578 1756

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
TCTpistM20	TCTpistM2-i	63	179	117	69	***	67	0	0	0	0	115	34	3,9	5,2	4,9	23	1640	1756
TCTpistM20	TCTpistM2-i	54	170	117	60	*	67	0	0	0	0	115	20	2,2	3,4	2,1	12	1631	1747
TCTpistM20	TCTpistM2-i	-35	81	82	57		50	0	0	0	0	81	36	3,5	3,6	3,4	10	1543	1659
TCTpistM20	TCTpistM2-i	57	173	117	51		67	0	0	0	0	115	20	2,2	3,1	1,8	10	1634	1750
TCTpistM20	TCTpistM2-i	76	192	104	54		75	0	0	0	0	102	16	1,7	2,3	2,0	9	1653	1769

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Chrono): TCTpistM3-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 197 1641 1837

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
TCTpistM20	TCTpistM3-i	81	197	117	58	*	61	0	0	0	0	114	26	2,9	3,9	5,1	18	1721	1837
TCTpistM20	TCTpistM3-i	34	150	117	61	**	65	0	0	0	0	116	34	3,9	3,1	4,3	15	1674	1790

TCTpistM20	TCTpistM3-i	-1	115	116	58	*	65	0	0	0	114	22	2,4	2,5	2,5	10	1640	1756
TCTpistM20	TCTpistM3-i	4	120	117	57		74	0	0	0	115	17	1,8	2,2	2,4	10	1644	1760
TCTpistM20	TCTpistM3-i	-14	102	103	56		46	0	0	0	101	27	2,8	3,5	2,7	10	1627	1743

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Chrono): TCTpistM4-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 164 1624 1787

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	TCTpistM4-i	17	133	117	65	***	70	0	0	0	114	27	3,1	3,7	3,0	15	1640	1756
TCTpistM20	TCTpistM4-i	11	127	117	60	*	50	0	0	0	114	21	2,3	3,0	2,3	10	1634	1750
TCTpistM20	TCTpistM4-i	44	160	117	46		40	0	0	0	115	-22	2,4	3,7	2,6	9	1667	1783
TCTpistM20	TCTpistM4-i	101	217	64	63	*	63	0	0	0	63	31	2,5	3,3	2,0	8	1724	1840
TCTpistM20	TCTpistM4-i	104	220	61	65	**	53	0	0	0	60	26	2,0	2,5	3,2	7	1727	1843

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Chrono): TCTpistM5-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 167 1621 1787

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	TCTpistM5-i	54	170	114	62	**	61	0	0	0	110	33	3,7	3,4	4,0	15	1674	1790
TCTpistM20	TCTpistM5-i	20	136	117	65	***	64	0	0	0	112	23	2,6	3,3	2,7	13	1640	1756
TCTpistM20	TCTpistM5-i	53	169	115	40		39	0	0	0	111	-23	2,5	3,2	3,3	8	1673	1789
TCTpistM20	TCTpistM5-i	-17	99	100	61	*	50	0	0	0	95	23	2,4	2,1	2,3	7	1604	1720
TCTpistM20	TCTpistM5-i	74	190	94	37		35	0	0	0	90	-33	3,3	3,4	3,5	7	1694	1810

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Chrono): TCTpistM6-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 107 1670 1776

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	TCTpistM6-i	-30	86	87	71	***	67	0	0	0	85	33	3,2	3,3	3,2	13	1640	1756
TCTpistM20	TCTpistM6-i	5	121	103	60	*	65	0	0	0	101	32	3,4	3,0	3,5	13	1674	1790

TCTpistM20	TCTpistM6-i	-62	54	55	69	**	75	0	0	0	53	42	3,3	3,5	3,6	12	1608	1724
TCTpistM20	TCTpistM6-i	4	120	104	38		46	0	0	0	102	-22	2,3	2,9	3,5	9	1673	1789
TCTpistM20	TCTpistM6-i	55	171	53	65	*	69	0	0	0	52	35	2,7	2,9	2,2	8	1724	1840

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Chrono): TCTpistM7-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 154 1566 1719

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	TCTpistM7-i	16	132	117	59	*	70	0	0	0	115	25	2,8	3,3	3,3	14	1581	1697
TCTpistM20	TCTpistM7-i	109	225	46	63	*	72	0	0	0	44	47	3,5	4,1	4,3	11	1674	1790
TCTpistM20	TCTpistM7-i	92	208	63	67	**	62	0	0	0	61	30	2,5	3,0	3,0	9	1657	1773
TCTpistM20	TCTpistM7-i	-23	93	94	59	*	0	0	0	0	93	35	3,6	4,9	4,9	7	1543	1659
TCTpistM20	TCTpistM7-i	96	212	59	65	*	69	0	0	0	57	22	1,7	2,1	2,0	6	1661	1777

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Chrono): TCTpistM8-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 156 1565 1720

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	TCTpistM8-i	40	156	117	54		51	0	0	0	114	20	2,2	2,6	3,1	10	1604	1720
TCTpistM20	TCTpistM8-i	-22	94	95	53		49	0	0	0	92	27	2,7	3,6	3,0	10	1543	1659
TCTpistM20	TCTpistM8-i	110	226	47	64	*	82	0	0	0	45	42	3,1	2,6	3,3	9	1674	1790
TCTpistM20	TCTpistM8-i	-78	38	39	80	***	75	0	0	0	37	44	3,0	2,9	2,0	7	1487	1603
TCTpistM20	TCTpistM8-i	-24	92	93	43		38	0	0	0	90	-29	2,9	3,6	3,3	7	1541	1657

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Chrono): TCTpistM9-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 161 1655 1815

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	TCTpistM9-i	39	155	117	62	**	65	0	0	0	115	27	3,1	3,3	3,1	13	1693	1809
TCTpistM20	TCTpistM9-i	-15	101	102	64	**	53	0	0	0	100	31	3,2	3,4	2,8	11	1640	1756

TCTpistM20	TCTpistM9-i	20	136	117	63	**	65	0	0	0	114	25	2,8	2,0	2,5	10	1674	1790
TCTpistM20	TCTpistM9-i	58	174	104	58		76	0	0	0	102	19	1,9	2,2	2,7	10	1712	1828
TCTpistM20	TCTpistM9-i	78	194	84	40		100	0	0	0	82	-29	2,8	2,5	2,5	10	1732	1848

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=HalfCh): WILSTD-i WILMINGTON NOTCH-ROARING BROOK-STANDARD PIST 0 350 1632 1981

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	WILSTD-i	43	159	117	59	*	0	0	0	0	112	31	3,5	2,7	4,2	21	1674	1790
TCTpistM20	WILSTD-i	279	395	72	71	***	0	0	0	0	69	30	2,6	2,7	3,8	20	1910	2026
TCTpistM20	WILSTD-i	-35	81	82	62	*	0	0	0	0	79	35	3,3	3,9	2,1	16	1597	1713
TCTpistM20	WILSTD-i	13	129	117	57		0	0	0	0	112	22	2,4	2,9	2,6	16	1644	1760
TCTpistM20	WILSTD-i	168	284	117	53		0	0	0	0	112	22	2,4	3,4	2,6	16	1799	1915

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=HalfCh): WINSTD-i WINCH POND, ADIRONDACK MTNS. - STANDARD PIST 0 283 1696 1978

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	WINSTD-i	193	309	91	59	*	0	0	0	0	89	37	3,8	4,0	2,7	18	1888	2004
TCTpistM20	WINSTD-i	160	276	117	56		0	0	0	0	115	23	2,5	3,0	2,3	15	1855	1971
TCTpistM20	WINSTD-i	40	156	117	56		0	0	0	0	115	23	2,5	2,7	2,3	14	1735	1851
TCTpistM20	WINSTD-i	94	210	117	43		0	0	0	0	115	-26	2,9	3,4	3,0	14	1789	1905
TCTpistM20	WINSTD-i	183	299	101	58		0	0	0	0	99	17	1,8	2,7	2,1	13	1878	1994

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=HalfCh): WWLAKS WESTWARD LAKE, ONTARIO - WHOLE RING-WIDTH PIST 0 666 1187 1852

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	WWLAKS	142	258	117	56		0	0	0	0	112	31	3,5	4,7	4,0	24	1328	1444
TCTpistM20	WWLAKS	168	284	117	57		0	0	0	0	114	29	3,2	4,2	2,9	20	1354	1470

TCTpistM20	WWLAKS	550	666	117	52	0	0	0	0	113	21	2,4	3,5	3,9	19	1736	1852
TCTpistM20	WWLAKS	312	428	117	65	***	0	0	0	112	19	2,1	3,2	2,3	18	1498	1614
TCTpistM20	WWLAKS	279	395	117	62	**	0	0	0	114	27	3,0	3,1	2,6	18	1465	1581

Sample (=Chrono): TCTpistM20 0 --- 117 1674 1790
Reference (=Chrono): RAQpistM-i Raquette Lake, NY PIST 0 --- 196 1778 1973

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTpistM20	RAQpistM-i	51	167	117	57	63	0	0	0	114	23	2,5	2,7	3,3	12	1828	1944	
TCTpistM20	RAQpistM-i	75	191	117	63	**	57	0	0	115	18	2,0	2,5	2,1	9	1852	1968	
TCTpistM20	RAQpistM-i	-61	55	56	66	**	56	0	0	54	26	2,0	2,9	1,8	6	1717	1833	
TCTpistM20	RAQpistM-i	-22	94	95	56	70	0	0	0	92	13	1,3	1,9	1,1	6	1756	1872	
TCTpistM20	RAQpistM-i	148	264	49	54	70	0	0	0	48	41	3,1	3,7	1,5	6	1925	2041	

*** DATE: 2020.03.17 TIME: 17.42. End of cross-date job. ***

Annexe 7. Résultats bruts de corrélation la pièce TCT183 et les chronologies de référence de pin blanc.

*** TSAP CROSS-DATING *** DATE: 2020.03.17 TIME: 17.46. ***

-> Find match of sample and references:

-> MinLeftOverlap=30 / MinRightOverlap=30

-> Chrono signature conditions: Density>4 / Internal Glk>75

-> Results listed for each sample-reference pair.

-> List 5 best matches.

-> Match acceptance: logical OR - connection of threshold values,
one of the following threshold values has to be exceeded.

Threshold conditions:

Glk%>60 SGlk%>70 SSGlk%>70 TV>3,0 CrC>0,6 CDI>10

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=Chrono): ASSpistM Maison Asselin PIST 0 --- 177 1676 1852

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	ASSpistM	75	204	103	58		58	0	0	32	55	26	2,7	3,9	3,2	19	1750	1879
TCT183	ASSpistM	70	199	108	54		63	0	0	37	59	32	3,4	3,4	2,7	17	1745	1874
TCT183	ASSpistM	-58	71	72	61	*	71	0	0	12	17	26	2,2	2,5	3,4	16	1618	1747
TCT183	ASSpistM	57	186	121	58	*	58	0	0	39	67	26	3,0	3,5	2,2	16	1732	1861
TCT183	ASSpistM	66	195	112	53		62	0	0	38	61	22	2,4	3,3	2,7	16	1741	1870

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=HalfCh): DLAQUS DIVIDING LAKE AQUATIC - WHOLE RING-WIDTH PIST 0 1044 950 1993

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	DLAQUS	807	936	130	65	***	0	0	0	0	0	32	3,8	4,2	3,9	26	1756	1885
TCT183	DLAQUS	479	608	130	64	***	0	0	0	0	0	24	2,8	3,0	3,6	21	1428	1557
TCT183	DLAQUS	613	742	130	59	*	0	0	0	0	0	30	3,6	3,7	3,1	20	1562	1691
TCT183	DLAQUS	140	269	130	52		0	0	0	0	0	33	4,0	4,0	3,2	19	1089	1218
TCT183	DLAQUS	735	864	130	67	***	0	0	0	0	0	21	2,4	2,2	3,2	18	1684	1813

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=HalfCh): DLWSTD-i DIVIDING LAKE STANDARD PIST 0 333 1662 1994

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
--------	------	------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	----	------	-----	-----	-------	-------

Reference (=Chrono): PRTpistM1-i 131, rue du Port, MontrÈal PIST 0 --- 174 1564 1737

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
TCT183	PRTpistM1-i	-12	117	118	60	*	0	0	0	0	0	6	30	3,3	3,4	3,2	19	1552	1681
TCT183	PRTpistM1-i	-96	33	34	73	**	0	0	0	0	0	0	45	2,8	3,3	2,8	15	1468	1597
TCT183	PRTpistM1-i	59	188	116	59	*	67	0	0	8	12	22	2,4	2,3	2,8	15	1622	1751	
TCT183	PRTpistM1-i	64	193	111	61	*	50	0	0	6	12	23	2,5	2,6	1,9	12	1627	1756	
TCT183	PRTpistM1-i	46	175	129	59	*	42	0	0	5	12	20	2,3	2,1	2,7	12	1609	1738	

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
 Reference (=Single): QDGpistM-i GaspÈ, QuÈbec PIST 0 179 1647 1825

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	QDGpistM-i	32	161	130	55		0	0	0	0	0	21	2,4	2,9	2,8	16	1678	1807
TCT183	QDGpistM-i	98	227	82	63	**	0	0	0	0	0	13	1,2	3,5	2,0	15	1744	1873
TCT183	QDGpistM-i	7	136	130	57		0	0	0	0	0	23	2,7	2,5	2,5	14	1653	1782
TCT183	QDGpistM-i	85	214	95	62	*	0	0	0	0	0	20	2,0	2,5	2,4	13	1731	1860
TCT183	QDGpistM-i	95	224	85	58		0	0	0	0	0	24	2,2	2,3	3,2	13	1741	1870

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
 Reference (=HalfCh): SMOSTD-i Ste-Marguerite PIST 0 228 1768 1995

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	SMOSTD-i	100	229	129	61	**	0	0	0	0	0	20	2,3	2,8	2,3	16	1867	1996
TCT183	SMOSTD-i	124	253	105	45		0	0	0	0	0	-27	2,8	3,9	3,2	14	1891	2020
TCT183	SMOSTD-i	-15	114	115	61	**	0	0	0	0	0	19	2,0	2,4	2,2	13	1753	1882
TCT183	SMOSTD-i	40	169	130	55		0	0	0	0	0	17	2,0	2,2	2,6	13	1807	1936
TCT183	SMOSTD-i	98	227	130	44		0	0	0	0	0	-26	3,0	3,6	2,3	13	1865	1994

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
 Reference (=HalfCh): SOPSTD-i SOPER BROOK, WEST BRANCH - STANDARD PIST 0 291 1692 1982

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	SOPSTD-i	59	188	130	65	***	0	0	0	0	0	25	2,9	3,6	3,2	22	1750	1879
TCT183	SOPSTD-i	116	245	130	60	*	0	0	0	0	0	28	3,3	3,5	3,5	21	1807	1936
TCT183	SOPSTD-i	80	209	130	59	*	0	0	0	0	0	22	2,6	3,6	3,5	21	1771	1900
TCT183	SOPSTD-i	54	183	130	61	**	0	0	0	0	0	30	3,5	3,2	3,4	20	1745	1874
TCT183	SOPSTD-i	122	251	130	60	**	0	0	0	0	0	23	2,7	2,2	2,8	15	1813	1942

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=HalfCh): SWAN4S SWAN LAKE ALGONQUIN PARK ONTARIO PIST 0 909 982 1890

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	SWAN4S	92	221	130	66	***	0	0	0	0	0	29	3,4	5,1	3,9	30	1073	1202
TCT183	SWAN4S	581	710	130	63	**	0	0	0	0	0	24	2,8	3,3	3,3	21	1562	1691
TCT183	SWAN4S	26	155	130	59	*	0	0	0	0	0	27	3,2	3,6	3,1	20	1007	1136
TCT183	SWAN4S	288	417	130	63	**	0	0	0	0	0	21	2,4	2,3	3,0	17	1269	1398
TCT183	SWAN4S	764	893	130	57		0	0	0	0	0	27	3,2	2,7	2,8	16	1745	1874

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=Chrono): TCTpistM1-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 116 1612 1727

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	TCTpistM1-i	21	150	96	62	**	0	0	0	0	0	28	2,8	2,8	2,1	14	1632	1761
TCT183	TCTpistM1-i	-6	123	116	56		0	0	0	0	0	15	1,6	2,6	2,5	14	1606	1735
TCT183	TCTpistM1-i	-15	114	115	61	**	0	0	0	0	0	25	2,8	2,3	2,1	13	1597	1726
TCT183	TCTpistM1-i	-16	113	114	54		0	0	0	0	0	23	2,5	2,8	1,7	12	1596	1725
TCT183	TCTpistM1-i	-17	112	113	44		0	0	0	0	0	-25	2,7	3,1	2,6	12	1595	1724

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=Chrono): TCTpistM2-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 179 1578 1756

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	TCTpistM2-i	-16	113	114	61	*	56	0	0	5	9	28	3,1	3,7	3,2	20	1562	1691
TCT183	TCTpistM2-i	104	233	76	65	**	0	0	0	0	0	31	2,9	2,8	3,0	15	1681	1810
TCT183	TCTpistM2-i	-18	111	112	47		44	0	0	4	9	-27	3,0	3,8	2,6	14	1560	1689
TCT183	TCTpistM2-i	115	244	65	64	*	0	0	0	0	0	15	1,2	2,2	3,0	13	1692	1821
TCT183	TCTpistM2-i	-13	116	117	62	**	56	0	0	5	9	13	1,5	2,3	1,8	12	1565	1694

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=Chrono): TCTpistM3-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 197 1641 1837

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	TCTpistM3-i	-79	50	51	73	***	0	0	0	0	0	59	5,1	5,4	5,3	29	1562	1691
TCT183	TCTpistM3-i	69	198	129	64	***	65	0	0	37	57	25	3,0	2,7	3,1	18	1709	1838

TCT183	TCTpistM3-i	89	218	109	48		44	0	0	22	50	-33	3,7	4,2	3,3	16	1729	1858
TCT183	TCTpistM3-i	-48	81	82	62	*	100	0	0	1	1	28	2,6	2,9	2,7	14	1593	1722
TCT183	TCTpistM3-i	95	224	103	60	*	62	0	0	29	47	14	1,4	2,4	2,8	14	1735	1864

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=Chrono): TCTpistM4-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 164 1624 1787

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
TCT183	TCTpistM4-i	-62	67	68	68	**	100	0	0	0	3	3	35	3,1	3,6	3,7	20	1562	1691
TCT183	TCTpistM4-i	49	178	116	55		50	0	0	21	42	26	2,9	3,3	2,5	15	1672	1801	
TCT183	TCTpistM4-i	58	187	107	53		69	0	0	29	42	18	1,9	2,1	2,5	13	1681	1810	
TCT183	TCTpistM4-i	127	256	38	66	*	50	0	0	5	10	39	2,5	2,8	2,6	12	1750	1879	
TCT183	TCTpistM4-i	52	181	113	59	*	52	0	0	22	42	15	1,6	2,4	2,3	12	1675	1804	

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=Chrono): TCTpistM5-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 167 1621 1787

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	TCTpistM5-i	-59	70	71	61	*	0	0	0	0	0	40	3,7	3,9	3,4	17	1562	1691
TCT183	TCTpistM5-i	-42	87	88	63	**	57	0	0	4	7	20	1,9	2,6	2,9	15	1579	1708
TCT183	TCTpistM5-i	3	132	130	51		55	0	0	23	42	19	2,2	2,5	2,0	12	1623	1752
TCT183	TCTpistM5-i	-31	98	99	41		54	0	0	7	13	-27	2,7	3,1	3,0	12	1590	1719
TCT183	TCTpistM5-i	26	155	130	59	*	56	0	0	30	54	13	1,4	1,8	2,0	11	1646	1775

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=Chrono): TCTpistM6-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 107 1670 1776

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	TCTpistM6-i	12	141	96	58		65	0	0	34	52	24	2,4	2,3	2,9	15	1681	1810
TCT183	TCTpistM6-i	-30	99	100	54		50	0	0	26	52	17	1,7	2,7	2,3	13	1640	1769
TCT183	TCTpistM6-i	49	178	59	67	**	72	0	0	26	36	27	2,1	2,2	2,0	12	1718	1847
TCT183	TCTpistM6-i	-4	125	107	59	*	58	0	0	30	52	21	2,2	1,8	2,4	12	1666	1795
TCT183	TCTpistM6-i	-93	36	37	67	*	83	0	0	5	6	37	2,4	2,2	2,6	11	1577	1706

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=Chrono): TCTpistM7-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 154 1566 1719

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	TCTpistM7-i	-4	125	126	62	**	59	0	0	13	22	30	3,5	3,2	3,1	19	1562	1691
TCT183	TCTpistM7-i	13	142	130	56		34	0	0	11	32	29	3,5	3,9	3,1	16	1578	1707
TCT183	TCTpistM7-i	-57	72	73	63	*	0	0	0	0	0	23	2,0	2,7	2,7	14	1509	1638
TCT183	TCTpistM7-i	-54	75	76	61	*	0	0	0	0	0	18	1,6	2,5	2,6	13	1512	1641
TCT183	TCTpistM7-i	23	152	130	50		46	0	0	18	39	20	2,3	2,9	2,4	13	1588	1717

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=Chrono): TCTpistM8-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 156 1565 1720

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	TCTpistM8-i	-3	126	127	60	*	64	0	0	41	64	31	3,6	3,4	3,3	21	1562	1691
TCT183	TCTpistM8-i	46	175	111	60	*	57	0	0	32	56	27	2,9	3,8	3,0	18	1610	1739
TCT183	TCTpistM8-i	48	177	109	44		44	0	0	24	54	-27	2,9	4,5	3,7	16	1612	1741
TCT183	TCTpistM8-i	50	179	107	59	*	48	0	0	25	52	22	2,3	3,0	2,9	14	1614	1743
TCT183	TCTpistM8-i	24	153	130	56		47	0	0	30	64	21	2,5	2,9	2,3	13	1588	1717

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=Chrono): TCTpistM9-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 161 1655 1815

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	TCTpistM9-i	64	193	98	60	*	69	0	0	9	13	31	3,3	4,2	3,8	23	1718	1847
TCT183	TCTpistM9-i	27	156	130	55		65	0	0	11	17	26	3,0	3,1	2,9	18	1681	1810
TCT183	TCTpistM9-i	-93	36	37	68	*	0	0	0	0	0	54	3,8	4,2	3,4	17	1562	1691
TCT183	TCTpistM9-i	-9	120	121	51		65	0	0	11	17	19	2,1	3,0	1,7	13	1646	1775
TCT183	TCTpistM9-i	-49	80	81	59	*	71	0	0	12	17	20	1,8	2,1	2,3	12	1606	1735

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
Reference (=HalfCh): WILSTD-i WILMINGTON NOTCH-ROARING BROOK-STANDARD PIST 0 350 1632 1981

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	WILSTD-i	81	210	130	64	***	0	0	0	0	0	32	3,8	4,7	3,6	27	1712	1841
TCT183	WILSTD-i	-70	59	60	69	**	0	0	0	0	0	51	4,5	4,4	4,6	24	1562	1691
TCT183	WILSTD-i	305	434	46	70	**	0	0	0	0	0	51	3,9	4,0	4,0	20	1936	2065
TCT183	WILSTD-i	-49	80	81	66	**	0	0	0	0	0	35	3,3	3,2	2,9	17	1583	1712
TCT183	WILSTD-i	50	179	130	60	**	0	0	0	0	0	18	2,1	2,6	2,3	15	1681	1810

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
 Reference (=HalfCh): WINSTD-i WINCH POND, ADIRONDACK MTNS. - STANDARD PIST 0 283 1696 1978

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	WINSTD-i	17	146	130	59	*	0	0	0	0	0	18	2,0	3,6	3,1	20	1712	1841
TCT183	WINSTD-i	104	233	130	40		0	0	0	0	0	-32	3,8	4,3	4,3	17	1799	1928
TCT183	WINSTD-i	129	258	130	58	*	0	0	0	0	0	32	3,9	3,1	2,4	16	1824	1953
TCT183	WINSTD-i	13	142	130	58	*	0	0	0	0	0	27	3,2	3,1	2,4	16	1708	1837
TCT183	WINSTD-i	56	185	130	59	*	0	0	0	0	0	13	1,5	2,3	2,9	15	1751	1880

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
 Reference (=HalfCh): WWLAKS WESTWARD LAKE, ONTARIO - WHOLE RING-WIDTH PIST 0 666 1187 1852

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	WWLAKS	94	223	130	62	**	0	0	0	0	0	29	3,5	3,9	3,3	22	1280	1409
TCT183	WWLAKS	331	460	130	59	*	0	0	0	0	0	26	3,1	3,2	3,2	19	1517	1646
TCT183	WWLAKS	17	146	130	62	**	0	0	0	0	0	17	1,9	2,6	2,8	17	1203	1332
TCT183	WWLAKS	196	325	130	62	**	0	0	0	0	0	21	2,4	2,6	2,8	17	1382	1511
TCT183	WWLAKS	14	143	130	61	**	0	0	0	0	0	18	2,0	2,9	2,7	17	1200	1329

Sample (=Single): TCT183 0 130 1562 1691
 Reference (=Chrono): RAQpistM-i Raquette Lake, NY PIST 0 --- 196 1778 1973

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT183	RAQpistM-i	-4	125	126	67	***	64	0	0	38	59	14	1,6	1,8	2,7	15	1774	1903
TCT183	RAQpistM-i	26	155	130	57		66	0	0	41	62	24	2,8	1,8	2,7	14	1803	1932
TCT183	RAQpistM-i	31	160	130	59	*	56	0	0	33	59	16	1,9	2,6	1,9	13	1808	1937
TCT183	RAQpistM-i	96	225	101	53		63	0	0	31	49	19	1,9	2,3	2,7	13	1873	2002
TCT183	RAQpistM-i	-5	124	125	37		31	0	0	18	58	-26	2,9	3,4	3,8	12	1773	1902

*** DATE: 2020.03.17 TIME: 17.46. End of cross-date job. ***

Annexe 8. Résultats bruts de corrélation entre la pièce TCT186 et les chronologies de référence de pin blanc.

*** TSAP CROSS-DATING *** DATE: 2020.03.17 TIME: 17.46. ***

-> Find match of sample and references:

-> MinLeftOverlap=30 / MinRightOverlap=30

-> Chrono signature conditions: Density>4 / Internal Glk>75

-> Results listed for each sample-reference pair.

-> List 5 best matches.

-> Match acceptance: logical OR - connection of threshold values,
one of the following threshold values has to be exceeded.

Threshold conditions:

Glk%>60 SGlk%>70 SSGlk%>70 TV>3,0 CrC>0,6 CDI>10

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=Chrono): ASSpistM Maison Asselin PIST 0 --- 177 1676 1852

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	ASSpistM	39	150	112	73	***	80	0	0	43	54	56	7,0	7,1	7,5	56	1714	1825
TCT186	ASSpistM	108	219	70	74	***	76	0	0	32	42	32	2,8	4,1	3,8	25	1783	1894
TCT186	ASSpistM	93	204	85	59	*	69	0	0	33	48	29	2,7	3,6	3,1	19	1768	1879
TCT186	ASSpistM	85	196	93	62	*	62	0	0	32	52	21	2,1	2,7	3,1	17	1760	1871
TCT186	ASSpistM	65	176	112	60	*	66	0	0	41	62	19	2,0	2,5	2,7	17	1740	1851

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=HalfCh): DLAQUS DIVIDING LAKE AQUATIC - WHOLE RING-WIDTH PIST 0 1044 950 1993

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	DLAQUS	160	271	112	69	***	0	0	0	0	0	29	3,2	4,4	4,1	29	1109	1220
TCT186	DLAQUS	463	574	112	62	**	0	0	0	0	0	27	3,0	3,9	3,3	22	1412	1523
TCT186	DLAQUS	527	638	112	61	**	0	0	0	0	0	27	3,0	3,8	3,4	22	1476	1587
TCT186	DLAQUS	721	832	112	64	**	0	0	0	0	0	23	2,4	3,2	3,6	21	1670	1781
TCT186	DLAQUS	332	443	112	61	**	0	0	0	0	0	30	3,2	3,8	3,1	21	1281	1392

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=HalfCh): DLWSTD-i DIVIDING LAKE STANDARD PIST 0 333 1662 1994

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
--------	------	------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	----	------	-----	-----	-------	-------

TCT186	DLWSTD-i	9	120	112	65	***	0	0	0	0	0	23	2,5	3,6	3,8	24	1670	1781
TCT186	DLWSTD-i	125	236	112	59	*	0	0	0	0	0	30	3,3	3,5	3,9	22	1786	1897
TCT186	DLWSTD-i	-11	100	101	60	*	0	0	0	0	0	30	3,1	3,5	3,6	20	1651	1762
TCT186	DLWSTD-i	177	288	112	57		0	0	0	0	0	31	3,5	3,9	3,2	20	1838	1949
TCT186	DLWSTD-i	289	400	45	72	**	0	0	0	0	0	37	2,6	3,3	3,4	18	1950	2061

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=HalfCh): hobSTD HOBBS LAKE STANDARD PIST 0 448 1547 1994

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	hobSTD	-1	110	111	65	***	0	0	0	0	0	37	4,1	5,4	3,6	29	1546	1657
TCT186	hobSTD	292	403	112	63	**	0	0	0	0	0	40	4,5	4,9	4,2	29	1838	1949
TCT186	hobSTD	168	279	112	68	***	0	0	0	0	0	35	3,9	3,4	3,7	24	1714	1825
TCT186	hobSTD	3	114	112	66	***	0	0	0	0	0	19	2,0	3,0	2,7	19	1549	1660
TCT186	hobSTD	78	189	112	62	**	0	0	0	0	0	27	3,0	3,5	2,7	19	1624	1735

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=Single): MTRSTD MontÈrÈgie, QuÈbec PIST 0 358 1652 2009

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	MTRSTD	63	174	112	68	***	0	0	0	0	0	35	3,9	4,8	4,6	32	1714	1825
TCT186	MTRSTD	91	202	112	61	**	0	0	0	0	0	21	2,2	3,0	2,8	18	1742	1853
TCT186	MTRSTD	215	326	112	65	***	0	0	0	0	0	18	2,0	2,5	2,7	17	1866	1977
TCT186	MTRSTD	61	172	112	41		0	0	0	0	0	-24	2,6	4,2	2,8	14	1712	1823
TCT186	MTRSTD	-75	36	37	68	*	0	0	0	0	0	35	2,2	3,3	2,3	13	1577	1688

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=Chrono): PDYpistM1 Place d'Youville PIST 0 --- 238 1554 1791

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	PDYpistM1	161	272	78	60	*	77	0	0	24	31	38	3,5	4,1	3,4	23	1714	1825
TCT186	PDYpistM1	34	145	112	64	**	64	0	0	41	64	22	2,3	2,8	2,4	17	1587	1698
TCT186	PDYpistM1	7	118	112	59	*	55	0	0	30	55	20	2,1	2,4	2,9	15	1560	1671
TCT186	PDYpistM1	117	228	112	57		55	0	0	31	56	25	2,7	2,8	2,6	15	1670	1781
TCT186	PDYpistM1	192	303	47	60		72	0	0	13	18	43	3,2	3,1	2,7	14	1745	1856

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825

Reference (=Chrono): PRTpistM1-i 131, rue du Port, MontrÉal PIST 0 --- 174 1564 1737

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
TCT186	PRTpistM1-i	-7	104	105	64	**	0	0	0	0	0	1	23	2,4	2,9	2,9	18	1557	1668
TCT186	PRTpistM1-i	92	203	83	57		50	0	0	6	12	33	3,1	3,8	3,3	17	1655	1766	
TCT186	PRTpistM1-i	54	165	112	53		50	0	0	6	12	29	3,1	3,4	3,2	17	1617	1728	
TCT186	PRTpistM1-i	84	195	91	60	*	75	0	0	9	12	27	2,6	2,8	2,3	16	1647	1758	
TCT186	PRTpistM1-i	-33	78	79	57		0	0	0	0	0	23	2,1	3,7	2,8	16	1531	1642	

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
 Reference (=Single): QDGpistM-i GaspÈ, QuÈbec PIST 0 179 1647 1825

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	QDGpistM-i	115	226	65	69	**	0	0	0	0	0	46	4,1	3,8	4,0	22	1761	1872
TCT186	QDGpistM-i	68	179	112	60	*	0	0	0	0	0	19	2,0	3,2	2,6	17	1714	1825
TCT186	QDGpistM-i	53	164	112	60	*	0	0	0	0	0	22	2,4	3,0	2,8	17	1699	1810
TCT186	QDGpistM-i	84	195	96	61	*	0	0	0	0	0	29	2,9	2,9	2,7	16	1730	1841
TCT186	QDGpistM-i	72	183	108	60	*	0	0	0	0	0	21	2,2	2,5	3,0	16	1718	1829

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
 Reference (=HalfCh): SMOSTD-i Ste-Marguerite PIST 0 228 1768 1995

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	SMOSTD-i	117	228	112	61	*	0	0	0	0	0	22	2,3	3,5	2,6	19	1884	1995
TCT186	SMOSTD-i	-16	95	96	63	**	0	0	0	0	0	24	2,4	3,1	2,7	17	1752	1863
TCT186	SMOSTD-i	64	175	112	54		0	0	0	0	0	24	2,6	3,4	2,6	16	1831	1942
TCT186	SMOSTD-i	99	210	112	57		0	0	0	0	0	26	2,8	2,9	2,3	15	1866	1977
TCT186	SMOSTD-i	86	197	112	56		0	0	0	0	0	21	2,2	2,3	2,5	14	1853	1964

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
 Reference (=HalfCh): SOPSTD-i SOPER BROOK, WEST BRANCH - STANDARD PIST 0 291 1692 1982

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	SOPSTD-i	158	269	112	56		0	0	0	0	0	22	2,4	2,9	3,0	17	1849	1960
TCT186	SOPSTD-i	23	134	112	55		0	0	0	0	0	21	2,3	2,5	3,2	16	1714	1825
TCT186	SOPSTD-i	-75	36	37	71	**	0	0	0	0	0	42	2,7	2,8	3,2	15	1617	1728
TCT186	SOPSTD-i	139	250	112	62	**	0	0	0	0	0	20	2,1	2,5	2,2	15	1830	1941
TCT186	SOPSTD-i	-44	67	68	64	**	0	0	0	0	0	19	1,6	2,8	2,5	14	1648	1759

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=HalfCh): SWAN4S SWAN LAKE ALGONQUIN PARK ONTARIO PIST 0 909 982 1890

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	SWAN4S	151	262	112	64	**	0	0	0	0	0	33	3,7	4,5	3,3	25	1132	1243
TCT186	SWAN4S	327	438	112	62	**	0	0	0	0	0	29	3,1	4,2	3,0	22	1308	1419
TCT186	SWAN4S	689	800	112	60	*	0	0	0	0	0	25	2,7	3,2	3,6	21	1670	1781
TCT186	SWAN4S	9	120	112	59	*	0	0	0	0	0	25	2,7	3,7	3,3	21	990	1101
TCT186	SWAN4S	200	311	112	65	***	0	0	0	0	0	26	2,8	3,3	2,8	20	1181	1292

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=Chrono): TCTpistM1-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 116 1612 1727

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	TCTpistM1-i	-26	85	86	58		0	0	0	0	0	32	3,1	3,1	2,4	14	1586	1697
TCT186	TCTpistM1-i	-39	72	73	58		0	0	0	0	0	26	2,2	3,0	2,6	14	1573	1684
TCT186	TCTpistM1-i	-63	48	49	71	**	0	0	0	0	0	45	3,5	2,4	2,3	13	1549	1660
TCT186	TCTpistM1-i	-42	69	70	63	*	0	0	0	0	0	15	1,2	1,8	2,8	12	1570	1681
TCT186	TCTpistM1-i	44	155	73	59		0	0	0	0	0	24	2,1	2,5	2,3	12	1655	1766

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=Chrono): TCTpistM2-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 179 1578 1756

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	TCTpistM2-i	137	248	43	77	***	0	0	0	0	0	66	5,7	5,3	5,6	32	1714	1825
TCT186	TCTpistM2-i	36	147	112	68	***	56	0	0	5	9	24	2,6	3,5	2,7	21	1613	1724
TCT186	TCTpistM2-i	40	151	112	58	*	56	0	0	5	9	31	3,4	3,7	3,5	21	1617	1728
TCT186	TCTpistM2-i	-26	85	86	64	**	75	0	0	6	8	31	3,0	3,2	3,7	20	1552	1663
TCT186	TCTpistM2-i	38	149	112	39		44	0	0	4	9	-35	4,0	4,5	2,9	15	1615	1726

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=Chrono): TCTpistM3-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 197 1641 1837

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	TCTpistM3-i	74	185	112	68	***	72	0	0	38	53	50	6,0	5,7	6,2	42	1714	1825
TCT186	TCTpistM3-i	-21	90	91	63	**	71	0	0	5	7	28	2,8	3,2	2,7	17	1620	1731

TCT186	TCTpistM3-i	-17	94	95	64	**	50	0	0	5	10	24	2,4	3,0	2,5	16	1624	1735
TCT186	TCTpistM3-i	-5	106	107	57		67	0	0	10	15	17	1,8	2,7	2,5	16	1636	1747
TCT186	TCTpistM3-i	46	157	112	56		59	0	0	24	41	27	3,0	2,9	2,7	16	1686	1797

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=Chrono): TCTpistM4-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 164 1624 1787

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	TCTpistM4-i	91	202	74	73	***	85	0	0	22	26	45	4,3	4,1	4,1	29	1714	1825
TCT186	TCTpistM4-i	48	159	112	62	**	64	0	0	27	42	26	2,9	3,2	2,1	17	1671	1782
TCT186	TCTpistM4-i	9	120	112	64	**	60	0	0	18	30	25	2,7	3,2	2,2	16	1632	1743
TCT186	TCTpistM4-i	1	112	112	57		54	0	0	14	26	22	2,3	2,7	3,1	16	1624	1735
TCT186	TCTpistM4-i	-11	100	101	59	*	61	0	0	14	23	19	1,9	3,0	2,3	15	1613	1724

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=Chrono): TCTpistM5-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 167 1621 1787

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	TCTpistM5-i	94	205	74	66	**	81	0	0	35	43	45	4,3	5,1	4,4	31	1714	1825
TCT186	TCTpistM5-i	113	224	55	68	**	67	0	0	18	27	42	3,4	4,6	3,0	20	1733	1844
TCT186	TCTpistM5-i	71	182	97	65	**	61	0	0	33	54	33	3,4	3,6	3,2	20	1691	1802
TCT186	TCTpistM5-i	-8	103	104	62	**	67	0	0	12	18	17	1,8	2,6	1,9	14	1613	1724
TCT186	TCTpistM5-i	97	208	71	56		55	0	0	23	42	34	3,0	3,4	2,7	14	1717	1828

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=Chrono): TCTpistM6-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 107 1670 1776

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	TCTpistM6-i	45	156	63	76	***	73	0	0	29	40	40	3,4	3,3	4,6	25	1714	1825
TCT186	TCTpistM6-i	64	175	44	70	**	54	0	0	13	24	39	2,7	3,6	3,1	15	1733	1844
TCT186	TCTpistM6-i	-57	54	55	66	**	75	0	0	15	20	29	2,2	2,9	2,2	14	1613	1724
TCT186	TCTpistM6-i	-37	74	75	59		63	0	0	24	38	39	3,6	3,0	2,0	13	1633	1744
TCT186	TCTpistM6-i	48	159	60	63	*	57	0	0	21	37	24	1,9	2,5	2,4	12	1717	1828

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=Chrono): TCTpistM7-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 154 1566 1719

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	TCTpistM7-i	48	159	107	69	***	67	0	0	26	39	31	3,4	3,6	2,9	22	1613	1724
TCT186	TCTpistM7-i	-14	97	98	58		0	0	0	0	0	35	3,6	3,7	3,9	21	1552	1663
TCT186	TCTpistM7-i	-27	84	85	63	*	0	0	0	0	0	18	1,7	3,1	3,0	17	1539	1650
TCT186	TCTpistM7-i	-77	34	35	71	**	0	0	0	0	0	30	1,8	3,1	2,9	15	1489	1600
TCT186	TCTpistM7-i	23	134	112	41		52	0	0	15	29	-22	2,4	3,1	2,8	14	1588	1699

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=Chrono): TCTpistM8-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 156 1565 1720

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	TCTpistM8-i	102	213	55	67	**	61	0	0	11	18	36	2,8	3,9	3,8	19	1666	1777
TCT186	TCTpistM8-i	79	190	78	64	**	59	0	0	20	34	29	2,6	4,0	2,5	17	1643	1754
TCT186	TCTpistM8-i	-30	81	82	62	*	63	0	0	20	32	31	2,9	3,2	3,1	17	1535	1646
TCT186	TCTpistM8-i	71	182	86	64	**	65	0	0	26	40	20	1,9	2,8	2,2	15	1635	1746
TCT186	TCTpistM8-i	22	133	112	56		56	0	0	36	64	22	2,4	2,5	2,2	13	1586	1697

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=Chrono): TCTpistM9-i MontrÈal, QuÈbec PIST 0 --- 161 1655 1815

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	TCTpistM9-i	-10	101	102	61	*	82	0	0	14	17	19	1,9	3,1	2,0	18	1645	1756
TCT186	TCTpistM9-i	-42	69	70	65	**	75	0	0	6	8	32	2,8	3,1	2,3	15	1613	1724
TCT186	TCTpistM9-i	60	171	102	58	*	59	0	0	10	17	23	2,4	2,5	2,7	15	1714	1825
TCT186	TCTpistM9-i	126	237	36	69	*	0	0	0	0	0	46	3,0	3,0	2,8	14	1780	1891
TCT186	TCTpistM9-i	79	190	83	63	**	0	0	0	0	2	26	2,4	2,9	2,1	14	1733	1844

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
Reference (=HalfCh): WILSTD-i WILMINGTON NOTCH-ROARING BROOK-STANDARD PIST 0 350 1632 1981

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	WILSTD-i	140	251	112	58	*	0	0	0	0	0	28	3,0	3,8	2,4	18	1771	1882
TCT186	WILSTD-i	147	258	112	64	**	0	0	0	0	0	25	2,7	2,9	2,5	17	1778	1889
TCT186	WILSTD-i	155	266	112	61	*	0	0	0	0	0	20	2,1	3,1	2,7	17	1786	1897
TCT186	WILSTD-i	83	194	112	58		0	0	0	0	0	22	2,4	2,9	3,1	17	1714	1825
TCT186	WILSTD-i	-75	36	37	69	**	0	0	0	0	0	46	3,0	3,3	3,3	16	1557	1668

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
 Reference (=HalfCh): WINSTD-i WINCH POND, ADIRONDACK MTNS. - STANDARD PIST 0 283 1696 1978

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	WINSTD-i	250	361	34	88	***	0	0	0	0	0	63	4,6	4,4	3,7	26	1945	2056
TCT186	WINSTD-i	162	273	112	66	***	0	0	0	0	0	22	2,3	3,7	3,5	24	1857	1968
TCT186	WINSTD-i	-55	56	57	71	***	0	0	0	0	0	46	3,9	4,1	3,6	22	1641	1752
TCT186	WINSTD-i	185	296	99	64	**	0	0	0	0	0	32	3,3	3,2	3,0	19	1880	1991
TCT186	WINSTD-i	60	171	112	60	*	0	0	0	0	0	20	2,2	2,9	2,8	17	1755	1866

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
 Reference (=HalfCh): WWLAKS WESTWARD LAKE, ONTARIO - WHOLE RING-WIDTH PIST 0 666 1187 1852

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	WWLAKS	559	670	108	59	*	0	0	0	0	0	37	4,1	4,6	4,5	26	1745	1856
TCT186	WWLAKS	84	195	112	59	*	0	0	0	0	0	38	4,3	4,4	3,8	24	1270	1381
TCT186	WWLAKS	15	126	112	59	*	0	0	0	0	0	31	3,4	4,2	3,1	22	1201	1312
TCT186	WWLAKS	154	265	112	58	*	0	0	0	0	0	28	3,0	4,1	3,0	21	1340	1451
TCT186	WWLAKS	404	515	112	60	*	0	0	0	0	0	28	3,1	3,7	2,9	20	1590	1701

Sample (=Single): TCT186 0 112 1714 1825
 Reference (=Chrono): RAQpistM-i Raquette Lake, NY PIST 0 --- 196 1778 1973

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCT186	RAQpistM-i	33	144	112	60	*	60	0	0	31	52	23	2,5	3,3	2,3	17	1810	1921
TCT186	RAQpistM-i	126	237	71	61	*	76	0	0	26	34	29	2,5	2,7	2,0	14	1903	2014
TCT186	RAQpistM-i	80	191	112	58		65	0	0	35	54	15	1,6	2,0	2,3	13	1857	1968
TCT186	RAQpistM-i	31	142	112	36		40	0	0	21	53	-22	2,4	3,7	3,4	13	1808	1919
TCT186	RAQpistM-i	-14	97	98	56		57	0	0	25	44	19	1,9	2,6	2,0	12	1764	1875

*** DATE: 2020.03.17 TIME: 17.46. End of cross-date job. ***

Annexe 9. Résultats bruts de corrélation entre la chronologie de site TCTthocM5 et les chronologies de référence de thuya occidental.

```
*****
*** TSAP CROSS-DATING      ***  DATE:  2020.03.17  TIME: 17.49. ***
-> Find match of sample and references:
-> MinLeftOverlap=30 / MinRightOverlap=30
-> Chrono signature conditions: Density>4 / Internal Glk>75
-> Results listed for each sample-reference pair.
-> List 5 best matches.
-> Match acceptance: logical OR - connection of threshold values,
    one of the following threshold values has to be exceeded.
    Threshold conditions:
    Glk%>60  SGlk%>70  SSGlk%>70  TV>3,0  CrC>0,6  CDI>10
```

```
-----
Sample      (=Chrono): TCTthocM5          THOC      0 --- 165 1648 1812
Reference   (=Chrono): BSPthocM1 CiEp-1   THOC      0 --- 157 1524 1680
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	BSPthocM1	-32	132	133	63	**	0	6	0	8	127	29	3,4	4,1	3,3	6	1492	1656
TCTthocM5	BSPthocM1	-29	135	136	61	**	0	6	0	8	130	22	2,6	3,0	3,5	5	1495	1659
TCTthocM5	BSPthocM1	25	189	133	60	**	0	10	0	13	127	29	3,5	3,8	3,6	5	1548	1712
TCTthocM5	BSPthocM1	-30	134	135	40		0	3	0	4	129	-26	3,1	4,5	3,3	4	1494	1658
TCTthocM5	BSPthocM1	-50	114	115	53		0	7	0	8	109	25	2,8	3,3	1,7	3	1474	1638

```
-----
Sample      (=Chrono): TCTthocM5          THOC      0 --- 165 1648 1812
Reference   (=Chrono): MTLthocM1 Ile de MontrÉal THOC      0 --- 231 1492 1722
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	MTLthocM1	-101	63	64	67	**	100	0	0	0	62	27	2,2	2,9	2,2	9	1391	1555
TCTthocM5	MTLthocM1	-40	124	125	67	***	57	8	0	9	118	19	2,1	2,5	2,6	9	1452	1616

TCTthocM5	MTLthocM1	6	170	165	46	42	4	4	6	157	-21	2,7	2,9	3,2	9	1497	1661
TCTthocM5	MTLthocM1	15	179	165	42	33	1	2	2	157	-25	3,2	3,2	3,2	8	1506	1670
TCTthocM5	MTLthocM1	-75	89	90	58	77	12	0	10	86	19	1,8	2,3	1,7	7	1417	1581

Sample	(=Chrono): TCTthocM5	THOC	0	---	165	1648	1812
Reference	(=Chrono): MTLthocM2 Ile de MontrÈal	THOC	0	---	308	1465	1772

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	MTLthocM2	184	348	125	68	***	83	10	19	12	123	50	6,4	6,5	7,1	26	1648	1812
TCTthocM5	MTLthocM2	31	195	165	55		65	4	10	7	163	13	1,7	2,8	2,9	12	1495	1659
TCTthocM5	MTLthocM2	35	199	165	55		59	5	4	8	163	21	2,7	2,8	2,6	11	1499	1663
TCTthocM5	MTLthocM2	83	247	165	59	**	68	7	8	12	163	19	2,5	3,2	2,3	10	1547	1711
TCTthocM5	MTLthocM2	110	274	165	58	*	55	5	5	8	163	17	2,2	2,7	2,2	10	1574	1738

Sample	(=Chrono): TCTthocM5	THOC	0	---	165	1648	1812
Reference	(=Chrono): OUTthocM Masson-Angers, Saint-AndrÈ-Avellin	THOC	0	---	225	1667	1891

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	OUTthocM	-19	145	146	70	***	87	7	13	10	141	48	6,6	6,4	7,1	36	1648	1812
TCTthocM5	OUTthocM	-128	36	37	74	**	80	0	0	0	36	63	4,8	6,2	4,4	13	1539	1703
TCTthocM5	OUTthocM	-12	152	153	60	**	54	3	5	4	148	19	2,4	2,4	2,9	10	1655	1819
TCTthocM5	OUTthocM	72	236	154	60	**	58	5	5	7	148	17	2,1	2,5	2,9	10	1738	1902
TCTthocM5	OUTthocM	75	239	151	58	*	61	6	8	8	145	15	1,8	2,2	2,6	10	1741	1905

Sample	(=Chrono): TCTthocM5	THOC	0	---	165	1648	1812
Reference	(=Chrono): QCCSTD Quebec Composite	THOC	0	---	588	1404	1991

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	QCCSTD	14	178	165	64	***	63	7	2	11	161	26	3,4	4,0	4,5	15	1417	1581
TCTthocM5	QCCSTD	438	602	151	59	*	74	3	5	4	144	25	3,1	2,4	2,9	12	1841	2005

TCTthocM5	QCCSTD	46	210	165	63	***	67	6	9	9	161	13	1,7	2,5	2,3	11	1449	1613
TCTthocM5	QCCSTD	78	242	165	58	*	55	4	6	7	161	23	3,1	3,0	2,5	11	1481	1645
TCTthocM5	QCCSTD	324	488	165	56		59	4	0	6	155	22	2,8	2,9	2,7	11	1727	1891

Sample (=Chrono): TCTthocM5 THOC 0 --- 165 1648 1812
Reference (=Chrono): QUEthocM4 RÈgion de QuÈbec THOC 0 --- 476 1530 2005

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	QUEthocM4	119	283	165	67	***	76	7	6	11	159	35	4,7	4,2	4,6	17	1648	1812
TCTthocM5	QUEthocM4	312	476	165	60	**	66	4	3	6	157	21	2,8	4,0	3,1	15	1841	2005
TCTthocM5	QUEthocM4	198	362	165	56		55	4	6	6	157	24	3,1	3,3	3,7	14	1727	1891
TCTthocM5	QUEthocM4	79	243	165	59	*	64	5	11	8	160	18	2,4	2,6	3,0	12	1608	1772
TCTthocM5	QUEthocM4	-12	152	153	58	*	56	5	8	8	146	23	2,9	3,3	2,3	11	1518	1682

Sample (=Chrono): TCTthocM5 THOC 0 --- 165 1648 1812
Reference (=Chrono): RVSthocM1 Rive sud de MontrÈal THOC P 0 --- 267 1527 1793

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	RVSthocM1	122	286	146	67	***	72	8	18	12	143	31	3,9	4,0	4,5	16	1648	1812
TCTthocM5	RVSthocM1	32	196	165	58	*	55	4	0	7	159	21	2,8	3,1	2,6	11	1558	1722
TCTthocM5	RVSthocM1	-50	114	115	62	**	57	9	9	10	109	25	2,7	3,0	1,9	9	1477	1641
TCTthocM5	RVSthocM1	143	307	125	58	*	58	7	7	9	122	19	2,1	3,4	1,9	9	1669	1833
TCTthocM5	RVSthocM1	145	309	123	44		43	4	0	5	120	-31	3,6	4,6	3,9	9	1671	1835

Sample (=Chrono): TCTthocM5 THOC 0 --- 165 1648 1812
Reference (=Chrono): Thu_Abit Lac Duparquet, Abitibi, QuÈbec THOC 0 --- 802 1186 1987

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	Thu_Abit	292	456	165	57	*	64	6	4	10	160	22	2,8	3,9	3,7	16	1477	1641
TCTthocM5	Thu_Abit	463	627	165	63	***	76	5	5	8	161	25	3,3	3,1	2,7	14	1648	1812

TCTthocM5	Thu_Abit	139	303	165	59 *	63	6	4	9	160	25	3,2	3,2	3,3	14	1324	1488
TCTthocM5	Thu_Abit	562	726	165	56	65	4	2	6	160	26	3,4	3,6	3,0	13	1747	1911
TCTthocM5	Thu_Abit	-83	81	82	63 **	63	4	0	3	80	41	4,0	4,9	3,7	12	1103	1267

Sample (=Chrono): TCTthocM5 THOC 0 --- 165 1648 1812
Reference (=Single): Thu_Chic 0 408 1536 1943

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	Thu_Chic	113	277	165	62 **	0	6	0	10	160	28	3,7	3,3	3,8	22	1648	1812	
TCTthocM5	Thu_Chic	-88	76	77	63 *	0	1	0	1	73	35	3,3	3,6	3,4	16	1448	1612	
TCTthocM5	Thu_Chic	60	224	165	59 *	0	4	0	7	161	16	2,1	2,4	2,5	14	1595	1759	
TCTthocM5	Thu_Chic	147	311	165	41	0	2	0	4	161	-23	3,0	3,5	3,5	14	1682	1846	
TCTthocM5	Thu_Chic	240	404	165	58 *	0	3	0	4	159	16	2,1	2,2	2,3	13	1775	1939	

Sample (=Chrono): TCTthocM5 THOC 0 --- 165 1648 1812
Reference (=Chrono): Thu_gasp RiviÈre Sainte-Anne, GaspÈsie THOC 0 --- 579 1404 1982

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	Thu_gasp	46	210	165	63 ***	67	6	7	9	160	22	2,9	4,0	2,9	16	1449	1613	
TCTthocM5	Thu_gasp	438	602	142	59 *	76	3	4	4	133	32	4,1	3,9	3,7	16	1841	2005	
TCTthocM5	Thu_gasp	14	178	165	65 ***	65	7	6	11	161	25	3,3	3,7	4,0	14	1417	1581	
TCTthocM5	Thu_gasp	324	488	165	56	59	3	2	4	157	22	2,8	2,8	2,6	11	1727	1891	
TCTthocM5	Thu_gasp	145	309	165	56	58	5	1	8	157	21	2,8	2,8	2,7	11	1548	1712	

Sample (=Chrono): TCTthocM5 THOC 0 --- 165 1648 1812
Reference (=Chrono): Thu_Maine 0 --- 313 1674 1986

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	Thu_Maine	168	332	146	62 **	65	4	5	5	140	33	4,2	4,3	4,6	18	1841	2005	
TCTthocM5	Thu_Maine	33	197	165	59 **	57	4	5	7	158	26	3,4	3,7	3,1	14	1706	1870	

TCTthocM5	Thu_Maine	71	235	165	62	***	71	5	8	8	156	25	3,3	3,1	2,4	13	1744	1908
TCTthocM5	Thu_Maine	162	326	152	58	*	60	8	9	11	146	28	3,6	4,1	4,1	13	1835	1999
TCTthocM5	Thu_Maine	-79	85	86	61	*	64	10	5	8	83	30	2,9	3,3	3,3	10	1595	1759

Sample (=Chrono): TCTthocM5 THOC 0 --- 165 1648 1812
Reference (=Chrono): VANthocM Vankleek Hill THOC 0 --- 241 1627 1867

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	VANthocM	22	186	165	76	***	88	7	8	11	160	56	8,7	8,0	9,0	38	1648	1812
TCTthocM5	VANthocM	25	189	165	59	**	59	6	7	10	160	14	1,8	3,5	2,7	13	1651	1815
TCTthocM5	VANthocM	-7	157	158	56		58	6	6	9	154	28	3,7	3,4	3,4	13	1620	1784
TCTthocM5	VANthocM	115	279	127	60	*	68	6	11	8	124	16	1,8	2,5	3,1	11	1741	1905
TCTthocM5	VANthocM	118	282	124	60	*	61	8	11	10	121	21	2,4	3,3	2,7	11	1744	1908

Sample (=Chrono): TCTthocM5 THOC 0 --- 165 1648 1812
Reference (=Chrono): V-SthocM1 Vaudreuil-Soulanges THOC 29 --- 210 1660 1869

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	V-SthocM1	-12	152	153	74	***	92	9	16	14	150	50	7,0	7,1	7,6	34	1648	1812
TCTthocM5	V-SthocM1	-5	159	160	55		59	4	4	7	157	24	3,1	3,2	2,8	12	1655	1819
TCTthocM5	V-SthocM1	-9	155	156	60	**	62	7	6	10	153	10	1,2	2,7	2,9	11	1651	1815
TCTthocM5	V-SthocM1	62	226	149	54		54	6	7	8	144	21	2,6	2,7	3,2	11	1721	1885
TCTthocM5	V-SthocM1	-21	143	144	58	*	57	7	4	10	142	24	3,0	2,7	2,5	10	1639	1803

Sample (=Chrono): TCTthocM5 THOC 0 --- 165 1648 1812
Reference (=Chrono): WILthocM1 Maison Wood (B1) THOC 15 --- 195 1643 1837

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	WILthocM1	6	170	165	77	***	90	8	5	13	161	46	6,6	6,6	7,6	32	1648	1812
TCTthocM5	WILthocM1	9	173	165	64	***	64	6	2	10	161	13	1,6	2,7	3,0	12	1651	1815

TCTthocM5	WILthocM1	8	172	165	39		33	2	2	4	161	-27	3,5	4,6	3,1	9	1650	1814
TCTthocM5	WILthocM1	106	270	90	62	**	60	6	2	5	88	28	2,7	2,9	2,6	8	1748	1912
TCTthocM5	WILthocM1	79	243	117	53		54	7	8	8	115	20	2,1	2,2	3,0	8	1721	1885

Sample (=Chrono): TCTthocM5 THOC 0 --- 165 1648 1812
Reference (=Chrono): WYNthocM 9336, S Branch road, North Augusta THOC 0 251 1609 1859

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
TCTthocM5	WYNthocM	40	204	165	74	***	83	7	3	11	162	46	6,6	6,5	6,9	28	1648	1812
TCTthocM5	WYNthocM	-57	107	108	62	**	63	8	0	8	105	26	2,7	2,6	2,8	9	1552	1716
TCTthocM5	WYNthocM	-54	110	111	61	*	74	6	0	7	108	15	1,5	2,7	2,4	9	1555	1719
TCTthocM5	WYNthocM	113	277	139	53		52	4	7	6	135	18	2,1	2,2	3,3	9	1721	1885
TCTthocM5	WYNthocM	-3	161	162	49		50	3	4	5	158	-20	2,5	3,1	2,1	9	1606	1770

*** DATE: 2020.03.17 TIME: 17.49. End of cross-date job. ***

4

Annexe

Analyses archéobotaniques et archéoentomologiques

BiFj-118 - LISTE DES ÉCHANTILLONS DE SOLS PRÉLEVÉS EN VUE D'ANALYSE ARCHÉOBOTANIQUE ET ARCHÉOENTOMOLOGIQUE

Échantillon	Provenance (lot/structure)	Type	Provenance	Datation approximative	Composition	Association (lot)	Correspondance
E1	26C6	Sol	Dépôt alluvial dans emprise canalisée du ruisseau Glen. Stérile. Surface d'occupation initiale (creusement pour canalisation du ruisseau ?). Recouvert graduellement par des dépôts alluviaux avec nombreux éléments anthropique	avant 1760	Sable limoneux, homogène, meuble. Inclusions: bois.		Dépôt naturel dans emprise du ruisseau Glen canalisée
E2	26H2	Sol	Dépôt alluviale avec rejets d'occupation successifs dans emprise initiale du ruisseau Glen/Surface d'occupation	avant 1800	Sable fin à très fin, hétérogène, meuble. Inclusions: chaux, charbon.		Dépôt naturel et rejets dans emprise du ruisseau Glen avant canalisation / Bordure du chemin Saint-Jacques/ comparatif avec 26L5
E3	26J3	Sol	Remblai de rehaussement/niveau de circulation chemin Saint-Jacques, par-dessus pavage ST-165 et sol naturel	ca 1760-1820	Limon sableux, parfois organique, peu compact. Inclusions : plusieurs fragments et copeaux de bois (tanin)	26L2/26K2/27G1	Niveau de circulation dans chemin Saint-Jacques
E4	26J4 - ST-165	Sol	Portion supérieure du sol naturel remanié. Matrice entre et sous les pierres de ST-165, niveau de circulation chemin Saint-Jacques	avant 1800	Limon sablonneux, plutôt compact, hétérogène. Inclusions: fragments et copeaux de bois (tannin)	26L4(base)/26K2/27C3/ Surface 27C4/27D3/27D4/ 27G3/27F3	Niveau de circulation dans chemin Saint-Jacques
E5	26K2	Sol	Portion supérieure du sol naturel remanié. Niveau de circulation chemin Saint-Jacques	avant 1800	Limon légèrement sablonneux, avec lentilles de sable fin et cailloux, hétérogène, plus ou moins compact. Inclusions: grande quantité de copeaux de bois (tanin), quelques particules de chaux, mortier, charbons de bois.	26L4(base)/26J4/27C3/ Surface 27C4/27D3/27D4/ 27G3/27F3	Niveau de circulation dans chemin Saint-Jacques
E6	26L2	Sol	Remblai de rehaussement/niveau de circulation chemin Saint-Jacques, par-dessus pavage ST-165 et sol naturel	ca 1760-1820	Limon sableux, moyennement compact, hétérogène. Inclusions: Fragments et copeaux de bois (tanin), particules éparses de mortier, restes de mousse (spahigne) décomposés	26J3/26K2/27G1	Niveaux d'occupation/circulation en bordure du chemin Saint-Jacques et ruisseau Glen; Séquence complète, excellent pour analyse comparative entre dépôts 27G et 26L et 26H2
E7	26L3	Sol	Remblai de comblement tranchée de poteau ST-124	avant 1800	Sable légèrement limoneux, peu compact, plutôt homogène, friable. Inclusions: rares copeaux de bois.		
E8	26L4	Sol	Portion supérieure du sol naturel remanié. Niveau de circulation chemin Saint-Jacques	Avant 1800	Sable limoneux, avec lentilles de sable limoneux, compact, plutôt hétérogène. Inclusions: qq fragments et copeaux de bois	26J4/26K2/27C3/ Surface 27C4/27D3/27D4/ 27G3/27F3	
E9	26L5	Sol	Alluvions du ruisseau Glen, milieu en friche en bordure du ruisseau Glen	Avant 1800	Mélange de matières organiques (plantes herbacées) et de limon, plutôt compact, plutôt homogène		
E10	26M5	Sol	Remblai de rehaussement/comblement sur sol naturel dérasé. Niveau d'occupation / construction intérieur du bâtiment ST-126 / ST-127	ca 1800 - post1890	Limon légèrement argileux, avec quelques cailloux et lentilles de sable fin et d'argile, peu compact, hétérogène. Inclusions: brique, charbons, grande quantité de mortier. Nombreux objets/écofacts.		Niveau d'occupation intérieur (vide sanitaire) du bâtiment ST-125/126/127; accumulation sur une longue période
E11	26M7	Sol	Sol naturel stérile extérieur à bâtiment ST-125/126, HSSN formé par 26M6 non échantillonné.		Sable fin, brun foncé, avec quelques gravillons, homogène, meuble. Stérile	26S4	
E12	26P2	Sol	Remblai de rehaussement (déblai de sol naturel?), surface de circulation dérasée en surface. En bordure du chemin Saint-Jacques	1780-1820	Sable limoneux, avec quelques pierres, compact, plutôt homogène. Inclusions: éclats de pierres et cailloux, quelques charbons de bois, mortier.		Niveau d'occupation dérasé en bordure du Chemin Saint-Jacques; fossé nord
E13	26S3	Sol	Rejets - occupation domestique entremêlé avec le sol naturel sous-jacent (26S4) apparemment dérasé. Dépôt naturel très altéré. Associés à l'occupation extérieure du bâtiment ST126/127	ca 1780 -1830	Sable fin légèrement limoneux gris-brun foncé, avec lentilles d'argile, moyennement compact, friable, hétérogène. Inclusions: mortier, brique, crêpi, charbons, écroues, fragments de bois, torchis cuit, , ocre, pierre chauffée et grande quantité d'objets.		Niveau d'occupation extérieur bâtiment ST-125/126
E14	26S4	Sol	Sol naturel stérile, probablement dérasé		Sable très fin brun jaunâtre, avec lentilles d'argile. Stérile	26M7	
E15	26V4	Sol	Rejets/ accumulations/indices de construction maçonnerie en bordure du chemin Saint-Jacques. Forme des accumulations successives avec 26V2 et 26V3 -	post 1820	Sable limoneux/organique, moyennement compact, hétérogène. Inclusions:moyenne quantité de mortier, rares éclisses de bois, charbons, brique.		Niveau d'occupation en bordure du Chemin Saint-Jacques; fossé nord / analyse comparative avec 26P4
E16	26V5 - ST-143	Sol	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation du canalisation en bois ST-143, dépôt post-abandon	post 1820	Sable fin limoneux, avec quelques cailloux, gravions et galets, hétérogène, compact. Inclusions: rares mortier, charbons, chaux.		Remblai comblement tranchée Installation canalisation ST-143
E17	26V6 - ST-143	Sol	Remblais (nbre:2) de comblement du canalisation en bois ST-144 - dépôt inférieur: accumulation, abandon/ dépôt supérieur: accumulation, post-abandon.	post 1820 (dépôt inf.)	Dépôt supérieur: argile, homogène, compact. <u>Dépôt inférieur: sable limoneux, hétérogène, peu compact. Inclusions : grande quantité de particules de mortier.</u>		Dépôts d'utilisation/abandon/post abandon canalisation ST-143 - Indices tanneries
E18	26W6 - ST-139	Sol	Remblai de comblement de la cuve ST-139, post-abandon	ca 1840-1850	Argile limoneuse entremêlée de limon sableux, moyennement compact à compact, hétérogène. Inclusions: nombreux fragments et copeaux de bois (tanin), mortier.		Comblement cuve ST-139 - Indices tanneries
E19	26W18 - ST-148	Sol	Remblai de comblement de la cuve ST-148, utilisation	ca 1760-1820	Chaux, compact, homogène, friable, odorante.		Dépôt d'utilisation cuves ST-131 - Indices tanneries

Échantillon	Provenance (lot/structure)	Type	Provenance	Datation approximative	Composition	Association (lot)	Correspondance
E20	26Y10 - ST-131	Sol	Remblai démolition puits ST-131; traduit le dérasement de la portion supérieur de la cheminée	post 1837	Mélange de moellons de pierres calcaire et de sable. Inclusions: grande quantité de chaux, mortier, charbons de bois.		Comblement puits ST-131
E21	26Y16 - ST-131	Sol	Remblai de comblement/assainissement du puits ST-131 (plaqué contre paroi et au fond), post-abandon	post 1837	Argile, homogène, compact, humide.		Comblement puits ST-131
E22	26Y17 - ST-131	Sol	Remblai de comblement/assainissement du puits ST-131 (plaqué contre paroi et au fond), post-abandon	post 1837	Argile, homogène, compact, humide. Inclusions: grande quantité de copeaux et fibres de bois décomposé		Comblement puits ST-131
E23	26Y18 - ST-131	Sol	Remblai de comblement du puits ST-131, post-abandon	post 1837	Sable grossier et moyen, avec gravillons et lentilles de limon et d'argile, hétérogène, meuble, humide.		Comblement puits ST-131
E24	26Y21 - ST-131	Sol	Rejets tannerie dans le puits ST-131 (à l'intérieur du sceau en bois)	post 1837	Dépôt organique composé de copeaux de bois (tanin) et entremêlé de limon avec petits galets, homogène, peu compact.		Dépôt d'abandon puit ST131- Indices tannerie dans
E25	26Y22 1/2 - ST-131 26Y22 2/2 - ST-131	Sol	Accumulation de sédiments au fond du puits ST-31 au cours de son utilisation	Ca 1800- post 1820	Argile légèrement limoneuse, homogène, moyennement compact, humide, se détache en galette.		Dépôt d'utilisation/Accumulation dans puit ST-131
E26	26Y23 - ST-131	Sol	Accumulation de sédiments au fond du puits ST-31 au cours de son utilisation	Ca 1780-1820	Sable moyen à grossier, avec gravillon, homogène, meuble, humide. 1 seul objet		Dépôt d'utilisation/Accumulation dans puit ST-131
E27	26Z2 - ST-140	Sol	Remblai comblement cuve ST-140, post-abandon	ca 1820-1850	Limon sableux avec lentilles d'argile. Inclusions: nombreux copeaux et écorces (tanin), mortier		Comblement cuve ST-140 - Indices tanneries
E28	26Z3 - ST-140	Sol	Remblai comblement cuve ST-140, dépôt abandon/post-abandon. La présence de sol minéral tend plutôt à conclure qu'il s'agit d'un dépôt post-abandon	ca 1820-1850	Copeaux de bois et écorces (tanin) entremêlé de limon organique.		Comblement cuve ST-140 - Indices tanneries
E29	26Z4 - ST-140	Sol	Remblai comblement cuve ST-140, dépôt abandon/post-abandon. La présence de sol minéral tend plutôt à conclure qu'il s'agit d'un dépôt post-abandon	ca 1820-1850	Argile limoneuse entremêlée à de nombreux fragments et copeaux de bois (tanin)		Comblement cuve ST-140 - Indices tanneries
E30	26Z7 - ST-152	Sol	Remblai de rehaussement/nivellement scellant la surface dérasé du puits ST-152 et lié à l'aménagement d'une surface pour l'installation de la cuve ST-140.	ca 1820	Sable légèrement limoneux entremêlé de lentilles de sable et de limon argileux, très hétérogène, meuble. Inclusions : fragments et fibres de bois, copeaux de bois partiellement décomposés, mortier, chaux.		Comblement puits ST-152
E31	26Z10 - ST-152	Sol	Remblai de comblement intérieur du puits ST-152 (second remblai de comblement apposé)	ca 1820	Sable limoneux entremêlé de lentilles de sable, très hétérogène, meuble. Inclusions : fragments et fibres de bois, copeaux de bois partiellement décomposés, mortier, chaux.		Comblement puits ST-152
E32	27B3 - ST-144	Sol	Remblai de comblement intérieur du canalisation en bois ST-144, dépôt supérieur, post-abandon - absence du couvercle du canalisation et sous excavation mécanique	ca 1820-1850	Sable très fin, lité, peu compact, généralement homogène. Inclusions: rares fragments de bois décomposés		Dépôts post abandon canalisation ST-144
E33	27B4 - ST-144	Sol	Remblai de comblement du canalisation en bois ST-144 - dépôt inférieur, accumulation, abandon.	avant 1820-1850	Sable très fin merbré, peu compact, hétérogène. Inclusions: nombreux copeaux de bois (tanin), quelques nodules de chaux		Dépôts d'utilisation/abandon canalisation ST-144 - Indices tanneries
E34	27C3	Sol	Portion supérieur du sol naturel. Remanié et altéré. Dans l'emprise de la rue Saint-Jacques/Surface de circulation chemin Saint-Jacques	Avant 1800	Sable légèrement limoneux avec quelques lentilles de sable, compact à très compact, hétérogènes. Inclusions: Nombreux fragments et copeaux de bois, charbons de bois.	26L4 (base)/ 26J4/26K2/ Surface 27C4/27D3/27D4/ 27G3/27F3	Dans l'emprise du chemin Saint-Jacques; Séquence des sols naturels.
E35	27D5	Sol	Portion inférieur du sol naturel. Remanié sur quelques cm. Dans l'emprise de la rue Saint-Jacques.	Avant 1800	Sable fin légèrement limoneux, compact, plutôt homogène. Inclusions: pièce de bois.	base 27C4/27G4	
E36	27G1	Sol	Remblai de rehaussement/niveau de circulation chemin Saint-Jacques, par-dessus pavage ST-155 et sol naturel, dérasé lors de l'excavation mécanique	ca 1760-1820	Limon organique, homogène, plus ou moins compact, friable. Inclusions: Grande quantité de copeaux de bois, éclisse et écorces (tanin), rares particules de mortier, de chaux et de brique, morceaux de bois.	26J3/26L2/26K2	Emprise du chemin Saint-Jacques;
E37	27G3 et 27F3	Sol	Portion supérieure du sol naturel. Remanié - Surface de circulation chemin Saint-Jacques	Avant 1800	Limon légèrement sableux, gris bleuté, homogène, plus ou moins compact, friable. Inclusions: quelques copeaux et éclisse de bois, charbons, chaux, quelques cailloux.	26L4 (base)/ 26J4/26K2/ 27C3/ Surface 27C4/27D3/27D4	Séquence complète, excellent pour analyse comparative entre dépôts 27G et entre dépôts 26L
E38	27G4	Sol	Portion inférieur du sol naturel. Stérile	Stérile	Limon et argile, gris bleuté, homogène, très compact. Recouverte par un mètre de dépôt de sédiments fin noirâtre. Stérile		
E39	ST-149	Sol	Remblai de comblement intérieur de la canalisation maçonnée ST 149 - entrée nord - dépôt supérieur	post 1890	Mélange de sable fin beige et d'argile limoneuse gris bleuté claire, hétérogène, plutôt compact. Sans inclusion apparente		Dépôts post abandon canalisation ST-149
E40	ST-149	Sol	Remblai de comblement intérieur de la canalisation maçonnée ST 149 - entrée nord - dépôt inférieur	1800-1890	Sable fin et moyen, brun clair, plutôt homogène, plutôt meuble, friable. Inclusions: quelques charbons de bois.		Dépôts d'utilisation/abandon canalisation ST-149
E41	ST-149	Sol	Remblai de comblement intérieur de la canalisation maçonnée ST 149 - sortie sud - dépôt supérieur	post 1890	Mélange de sable fin beige et d'argile limoneuse gris bleuté claire, hétérogène, plutôt compact. Sans inclusion apparente		Dépôts post abandon canalisation ST-149
E42	ST-149	Sol	Remblai de comblement intérieur de la canalisation maçonnée ST 149 - sortie sud - dépôt inférieur	1800-1890	Sable fin et moyen, brun clair, plutôt homogène, plutôt meuble, friable. Inclusions: quelques charbons de bois.		Dépôts d'utilisation/abandon canalisation ST-149

Échantillon	Provenance (lot/structure)	Type	Provenance	Datation approximative	Composition	Association (lot)	Correspondance
E43	27E12 - ST-150	Sol	Remblai de comblement intérieur du canalisation en bois ST-150 - dépôt supérieur, abandon.	avant 1850	Limon avec inclusions de copeaux de bois (tanin)		Dépôts abandon canalisation ST-150 - Indices tannerie
E44	27E12 - ST-150	Sol	Remblai de comblement intérieur du canalisation en bois ST-150 - dépôts inférieurs, utilisation/abandon.	avant 1850	1- Limon avec inclusions de copeaux de bois (tanin); 2- Argile		Dépôts d'utilisation/abandon canalisation ST-150 - Indices tanneries
E45	25F5 - ST-151	Sol	Remblai de comblement intérieur du canalisation en bois ST-151 - dépôts inférieurs, abandon	1800-1890	1 - Sédiments fins, texture organique et argileuse avec quelques grains de sable 2- sable moyen à grossier, graveleux.		Dépôts d'utilisation/abandon canalisation ST-151
E46	26P4	Sol	Remblai de rehaussement en bordure de la rue Saint-Jacques/ par-dessus sol naturel dérasé et remanié	avant 1800	Sable moyen, avec quelques gravillons et cailloux et petites lentilles d'argile, homogène, meuble. Inclusions: rares fragments de crépis.		Niveau d'occupation en bordure du Chemin Saint-Jacques; fossé nord / analyse comparative avec 26V4
E47	26Z11 - ST-152	Sol	Remblai de comblement intérieur du puits ST-152 (premier remblai de comblement apposé)	ca 1820	Limon argileux entremêler de limon sablo-argileux, organique par endroit, hétérogène, meuble. Inclusions : fragments de bois, copeaux de bois partiellement décomposés (Tanin), mortier.		Comblement puits ST-152

	POTENTIEL D'ANALYSES ARCHÉOBOTANIQUE ET ARCHÉOENTOMOLOGIQUE VÉRIFIÉ MAIS NON CONCLUANT
	POTENTIEL D'ANALYSES ARCHÉOBOTANIQUE VÉRIFIÉ ET CONCLUANT, ANALYSES ARCHÉOBOTANIQUE COMPLÈTES RÉALISÉES



MAI 2018

RAPPORT D'ÉVALUATION DU POTENTIEL
D'ANALYSE ARCHÉOBOTANIQUE ET
ARCHÉOENTOMOLOGIQUE DU SITE BiFj-118,
MONTRÉAL, SAISON 2017

Anne-Marie Faucher

Archéologue et archéobotaniste
GAIA, coopérative de travail en archéologie

Rapport d'évaluation remis à **Arkéos inc.**

Équipe de réalisation

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Anne-Marie Faucher, archéobotaniste chargée de projet

Olivier Lalonde, archéoentomologue

Stéphane Noël, révision du rapport

Arkéos inc.

Luce Lafrenière-Archambault, archéologue responsable d'intervention et coordonnatrice

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec

Table des matières

Équipe de réalisation	i
Table des matières.....	ii
Liste des tableaux.....	iii
Liste des figures.....	iv
1. Introduction.....	1
1.1 Objectif.....	2
2. Les processus taphonomiques	3
2.1 Préservation archéologique.....	3
2.2 Échantillonnage et traitement des données	4
3. Méthodologie	6
3.1 Échantillonnage sur le terrain.....	6
3.2 Préparation des assemblages	6
3.3 Tri du matériel	7
4. Résultats	8
4.1 Évaluation du potentiel.....	8
5. Conclusion et recommandations	14
Bibliographie.....	15

Liste des tableaux

Tableau 1 : Description des échantillons traités.	9
Tableau 2 : Inclusions observées dans les échantillons.	10
Tableau 3 : Résultats de l'évaluation du potentiel.	13
Tableau 4 : Liste des échantillons positifs pouvant faire l'objet d'une analyse.	14

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du site archéologique BiFj-118.....	1
---	---

1. Introduction

Le site archéologique BiFj-118 est situé à Montréal, dans le secteur de l'échangeur Turcot, au coin des rues Saint-Jacques et Saint-Rémi (figure 1). Il fait partie de ce qui a été nommé le village de Saint-Henri-des-Tanneries. Le site comprend plusieurs phases d'occupation et possède de nombreux vestiges témoignant de la vie dans le secteur des tanneries aux XVIII^e et XIX^e siècles.



Figure 1 : Localisation du site archéologique BiFj-118.

Des fouilles archéologiques ont été réalisées en 2017 par la firme Arkéos inc. Lors de cette intervention, des échantillons de sédiments ont été prélevés aux fins d'analyses archéobotanique et archéoentomologique dans plusieurs contextes ciblés, dont un ruisseau, des drains associés au tannage et des niveaux d'occupation. Dans ce rapport sont présentés les résultats de l'évaluation

du potentiel archéobotanique et archéoentomologique des échantillons prélevés. Les résultats permettent de faire des recommandations pertinentes pour la poursuite des analyses.

1.1 Objectif

Le but de l'évaluation du potentiel est de déterminer quels échantillons de sédiments prélevés possèdent des restes botaniques et entomologiques et d'identifier ceux qui auraient avantage à être analysés. L'analyse permettrait, entre autres, de valider les interprétations de vestiges, de mieux comprendre les modes de vie des habitants, l'évolution du site et les changements dans l'alimentation et la salubrité des lieux.

2. Les processus taphonomiques

Les processus taphonomiques comprennent l'ensemble des éléments affectant la préservation des restes botaniques et fauniques sur un site archéologique et leur conservation en laboratoire. Ils sont un élément clé de l'interprétation archéologique et leur compréhension est d'autant plus importante lorsque plusieurs types de restes différents doivent être analysés conjointement et intégrés dans une explication globale des contextes archéologiques.

2.1 Préservation archéologique

La préservation est le moyen par lequel un reste peut survivre à la décomposition à travers les âges. Elle comprend plusieurs variantes entre les différents types de restes. Dans la mesure où plusieurs conditions précises sont satisfaites, ces derniers peuvent se préserver sur de très longues périodes et être encore identifiables.

En milieu québécois, les principaux modes de préservation des macrorestes botaniques sont la carbonisation, le milieu anaérobique (souvent par imbibition où le dioxygène essentiel à la vie est absent) et la minéralisation. La dessiccation existe, mais est peu rencontrée dans les contextes archéologiques enfouis. Au Québec elle se présente davantage dans les bâtiments encore en place (par exemple dans les greniers scellés ou sous un plancher). Dans cette évaluation du potentiel, deux moyens de préservation des graines ont été observés : l'anaérobique/imbibition et la carbonisation. Les insectes sont, quant à eux, préservés uniquement par imbibition (anaérobique).

La préservation par anaérobique/imbibition est souvent problématique dans les sédiments provenant de contextes non scellés. En effet, il est impossible de départager les graines modernes des graines archéologiques ou graines provenant de contextes archéologiques plus récents, puisque dans les trois cas elles ont un aspect moderne. C'est pour cette raison que la compréhension de la formation de l'assemblage archéobotanique est indispensable, pour éviter les biais liés à cette contamination. C'est également pour cette raison que des structures précises et peu bouleversées ont été ciblées pour le prélèvement des échantillons, comme les drains et les cuves.

De son côté, la carbonisation a lieu lorsque les restes botaniques (graine, glume, rachis, fleuron, bois, etc.) sont affectés par le feu. Comme l'a noté Wright (1998, 2003), la température et la durée de l'exposition au feu, la nature du matériel (partie de la plante tout comme la glume et le rachis d'un grain de céréale), son degré d'humidité, la quantité d'oxygène présente et la vitrification, dans le cas du charbon de bois (McParland *et al.* 2010), sont d'importants facteurs qui peuvent endommager, distordre ou réduire en cendres les graines et le bois, influençant ainsi la préservation en milieu archéologique. L'assemblage carbonisé n'est donc pas révélateur ni représentatif de la réalité (Popper 1988 : 57; Théry-Parisot *et al.* 2010 : 143; Wright 1998 : 108), puisque certains spécimens et certaines espèces sont plus susceptibles de survivre au processus de carbonisation que d'autres (Boardman et Jones 1990; Théry-Parisot *et al.* 2010; Wright 1998 : 108).

Il n'y a pas de signe clair de contamination moderne dans la plupart des sédiments analysés. Ainsi, tous les éléments botaniques et entomologiques trouvés dans ces échantillons ont été jugés archéologiques. Cependant, il est important de mentionner que parfois le mouvement dans les sédiments fait en sorte qu'il peut exister une contamination plus récente à l'intérieur d'un contexte archéologique donné, même si cette contamination est également archéologique. Un mélange de deux dépositions archéologiques non contemporaines est alors observé. Dans ce cas, il est souvent impossible de distinguer les apports plus récents de ceux en place et cela peut amener des erreurs d'interprétations. Cependant, en ayant recours à une bonne stratégie d'échantillonnage et en ayant une bonne compréhension de la formation du site, ces erreurs peuvent être diminuées, ou à tout le moins identifiées.

2. 2 Échantillonnage et traitement des données

Les facteurs taphonomiques affectant les restes archéobotaniques et archéoentomologiques ne cessent pas après leur déposition sur le site archéologique. L'échantillonnage est également un facteur taphonomique important, et constitue une étape à considérer quand des problèmes surviennent lors de l'analyse en laboratoire. D'abord, lors de la prise d'échantillons, il a fallu s'assurer qu'aucune contamination n'est venue affecter les sédiments, et que ces derniers ont été entreposés adéquatement pour éviter le bris du matériel et la décomposition hâtive. Le traitement des échantillons est un autre processus taphonomique qui

peut abîmer les restes archéobotaniques. La flottation manuelle des sédiments (lavage) est la moins destructrice des méthodes de traitement et a peu d'effets néfastes sur la préservation des restes. Dans cette évaluation, les bris potentiels liés au traitement sont considérés comme négligeables.

L'interprétation des données archéobotaniques et archéoentomologiques prend donc en considération l'ensemble des processus taphonomiques qui sont survenus depuis la déposition des restes dans les sédiments, jusqu'au traitement des échantillons en laboratoire. Ces processus affectent les restes de manière différente selon les sites, les contextes et les types de restes étudiés. La compréhension de la formation de l'assemblage archéologique et du site est primordiale, afin de bien interpréter les résultats obtenus lors des analyses.

3. Méthodologie

3.1 Échantillonnage sur le terrain

Lors de l'intervention archéologique de 2017, des échantillons de sédiments ont été prélevés selon la méthode d'échantillonnage appelée « au jugement » (D'Alpoim Guedes et Spengler 2015 : 78), c'est-à-dire dans les contextes qui semblent visuellement les plus propices à la préservation archéologique des macrorestes de graines et d'insectes. Sans être idéale, cette méthode permet néanmoins d'échantillonner des contextes dont un questionnement persiste quant à leur interprétation ou dont les informations connues nécessitent d'être approfondies.

Un total de 22 échantillons de sédiments a été envoyé à GAIA, coopérative de travail en archéologie pour évaluation.

3.2 Préparation des assemblages

Les assemblages botaniques et entomologiques ont nécessité un traitement pour les séparer de la matrice des sédiments. Étant donné la nature des contextes, les échantillons ont été lavés selon une méthode adaptée de la flottation manuelle et du « wash-over »; méthode idéale pour les contextes avec une préservation par anaérobie/imbibition (White et Shelton 2015 : 99). Les volumes de sédiments traités varient entre 0,1L et 2L par échantillon. Selon les dernières avancées en méthodologie archéobotanique et archéoentomologique, les volumes de sédiments suffisants pour recueillir un nombre représentatif de spécimens sont d'environ 2 à 6 litres (D'Alpoim Guedes et Spengler 2015 : 85; Pearsall 2000; White et Shelton 2015 : 99). Certains échantillons évalués de moins de 2 litres pourraient donc ne pas être représentatifs.

Les échantillons de sédiments ont été lavés dans le Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec à l'aide de tamis géologiques de 1 mm, 500 µm et 250 µm pour garantir l'efficacité de la collecte des graines et des insectes (Kenward 1980; Pearsall 2015). Les fractions lourdes obtenues par ce lavage ont par la suite été séchées, tandis que les fractions légères contenant les graines ont été préservées dans l'alcool 90 % pour éviter leur dégradation et assurer leur conservation.

3.3 Tri du matériel

L'ensemble de la fraction légère a été trié à l'aide d'un microscope binoculaire à faible grossissement (50X). Tous les fragments végétaux, les insectes, ainsi que certaines autres données utiles à l'interprétation ont été notés (présence/absence). Les fractions lourdes ont été triées pour noter et recueillir les graines, inclusions et artéfacts qui n'ont pas flottés durant le traitement.

4. Résultats

4.1 Évaluation du potentiel

Un total de 22 échantillons a été soumis à une évaluation du potentiel archéobotanique et archéoentomologique. Le tableau 1 indique les échantillons sélectionnés pour l'évaluation du potentiel, ainsi que leur texture et le volume traité. La texture est souvent un bon moyen d'expliquer la présence ou l'absence de moyen de préservation, surtout en contexte d'imbibition. La nomenclature de la texture suit le système canadien de classification des sols.

Le tableau 2 présente les inclusions observées dans les fractions lourdes et légères des échantillons traités. Les inclusions sont variables en type et en proportion dépendant de la nature des contextes. Quelques données sont dignes de mention, dont une abondance de bois et de matières végétales dans la plupart des échantillons. Le charbon de bois est abondant dans les échantillons 26L3, 26V4 et 27G4, alors que la chaux est omniprésente dans le lot 26W18 et présente en grande quantité dans le lot 26S3. De manière générale, les inclusions d'ossements animaux (os, écailles et poils) sont peu nombreuses et peu abondantes, tout comme les fragments d'artéfacts (cuir, verre, métal, scories et briques). La contamination de la faune (animale et entomologique) et de la flore récentes ne semble pas avoir affecté les échantillons.

Tableau 1 : Description des échantillons traités.

<i>Échantillon</i>	<i>Lot</i>	<i>Provenance</i>	<i>Texture</i>	<i>Volume traité (L)</i>
E1	26C6	Dépôt naturel, emprise du ruisseau Glen canalisé	Loam sableux	2
E2	26H2	Dépôt naturel et rejets, emprise du ruisseau Glen	Argile sableuse	2
E6	26L2	Remblai, niveau de circulation Saint-Jacques	Loam avec matières organiques	1
E7	26L3	Remblai de comblement, tranchée de poteau	Loam sableux	2
E8	26L4	Sol naturel remanié, niveau de circulation	Loam argileux	1
E9	26L5	Alluvion, milieu friche en bordure du ruisseau Glen	Bois et matières organiques en décomposition	2
E10	26M5	Remblai, niveau d'occupation	Argile sableuse	2
E13	26S3	Rejets domestiques, occupation extérieure	Loam argileux	2
E15	26V4	Rejet et niveau d'occupation	Loam sableux	2
E19	26W18	Remblai de comblement d'une cuve	Chaux	2
E24	26Y21	Rejets de tannerie dans un puits	Loam	2
E25	26Y22	Accumulation de sédiments au fond d'un puits	Argile sableuse	2
E26	26Y23	Accumulation de sédiments au fond d'un puits	Sable loameux	2
E33	27B4	Remblai de comblement d'un drain	Loam sableux	2
E36	27G1	Remblai, niveau de circulation Saint-Jacques	Loam sableux avec matières organiques	2
E37	27G3/ 27F3	Surface de circulation, sol naturel remanié	Loam sableux avec matières organiques	2
E38	27G4	Sol naturel stérile	Argile sableuse	2
E42	St-149	Remblai canalisation	Loam sableux	2
E44	27E12	Remblai comblement d'un drain	Argile sableuse	2
E45	25F5	Remblai comblement d'un drain	Loam sableux	2
E46	26P4	Remblai, niveau d'occupation	Sable peu loameux	2
E48	26V6	Dépôt fond d'un drain	Matières organiques	2

Tableau 2 : Inclusions observées dans les échantillons.

<i>Fraction lourde</i>	<i>St-149</i>	<i>25F5</i>	<i>26C6</i>	<i>26H2</i>	<i>26L2</i>	<i>26L3</i>	<i>26L4</i>	<i>26L5</i>	<i>26M5</i>	<i>26P4</i>	<i>26S3</i>
Anthracite	<1 %										
Bois	2 %	<1 %			50 %	50 %					
Bois et matières végétales								100 %			
Briques	1 %								5 %		
Charbon de bois	2 %		2 %			40 %					
Chaux											35 %
Coquilles indéterminées	<1 %	<1 %									
Cuir					<1 %	<1 %					
Métal	2 %										<1 %
Os indéterminé	<1 %										
Os mamm. calciné										<1 %	
Os poisson écru											<1 %
Scories	<1 %										
Verre		<1 %							<1 %		<1 %
<i>Fraction légère</i>	<i>St-149</i>	<i>25F5</i>	<i>26C6</i>	<i>26H2</i>	<i>26L2</i>	<i>26L3</i>	<i>26L4</i>	<i>26L5</i>	<i>26M5</i>	<i>26P4</i>	<i>26S3</i>
Bois	30 %	95 %	90 %	5 %	90 %	95 %	85 %			5 %	
Bois et matières végétales								99 %			
Cenococcum		<1 %	<1 %			<1 %	<1 %		<1 %	<1 %	<1 %
Charbon de bois	30 %	2 %	5 %	10 %	5 %	5 %	10 %	<1 %	60 %	<1 %	35 %
Chaux									2 %		60 %
Gastéropodes			<1 %						<1 %		
Os mamm.							<1 %		1 %		<1 %
Os poisson											<1 %
Poils		2 %			5 %						
Plantes (fragments)							5 %				
Scories									1 %	<1 %	
<i>Thuja occidentalis</i> L.					<1 %						
Ver blanc (moderne)									<1 %		

Tableau 2 : suite

<i>Fraction lourde</i>	26V4	26V6	26W18	26Y21	26Y22	26Y23	27B4	27E12	27G1	27G3/27F3	27G4
Anthracite											
Bois	5 %	99 %		30 %	<1 %		30 %	85 %	85 %	85 %	<1 %
Briques								<1 %			
Charbon de bois	<1 %			<1 %		<1 %		<1 %			<1 %
Chaux			100 %	<1 %							
Cuir										1 %	
Écailles poisson	<1 %										
Métal	<1 %	1 %				2 %					
Os mamm. calciné	<1 %										
Os poisson écru	<1 %										
Verre	<1 %			<1 %							
<i>Fraction légère</i>	26V4	26V6	26W18	26Y21	26Y22	26Y23	27B4	27E12	27G1	27G2/27F3	27G4
Bois	45 %	98 %	2 %	100 %	10 %	50 %	90 %	95 %	90 %	70 %	
Bois et matières végétales											55 %
Cenococcum	<1 %	2 %			2 %				<1 %		<1 %
Charbon de bois	55 %	<1 %	2 %		5 %	1 %	2 %	2 %	2 %	5 %	45 %
Chaux			95 %								
Os mamm. calcinés	<1 %										
Os poisson	<1 %										
Poils							5 %	2 %	2 %	15 %	
<i>Thuya occidentalis</i> L.										<1 %	

Les résultats de l'évaluation du potentiel sont présentés dans le tableau 3. Il y est indiqué si des restes botaniques et entomologiques sont présents ou non dans les échantillons, ainsi que s'il s'agit d'un contenu à potentiel d'analyse nul, faible, moyen ou élevé. Le potentiel d'analyse archéobotanique a été attribué en fonction de la richesse des échantillons : faible, normal et riche. Le potentiel d'analyse archéoentomologique a été attribué en fonction de la richesse des échantillons : faible, normal et riche. Finalement, le type de résultats attendus avec la poursuite d'une analyse (à propos d'une présence anthropique ou d'indices sur l'environnement naturel) est indiqué à titre informatif et est sujet à changement avec une analyse approfondie.

En somme, un échantillon possède un potentiel d'analyse archéobotanique riche, neuf un potentiel d'analyse moyen et trois un faible potentiel d'analyse. Seulement deux échantillons possèdent un faible potentiel d'analyse archéoentomologique, les autres n'ayant aucun potentiel.

Tableau 3 : Résultats de l'évaluation du potentiel.

<i>Échantillon</i>	<i>Lot</i>	<i>Archéobotanique</i>	<i>Archéoentomologie</i>	<i>Anthropique</i>	<i>Environnement</i>
E1	26C6	Moyen	∅		X
E2	26H2	∅	∅		
E6	26L2	Moyen	∅		X
E7	26L3	Moyen	∅		X
E8	26L4	Faible	∅		X
E9	26L5	Élevé	∅		X
E10	26M5	∅	∅		
E13	26S3	Moyen	∅	X	
E15	26V4	Moyen	∅	X	
E19	26W18	∅	∅		
E24	26Y21	∅	∅		
E25	26Y22	∅	∅		
E26	26Y23	∅	∅		
E33	27B4	Faible	∅		X
E36	27G1	Moyen	∅		X
E37	27G3/27F3	Moyen	∅		X
E38	27G4	Faible	∅	?	X
E42	ST-149	Moyen	Faible	X	X
E44	27E12	Moyen	Faible		X
E45	25F5	∅	∅		
E46	26P4	∅	∅		
E48	26V6	∅	∅		

5. Conclusion et recommandations

L'évaluation du potentiel a permis de déterminer que des restes botaniques et entomologiques se sont préservés dans plusieurs des échantillons traités grâce au moyen de préservation par imbibition/anaérobie et par carbonisation. D'après les résultats de l'évaluation du potentiel, 9 des 22 échantillons n'ont pas révélé de présence de graines, alors que 20 échantillons ne possèdent pas de restes d'insectes ou n'en possèdent pas assez pour permettre une analyse.

Tableau 4 : Liste des échantillons positifs pouvant faire l'objet d'une analyse.

<i>Échantillon</i>	<i>Lot</i>	<i>Archéobotanique</i>	<i>Archéoentomologie</i>	<i>Anthropique</i>	<i>Environnement</i>
E1	26C6	Moyen	∅		X
E6	26L2	Moyen	∅		X
E7	26L3	Moyen	∅		X
E8	26L4	Faible	∅		X
E9	26L5	Riche	∅		X
E13	26S3	Moyen	∅	X	
E15	26V4	Moyen	∅	X	
E33	27B4	Faible	∅		X
E36	27G1	Moyen	∅		X
E37	27G3/27F3	Moyen	∅		X
E38	27G4	Faible	∅	?	X
E42	ST-149	Moyen	Faible	X	X
E44	27E12	Moyen	Faible		X

Le tableau 4 présente un récapitulatif des échantillons possédant un potentiel d'analyse pour l'un ou l'autre des restes botaniques et entomologiques. Il est à noter que la plupart des échantillons dont le résultat archéobotanique attendu concerne principalement l'environnement possèdent une similarité très prononcée dans la nature des taxons présents. Les échantillons aux potentiels moyen et élevé possèdent suffisamment de données pour aider à mieux comprendre le type de déposition et la nature des sédiments prélevés. Il est donc recommandé de les faire analyser davantage.

Bibliographie

- Boardman, S. et Jones, G. 1990. Experiments on the Effects of Charring on Cereal Plant Components. *Journal of Archaeological Science* 17, 1-11.
- D'Alpoim Guedes, J. et Spengler, R. 2015. Sampling Strategies in Paleoethnobotanical Analysis, pp. 77-94 dans John M. Marston, Jade D'Alpoim Guedes et Christina Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder: University Press of Colorado.
- Kenward, H. K., Hall, A. R. et Jones, A. K. G. 1980. A Tested Set of Techniques for the Extraction of Plant and Animal Macrofossils from Waterlogged Archaeological Deposits. *Science and Archaeology* 22, 3-15.
- McParland, L. C., Collinson, M. E., Scott, A. C., Campbell, G. et Veal, R. 2010. Is vitrification in charcoal a result of high temperature burning of wood? *Journal of Archaeological Science* 37, 2679-2687.
- Pearsall, D. M. 2000. *Palaeoethnobotany: A Handbook of Procedures*. 2^e édition. San Diego: Academic Press.
- Pearsall, D. M. 2015. *Paleoethnobotany: A Handbook of Procedures*. 3^e édition. Walnut Creek: Left Coast Press.
- Popper, V. S. 1988. Selecting Quantitative Measurements in Paleoethnobotany, pp. 53-71 dans C. A. Hastorf et V. S. Popper (dir.), *Current Paleoethnobotany: Analytical Methods and Cultural Interpretations of Archaeological Plant Remains*. Chicago: University of Chicago Press.
- Théry-Parisot, I., Chabal, L. et Chrzavzez, J. 2010. Anthracology and taphonomy, from wood gathering to charcoal analysis. A review of the taphonomic processes modifying charcoal assemblages, in archaeological contexts. *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* 291, 142-153.
- White, C. E. et Shelton, C. P. 2015. Recovering Macrobotanical Remains, pp. 95-114 dans John M. Marston, Jade D'Alpoim Guedes et Christina Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder: University Press of Colorado.
- Wright, P. J. 1998. *The Making of the Carbonized Macrobotanical Record*. Thèse de doctorat. Washington University.
- Wright, P. J. 2003. Preservation or destruction of plant remains by carbonization? *Journal of Archaeological Science* 30, 577-583.



SEPTEMBRE 2018

RAPPORT D'ANALYSE ARCHÉOBOTANIQUE DU
SITE BIFJ-118, MONTRÉAL, SAISON 2017

Anne-Marie Faucher

Archéobotaniste

et

Marie-Annick Prévost

Archéobotaniste

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Rapport préliminaire remis à **Arkéos inc.**

Équipe de réalisation

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Anne-Marie Faucher, archéobotaniste chargée de projet, rédaction du rapport et révision des textes

Marie-Annick Prévost, archéobotaniste et rédaction du rapport

Arkéos inc.

Cathy Couture, archéologue responsable d'intervention et coordonnatrice

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec

Table des matières

Équipe de réalisation	i
Table des matières.....	ii
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures.....	vi
1. Introduction.....	1
1.1 Objectifs	2
2. Les processus taphonomiques	3
2.1. Formation du site.....	3
2.2. Préservation archéologique des restes botaniques	4
2.3. Échantillonnage et traitement des données.....	6
3. Méthodologie	7
3.1. Échantillonnage sur le terrain.....	7
3.2. Préparation des assemblages	7
3.3. Tri du matériel	8
3.4. Quantification et calculs statistiques	8
4. Résultats	10
4.1. Lot 26C6-E1	10
4.1.1. Résultats des analyses.....	10
4.1.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage.....	15
4.1.3. Alimentation et approvisionnement	16
4.1.4. Environnement.....	16
4.1.5. Fonction et utilisation.....	17
4.2. Lot 26L2-E6	18
4.2.1. Résultats des analyses.....	18
4.2.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage.....	18
4.2.3. Alimentation et approvisionnement	19
4.2.4. Environnement.....	19
4.2.5. Fonction et utilisation.....	20
4.3. Lot 26L3-E7	21
4.3.1. Résultats des analyses.....	21
4.3.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage.....	21
4.3.3. Alimentation et approvisionnement	22
4.3.4. Environnement.....	22
4.3.5. Fonction et utilisation.....	22

4.4. Lot 26L5-E9	24
4.4.1. Résultats des analyses.....	24
4.4.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage.....	24
4.4.3. Environnement.....	24
4.4.4. Fonction et utilisation.....	25
4.5. Lot 26S3-E13.....	26
4.5.1. Résultats des analyses.....	26
4.5.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage.....	26
4.5.3. Alimentation et approvisionnement.....	27
4.5.4. Environnement.....	27
4.5.5. Fonction et utilisation.....	27
4.6. Lot 26V4-E15.....	28
4.6.1. Résultats des analyses.....	28
4.6.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage.....	28
4.6.3. Alimentation et approvisionnement.....	29
4.6.4. Environnement.....	29
4.6.5. Fonction et utilisation.....	29
4.7. Lot 27G1-E36	31
4.7.1. Résultats des analyses.....	31
4.7.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage.....	31
4.7.3. Alimentation et approvisionnement.....	31
4.7.4. Environnement.....	32
4.7.5. Fonction et utilisation.....	32
4.8. Lot 27G3-E37	33
4.8.1. Résultats des analyses.....	33
4.8.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage.....	33
4.8.3. Alimentation et approvisionnement.....	34
4.8.4. Environnement.....	34
4.8.5. Fonction et utilisation.....	34
4.9. ST149-E42	36
4.9.1. Résultats des analyses.....	36
4.9.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage.....	36
4.9.3. Alimentation et approvisionnement.....	36
4.9.4. Environnement.....	37
4.9.5. Fonction et utilisation.....	37
4.10. Lot 27E12-E44.....	38
4.10.1. Résultats des analyses	38

4.10.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage	38
4.10.3. Alimentation et approvisionnement.....	38
4.10.4. Environnement.....	39
4.10.5. Fonction et utilisation.....	39
5. Conclusion.....	40
Bibliographie.....	42

Liste des tableaux

Tableau 1 : Description des échantillons traités.....	11
Tableau 2 : Inclusions observées dans les échantillons.....	12
Tableau 3 : Identification des restes botaniques.....	13

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du site archéologique BiFj-118.	1
Figure 2 : Schéma général du processus de formation des assemblages archéobotaniques.....	3
Figure 3 : Graines de plantes comestibles identifiées à BiFj-118.....	14

1. Introduction

Le site archéologique BiFj-118 est situé à Montréal, dans le secteur de l'échangeur Turcot, au coin des rues Saint-Jacques et Saint-Rémi (figure 1). Il fait partie de ce qui a été nommé le village de Saint-Henri-des-Tanneries. Le site comprend plusieurs phases d'occupation et possède de nombreux vestiges témoignant de la vie dans le secteur des tanneries aux XVIII^e et XIX^e siècles.



Figure 1 : Localisation du site archéologique BiFj-118.

Des fouilles archéologiques ont été réalisées en 2017 par la firme Arkéos inc. Lors de cette intervention, des échantillons de sédiments ont été prélevés aux fins d'analyses archéobotaniques dans plusieurs contextes ciblés. Un rapport d'évaluation du potentiel de ces restes a été réalisé en octobre 2017 (GAIA 2018). À la suite des recommandations de ce rapport, 10 échantillons ont été sélectionnés pour une analyse complète des éléments archéobotaniques. Les contextes sélectionnés incluent les alluvions d'un ruisseau, des remblais de drains, des niveaux d'occupation et un rejet domestique.

1.1 Objectifs

Le but de l'analyse des restes botaniques est d'affiner les interprétations de contextes, de vestiges et de structures découvertes lors des fouilles archéologiques, de mieux comprendre les modes de vie des habitants, la gestion des déchets, l'évolution du site et les changements dans l'alimentation et la salubrité des lieux. Ces analyses fournissent des informations pertinentes quant à l'interprétation des différents contextes fouillés, dont les objectifs visent plus spécifiquement à :

1. Identifier les restes botaniques préservés et déterminer la formation de l'assemblage;
2. Déterminer la fonction du contexte étudié et valider l'interprétation archéologique;
3. Mieux comprendre les pratiques alimentaires, l'approvisionnement en ressources botaniques et la gestion des déchets sur le site;
4. Tenter de reconstituer l'environnement à proximité du site à l'aide des données archéobotaniques disponibles.

2. Les processus taphonomiques

Avant d'entamer l'explication du phénomène qu'est la préservation archéologique, il faut s'attarder à la déposition des restes dans le sol et également dans les contextes archéologiques.

2.1. Formation du site

Le schéma de la figure 2 représente bien le modèle de base des dépositions archéologiques en ce qui a trait aux restes botaniques, bien qu'il l'illustre de manière très générale. Il existe des descriptions plus explicites et détaillées concernant les variations de déposition et de préservation. En effet, lors de l'analyse archéobotanique, chaque étape de la « vie » d'un reste botanique archéologique se doit d'être retracé plus spécifiquement depuis son stade d'être vivant (une plante), sa mort (plantes amenées sur un site), sa déposition dans un assemblage (plante jetée et enterrée) et sa préservation dans un assemblage archéologique (Gallagher 2015; Lee 2012). La figure 2 démontre davantage les trois premières étapes (la vie, la mort et la déposition).

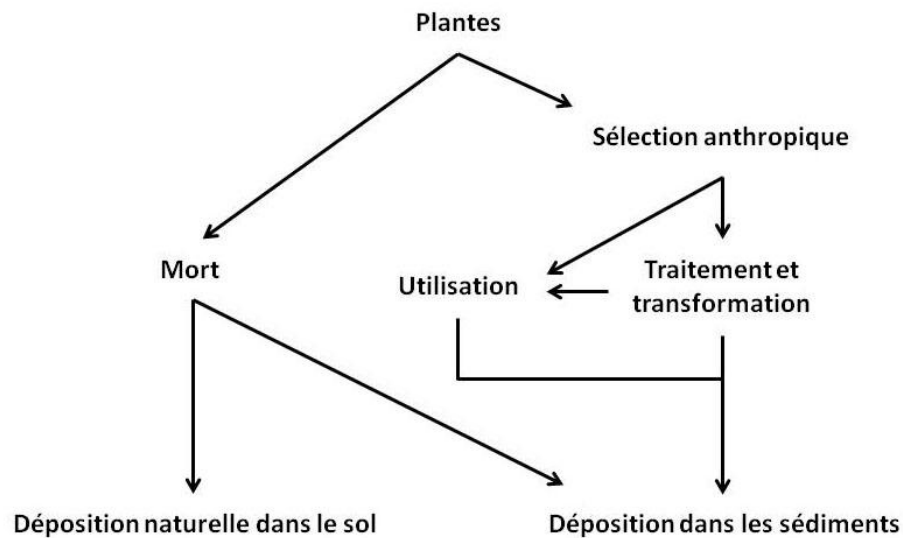


Figure 2 : Schéma général du processus de formation des assemblages archéobotaniques.

(adapté de Gallagher 2015)

Le dépôt des restes botaniques dans le sol et les sédiments est dû à deux facteurs : naturel et anthropique (Gallagher 2015 : 29-32). Le premier comprend la mort de la plante et son dépôt direct dans le sol. Un dépôt indirect dans les sédiments est également possible par l'entremise du transport des restes botaniques par le vent, les insectes ou les animaux. De cette manière, les restes botaniques peuvent être incorporés accidentellement dans l'assemblage archéologique (Minnis 1981:145). Le dépôt anthropique peut également être direct ou indirect. Le dépôt direct fait allusion à la sélection volontaire d'une plante pour ses propriétés ou caractéristiques spécifiques. Les plantes sélectionnées sont souvent amenées sur un site (lieu ou espace culturel) où elles pourront éventuellement se déposer dans les sédiments et peut-être se préserver archéologiquement (Gallagher 2015 : 29). Le traitement et l'utilisation des plantes sélectionnées entraînent inévitablement une variété de possibilités de déposition et par conséquent d'assemblages botaniques. Le dépôt anthropique indirect ne répond pas à une intention volontaire de sélection, mais y est néanmoins étroitement lié puisque certaines plantes peuvent être accidentellement ramassées, cueillies ou transportées avec d'autres plantes ciblées (Gallagher 2015 : 31).

Plusieurs expérimentations ont été réalisées afin de déterminer le mouvement des restes archéobotaniques dans le sol et les sédiments après leur déposition. L'action de l'eau, des racines et de la bioturbation (déplacement de la terre par des êtres vivants) semblent les principaux facteurs de transport des restes botaniques (Cappers 1993; Théry-Parisot *et al.* 2010). Les coprolithes et le fumier animal affectent également la déposition des restes archéobotaniques (surtout les grains d'amidon et les phytolithes) au même titre que les activités humaines (Horrocks 2006 : 78; Piperno 2006 : 21).

2.2. Préservation archéologique des restes botaniques

La préservation est le moyen par lequel un reste peut survivre à la décomposition à travers les âges. Elle comprend plusieurs variantes entre les différents types de restes. Dans la mesure où plusieurs conditions précises sont satisfaites, ces derniers peuvent se préserver sur de très longues périodes et être encore identifiables.

En milieu québécois, les principaux modes de préservation des macrorestes botaniques sont la carbonisation, le milieu anaérobie (souvent par imbibition où le dioxygène essentiel à la vie est absent) et la minéralisation. La dessiccation existe, mais est peu rencontrée dans les contextes

archéologiques enfouis. Au Québec elle se présente davantage dans les bâtiments encore en place (par exemple dans les greniers scellés ou sous un plancher). Dans cette analyse, deux moyens de préservation des graines ont été observés : l'anaérobie/imbibition et la carbonisation.

La préservation par anaérobie/imbibition est souvent problématique dans les sédiments provenant de contextes non scellés. En effet, il est impossible de départager les graines d'aujourd'hui des graines archéologiques ou graines provenant de contextes archéologiques plus récents, puisque dans les trois cas elles ont une allure moderne. C'est pour cette raison que la compréhension de la formation de l'assemblage archéobotanique est indispensable, pour éviter les biais liés à cette contamination.

La carbonisation a lieu lorsque la graine ou le bois sont affectés par le feu. Comme l'a noté Wright (1998, 2003), la température et la durée de l'exposition au feu, la nature du matériel (partie de la plante), son degré d'humidité, la quantité d'oxygène présente et la vitrification, dans le cas du charbon de bois (McParland *et al.* 2010), sont d'importants facteurs qui peuvent endommager, distordre ou réduire en cendres les graines et le bois, influençant ainsi la préservation en milieu archéologique. L'assemblage carbonisé n'est donc pas révélateur ni représentatif de la réalité (Popper 1988 : 57; Théry-Parisot *et al.* 2010 : 143; Wright 1998 : 108), puisque certains spécimens et certaines espèces sont plus susceptibles de survivre au processus de carbonisation que d'autres (Boardman et Jones 1990; Théry-Parisot *et al.* 2010; Wright 1998 : 108).

Puisque les sédiments analysés proviennent essentiellement de contextes scellés et ne présentent pas de signe clair de contamination moderne, tous les éléments botaniques trouvés ont été jugés archéologiques. Cependant, il est important de mentionner que parfois le mouvement dans les sédiments fait en sorte qu'il puisse exister une contamination plus récente à l'intérieur d'un contexte archéologique donné, même si cette contamination est également archéologique. Un mélange de deux dépositions archéologiques non contemporaines est alors observé. Dans ce cas, il est souvent impossible de distinguer les apports plus récents de ceux en place et cela peut amener des erreurs d'interprétations. Le biais associé à ce problème taphonomique est jugé négligeable pour cette analyse.

2.3. Échantillonnage et traitement des données

Les facteurs taphonomiques affectant les restes archéobotaniques ne cessent pas après leur déposition sur le site archéologique. L'échantillonnage est également un facteur taphonomique important et constitue une étape à considérer quand des problèmes surviennent lors de l'analyse en laboratoire. D'abord, lors de la prise d'échantillons, il a fallu s'assurer qu'aucune contamination n'est venue affecter les sédiments, et que ces derniers ont été entreposés adéquatement pour éviter le bris du matériel et la décomposition hâtive. Le traitement des échantillons est un autre processus taphonomique qui peut abîmer les restes archéobotaniques. La flottation manuelle des sédiments (lavage) est la moins destructrice des méthodes de traitement et a peu d'effets néfastes sur la préservation des restes. Dans cette évaluation, les bris potentiels liés au traitement sont considérés comme négligeables.

L'interprétation des données archéobotaniques prend donc en considération l'ensemble des processus taphonomiques qui sont survenus depuis la déposition des restes dans les sédiments, jusqu'au traitement des échantillons en laboratoire. Ces processus affectent les restes de manière différente selon les sites, les contextes et les types de restes étudiés. La compréhension de la formation de l'assemblage archéologique et du site est primordiale, afin de bien interpréter les résultats obtenus lors des analyses.

3. Méthodologie

3.1. Échantillonnage sur le terrain

Lors de l'intervention archéologique de 2017, des échantillons de sédiments ont été prélevés selon la méthode d'échantillonnage appelée « au jugement » (D'Alpoim Guedes et Spengler 2015 : 78), c'est-à-dire dans les contextes qui semblent visuellement les plus propices à la préservation archéologique des macrorestes de graines. Sans être idéale, cette méthode permet néanmoins d'échantillonner des contextes dont un questionnement persiste quant à leur interprétation ou dont les informations connues nécessitent d'être approfondies. Dix échantillons de sédiments, parmi les 22 prélevés par Arkéos inc., ont été sélectionnés pour la présente analyse suivant les recommandations formulées lors de l'évaluation de potentiel (GAIA 2018).

3.2. Préparation des assemblages

Les assemblages botaniques ont nécessité un traitement pour les séparer de la matrice des sédiments. Étant donné la nature des contextes, les échantillons ont été lavés selon une méthode adaptée de la flottation manuelle et du « wash-over »; méthode idéale pour les contextes avec une préservation par anaérobie/imbibition (White et Shelton 2015 : 99). Les volumes de sédiments sont de 2 L par échantillon, à l'exception de 26L2-E6 qui avait un volume de 1 L. Selon les dernières avancées en méthodologie archéobotanique, les volumes de sédiments suffisants pour recueillir un nombre représentatif de spécimens sont d'environ 2 à 6 litres (D'Alpoim Guedes et Spengler 2015 : 85; Pearsall 2000; White et Shelton 2015 : 99). Certains échantillons évalués de moins de 2 L pourraient donc ne pas être représentatifs.

Les échantillons de sédiments ont été lavés dans le Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec à l'aide de tamis géologiques de 1 mm, 500 µm et 250 µm pour garantir l'efficacité de la collecte des graines (Kenward *et al.* 1980; Pearsall 2015). Les fractions lourdes obtenues par ce lavage ont par la suite été séchées, tandis que les fractions légères contenant les graines ont été préservées dans l'alcool 90 % pour éviter leur dégradation et assurer leur conservation.

3.3. Tri du matériel

L'ensemble de la fraction légère a été trié à l'aide d'un microscope binoculaire à faible grossissement (50X). Tous les fragments végétaux, les insectes, ainsi que certaines autres données utiles à l'interprétation ont été notés (présence/absence). Les fractions lourdes ont été triées pour noter et recueillir les graines, inclusions et artéfacts qui n'ont pas flottés durant le traitement. Le terme « sp. » indique que l'identification n'a été possible qu'au niveau du genre et que l'espèce est indéterminée (« spp. » indique que plusieurs espèces indéterminées étaient présentes). Divers manuels (Martin et Barkley 1961; Montgomery 1977) ont facilité l'identification.

3.4. Quantification et calculs statistiques

Les analyses statistiques utilisées sont multiples et permettent de comprendre et d'interpréter les résultats de manière optimale en fonction des différents types de restes et des objectifs de recherche. Étant donnée la diversité des restes analysés, ainsi que des contextes dans lesquels ils ont été prélevés, cette combinaison de méthodes quantitatives est fondamentale.

D'abord, le dénombrement de chaque spécimen botanique (*absolute counts*) a été effectué afin de connaître la quantité exacte de graines présentes dans les assemblages archéobotaniques (Marston 2015). Ainsi, tous les graines ou fragments ont été comptés jusqu'à concurrence de 500 fragments ou graines. Ce nombre est considéré comme représentatif de l'échantillon. Cette quantification brute des données a ses limites lors de l'interprétation archéologique, comme l'a démontré Popper (1988 : 60), puisqu'elle sous-entend que le nombre de restes trouvés est représentatif du nombre utilisé et donc est fidèle à la totalité des plantes consommées ou utilisées. Comme il a été expliqué précédemment, la taphonomie entourant la préservation des restes et leur récupération dans les sédiments affecte directement le nombre de restes trouvés. Cela dit, ces mêmes données sont un point de départ essentiel à la poursuite des analyses (Pearsall 2000 : 194) et sont parfois la seule base sur laquelle l'interprétation peut être faite. C'est pourquoi le dénombrement de chaque spécimen archéobotanique a été effectué. Puisque les échantillons n'ont pas toujours le même volume, les densités (mrv/L) ont été calculées en divisant le nombre de macrorestes végétaux par le volume de sédiment prélevé.

Les ratios sont une autre façon de faire parler les données, probablement la plus simple et la plus répandue chez les archéobotanistes. Parmi ces ratios, le pourcentage a été utilisé pour l'interprétation des résultats dans le but d'identifier les changements d'un taxon par un autre de manière spatio-temporelle et d'évaluer la variabilité de préservation entre les échantillons (Miller 1988 : 74). Les pourcentages sont une mesure d'abondance relative, ce qui peut limiter la compréhension des données. Pearsall (2000 : 196) note à cet effet qu'il est parfois impossible de discerner les changements réels de ceux dus au fait que le total doit parvenir à 100 %. Une attention particulière a donc été portée afin de limiter les erreurs d'interprétation associées à l'utilisation du pourcentage.

Finalement, la diversité a été utilisée pour déterminer le nombre de taxons par échantillon. Ce calcul, bien que simple et rapide, répond néanmoins à certains objectifs de cette analyse et amène un point de vue différent dans l'interprétation des résultats.

4. Résultats

Le tableau 1 indique la texture et le volume traité pour chacun des échantillons analysés. La texture est souvent un bon moyen d'expliquer la présence ou l'absence de moyen de préservation, surtout en contexte d'imbibition. La nomenclature de la texture suit le système canadien de classification des sols.

Le tableau 2 présente les inclusions observées dans les fractions lourdes et légères des échantillons traités. Les inclusions sont variables en type et en proportion dépendant de la nature des contextes. Quelques données sont dignes de mention, dont une abondance de bois et de matières végétales dans la plupart des échantillons. Le charbon de bois est abondant dans les échantillons St-149 et 26S3. De manière générale, les inclusions d'ossements animaux (os, écailles et poils) sont peu nombreuses et peu abondantes, tout comme les fragments d'artéfacts (cuir, verre, métal, scories et briques). La contamination de la faune (animale et entomologique) et de la flore récentes ne semble pas avoir affecté les échantillons.

4.1. Lot 26C6-E1

4.1.1. Résultats des analyses

Ce lot a été interprété comme un dépôt naturel situé dans l'emprise du ruisseau Glen canalisé (tableau 1). Le bois était très abondant bien que de faibles quantités de charbon de bois, de sclérotes de *Cenococcum* sp. et de gastéropodes aient également été notées (tableau 2). Tel qu'indiqué au tableau 3, 253 restes botaniques appartenant à 22 taxons ont été identifiés, ce qui correspond à une densité de 126,5 macrorestes végétaux par litre de sédiment prélevé (mrv/L). La catégorie des plantes herbacées domine (36 %), suivie des mauvaises herbes (21 %), des plantes palustres (20 %) et des plantes comestibles (15 %) (figure 3). La verveine, les cypéracées et la framboise/mûre sont les taxons les plus fréquents dans cet échantillon (tableau 3).

Tableau 1 : Description des échantillons traités.

<i>Échantillon</i>	<i>Lot</i>	<i>Provenance</i>	<i>Texture</i>	<i>Volume traité (L)</i>
E1	26C6	Dépôt naturel, emprise du ruisseau Glen canalisé	Loam sableux	2
E6	26L2	Remblai, niveau de circulation Saint-Jacques	Loam avec matières organiques	1
E7	26L3	Remblai de comblement, tranchée de poteau	Loam sableux	2
E9	26L5	Alluvion, milieu friche en bordure du ruisseau Glen	Bois et matières organiques en décomposition	2
E13	26S3	Rejets domestiques, occupation extérieure	Loam argileux	2
E15	26V4	Rejet et niveau d'occupation	Loam sableux	2
E36	27G1	Remblai, niveau de circulation Saint-Jacques	Loam sableux avec matières organiques	2
E37	27G3/ 27F3	Surface de circulation, sol naturel remanié	Loam sableux avec matières organiques	2
E42	St-149	Remblai canalisation	Loam sableux	2
E44	27E12	Remblai comblement d'un drain	Argile sableuse	2

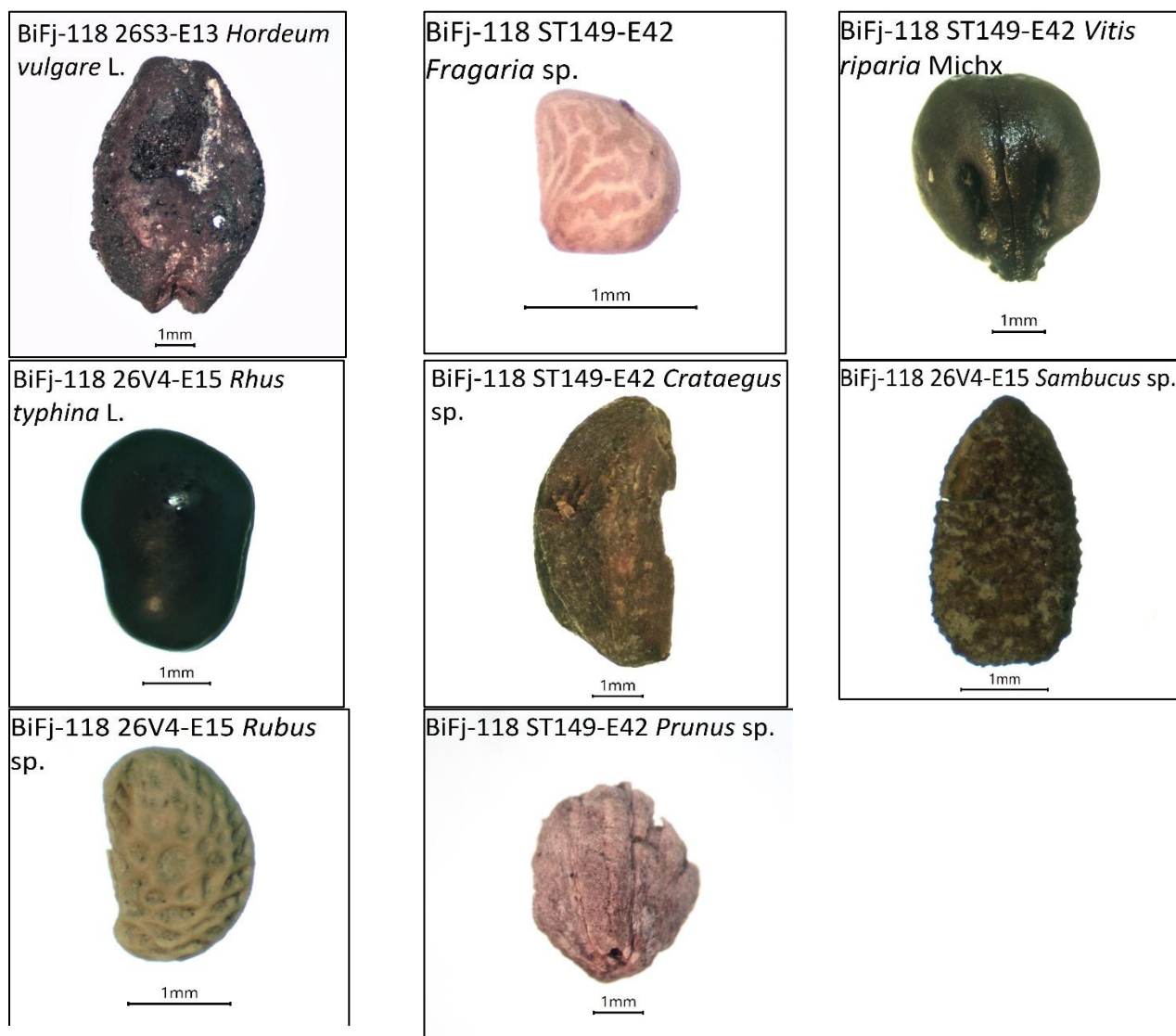
Tableau 2 : Inclusions observées dans les échantillons.

<i>Fraction lourde</i>	26C6	26L2	26L3	26L5	26S3	26V4	27G1	27G3	St-149	27E12
Anthracite									<1 %	
Bois		50 %	50 %			5%	85%	85%	2 %	85%
Bois et matières végétales				100 %						
Briques									1 %	<1%
Charbon de bois	2 %		40 %			<1%			2 %	<1%
Chaux					35 %					
Coquilles indéterminées									<1 %	
Cuir		< 1 %	<1 %					1%		
Écailles poisson						<1%				
Métal					<1 %	<1%			2 %	
Os indéterminé									<1 %	
Os mamm. calciné						<1%				
Os poisson écru					<1 %	<1%				
Scories									<1 %	
Verre					<1 %	<1%				
<i>Fraction légère</i>	26C6	26L2	26L3	26L5	26S3	26V4	27G1	27G3/27F3	St-149	27E12
Bois	90 %	90 %	95 %			98%	90%	70%	30 %	95%
Bois et matières végétales				99 %						
Cenococcum	<1 %		<1 %		<1 %	2%	<1%			
Charbon de bois	5 %	5 %	5 %	<1 %	35 %	<1%	2%	5%	30 %	2%
Chaux					60 %					
Gastéropodes	<1 %									
Os mamm.					<1 %					
Os poisson					<1 %					
Poils		5 %					2%	15%		2%
<i>Thuja occidentalis</i> L.		<1 %						<1%		

Tableau 3 : Identification des restes botaniques.

Taxons	Noms communs	26C6- E1	26L2- E6	26L3- E7	26L5- E9	26S3- E13	26V4- E15	27G1- E36	27G3- E37	ST-149- E42	27E12- E44	Total
Plantes comestibles												
<i>Crataegus</i> sp.	Aubépine - Cennelle						1			1		2
<i>Fragaria</i> sp.	Fraise	2	5	1				6	1	4		19
<i>Hordeum vulgare</i> L.	Orge					16	2					18
(carbonisé)												
<i>Prunus</i> sp.	Cerise									4		4
<i>Rhus typhina</i> L.	Sumac						1			1		2
<i>Rubus</i> sp.	Framboise/mûre	26	5	14		10	14	10	1	9	1	90
<i>Rubus</i> sp. (carbonisé)	Framboise/mûre						1			1		2
<i>Sambucus</i> sp.	Sureau du Canada	9		1		22	11					43
<i>Vitis riparia</i> Michx	Raisin sauvage									2		2
Mauvaises herbes												
<i>Anthemis cotula</i> L.	Camomille maroute		1									1
Asteracées								1	1	1		3
<i>Chenopodium</i> spp./ <i>Amaranthus</i> spp.	Chénopode/amarante	19	13	9	2	2	2	9	14	26		96
<i>Euphorbia</i> sp.	Euphorbe			1	4				1			6
<i>Juncus</i> sp.	Joncs		2		500							502
<i>Medicago</i> sp.	Luzerne									1		1
<i>Persicaria</i> sp.	Persicaire							5				5
<i>Persicaria</i> spp.	Persicaires	8	4	6	11				5			34
<i>Polygonum</i> spp.	Renouées	2	4	3	3			5				17
<i>Polygonum aviculare</i> L.	Renouée des oiseaux	1	1	5	1			8	7			23
<i>Potentilla</i> sp.	Potentille	1	1		500					1	2	505
<i>Prunella vulgaris</i> L.	Brunelle	1			74							75
<i>Setaria</i> sp.	Sétaire						1		19			20
<i>Setaria</i> spp.	Sétaires	1	11	10	11			9				42
Solanacées		7						2	2			11
<i>Stellaria</i> sp.	Stellaires	13		2								15
Plantes herbacées												
Apiacées					1					2		3
<i>Bidens</i> sp.	Bidens			1	1							2
<i>Carex</i> spp.	Laïches				500							500
<i>Lycopus americanus</i> L.	Lycophe d'Amérique	6	1	3	500				5		3	518
<i>Lycopus uniflorus</i> Michx	Lycophe uniflore				6				26			32
<i>Pastinaca</i> sp.	Panais				2			1				3
<i>Plantago major</i> L.	Grand plantain		1	2	25				1	4		33
Poacées	Graminées	1			500				1	1		503
<i>Portulaca oleracea</i> L.	Pourpier	2								1		3
<i>Rumex</i> sp.	Oseille		1									1
<i>Rumex</i> spp.	Oseilles	6			4							10
<i>Rumex acetocella</i> L.	Petite oseille		2		1			1				4
<i>Rumex crispus</i> L.	Rumex crépu				5					4		9
<i>Trifolium pratense</i> L.	Trèfle des prés				1					1		2
<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle rampant	6		1	3	2	2	2			2	18
<i>Verbena</i> sp.	Verveine	68	2						2			72
<i>Viola</i> sp.	Violette	1										
Plantes palustres												
Cyperaceae		35	37	15			12	32	32	1	17	181
<i>Eleocharis</i> spp.	Eleocharis			2	500				4			506
<i>Ranunculus</i> sp.	Renoncule	5	2						3			10
<i>Ranunculus</i> spp.	Renoncules			4	9		1					14
<i>Scirpus</i> sp.	Scirpe	10	8			1	5	16	9		2	51
Arbres												
<i>Betula</i> sp.	Bouleau blanc	2										2
Éléments botaniques non identifiés												
Graines indéterminées		21	2	9	15		4	3	6	11	2	73
Items indéterminés (carbonisé)						6						6
Total		253	103	89	3179	59	57	110	140	76	29	4094

Figure 3 : Graines de plantes comestibles identifiées à BiFj-118.



4.1.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage

L'anaérobiose/imbibition a permis la préservation archéologique des restes botaniques. Malgré la présence de charbon de bois (lequel peut être d'origine naturelle ou anthropique), il n'y avait pas de graines carbonisées. Le fait que le terrain soit marécageux et la présence d'un ruisseau ont probablement assuré des conditions favorables à la préservation de la matière organique comme en témoigne l'abondance du bois dans le sédiment traité. La formation de l'assemblage botanique provient certainement d'une série de dépositions anthropiques et naturelles. Les trois principales méthodes de déposition des restes botaniques décrites par Fuller *et al.* (2014) sont les suivantes :

1. Déposition primaire : les restes sont déposés *in situ* et font partie d'un processus de déposition direct, volontaire ou non.
2. Déposition secondaire : les restes d'un seul événement ou d'une seule activité anthropique sont déposés dans un autre lieu. Par exemple, les déchets ramassés dans unâtre de foyer où la cuisson des aliments est pratiquée qui sont jetés au même endroit à l'extérieur d'un bâtiment.
3. Déposition tertiaire : les restes de plusieurs événements anthropiques sont déposés dans un autre lieu, comme un dépotoir, des latrines ou une aire de circulation.

Il y a peut-être eu des dépositions primaires et secondaires, mais elles sont impossibles à discerner dans l'assemblage. Les processus naturels tels le vent, l'eau et la faune ont sans doute contribué à l'inclusion des restes botaniques dans le sédiment. Il est possible que les graines de framboise/mûre, de fraise et de sureau soient d'origine anthropique. Les graines de ces fruits sont ingérables et sont en effet fréquemment observées dans les échantillons de latrines. On peut imaginer, considérant les conditions d'hygiène de l'époque, que le contenu de latrines aurait pu s'infiltrer dans le sédiment adjacent, être utilisé comme fertilisant ou simplement être jeté dans un cours d'eau ou un lieu abandonné. Il convient toutefois d'être prudent avec cette hypothèse, car les graines de framboise/mûre et de sureau sont aussi très fréquentes dans les échantillons non anthropiques puisque ces fruits sont fréquemment consommés par plusieurs animaux sauvages (Favorite 2003; Stevens et Nesom 2001).

4.1.3. *Alimentation et approvisionnement*

Il ne suffit pas qu'une plante soit comestible pour déterminer qu'elle provient de l'alimentation humaine. En effet, plusieurs arbres et arbustes produisant des fruits comestibles se trouvent naturellement dans l'environnement et près des habitations. Les animaux, surtout les oiseaux, se délectent de ses fruits et transportent les petites graines parfois sur de longues distances. Il est donc fréquent de rencontrer des graines de baies et de fruits comestibles dans des contextes archéologiques et naturels variés.

Les framboises/mûres, les fraises et le sureau peuvent être consommées crus ou dans différents produits transformés (gelées, confitures, pâtisseries, macérations dans le vin ou l'eau-de-vie, sirops, liqueurs, etc.). Tous ces fruits indigènes poussent à l'état sauvage, mais il est possible de transplanter les rejets au potager. Les variétés domestiques et la culture commerciale ne se développeront au Québec qu'après 1930 pour la framboise et après 1880 pour la fraise (Martin 2002 : 184; Provencher 1988).

4.1.4. *Environnement*

L'abondance des graines de plantes palustres (cypéracées, renoncule et scirpe) dans cet échantillon confirme l'interprétation préliminaire selon laquelle ce sédiment serait associé à un ruisseau. En effet, plusieurs espèces de renoncules sont associées aux lacs et aux rivières (Victorin *et al.* 2002 : 222–228) alors que le scirpe est exclusivement une plante aquatique ou de milieu très humide (Victorin *et al.* 2002 : 691). Plusieurs plantes herbacées ont également une préférence pour les milieux humides. Par exemple, le lycoper préfère les milieux humides (Victorin *et al.* 2002 : 504), tandis que la verveine pousse communément sur les rivages (Victorin *et al.* 2002 : 489–490). Ces plantes auraient pu pousser un peu plus en retrait de la rive. La présence de quelques graines de bouleau (lesquelles sont uniques à cet échantillon) pourrait indiquer la proximité d'un milieu arboré même si l'ensemble de l'assemblage suggère un milieu ouvert, ce qui n'est pas incohérent avec la présence du bouleau qui est généralement une essence de lumière. L'assemblage archéobotanique suggère également que le milieu est perturbé, ce qui n'est pas étonnant puisqu'un ruisseau est un milieu dynamique qui chamboule les sédiments adjacents. Cette perturbation pourrait également être

en partie d'origine anthropique. En effet, les polygonacées (*Persicaria* sp., *Polygonum* sp., *Rumex* sp.) sont communes dans les milieux perturbés par l'homme, la prunelle vulgaire pousse dans les champs et sur les bords de route (Victorin *et al.* 2002 : 497), le chénopode est une adventice des potagers (Victorin *et al.* 2002 : 192), les sétaires poussent dans les lieux vagues et les champs négligés (Victorin *et al.* 2002 : 815–816), le pourpier potager est commun dans tous les lieux habités (Victorin *et al.* 2002 : 203), alors que le trèfle est une plante fourragère qui se naturalise facilement (Victorin *et al.* 2002 : 361). Dépendamment de l'espèce, la potentille a une préférence pour les rivages ou les lieux incultes (Victorin *et al.* 2002 : 337–341). La stellaire moyenne est une mauvaise herbe commune dans les cultures sarclées et, comme les autres espèces de stellaire, elle est caractéristique des sols humides (Victorin *et al.* 2002 : 208–211).

4.1.5. Fonction et utilisation

L'analyse archéobotanique est en accord avec l'hypothèse voulant que cet échantillon soit une alluvion associée à un ruisseau. Les plantes palustres et de milieux humides y sont en effet bien représentées. Les nombreuses adventices suggèrent toutefois un milieu très perturbé, probablement par les activités humaines. Certains des taxons identifiés (le trèfle, la renouée des oiseaux et le pourpier potager) sont des plantes d'origine euroasiatique; le sédiment serait donc postérieur à la colonisation européenne. L'origine des graines de framboise/mûre, fraise et sureau est incertaine bien que je penche davantage pour l'introduction naturelle étant donné l'absence d'inclusions d'origine anthropique.

4.2. Lot 26L2-E6

4.2.1. Résultats des analyses

Cet échantillon a été prélevé dans un remblai associé au niveau de circulation Saint-Jacques (tableau 1). Le sédiment était majoritairement composé de bois, bien qu'une faible quantité de charbon de bois, de poils, de cuir et de thuya aient également été observées (tableau 2). Un total de 103 restes botaniques, représentant 18 taxons, y a été dénombré. Rappelons que cet échantillon est deux fois moins volumineux que les autres, donc la densité des restes de plantes est égale à 103 mrv/L. Les plantes palustres (46 %) (dominées par les cypéracées) et les mauvaises herbes (36 %) (dominées par le chénopode/amarante et la sétaire) sont les catégories les mieux représentées. Les plantes comestibles ne comptent que pour 10 % de l'assemblage (framboise/mûre et fraise) (figure 3; tableau 3).

4.2.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage

L'anaérobie/imbibition est le seul moyen de préservation observé pour les macrorestes végétaux du lot 26L2, bien que la carbonisation aurait été possible puisque cet échantillon contenait du charbon de bois. La préservation de la matière organique est excellente comme en témoignent l'abondance de bois, de cuir et la densité de macrorestes végétaux. Il semble s'agir d'une déposition tertiaire en raison de la présence de plantes associées à des milieux écologiques différents. L'assemblage a probablement été formé par des processus naturels (eau, vent et faune) et anthropiques, comme en témoigne la présence de cuir et de poils. Toutefois, l'apport anthropique semble limité en raison de la faible densité des plantes comestibles et de l'absence de cultigènes. Il n'est pas exclu que les graines de framboise/mûre et de fraise indiquent la présence de matières fécales. Les graines de ces fruits sont ingérables et sont fréquemment observées dans les échantillons de latrines. On peut imaginer, considérant les conditions d'hygiène de l'époque, que le contenu de latrines aurait pu s'infiltrer dans le sédiment adjacent, être utilisé comme fertilisant ou simplement être jeté dans un cours d'eau ou un lieu abandonné. Il convient toutefois d'être prudent avec cette hypothèse, car les graines de framboise/mûre sont aussi très fréquentes dans les échantillons non anthropiques puisque ces fruits sont fréquemment consommés par plusieurs animaux sauvages (Favorite 2003).

4.2.3. Alimentation et approvisionnement

La framboise/mûre et la fraise sont les seules plantes comestibles identifiées dans cet échantillon. Ces fruits peuvent être consommés crus ou dans différents produits transformés (gelées, confitures, pâtisseries, macérations dans le vin ou l'eau-de-vie, sirops, liqueurs, etc.). Ces deux fruits indigènes poussent à l'état sauvage, mais il est possible de transplanter les rejetons au potager. Les variétés domestiques et la culture commerciale ne se développeront au Québec qu'après 1930 pour la framboise et après 1880 pour la fraise (Martin 2002 : 184; Provencher 1988). Tel que mentionné précédemment, il n'est pas certain que ces fruits aient effectivement été consommés par les utilisateurs du site, les graines auraient pu être introduites par la faune.

4.2.4. Environnement

Le contenu de cet échantillon, tant au niveau des inclusions que des taxons identifiés, est très similaire à l'échantillon 26C6-E1, lequel a été interprété comme une alluvion du ruisseau Glen. En effet, le même cortège de plantes palustres (cypéracées, scirpe et renoncule) et de plantes de milieux humides (verveine et lycoper) y a été identifié. S'ajoute le jonc, lequel est une plante généralement marécageuse (Victorin *et al.* 2002 : 670) et le thuya qui pousse surtout dans les lieux humides (Victorin *et al.* 2002 : 140). L'assemblage archéobotanique suggère également que le milieu est perturbé, ce qui n'est pas étonnant puisqu'un ruisseau est un milieu dynamique qui chamboule les sédiments adjacents. Cette perturbation pourrait également être en partie d'origine anthropique. En effet, les polygonacées (*Persicaria* sp., *Polygonum* sp. et *Rumex* sp.) sont communes dans les milieux perturbés par l'homme, le chénopode est une adventice des potagers (Victorin *et al.* 2002 : 192), le grand plantain est commun dans les lieux incultes près des habitations (Victorin *et al.* 2002 : 509), les sétaires poussent dans les lieux vagues et les champs négligés (Victorin *et al.* 2002 : 815–816), tandis que la camomille maroute pousse le long des routes et autour des habitations (Victorin *et al.* 2002 : 592). Dépendamment de l'espèce, la potentille a une préférence pour les rivages ou les lieux incultes (Victorin *et al.* 2002 : 337–341).

4.2.5. Fonction et utilisation

Si ce contexte est bel et bien un remblai (ce que l'analyse des macrorestes végétaux ne contredit pas), il semble que les sédiments utilisés contiennent très peu de déchets domestiques issus de la préparation ou la consommation des aliments (ou pas du tout si l'on considère les graines de framboise/mûre et de fraise comme des intrusions naturelles). Le village des tanneries est construit dans un sol marécageux et près d'un ruisseau, il n'est donc pas étonnant de retrouver des plantes palustres et de milieux humides dans les remblais pour lesquels on a probablement utilisé du sédiment local.

4.3. Lot 26L3-E7

4.3.1. Résultats des analyses

Le lot 26L3 est un remblai de comblement associé à une tranchée de poteau (tableau 1). L'échantillon contient beaucoup de bois, ainsi que du charbon de bois, du cuir et des sclérotés de *Cenococcum* sp. (tableau 2). Les 89 macrorestes végétaux identifiés appartiennent à 17 taxons, ce qui correspond à une densité de 44,5 mrv/L. Les cypéracées et la framboise/mûre sont les taxons les plus souvent répertoriés dans l'assemblage. C'est toutefois la catégorie des mauvaises herbes qui est la mieux représentée avec 40 % des restes. Parmi celles-ci, on note la sétaire, le chénopode/amarante, les renouées et les persicaires, la stellaire et l'euphorbe. Les plantes palustres (cypéracées, éléocharide et renoncule) ne comptent que pour 24 % de l'assemblage, alors que les plantes comestibles (framboise/mûre, fraise et sureau) atteignent une proportion de 18 % (figure 3; tableau 3).

4.3.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage

L'anaérobiose/imbibition est le seul mode de préservation observé pour l'échantillon 26L3-E7. La préservation de la matière organique est excellente comme en témoignent l'abondance de bois et la présence de cuir. Il semble s'agir d'une déposition tertiaire en raison de la présence de plantes associées à des milieux écologiques différents, ce qui est en accord avec l'interprétation voulant que ce lot soit un remblai. L'assemblage a probablement été formé par des processus naturels (eau, faune et vent) et anthropiques comme en témoigne la présence de cuir. Toutefois, l'apport anthropique semble limité en raison de la faible densité des plantes comestibles et de l'absence de cultigènes. La présence de quelques graines ingérables (framboise/mûre, fraise et sureau), fréquemment retrouvées dans les latrines, pourrait témoigner de la présence de matières fécales, mais ces graines auraient tout aussi bien pu avoir été incorporées par la faune (Favorite 2003; Stevens et Nesom 2001). On peut imaginer, considérant les conditions d'hygiène de l'époque, que le contenu de latrines aurait pu s'infiltrer dans le sédiment adjacent, être utilisé comme fertilisant ou simplement être jeté dans un cours d'eau ou un lieu abandonné.

4.3.3. Alimentation et approvisionnement

Les graines de framboise/mûre, de fraise et de sureau sont les seules appartenant à des plantes comestibles trouvées dans l'échantillon 26L3-E7. Ces fruits peuvent être consommés crus ou dans différents produits transformés (gelées, confitures, pâtisseries, macérations dans le vin ou l'eau-de-vie, sirops, liqueurs, etc.). Tous ces fruits indigènes poussent à l'état sauvage. Les variétés domestiques et la culture commerciale ne se développeront au Québec qu'après 1930 pour la framboise et après 1880 pour la fraise (Martin 2002 : 184; Provencher 1988).

4.3.4. Environnement

L'abondance des mauvaises herbes dans cet échantillon indique que le milieu est anthropisé. En effet, les polygonacées (*Persicaria* sp., *Polygonum* sp. et *Rumex* sp.) sont communes dans les milieux perturbés par l'homme, le chénopode est une adventice des potagers (Victorin *et al.* 2002 : 192), les sétaires poussent dans les lieux vagues et les champs négligés (Victorin *et al.* 2002 : 815–816) et certaines espèces d'euphorbe sont associées aux lieux vagues et aux terrains cultivés alors que d'autres sont ripariennes (ex. : *E. vermiculata* Raf.; Victorin *et al.* 2002 : 216). La stellaire moyenne est une mauvaise herbe commune dans les cultures sarclées et, comme les autres espèces de stellaire, elle est caractéristique des sols humides (Victorin *et al.* 2002 : 208–211). Certaines plantes herbacées signalent également un milieu anthropisé. Le trèfle, par exemple, est une plante fourragère naturalisée (Victorin *et al.* 2002 : 361), alors que le grand plantain pousse dans les lieux incultes près des habitations (Victorin *et al.* 2002 : 509). Les milieux palustres et humides sont également bien représentés dans cet assemblage. Plusieurs d'espèces de renoncule sont associées aux lacs et aux rivières (Victorin *et al.* 2002 : 222–228), alors que les éléocharides sont des plantes semi-aquatiques ou palustres (Victorin *et al.* 2002 : 685). Plusieurs plantes herbacées, comme le lycoperon et le bident, ont également une préférence pour les milieux humides (Victorin *et al.* 2002 : 504, 566).

4.3.5. Fonction et utilisation

Le lot 26L3 a été interprété comme un remblai. Il ne semble pas qu'il contienne des déchets alimentaires étant donné l'absence d'ossements animaux, d'écaillés de poisson et de plantes cultivées.

Les graines de framboise/mûre, de fraise et de sureau pourraient être des intrusions naturelles ou indiquer que le sédiment contient une très faible proportion de matière fécale.

4.4. Lot 26L5-E9

4.4.1. Résultats des analyses

Le lot 26L5 est une alluvion associée à un milieu en friche en bordure du ruisseau Glen (tableau 1). L'échantillon contient une très grande quantité de bois et de matières végétales, ainsi qu'un peu de charbon de bois (tableau 2). Cet échantillon est celui qui contient la plus grande densité de macrorestes végétaux, soit 1603,5 mrv/L (la densité réelle est en fait plus élevée puisque pour les taxons abondants un maximum de 500 graines a été compté). Avec 25 taxons représentés, cet échantillon était également très varié. Le jonc, la potentille, la laïche, les graminées, le lycoperon et l'éleocharide sont les taxons les plus abondants ayant chacun livré plus de 500 graines. Les catégories des plantes herbacées (48 %), des mauvaises herbes (34 %) et des plantes palustres (16 %) sont les mieux représentées. Aucune plante comestible n'est rapportée (tableau 3).

4.4.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage

L'anaérobiose/imbibition est le seul moyen de préservation observé pour les macrorestes végétaux du lot 26L5-E9. La préservation de la matière organique est excellente comme en témoignent l'abondance de bois et la très grande densité de graines. L'absence d'artéfacts et de plantes comestibles suggère que l'assemblage s'est formé essentiellement par des processus naturels. L'abondance de plantes palustres et de milieux humides et la situation du contexte échantillonné en bordure du ruisseau Glen indiquent que les mouvements de l'eau ont pu contribuer à l'incorporation, voire au mélange, des restes botaniques dans le sédiment.

4.4.3. Environnement

De prime abord, la faible proportion de plantes palustres (18 %) ne semble pas supporter l'interprétation selon laquelle ce sédiment serait une alluvion associée au ruisseau Glen. Toutefois, en plus des plantes typiquement palustres comme l'éleocharide et la renoncule, plusieurs des taxons identifiés ont une affinité pour les rivages et les sols humides. Par exemple, plusieurs espèces de laïches sont palustres ou associées à des sols humides, le jonc est une plante marécageuse

(Victorin *et al.* 2002 : 670), la verveine pousse communément sur les rivages (Victorin *et al.* 2002 : 489–490) et le lycope et le bident ont une préférence pour les milieux humides (Victorin *et al.* 2002 : 504, 566). Dépendamment de l'espèce, la potentille a une préférence pour les rivages ou les lieux incultes (Victorin *et al.* 2002 : 337–341). Certaines espèces d'euphorbe (ex : *E. vermiculata* Raf.) sont ripariennes alors que d'autres sont associées aux lieux vagues et aux terrains cultivés (Victorin *et al.* 2002 : 216). L'assemblage indique donc une série de plantes tolérant un degré d'humidité varié, certaines poussant probablement directement sur les rives du ruisseau alors que d'autres se trouvaient sans doute plus en retrait.

Malgré l'absence des plantes comestibles, l'assemblage archéobotanique est très représentatif des milieux anthropisés. D'ailleurs, plusieurs des taxons identifiés (le panais, le plantain, le trèfle, la renouée des oiseaux, la petite oseille et le rumex crépu) sont des plantes d'origine euroasiatique qui ont été introduites par le processus de colonisation. Les polygonacées (*Persicaria* sp., *Polygonum* sp. et *Rumex* sp.) sont communes dans les milieux perturbés par l'homme, le chénopode est une adventice des potagers (Victorin *et al.* 2002 : 192), les sétaires poussent dans les lieux vagues et les champs négligés (Victorin *et al.* 2002 : 815–816), la prunelle pousse dans les champs et sur le bord des routes (Victorin *et al.* 2002 : 497), le grand plantain pousse dans les lieux incultes près des habitations (Victorin *et al.* 2002 : 509), le trèfle est une plante fourragère naturalisée (Victorin *et al.* 2002 : 361) et le panais, également naturalisé, se retrouve dans les lieux incultes et le bord des routes (Victorin *et al.* 2002 : 416). La potentille a, quant à elle, une préférence pour les rivages ou les lieux incultes (Victorin *et al.* 2002 : 337–341).

4.4.4. *Fonction et utilisation*

L'analyse archéobotanique est en accord avec l'hypothèse voulant que cet échantillon soit une alluvion associée à un ruisseau. Les plantes palustres et de milieux humides y sont en effet nombreuses, alors qu'aucune plante comestible n'a été identifiée. La présence de plantes rudérales, dont certaines espèces ne sont pas indigènes, indique que ce sédiment naturel est postérieur à la colonisation européenne.

4.5. Lot 26S3-E13

4.5.1. Résultats des analyses

Le lot 26S3 est constitué de rejets domestiques associés à une occupation extérieure (tableau 1). L'échantillon contient beaucoup de chaux et de charbon de bois, ainsi que des quantités moindres de métal, de verre, de sclérotes de *Cenococcum* sp. et d'os de poisson et de mammifère (tableau 2). Seulement 59 macrorestes végétaux (densité de 29,5 mrv/L), appartenant à six taxons, ont été répertoriés. Les plantes comestibles (orge, framboise/mûre et sureau) constituent 81 % de l'assemblage (figure 3; tableau 3).

4.5.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage

Contrairement aux autres échantillons, il semble que l'anaérobie/imbibition n'ait pas joué un rôle important dans la préservation de la matière organique. En effet, cet échantillon ne contient pas de bois et la densité de macrorestes végétaux enregistrée est faible. On peut penser que la préservation des graines les plus denses (framboise/mûre, sureau et trèfle), donc les plus résistantes à la décomposition, a pu être favorisée dans ce contexte par rapport aux restes les plus fragiles. La carbonisation est le processus ayant permis la préservation de grains d'orge. Ces grains carbonisés ont été incorporés, volontairement ou non, avec des déchets domestiques, ce qui est tout à fait en accord avec l'interprétation préliminaire de ce lot. Il s'agit donc d'un contexte tertiaire. La carbonisation des grains d'orge pourrait résulter d'un accident lors de la préparation des aliments ou de l'incendie d'un bâtiment contenant des semences ou de la nourriture pour le bétail. La framboise/mûre et de sureau sont des plantes comestibles prisées autant des humains que des animaux. Les graines pourraient avoir été introduites dans le sédiment par des processus naturels ou anthropiques (Favorite 2003; Stevens et Nesom 2001). Les graines de ces fruits sont en effet fréquemment observées dans les échantillons de latrines. On peut imaginer, considérant les conditions d'hygiène de l'époque, que le contenu de latrines aurait pu s'infiltrer dans le sédiment adjacent, être utilisé comme fertilisant ou simplement être jeté dans un cours d'eau ou un lieu abandonné.

4.5.3. Alimentation et approvisionnement

En plus des graines de framboise/mûre et de sureau, communes dans la majorité des échantillons analysés, cet échantillon se distingue par la présence de grains d'orge carbonisés. Il est difficile de déterminer si les graines de plantes sauvages sont d'origine anthropique ou naturelle. La framboise, la mûre et le sureau peuvent être consommés crus ou dans différents produits transformés (gelées, confitures, pâtisseries, macérations dans le vin ou l'eau-de-vie, sirops, liqueurs, etc.). Le sureau est cueilli à l'état sauvage et la framboise l'était probablement aussi puisque les variétés domestiques et la culture commerciale de la framboise ne se développeront au Québec qu'après 1930 (Martin 2002 : 184). L'orge, au contraire, est d'origine anthropique et est une céréale consommée par les humains (soupes), mais qui pouvait aussi servir à engraisser le bétail et fabriquer du malt pour la bière (Provencher 1988 : 108).

4.5.4. Environnement

Peu de taxons ont été identifiés dans ce lot, mais les préférences écologiques de ceux-ci ne sont pas différentes des autres échantillons, ce qui indique probablement un environnement similaire. La scirpe est une plante aquatique ou de milieu très humide (Victorin et al. 2002 : 691). Le chénopode est une adventice des potagers (Victorin et al. 2002 : 192), tandis que le trèfle est une plante fourragère naturalisée (Victorin et al. 2002 : 361).

4.5.5. Fonction et utilisation

Parmi tous les échantillons analysés, 26S3-E13 est le contexte qui porte le plus l'empreinte des activités humaines. En effet, les plantes comestibles constituent 82% de l'assemblage, la chaux et le charbon de bois comptent pour une portion significative de l'échantillon (alors que le bois domine ailleurs) et un cultigène (l'orge) y a été identifié. Toutefois, les informations sur la diète sur les utilisateurs du site sont limitées car il s'agit d'un contexte tertiaire contenant seulement trois plantes comestibles. Il est possible que ce contexte soit un rejet domestique, mais il contient peu de résidus associés à la diète végétale.

4.6. Lot 26V4-E15

4.6.1. Résultats des analyses

Le lot 26V4 est un rejet et un niveau d'occupation (tableau 1). Le sédiment était dominé par le bois. Les autres inclusions observées lors du traitement sont le charbon de bois, les écailles de poisson, le métal, le verre, les os de mammifère et de poisson et les sclérotes de *Cenococcum* sp. (tableau 2). Seulement 57 macrorestes végétaux ont été dénombrés (densité de 28,5 mrv/L) et attribués à 11 taxons (tableau 3). Les plantes comestibles (aubépine, orge, sumac, framboise/mûre et sureau) sont variées et comptent pour plus de la moitié de l'assemblage (figure 3). Les plantes palustres, majoritairement des cypéracées, constituent pour leur part 32 % des restes botaniques observés (tableau 3).

4.6.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage

L'abondance de bois indique que l'anaérobie/imbibition est un des processus ayant permis la préservation de la matière organique, alors que la carbonisation est le processus ayant permis la préservation des grains d'orge et d'une graine de framboise/mûre. On peut penser que les restes carbonisés ont été incorporés, volontairement ou non, avec des déchets domestiques, ce qui est tout à fait en accord avec l'interprétation préliminaire de ce lot. Il s'agit donc d'un contexte tertiaire. La carbonisation des grains d'orge pourrait résulter d'un accident lors de la préparation des aliments ou de l'incendie d'un bâtiment contenant des semences ou de la nourriture pour le bétail. Les écailles de poisson, les ossements et les graines de fruits comestibles indiquent la présence de résidus alimentaires. La diversité des graines de plantes comestibles (comparativement aux autres échantillons) suggère qu'elles pourraient également être des résidus alimentaires, bien qu'un apport naturel via la faune n'est pas écarté (Favorite 2003; Stevens et Nesom 2001). Les graines de ces fruits sont ingérables et sont en effet fréquemment observées dans les échantillons de latrines. On peut imaginer, considérant les conditions d'hygiène de l'époque, que le contenu de latrines aurait pu s'infiltrer dans le sédiment adjacent, être utilisé comme fertilisant ou simplement être jeté dans un cours d'eau ou un lieu abandonné.

4.6.3. *Alimentation et approvisionnement*

Cet échantillon contient une plus grande quantité et variété de plantes comestibles que les autres échantillons analysés. Les fruits répertoriés (la cenelle, la framboise/mûre, le sumac et le sureau) sont tous indigènes et poussent à l'état sauvage. Ce n'est qu'après 1930 que des variétés de framboise domestiques commencent à être développées et commercialisées (Martin 2002 : 184). Le fait qu'une graine de framboise/mûre soit carbonisée et la présence d'un cultigène indiquent qu'au moins une partie de l'assemblage est le résultat d'activités humaines, même si des intrusions via la faune ne sont pas exclues. Les petits fruits sauvages peuvent être consommés crus ou dans différents produits transformés (gelées, confitures, pâtisseries, macérations dans le vin ou l'eau-de-vie, sirops, liqueurs, etc.). L'orge est une céréale de choix pour engraisser le bétail, mais est également utilisée pour la fabrication du malt pour la bière et dans les soupes (Provencher 1988 : 108).

4.6.4. *Environnement*

En plus des cypéracées qu'il n'a pas été possible d'identifier plus précisément, les plantes palustres trouvées dans cet échantillon incluent la renoncule, laquelle pousse près des lacs et des rivières (Victorin *et al.* 2002 : 222–228), et la scirpe, une plante aquatique ou de milieu très humide (Victorin *et al.* 2002 : 691). Le village des tanneries est construit dans un sol marécageux et un ruisseau coule à proximité, il n'est donc pas étonnant de retrouver des plantes palustres et de milieux humides dans différents types de sédiments archéologiques. Les autres plantes identifiées signalent un milieu perturbé par l'occupation humaine. En effet, le chénopode est une adventice des potagers (Victorin *et al.* 2002 : 192), les sétaires poussent dans les lieux vagues et les champs négligés et le trèfle est une plante fourragère naturalisée (Victorin *et al.* 2002 : 361).

4.6.5. *Fonction et utilisation*

L'analyse confirme que ce lot est constitué en partie de rejets domestiques en raison de la présence d'écaillés de poisson, d'ossements, d'une plante cultivée carbonisée (l'orge) et d'autres plantes comestibles (aubépine, sumac, framboise/mûre et sureau). L'association des plantes

comestibles sauvages avec les ossements et le cultigène renforce l'hypothèse qu'elles sont liées à l'alimentation humaine.

4.7. Lot 27G1-E36

4.7.1. Résultats des analyses

Le lot 27G1 est un remblai associé au niveau de circulation Saint-Jacques (tableau 1). Ce sédiment contenait beaucoup de bois accompagné de quantités minimales de charbon de bois, de poils et de sclérotés de *Cenococcum* sp. (tableau 2). L'analyse a révélé 110 macrorestes végétaux appartenant à 14 taxons, soit une densité de 55 mrv/L. Les plantes palustres (cypéracées et scirpe) (44 %), les mauvaises herbes (surtout l'amarante/chénopode et la sétaire) (35 %) et les plantes comestibles (fraise et framboise/mûre) (15 %) sont les catégories les mieux représentées (figure 3; tableau 3).

4.7.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage

L'anaérobiose/imbibition est le seul moyen de préservation observé dans l'échantillon 27G1-E36. Malgré la présence de charbon de bois, aucune graine carbonisée n'a été notée. La préservation de la matière organique est excellente comme en témoigne l'abondance de bois. L'assemblage a probablement été formé par des processus naturels (eau, faune et vent). Les poils et le charbon de bois pourraient résulter des activités humaines tout comme les quelques plantes comestibles sauvages. La présence de quelques graines ingérables (framboise/mûre, fraise et sureau) pourrait témoigner de la présence de matières fécales, mais ces graines pourraient tout aussi bien avoir été incorporées par la faune. On peut imaginer, considérant les conditions d'hygiène de l'époque, que le contenu de latrines aurait pu s'infiltrer dans le sédiment adjacent, être utilisé comme fertilisant ou simplement être jeté dans un cours d'eau ou un lieu abandonné.

4.7.3. Alimentation et approvisionnement

Les graines de framboise/mûre, de fraise et de sureau sont les seules plantes comestibles identifiées dans l'échantillon 27G1-E36. L'origine de ces graines pourrait aussi bien être anthropique que naturelle puisque ces fruits sont recherchés par de nombreux animaux (Favorite 2003; Stevens et Nesom 2001). Ces fruits sauvages sont également couramment cueillis par les populations humaines pour être consommés crus ou dans différents produits transformés (gelées, confitures, pâtisseries,

macérations dans le vin ou l'eau-de-vie, sirops, liqueurs, etc.). Les variétés domestiques et la culture commerciale ne se développeront au Québec qu'après 1930 pour la framboise et après 1880 pour la fraise (Martin 2002 : 184).

4.7.4. Environnement

Le village des tanneries est construit dans un sol marécageux à proximité d'un ruisseau, il n'est donc pas étonnant de retrouver des plantes palustres et aquatiques, comme la scirpe, dans les remblais pour lesquels on a probablement utilisé du sédiment local. Les autres plantes identifiées indiquent un milieu anthropisé. Par exemple, le trèfle est une plante fourragère naturalisée (Victorin *et al.* 2002 : 361) et le panais, également naturalisé, se trouve dans les lieux incultes et au bord des routes (Victorin *et al.* 2002 : 416). De même, le chénopode est une adventice des potagers (Victorin *et al.* 2002 : 192), les sétaires poussent dans les lieux vagues et les champs négligés, alors que les polygonacées (*Persicaria* sp. et *Polygonum* sp.) sont communes dans les milieux perturbés par les activités humaines.

4.7.5. Fonction et utilisation

L'absence d'ossements, d'écaillés de poisson et de plantes cultivées dans cet échantillon ne semble pas indiquer que des déchets domestiques issus de la préparation ou la consommation des aliments ont été incorporés à ce remblai. Les graines des framboise/mûre, de fraise et de sureau pourraient être des intrusions naturelles ou indiquer que le sédiment contient une très faible proportion de matières fécales.

4.8. Lot 27G3-E37

4.8.1. Résultats des analyses

Le lot 27G3 est un sol naturel remanié en surface de circulation (tableau 1). Ce sédiment comprend une grande quantité de bois, une plus grande proportion de poils que dans les autres échantillons, ainsi que de faibles quantités de cuir, de charbon de bois et de thuya (tableau 2). Dix-huit taxons ont été identifiés parmi les 140 macrorestes végétaux trouvés dans le sédiment analysé (densité de 70 mrv/L). La catégorie la mieux représentée est celle des mauvaises herbes (35 %), parmi lesquelles on trouve notamment des quantités appréciables de graines d'amarante/chénopode et de sétaire. Les plantes palustres (les cypéracées et la renoncule) sont variées et comptent pour 34 % de l'assemblage. Les plantes herbacées sont caractérisées par l'abondance des graines de lycoperon et comptent pour 25 % de l'assemblage. Les plantes comestibles sont limitées à une graine de framboise/mûre et une graine de fraise (1 %) (figure 3; tableau 3).

4.8.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage

L'anaérobiose/imbibition est le processus qui a permis la préservation des restes botaniques du lot 27G3-E37. Malgré la présence du charbon de bois, aucune graine carbonisée n'a été observée. La préservation de la matière organique est excellente comme en témoigne l'abondance de bois, la présence de cuir et la diversité et la densité des restes botaniques. Il semble s'agir d'une déposition tertiaire. L'assemblage a probablement été formé par des processus naturels (eau, faune et vent) et des activités humaines. La présence de cuir et de poils suggère un apport anthropique, mais celui-ci semble limité, comme en témoigne la faible densité des plantes comestibles et l'absence de cultigènes. La présence de quelques graines ingérables (framboise/mûre et fraise) pourrait témoigner de la présence de matières fécales, mais ces graines pourraient tout aussi bien avoir été incorporées par les animaux qui consomment ces fruits. Alternativement, on peut imaginer, considérant les conditions d'hygiène de l'époque, que le contenu de latrines aurait pu s'infiltrer dans le sédiment adjacent, être utilisé comme fertilisant ou simplement être jeté dans un cours d'eau ou un lieu abandonné.

4.8.3. *Alimentation et approvisionnement*

Les graines de framboise/mûre, de fraise et de sureau sont les seules plantes comestibles trouvées dans l'échantillon 27G3-E37. Tous ces fruits indigènes poussent à l'état sauvage, mais il est possible de transplanter les rejets au potager. Les variétés domestiques et la culture commerciale ne se développeront au Québec qu'après 1930 pour la framboise et après 1880 pour la fraise (Martin 2002 : 184; Provencher 1988). Ces fruits peuvent être consommés crus ou dans différents produits transformés (gelées, confitures, pâtisseries, macérations dans le vin ou l'eau-de-vie, sirops, liqueurs, etc.).

4.8.4. *Environnement*

L'abondance des plantes palustres indique une fois de plus la proximité d'un cours d'eau ou plan d'eau. En effet, la renoncule pousse près des lacs et des rivières (Victorin *et al.* 2002 : 222–228), la scirpe est une plante aquatique ou de milieu très humide (Victorin *et al.* 2002 : 691) et les éléocharides sont des plantes semi-aquatiques ou palustres (Victorin *et al.* 2002 : 685). En plus de ces plantes palustres, la verveine et le lycoper ont également des affinités écologiques pour les milieux humides : la première sur les rivages (Victorin *et al.* 2002 : 489–490) et la seconde dans divers milieux humides (Victorin *et al.* 2002 : 504). Le thuya pousse également dans les lieux humides (Victorin *et al.* 2002 : 140). Les mauvaises herbes sont également bien représentées. Le chénopode est une adventice des potagers (Victorin *et al.* 2002 : 192), les sétaires poussent dans les lieux vagues et les champs négligés, les polygonacées (*Persicaria* sp. et *Polygonum* sp.) sont associées à divers milieux perturbés par les activités humaines, l'euphorbe est surtout associée aux lieux vagues et aux terrains cultivés (Victorin *et al.* 2002 : 216) et le plantain est commun dans les lieux incultes près des habitations (Victorin *et al.* 2002 : 509).

4.8.5. *Fonction et utilisation*

L'abondance et la diversité des plantes palustres et de milieux humides indiquent la proximité d'un cours d'eau ou plan d'eau, ce qui n'est pas étonnant étant donné la nature du site et des environs. La faible densité de plantes comestibles et l'absence de cultigènes, d'écaillés de poisson

et d'ossements animaux n'indiquent pas la présence de déchets domestiques liées à l'alimentation. Les quelques graines ingérables (framboise/mûre et fraise) pourraient témoigner de la présence d'une faible quantité de matières fécales, mais pourraient également avoir été introduites par la faune. L'apport anthropique n'est signalé que par la présence de cuir, lequel pourrait être associé à la surface de circulation. Les nombreuses adventices suggèrent un milieu probablement très perturbé par les activités humaines. Certains des taxons identifiés, dont le plantain et la renouée des oiseaux, sont des plantes d'origine euroasiatique; le sédiment serait donc postérieur à la colonisation européenne.

4.9. ST149-E42

4.9.1. Résultats des analyses

L'échantillon 42 a été prélevé dans le remblai d'une canalisation (structure 149; tableau 1). Contrairement aux autres échantillons analysés, celui-ci contient davantage de charbon de bois que de bois. Des quantités minimales d'antracite, de scories, de métal, de brique, de coquilles et d'os ont également été notées (tableau 2). L'analyse a permis la découverte de 76 restes botaniques représentant 17 taxons, soit une densité de 38 mrv/L. Les mauvaises herbes (38 %) et les plantes comestibles (29 %) sont les catégories les mieux représentées. Les plantes comestibles sont particulièrement diversifiées dans cet assemblage : cenelle, fraise, cerise, sumac, framboise/mûre et raisin sauvage (figure 3). L'abondance des graines d'amarante/chénopode explique la forte représentativité des mauvaises herbes (tableau 3).

4.9.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage

L'imbibition/anaérobie et la carbonisation sont les deux processus ayant permis la préservation des restes de plante dans l'échantillon ST149-E42. La préservation est excellente, tel qu'indiqué par la présence de bois et de charbon de bois. L'apport anthropique est très visible dans les inclusions (antracite, briques, scories, métal et os). La diversité des plantes comestibles (dont une graine carbonisée) et la forte proportion de mauvaises herbes sont également des signes des activités humaines. La présence de plantes comestibles pourrait indiquer un dépôt secondaire ou tertiaire, c'est-à-dire que des sédiments de diverses origines ont été utilisés pour remblayer une canalisation désuète.

4.9.3. Alimentation et approvisionnement

Cet échantillon est celui qui contient la plus grande variété de plantes comestibles. Tous les taxons identifiés (cenelle, fraise, cerise, sumac, framboise, sureau et raisin) sont des plantes qui poussent à l'état sauvage. Les graines de *Prunus* sont en effet très petites et appartiennent probablement à la merise (*Prunus pensylvanica* L.) ou la cerise à grappe (*Prunus virginiana* L.). Les

variétés domestiquées de framboise et de fraises ne se sont popularisées qu'à partir de la fin du XIX^e siècle. Ces fruits peuvent être consommés crus ou dans différents produits transformés (gelées, confitures, pâtisseries, macérations dans le vin ou l'eau-de-vie, sirops, liqueurs, etc.).

4.9.4. Environnement

Il s'agit du seul échantillon où les plantes palustres ou de milieu humide sont peu représentées (seulement une graine de cypéracée). Cela pourrait indiquer que le lieu échantillonné n'est pas situé près d'un cours d'eau ou plan d'eau. Le chénopode est une adventice des potagers (Victorin *et al.* 2002 : 192), les polygonacées (*Persicaria* sp. et *Polygonum* sp.) sont associées à divers milieux perturbés par les activités humaines, le plantain pousse and les lieux incultes près des habitations (Victorin *et al.* 2002 : 509), le pourpier potager est commun dans tous les lieux habités (Victorin *et al.* 2002 : 203) tandis que la potentille a une préférence tant pour les rivages que pour les lieux incultes (Victorin *et al.* 2002 : 337–341). La luzerne et le trèfle sont deux plantes fourragères naturalisées (Victorin *et al.* 2002 : 358, 361).

4.9.5. Fonction et utilisation

L'analyse des restes botaniques ne permet pas de préciser l'interprétation de ce contexte. Cependant, il semble que la variété des graines comestibles pourrait suggérer que cette canalisation a d'abord servi à évacuer des déchets domestiques avant d'être abandonné puis possiblement détruit en partie ce qui a amené plusieurs mauvaises herbes dans le drain. Si tel est le cas, on pourrait penser que les plantes comestibles identifiées ont en effet été consommées et que la diète des utilisateurs du site contenait une quantité appréciable de fruits sauvages. Toutefois, il n'est pas impossible que ces graines proviennent l'environnement local et qu'elles aient été incorporées au sédiment naturellement en même temps que les graines de plantes herbacées, de mauvaises herbes et de plantes palustres.

4.10. Lot 27E12-E44

4.10.1. Résultats des analyses

Le lot 27E12 est le remblai de comblement d'un drain (tableau 1). La composante majeure de l'échantillon est le bois alors que les composantes mineures sont les briques, le charbon de bois et les poils (tableau 2). Seulement 29 macrorestes végétaux, appartenant à six taxons, ont été identifiés. Il s'agit de la plus faible densité (14,5 mrv/L) observée parmi tous les échantillons analysés. La catégorie des plantes palustres (cypéracées) est la mieux représentée (66 %), suivie des plantes herbacées (17 %) (lycope d'Amérique et trèfle rampant). La seule plante comestible notée est une graine de framboise/mûre (figure 3; tableau 3).

4.10.2. Préservation archéologique et formation de l'assemblage

La faible densité de macrorestes végétaux dans cet échantillon ne semble pas être une conséquence de mauvaises conditions de préservation. En effet, le sédiment contenait une grande proportion de bois indiquant qu'il s'agissait d'un milieu anaérobique. Malgré la présence du charbon de bois, aucune graine carbonisée n'a été notée. Il n'y a aucune indication qu'il s'agisse d'un contexte primaire ou secondaire. La présence de briques et de poils suggère que des processus anthropiques ont participé à la formation de l'assemblage bien que les processus naturels y aient probablement contribué aussi. La graine de framboise/mûre pourrait indiquer la présence de matières fécales, mais pourrait tout aussi bien avoir été incorporée par la faune.

4.10.3. Alimentation et approvisionnement

La framboise/mûre est la seule plante comestible identifiée dans l'échantillon 27E12-E44. Les framboises et les mûres qu'on trouvait dans les marchés aux XVIII^e et XIX^e siècles étaient cueillies à l'état sauvage, car ce n'est qu'après 1930 que des variétés de framboisiers domestiques se sont commercialisées au Québec (Martin 2002 : 184). Les framboises et les mûres peuvent être consommées crues ou dans différents produits transformés (gelées, confitures, pâtisseries, macérations dans le vin ou l'eau-de-vie, sirops, liqueurs, etc.).

4.10.4. Environnement

Peu de taxons ont été identifiés dans cet échantillon, mais la présence de milieux humides et anthropisés est tout de même attestée. Dépendamment de l'espèce, la potentille préfère les rivages ou les lieux incultes (Victorin *et al.* 2002 : 337–341), tandis que le lycope est associé aux milieux humides (Victorin *et al.* 2002 : 504). Le trèfle est une plante fourragère naturalisée (Victorin *et al.* 2002 : 361).

4.10.5. Fonction et utilisation

L'analyse des restes de plantes supporte l'interprétation de ce contexte interprété comme un remblai de drain. Tout comme les autres échantillons analysés, il semble y avoir un mélange de plantes de milieux humides et anthropisés. Des déchets alimentaires ne semblent pas avoir été utilisés dans le remblai, bien que la graine de framboise/mûre pourrait indiquer un très faible apport de matières fécales.

5. Conclusion

L'analyse archéobotanique de dix échantillons de sédiments prélevés sur le site du village de Saint-Henri-des-Tanneries (BiFj-118) à Montréal a permis d'atteindre, à des degrés de précision divers, les quatre objectifs établis à la section 1.1. Presque tous les échantillons étudiés ont démontré une excellente préservation de la matière organique en raison des conditions anaérobiques causées par l'imbibition du sédiment en milieu humide. Seul l'échantillon 26S3-E13 indiquait des conditions de préservation moins bonnes qui auraient pu favoriser la préservation des graines les plus résistantes au détriment des restes les plus fragiles.

Le contenu archéobotanique des échantillons ne contredit pas les interprétations préliminaires proposées. Seuls les macrorestes de l'échantillon 26L5-E9 semblent provenir uniquement du milieu naturel, car aucune plante comestible n'y a été identifiée et les inclusions ne sont pas de facture humaine. Cependant, il semble que le sol naturel ait souvent été utilisé pour de nombreux remblais ou pour établir des surfaces de circulation. Les échantillons 26C6-E1, 26L2-E6, 26L3-E7, 27G1-E36 et 27G3-E37 se caractérisent tous par l'absence ou la faible quantité d'inclusions anthropiques, l'abondance de plantes du milieu naturel (plantes palustres, plantes herbacées et mauvaises herbes) et une faible densité de graines de plantes sauvages comestibles. Il n'est pas possible de préciser si ces graines indiquent la présence d'une faible quantité de matières fécales dans les sédiments ou si elles ont été introduites par les animaux sauvages qui se nourrissent de ces fruits sauvages. L'éventail de plantes sauvages comestibles est plus diversifié dans l'échantillon ST149-E42, ce qui pourrait indiquer que cette canalisation était utilisée pour évacuer des eaux usées contenant des déchets alimentaires. Les échantillons 26S3-E13 et 26V4-E15 sont les seuls qui indiquent clairement la présence de déchets issus de l'alimentation humaine puisqu'ils contiennent non seulement des plantes comestibles sauvages, mais aussi une plante cultivée carbonisée (l'orge). La faible densité de restes botaniques dans l'échantillon 27E12-E44 limite son interprétation.

À l'exception de l'orge, toutes les plantes comestibles identifiées représentent des activités de cueillette. Certains des fruits sauvages les plus populaires (fraises et framboises) pouvaient sans doute être achetés au marché, frais en saison, sous forme de produits transformés divers hors-saison. Ce n'est pas avant la fin du XIX^e siècle que des variétés domestiques de framboisiers et de fraisiers

commencent à être commercialisées. Les autres fruits sauvages étaient probablement cueillis par les utilisateurs du site dans l'environnement local. On note l'absence totale de denrées importées (figues, dates, noix, citron, café, etc.). Cela est peut-être dû à la faible densité des restes alimentaires dans les échantillons analysés ou au statut économique possiblement peu élevé des utilisateurs du site.

Les données environnementales issues de cette analyse sont aussi en accord avec les analyses précédentes effectuées sur le site. Une grande variété de plantes palustres et de milieux humides indique la présence d'un cours d'eau ou plan d'eau (probablement le ruisseau Glen) à proximité. Les plantes palustres et semi-aquatiques devaient pousser dans le ruisseau et sur ses rives immédiates, mais les sols à proximité devaient aussi être très humides. Tous les assemblages ont révélé des plantes typiques des milieux perturbés par les activités humaines (champs abandonnés et terrains vagues), dont plusieurs taxons non indigènes. Les plantes herbacées sont très communes et seules deux plantes ligneuses ont été identifiées (bouleau et thuya), ce qui suggère un environnement généralement ouvert.

Finalement, il n'est pas possible non plus de trouver de nouvelles informations concernant les techniques de tannage. D'autres études ont été réalisées sur les tanneries dans le monde, par exemple au Royaume-Uni, et il en est également ressorti que les études archéobotaniques et archéoentomologiques ne permettaient pas ce type d'analyse lorsque les structures ont été réutilisées.

Bibliographie

- Cappers, R. T. J. 1993. Seed dispersal by water: a contribution to the interpretation of seed assemblages. *Vegetation History and Archaeobotany* **2**, 173-186.
- D'Alpoim Guedes, J. et Spengler, R. 2015. Sampling Strategies in Paleoethnobotanical Analysis, pp. 77-94 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder : University Press of Colorado.
- Favorite, J.
2003 Plant Guide for American Red Raspberry *Rubus idaeus* L. United States Department of Agriculture, Natural Resources Conservation Service. Consulté le 20 février 2017.
https://plants.usda.gov/plantguide/pdf/cs_ruid.pdf.
- Fuller, D. Q., Stevens, C. et McClatchie, M. 2014. Routine activities, tertiary refuse and labor organization: Social inference from everyday archaeobotany, pp. 174-217 dans M. Madella et M. Savard (dir.), *Ancient Plants and People. Contemporary Trends in Archaeobotany*. Tuscon: University of Arizona Press.
- GAIA 2018. *Rapport d'évaluation du potentiel d'analyse archéobotanique et archéobotomologique du site BiFj-118, Montréal, saison 2017*. GAIA, coopérative de travail en archéologie, Rapport non publié, Québec.
- Gallagher, D. E. 2015. Formation Processes of the Macrobotanical Record, pp. 19-34 dans J. M. Marston, J. d. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder : University Press of Colorado.
- Kenward, H. K., A. R. Hall and A. K. G. Jones. 1980. A Tested Set of Techniques for the Extraction of Plant and Animal Macrofossils from Waterlogged Archaeological Deposits. *Science and Archaeology* **22**: 3-15.
- Lawrence, G. H. M. 1951. *Taxonomy of Vascular Plants*. New York: MacMillan Company.
- Lee, G.-A. 2012. Taphonomy and sample size estimation in paleoethnobotany. *Journal of Archaeological Science* **39**, 648-655.
- Marston, J. M. 2015. Ratios and Simple Statistics in Paleoethnobotanical Analysis, pp. 163-179 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder: University Press of Colorado.
- Martin, A. C. et Barkley, W. D. 1961. *Seed Identification Manual*. Caldwell: Blackburn Press.
- Martin, P.-L. 2002. *Les fruits du Québec: Histoire et traditions des douceurs de la table*. Septentrion: Québec.
- McParland, L.C., Collinson, M.E, Scott, A.C., Campbell G. et Veal, R. 2010. Is Vitrification in Charcoal a Result of High Temperature Burning of Wood? *Journal of Archaeological Science* **37**:2679–2687.

- Miller, N. F. 1988. Ratios in paleoethnobotanical analysis, pp. 72-85 dans C. A. Hastorf et V. S. Popper (dir.), *Current Paleoethnobotany: Analytical Methods and Cultural Interpretations of Archaeological Plant Remains*. Chicago: University of Chicago Press.
- Minnis, P. E. 1981. Seeds in Archaeological Sites: Sources and Some Interpretative Problems. *American Antiquity* **46**, 143-152.
- Montgomery, F.H. 1977. *Seeds and Fruits of Plants of Eastern Canada and Northeastern United States*. University of Toronto Press: Toronto.
- Pearsall, D. M. 2000. *Palaeoethnobotany: A Handbook of Procedures*. 2^e édition. San Diego : Academic Press.
- Pearsall, D. M. 2015. *Paleoethnobotany: A Handbook of Procedures*. 3^e édition. Walnut Creek : Left Coast Press.
- Popper, V. S. 1988. Selecting Quantitative Measurements in Paleoethnobotany, pp. 53-71 dans C. A. Hastorf et V. S. Popper (dir.), *Current Paleoethnobotany: Analytical Methods and Cultural Interpretations of Archaeological Plant Remains*. Chicago: University of Chicago Press.
- Provencher, J. 1988. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*. Boréal : Montréal.
- Stevens, M. et Nesom, G. 2001 *Plant Guide for Common Elderberry Sambucus nigra L. ssp. canadensis (L.) R. Bolli*. United States Department of Agriculture, Natural Resources Conservation Service. Consulté le 17 février 2017. https://plants.usda.gov/plantguide/pdf/cs_sanica4.pdf.
- Théry-Parisot, I., Chabal, L. et Chrzavzez, J. 2010. Anthracology and taphonomy, from wood gathering to charcoal analysis. A review of the taphonomic processes modifying charcoal assemblages, in archaeological contexts. *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* **291**, 142-153.
- Victorin, Frère Marie, Rouleau, E., Frère Alexandre, É. C., Brouillet, L., Hay, S. G., Goulet, I., Blondeau, M., Cayouette, J. et Labrecque, J., (Dir.). 2002. *Flore laurentienne*. 3^e édition. Boucherville: Gaëtan Morin
- White, C. E. et Shelton, C. P. 2015. Recovering Macrobotanical Remains, pp. 95-114 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder : University Press of Colorado.

5

Annexe

Recherches historiques

CHAÎNE DE TITRES DES LOTS 1652 À 1655

Année	Lot 1652 [10]	Lot 1653 [11]	Lot 1654-1 [12]	Lot 1654-2 [12]	Lot 1654-3 [12]	Lot 1654-4 [12]	Lot 1655 [13]	Année
1970	Ministère de la voirie	Sa Majesté la Reine Élisabeth II aux droits de la Province de Québec	Dépôt d'un plan d'expropriation par le Ministère de la voirie	Dépôt d'un plan d'expropriation par le Ministère de la voirie	Dépôt d'un plan d'expropriation par le Ministère de la voirie	Dépôt d'un plan d'expropriation par le Ministère de la voirie	Dépôt d'un plan d'expropriation par le Ministère de la voirie	1970
1969								
1968	Dépôt d'un plan d'expropriation par le Ministère de la voirie	John et Emilio Orsini	Ercole Orsini	Francesco Cristiano, bourgeois	Angelo Staffieri employé civil, et Francesco Cristiano bourgeois	Eugénie Henrichon, épouse de Émile Béranger, caissier	Claire Larocheille, veuve de Collins Guévremont, et Georges Plante	1968
1967								
1966								
1965								
1964	John et Emilio Orsini		Ercole Orsini	Francesco Cristiano, bourgeois	Angelo Staffieri employé civil, et Francesco Cristiano bourgeois	Eugénie Henrichon, épouse de Émile Béranger, caissier	Claire Larocheille, veuve de Collins Guévremont, et Georges Plante	1964
1963								
1962								
1961								
1960								
1959								
1958								
1957								
1956								
1955								
1954								
1953								
1952								
1951								
1950	Ercole Orsini		Ercole Orsini	Angelo Staffieri employé civil, et Francesco Cristiano bourgeois	Eugénie Henrichon, épouse de Émile Béranger, caissier	Eugénie Henrichon, épouse de Émile Béranger, caissier	Claire Larocheille, veuve de Collins Guévremont, et Georges Plante	1950
1949								
1948								
1947								
1946								
1945								
1944								
1943								
1942								
1941								
1940								
1939								
1938								
1937								
1936								
1935								
1934								
1933								
1932								
1931								
1930								
1929								
1928								
1927								
1926	Paul Henrichon, tailleur	Maurice Shulman, Benjamin Shulman and Samuel A. Shulman, all three advocates of the city of Montreal	Cité de Montréal			Paul Henrichon tailleur, et Charles Henrichon gérant, exécuteurs testamentaires de Moïse Henrichon	B. & N. Accessoires Electriques, société enregistrée représentée par M. Paul Boucher	1926
1925								
1924	Paul Henrichon, tailleur	Dame Leah Rudney, wife of Aron Siminovitch, manufacturer	Cité de Montréal			Paul Henrichon tailleur, et Charles Henrichon gérant, exécuteurs testamentaires de Moïse Henrichon	B. & N. Accessoires Electriques, société enregistrée représentée par M. Paul Boucher	1924
1923								
1922	Révérende soeur Marie du Précieux Sang, Léonide Cazels, Dame Albina Cazels épouse de Raoul Cousineau marchand, Dame Eliza Cazels épouse de Henri Ledoux, et fille de feu Dame Eugénie Desève	Madame Arthémise Desibats veuve de M. Delphis Trempe	Cité de Montréal			Paul Henrichon tailleur, et Charles Henrichon gérant, exécuteurs testamentaires de Moïse Henrichon	B. & N. Accessoires Electriques, société enregistrée représentée par M. Paul Boucher	1922
1921								
1920	Révérende soeur Marie du Précieux Sang, Léonide Cazels, Dame Albina Cazels épouse de Raoul Cousineau marchand, Dame Eliza Cazels épouse de Henri Ledoux, et fille de feu Dame Eugénie Desève	Dame Leah Rudney, wife of Aron Siminovitch, manufacturer	Cité de Montréal			Paul Henrichon tailleur, et Charles Henrichon gérant, exécuteurs testamentaires de Moïse Henrichon	B. & N. Accessoires Electriques, société enregistrée représentée par M. Paul Boucher	1920
1919								
1918	Révérende soeur Marie du Précieux Sang, Léonide Cazels, Dame Albina Cazels épouse de Raoul Cousineau marchand, Dame Eliza Cazels épouse de Henri Ledoux, et fille de feu Dame Eugénie Desève	Domenico Coppola, journaliste	Cité de Montréal			Paul Henrichon tailleur, et Charles Henrichon gérant, exécuteurs testamentaires de Moïse Henrichon	B. & N. Accessoires Electriques, société enregistrée représentée par M. Paul Boucher	1918
1917								
1916								
1915	Révérende soeur Marie du Précieux Sang, Léonide Cazels, Dame Albina Cazels épouse de Raoul Cousineau marchand, Dame Eliza Cazels épouse de Henri Ledoux, et fille de feu Dame Eugénie Desève	Albert Johnson, médecin	Cité de Montréal			Paul Henrichon tailleur, et Charles Henrichon gérant, exécuteurs testamentaires de Moïse Henrichon	B. & N. Accessoires Electriques, société enregistrée représentée par M. Paul Boucher	1915
1914								
1913								
1912	Révérende soeur Marie du Précieux Sang, Léonide Cazels, Dame Albina Cazels épouse de Raoul Cousineau marchand, Dame Eliza Cazels épouse de Henri Ledoux, et fille de feu Dame Eugénie Desève	Domenico Coppola, journaliste	Cité de Montréal			Paul Henrichon tailleur, et Charles Henrichon gérant, exécuteurs testamentaires de Moïse Henrichon	B. & N. Accessoires Electriques, société enregistrée représentée par M. Paul Boucher	1912
1911								
1910								
1909								
1908	Révérende soeur Marie du Précieux Sang, Léonide Cazels, Dame Albina Cazels épouse de Raoul Cousineau marchand, Dame Eliza Cazels épouse de Henri Ledoux, et fille de feu Dame Eugénie Desève	Francis Thérien, mécanicien	Cité de Montréal			Paul Henrichon tailleur, et Charles Henrichon gérant, exécuteurs testamentaires de Moïse Henrichon	B. & N. Accessoires Electriques, société enregistrée représentée par M. Paul Boucher	1908
1907								
1906	Révérende soeur Marie du Précieux Sang, Léonide Cazels, Dame Albina Cazels épouse de Raoul Cousineau marchand, Dame Eliza Cazels épouse de Henri Ledoux, et fille de feu Dame Eugénie Desève	John Alexander Stewart, marchand, May Agnes Stewart et Margaret Maud Stewart épouse de Joseph Hugh Lemon médecin demeurant tous à Montréal, agissant, légataires universels en propriété de James William Stewart	Cité de Montréal			Paul Henrichon tailleur, et Charles Henrichon gérant, exécuteurs testamentaires de Moïse Henrichon	B. & N. Accessoires Electriques, société enregistrée représentée par M. Paul Boucher	1906
1905								
1904								

Année	Lot 1652 [10]	Lot 1653 [11]	Lot 1654-1 [12]	Lot 1654-2 [12]	Lot 1654-3 [12]	Lot 1654-4 [12]	Lot 1655 [13]	Année
1903		Joseph Victor Décarie et Jean Baptiste Décarie, manufacturiers de Nidre-Dame-de-Grâce, société Joseph Décarie et fils	Jean-Louis Peltier	Succession de Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) : sa veuve Sophie Gougeon légataire universelle en usufruit, et John Mc Kercher, Charles Mc Kercher, Francis Mc Kercher, Dame Caroline Mc Kercher, Philomène Mc Kercher, Jane Mc Kercher, Corine Lefebvre et Eustache Lefebvre épouse de Adeline Mc Kercher épouse de Eustache Lefebvre, Mc Kercher épouse de Eustache Lefebvre, Toussaint Mc Kercher légataires universels en propriété		Geneviève Mc Kercher	Victor Décarie entrepreneur de la cité Saint-Henri et Jean Baptiste Décarie briquetier au Coteau Saint-Pierre	1903
1902		Eugénie Desève veuve de Jean-Baptiste Cazalais légataire en usufruit et ses enfants Léonide, Albina et Éliza comme légataires en propriété					(La cité Saint-Henri, représentée par Eugène Guay, maire, et Louis Napoléon ? Greffier et trésorier, pour l'expropriation d'une petite bande de terre pour élargir la rue Saint-Jacques)	1902
1901								1901
1900								1900
1899								1899
1898							Appollinaire Archambault, notaire	1898
1897							Hormidas Laporte, marchand (jugement)	1897
1896							?	1896
1895							?	1895
1894							?	1894
1893							?	1893
1892							?	1892
1891							?	1891
1890							?	1890
1889			Geneviève Mc Kercher (2/4) ; Jean-Louis Peltier, marchand et fabricant de chaussures (1/4) ; Succession de Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) ; sa veuve Sophie Gougeon légataire universelle en usufruit, et John Mc Kercher, Charles Mc Kercher, Francis Mc Kercher, Dame Caroline Mc Kercher, Philomène Mc Kercher, Jane Mc Kercher, Sophie Mc Kercher, Corine Lefebvre et Eustache Lefebvre épouse d'Adeline Mc Kercher épouse de Eustache Lefebvre, Toussaint Mc Kercher, légataires universels en propriété => 1/9 indivis de 1/4 du lot, chacun.....				?	1889
1888			Geneviève Mc Kercher (2/4) ; Jean-Louis Peltier, marchand et fabricant de chaussures (1/4) ; Succession de Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) ; sa veuve Sophie Gougeon légataire universelle en usufruit, et John Mc Kercher, Charles Mc Kercher, Francis Mc Kercher, Dame Caroline Mc Kercher, Philomène Mc Kercher, Jane Mc Kercher, Sophie Mc Kercher, Adeline Mc Kercher, Toussaint Mc Kercher légataires universels en propriété => 1/9 indivis de 1/4 du lot, chacun				?	1888
1887			Félix Mc Kercher comptable de la ville de Saint-Henri (2/4) ; Jean-Louis Peltier, marchand et fabricant de chaussures (1/4) ; Succession de Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) ; sa veuve Sophie Gougeon légataire universelle en usufruit, et John Mc Kercher, Charles Mc Kercher, Francis Mc Kercher, Dame Caroline Mc Kercher, Philomène Mc Kercher, Jane Mc Kercher, Sophie Mc Kercher, Adeline Mc Kercher, Toussaint Mc Kercher légataires universels en propriété => 1/9 indivis de 1/4 du lot, chacun				?	1887
1886							?	1886
1885		Jean-Baptiste Cazalais marchand épicier, pour les droits de Marguerite Lenoir et de Germain Lenoir, provenant de la succession de François Gaudreau transmis à Charles Lenoir prêtre de Saint-Sulpice dont Jean-Baptiste Cazalais marchand épicier, pour les droits de Germain Desève sur une certaine partie du lot					?	1885
1884			Geneviève Mc Kercher fille majeure de Donald (2/4) ; Jean-Louis Peltier, marchand et fabricant de chaussures (1/4) ; Succession de Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) ; sa veuve Sophie Gougeon légataire universelle en usufruit, et John Mc Kercher, Charles Mc Kercher, Francis Mc Kercher, Dame Caroline Mc Kercher, Philomène Mc Kercher, Jane Mc Kercher, Sophie Mc Kercher, Adeline Mc Kercher, Toussaint Mc Kercher légataires universels en propriété => 1/9 indivis de 1/4 du lot, chacun				?	1884
1883			Geneviève Mc Kercher fille majeure de Donald (2/4) ; Narcisse Perodeau notaire (1/4) ; Succession de Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) ; sa veuve Sophie Gougeon légataire universelle en usufruit, et John Mc Kercher, Charles Mc Kercher, Francis Mc Kercher, Dame Caroline Mc Kercher, Philomène Mc Kercher, Jane Mc Kercher, Sophie Mc Kercher, Adeline Mc Kercher, Toussaint Mc Kercher légataires universels en propriété => 1/9 indivis de 1/4 du lot, chacun				?	1883
1882			Geneviève Mc Kercher fille majeure de Donald (2/4) ; Jean-Baptiste Mc Kercher, marchand de chaussures (1/4) ; Succession de Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) ; sa veuve Sophie Gougeon légataire universelle en usufruit, et John Mc Kercher, Charles Mc Kercher, Francis Mc Kercher, Dame Caroline Mc Kercher, Philomène Mc Kercher, Jane Mc Kercher, Sophie Mc Kercher, Adeline Mc Kercher, Toussaint Mc Kercher légataires universels en propriété => 1/9 indivis de 1/4 du lot, chacun				?	1882
1881							?	1881
1880							?	1880
1879							Toussaint Lenoir dit Rolland	1879
1878							?	1878
1877							?	1877
1876		Madeleine Lenoir dit Rolland, veuve de François Gaudreau	Félix Gougeon, épicier (Claire Desève, veuve de Félix Gougeon père, usufruitière de la propriété)				?	1876
1875							?	1875
1874							?	1874
1873							?	1873
1872							?	1872
1871							?	1871
1870							?	1870
1869							?	1869
1868							?	1868
1867							?	1867
1866							?	1866
1865							?	1865
1864							?	1864

Année	Lot 1652 [10]	Lot 1653 [11]	Lot 1654-1 [12]	Lot 1654-2 [12]	Lot 1654-3 [12]	Lot 1654-4 [12]	Lot 1655 [13]	Année
1863			Dame Jane Mc Kercher, veuve de Joseph St Denis bourgeois de Sainte-Claire (1/4) ; Succession de Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) ; sa veuve Sophie Gougeon légataire universelle en usufruit, et John Mc Kercher, Charles Mc Kercher, Francis Mc Kercher, Dame Caroline Mc Kercher, Philomene Mc Kercher, Jane Mc Kercher, Sophie Mc Kercher, Adeline Mc Kercher, Toussaint Mc Kercher légataires universels en propriété => 1/9 indivis de 1/4 du lot, chacun	Donald Mc Kercher, marchand de chaussures (1/4) ; (1/4) ;			?	1863
1862			Dame Jane Mc Kercher, veuve de Joseph St Denis bourgeois de Sainte-Claire (1/4) ; Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) ;	Donald Mc Kercher, marchand de chaussures (1/4) ; Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) ;			?	1862
1861							?	1861
1860							?	1860
1859							?	1859
1858							?	1858
1857							?	1857
1856							?	1856
1855							?	1855
1854	Francis Gaudreau, sellier				Marie-Louise Lenoir, veuve de John Mc Kercher		?	1854
1853							?	1853
1852							?	1852
1851							?	1851
1850							?	1850
1849							?	1849
1848							?	1848
1847							?	1847
1846							?	1846
1845							?	1845
1844							?	1844
1843							?	1843
1842							?	1842
1841							?	1841
1840							?	1840
1839							?	1839
1838							?	1838
1837		Félix Gougeon, tanneur					?	1837
1836							?	1836
1835							?	1835
1834							?	1834
1833							?	1833
1832							?	1832
1831		Antoine Prudhomme, fils, tanneur					?	1831
1830		Joseph Mallet, fils, marchand tanneur					?	1830
1829							?	1829
1828							?	1828
1827							?	1827
1826							?	1826
1825							Gabriel Lenoir dit Rolland	1825
1824							?	1824
1823							?	1823
1822							?	1822
1821							?	1821
1820							?	1820
1819							?	1819
1818							?	1818
1817							?	1817
1816		Hugues Lenoir, bourgeois (en 1854)					?	1816
1815							Marie-J. Abraham dit Courville	1815
1814								1814
1813								1813
1812								1812
1811								1811
1810								1810
1809							Josephie Larrivée, épouse de Hippolite La Bonté	1809
1808						John Mc Kercher, bourgeois		1808
1807		Joseph Lenoir						1807
1806								1806
1805								1805
1804								1804
1803								1803
1802								1802
1801								1801
1800								1800
1799								1799
1798								1798
1797								1797
1796								1796
1795								1795
1794								1794
1793								1793
1792								1792
1791								1791
1790								1790
1789								1789
1788								1788
1787								1787
1786								1786
1785								1785
1784								1784
1783								1783
1782								1782
1781								1781
1780								1780
1779								1779
1778						Jean-Baptiste Lenoir Rolland fils du sieur Nicolas Lenoir Rolland maître tanneur		1778
1777								1777
1776								1776
1775								1775
1774								1774
1773								1773
1772								1772
1771								1771
1770								1770
1769							Marie-Joseph Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir dit Rolland	1769
1767	?	?	?	?	?	?	?	1767
1766	?	?	?	?	?	?	?	1766

ÉPHÉMÉRIDE DU LOT 1652 DU CADASTRE ORIGINAIRES, PARTIE DE LA CENSIVE 617 DU TERRIER DE L'ÎLE, LOT 10 DU CADASTRE DU VILLAGE SAINT-HENRI

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1671	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Concession d'une terre au nord de la rivière St Pierre de 5 arp: de largeur, sur 20 arp: de profondeur, 5 août 1671	Concession	Gabriel de Quey-leuz (ou Quey-lus), prêtre abbé de notre Dame de Lordieu supérieur des Ecclésiastiques de l'Isle de Montréal en la Nouvelle France, l'un des anciens de Messieurs du Séminaire Saint Sulpice du faubourg Saint Germain Des prez lez Paris, seigneurs propriétaires de ladite Isle à * Honoré Damy dit le Tourangeau, charpentier	- la quantité de cent arpents de terre en ladite Isle, joignant d'un côté les dernières concédées à l'hôpital de lieu en la contrée St Joseph et d'autre a celles non concédées, commençant d'un bout sur la même ligne et suivant le même Rumb de vent desdites terres dudit hôpital, cinq arpents de large sur vingt arpents de profondeur, et d'autre bout aussi aux terres non concédées pour desdits cent arpents de terre ->	aucun	agricole : engagement à cultiver une grande partie de la terre dans les années qui suivent	
1687	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Constitution de 20 livres de rente par Honoré Damy et sa femme au sieur De Couagne, 1 ^{er} juin 1687	Constitution de rente	Honoré Damy dit Tourangeau charpentier et sa femme Perrine Lapierre à * Charles de Couagne, marchand bourgeois de Montréal		- une cabane en coülce et un estable de piece sur piece ensemble un hangard de pieux un ? le tout construit sur icelle ->	agricole (- 10 arpents de terre tant labourables qu'à la pioche ->)	
1691	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Grosse de vente faite par Perrine Lapierre veuve de defunt Honoré Damy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 30 mars 1691	Vente	Perrine Lapierre veuve de defunt Honoré Damy demeurant prez cette ville faysant tant pour elle que pour Jean Damy son fils majeure auquel elle promet faire rattifier la vente... et Charles Brouillard demeurant en la Rumbe Saint Pierre faisant pour lui et au nom de Perrine Damy sa femme agée d'environ 21 ans à * Pierre Louis Leconte Dupré, marchand demeurant en cette ville	- une concession scize a la Rumbe Saint-Pierre contenant cent arpents de terre en cinq de front sur vingt arpents de profondeur, tenant d'un bout pardevant avec ladite Rumbe St Pierre, d'autre bout parderriere laditte profondeur d'un côté aux terres des Pauvres de l'hospital, et d'autre part aux terres de Pierre Verrier dit La Solla, a prendre ladite moitié de concession sur deux arpent et demy de front sur toute la profondeur d'un côté et joignant ledit Verrier la Solla, et encore ladite Lapierre faisant pour et au nom dudit Jean Damy son fils sa part et huitiesme a luy appartenant de l'autre moitié de concession, contenant trois perches et deux pieds de front sur lesdits 20 arpents de profondeur, tenant avec ladite Rumbe Saint Pierre d'un côté audit Charles Damy son frere mineur et de l'autre part avec - vide - - - et ledit Brouillard audit nom aussy sa part et huitiesme qui a ladite moitié dudit concession appartenant audit defunt Damy de la contenance de trois perches deux pieds de front sur laditte profondeur joignant laditte Rumbe Saint-Pierre tenant d'une part audit Charles Damy et de l'autre part avec - vide - -		agricole	Cette acquisition correspond à la moitié de la terre originellement concédée à Honoré Damy (la moitié revenant à sa veuve) et à 2/8e de celle-ci (appartenants à deux de ses 8 enfants). La présente vente concerne ainsi 10/16e de la terre originelle.
1691	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Grosse de vente faite par Perrine Lapierre veuve de defunt Honoré Damy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 8 avril 1691	Vente	Pierre Goujon (Goujon) maçon demeurant près cette ville... au nom de Catherine Damy sa femme * Pierre Louis Leconte Dupré marchand demeurant en cette ville	- un huitième de la moitié d'une concession contenant cent arpents de terre en cinq de front et vingt arpents de profondeur tenant d'un bout par devant avec la rivière Saint-Pierre, par derriere laditte profondeur, d'un côté aux terres des pauvres de l'hospital de cette ville, et d'autre part avec terre de Pierre Verrier dit la Solla -> - lequel huitiesme vendu par le present contrat par le dit Goujon audit nom est de la contenance de trois perches deux pieds de front sur les dits 20 arpents de profondeur, tenant d'un bout sur le devant avec laditte riviere Saint Pierre d'autre bout laditte profondeur, d'un côté avec la part et huitiesme eschu a Charles Damy et d'autre part avec terre de l'hospital de cette ditte ville, et ainsi quest plus au long porté au PV de partage fait par le sieur Cathalouge (nota : le pv de partage est accessible dans le même dossier aux Archives des Sœurs Grises). ->		agricole	C'est dans cet acte que l'on apprend que la terre fut divisée pour la succession de Honoré Damy. Ce dernier est vraisemblablement décédé en 1691, car il est mentionné « présent » dans un acte de 1690 (Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Accord entre Messieurs les Seigneurs de cette Isle, Damy, Descarris, les duez et autres, 20 mars 1690) et comme « defunt » l'année suivante. Le partage de la terre présenté dans le présent acte se réparti comme suit : -> laquelle entiere concession de cent arpents de terre a esté partagé par moitié entre perinne lapierre veuve dhonoré Damy, a Jean Damy laditte Catherine Damy femme dudit Goujon, Perinne Dasmys femme de Charles Brouillard, Honoré, Paul, Nicollas et Renné et Charles Damy tous les huit frere et heritiers dudit defunt Honoré Damy de laditte Perrine Lapierre sa veuve chacun pour un huitieme ->
1692	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Adjudication a Mr Dupré de 5 huitième en la moitié qui font cinq part en seize d'une habitation scize a la riviere St Pierre lesquelles cinq part appartiennent à Nicolas, Paul, René, Charles Damy enfants mineurs d'Honoré Damy et Perinne Lapierre	Adjudication		Acte consultable aux Archives des Sœurs de Grises : acte de licitation par lequel Dupré fait l'acquisition des 5/8e restant de la terre qui appartenait aux 5 autres enfants de Damy. NON CONSULTÉ DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE RECHERCHE.			
1694	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Vente pour le sieur Louis La Comte Dupré et sa femme au sieur Charron d'une concession dans la rivière Saint Pierre, 2 octobre 1694	Vente	Sieur Louis le Comte du Pré marchand demeurant audit Ville-Marie, et Marie Catherine de Saint-George sa femme à * sieur François Charon bourgeois de cette ville... pour lui et pour ses confrères en la Maison de Charité qu'ils ont fait construire en cette ville	- une concession scize pres cette ditte ville, lieu dit a la Rivière Saint-Pierre, de la contenance de cent arpents de terre, en cinq arpents de large, sur vingt arpents de profondeur tenant d'un bout sur le devant avec ladite riviere Saint Pierre, d'autre bout ladite profondeur d'un côté aux terres de l'hospital de cette ville, d'autre part aux terres de Pierre Verdier dit la Solla, et ainsi que le tout se poursuit et comporte et présente ->			
1718	Grefte du notaire Michel Lepaillleur La Ferté, CN1-260, n°2845, Concession pour les frères Charon a Pinardau, 10 mars 1718	Concession (sous forme d'emphytéose)	Le frère François Hadamont procureur et économiste des frères hospitaliers de l'hôpital general de cette ville à * Charles Pinardeau Me Cordonnier	- un morceau de terre en forme triangulaire size et dependant de la terre desdits frères hospitaliers consistant en ce qui est dehors la closture de la prairie joignant les terres de la tannerie dudit Charles Delaunay avec toutes les terres que contient le costeau jusqu'aux terres de Lambert LeDuc au dessus du chemin qui conduit à la coste St Pierre jusqu'au haut dudit costeau tenant par devant ledit chemin d'un côté ledit sieur de Launay et de l'autre angle ledit Lambert Leduc pour dudit terrain cy dessus spécifiè user pour faire et disposer par ledit preneur sa vie durant seulement			
?	?	?	?	?	?	?	?
1720	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 02, Echange entre les freres hospitaliers et Charles Pinardeau ;	Vente	Frères hospitaliers à * « Gabriel Noir Rolland » marchand tanneur	- tout le terrain que se trouve dans le haut dudit Costeau jusqu'au ruisseau de la tannerie ainsy appellé tenant du côté Lambert Le Duc d'autre côté les terres de sieur De Launay d'un bout le bout dudit costeau et d'autre bout ledit ruisseau le tout et aynsi quil se poursuit et comporte que ledit sieur acquereur a dit bien scavoir et connoitre pour en estre desja en possession et en estre voisin, pour du tout jouir par ledit sieur Preneur en toute propriété a perpetuité a titre de rente fonciere non racheptable a toujours lui ses hoirs et ayant cause ...cens et rentes de 100 livres...le passage de deux peaux de boeufs par an...par le présent contrat Rolland est subrogé aux frères hospitaliers qui lui transporte tous droits et proprièté fond et trefonds nom raisons et actions au reserve de laditte fonciere non racheptable ->		Tannerie	Le présent acte de vente est compris à la fin de l'échange réalisé par les frères Hospitaliers avec Charles Pinardeau, cordonnier. Ce dernier avait conclu un bail emphytéotique sur la terre en question le 17 (ou 10) mars 1718, notaire Lepaillleur de la Ferté. L'acte d'échange a permis aux frères de récupérer la jouissance de la terre pour la céder à Gabriel Lenoir Rolland.
1762	Grefte du notaire Gervais Hodiesne, 06M, CN1-202, n°4186, 28 juin 1762	Cession et abandon entre vifs	Marie-Josèphe Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir dit Roland, marchand tanneur à * Jean-Baptiste Lenoir Roland son fils, tanneur, demeurant avec elle	- l'emplacement sur lequel est construite sa tannerie ou est demeurant... ->	- tannerie - ; - un moulin a tan qui est sur ledit emplacement ->	Tannerie	Marie-Joseph Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir Rolland (probablement décédé en 1751 ; Lafleur, 1989), transmet tous ses droits sur ses biens hérités de son défunt mari à Jean-Baptiste Lenoir. L'acte qualifie ce dernier comme étant « son fils », alors que pour Lafleur (1989) il s'agirait de son petit-fils.
1768	Grefte du notaire François Simonet, 08M, CN1-372, 5 septembre 1768	Rétrocession de droits successifs	Jean-Baptiste Lenoir Roland marchand tanneur demeurant en sa maison size aux tanneries aux Coteaux St Pierre à * Marie Joseph Delaunay veuve de feu Gabriel Lenoir Roland ... vivant marchand tanneur demeurant en ladite maison et Jean Baptiste son fils		- maison ->	Tannerie	ACTE NON CONSULTÉ. Mais la notice (Parchemin) semble confirmer qu'il y a deux Jean-Baptiste Lenoir : l'un comme fils de Marie-Joseph Delaunay et Gabriel Lenoir, l'autre comme leur petit-fils et fils de Nicolas Lenoir.
1778	Grefte du notaire Simon Sanguinet, 06M, CN1-363, n°1256, 10 juin 1778	Démision de terre	Marie-Joseph Delonay veuve de Gabriel Lenoir Rolland demeurant actuellement aux tanneries des Coteaux Saint-Pierre à * Jean-Baptiste Lenoir Rolland fils du sieur Nicolas Lenoir Rolland Me Tanneur demeurant audit lieu	- un morceau de terre scitué auxdites tanneries de 5 arpents ou environ de frond sur 5 arpents de profondeur tenant pardevant aux Sœurs Grises, par derriere aux terres de St Antoine d'un côté Albert Leduc et de l'autre côté à Louis Delonay ->	- avec une maison de bois y compris la tannerie construit dessus...cède aussi les ustensiles de ladite tannerie tels qu'ils sont actuellement un cheval une charette avec ses roues une ? tous ses meubles meublants ustensiles generalement quelconques ainsi que le tout comporte ->	Tannerie	Il apparaît clairement ici que le Jean-Baptiste Lenoir mentionné est son petit-fils, fils de Nicolas Lenoir. Il correspondrait bien à Jean-Baptiste Lenoir dit Leblond.

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1790	Greffe du notaire Jean-Guillaume Delisle, CN1-121, n°184, 12 janvier 1790	Inventaire	* Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland	- un morceau de terre situé aux Tanneries au pied du Coteau St Pierre de cinq arpents de front ou environ sur cinq arpents ou plus qu'il s'y trouve de profondeur, tenant par devant aux Sœurs Grises, par derrière aux terres de St Antoine, d'un côté aux représentants (?) le Duc, d'autre coté à Louis Delonay -	- avec une maison de bois et une tannerie de soicante deux pieds de front sur environ vingt huit de profondeur, avec un moulin, écurie, et hangard, clos tout à l'entour en branches et autres clôtures, avec environ trois arpents en deserts et le reste en fardoche -	Tannerie	La description de la terre reprend celles incluses dans les premiers actes notariés de 1718 et 1720 ; les voisins de la terre ne correspondent plus à ceux mentionnés.
1798	Greffe du notaire Louis Chabollez, 06M, CN1-074, 10 avril 1798	Marché	Guillaume Perrault fils, maître Charpentier au faubourg Saint-Laurent à * Jean-Baptiste Lenoir Rolland, demeurant aux tanneries du Coteau Saint-Pierre	[Lot 1648]	- ledit Perrault s'oblige à faire et construire audit Jean Baptiste Lenoir une maison en bois de piece sur piece de 24 pieds sur 35 sur un solage de deux pieds et demy hors de terre sur la profondeur nécessaire, dont les vieux solages pourra servir audit Perrault s'il est bon, faire deux cheminées, dont ledit sieur Perrault fournira la pierre de taille ? deux desdites cheminées seulement chaux et mortier nécessaire, faire les planchers haut et bas, ceux de haut blanchis l'un et l'autres ?, couvrir ladite maison soit de planches ou bardeaux à son choix, ainsi que les pignons de ladite maison, faire 6 fenestres de 6 barres de hauts avec chassis mais double, ? au dehors a deux panneaux et le vitrau, ainsi que les vitres mastiques et ferrements, diviser ladite maison en trois ou quatre appartements au choix dudit Lenoir faire les cloisons necessaires pour lesdits appartements avec les portes vitrées et chambranles escaliers fermés d'une cloison pour aller au grenier, la porte dudit grenier et une petite porte au dessous de l'escalier, deux sales et deux échelles sur la maison, tirer les joints au dehors pierrotter les chevalements(?), lattes et ? ?, ladite maison au dedans ainsi que que ? au dehors lesdites cheminées et les ? au dedans ? le solage, faire les contrevent et contre porte garnies de leur ferrement et fournir pour ladite bâtisse par ledit Sieur Perraut tous les bois ferrements chaux et autres matériaux necessaires aussi la pierre et ornement(?) aussitot ? et vendre ladite maison faite et parfaite a dit JB Lenoir dans le cours du mois d'aoust prochain aussi par ledit sieur Perrault de demoir la vieille maison dudit Lenoir -	Tannerie	
1798	Greffe du notaire Louis Chabollez, 06M, CN1-074, n° 3021, 30 juin 1798	Accord	Accord entre le sieur Jean Baptiste Lenoir Rolland et Jean Baptiste Turcot		- lesquelles parties étant en difficultés au sujet du ruisseau des tanneries que retire ledit Lenoir Rolland voisin dudit Turcot ce qui cause des dommages a la maison dudit Turcot [...] sont convenues ensemble de ce qui suit que ledit sieur Lenoir Rolland ses hoirs et ayant causes pourront ecluser dansledit Ruisseau pour la tannerie dudit sieur Lenoir avec obligation et promesse de sa part et de ses hoirs et ayant causes a perpetuè de lambrisser elever(?) et garantir tout la devanture de la maison dudit Jean Baptiste Turcot de 25 pieds de large et ? pieds du costé nord dudit Ruisseau de tout dommage qui pourroient y etre fait par l'eelevation des eaux dudit ruisseau pour cause de l'ecluse servant a la tannerie dudit Lenoir Rolland, a cet effet ledit Lenoir Rolland ses hoirs et ayant causes repareront l'aduction droit(?) ledit ruisseau au devant de la maison dudit Turcot, de maniere a prevenir tous dommages a ladite maison a reparer ceux qui pourroient y arriver par les causes susdites, aussi que ledit Jean Baptiste Lenoir mettrait son ecluse plus bas qu'à l'endroit ou elle est actuellement il fera a ses frais et depens tous les changements qu'il jugera a propos pourvu que la dale de la tannerie dudit Turcot ait son egout et sa discharge dans ledit Ruisseau, et tous frais pour ? l'égout de la dale de la tannerie dudit Turcot seront aux frais dudit Lenoir -		
1808	Greffe du notaire Peter Luckin (n°4170), 06M,CN1-269, 15 juillet 1808	Vente	Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland, à * Joseph Lenoir dit Rolland, sellier	- un lopin de terre sis aux tanneries, de la contenance d'un demi arpent de front sur environ 2 arpents et demi de profondeur [...] jusqu'à la crête de la côte, tenant par devant au chemin du roy, en profondeur au vendeur d'un côté à Jean Baptiste Leblond Rolland, d'autre coté à John Mc Kercher, maisons batimens [...] d' -	Maison et batiments (tannerie selon le résumé de l'acte notarié présenté dans Lafleur,1989)	Tannerie	Maison et batiments (tannerie selon le résumé de l'acte notarié présenté dans Lafleur,1989) se trouvent sur le lot 1653)
1816	Greffe du notaire Jean-Guillaume Delisle (n° 7143), 06M-CN1-121, 27 janvier 1816	Vente	Joseph Lenoir à * Hugues Lenoir	- la toute moitié de l'emplacement situé audit lieu des tanneries, tant en front qu'en profondeur, et qui occupe actuellement ledit Joseph Lenoir qui sera mesuré en son entier ; sans néanmoins que la maison batie sur icelui soit compris dans la presente vente, laquelle moitié le présent acquéreur prendra du côté du nord est en joignant celui de Jean Baptiste Leblond Rolland, bien entendu que le morceau de terre qui reste entre ledit vendeur et John Mc Kercher est réservé et ne doit pas faire partie de la présente vente attendu que le dit vendeur se le réserve ; ? que la vente ? sera ? cu côté du terrain vuide du ? de sa maison ; et il est convenu que s'il n'y a pas assez de terrain pour compléter ladite moitié [...] partage ledit vendeur et ledit acquéreur. Ce dernier s'oblige d'en fournir un de 8 pieds qui demeurera mitoyen entre eux et que l'acquéreur aura droit de monter sur le terrain dudit vendeur sans qu'il ne puisse s'y opposer, cette servitude fournit une clause perpetuelle de la vente.... -	Terrain vacant		Il s'agit de la vente qui divisera les lots 10 et 11 (1652 et 1653). L'acheteur (Hugues Lenoir) occupe le lot 10 (1652) et le vendeur (Joseph Lenoir) le lot 11 (1653). Les bâtiments déjà érigés (maison, tannerie, allonge) demeurent sur la portion de Joseph Lenoir (terre 11 et lot 1653).
1854	Greffe du notaire Jean-Baptiste Houle, 1 839-1891, BANQ, CN601,5205, 22 mai 1854	Vente	Hugues Lenoir dit Rolland, bourgeois et Dame Marie Louise Gauthier à * François Gaudreau, sellier	- (un emplacement) touchant en front le chemin de la reine par derrière à Dame ? François Xavier Desève d'un cote a Félix Gougeon et d'autre coté à Jean Baptiste Lenoir dit Rolland -	- avec une maison en bois une écurie et une remise -	Atelier artisanal ?	
1879	RFQ, min. notaire Ferdinand Faure, n° 5683, 9 octobre 1879	Donation	Magdeleine Lenoir dit Rolland, veuve de François Goudreau sellier à * Hermine Lachaine épouse de Hermidas Coty	- un lot de terre [...] de forme irrégulière [...] contenant environ 5733 pieds en superficie mesure française -	- avec une maison en bois, hangars et autres bâtisses [...] des locataires occupent actuellement ladite maison -		
1879	RFQ, min. notaire Ferdinand Faure, n° 6050, 26 décembre 1879	Vente	Dame Hermine Lachaine épouse de Hormidas Caty menuisier à * Jean-Baptiste Cazalais marchand épiciers	- un lot de terre. [...] de forme irrégulière [...] contenant environ 5733 pieds -	- avec une maison en bois et hangar et autres bâtisses -	- Groceries, wines and liquors -, 107-108 St Henry (source Lovell, 1879-1880)	
1895						- Saint-James ; 2303 : Lallemand Isaie, mason ; 2305 : Larin Félix, laborer ; 2307 : Plouffe Joseph, butcher ; 2307a : Dubuis Miss Sophie - (source Lovell, 1895)	
1902	RFQ, min. notaire Eustache Prud'homme, n° 98652,	Avis	* feu Jean-Baptiste Cazalais, bourgeois à * Eugénie Desève	- un emplacement connu et designé sous le numéro seize cent cinquante deux [...] -	- avec les bâtisses dessus érigées -	- Saint-James ; 2303 : Roy Moise, laborer ; 2305 : Larin Félix, laborer ; 2307 : Masse Louis ; 2307 1/2 : Mayrand Alfred - (source Lovell, 1902)	
1910						- Saint-James ; 2303 : Deserve F. X. ; 2305 : Larin Hormidas ; 2307 : Marechal Alfred ; 2307a : Smith W - (source Lovell, 1910)	
1919	RFQ, min. notaire Joseph Napoléon Legault, n° 375426, 2 avril 1919	Déclaration	feu Eugénie Desève à * Madame Albina Cazalais epouse de monsieur Joseph Raoul Cousineau marchand Quincaillier	- la moitié indivis d'un emplacement situé dans le quartier St Henri connu et désigné sous le numéro seize cent cinquante deux [...] -	- avec une maison en bois et autres dependances dessus érigées -		
1920						- Saint-James ; 2303 : Notorangelo Ant. . ; 2305 : Rondeau Pierre ; 2307 : Morisson Jos. ; 2307a - (source Lovell, 1920)	

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1925	RFQ, min. notaire Roch J. Beaudoin, n° 98850, 11 décembre 1925	Vente	Révérènde sœur Marie du Précieux Sang, Léonide Cazalais, Dame Albina Cazalais épouse de Raoul Cousineau marchand, Dame Eliza Cazalais épouse de Henri Ledoux * Paul Henrichon tailleur demeurant au 2319 de la rue Saint-Jacques	= un emplacement ayant front sur la rue Saint Jacques [...] contenant 40 pieds dans la ligne sud est, 136 pieds dans la ligne nord est, 148 pieds dans la ligne sud ouest, et une superficie totale de 5733 pieds carrés [...]	= avec toutes batisses y érigées et portant les numéros civiques 2303 à 2307 de la rue Saint-Jacques -		Le présent acte nous donne les origines de la possession de Jean-Baptiste Cazalais, père des vanderesses. Sa possession s'est faite en trois temps, par le rachat successif de droits. Nous n'avons pas mentionné ces actes dans la mesure où ils n'apportent pas d'information particulière sur l'occupation du lieu (ses fonctions) et sa composition (bâti). Nous n'avons retenu que la date du premier achat de Cazalais pour identifier sa prise de possession (1879). Voici les étapes de sa prise de possession complète : - vente par Hermine Lachaine, not. F. Faure le 23 décembre 1879 (no 6050) - vente par Germain Deseve à Jean-Baptiste Deseve 22 avril 1884 (no16370) - vente par Marguerite Lenoir dit Roland et Germaine Lenoir dit Roland, JB Cazalais le 9 octobre 1884 Prudhomme notaire no16861
1930							- Saint-James ; 4839 : Henrichon Paul ; 4841 : Gervais Ernest ; 4843 : Letourneau Cheri ; = (source Lovell, 1930) ; Résidentiel, peut-être avec un atelier de confection chez Henrichon.
1940							- Saint-James ; 4839 : Henrichon Paul ; 4841 : Guertin Mrs H ; 4843 : Payne Wm ; = (source Lovell, 1940) ;
1945	RFQ, min. notaire Horace Francoeur, n° 638598, 20 décembre 1945	Vente	Paul Henrichon, tailleur, domicilié au 4839 rue Saint-Jacques ouest à Ercole Orsini, ?, domicilié au 4779 Saint-Jacques Ouest,	= an emplacement fronting on St James Street West St Henry ward [...] containing forty feet in width on the south east line, by a depth of one hundred and thirty six feet on the north east line and a depth of one hundred and fifty eight feet on the south west line having a total superficies of five thousand seven hundred and thirty three square feet =	= with buildings thereon erected, bearing civic number 4839, 4841 and 4843 on said Saint James Street West and dependencies =		- Saint-James ; 4839 : Henrichon Paul ; 4841 : Savage Paul ; 4843 : Payne Wm ; = (source Lovell, 1945) ;
1950							- Saint-James ; 4839 : Orsini E ; 4841 : Savage Paul ; 4843 : Payne Wm ; = (source Lovell, 1950) ;
1955	RFQ, min. notaire Horace Francoeur, n° 1634939-40-41	Testament, Avis, Déclaration	feu Ercole Orsini à * Orsini John, contremaître (en 1969) et Emilio (expéditeur en 1969)				- Saint-James ; 4839 : Orsini E ; 4841 : Sancier Henri ; 4843 : Riley S ; = (source Lovell, 1955) ;
1960							- Saint-James ; 4839 : Morelli ? ; 4841 : Marechal Guy ; 4843 : Orsini ; = (source Lovell, 1960) ;
1965	RFQ, enreg. n° 1848660, 3 août 1965	Dépôt d'un plan		= L'honorable Bernard Pinard, ministre de la voirie de la province de Québec, ayant la direction des travaux relatifs à la réfection ou construction de la route Transcanadienne (Autoroute Est-ouest) (entre les rues St-Rémi et Rose de Lima et entre le chemin Glen et l'Avenue Atwater), dépose [...] un plan général portant le numéro 311-1-J, daté le 21 juillet 1965, préparé par Fernand Lemay, arpenteur-géomètre, approuvé par Gilbert Perras, arpenteur-géomètre, montrant les terrains requis pour la réfection ou construction de la route Transcanadienne [...] Ce dépôt d'expropriation affecte les lots [...] 1652 résidu inclus, Emilio & John Orsini ; 1653 résidu inclus, 1674-4-A, Mme Felicia P. Cesari ; 1654-1 résidu inclus, Ville de Montréal ; 1654-2 résidu inclus, Francesco Christiano & Angelo Staffieri ; 1654-3 résidu inclus, Eugénie Henrichon ; 1654-4 résidu inclus, Eugénie Henrichon ; P-1655 résidu inclus, Mme Claire L. Plante ; =			- Saint-James ; 4839 : Orsini John ; 4839a : Marnois Dom ; 4841 : Kowalyk Robt ; 4843 : Orsini Alb ; = (source Lovell, 1965) ;
1969	RFQ, n° 2144268, 12 juin 1969	Quittance (expropriation)	Orsini J. et al. à * Ministère de la Voirie	1°) = une partie de terrain, de forme triangulaire [...] (Ptie. 1652) [...] mesurant cette partie trois pieds dans sa ligne Nord-Est, huit pieds dans sa ligne Sud-Est, huit pieds et cinq dixièmes de pied dans sa ligne Ouest, contenant une superficie de douze pieds carrés, plus ou moins, mesure anglaise, et bornée comme suit : vers le nord-est par une partie du lot originaire no 1651 susdit Cadastre appartenant à BP Canada Limited ; vers le sud-est par la rue Saint-Jacques Ouest (sans numéro cadastral) appartenant à la ville de Montréal ; vers l'ouest par une partie du dit lot originaire 1652 appartenant aux comparants et ci-après décrite = 2°) = une partie de terrain, de forme irrégulière [...] étant une partie du lot originaire no1652 [...] mesurant cette partie cent six pieds et quatre-vingt-quatorze centièmes de pied dans sa ligne Nord-Est, huit pieds et cinq dixièmes de pied dans sa ligne Est, trente-quatre pieds et six dixièmes de pied dans sa ligne Sud-Est, cent deux pieds et neuf centièmes de pied dans sa ligne Sud-Ouest, quarante-pieds et trente-trois centièmes de pied dans sa ligne Nord-Ouest, cette dimension étant mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 3309.17' ; contenant une superficie de quatre mille cent huit pieds carrés, mesure anglaise [...] et bornée comme suit : vers le nord-est par des parties du lot originaire no 1651 susdit cadastre appartenant à BP Canada Limited, vers l'est par une partie du lot originaire no 1652 appartenant aux comparants et ci-haut en premier lieu décrite ; vers le sud-est par la rue Saint-Jacques Ouest (sans numéro cadastrale) appartenant à ladite Ville de Montréal ; vers le sud-ouest par une partie du lot originaire no 1653 susdit Cadastre appartenant à Dame Felicia Patulli veuve de Léopoldo Cesari ; et vers le nord-ouest par une partie du dit lot originaire no 1652 appartenant aux comparants et ci-après décrite = 3°) = une partie de terrain, de forme irrégulière [...] étant une partie du lot originaire no1652 [...] mesurant cette partie seize pieds et vingt-cinq centième de pied dans sa ligne nord-est, quarante pieds et trente-trois centièmes de pied dans sa ligne sud-est, cette dimension étant mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 3309.17' ; dix-sept pieds et soixante-six centièmes de pied dans sa ligne sud-ouest, trente-neuf pieds et quatre-vingt huit centièmes de pied dans sa ligne nord-ouest cette dimension étant mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 1880.09' contenant une superficie de neuf cent trente-trois pieds carrés [...] et bornée comme suit vers le nord-est par une partie du lot originaire numero 1651 [...] appartenant à BP Canada Limited ; vers le sud-est par une partie du lot originaire no 1652 appartenant aux comparants et ci-haut en deuxième lieu décrite ; vers le sud-ouest par une partie du lot originaire no1653 [...] appartenant à la dite Dame Felicia Patulli veuve de Leopoldo Cesari et vers le nord-ouest par une partie du dit lot originaire no1652 appartenant aux comparants et ci-après décrite = 4°) = partie de terrain, de forme irrégulière [...] étant partie du lot originaire numero 1652 [...] mesurant cette partie vingt-six pieds et soixante-quatre centièmes de pied dans sa ligne nord, dix-huit pieds et soixante-quinze centièmes de pied dans sa ligne nord-est, trente-neuf pieds et quatre-vingt-huit centième de pied dans sa ligne Sud-Est, cette dimension étant mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 1880.09' ; trente-sept pieds et trente-quatre centièmes de pied dans sa ligne Sud-Ouest, dix-neuf pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied dans sa ligne nord-ouest, cette dimension étant mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 3254.17' ; contenant une superficie de mille trois cent sept pieds carrés [...] et bornée comme suit : vers le nord partie du lot originaire no 4720 susdit Cadastre appartenant à la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, vers le nord-est par une partie du lot originaire no 1651 [...] appartenant à BP Canada Limited, vers le sud-est par une partie du dit lot originaire no1651 appartenant aux comparants et ci-haut en troisième lieu décrite ; vers le sud-ouest par une partie du lot originaire no 1653 susdit cadastre ; vers le nord-ouest par la partie résiduelle dudit lot originaire numero 1652 appartenant aux comparants et ci-après décrite = 5°) = Partie résiduelle. Une partie de terrain, de forme irrégulière [...] étant partie no1652 [...] mesurant cette partie onze pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes de pied dans sa ligne Nord, dix-neuf pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied dans sa ligne Sud-Est, cette dimension étant mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 3254.17' ; onze pieds et trois dixièmes de pied dans sa ligne sud-ouest, onze pieds dans sa ligne Nord-Ouest, contenant une superficie de cent cinquante-et-un pieds carrés [...] et bornée comme suit : vers le nord par une partie du lot originaire 4720 susdit Cadastre appartenant à la Compagnie de Chemin de fer Canadien Pacifique ; vers le sud-est par une partie du dit lot originaire no 1652 appartenant aux comparants et ci-haut décrite ; vers le sud-ouest par une partie du lot originaire no 1653 susdit Cadastre appartenant à ladite Dame Felicia Patulli veuve de Léopoldo Cesari ; et vers le Nord-ouest par une partie du lot originaire 4720 susdit cadastre appartenant à la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique =			Aucune indication dans la quittance.

ÉPHÉMÉRIDE DU LOT 1653 DU CADASTRE ORIGINAIRE, PARTIE DE LA CENSIVE 617 DU TERRIER DE L'ÎLE, LOT 11 DU CADASTRE DU VILLAGE SAINT-HENRI

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1671	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Concession d'une terre au nord de la rivière St Pierre de 5 arp: de largeur, sur 20 arp: de profondeur, 5 août 1671	Concession	Gabriel de Queyulez (ou Queyulus), prêtre abbé de notre Dame de Lordieu supérieur des Ecclésiastiques de l'Isle de Montréal en la Nouvelle France, l'un des anciens de Messieurs du Séminaire Saint Sulpice du faubourg Saint Germain Des prez lez Paris, seigneurs propriétaires de ladite Isle à * Honoré Damy dit le Tourangeau, charpentier	- la quantité de cent arpents de terre en ladite Isle, joignant d'un côté les dernières concédées à l'hôpital de lieu en la contrée St Joseph et d'autre a celles non concédées, commençant d'un bout sur la même ligne et suivant le même Rumb de vent desdites terres dudit hôpital, cinq arpents de large sur vingt arpents de profondeur, et d'autre bout aussi aux terres non concédées pour desdits cent arpents de terre ->	aucun	agricole : engagement à cultiver une grande partie de la terre dans les années qui suivent	
1687	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Constitution de 20 livres de rente par Honoré Damy et sa femme au sieur De Couagne, 1 ^{er} juin 1687	Constitution de rente	Honoré Damy dit Tourangeau charpentier et sa femme Perrine Lapierre à * Charles de Couagne marchand bourgeois de Montréal		- une cabane en coûlce et un stable de piece sur piece ensemble un hangard de pieux un ? le tout construit sur icelle ->	agricole (- 10 arpents de terre tant labourables qu'à la pioche ->)	
1691	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Grosse de vente faite par Perrine Lapierre veuve de défunt Honoré Damy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 30 mars 1691	Vente	Perrine Lapierre veuve de défunt Honoré Damy demeurant prez cette ville faisant tant pour elle que pour Jean Damy son fils majeur auquel elle promet faire rattifier la vente... et Charles Brouillard demeurant en la Rumbé Saint Pierre faisant pour lui et au nom de Perrine Damy sa femme âgée d'environ 21 ans * Pierre Louis Leconte Dupré marchand demeurant en cette ville	- une concession scize a la Rumb Saint-Pierre contenant cent arpents de terre en cinq de front sur vingt arpents de profondeur, tenant d'un bout pardevant avec ladite Rumbé St Pierre, d'autre bout par derrière laditte profondeur d'un côté aux terres des Pauvres de l'hôpital, et d'autre part aux terres de Pierre Verrier dit La Sollaie, a prendre ladite moitié de concession sur deux arpents et demy de front sur toute la profondeur d'un côté et joignant ledit Verrier la Sollaie, et encore ladite Lapierre faisant pour et au nom dudit Jean Damy son fils sa part et huitiesme a luy appartenant de l'autre moitié de concession, contenant trois perches et deux pieds de front sur lesdits 20 arpents de profondeur, tenant avec ladite Rumbé Saint Pierre d'un côté audit Charles Damy son frère mineur et de l'autre part avec - vide - - - et ledit Brouillard audit nom aussi sa part et huitiesme qui a ladite moitié dudit concession appartenant audit défunt Damy de la contenance de trois perches deux pieds de front sur laditte profondeur joignant laditte Rumbé Saint-Pierre tenant d'une part audit Charles Damy et de l'autre part avec - vide - -		agricole	Cette acquisition correspond à la moitié de la terre originellement concédée à Honoré Damy (la moitié revenant à sa veuve) et à 2/8e de celle-ci (appartenants à deux de ses 8 enfants). La présente vente concerne ainsi 10/16e de la terre originelle.
1691	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Grosse de vente faite par Perrine Lapierre veuve de défunt Honoré Damy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 8 avril 1691	Vente	Pierre Goujon (Goujon) maçon demeurant près cette ville... au nom de Catherine Damy sa femme * Pierre Louis Leconte Dupré marchand demeurant en cette ville	- un huitième de la moitié d'une concession contenant cent arpents de terre en cinq de front et vingt arpents de profondeur tenant d'un bout par devant avec la rivière Saint-Pierre, par derrière laditte profondeur, d'un côté aux terres des pauvres de l'hôpital de cette ville, et d'autre part avec terre de Pierre Verrier dit la Sollaie -> - lequel huitiesme vendu par le present contrat par le dit Goujon audit nom est de la contenance de trois perches deux pieds de front sur les dits 20 arpents de profondeur, tenant d'un bout sur le devant avec laditte riviere Saint Pierre d'autre bout laditte profondeur, d'un côté avec la part et huitiesme eschu a Charles Damy et d'autre part avec terre de l'hôpital de cette ditte ville, et ainsi quest plus au long porté au PV de partage fait par le sieur Cathalouge (nota : le pv de partage est accessible dans le même dossier aux Archives des Sœurs Grises). ->		agricole	C'est dans cet acte que l'on apprend que la terre fut divisée pour la succession de Honoré Damy. Ce dernier est vraisemblablement décédé en 1691, car il est mentionné « présent » dans un acte de 1690 (Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Accord entre Messieurs les Seigneurs de cette Isle, Damy, Descarris, Les duez et autres, 20 mars 1690) et comme « défunt » l'année suivante. Le partage de la terre présenté dans le présent acte se réparti comme suit : - laquelle entiere concession de cent arpents de terre a esté partagé par moitié entre perinne lapierre veuve d'honoré Damy, a Jean Damy laditte Catherine Damy femme dudit Goujon, Perrine Damsys femme de Charles Brouillard, Honoré, Paul, Nicollas et Renné et Charles Damy tous les huit frere et heritiers dudit défunt Honoré Damy de laditte Perrine Lapierre sa veuve chacun pour un huitieme ->
1692	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Adjudication a Mr Dupré de 5 huitième en la moitié qui font cinq part en seize d'une habitation scize a la riviere St Pierre lesquelles cinq part appartiennent à Nicolas, Paul, René, Charles Damy enfants mineurs d'Honoré Damy et Perrine Lapierre	Adjudication		Acte consultable aux Archives des Sœurs de Grises : acte de licitation par lequel Dupré fait l'acquisition des 5/8e restant de la terre qui appartenaient aux 5 autres enfants de Damy. NON CONSULTÉ DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE RECHERCHE.			
1694	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Vente pour le sieur Louis La Compté Dupré et sa femme au sieur Charron d'une concession dans la rivière Saint Pierre, 2 octobre 1694	Vente	Sieur Louis le Compté du Pré marchand demeurant audit Ville-Marie, et Marie Catherine de Saint-George sa femme à * sieur François Charon bourgeois de cette ville... pour lui et pour ses confrères en la Maison de Charité qu'ils ont fait construire en cette ville	- une concession scize pres cette ditte ville, lieu dit a la Rivière Saint-Pierre, de la contenance de cent arpents de terre, en cinq arpents de large, sur vingt arpents de profondeur tenant d'un bout sur le devant avec ladite riviere Saint Pierre, d'autre bout ladite profondeur d'un côté aux terres de l'hôpital de cette ville, d'autre part aux terres de Pierre Verdier dit la Sollaie, et ainsi que le tout se poursuit et comporte et présente ->			
1718	Grefte du notaire Michel Lepaillieur La Ferté, CN1-260, n° 2845, Concession pour les frères Charon a Pinardau, 10 mars 1718	Concession (sous forme d'emphytéose)	Le frère François Hadamont procureur et économiste des frères hospitaliers de l'hôpital general de cette ville à * Charles Pinardeau Me Cordonnier	- un morceau de terre en forme triangulaire size et dependant de la terre desdits frères hospitaliers consistant en ce qui est dehors la closture de la prairie joignant les terres de la tannerie dudit Charles Delaunay avec toutes les terres que contient le costeau jusqu'aux terres de Lambert LeDuc au dessus du chemin qui conduit à la coste St Pierre jusqu'au haut dudit costeau tenant par devant ledit chemin d'un côté ledit sieur de Launay et de l'autre angle ledit Lambert Leduc pour dudit terrain cy dessus spécifiè user pour faire et disposer par ledit preneur sa vie durant seulement			
?	?	?	?	?	?	?	?
1720	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 02, Echange entre les freres hospitaliers et Charles Pinardeau ;	Vente	Frères hospitaliers à * - Gabriel Noir Rolland - marchand tanneur	- tout le terrain que se trouve dans le haut dudit Costeau jusqu'au ruisseau de la tannerie ainsi appelé tenant du côté Lambert le Duc d'autre côté les terres de sieur De Launay d'un bout le bout dudit costeau et d'autre bout ledit ruisseau le tout et ainsi qu'il se poursuit et comporte que ledit sieur acquéreur a dit bien scavoir et connoitre pour en estre desja en possession et en estre voisin, pour du tout jouir par ledit sieur Preneur en toute propriété a perpetuité a tiltre de rente fonciere non racheptable a toujours lui ses hoirs et ayant cause ...cens et rentes de 100 livres...le passage de deux peaux de bœufs par an...par le présent contrat Rolland est subrogé aux frères hospitaliers qui lui transporte tous droits et propriété fond et trefonds nom raisons et actions au reserve de laditte fonciere non racheptable ->		Tannerie	Le présent acte de vente est compris à la fin de l'échange réalisé par les frères Hospitaliers avec Charles Pinardeau, cordonnier. Ce dernier avait conclu un bail emphytéotique sur la terre en question le 17 (ou 10) mars 1718, notaire Lepaillieur de la Ferté. L'acte d'échange a permis aux frères de récupérer la jouissance de la terre pour la céder à Gabriel Lenoir Rolland.
1762	Grefte du notaire Gervais Hodiesne, 06M, CN1-202, n° 4186, 28 juin 1762	Cession et abandon entre vifs	Marie-Josèphe Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir dit Roland, marchand tanneur à * Jean-Baptiste Lenoir Roland son fils, tanneurs, demeurant avec elle	- l'emplacement sur lequel est construite sa tannerie ou est demeurant... ->	- tannerie - ; - un moulin a tan qui est sur ledit emplacement ->	Tannerie	Marie-Joseph Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir Rolland (probablement décédé en 1751 ; Lafleur, 1989), transmet tous ses droits sur ses biens hérités de son défunt mari à Jean-Baptiste Lenoir. L'acte qualifie ce dernier comme étant « son fils », alors que pour Lafleur il s'agirait de son petit-fils.
1768	Grefte du notaire François Simonet, 08M, CN1-372, 5 septembre 1768	Rétrocession de droits successifs	Jean-Baptiste Lenoir Roland marchand tanneur demeurant en sa maison size aux tannerie aux Coteaux St Pierre à * Marie Joseph Delaunay veuve de feu Gabriel Lenoir Roland ... vivant marchand tanneur demeurant en ladite maison et Jean Baptiste son fils			Tannerie	ACTE NON CONSULTÉ. Mais la notice (Parchemin) semble confirmer qu'il y a deux Jean-Baptiste Lenoir : l'un comme fils de Marie-Joseph Delaunay et Gabriel Lenoir, l'autre comme leur petit-fils et fils de Nicolas Lenoir.
1778	Grefte du notaire Simon Sanguinet, 06M, CN1-363, n°1256, 10 juin 1778	Démision de terre	Marie-Joseph Delonay veuve de Gabriel Lenoir Rolland demeurant actuellement aux tanneries des Coteaux Saint-Pierre à * Jean-Baptiste Lenoir Rolland fils du sieur Nicolas Lenoir Rolland Me Tanneur demeurant audit lieu	- un morceau de terre scitué auxdites tanneries de 5 arpents ou environ de frond sur 5 arpents de profondeur tenant pardevant aux Sœurs Grises, par derrière aux terres de sieur Antoine d'un côté Albert Leduc et de l'autre côté à Louis Delonay ->	- avec une maison de bois y compris la tannerie construit dessus...cède aussi les ustensiles de ladite tannerie tels qu'ils sont actuellement un cheval une charette avec ses roues une ? tous ses meubles meublants ustensiles generalement quelconques ainsi que le tout comporte ->	Tannerie	Il apparaît clairement ici que le Jean-Baptiste Lenoir mentionné est son petit-fils, fils de Nicolas Lenoir. Il correspondrait bien à Jean-Baptiste Lenoir dit Leblond.

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1790	Greffe du notaire Jean-Guillaume Delisle, CN1-121, n° 184, 12 janvier 1790	Inventaire	* Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland	- un morceau de terre situé aux Tanneries au pied du Coteau St Pierre de cinq arpents de front ou environ sur cinq arpents ou plus qu'il s'y trouve de profondeur, tenant par devant aux Sœurs Grises, par derrière aux terres de St Antoine, d'un côté aux représentants (?) le Duc, d'autre coté a Louis Delonay -	- avec une maison de bois et une tannerie de soicante deux pieds de front sur environ vingt huit de profondeur, avec un moulin, écurie, et hangard, clos tout à l'entour en branches et autres clôtures, avec environ trois arpents en deserts et le reste en fardoche -	Tannerie	
1798	Greffe du notaire Louis Chaboillez, 06M, CN1-074, 10 avril 1798	Marché	Guillaume Perrault fils, maître Charpentier au faubourg Saint-Laurent à * Jean-Baptiste Lenoir Rolland, demeurant aux tanneries du Coteau Saint-Pierre	[Lot 1648]	- ledit Perrault s'oblige a faire et construire audit Jean Baptiste Lenoir une maison en bois de piece sur piece de 24 pieds sur 35 sur un solage de deux pieds et demy hors de terre sur la profondeur nécessaire, dont les vieux solages pourra servir audit Perrault s'il est bon, faire deux cheminées, dont ledit sieur Perrault fournira la pierre de taille ? deux desdites cheminées seulement chaux et mortier nécessaire, faire les planchers haut et bas, ceux de haut blanchis l'un et l'autres ?, couvrir ladite maison soit de planches ou bardeaux à son choix, ainsi que les pignons de ladite maison, faire 6 fenestres de 6 barres de hauts avec chassis mais double. ? au dehors a deux panneaux et le vitrau, ainsi que les vitres mastiques et ferrements, diviser ladite maison en trois ou quatre appartements au choix dudit Lenoir faire les cloisons nécessaires pour lesdits appartements avec les portes vitrées et chambranles escaliers fermés d'une cloison pour aller au grenier, la porte dudit grenier et une petite porte au dessous de l'escalier, deux sales et deux échelles sur la maison, tirer les joints au dehors pierrotter les chevalements(?), lattes et ? ?, ladite maison au dedans ainsi que que ? au dehors lesdites cheminées et les ? au dedans ? le solage, faire les contrevent et contre porte garnies de leur ferrement et fournir pour ladite bâtisse par ledit Sieur Perrault tous les bois ferrements chaux et autres matériaux nécessaires aussi la pierre et ornement(?) aussitot ? et vendre ladite maison faite et parfaite a dit JB Lenoir dans le cours du mois d'août prochain aussi par ledit sieur Perrault de demolir la vieille maison dudit Lenoir -	Tannerie	
1798	Greffe du notaire Louis Chaboillez, 06M, CN1-074, n° 3021, 30 juin 1798	Accord	Accord entre le sieur Jean Baptiste Lenoir Rolland et Jean Baptiste Turcot		- lesquelles parties étant en difficultés au sujet du ruisseau des tanneries que retire ledit Lenoir Rolland voisin dudit Turcot ce qui cause des dommages a la maison dudit Turcot [...] sont convenues ensemble de ce qui suit que ledit sieur Lenoir Rolland ses hoirs et ayant causes pourront ecluser dansledit Ruisseau pour la tannerie dudit sieur Lenoir avec obligation et promesse de sa part et de ses hoirs et ayant causes a perpetué de lambrisser elever(?) et garantir tout la devanture de la maison dudit Jean Baptiste Turcot de 25 pieds de large et ? pieds du costé nord dudit Ruisseau de tout dommage qui pourroient y etre fait par l'elevation des eaux dudit ruisseau pour cause de l'ecluse servant a la tannerie dudit Lenoir Rolland, a cet effet ledit Lenoir Rolland ses hoirs et ayant causes repareront l'aduction droit(?) ledit ruisseau au devant de la maison dudit Turcot, de maniere a prevenir tous dommages a ladite maison a reparer ceux qui pourroient y arriver par les causes susdites, aussi que ledit Jean Baptiste Lenoir mettrait son ecluse plus bas qu'à l'endroit ou elle est actuellement il fera a ses frais et depens tous les changements qu'il jugera a propos pourvu que la dale de la tannerie dudit Turcot ait son egout et sa descharge dans ledit Ruisseau, et tous frais pour ? l'égout de la dale de la tannerie dudit Turcot seront aux frais dudit Lenoir -		
1808	Greffe du notaire Peter Luckin (no4170), 06M,CN1-269, 15 juillet 1808	Vente	Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland, à * Joseph Lenoir dit Rolland, sellier	- un lopin de terre sis aux tanneries, de la contenance d'un demi arpent de front sur environ 2 arpents et demi de profondeur [...] jusqu'à la crête de la côte, tenant pardevant au chemin du roy, en profondeur au vendeur d'un côté à Jean Baptiste Leblond Rolland, d'autre coté à John Mc Kercher, maisons batimens [...] -.	Maison et batiments (tannerie selon le résumé de l'acte notarié présenté dans Lafleur, 1989)	Tannerie	
1816	Greffe du notaire Jean-Guillaume Delisle (no7143), 06M-CN1-121, 27 janvier 1816	Vente	Joseph Lenoir à * Hugues Lenoir	- la toute moitié de l'emplacement situé audit lieu des tanneries, tant en front qu'en profondeur, et qui occupe actuellement ledit Joseph Lenoir qui sera mesuré en son entier ; sans néanmoins que la maison bâtie sur icelui soit compris dans la presente vente, laquelle moitié le présent acquéreur prendra du côté du nord est en joignant celui de Jean Baptiste Leblond Rolland, bien entendu que le morceau de terre qui reste entre ledit vendeur et John Mc Kercher est réservé et ne doit pas faire partie de la présente vente attendu que le dit vendeur se le réserve ; ? que la vente ? sera ? cu côté du terrain vuide du ? de sa maison ; et il est convenu que s'il n'y a pas assez de terrain pour compléter ladite moitié [...] partage ledit vendeur et ledit acquéreur. Ce dernier s'oblige d'en fournir un de 8 pieds qui demeurera mitoyen entre eux et que l'acquéreur aura droit de monter sur le terrain dudit vendeur sans qu'il ne puisse s'y opposer, cette servitude fournit une clause perpetuelle de la vente.... -	Maison, tannerie, allonge		Il s'agit de la vente qui divisera les lots 10 et 11 (1652 et 1653). L'acheteur (Hugues Lenoir) occupe le lot 10 (1652) et le vendeur (Joseph Lenoir) le lot 11 (1653). Les bâtiments déjà érigés (maison, tannerie, allonge) demeurent sur la portion de Joseph Lenoir (terre 11 et lot 1653).
1818	Greffe du notaire J.D. Désautels, 25 avril 1818 (source Lafleur 1989)	Inventaire	Joseph Lenoir dit Rolland, fils, sellier	45 pieds de front jusqu'à la crête du coteau, devant le chemin du Roy, dernière la côte, à côté John McKercher, de l'autre Hugues Lenoir	Maison à deux étages (un en pierre/un en bois). Sa boutique de de tanneur et de sellerie est située dans la maison. Quelques objets se rapportant à son métier sont aussi mentionnés, tels : 18 bois de sellette, 3 sellettes, 3 brides, une grande cuve à tan et une chaudière.		ACTE NOTARIÉ NON-DÉPOUILLÉ. Données issues de Lafleur, 1989.
1824	Greffe du notaire Pierre Ritchot, 06M, CN1-348, n° 914, 19 mars 1824	Échange	Joseph Lenoir dit Rolland, fils, sellier à * Charles Lenoir dit Rolland son frère, aussi sellier	- premierement a été cédé par ledit sieur Joseph Lenoir dit Rolland audit sieur Charles Lenoir dit Rolland son frère, a ce présent et acceptant [...] un emplacement situé audit lieu en la contenance de 45 pieds de front sur la profondeur qu'il faut pour aller à la crête de la cote [...] tenant par derrière au chemin du roi, d'un côté à John McKercher de l'autre à Hugues Lenoir dit Rolland [...] -	- une maison en bois -		
1831	Greffe du notaire Pierre Ritchot, 06M, CN1-348, n° 2879, 22 mars 1831	Vente	Charles Lenoir dit Rolland, sellier, et dame Christine Chagnon son épouse à * Joseph Mallet, fils, marchand tanneur	- un emplacement de la contenance de 45 pieds plus ou moins de front sur la profondeur qu'il peut avoir à aller à la crête de la côte qu'il y a derrière icellui, tenant devant au chemin du roi, derrière à la dite crête comme dit, d'un côté à John McKercher, de l'autre côté à Hugues Lenoir dit Rolland -	- il y a une maison tout le premier étage est en pierre et converti en boutique de tanneur et le second en bois, un hangar une écurie et une ?, compris en la présente vente un bassin ? une chaudière de cuivre en muraille(?) et 4 cuves de bois qui se trouvent dans la dite boutique -	Tannerie	
1832	Greffe du notaire François Delorimier, 06M, CN1-122, n°325, 9 mars 1832	Vente	Joseph Mallet, fils, marchand tanneur à * Antoine Prudhomme fils, tanneur	- un emplacement situé audit lieu du village St Henry de la contenance de 45 pieds plus ou moins de front sur la profondeur qu'il peut avoir à aller à la crête de la cote qu'il y a derrière lui, tenant devant au chemin du Roi, derrière a ladite crête [...] d'un côté à John Mc Kercher, de l'autre côté à Hugues Lenoir dit Rolland -	- il y a une maison dont le premier étage est en pierre converti en boutique de tanneur et le second en bois un hangar une petite remise une écurie et encore compris en la présente vente un bassin ? une chaudière de cuivre et ses murailles et trois cuves de bois qui se trouvent dans la dite boutique -	Tannerie	
1837	Greffe du notaire Joseph-Augustin Labadie, 06M, CN1-219, n°5060, 7 avril 1837	Vente	* Antoine Prudhomme tanneur à * Félix Gougeon, tanneur	- un emplacement situé au dit lieu [des Tanneries] de la contenance de 45 pieds de front et de la profondeur qu'il peut avoir a la crête de la côté qui y a derrière icelui, tenant devant au chemin du Roi, derrière à ladite cote, d'autre coté a John Mc Kercher et de l'autre coté à Hugues Lenoir dit Rolland -	- il y a une maison dont le premier étage est en pierres et converti en boutique de tanneur et le second en bois, un hangar une écurie ? ?, et compris en la présente vente un bassin ? une chaudière de cuivre une muraille et quatre cuves de bois qui se trouvent dans ladite boutique -	Tannerie	
1882	RFQ, min. notaire Ferdinand Faure, n° 11994, 24 juin 1882	Obligation	Félix Gougeon (fils), épicier à * Joseph Décarri, manufacturier de brique		- une maison lambrisée en brique et autres bâtisses y érigées -		L'acte précise que la maison est occupée par Dame Claire Desève, veuve de feu Félix Gougeon (vivant tanneur, père de Félix Gougeon qui signe ici l'obligation), qui est usufruitière en propriété de ladite maison. Il précise également que Félix Gougeon reconnaît devoir à M. Décarri - la somme de 150 piastre pour prêt de Paraille comme réellement délivrée -. L'emplacement 1653 sert de sureté de paiement (hypothèque).
1895							- Saint-James ; 2309 : Thouin Alfred, laborer ; 2311 : Forget Jos., laborer ; Barolet Louis, sen. ; 2313 : Massé Louis, joiner ; Vermette Louis, blacksmith - (source : Lovell, 1895)

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1902	RFQ, min notaire Achille Bissonnette, n° 93935, 8 février 1902	Vente	Félix Gougeon, commis voyageur à * Olivier Tessier, commis voyageur	- un emplacement [...] contenant environ 45 pieds de front sur une profondeur irrégulière donnant une superficie de 7804 pieds [...] borné en front par le chemin de Montréal à Lachine en profondeur par A. Desève ou représentants, d'un côté par les héritiers Mc Kercher et d'autre côté par veuve François Goudreau -	- avec une maison à deux étages lambrisée en briques, remises écuries et autres bâtisses dessus construites -		L'acte précise que - le terrain appartient (au vendeur) pour l'avoir eu de ses père et mère, en vertu de leur testament solennel, le premier passé devant Ferdinand Faure le 26 juin 1873, enregistré le 31 mars 1876 no91670, et le second, celui de sa mère, n'est pas encore enregistré -. Le vendeur est le fils de Félix Gougeon (il porte le même nom).
1902	RFQ, no 95142	Rétrocession	Olivier Tessier, commis voyageur à * Félix Gougeon, commis voyageur	Idem.			- Saint-James ; 2309 : Saint-Jacques Régis ; 2311 : Gougeon Désirén laborer ; Henrichon Moïse - (source : Lovell, 1902)
1903	RFQ, jugement shérif Thibodeau, n° 98869, 12 janvier 1903	Jugement	Narcisse Quintal et Joseph Edmond Quintal, marchands épiciers en gros... société sous le nom et raison « Quintal et fils », demandeurs à * les terres et tenements de Félix Gougeon marchand épicier, défendeur	- un emplacement [...] contenant environ 45 pieds de front sur une profondeur irrégulière couvrant une superficie de 7804 pieds [...] borné en front par le chemin de Montréal à Lachine, en profondeur par A. Desève [...] d'un côté par les héritiers Mc Kercher, et d'autre côté par veuve François Goudreau -	- avec une maison à deux étages lambrisée en briques, et autres bâtisses -		
1903	RFQ, min. notaire Achille Bissonnette, n°99018, 14 janvier 1903	Vente	Joseph Victor Décarie, entrepreneur et Jean-Baptiste Décarie, briquetier à * François Thérien mécanicien	- un emplacement [...] contenant environ 45 pieds de front sur une profondeur irrégulière couvrant une superficie de 7804 pieds [...] borné en front par le chemin de Montréal à Lachine, en profondeur par A. Desève [...] d'un côté par les héritiers Mc Kercher, et d'autre côté par veuve François Goudreau -	- avec maison et dépendances -		
1910							- Saint-James ; 2309 : Thérien & Frere ; 2309a : Durocher Sam. ; 2311 : Paquin Alcide ; 2313 : Thérien François - (source : Lovell, 1910) ; il y avait donc un garage au RdC.
1911	RFQ, min. notaire J. Emilien Marcil, n° 192539, 15 juin 1911	Vente	François Thérien mécanicien à * Dominique Couple (Domenico Coppola) journalier	- un emplacement [...] contenant environ 45 pieds de front sur une profondeur irrégulière couvrant une superficie de 7804 pieds [...] borné en front par le chemin de Montréal à Lachine, en profondeur par A. Desève [...] d'un côté par les héritiers Mc Kercher, et d'autre côté par veuve François Goudreau [...] -	- avec une maison portant actuellement les nos civiques 2309, 2311 et 2313 de la rue Saint-Jacques [...] et autres dépendances -		
1915	RFQ, min. notaire P.C. Lacasse, n°299507, 14 mai 1915	Vente	Domenico Coppola à * Albert Johnston, médecin	- an emplacement [...] containing about 45 feet in width [...] superficial area 7804 feet [...] in front by the Montreal and Lachine Road [...] in rear by A. Desève [...] on one side by the heir Mc Kercher [...] and on the other side by the widow Fr. Goudreau -	- with the houses bearing numbers 2309, 2341 and 2343 St James street and others builing erected -		
1915	RFQ, min. notaire Herbert Meredith Marler, n°307026, 22 septembre 1915	Rétrocession	Albert Johnston à * Domenico Coppola	- an emplacement in the St. Henry ward, of the City of Montreal, containing about forty-five feet in width by an irregular depth, with a superficial area of seven thousand eighth hundred and four square feet -			
1920							- Saint-James ; 2309 : Larivière JB ; 2311 ; 2313 : Nazareno C. - (source : Lovell, 1920) ;
1921	RFQ, jugement shérif Eugène Guin, enreg. n° 426943, 18 août 1921	Jugement	Norman Lypster, plaintiff à * the lands and tenements of Dominic Coppola, defendent	- an emplacement [...] containing about 45 feet in width [...] superficial area 7804 feet [...] bounded in front by Saint James street (former by the Montreal and Lachine road) - - the said immovable was duly adjudged [...] to Dame Leah Rudney wife separated as to property by marriage contract of Aron Siminovitich, manufacturer of Montreal, being the highest and last bidder -	- with the house bearing the number 2309-2311 and 2313 St James street, and other building thereon -		
1923	RFQ, min. notaire A. Jolicoeur, n°13918, 20 mars 1923	Vente	Madame Leah Rudner épouse de M. Aron Siminovitich, agent à * Madame Arthémise Desibaits veuve de M. Delphis Trempe	- un immeuble étant le lot no1653 [...] mesurant 45 pieds de largeur par 185 pieds de profondeur [...] borné en front par la rue Saint Jacques -	- avec les maisons et bâtisses y érigées portant les nos 2309, 2311 et 2313 des numéros civiques de ladite rue -		
1923	RFQ, min. notaire A. Jolicoeur, n° 34120, 6 septembre 1923	Rétrocession	Madame Arthémise Desibaits veuve de M. Delphis Trempe à * Madame Leah Rudner épouse de M. Aron Siminovitich, agent	- l'immeuble étant le lot numéro seize cent cinquante trois au cadastre [...] bornant en front le dit immeuble et les dépendances et les servitudes actives et passives -	- avec les maisons portant les nos2309, 2311 et 2313 de la rue Saint Jacques -		
1924	RFQ, min. notaire Charles J. E. Charbonneau, n° 38062, 3 janvier 1924	Vente	Dame Leah Rudner, wife separate as to property of Aron Siminovitich, manufacturer à * Maurice Shulman, Benjamin Shulman and Samuel A. Shulman, all three advocates of the city of Montreal	- property [...] no1653 [...] 45 feet in width by 185 feet in depth [...] with the buildings thereon erected know [...] civi numbers no2309 to 2315 St James street west -	- she having thereafter erected the said buildings therone herself -		- Saint-James ; 2309 ; 2311 : Marsan Joseph ; 2313 : Michetti V. - (source : Lovell, 1924) ;
1926	RFQ, min. notaire A. Jolicoeur, n° 116861, 15 juin 1926	Vente	Albert Béguin, agent appelé COMPARANT à * Benjamin Shulman, Maurice Shulman et Samuel Shulman, avocats				
1930							- Saint-James ; 4847 : Houle Mrs V wid. Jo ; 4851 - (source : Lovell, 1930) ;
1940							- Saint-James ; 4847 : Restaurant Roland ; 4849 : Emile Orsini ; 4851 : Samson Leo - (source : Lovell, 1940) ;
1944	RFQ, min. notaire Jack Klinberg, n° 577730, 25 avril 1944	Vente	Benjamin Shulman advocate ; Maurice Shulman, gentleman ; Samuel A. Shulman advocate ; à * Leopoldo Cesari, resideing at no 4739 St James street		- with the building thereon erected bearing civic nos 4845 to 4851, both inclusive of St James street west -		
1950							- Saint-James ; 4847 : Barnabe Marco ; 4849 : Card Mrs E ; 4851 : Cesare Ls - (source : Lovell, 1950) ;
1955							- Saint-James ; 4847 : Thivierge Ovide ; 4849 : Card Mrs E ; 4851 : Ferland Pierre - (source : Lovell, 1955) ;
1960							- Saint-James ; 4845 : Cesari David ; 4847 : Cesare Mario ; 4849 : Levis Arm ; 4851 - (source : Lovell, 1960) ;
1965	RFQ, enreg. n° 1848660, 3 août 1965	Dépôt d'un plan		- L'honorable Bernard Pinard, ministre de la voirie de la province de Québec, ayant la direction des travaux relatifs à la réfection ou construction de la route Transcanadienne (Autoroute Est-ouest) (entre les rues St-Rémi et Rose de Lima et entre le chemin Glen et l'Avenue Atwater), dépose [...] un plan général portant le numéro 311-1-J, daté le 21 juillet 1965, préparé par Fernand Lemay, arpenteur-géomètre, approuvé par Gilbert Perras, arpenteur-géomètre, montrant les terrains requis pour la réfection ou construction de la route Transcanadienne [...] Ce dépôt d'expropriation affecte les lots [...] 1652 résidu inclus, Emilio & John Orsini : 1653 résidu inclus, 1674-4-A, Mme Felicia P. Cesari ; 1654-1 résidu inclus, Ville de Montréal : 1654-2 résidu inclus, Francesco Cristiano & Angelo Staffieri ; 1654-3 résidu inclus, Eugénie Henrichon ; 1654-4 résidu inclus, Eugénie Henrichon ; P-1655 résidu inclus, Mme Claire L. Plante ; -			- Saint-James ; 4845 : Cesari David ; 4847 : Cesare Mario ; 4849 : Dupuis Ghislain ; 4851 : vacant - (source : Lovell, 1965) ;

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1968	RFO, min. notaire Gilles Dugas, n° 2101271, 28 octobre 1968	Quittance	Felicia Cesari, veuve de Léopoldo Cesari à * Sa Majesté La Reine Élisabeth II	<p>- 1°) une partie de terrain de forme irrégulière, située dans la Municipalité de la ville de Montréal, étant une partie du lot originaire numéro 1653 [...] mesurant cette partie cent deux pieds et neuf centièmes de pied dans sa ligne Nord-Est, quarante neuf pies et un dixième de pied dans une ligne Sud-Est et six pieds et quarante deux centièmes de pied dans une autre ligne Sud-Est, vingt huit pieds et quatre-vingt cinq centièmes de pied dans une ligne Sud Ouest et soixante-quatre pieds et douze centièmes de pied dans une autre ligne Sud-Ouest, cinquante trois pieds et six dixièmes de pied dans sa ligne Nord-Ouest, cette dimension étant mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 3309/17, contenant une superficie de cinq mille cent soixante-six pieds carrés [...] et bornée comme suit : vers le Nord-Est par une partie du lot originaire no 1652 [...] appartenant à Emilio Orsini et John Orsini ou représentants ; vers le Sud-Est par une partie du lot no 1654-1 susdit Cadastre, appartenant à la ville de Montréal et par la rue St-Jacques Ouest (sans numéro cadastral) appartenant à la dite ville de Montréal ; vers le Sud-ouest par une autre partie du lot no1654-1 appartenant à la dite ville de Montréal ; et vers le Nord-Ouest par une partie dudit lot originaire no 1653 appartenant à la Comparante et ci-après en deuxième lieu décrite -</p> <p>- 2°) une partie de terrain de forme irrégulière [...] partie du lot originaire 1653 [...] mesurant cette partie dix-sept pieds et soixante-six centièmes de pied dans sa ligne Nord-Est cinquante-trois pieds et six dixièmes de pied dans sa ligne Sud-Est, cette dimension étant mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 3309.17 dix-neuf pieds et cinquante-sept centièmes de pied dans sa ligne Sud-Ouest, cinquante-trois pieds et neuf centièmes de pied dans sa ligne Nord-Ouest, cette dimension étant mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 1880.09, contenant une superficie de neuf cent quarante-deux pieds carrés [...] bornée comme suit : vers le Nord-Est par une partie du lot originaire 1652 [...] appartenant aux dits Emilio Orsini et John Orsini ou représentants ; vers le Sud-Est par une partie du lot originaire 1653 ci-haut en premier lieu décrite appartenant à la comparante ; vers le sud-Ouest pas une partie du lot 1654-1 [...] appartenant à la ville de Montréal et vers le Nord-Ouest par une autre partie du lot originaire 1653 ci-après décrite appartenante à la Comparante -</p> <p>- 3°) Partie de terrain de forme irrégulière située au susdit lieu étant une partie du lot originaire 153 [...] mesurant cette partie trente-sept pieds et trente-quatre centièmes de pied dans sa ligne Nord-Est, cinquante-trois pieds et neuf centièmes de pied dans sa ligne Sud-Est, cette dimension étant mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de ?, cinquante deux pied et quarante-six centièmes de pied dans sa ligne Nord-Ouest, cette dimension étant mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 3254.17, contenant une superficie de mille neuf cent dix-huit pieds carrés [...] et bornée comme suit : vers le Nord-Est par une partie du lot originaire 1652 [...] appartenant aux dits Emilio Orsini et John Orsini ou représentants ; vers le Sud-Est par une partie du lot originaire 1653 ci-haut en deuxième lieu décrite appartenant à la comparante ; vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1654-1 [...] appartenant à la dite Ville de Montréal et vers le Nord-ouest par la partie résiduelle du lot originaire 1653 appartenant à la comparante -</p> <p>- 4°) Partie résiduelle du lot 1653 ; partie de terrain de forme irrégulière [...] indiquée par les lettres - J,L,K,I,J - sur un plan préparé par Fernand Lemay, le 3à avril 1968 mesurant onze pieds et trois dixièmes de pied dans la ligne Nord-Est - J,L -, cinquante-deux pieds et quarante-six centièmes de pied dans la ligne Sud-Est - J,I -, cette dimension étant mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 3254.17, vingt pieds et quatre-vingt-huit centièmes de pied dans la ligne Sud-Ouest - I,K -, cinquante-deux pieds et seize centièmes de pied dans la ligne Nord-Ouest - K,L - contenant en superficie huit cent trente-huit pieds [...] et bornée comme suit : vers le nord-est, par une partie du lot originaire 1652 appartenant à Emilio Orsini et John Orsini ; vers le Sud-Est, par une partie de lot originaire 1653 appartenant à Dame Felicia Patulli, veuve de Léopold Cesari, ci-haut décrite ; vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1654-1 appartenant à la Ville de Montréal ; vers le nord-ouest par une partie du lot originaire 4720 appartenant à la Compagnie de Chemin de fer Canadien du Pacifique -</p>			

ÉPHÉMÉRIQUE DU LOT 1654-1 DU CADASTRE ORIGINAIRE, PARTIE DE LA CENSIVE 617 DU TERRIER DE L'ÎLE, LOT 12 DU CADASTRE DU VILLAGE SAINT-HENRI

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1671	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Concession d'une terre au nord de la rivière St Pierre de 5 arp: de largeur, sur 20 arp: de profondeur, 5 août 1671	Concession	Gabriel de Queyuez (ou Queylus), prêtre abbé de notre Dame de Lordieu supérieur des Ecclesiastiques de l'Isle de Montréal en la Nouvelle France, l'un des anciens de Messieurs du Séminaire Saint Sulpice du faubourg Saint Germain Des prez lez Paris, seigneurs propriétaires de ladite Isle à * Honoré Damy dit le Tourangeau, charpentier	- la quantité de cent arpents de terre en ladite Isle, joignant d'un costé les dernieres concédées à l'hospital de lieu en la contrée St Joseph et d'autre a celles non concédées, commençant d'un bout sur la mesme ligne et suivant le mesme Rumb de vent desdites terres dudit hospital, cinq arpents de large sur vingt arpents de profondeur, et d'autre bout aussi aux terres non concédées pour desdits cent arpents de terre -	aucun	agricole : engagement à cultiver une grande partie de la terre dans les années qui suivent	
1687	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Constitution de 20 livres de rente par Honoré Dasy et sa femme au sieur De Cöüagne, 1 ^{er} juin 1687	Constitution de rente	Honoré Damy dit Tourangeau charpentier et sa femme Perrine Lapierre à * Charles de Cöüagne marchand bourgeois de Montréal		- une cabane en coülice et un estable de piece sur piece ensemble un hangard de pieux un ? le tout construit sur icelle -	agricole (- 10 arpents de terre tant labourables qu'à la pioche -)	
1691	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Grosse de vente faite par Perrinne Lapierre veuve de deffunt Honoré Dasy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 30 mars 1691	Vente	Perrine Lapierre veuve de deffunt Honoré Dasy demeurant prez cette ville faisant tant pour elle que pour Jean Dasy son fils majeur auquel elle promet faire rattifier la vente... et Charles Brouillard demeurant en la Rumbé Saint Pierre faisant pour lui et au nom de Perrine Dasy sa femme agée d'environ 21 ans à * Pierre Louis Leconte Dupré marchand demeurant en cette ville	- une concession scize a la Rumb Saint-Pierre contenant cent arpents de terre en cinq de front sur vingt arpents de profondeur, tenant d'un bout pardevant avec ladite Rumbé St Pierre, d'autre bout parderriere laditte profondeur d'un costé aux terres des Pauvres de l'hospital, et d'autre part aux terres de Pierre Verrier dit La Solla, a prendre ladite moitié de concession sur deux arpent et demy de front sur toute la profondeur dun costé et joignant ledit Verrier la Solla, et encore ladite Lapierre faisant pour et au nom dudit Jean Dasy son fils sa part et huitiesme a luy appartenant de l'autre moitié de concession, contenant trois perches et deux pieds de front sur lesdits 20 arpents de profondeur, tenant avec ladite Rumbé Saint Pierre d'un costé audit Charles Dasy son frere mineur et de l'autre part avec - vide - - - et ledit Brouillard audit nom aussy sa part et huitiesme qui a ladite moitié dudit concession appartenant audit deffunt Dasy de la contenance de trois perches deux pieds de front sur laditte profondeur joignant laditte Rumbé Saint-Pierre tenant d'une part audit Charles Dasy et de l'autre part avec - vide - -		agricole	Cette acquisition correspond à la moitié de la terre originellement concédée à Honoré Damy (la moitié revenant à sa veuve) et à 2/8e de celle-ci (appartenants à deux de ses 8 enfants). La présente vente concerne ainsi 10/16e de la terre originelle.
1691	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Grosse de vente faite par Perrinne Lapierre veuve de deffunt Honoré Dasy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 8 avril 1691	Vente	Pierre Goujon (Goujon) maçon demeurant près cette ville... au nom de Catherine Dasy sa femme à * Pierre Louis Leconte Dupré marchand demeurant en cette ville	- un huitième de la moitié d'une concession contenant cent arpents de terre en cinq de front et vingt arpents de profondeur tenant d'un bout par devant avec la rivière Saint-Pierre, par derriere laditte profondeur, dun costé aux terres des pauvres de l'hospital de cette ville, et d'autre part avec terre de Pierre Verrier dit la Solla - - lequel huitiesme vendu par le present contrat par le dit Goujon audit nom est de la contenance de trois perches deux pieds de front sur les dits 20 arpents de profondeur, tenant d'un bout sur le devant avec laditte riviere Saint Pierre d'autre bout laditte profondeur, d'un costé avec la part et huitieme eschu a Charles Dasy et d'autre part avec terre de l'hospital de cette ditte ville, et ainsi quest plus au long porté au PV de partage fait par le sieur Catholouge (nota : le pv de partage est accessible dans le même dossier aux Archives des Sœurs Grises), -		agricole	C'est dans cet acte que l'on apprend que la terre fut divisée pour la succession de Honoré Damy. Ce dernier est vraisemblablement décédé en 1691, car il est mentionné « présent » dans un acte de 1690 (Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Accord entre Messieurs les Seigneurs de cette Isle, Dasy, Descarris, les duez et autres, 20 mars 1690) et comme « deffunt » l'année suivante. Le partage de la terre présenté dans le présent acte se réparti comme suit : - laquelle entiere concession de cent arpents de terre a esté partagé par moitié entre perinne lapierre veuve dhonoré Dasy, a Jean Dasy laditte Catherine Dasy femme dudit Goujon, Perrine Dasmys femme de Charles Brouillard, Honoré, Paul, Nicollas et René et Charles Dasy tous les huit frere et heritiers dudit deffunt Honoré Dasy de laditte Perrine Lapierre sa veuve chacun pour un huitieme -
1692	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Adjudication a Mr Dupré de 5 huitième en la moitié qui font cinq part en seize d'une habitation scize a la riviere St Pierre lesquelles cinq part appartiennent à Nicolas, Paul, René, Charles Dasy enfants mineurs d'Honoré Dasy et Perrine Lapierre	Adjudication		Acte consultable aux Archives des Sœurs de Grises ; acte de licitation par lequel Dupré fait l'acquisition des 5/8e restant de la terre qui appartenaient aux 5 autres enfants de Dasy. NON CONSULTÉ DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE RECHERCHE.			
1694	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Vente pour le sieur Louis La Comte Dupré et sa femme au sieur Charron d'une concession dans la rivière Saint Pierre, 2 octobre 1694	Vente	Sieur Louis Le Comte du Pré marchand demeurant audit Ville-Marie, et Marie Catherine de Saint-George sa femme à * sieur François Charon bourgeois de cette ville... pour lui et pour ses confrères en la Maison de Charité qu'ils ont fait construire en cette ville	- une concession scize pres cette ditte ville, lieu dit a la Rivière Saint-Pierre, de la contenance de cent arpents de terre, en cinq arpents de large, sur vingt arpents de profondeur tenant d'un bout sur le devant avec ladite riviere Saint Pierre, d'autre bout ladite profondeur d'un côté aux terres de l'hospital de cette ville, d'autre part aux terres de Pierre Verdier dit la Solla, et ainsi que le tout se poursuit et comporte et présente -			
1718	Grefe du notaire Michel Lepaillieur La Ferté, CN1-260, n° 2845, Concession pour les frères Charon a Pinardau, 10 mars 1718	Concession (sous forme d'emphytéose)	Le frère François Hadamont procureur et économiste des frères hospitaliers de l'hospital general de cette ville à * Charles Pinardeau Me Cordonnier	- un morceau de terre en forme triangulaire size et dependant de la terre desdits frères hospitaliers consistant en ce qui est dehors la closture de la prairie joignant les terres de la tannerie dudit Charles Delaunay avec toutes les terres que contient le costeau jusqu'aux terres de Lambert LeDuc au dessus du chemin qui conduit à la coste St Pierre jusqu'au haut dudit costeau tenant par devant ledit chemin d'un costé ledit sieur de Launay et de l'autre angle ledit Lambert Leduc pour dudit terrain cy dessus specifffé user pour faire et disposer par ledit preneur sa vie durant seulement			
?	?	?	?	?	?	?	?
1720	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 02, Echange entre les freres hospitaliers et Charles Pinardeau ;	Vente	Frères hospitaliers à * - Gabriel Noir Rolland - marchand tanneur	- tout le terrain que se trouve dans le haut dudit Costeau jusqu'au ruisseau de la tannerie ainsy appellé tenant du costé Lambert le Duc d'autre costé les terres de sieur De Launay d'un bout le bout dudit costeau et d'autre bout ledit ruisseau le tout et ainsy qu'il se poursuit et comporte que ledit sieur acquéreur a dit bien scavoir et connoitre pour en estre desja en possession et en estre voisin, pour du tout jouir par ledit sieur Preneur en toute propriété a perpetuité a titre de rente fonciere non rachetable a toujours lui ses hoirs et ayant causecens et rentes de 100 livres... le passage de deux peaux de boeufs par an.... par le présent contrat Rolland est subrogé aux frères hospitaliers qu'il lui transporte tous droits et propriété fond et trefonds nom raisons et actions au reserve de laditte fonciere non rachetable -		Tannerie	Le présent acte de vente est compris à la fin de l'échange réalisé par les frères Hospitaliers avec Charles Pinardeau, cordonnier. Ce dernier avait conclu un bail emphytéotique sur la terre en question le 17 (ou 10) mars 1718, notaire Lepaillieur de la Ferté. L'acte d'échange a permis aux frères de récupérer la jouissance de la terre pour la céder à Gabriel Lenoir Rolland.
1762	Grefe du notaire Gervais Hodiesne, 06M, CN1-202, n° 4186, 28 juin 1762	Cession et abandon entre vifs	Marie-Josèphe Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir dit Roland, marchand tanneur à * Jean-Baptiste Lenoir Roland son fils, tanneurs, demeurant avec elle	- l'emplacement sur lequel est construite sa tannerie ou est demeurant... -	- tannerie - ; - un moulin a tan qui est sur ledit emplacement -	Tannerie	Marie-Joseph Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir Rolland (probablement décédé en 1751 ; Lafleur, 1989), transmet tous ses droits sur ses biens hérités de son défunt mari à Jean-Baptiste Lenoir. L'acte qualifie ce dernier comme étant « son fils », alors que pour Lafleur il s'agirait de son petit-fils.
1768	Grefe du notaire François Simonet, 08M, CN1-372, 5 septembre 1768	Rétrocession de droits successifs	Jean-Baptiste Lenoir Roland marchand tanneur demeurant en sa maison size aux tannerie aux Coteaux St Pierre à * Marie Joseph Delaunay veuve de feu Gabriel Lenoir Roland ... vivant marchand tanneur demeurant en ladite maison et Jean Baptiste son fils			Tannerie	ACTE NON CONSULTÉ. Mais la notice (Parchemin) semble confirmer qu'il y a deux Jean-Baptiste Lenoir : l'un comme fils de Marie-Joseph Delaunay et Gabriel Lenoir, l'autre comme leur petit-fils et fils de Nicolas Lenoir.

1778	Grefe du notaire Simon Sanguinet, 06M, CN1-363, n° 1256, 10 juin 1778	Démision de terre	Marie-Joseph Delonay veuve de Gabriel Lenoir Rolland demeurant actuellement aux tanneries des Coteaux Saint-Pierre à * Jean-Baptiste Lenoir Rolland fils du sieur Nicolas Lenoir Rolland Me Tanneur demeurant audit lieu	- un morceau de terre scitué auxdites tanneries de 5 arpents ou environ de frond sur 5 arpents de profondeur tenant pardevant aux Sœurs Grises, par derrière aux terres de sieur Antoine d'un côté Albert Leduc et de l'autre costé à Louis Delonay -	- avec une maison de bois y compris la tannerie construit dessus.... cède aussi les ustensiles de ladite tannerie tels qu'ils sont actuellement un cheval une charette avec ses roues une ? tous ses meubles meublants ustensiles generalement quelconques ainsi que le tout comporte -	Tannerie	Il apparaît clairement ici que le Jean-Baptiste Lenoir mentionné est son petit-fils, fils de Nicolas Lenoir. Il correspondrait bien à Jean-Baptiste Lenoir dit Leblond.
1790	Grefe du notaire Jean-Guillaume Delisle, CN1-121, n° 184, 12 janvier 1790	Inventaire	* Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland	- un morceau de terre situé aux Tanneries au pied du Coteau St Pierre de cinq arpents de front ou environ sur cinq arpents ou plus qu'il s'y trouve de profondeur, tenant par devant aux Sœurs Grises, par derrière aux terres de St Antoine, d'un côté aux représentants (?) le Duc, d'autre côté à Louis Delonay -	- avec une maison de bois et une tannerie de solcante deux pieds de front sur environ vingt huit de profondeur, avec un moulin, écurie, et hangard, clos tout à l'entour en branches et autres clotures, avec environ trois arpents en deserts et le reste en fardoche -	Tannerie	
1798	Grefe du notaire Louis Chaboillez, 06M, CN1-074, 10 avril 1798	Marché	Guillaume Perrault fils, maître Charpentier au faubourg Saint-Laurent à * Jean-Baptiste Lenoir Rolland, demeurant aux tanneries du Coteau Saint-Pierre	[Lot 1648]	- ledit Perrault s'oblige à faire et construire audit Jean Baptiste Lenoir une maison en bois de piece sur piece de 24 pieds sur 35 sur un solage de deux pieds et demy hors de terre sur la profondeur nécessaire, dont les vieux solages pourra servir audit Perrault s'il est bon, faire deux cheminées, dont ledit sieur Perrault fournira la pierre de taille ? deux desdites cheminées seulement chaud et mortier nécessaire, faire les planchers haut et bas, ceux de haut blanchis l'un et l'autres ?, couvrir ladite maison soit de planches ou bardeaux à son choix, ainsi que les pignons de ladite maison, faire 6 fenestres de 6 barres de hauts avec chassis mais double, ? au dehors à deux panneaux et le vitrau, ainsi que les vitres mastiques et ferrements, diviser ladite maison en trois ou quatre appartements au choix dudit Lenoir faire les cloisons nécessaires pour lesdits appartements avec les portes vitrées et chambranles escaliers fermés d'une cloison pour aller au grenier, la porte dudit grenier et une petite porte au dessous de l'escalier, deux sales et deux échelles sur la maison, tirer les joints au dehors pierroter les chevalements (?), lattés et ??, ladite maison au dedans ainsi que que ? au dehors lesdites cheminées et les ? au dedans ? le solage, faire les contrevent et contre porte garnies de leur ferrement et fournir pour ladite bâtisse par ledit Sieur Perrault tous les bois ferrements chauds et autres matériaux nécessaires aussi la pierre et ornement (?) aussitot ? et vendre ladite maison faite et parfaite a dit JB Lenoir dans le cours du mois d'août prochain aussi par ledit sieur Perrault de demolir la vieille maison dudit Lenoir -	Tannerie	
1798	Grefe du notaire Louis Chaboillez, 06M, CN1-074, n° 3021, 30 juin 1798	Accord	Accord entre le sieur Jean Baptiste Lenoir Rolland et Jean Baptiste Turcot		- lesquelles parties étant en difficultés au sujet du ruisseau des tanneries que retire ledit Lenoir Rolland voisin dudit Turcot ce qui cause des dommages a la maison dudit Turcot [...] sont convenues ensemble de ce qui suit que ledit sieur Lenoir Rolland ses hoirs et ayant causes pourront ecluser dansledit Ruisseau pour la tannerie dudit sieur Lenoir avec obligation et promesse de sa part et de ses hoirs et ayant causes a perpetué de lambrisser elever (?) et garantir tout la devanture de la maison dudit Jean Baptiste Turcot de 25 pieds de large et ? pieds du costé nord dudit Ruisseau de tout dommage qui pourroient y etre fait par l'elevation des eaux dudit ruisseau pour cause de l'ecluse servant a la tannerie dudit Lenoir Rolland, a cet effet ledit Lenoir Rolland ses hoirs et ayant causes repareront l'aduction droit (?) ledit ruisseau au devant de la maison dudit Turcot, de maniere a prevenir tous dommages a ladite maison a reparer ceux qui pourroient y arriver par les causes susdites, aussi que ledit Jean Baptiste Lenoir mettrait son ecluse plus bas qu'à l'endroit ou elle est actuellement il fera a ses frais et depens tous les changemens qu'il jugera a propos pourvu que la dale de la tannerie dudit Turcot ait son egout et sa discharge dans ledit Ruisseau, et tous frais pour ? l'égout de la dale de la tannerie dudit Turcot seront aux frais dudit Lenoir -		
1808	Grefe du notaire Peter Lukin, 06M, CN1-269, n° 4169, 15 juillet 1808	Vente	Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland, tanneur à * John Mc Kercher, bourgeois	- un lopin de terre sis aux Tanneries de la contenance d'un demi-arpent de front ou environ, deux arpents et demi en profondeur ou autrement jusqu'à la crête de la cote tenant pardevant au chemin du Roy en profondeur au vendeur, d'un côté à Joseph Rolland dit Lenoir fils et d'autre côté à (veuve Barré) -	- nus sans bâtiment -		
1854	?	Succession	John Mc Kercher à * Marie-Louise Lenoir veuve de John Mc Kercher				Nous savons par l'acte de partage du 23 janvier 1903 (RFQ, min. notaire Louis Calyste Goyette, n° 99134) que John Mc Kercher est décédé le 26 octobre 1854. Nous n'avons pas trouvé l'acte de déclaration et l'avis de la succession.
1862	?	Succession	Marie-Louise Lenoir veuve de John Mc Kercher à * Donald Mc Kercher, marchand de chaussures (1/4) ; Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) ; Dame Jane Mc Kercher veuve de Joseph St Denis bourgeois de Sainte-Claire (1/4) ; John Angus Mc Kercher bourgeois (1/4)				Nous savons par l'acte de partage du 23 janvier 1903 (RFQ, min. notaire Louis Calyste Goyette, n° 99134) que Marie-Louise Lenoir est décédée le 12 juin 1862. Nous n'avons pas trouvé l'acte de déclaration et l'avis de la succession, mais l'acte de partage précité indique les modalités de cette succession : chacun de ses quatre enfants obtient 1/4 indivis du lot.
1866	Grefe du notaire Edward McIntosh, CN-601, S281, n° 8196, 18 septembre 1866	Vente de droits successifs	Dame Jane Mc Kercher veuve de Joseph Saint-Denis en son vivant bourgeois, résidant dans la paroisse St Joachim de la Pointe Claire à * Donald Mc Kercher, marchand de chaussure de la cité de Montréal	- tous les droits successifs mobiliers et immobiliers [...] de la succession de John Mc Kercher de son vivant surintendant des chemins de la cité de Montréal [...] les parties disent connaître ces droits divers et ne veulent pas en faire mention ici -			Donald rachète à sa sœur Jane son 1/4 indivis de la succession de leurs parents. Désormais, Donald possède 2/4 indivis, et ses deux autres frères chacun 1/4.
1876	Grefe du notaire Edward McIntosh, CN-601, S281, n° 17664, 28 juin 1876	Vente	John Angus Mc Kercher, bourgeois à * Donald Mc Kercher, marchand de chaussures	- un terrain [...] lot 1654 [...] étant la partie indivise nord du lot de terre [...] de la contenance d'un demi arpent de front sur toute la profondeur [...] jusqu'à la crête de la côte [...] borné au front par la grande rue qui conduit de Montréal à Lachine ; d'un côté au sud par le lot 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon, en arrière par les héritiers Desève et d'autre côté au nord est au lot n° 1655 appartenant à Gabriel Rolland jr -	- avec une maison en bois et autres bâtimens dessus construits -		Donald rachète à son frère John Angus son 1/4 indivis de la succession de leurs parents. Désormais, Donald possède 3/4 indivis du lot.
1879	RFQ, min. notaire Narcisse Perodeau, n° 5936, 3 octobre 1879	Avis de testament	feu Donald Mc Kercher son père vivant marchand de chaussures (décédé le 15 mai 1879) à * Jean-Baptiste Mc Kercher marchand de chaussure	- laissant pour héritiers chacun pour un tiers indivis ses trois enfants nés de son mariage avec feue Dame Marie Louis Cazelet, savoir ledit Jean-Baptiste Mc Kercher, David Mc Kercher tailleur de cuir de St Henri et Dlle Geneviève Mc Kercher fille majeure - - parmi les biens délaissées [...] un terrain situé à St Henri n° 1654 de la contenance en totalité d'un demi arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur [...] ou autrement sur toute la profondeur qu'il peut avoir jusqu'à la crête de la côte [...] tenant en frontant sud est au chemin public qui conduit de Montréal à Lachine en profondeur au nord ouest au lot 1657 appartenant à la succession Desève du coté sud ouest au 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon et du côté nord est au lot 1655 appartenant à Gabriel Rolland -	- avec une maison en bois et autres batisses dessus construites -		Les trois enfants de Donald (Jean-Baptiste, David, et Geneviève) héritent chacun d'un tiers indivis des 3/4 du lot (Donald possédait les 3/4 du lot 1654). Donc les trois enfants héritiers possèdent chacun 1/4 du lot 1654. Le dernier 1/4 est toujours aux mains de la succession d'un des frères de leur père Donald.
1881	RFQ, min. notaire Narcisse Perodeau, n° 9365, 12 janvier 1881	Vente	David Mc Kercher, tailleur de cuir à * Dlle Geneviève Mc Kercher, fille majeure de feu Donald (et sœur du vendeur David)	- le quart indivis d'un terrain de la contenance la totalité dudit terrain d'un demi arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur [...] tenant en front au sud est au chemin public qui conduit de Montréal à Lachine [...] au nord ouest au lot officiel n° 1657 appartenant à la succession Desève, du côté sud ouest au lot officiel 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon, du côté nord est au lot 1655 appartenant à Gabriel Rolland -	- le quart indivis d'une maison et autres bâtimens dessus construites -		
1882	RFQ, min. notaire Joseph. E. Levy n° 12794, 16 novembre 1881	Cession	Jean-Baptiste Mc Kercher marchand de chaussure à * Narcisse Perodeau, notaire	- un tiers indivis des trois quarts indivis du lot [...] 1654 -	- avec le tiers indivis des 3/4 indivis d'une maison en bois et autres bâtimens construits dessus -		Cette vente est réalisée car Jean-Baptiste Mc Kercher s'est endetté.

1883	RFQ, min. notaire J.B.E. Levy n° 13217, 1 ^{er} février 1883	Vente	Narcisse Perodeau notaire, cessionnaire de Jean-Baptiste Mc Kercher marchand de chaussures à * Jean-Louis Peltier marchand et fabricant de chaussures	- un tiers indivis des 3/4 indivis du lot [...] 1654 -	- avec le tiers indivis des 3/4 d'une maison en bois et autres batiments dessus construits -		
1886	RFQ, min. notaire Narcisse Perodeau, n° 20823, 9 octobre 1886	Vente	Dlle Geneviève McKercher à * Félix Mc Kercher, comptable de la ville de St-Henri	- la moitié indivise d'un terrain [...] lot 1654. [...] de la contenance la totalité d'un demi arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur [...] ou jusqu'à la crête de la côte [...] tenant en front au sud est au chemin public de Montréal à Lachine, en profondeur au nord ouest au lot [...] 1657 appartenant à la succession Desève, du côté sud ouest au lot [...] 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon, et du côté nord est au lot [...] 1655 appartenant à Gabriel Rolland ou représentants -	- avec la moitié indivise d'une maison en bois et autres bâtisses -		Sur les 4 portions qui composent le lot 1654, Félix (le présent acquéreur) en détient désormais 2/4, Jean-Louis Peltier 1/4, et la succession de Charles Mc Kercher le 1/4 restant.
1888	RFQ, min. notaire Cléophas Edouard Leclerc, n° 27759, 17 novembre 1888	Rétrocession	Charles Desmarteau comptable, agissant aux présentes en sa qualité de curateur aux biens de M. Félix Mc Kercher comptable de la ville de St. Henri ayant été nommé tel suivant jugement rendu le dixième jour de septembre dernier à Montréal par l'Honorable Juge Mathieu après la cession faite part ledit Félix Mc Kercher le troisième jour du même mois de ses biens à * Demoiselle Geneviève Mc Kercher fille majeure	- la moitié indivise d'un terrain sis et situé en la dite ville de St Henri [...] de la contenance la totalité dudit terrain d'un demi arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur ou autrement, sur toute la profondeur qu'il peut avoir jusqu'à la crete de la cote [...] tenant front au sud est au chemin public qui conduit de Montréal à Lachine, en profondeur au nord ouest au lot officiel 1657 appartenant à la succession Desève, du côté sud ouest au lot officiel 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon et au cote nord est au lot officiel 1655 appartenant à Gabriel Rolland ou représentants -	- avec la moitié indivise d'une maison en bois et autres batisses dessus construites -		
1895							- Saint-James ; 2329 : Laberge Janvier, St. Henri hotel - (source : Lovell, 1895)
1903	RFQ, min. notaire Louis Calyste Goyette, n° 99134, 23 janvier 1903	Partage	Dame Geneviève Mc Kercher, demeurant au village de St Vincent de Paul épouse de M. Georges Lamarche employé du même lieu et Jean-Louis Peltier manufacturier de chaussures et * 1°) Dame Sophie Gougeon [...] de Montréal, veuve de feu Charles Mc Kercher, en son vivant hotelier du même lieu ; 2°) John Mc Kercher, peintre du même lieu ; 3°) Charles Mc Kercher, commis voyageur du même lieu ; 4°) Francis Mc Kercher, commis du même lieu ; 5°) Dame Caroline Mc Kercher, du même lieu, épouse de Fr. Sylla Coté, commis voyageur, du même lieu [...] 6°) Dame Philomène Mc Kercher, demeurant à Upton, comté de Bagot veuve de George Tessier, en son vivant bourgeois de Chicago, Etats Unis ; 7°) Dame Jane Mc Kercher...Montréal, épouse de Charles Mc Kercher, bourgeois du même lieu ce dernier agissant ici tant en son nom personnel que pour autoriser son épouse ; 8°) Dame Sophie Mc Kercher du même lieu, épouse François Labelle charcutier, en même lieu [...] 9°) Mademoiselle Corine Lefebvre, fille majeure...Montréal ; 10°) Eustache Lefabvre, teneur de livres demeurant à Montréal, parties aux présentes de troisième part.	Voici un résumé de l'histoire du 1/4 indivis du dernier fils de John Mc Kercher : - Charles Mc Kercher fils de John est décédé [date non mentionnée ; des recherches nous ont permis de dater son décès à l'année 1863], et en vertu de son testament passé devant notaire (Jobin ?) le 11/11/1863 il institue son épouse Sophie Gougeon légataire universelle en usufruit et ses enfants en propriété : John Mc Kercher, Charles Mc Kercher, Francis Mc Kercher, Dame Caroline Mc Kercher, Philomene Mc Kercher, Jane Mc Kercher, Sophie Mc Kercher, Adeline Mc Kercher, Toussaint Mc Kercher ; les 9 légataires se partagent 1/4 indivis du lot 1654. - - Toussaint est décédé en minorité, laissant une moitié de sa part à sa mère, l'autre moitié à ses frères et sœurs - - Adeline épouse d'Eustache Lefebvre employé civil de Montréal est décédée le 27 avril 1889 laissant Corine Lefebvre et Eustache Lefebvre comme ses héritiers - Ainsi, au moment du présent acte, - la partie de première part (Geneviève Mc Kercher) se trouve en possession de la moitié indivis du lot 1654 - - La partie de deuxième part (Jean-Louis Peltier) est en possession d'1/4 indivis - - les parties de troisième part de l'autre 1/4 indivis - Pour le vendre plus facilement, les parties l'ont fait subdiviser, et le dit terrain est actuellement connu comme étant les lots numéros 1, 2, 3 et 4 de la subdivision officielle 1654. Les parties ont procédé à l'amiable au partage suivant : Geneviève Mc Kercher : lots 3 et 4 ; Jean-Louis Peltier : lot 1 ; Les légataires Mc Kercher précité en troisième part : lot 2. - Les parties 2 et 3 conviennent par ses présentes de créer sur les lots 1 et 2 à titre de servitude perpétuelle pour eux et pour l'usage et utilité de chacun d'eux, un droit de passage d'une largeur de 9,5 pieds dans la limite ouest dudit lot numéro 1, et 4,5 pieds dans la limite dudit lot numéro 2 à partir de la dite rue Saint Jacques, et sur une profondeur de 40 pieds ; les parties se réservent le droit de construire au dessus du passage à une hauteur de 12 pieds du sol [...] entendu que la construction devra être appuyée sur la construction érigée sur l'autre lot à la hauteur susdite. -			
1926	RFQ, enreg. n° 113384, Shérif Omer Lapierre, 31 mai 1926	Jugement	Shérif Omer Lapierre à * Cité de Montréal	- en vertu d'un certain acte [...] contenant la désignation par les numéro du cadastre de certaines propriétés [...] sur lesquelles des taxes, des cotisations et des intérêts accrues sur ces traces et cotisations étaient due et exigible [...] j'ai [le shérif Lapierre] annoncé [...] la vente de l'immeuble. [...] lot de terre borné en front par la rue St Jacques [...] n° 1 de la subdivision [...] du lot 1654 [...] ledit immeuble a été dûment adjudgé [...] à la cité de Montréal, corps politique [...] »			
1965	RFQ, enreg. n° 1848660, 3 août 1965	Dépôt d'un plan		- L'honorable Bernard Pinard, ministre de la voirie de la province de Québec, ayant la direction des travaux relatifs à la réfection ou construction de la route Transcanadienne (Autoroute Est-ouest) (entre les rues St-Rémi et Rose de Lima et entre le chemin Glen et l'Avenue Atwater), dépose [...] un plan général portant le numéro 311-1-J, daté le 21 juillet 1965, préparé par Fernand Lemay, arpenteur-géomètre, approuvé par Gilbert Perras, arpenteur-géomètre, montrant les terrains requis pour la réfection ou construction de la route Transcanadienne [...] Ce dépôt d'expropriation affecte les lots [...] 1652 résidu inclus, Emilio & John Orsini : 1653 résidu inclus, 1674-4-A, Mme Felicia P. Cesari ; 1654-1 résidu inclus, Ville de Montréal : 1654-2 résidu inclus, Francesco Christiano & Angelo Staffieri ; 1654-3 résidu inclus, Eugénie Henrichon ; 1654-4 résidu inclus, Eugénie Henrichon ; P-1655 résidu inclus, Mme Claire L. Plante ; -			

ÉPHÉMÉRIQUE DU LOT 1654-1 DU CADASTRE ORIGINAIRE, PARTIE DE LA CENSIVE 617 DU TERRIER DE L'ÎLE, LOT 12 DU CADASTRE DU VILLAGE SAINT-HENRI

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1671	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Concession d'une terre au nord de la rivière St Pierre de 5 arp: de largeur, sur 20 arp: de profondeur, 5 août 1671	Concession	Gabriel de Quey-leuz (ou Queylus), prêtre abbé de notre Dame de Lordieu supérieur des Ecclésiastiques de l'Isle de Montréal en la Nouvelle France, l'un des anciens de Messieurs du Séminaire Saint Sulpice du faubourg Saint Germain Des prez lez Paris, seigneurs propriétaires de ladite Isle à * Honoré Damy dit le Tourangeau, charpentier	- la quantité de cent arpents de terre en ladite Isle, joignant d'un côté les dernières concédées à l'hôpital de lieu en la contrée St Joseph et d'autre à celles non concédées, commençant d'un bout sur la même ligne et suivant le même Rumb de vent desdites terres dudit hôpital, cinq arpents de large sur vingt arpents de profondeur, et d'autre bout aussi aux terres non concédées pour desdits cent arpents de terre -	aucun	agricole : engagement à cultiver une grande partie de la terre dans les années qui suivent	
1687	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Constitution de 20 livres de rente par Honoré Damy et sa femme au sieur de Couagne, 1 ^{er} juin 1687	Constitution de rente	Honoré Damy dit Tourangeau charpentier et sa femme Perrine Lapierre à * Charles de Couagne marchand bourgeois de Montréal		- une cabane en coülce et un estable de piece sur piece ensemble un hangard de pieux un ? le tout construit sur icelle -	agricole (- 10 arpents de terre tant labourables qu'à la pioche -)	
1691	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Grosse de vente faite par Perrine Lapierre veuve de deffunt Honoré Damy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 30 mars 1691	Vente	Perrine Lapierre veuve de deffunt Honoré Damy demeurant prez cette ville faisant tant pour elle que pour Jean Damy son fils majeur auquel elle promet faire rattifier la vente... et Charles Brouillard demeurant en la Rumbé Saint Pierre faisant pour lui et au nom de Perrine Damy sa femme agée d'environ 21 ans à * Pierre Louis Leconte Dupré marchand demeurant en cette ville	- une concession scize a la Rumbé Saint-Pierre contenant cent arpents de terre en cinq de front sur vingt arpents de profondeur, tenant d'un bout par devant avec ladite Rumbé St Pierre, d'autre bout par derrière ladite profondeur d'un côté aux terres des Pauvres de l'hôpital, et d'autre part aux terres de Pierre Verrier dit La Solla, a prendre ladite moitié de concession sur deux arpent et demy de front sur toute la profondeur d'un côté et joignant ledit Verrier la Solla, et encore ladite Lapierre faisant pour et au nom dudit Jean Damy son fils sa part et huitiesme a luy appartenant de l'autre moitié de concession, contenant trois perches et deux pieds de front sur lesdits 20 arpents de profondeur, tenant avec ladite Rumbé Saint Pierre d'un côté audit Charles Damy son frère mineur et de l'autre part avec - vide - - - et ledit Brouillard audit nom aussi sa part et huitiesme qui a ladite moitié dudit concession appartenant audit deffunt Damy de la contenance de trois perches deux pieds de front sur ladite profondeur joignant ladite Rumbé Saint-Pierre tenant d'une part audit Charles Damy et de l'autre part avec - vide - -		agricole	Cette acquisition correspond à la moitié de la terre originellement concédée à Honoré Damy (la moitié revenant à sa veuve) et à 2/8e de celle-ci (appartenants à deux de ses 8 enfants). La présente vente concerne ainsi 10/16e de la terre originelle.
1691	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Grosse de vente faite par Perrine Lapierre veuve de deffunt Honoré Damy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 8 avril 1691	Vente	Pierre Goujon (Goujon) maçon demeurant près cette ville... au nom de Catherine Damy sa femme * Pierre Louis Leconte Dupré marchand demeurant en cette ville	- un huitième de la moitié d'une concession contenant cent arpents de terre en cinq de front et vingt arpents de profondeur tenant d'un bout par devant avec la rivière Saint-Pierre, par derrière ladite profondeur, d'un côté aux terres des pauvres de l'hôpital de cette ville, et d'autre part avec terre de Pierre Verrier dit la Solla - - lequel huitiesme vendu par le présent contrat par le dit Goujon audit nom est de la contenance de trois perches deux pieds de front sur lesdits 20 arpents de profondeur, tenant d'un bout sur le devant avec ladite rivière Saint Pierre d'autre bout ladite profondeur, d'un côté avec la part et huitiesme eschu a Charles Damy et d'autre part avec terre de l'hôpital de cette dite ville, et ainsi quest plus au long porté au PV de partage fait par le sieur Cathaloungé (nota : le pv de partage est accessible dans le même dossier aux Archives des Sœurs Grises). -		agricole	C'est dans cet acte que l'on apprend que la terre fut divisée pour la succession de Honoré Damy. Ce dernier est vraisemblablement décédé en 1691, car il est mentionné - présent - dans un acte de 1690 (Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Accord entre Messieurs les Seigneurs de cette Isle, Damy, Descarris, les duez et autres, 20 mars 1690) et comme - deffunt - l'année suivante. Le partage de la terre présenté dans le présent acte se répartit comme suit : - laquelle entiere concession de cent arpents de terre a esté partagé par moitié entre perinne lapierre veuve dhonoré Damy, a Jean Damy laditte Catherine Damy femme dudit Goujon, Perrine Dasmys femme de Charles Brouillard, Honoré, Paul, Nicollas et Renné et Charles Damy tous les huit frere et heritiers dudit deffunt Honoré Damy de laditte Perrine Lapierre sa veuve chacun pour un huitiesme -
1692	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Adjudication a Mr Dupré de 5 huitiesme en la moitié qui font cinq part en seize d'une habitation scize a la riviere St Pierre lesquelles cinq part appartiennent à Nicolas, Paul, René, Charles Damy enfants mineurs d'Honoré Damy et Perrine Lapierre	Adjudication		Acte consultable aux Archives des Sœurs de Grises ; acte de licitation par lequel Dupré fait l'acquisition des 5/8e restant de la terre qui appartenait aux 5 autres enfants de Damy. NON CONSULTÉ DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE RECHERCHE.			
1694	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Vente pour le sieur Louis La Compte Dupré et sa femme au sieur Charron d'une concession dans la rivière Saint Pierre, 2 octobre 1694	Vente	Sieur Louis le Comte du Pré marchand demeurant audit Ville-Marie, et Marie Catherine de Saint-George sa femme à * sieur François Charon bourgeois de cette ville... pour lui et pour ses confrères en la Maison de Charité qu'ils ont fait construire en cette ville	- une concession scize pres cette dite ville, lieu dit a la Rivière Saint-Pierre, de la contenance de cent arpents de terre, en cinq arpents de large, sur vingt arpents de profondeur tenant d'un bout sur le devant avec ladite rivière Saint Pierre, d'autre bout ladite profondeur d'un côté aux terres de l'hôpital de cette ville, d'autre part aux terres de Pierre Verdier dit la Solla, et ainsi que le tout se poursuit et comporte et présente -			
1718	Grefte du notaire Michel Lepailleur La Ferté, CN1-260, n° 2845, Concession pour les frères Charon a Pinardau, 10 mars 1718	Concession (sous forme d'emphytéose)	Le frère François Hadamont procureur et économiste des frères hospitaliers de l'hôpital general de cette ville à * Charles Pinardau Me Cordonnier	- un morceau de terre en forme triangulaire size et dependant de la terre desdits frères hospitaliers consistant en ce qui est dehors la closture de la prairie joignant les terres de la tannerie dudit Charles Delaunay avec toutes les terres que contient le costeau jusqu'aux terres de Lambert LeDuc au dessus du chemin qui conduit à la coste St Pierre jusqu'au haut dudit costeau tenant par devant ledit chemin d'un côté ledit sieur de Launay et de l'autre angle ledit Lambert Leduc pour dudit terrain cy dessus spécifiés user pour faire et disposer par ledit preneur sa vie durant seulement			
?	?	?	?	?	?	?	?
1720	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 02, Echange entre les freres hospitaliers et Charles Pinardau ;	Vente	Frères hospitaliers à * - Gabriel Noir Rolland - marchand tanneur	- tout le terrain que se trouve dans le haut dudit Costeau jusqu'au ruisseau de la tannerie ainsi appelé tenant du côté Lambert le Duc d'autre côté les terres de sieur De Launay d'un bout le bout dudit costeau et d'autre bout ledit ruisseau le tout et ainsi qu'il se poursuit et comporte que ledit sieur acquéreur a dit bien savoir et connoitre pour en estre desja en possession et en estre voisin, pour du tout jouir par ledit sieur Preneur en toute propriété a perpetuité a titre de rente fonciere non racheptable a toujours lui ses hoirs et ayant cause ...cens et rentes de 100 livres... le passage de deux peaux de bœufs par an... par le présent contrat Rolland est subrogé aux frères hospitaliers qui lui transporte tous droits et propriété fond et trefonds nom raisons et actions au reserve de ladite fonciere non racheptable -		Tannerie	Le présent acte de vente est compris à la fin de l'échange réalisé par les Frères Hospitaliers avec Charles Pinardau, cordonnier. Ce dernier avait conclu un bail emphytéotique sur la terre en question le 17 (ou 10) mars 1718, notaire Lepailleur de la Ferté. L'acte d'échange a permis aux frères de récupérer la jouissance de la terre pour la céder à Gabriel Lenoir Rolland.
1762	Grefte du notaire Gervais Hodiesne, 06M, CN1-202, n° 4186, 28 juin 1762	Cession et abandon entre vifs	Marie-Josèphe Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir dit Roland, marchand tanneur à * Jean-Baptiste Lenoir Roland son fils, tanneurs, demeurant avec elle	- l'emplacement sur lequel est construite sa tannerie ou est demeurant... -	- tannerie - ; - un moulin a tan qui est sur ledit emplacement -	Tannerie	Marie-Joseph Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir Rolland (probablement décédé en 1751 ; Lafleur, 1989), transmet tous ses droits sur ses biens hérités de son défunt mari à Jean-Baptiste Lenoir. L'acte qualifie ce dernier comme étant - son fils -, alors que pour Lafleur il s'agirait de son petit-fils.
1768	Grefte du notaire François Simonet, 08M, CN1-372, 5 septembre 1768	Rétrocession de droits successifs	Jean-Baptiste Lenoir Roland marchand tanneur demeurant en sa maison size aux tannerie aux Coteaux St Pierre à * Marie Joseph Delaunay veuve de feu Gabriel Lenoir Roland ... vivant marchand tanneur demeurant en ladite maison et Jean Baptiste son fils			Tannerie	ACTE NON CONSULTÉ. Mais la notice (Parchemin) semble confirmer qu'il y a deux Jean-Baptiste Lenoir : l'un comme fils de Marie-Joseph Delaunay et Gabriel Lenoir, l'autre comme leur petit-fils et fils de Nicolas Lenoir.
1778	Grefte du notaire Simon Sanguinet, 06M, CN1-363, n° 1256, 10 juin 1778	Démission de terre	Marie-Joseph Delonay veuve de Gabriel Lenoir Rolland demeurant actuellement aux tanneries des Coteaux Saint-Pierre à * Jean-Baptiste Lenoir Rolland fils du sieur Nicolas Lenoir Rolland Me Tanneur demeurant audit lieu	- un morceau de terre scitué auxdites tanneries de 5 arpents ou environ de front sur 5 arpents de profondeur tenant par devant aux Sœurs Grises, par derrière aux terres de sieur Antoine d'un côté Albert Leduc et de l'autre côté à Louis Delonay -	- avec une maison de bois y compris la tannerie construit dessus... cède aussi les ustensiles de ladite tannerie tels qu'ils sont actuellement un cheval une charette avec ses roues une ? tous ses meubles meublants ustensiles generalement quelconques ainsi que le tout comporte -	Tannerie	Il apparaît clairement ici que le Jean-Baptiste Lenoir mentionné est son petit-fils, fils de Nicolas Lenoir. Il correspondrait bien à Jean-Baptiste Lenoir dit Leblond.

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1790	Greffe du notaire Jean-Guillaume Delisle, CN1-121, n° 184, 12 janvier 1790	Inventaire	* Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland	- un morceau de terre situé aux Tanneries au pied du Coteau St Pierre de cinq arpents de front ou environ sur cinq arpents ou plus qu'il s'y trouve de profondeur, tenant par devant aux Sœurs Grises, par derrière aux terres de St Antoine, d'un côté aux représentants (?) le Duc, d'autre coté à Louis Delonay -	- avec une maison de bois et une tannerie de soicante deux pieds de front sur environ vingt huit de profondeur, avec un moulin, écurie, et hangard, clos tout à l'entour en branches et autres clôtures, avec environ trois arpents en deserts et le reste en fardoche -	Tannerie	
1798	Greffe du notaire Louis Chabollez, 06M, CN1-074, 10 avril 1798	Marché	Guillaume Perrault fils, maître Charpentier au faubourg Saint-Laurent à * Jean-Baptiste Lenoir Rolland, demeurant aux tanneries du Coteau Saint-Pierre	[lot 1648]	- ledit Perrault s'oblige à faire et construire audit Jean Baptiste Lenoir une maison en bois de piece sur piece de 24 pieds sur 35 sur un solage de deux pieds et demy hors de terre sur la profondeur nécessaire, dont les vieux solages pourra servir audit Perrault s'il est bon, faire deux cheminées, dont ledit sieur Perrault fournira la pierre de taille ? deux desdites cheminées seulement chaux et mortier nécessaire, faire les planchers haut et bas, ceux de haut blanchis l'un et l'autres ?, couvrir ladite maison soit de planches ou bardeaux à son choix, ainsi que les pignons de ladite maison, faire 6 fenestres de 6 barres de hauts avec chassis mais double, ? au dehors à deux panneaux et le vitrau, ainsi que les vitres mastiques et ferremets, diviser ladite maison en trois ou quatre appartements au choix dudit Lenoir faire les cloisons nécessaires pour lesdits appartements avec les portes vitrées et chambranles escaliers fermés d'une cloison pour aller au grenier, la porte dudit grenier et une petite porte au dessous de l'escalier, deux sales et deux échelles sur la maison, tirer les joints au dehors pierroter les chevalements (?), lattes et ? ? ladite maison au dedans ainsi que que ? au dehors lesdites cheminées et les ? au dedans ? le solage, faire les contrevent et contre porte garnies de leur ferrement et fournir pour ladite bâtisse par ledit Sieur Perrault tous les bois ferremets chaux et autres matériaux nécessaires aussi la pierre et ornement (?) aussitot ? et vendre ladite maison faite et parfaite à dit (?) dans le cours du mois d'aoust prochain aussi par ledit sieur Perrault de demoir la vieille maison dudit Lenoir -	Tannerie	
1798	Greffe du notaire Louis Chabollez, 06M, CN1-074, n° 3021, 30 juin 1798	Accord	Accord entre le sieur Jean Baptiste Lenoir Rolland et Jean Baptiste Turcot		- lesquelles parties étant en difficultés au sujet du ruisseau des tanneries que retire ledit Lenoir Rolland voisin dudit Turcot ce qui cause des dommages à la maison dudit Turcot [...] sont convenues ensemble de ce qui suit que ledit sieur Lenoir Rolland ses hoirs et ayant causes pourront ecluser dansledit Ruisseau pour la tannerie dudit sieur Lenoir avec obligation et promesse de sa part et de ses hoirs et ayant causes à perpetué de lambrisser elever (?) et garantir tout la devanture de la maison dudit Jean Baptiste Turcot de 25 pieds de large et ? pieds du costé nord dudit Ruisseau de tout dommage qui pourroient y etre fait par l'elevation des eaux dudit ruisseau pour cause de l'ecluse servant à la tannerie dudit Lenoir Rolland, à cet effet ledit Lenoir Rolland ses hoirs et ayant causes repareront l'aduction droit (?) ledit ruisseau au devant de la maison dudit Turcot, de maniere à prevenir tous dommages à ladite maison à repare ceux qui pourroient y arriver par les causes susdites, aussi que ledit Jean Baptiste Lenoir mettrait son ecluse plus bas qu'à l'endroit ou elle est actuellement il fera à ses frais et depens tous les changements qu'il jugera à propos pourvu que la dale de la tannerie dudit Turcot ait son egout et sa descharge dans ledit Ruisseau, et tous frais pour ? l'égout de la dale de la tannerie dudit Turcot seront aux frais dudit Lenoir -		
1808	Greffe du notaire Peter Lukin, 06M, CN1-269, n° 4169, 15 juillet 1808	Vente	Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland, tanneur à * John Mc Kercher, bourgeois	- un lopin de terre sis aux Tanneries de la contenance d'un demi-arpent de front ou environ, deux arpents et demi en profondeur ou autrement jusqu'à la crête de la cote tenant pardevant au chemin du Roy en profondeur au vendeur, d'un côté à Joseph Rolland dit Lenoir fils et d'autre côté à (veuve Barri ?) -	- nus sans bâtiment -		
1854	?	Succession	John Mc Kercher à * Marie-Louise Lenoir veuve de John Mc Kercher				Nous savons par l'acte de partage du 23 janvier 1903 (RFQ, min. notaire Louis Calyste Goyette, n° 99134) que John Mc Kercher est décédé le 26 octobre 1854. Nous n'avons pas trouvé l'acte de déclaration et l'avis de la succession.
1862	?	Succession	Marie-Louis Lenoir veuve de John Mc Kercher à * Donald Mc Kercher, marchand de chaussures (1/4) ; Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) ; Dame Jane Mc Kercher veuve de Joseph St Denis bourgeois de Sainte-Claire (1/4) ; John Angus Mc Kercher bourgeois (1/4)				Nous savons par l'acte de partage du 23 janvier 1903 (RFQ, min. notaire Louis Calyste Goyette, n° 99134) que Marie-Louise Lenoir est décédée le 12 juin 1862. Nous n'avons pas trouvé l'acte de déclaration et l'avis de la succession, mais l'acte de partage précité indique les modalités de cette succession : chacun de ses quatre enfants obtient 1/4 indivis du lot.
1866	Greffe du notaire Edward McIntosh, CN-601, 5281, n° 8196, 18 septembre 1866	Vente de droits successifs	Dame Jane Mc Kercher veuve de Joseph Saint-Denis en son vivant bourgeois, résidant dans la paroisse St Joachim de la Pointe Claire à * Donald Mc Kercher, marchand de chaussure de la cité de Montréal	- tous les droits successifs mobiliers et immobiliers [...] de la succession de John Mc Kercher de son vivant surintendant des chemins de la cité de Montréal [...] les parties disent connaitre ces droits divers et ne veulent pas en faire mention ici -			Donald rachète à sa sœur Jane son 1/4 indivis de la succession de leurs parents. Désormais, Donald possède 2/4 indivis, et ses deux autres frères chacun 1/4.
1876	Greffe du notaire Edward McIntosh, CN-601, 5281, n° 17664, 28 juin 1876	Vente	John Angus Mc Kercher, bourgeois à * Donald Mc Kercher, marchand de chaussures	- un terrain [...] lot 1654 [...] étant la partie indivise nord du lot de terre [...] de la contenance d'un demi arpent de front sur toute la profondeur [...] jusqu'à la crête de la côte [...] borné au front par la grande rue qui conduit de Montréal à Lachine ; d'un côté au sud par le lot 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon, en arrière par les héritiers Desève et d'autre côté au nord est au lot n° 1655 appartenant à Gabriel Rolland jr -	- avec une maison en bois et autres bâtimens dessus construits -		Donald rachète à son frère John Angus son 1/4 indivis de la succession de leurs parents. Désormais, Donald possède 3/4 indivis du lot.
1879	RFQ, min. notaire Narcisse Perodeau, n° 5936, 3 octobre 1879	Avis de testament	feu Donald Mc Kercher son père vivant marchand de chaussures (décédé le 15 mai 1879) à * Jean-Baptiste Mc Kercher marchand de chaussure	- laissant pour héritiers chacun pour un tiers indivis ses trois enfants nés de son mariage avec feu Dame Marie Louis Cazelet, savoir ledit Jean-Baptiste Mc Kercher, David Mc Kercher tailleur de cuir de St Henri et Dlle Geneviève Mc Kercher fille majeure - - parmi les biens délaissées [...] un terrain situé à St Henri n° 1654 de la contenance en totalité d'un demi arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur [...] ou autrement sur toute la profondeur qu'il peut avoir jusqu'à la crête de la côte [...] tenant en frontant sud est au chemin public qui conduit de Montréal à Lachine en profondeur au nord ouest au lot 1657 appartenant à la succession Desève du coté sud ouest au 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon et du côté nord est au lot 1655 appartenant à Gabriel Rolland -	- avec une maison en bois et autres batisses dessus construites -		Les trois enfants de Donald (Jean-Baptiste, David, et Geneviève) héritent chacun d'un tiers indivis des 3/4 du lot (Donald possédait les 3/4 du lot 1654). Donc les trois enfants héritiers possèdent chacun 1/4 du lot 1654. Le dernier 1/4 est toujours aux mains de la succession d'un des frères de leur père Donald.
1881	RFQ, min. notaire Narcisse Perodeau, n° 9365, 12 janvier 1881	Vente	David Mc Kercher, tailleur de cuir à * Dlle Geneviève Mc Kercher, fille majeure de feu Donald (et sœur du vendeur David)	- le quart indivis d'un terrain de la contenance la totalité dudit terrain d'un demi arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur [...] tenant en front au sud est au chemin public qui conduit de Montréal à Lachine [...] au nord ouest au lot officiel n° 1657 appartenant à la succession Desève, du côté sud ouest au lot officiel 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon, du côté nord est au lot 1655 appartenant à Gabriel Rolland -	- le quart indivis d'une maison et autres bâtimens dessus construites -		
1882	RFQ, min. notaire Joseph. E. Levy n° 12794, 16 novembre 1881	Cession	Jean-Baptiste Mc Kercher marchand de chaussure à * Narcisse Perodeau, notaire	- un tiers indivis des trois quarts indivis du lot [...] 1654 -	- avec le tiers indivis des 3/4 indivis d'une maison en bois et autres bâtimens construites dessus -		Cette vente est réalisée car Jean-Baptiste Mc Kercher s'est endettée.
1883	RFQ, min. notaire J.B.E. Levy n° 13217, 1 ^{er} février 1883	Vente	Narcisse Perodeau notaire, cessionnaire de Jean-Baptiste Mc Kercher marchand de chaussures à * Jean-Louis Peltier marchand et fabricant de chaussures	- un tiers indivis des 3/4 indivis du lot [...] 1654 -	- avec le tiers indivis des 3/4 d'une maison en bois et autres batimems dessus construits -		
1886	RFQ, min. notaire Narcisse Perodeau, n° 20823, 9 octobre 1886	Vente	Dlle Geneviève Mc Kercher à * Félix Mc Kercher, comptable de la ville de St-Henri	- la moitié indivise d'un terrain [...] lot 1654. [...] de la contenance la totalité d'un demi arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur [...] ou jusqu'à la crête de la côte [...] tenant en front au sud est au chemin public de Montréal à Lachine, en profondeur au nord ouest au lot [...] 1657 appartenant à la succession Desève, du côté sud ouest au lot [...] 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon, et du côté nord est au lot [...] 1655 appartenant à Gabriel Rolland ou représentants -	- avec la moitié indivise d'une maison en bois et autres bâtimens -		Sur les 4 portions qui composent le lot 1654, Félix (le présent acquéreur) en détient désormais 2/4, Jean-Louis Peltier 1/4, et la succession de Charles Mc Kercher le 1/4 restant.
1888	RFQ, min. notaire Cléophas Edouard Leclerc, n° 27759, 17 novembre 1888	Rétrocession	Charles Desmarteau comptable, agissant aux présentes en sa qualité de curateur aux biens de M. Félix Mc Kercher comptable de la ville de St. Henri ayant été nommé comme tel suivant jugement rendu le dixième jour de septembre dernier à Montréal par l'Honorable Juge Mathieu après la cession faite part ledit Félix Mc Kercher le troisième jour du même mois de ses biens à * Dlle Geneviève Mc Kercher fille majeure	- la moitié indivise d'un terrain sis et situé en la dite ville de St Henri [...] de la contenance la totalité dudit terrain d'un demi arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur ou autrement, sur toute la profondeur qu'il peut avoir jusqu'à la crete de la cote [...] tenant front au sud est au chemin public qui conduit de Montréal à Lachine, en profondeur au nord ouest au lot officiel 1657 appartenant à la succession Desève, du côté sud ouest au lot officiel 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon et au cote nord est au lot officiel 1655 appartenant à Gabriel Rolland ou représentants -	- avec la moitié indivise d'une maison en bois et autres batisses dessus construites -		

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1895						- Saint-James ; 2329 : Laberge Janvier, St. Henri hotel - (source : Lovell, 1895)	
1903	RFQ, min. notaire Louis Calyste Goyette, n° 99134, 23 janvier 1903	Partage	Dame Geneviève Mc Kercher, demeurant au village de St Vincent de Paul épouse de M. Georges Lamarche employé du même lieu et Jean-Louis Peltier manufacturier de chaussures et * 1°) Dame Sophie Gougeon [...] de Montréal, veuve de feu Charles Mc Kercher, en son vivant hôtelier du même lieu ; 2°) John Mc Kercher, peintre du même lieu ; 3°) Charles Mc Kercher, commis voyageur du même lieu ; 4°) Francis Mc Kercher, commis du même lieu ; 5°) Dame Caroline Mc Kercher, du même lieu, épouse de Fr. Sylla Coté, commis voyageur, du même lieu [...] 6°) Dame Philomène Mc Kercher, demeurant à Upton, comté de Bagot veuve de George Tessier, en son vivant bourgeois de Chicago, Etats Unis ; 7°) Dame Jane Mc Kercher...Montréal, épouse de Charles Mc Kercher, bourgeois du même lieu ce dernier agissant ici tant en son nom personnel que pour autoriser son épouse ; 8°) Dame Sophie Mc Kercher du même lieu, épouse François Labelle charcutier, en même lieu [...] 9°) Mademoiselle Corine Lefebvre, fille majeure...Montréal ; 10°) Eustache Lefabvre, teneur de livres demeurant à Montréal, parties aux présentes de troisième part.	Voici un résumé de l'histoire du 1/4 indivis du dernier fils de John Mc Kercher : - Charles Mc Kercher fils de John est décédé [date non mentionnée ; des recherches nous ont permis de dater son décès à l'année 1863], et en vertu de son testament passé devant notaire (Jobin ?) le 1/11/1863 il institue son épouse Sophie Gougeon légataire universelle en usufruit et ses enfants en propriété : John Mc Kercher, Charles Mc Kercher, Francis Mc Kercher, Dame Caroline Mc Kercher, Philomène Mc Kercher, Jane Mc Kercher, Sophie Mc Kercher, Adeline Mc Kercher, Toussaint Mc Kercher ; les 9 légataires se partagent 1/4 indivis du lot 1654. - - Toussaint est décédé en minorité, laissant une moitié de sa part à sa mère, l'autre moitié à ses frères et sœurs - - Adeline épouse d'Eustache Lefebvre employé civil de Montréal est décédée le 27 avril 1889 laissant Corine Lefebvre et Eustache Lefebvre comme ses héritiers - Ainsi, au moment du présent acte, - la partie de première part (Geneviève Mc Kercher) se trouve en possession de la moitié indivis du lot 1654 - - La partie de deuxième part (Jean-Louis Peltier) est en possession d'1/4 indivis - - les parties de troisième part de l'autre 1/4 indivis - Pour le vendre plus facilement, les parties l'ont fait subdiviser, et le dit terrain est actuellement connu comme étant les lots numéros 1, 2, 3 et 4 de la subdivision officielle 1654. Les parties ont procédé à l'amiable au partage suivant : Geneviève Mc Kercher : lots 3 et 4 ; Jean-Louis Peltier : lot 1 ; Les légataires Mc Kercher précité en troisième part : lot 2. - Les parties 2 et 3 conviennent par ses présentes de créer sur les lots 1 et 2 à titre de servitude perpétuelle pour eux et pour l'usage et utilité de chacun d'eux, un droit de passage d'une largeur de 9,5 pieds dans la limite ouest dudit lot numéro 1, et 4,5 pieds dans la limite dudit lot numéro 2 à partir de la dite rue Saint Jacques, et sur une profondeur de 40 pieds ; les parties se réservent le droit de construire au dessus du passage à une hauteur de 12 pieds du sol [...] entendu que la construction devra être appuyée sur la construction érigée sur l'autre lot à la hauteur susdite. -			
1912	RFQ, min. notaire Benjamin Ladouceur, n° 222331, 23 août 1912	Vente	John Mc Kercher bourgeois, Charles Mc Kercher bourgeois autrefois commis voyageur ; Francis Mc Kercher commis ; Dame Caroline Mc Kercher épouse de Sylva Costé commis voyageur, tous de Montréal ; Dame Philomène Mc Kercher veuve de Georges Tessier en son vivant bourgeois de Chicago (Etats Unis), Dame Jane Mc Kercher épouse de Charles Mc Kercher bourgeois de Montréal ; Mlle Corrine Lefebvre fille majeure de Montréal laquelle déclare que son frère Eustache Lefebvre et Elzéar son frère sont décédés intestat, ledit Eustache le ou vers le 9 juillet 1909 et le dit Elzéar vers le mois de décembre 1910, la laissant pour seule héritière et laissant dans leur succession une part indivise du lot de terre vendu par les présentes ; Francis Labelle fils, voyageur de commerce, de Montréal, lequel déclare que par ses présentes sa mère Dame Sophie Mc Kercher épouse de feu M. Francis Labelle est décédée ab intestat à Montréal le 14 novembre 1910 laissant pour seul héritier Francis Labelle et laissant dans sa succession entre autres une part indivise dans le terrain vendu par les présentes à * Alfred Noisieux, notaire de Saint-Lin des Laurentides	- un terrain [...] n° 1654-2 [...] avec droit de passage entre le lot présentement vendu et le lot -1 de la dite subdivision -			On sait grâce à l'acte de vente qui suivra en 1916 que le terrain en question 1654-2 est vacant
1916	RFQ, min. notaire Benjamin Ladouceur, n° 321846, 25 mai 1916	Vente	Alfred Noisieux, notaire de la ville des Laurentides district de Joliette à * Moïse Henrichon secrétaire de la Commission Scolaire de St-Henri demeurant au 2321 de la rue St-Jacques	- un terrain vacant [...] 1654-2 avec droit de passage entre le lot présentement vendu et le lot voisin sur la dite subdivision -	- terrain vacant -		
1930						- Saint-James ; 4863 : Tremblay Adelard ; 4865 : Leroux Elis - (source : Lovell, 1930)	
1940						- Saint-James ; 4863 : Hope Ralph ; 4865 : Smith Mrs J wid A - (source : Lovell, 1940)	
1950						- Saint-James ; 4863 : Turcot C ; 4865 : Smith Mrs J wid G - (source : Lovell, 1950)	
1953	RFQ, min. notaire Horace Francoeur, n° 1069478, 27 novembre 1953	Vente	Paul Henrichon tailleur, domicilié au 1089 Avenue Rolland à Verdun, et Charles Henrichon de Montréal-Ouest, gérant, résidant au 8 avenue Easton, agissant ici comme exécuteurs testamentaires de Moïse Henrichon leur père, en son vivant bourgeois, en vertu de son testament passé de Me Horace Francoeur le 15 juin 1940 n° 1000971 à * Simone Lussier, épouse de Lucien Auger épicière, domiciliée au 4178 Avenue Marclil	- un emplacement ayant front sur Saint-Jacques Ouest numéro 1654-2 avec bâtisses portant les numéros 4863 et 4865 de ladite rue ; et avec droit de passage avec le lot 1 de la subdivision -	- avec bâtisses portant les numéros 4863 et 4865 de ladite rue -		
1954	RFQ, min. notaire Rolland Lamoureux, n° 1055130, 27 janvier 1954	Vente	Simone Lussier, demeurant au 4178 de l'Avenue Marclil (Montréal), épouse de Lucien Auger épicière à * Angelo Staffieri employé civil, et Francesco Cristiano bourgeois domiciliés au 785 de la rue Versailles (Montréal)	- terrain 1654-2, avec une maison y élevée portant les numéros 4863 et 4865 de la rue Saint-Jacques Ouest [...] avec droit de passage avec le lot adjacent 1654-1 -	- avec une maison y élevée portant les numéros 4863 et 4865 de la rue Saint-Jacques Ouest -		
1955						- Saint-James ; 4863 : Turcot C ; 4865 : Angelo Steph - (source : Lovell, 1955)	
1958	RFQ, min. notaire Rolland Lamoureux, n° 1339330, 28 mai 1958	Vente	Angelo Staffieri employé civil domicilié au 4865 Saint Jacques Ouest à * Francesco Cristiano bourgeois domicilié au 4863 St Jacques Ouest	- un certain emplacement... 1654-2 [...] avec une maison y élevée portant les numéros 4863 et 4865 de Saint-Jacques Ouest et autres dépendances y construites [...] avec les servitudes de passage avec le lot -1 -	- avec une maison y élevée portant les numéros 4863 et 4865 de la rue Saint-Jacques Ouest et autres dépendances y construites -		
1960						- Saint-James ; 4863 : Cristiano Francesco ; 4865 : Merulla Salvatore - (source : Lovell, 1960)	
1965	RFQ, enreg. n° 1848660, 3 août 1965	Dépôt d'un plan		- L'honorable Bernard Pinard, ministre de la voirie de la province de Québec, ayant la direction des travaux relatifs à la réfection ou construction de la route Transcanadienne (Autoroute Est-ouest) (entre les rues St-Rémi et Rose de Lima et entre le chemin Glen et l'Avenue Atwater), dépose [...] un plan général portant le numéro 311-1-J, daté le 21 juillet 1965, préparé par Fernand Lemay, arpenteur-géomètre, approuvé par Gilbert Perras, arpenteur-géomètre, montrant les terrains requis pour la réfection ou construction de la route Transcanadienne [...] Ce dépôt d'expropriation affecte les lots [...] 1652 résidu inclus, Emilio & John Orsini ; 1653 résidu inclus, 1674-4-A, Mme Felicia P. Cesari ; 1654-1 résidu inclus, Ville de Montréal ; 1654-2 résidu inclus, Francesco Cristiano & Angelo Staffieri ; 1654-3 résidu inclus, Eugénie Henrichon ; 1654-4 résidu inclus, Eugénie Henrichon ; P-1655 résidu inclus, Mme Claire L. Plante ; -		- Saint-James ; 4863 : Cristiano Francesco ; 4865 : Vacant - (source : Lovell, 1965)	

ÉPHÉMÉRIQUE DU LOT 1654-1 DU CADASTRE ORIGINAIRE, PARTIE DE LA CENSIVE 617 DU TERRIER DE L'ÎLE, LOT 12 DU CADASTRE DU VILLAGE SAINT-HENRI

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1671	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Concession d'une terre au nord de la rivière St Pierre de 5 arp: de largeur, sur 20 arp: de profondeur, 5 août 1671	Concession	Gabriel de Queyuez (ou Queylus), prêtre abbé de notre Dame de Lordieu supérieur des Ecclésiastiques de l'Isle de Montréal en la Nouvelle France, l'un des anciens de Messieurs du Séminaire Saint Sulpice du faubourg Saint Germain Des prez lez Paris, seigneurs propriétaires de ladite Isle à * Honoré Damy dit le Tourangeau, charpentier	- la quantité de cent arpents de terre en ladite Isle, joignant d'un côté les dernières concédées à l'hôpital de lieu en la contrée St Joseph et d'autre à celles non concédées, commençant d'un bout sur la même ligne et suivant le même Rumb de vent desdites terres dudit hôpital, cinq arpents de large sur vingt arpents de profondeur, et d'autre bout aussi aux terres non concédées pour desdits cent arpents de terre -	aucun	agricole : engagement à cultiver une grande partie de la terre dans les années qui suivent	
1687	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Constitution de 20 livres de rente par Honoré Damy et sa femme au sieur De Couagne, 1 ^{er} juin 1687	Constitution de rente	Honoré Damy dit Tourangeau charpentier et sa femme Perrine Lapiere à * Charles de Couagne marchand bourgeois de Montréal		- une cabane en coulice et un stable de piece sur piece ensemble un hangard de pieux un ? le tout construit sur icelle -	agricole (- 10 arpents de terre tant labourables qu'à la pioche -)	
1691	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Grosse de vente faite par Perrine Lapiere veuve de defunt Honoré Damy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 30 mars 1691	Vente	Perrine Lapiere veuve de defunt Honoré Damy demeurant prez cette ville faisant tant pour elle que pour Jean Damy son fils majeur auquel elle promet faire rattifier la vente... et Charles Brouillard demeurant en la Rumbé Saint Pierre faisant pour lui et au nom de Perrine Damy sa femme âgée d'environ 21 ans à * Pierre Louis Leconte Dupré marchand demeurant en cette ville	- une concession scize a la Rumbé Saint-Pierre contenant cent arpents de terre en cinq de front sur vingt arpents de profondeur, tenant d'un bout pardevant avec ladite Rumbé St Pierre, d'autre bout parderrière ladite profondeur d'un côté aux terres des Pauvres de l'hôpital, et d'autre part aux terres de Pierre Verrier dit La Solla, a prendre ladite moitié de concession sur deux arpent et demy de front sur toute la profondeur d'un côté et joignant ledit Verrier la Solla, et encore ladite Lapiere faisant pour et au nom dudit Jean Damy son fils sa part et huitiesme a luy appartenant de l'autre moitié de concession, contenant trois perches et deux pieds de front sur lesdits 20 arpents de profondeur, tenant avec ladite Rumbé Saint Pierre d'un côté audit Charles Damy son frère mineur et de l'autre part avec - vide - - - et ledit Brouillard audit nom aussi sa part et huitiesme qui a ladite moitié dudit concession appartenant audit defunt Damy de la contenance de trois perches deux pieds de front sur ladite profondeur joignant ladite Rumbé Saint-Pierre tenant d'une part audit Charles Damy et de l'autre part avec - vide - -		agricole	Cette acquisition correspond à la moitié de la terre originellement concédée à Honoré Damy (la moitié revenant à sa veuve) et à 2/8e de celle-ci (appartenants à deux de ses 8 enfants). La présente vente concerne ainsi 10/16e de la terre originelle.
1691	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Grosse de vente faite par Perrine Lapiere veuve de defunt Honoré Damy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 8 avril 1691	Vente	Pierre Goujon (Goujon) maçon demeurant près cette ville... au nom de Catherine Damy sa femme à * Pierre Louis Leconte Dupré marchand demeurant en cette ville	- un huitième de la moitié d'une concession contenant cent arpents de terre en cinq de front et vingt arpents de profondeur tenant d'un bout par devant avec la rivière Saint-Pierre, par derrière ladite profondeur, d'un côté aux terres des pauvres de l'hôpital de cette ville, et d'autre part avec terre de Pierre Verrier dit la Solla - - lequel huitiesme vendu par le present contrat par le dit Goujon audit nom est de la contenance de trois perches deux pieds de front sur les dits 20 arpents de profondeur, tenant d'un bout sur le devant avec ladite riviere Saint Pierre d'autre bout ladite profondeur, d'un côté avec la part et huitiesme eschu a Charles Damy et d'autre part avec terre de l'hôpital de cette ditte ville, et ainsi quest plus au long porté au PV de partage fait par le sieur Cathalougne (nota : le pv de partage est accessible dans le même dossier aux Archives des Sœurs Grises). -		agricole	C'est dans cet acte que l'on apprend que la terre fut divisée pour la succession de Honoré Damy. Ce dernier est vraisemblablement décédé en 1691, car il est mentionné - présent - dans un acte de 1690 (Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Accord entre Messieurs les Seigneurs de cette Isle, Damy, Descarris, les duez et autres, 20 mars 1690) et comme - defunt - l'année suivante. Le partage de la terre présenté dans le présent acte se répartit comme suit : - laquelle entiere concession de cent arpents de terre a esté partagé par moitié entre perinne Lapiere veuve dhonoré Damy, a Jean Damy laditte Catherine Damy femme dudit Goujon, Perinne Dasmys femme de Charles Brouillard, Honoré, Paul, Nicollas et Renné et Charles Damy tous les huit frere et heritiers dudit defunt Honoré Damy de laditte Perrine Lapiere sa veuve chacun pour un huitieme -
1692	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Adjudication a Mr Dupré de 5 huitième en la moitié qui font cinq part en seize d'une habitation scize a la riviere St Pierre lesquelles cinq part appartiennent à Nicolas, Paul, René, Charles Damy enfants mineurs d'Honoré Damy et Perrine Lapiere	Adjudication		Acte consultable aux Archives des Sœurs de Grises ; acte de licitation par lequel Dupré fait l'acquisition des 5/8e restant de la terre qui appartenait aux 5 autres enfants de Damy. NON CONSULTÉ DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE RECHERCHE.			
1694	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Vente pour le sieur Louis La Compte Dupré et sa femme au sieur Charron d'une concession dans la rivière Saint Pierre, 2 octobre 1694	Vente	Sieur Louis le Compte du Pré marchand demeurant audit Ville-Marie, et Marie Catherine de Saint-George sa femme à * sieur François Charon bourgeois de cette ville... pour lui et pour ses confrères en la Maison de Charité qu'ils ont fait construire en cette ville	- une concession scize pres cette ditte ville, lieu dit a la Rivière Saint-Pierre, de la contenance de cent arpents de terre, en cinq arpents de large, sur vingt arpents de profondeur tenant d'un bout sur le devant avec ladite riviere Saint Pierre, d'autre bout ladite profondeur d'un côté aux terres de l'hôpital de cette ville, d'autre part aux terres de Pierre Verdier dit la Solla, et ainsi que le tout se poursuit et comporte et présente -			
1718	Grefe du notaire Michel Lepaillleur La Ferté, CN1-260, n° 2845, Concession pour les frères Charon a Pinardau, 10 mars 1718	Concession (sous forme d'emphytéose)	Le frère François Hadamont procureur et économe des frères hospitaliers de l'hôpital general de cette ville à * Charles Pinardeau Me Cordonnier	- un morceau de terre en forme triangulaire size et dependant de la terre desdits frères hospitaliers consistant en ce qui est dehors la clôture de la prairie joignant les terres de la tannerie dudit Charles Delaunay avec toutes les terres que contient le costeau jusqu'aux terres de Lambert LeDuc au dessus du chemin qui conduit à la coste St Pierre jusqu'au haut dudit costeau tenant par devant ledit chemin d'un côté ledit sieur de Launay et de l'autre angle ledit Lambert Leduc pour dudit terrain cy dessus specifié user pour faire et disposer par ledit preneur sa vie durant seulement			
?	?	?	?	?	?	?	?
1720	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 02, Echange entre les freres hospitaliers et Charles Pinardeau ;	Vente	Frères hospitaliers à * - Gabriel Noir Rolland - marchand tanneur	- tout le terrain que se trouve dans le haut dudit Costeau jusqu'au ruisseau de la tannerie ainsy appellé tenant du côté Lambert le Duc d'autre côté les terres de sieur De Launay d'un bout le bout dudit costeau et d'autre bout ledit ruisseau le tout et aynsi qu'il se poursuit et comporte que ledit sieur acquéreur a dit bien scavoir et connoitre pour en estre desja en possession et en estre voisin, pour du tout jouir par ledit sieur Preneur en toute propriété a perpetuité a tiltre de rente fonciere non rachetable a toujours lui ses hoirs et ayant causecens et rentes de 100 livres... le passage de deux peaux de bœufs par an... par le present contrat Rolland est subrogé aux frères hospitaliers qui lui transporte tous droits et propriété fond et trefonds nom raisons et actions au reserve de laditte fonciere non rachetable -		Tannerie	Le présent acte de vente est compris à la fin de l'échange réalisé par les frères Hospitaliers avec Charles Pinardeau, cordonnier. Ce dernier avait conclu un bail emphytéotique sur la terre en question le 17 (ou 10) mars 1718, notaire Lepaillleur de la Ferté. L'acte d'échange a permis aux frères de récupérer la jouissance de la terre pour la céder à Gabriel Lenoir Rolland.
1762	Grefe du notaire Gervais Hodiesne, 06M, CN1-202, n° 4186, 28 juin 1762	Cession et abandon entre vifs	Marie-Josèphe Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir dit Roland, marchand tanneur à * Jean-Baptiste Lenoir Roland son fils, tanneurs, demeurant avec elle	- l'emplacement sur lequel est construite sa tannerie ou est demeurant... -	- tannerie - ; - un moulin a tan qui est sur ledit emplacement -	Tannerie	Marie-Joseph Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir Rolland (probablement décédé en 1751 ; Lafleur, 1989), transmet tous ses droits sur ses biens hérités de son défunt mari à Jean-Baptiste Lenoir. L'acte qualifie ce dernier comme étant - son fils -, alors que pour Lafleur il s'agirait de son petit-fils.
1768	Grefe du notaire François Simonet, 08M, C N1-372, 5 septembre 1768	Rétrocession de droits successifs	Jean-Baptiste Lenoir Roland marchand tanneur demeurant en sa maison size aux tannerie aux Coteaux St Pierre à * Marie Joseph Delaunay veuve de feu Gabriel Lenoir Roland ... vivant marchand tanneur demeurant en ladite maison et Jean Baptiste son fils			Tannerie	ACTE NON CONSULTÉ. Mais la notice (Parcehemin) semble confirmer qu'il y a deux Jean-Baptiste Lenoir : l'un comme fils de Marie-Joseph Delaunay et Gabriel Lenoir, l'autre comme leur petit-fils et fils de Nicolas Lenoir.
1778	Grefe du notaire Simon Sanguinet, 06M, CN1-363, n° 1256, 10 juin 1778	Démision de terre	Marie-Joseph Delonay veuve de Gabriel Lenoir Rolland demeurant actuellement aux tanneries des Coteaux Saint-Pierre à * Jean-Baptiste Lenoir Rolland fils du sieur Nicolas Lenoir Rolland Me Tanneur demeurant audit lieu	- un morceau de terre situé auxdites tanneries de 5 arpents ou environ de front sur 5 arpents de profondeur tenant pardevant aux Sœurs Grises, par derrière aux terres de sieur Antoine d'un côté Albert Leduc et de l'autre côté à Louis Delonay -	- avec une maison de bois y compris la tannerie construit dessus... cède aussi les ustensiles de ladite tannerie tels qu'ils sont actuellement un cheval une charette avec ses roues une ? tous ses meubles meublants ustensiles generalement quelconques ainsi que le tout comporte -	Tannerie	Il apparaît clairement ici que le Jean-Baptiste Lenoir mentionné est son petit-fils, fils de Nicolas Lenoir. Il correspondrait bien à Jean-Baptiste Lenoir dit Leblond.

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1790	Grefte du notaire Jean-Guillaume Delisle, CN1-121, n° 184, 12 janvier 1790	Inventaire	* Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland	- un morceau de terre situé aux Tanneries au pied du Coteau St Pierre de cinq arpents de front ou environ sur cinq arpents ou plus qu'il s'y trouve de profondeur, tenant par devant aux Sœurs Grises, par derrière aux terres de St Antoine, d'un côté aux représentants (?) le Duc, d'autre côté à Louis Delonay -	- avec une maison de bois et une tannerie de soicante deux pieds de front sur environ vingt huit de profondeur, avec un moulin, écurie, et hangard, clos tout à l'entour en branches et autres clotures, avec environ trois arpents en deserts et le reste en fardoche -	Tannerie	
1798	Grefte du notaire Louis Chabollez, 06M, CN1-074, 10 avril 1798	Marché	Guillaume Perrault fils, maître Charpentier au faubourg Saint-Laurent à * Jean-Baptiste Lenoir Rolland, demeurant aux tanneries du Coteau Saint-Pierre	[1648]	- ledit Perrault s'oblige à faire et construire audit Jean Baptiste Lenoir une maison en bois de piece sur piece de 24 pieds sur 35 sur un solage de deux pieds et demy hors de terre sur la profondeur nécessaire, dont les vieux solages pourra servir audit Perrault s'il est bon, faire deux cheminées, dont ledit sieur Perrault fournira la pierre de taille ? deux desdites cheminées seulement chaux et mortier nécessaire, faire les planchers haut et bas, ceux de haut blanchis l'un et l'autres ?, couvrir ladite maison soit de planches ou bardeaux à son choix, ainsi que les pignons de ladite maison, faire 6 fenestres de 6 barres de hauts avec chassis mais double, ? au dehors à deux panneaux et le vitrau, ainsi que les vitres mastiques et ferrements, diviser ladite maison en trois ou quatre appartements au choix dudit Lenoir faire les cloisons nécessaires pour lesdits appartements avec les portes vitrées et chambranles escaliers fermés d'une cloison pour aller au grenier, la porte dudit grenier et une petite porte au dessous de l'escalier, deux sales et deux échelles sur la maison, tirer les joints au dehors pierroter les chevalements (?), lattes et ? ?, ladite maison au dedans ainsi que que ? au dehors lesdites cheminées et les ? au dedans ? le solage, faire les contrevent et contre porte garnies de leur ferrement et fournir pour ladite bâtisse par ledit Sieur Perrault tous les bois ferrements chaux et autres matériaux nécessaires aussi la pierre et ornement (?) aussitot ? et vendre ladite maison faite et parfaite à dit (?) dans le cours du mois d'aoust prochain aussi par ledit sieur Perrault de demolir la vieille maison dudit Lenoir -	Tannerie	
1798	Grefte du notaire Louis Chabollez, 06M, CN1-074, n° 3021, 30 juin 1798	Accord	Accord entre le sieur Jean Baptiste Lenoir Rolland et Jean Baptiste Turcot		- lesquelles parties étant en difficultés au sujet du ruisseau des tanneries que retire ledit Lenoir Rolland voisin dudit Turcot ce qui cause des dommages à la maison dudit Turcot [...] sont convenues ensemble de ce qui suit que ledit sieur Lenoir Rolland ses hoirs et ayant causes pourront ecluser dansledit Ruisseau pour la tannerie dudit sieur Lenoir avec obligation et promesse de sa part et de ses hoirs et ayant causes a perpetué de lambrisser elever (?) et garantir tout la devanture de la maison dudit Jean Baptiste Turcot de 25 pieds de large et ? pieds du costé nord dudit Ruisseau de tout dommage qui pourroient y etre fait par l'elevation des eaux dudit ruisseau pour cause de l'ecluse servant à la tannerie dudit Lenoir Rolland, à cet effet ledit Lenoir Rolland ses hoirs et ayant causes repareront l'aduction droit (?) ledit ruisseau au devant de la maison dudit Turcot, de maniere a prevenir tous dommages a ladite maison a reparer ceux qui pourroient y arriver par les causes susdites, aussi que ledit Jean Baptiste Lenoir mettrait son ecluse plus bas qu'à l'endroit ou elle est actuellement il fera a ses frais et depens tous les changemens qu'il jugera a propos pourvu que la dale de la tannerie dudit Turcot ait son egout et sa descharge dans ledit Ruisseau, et tous frais pour ? l'égout de la dale de la tannerie dudit Turcot seront aux frais dudit Lenoir -		
1808	Grefte du notaire Peter Lukin, 06M, CN1-269, n° 4169, 15 juillet 1808	Vente	Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland, tanneur à * John Mc Kercher, bourgeois	- un login de terre sis aux Tanneries de la contenance d'un demi-arpent de front ou environ, deux arpents et demi en profondeur ou autrement jusqu'à la crête de la cote tenant pardevant au chemin du Roy en profondeur au vendeur, d'un côté à Joseph Rolland dit Lenoir fils et d'autre côté à (veuve Barri ?) -	- nus sans bâtiment -		
1854	?	Succession	John Mc Kercher à * Marie-Louise Lenoir veuve de John Mc Kercher				Nous savons par l'acte de partage du 23 janvier 1903 (RFQ, min. notaire Louis Calyste Goyette, n° 99134) que John Mc Kercher est décédé le 26 octobre 1854. Nous n'avons pas trouvé l'acte de déclaration et l'avis de la succession.
1862	?	Succession	Marie-Louise Lenoir veuve de John Mc Kercher à * Donald Mc Kercher, marchand de chaussures (1/4) ; Charles Mc Kercher, aubergiste (1/4) ; Dame Jane Mc Kercher veuve de Joseph St Denis bourgeois de Sainte-Claire (1/4) ; John Angus Mc Kercher bourgeois (1/4)				Nous savons par l'acte de partage du 23 janvier 1903 (RFQ, min. notaire Louis Calyste Goyette, n° 99134) que Marie-Louise Lenoir est décédée le 12 juin 1862. Nous n'avons pas trouvé l'acte de déclaration et l'avis de la succession, mais l'acte de partage précité indique les modalités de cette succession : chacun de ses quatre enfants obtient 1/4 indivis du lot.
1866	Grefte du notaire Edward McIntosh, CN-601, S281, n° 8196, 18 septembre 1866	Vente de droits successifs	Dame Jane Mc Kercher veuve de Joseph Saint-Denis en son vivant bourgeois, résidant dans la paroisse St Joachim de la Pointe Claire à * Donald Mc Kercher, marchand de chaussure de la cité de Montréal	- tous les droits successifs mobiliers et immobiliers [...] de la succession de John Mc Kercher de son vivant surintendant des chemins de la cité de Montréal [...] les parties disent connaître ces droits divers et ne veulent pas en faire mention ici -			Donald rachète à sa sœur Jane son 1/4 indivis de la succession de leurs parents. Désormais, Donald possède 2/4 indivis, et ses deux autres frères chacun 1/4.
1876	Grefte du notaire Edward McIntosh, CN-601, S281, n° 17664, 28 juin 1876	Vente	John Angus Mc Kercher, bourgeois à * Donald Mc Kercher, marchand de chaussures	- un terrain [...] lot 1654 [...] étant la partie indivise nord du lot de terre [...] de la contenance d'un demi arpent de front sur toute la profondeur [...] jusqu'à la crête de la côte [...] borné au front par la grande rue qui conduit de Montréal à Lachine ; d'un côté au sud par le lot 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon, en arrière par les héritiers Desève et d'autre côté au nord est au lot n° 1655 appartenant à Gabriel Rolland jr -	- avec une maison en bois et autres bâtimens dessus construits -		Donald rachète à son frère John Angus son 1/4 indivis de la succession de leurs parents. Désormais, Donald possède 3/4 indivis du lot.
1879	RFQ, min. notaire Narcisse Perodeau, n° 5936, 3 octobre 1879	Avis de testament	feu Donald Mc Kercher son père vivant marchand de chaussures (décédé le 15 mai 1879) à * Jean-Baptiste Mc Kercher marchand de chaussure	- laissant pour héritiers chacun pour un tiers indivis ses trois enfants nés de son mariage avec feue Dame Marie Louis Cazelet, savoir ledit Jean-Baptiste Mc Kercher, David Mc Kercher tailleur de cuir de St Henri et Dlle Geneviève Mc Kercher fille majeure - - parmi les biens délaissées [...] un terrain situé à St Henri n° 1654 de la contenance en totalité d'un demi arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur [...] ou autrement sur toute la profondeur qu'il peut avoir jusqu'à la crête de la côte [...] tenant en frontant sud est au chemin public qui conduit de Montréal à Lachine en profondeur au nord ouest au lot 1657 appartenant à la succession Desève du coté sud ouest au 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon et du côté nord est au lot 1655 appartenant à Gabriel Rolland -	- avec une maison en bois et autres batisses dessus construites -		Les trois enfants de Donald (Jean-Baptiste, David, et Geneviève) hérite chacun d'un tiers indivis des 3/4 du lot (Donald possédait les 3/4 du lot 1654). Donc les trois enfants héritiers possèdent chacun 1/4 du lot 1654. Le dernier 1/4 est toujours aux mains de la succession d'un des frères de leur père Donald.
1881	RFQ, min. notaire Narcisse Perodeau, n° 9365, 12 janvier 1881	Vente	David Mc Kercher, tailleur de cuir à * Dlle Geneviève Mc Kercher, fille majeure de feu Donald (et sœur du vendeur David)	- le quart indivis d'un terrain de la contenance la totalité dudit terrain d'un demi arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur [...] tenant en front au sud est au chemin public qui conduit de Montréal à Lachine [...] au nord ouest au lot officiel n° 1657 appartenant à la succession Desève, du côté sud ouest au lot officiel 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon, du côté nord est au lot 1655 appartenant à Gabriel Rolland -	- le quart indivis d'une maison et autres bâtimens dessus construites -		
1882	RFQ, min. notaire Joseph. E. Levy n° 12794, 16 novembre 1881	Cession	Jean-Baptiste Mc Kercher marchand de chaussure à * Narcisse Perodeau, notaire	- un tiers indivis des trois quarts indivis du lot [...] 1654 -	- avec le tiers indivis des 3/4 indivis d'une maison en bois et autres bâtimens construits dessus -		Cette vente est réalisée car Jean-Baptiste Mc Kercher s'est endettée.
1883	RFQ, min. notaire J.B.E. Levy n° 13217, 1 ^{er} février 1883	Vente	Narcisse Perodeau notaire, cessionnaire de Jean-Baptiste Mc Kercher marchand de chaussures à * Jean-Louis Peltier marchand et fabricant de chaussures	- un tiers indivis des 3/4 indivis du lot [...] 1654 -	- avec le tiers indivis des 3/4 d'une maison en bois et autres batimens dessus construits -		

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1886	RFQ, min. notaire Narcisse Perodeau, n° 20823, 9 octobre 1886	Vente	Dlle Geneviève Mc Kercher à * Félix Mc Kercher, comptable de la ville de St-Henri	- la moitié indivise d'un terrain [...] lot 1654. [...] de la contenance la totalité d'un demi arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur [...] ou jusqu'à la crête de la côte [...] tenant en front au sud est au chemin public de Montréal à Lachine, en profondeur au nord ouest au lot [...] 1657 appartenant à la succession Desève, du côté sud ouest au lot [...] 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon, et du côté nord est au lot [...] 1655 appartenant à Gabriel Rolland ou représentants -	- avec la moitié indivise d'une maison en bois et autres bâtisses -		Sur les 4 portions qui composent le lot 1654, Félix (le présent acquéreur) en détient désormais 2/4, Jean-Louis Peltier 1/4, et la succession de Charles Mc Kercher le 1/4 restant.
1888	RFQ, min. notaire Cléophas Édouard Leclerc, n° 27759, 17 novembre 1888	Rétrocession	Charles Desmarteau comptable, agissant aux présentes en sa qualité de curateur aux biens de M. Félix Mc Kercher comptable de la ville de St. Henri ayant été nommé comme tel suivant jugement rendu le dixième jour de septembre dernier à Montréal par l'Honorable Juge Mathieu après la cession faite part ledit Félix Mc Kercher le troisième jour du même mois de ses biens à * Demoiselle Geneviève Mc Kercher fille majeure	- la moitié indivise d'un terrain sis et situé en la dite ville de St Henri [...] de la contenance la totalité dudit terrain d'un demi arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur ou autrement, sur toute la profondeur qu'il peut avoir jusqu'à la crête de la côte [...] tenant front au sud est au chemin public qui conduit de Montréal à Lachine, en profondeur au nord ouest au lot officiel 1657 appartenant à la succession Desève, du côté sud ouest au lot officiel 1653 appartenant à la succession de feu Félix Gougeon et au cote nord est au lot officiel 1655 appartenant à Gabriel Rolland ou représentants -	- avec la moitié indivise d'une maison en bois et autres batisses dessus construites -		
1895						- Saint-James ; 2329 : Laberge Janvier, St. Henri hotel - (source : Lovell, 1895)	
1903	RFQ, min. notaire Louis Calyste Goyette, n° 99134, 23 janvier 1903	Partage	Dame Geneviève Mc Kercher, demeurant au village de St Vincent de Paul épouse de M. Georges Lamarche employé du même lieu et Jean-Louis Peltier manufacturier de chaussures et * 1°) Dame Sophie Gougeon [...] de Montréal, veuve de feu Charles Mc Kercher, en son vivant hotelier du même lieu ; 2°) John Mc Kercher, peintre du même lieu ; 3°) Charles Mc Kercher, commis voyageur du même lieu ; 4°) Francis Mc Kercher, commis du même lieu ; 5°) Dame Caroline Mc Kercher, du même lieu, épouse de Fr. Sylla Coté, commis voyageur, du même lieu [...] 6°) Dame Philomène Mc Kercher, demeurant à Upton, comté de Bagot veuve de George Tessier, en son vivant bourgeois de Chicago, Etats Unis ; 7°) Dame Jane Mc Kercher...Montréal, épouse de Charles Mc Kercher, bourgeois du même lieu ce dernier agissant ici tant en son nom personnel que pour autoriser son épouse ; 8°) Dame Sophie Mc Kercher du même lieu, épouse François Labelle charcutier, en même lieu [...] 9°) Mademoiselle Corine Lefebvre, fille majeure...Montréal ; 10°) Eustache Lefebvre, teneur de livres demeurant à Montréal, parties aux présentes de troisième part.	Voici un résumé de l'histoire du 1/4 indivis du dernier fils de John Mc Kercher : - Charles Mc Kercher fils de John est décédé [date non mentionnée ; des recherches nous ont permis de dater son décès à l'année 1863], et en vertu de son testament passé devant notaire (Jobin ?) le 1/11/1863 il institue son épouse Sophie Gougeon légataire universelle en usufruit et ses enfants en propriété : John Mc Kercher, Charles Mc Kercher, Francis Mc Kercher, Dame Caroline Mc Kercher, Philomène Mc Kercher, Jane Mc Kercher, Sophie Mc Kercher, Adeline Mc Kercher, Toussaint Mc Kercher ; les 9 légataires se partagent 1/4 indivis du lot 1654. - - Toussaint est décédé en minorité, laissant une moitié de sa part à sa mère, l'autre moitié à ses frères et sœurs - - Adeline épouse d'Eustache Lefebvre employé civil de Montréal est décédée le 27 avril 1889 laissant Corine Lefebvre et Eustache Lefebvre comme ses héritiers - Ainsi, au moment du présent acte, - la partie de première part (Geneviève Mc Kercher) se trouve en possession de la moitié indivis du lot 1654 - - La partie de deuxième part (Jean-Louis Peltier) est en possession d'1/4 indivis - - les parties de troisième part de l'autre 1/4 indivis - Pour le vendre plus facilement, les parties l'ont fait subdiviser, et le dit terrain est actuellement connu comme étant les lots numéros 1, 2, 3 et 4 de la subdivision officielle 1654. Les parties ont procédé à l'amiable au partage suivant : Geneviève Mc Kercher : lots 3 et 4 ; Jean-Louis Peltier : lot 1 ; Les légataires Mc Kercher précité en troisième part : lot 2. - Les parties 2 et 3 conviennent par ses présentes de créer sur les lots 1 et 2 à titre de servitude perpétuelle pour eux et pour l'usage et utilité de chacun d'eux, un droit de passage d'une largeur de 9,5 pieds dans la limite ouest dudit lot numéro 1, et 4,5 pieds dans la limite dudit lot numéro 2 à partir de la dite rue Saint-Jacques, et sur une profondeur de 40 pieds ; les parties se réservent le droit de construire au dessus du passage à une hauteur de 12 pieds du sol [...] entendu que la construction devra être appuyée sur la construction érigée sur l'autre lot à la hauteur susdite. -			
1906	RFQ, min. notaire Raoul Larivé, n° 120024, 7 janvier 1906	Vente	Dame Geneviève Mc Kercher, de la paroisse de St Vincent de Paul, épouse de Monsieur Georges Lamarche, économiste du pénitencier à * Joseph D. Latour, hotelier	- deux lots de terre de la ville de St Henri n° 1654-3 & 4 avec droit de passage sur les lots un et deux -			
1906	RFQ, min. notaire Louis Auguste Derome, n° 124052, 21 juin 1906	Vente	Joseph Latour, hotel keeper, residing in the town of Delorimier near Montreal à * James William Stewart, builder of Montreal	- two lots of land [...] 1654-3&4 [...] containing said lots number 3 24 feet in width by 175 feet in depth in one line and 181 feet in the other line and a superficie of 4272 feet ; and the saif lot number 4 measuring 24 feet in width by 181 feet in depth in one line and 187 on the other line -	- without buildings thereon erected -		
1907	RFQ n° 141162 et 63	Testament	ACTE NON CONSULTÉ				
1912	RFQ, min. notaire Louis A. Derome, n° 208921, 4 mars 1912	Vente	John Alexander Stewart, marchand, May Agnes Stewart et Margaret Maud Stewart épouse de Joseph Hugh Lemon medecin demeurant tous à Montréal, agissant. [...] comme légataires universels en propriété de James William Stewart [...] testament devant Derome le 2 octobre 1907 [...] n° 141162& 63 - à * Dame Albina Leblanc, épouse de Moïse Henrichon, résidant ensemble au 2314 rue Saint-Jacques	- deux lots [...] 1654-3 & 4. [...] borné d'un côté par le lot 1655 et l'autre côté par le lot 1654-1 [...] contenant le 1654-3 24 pieds de largeur par 175 de profondeur dans une ligne et 181 dans l'autre ligne, formant 4272 pieds en superficie ; le 1654-4 mesurant 24 pieds de large par 181 de profondeur dans une ligne et 187 dans l'autre -	- sans bâtisse érigée dessus (lot 4) -		- l'acquéreur s'engage à payer les taxes municipales et scolaires et autres impositions à compter du 27 juillet 1911 y compris le coût total des trottoirs permanents et égouts [...] de clôturer lesdits lots dans toutes leurs lignes -
1920						- Saint-James ; 2317 : Bellotti E. ; 2319 : Emerson R. ; 2321 : Henrichon Moïse ; 2323 : Bessant Fred - (source : Lovell, 1920)	
1930						- Saint-James ; 4867 : Henrichon Moïse ; 4869 : Guilbault G A - (source : Lovell, 1930)	
1940	RFQ 15/06/1940 n° 1000971 et déclaration de décès de la dite Dame Albina Leblanc devant H. Francoeur le 27 avril 1940 n° 477687 et certificat de succession n° 477685	Testament	ACTE NON CONSULTÉ			- Saint-James ; 4867 : Henrichon Moïse ; Belanger Emile ; 4869 : Brunet J - (source : Lovell, 1940)	
1950						- Saint-James ; 4867 : Henrichon Moïse ; Belanger Emile ; 4869 : Durand Arm - (source : Lovell, 1950)	
1953	RFQ, min. notaire Horace Francoeur, n° 1029857, 18 août 1953	Vente	Paul Henrichon, de Verdun, 1089 avenue Rolland, tailleur ; Charles Henrichon, Montréal-Ouest, gérant, n° 8 avenue Easton ; tous deux exécuteurs testamentaires de la succession de feu Moïse Henrichon leur père, en son vivant bourgeois de Montréal à * Dame Eugénie Henrichon, Montréal, épouse de Émile Bélanger, caissier, n° 4867 St Jacques Ouest	- emplacement 1654-3 et 4 [...] borné de l'autre côté par le 1654-1 ; mesurant chacun des dits lots 24 pieds de largeur et le dit lot 1654-3 175 pieds de profondeur dans une ligne et 181 pieds dans l'autre ligne ; et le dit lot n° 1654-4 121 pieds de profondeur dans une ligne par 197 pieds dans l'autre ligne ; le tout portant les no civiques 4867 et 4869 St Jacques -			
1955						- Saint-James ; 4867 : Belanger Emile ; 4869 : Henrichon Geo - (source : Lovell, 1955)	
1960						- Saint-James ; 4867 : Belanger Emile ; 4869 : Henrichon Geo - (source : Lovell, 1960)	
1965	RFQ, enreg. n° 1848660, 3 août 1965	Dépôt d'un plan		- L'honorable Bernard Pinard, ministre de la voirie de la province de Québec, ayant la direction des travaux relatifs à la réfection ou construction de la route Transcanadienne (Autoroute Est-ouest) (entre les rues St-Rémi et Rose de Lima et entre le chemin Glen et l'Avenue Atwater), dépose [...] un plan général portant le numéro 311-1-J, daté le 21 juillet 1965, préparé par Fernand Lemay, arpenteur-géomètre, approuvé par Gilbert Perras, arpenteur-géomètre, montrant les terrains requis pour la réfection ou construction de la route Transcanadienne [...]. Ce dépôt d'expropriation affecte les lots [...] 1652 résidu inclus, Emilio & John Orsini : 1653 résidu inclus, 1674-4-A, Mme Felicia P. Cesari : 1654-1 résidu inclus, Ville de Montréal : 1654-2 résidu inclus, Francesco Christiano & Angelo Staffieri ; 1654-3 résidu inclus, Eugénie Henrichon ; 1654-4 résidu inclus, Eugénie Henrichon ; P-1655 résidu inclus, Mme Claire L. Plante ; -			- Saint-James ; 4867 : Belanger Emile ; 4869 : Brasseur L - (source : Lovell, 1965)

ÉPHÉMÉRIDE DU LOT 1653 DU CADASTRE ORIGINAIRES, PARTIE DE LA CENSIVE 617 DU TERRIER DE L'ÎLE, LOT 11 DU CADASTRE DU VILLAGE SAINT-HENRI

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1671	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Concession d'une terre au nord de la rivière St Pierre de 5 arp: de largeur, sur 20 arp: de profondeur, 5 août 1671	Concession	Gabriel de Queyleuz (ou Queylus), prêtre abbé de notre Dame de Lordieu supérieur des Ecclesiastiques de l'Isle de Montréal en la Nouvelle France, l'un des anciens de Messieurs du Séminaire Saint Sulpice du faubourg Saint Germain Des prez lez Paris, seigneurs propriétaires de ladite Isle à * Honoré Damy dit le Tourangeau, charpentier	- la quantité de cent arpents de terre en ladite Isle, joignant d'un côté les dernières concédées à l'hôpital de lieu en la contrée St Joseph et d'autre a celles non concédées, commençant d'un bout sur la même ligne et suivant le même Rumb de vent desdites terres dudit hôpital, cinq arpents de large sur vingt arpents de profondeur, et d'autre bout aussi aux terres non concédées pour desdits cent arpents de terre -	aucun	Fonction agricole : engagement à cultiver une grande partie de la terre dans les années qui suivent	
1687	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Constitution de rente par Perrine Lapierre veuve de deffunt Honoré Damy et sa femme au sieur De Couagne, 1 ^{er} juin 1687	Constitution de rente	Honoré Damy dit Tourangeau charpentier et sa femme Perrine Lapierre à * Charles de Couagne marchand bourgeois de Montréal		- une cabane en coüice et un estable de piece sur piece ensemble un hangard de pieux un ? le tout construit sur icelle -	Fonction agricole (- 10 arpents de terre tant labourables qu'à la pioche -)	
1691	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Grosse de vente faite par Perrine Lapierre veuve de deffunt Honoré Damy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 30 mars 1691	Vente	Perrine Lapierre veuve de deffunt Honoré Damy demeurant prez cette ville faisant tant pour elle que pour Jean Damy son fils majeur auquel elle promet faire rattifier la vente... et Charles Brouillard demeurant en la Rumbé Saint Pierre faisant pour lui et au nom de Perrine Damy sa femme agée d'environ 21 ans à * Pierre Louis Leconte Dupré marchand demeurant en cette ville	- une concession scize a la Rumb Saint-Pierre contenant cent arpents de terre en cinq de front sur vingt arpents de profondeur, tenant d'un bout pardevant avec ladite Rumbé St Pierre, d'autre bout par derrière laditte profondeur d'un côté aux terres des Pauvres de l'hôpital, et d'autre part aux terres de Pierre Verrier dit La Solla, a prendre ladite moitié de concession sur deux arpents et demy de front sur toute la profondeur d'un côté et joignant ledit Verrier la Solla, et encore ladite Lapierre faisant pour et au nom dudit Jean Damy son fils sa part et huitiesme a luy appartenant de l'autre moitié de concession, contenant trois perches et deux pieds de front sur lesdits 20 arpents de profondeur, tenant avec ladite Rumbé Saint Pierre d'un côté audit Charles Damy son frère mineur et de l'autre part avec - vide - - - et ledit Brouillard audit nom aussy sa part et huitiesme qui a ladite moitié dudit concession appartenant audit deffunt Damy de la contenance de trois perches deux pieds de front sur laditte profondeur joignant laditte Rumbé Saint-Pierre tenant d'une part audit Charles Damy et de l'autre part avec - vide - -		agricole	Cette acquisition correspond à la moitié de la terre originellement concédée à Honoré Damy (la moitié revenant à sa veuve) et à 2/8e de celle-ci (appartenants à deux de ses 8 enfants). La présente vente concerne ainsi 10/16e de la terre originelle.
1691	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Grosse de vente faite par Perrine Lapierre veuve de deffunt Honoré Damy et ses enfants, au Monsieur Le Conte Dupré marchand, 8 avril 1691	Vente	Pierre Goujon (Goujon) maçon demeurant près cette ville... au nom de Catherine Damy sa femme à * Pierre Louis Leconte Dupré marchand demeurant en cette ville	- un huitiesme de la moitié d'une concession contenant cent arpents de terre en cinq de front et vingt arpents de profondeur tenant d'un bout par devant avec la rivière Saint-Pierre, par derrière laditte profondeur, d'un côté aux terres des pauvres de l'hôpital de cette ville, et d'autre part avec terre de Pierre Verrier dit La Solla - - lequel huitiesme vendu par le present contrat par le dit Goujon audit nom est de la contenance de trois perches deux pieds de front sur les dits 20 arpents de profondeur, tenant d'un bout sur le devant avec laditte rivière Saint Pierre d'autre bout laditte profondeur, d'un côté avec la part et huitiesme eschu a Charles Damy et d'autre part avec terre de l'hôpital de cette ditte ville, et ainsi quest plus au long porté au PV de partage fait par le sieur Cathalougne (nota : le pv de partage est accessible dans le même dossier aux Archives des Sœurs Grises). -		agricole	C'est dans cet acte que l'on apprend que la terre fut divisée pour la succession de Honoré Damy. Ce dernier est vraisemblablement décédé en 1691, car il est mentionné - présent - dans un acte de 1690 (Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Accord entre Messieurs les Seigneurs de cette Isle, Damy, Descarris, les duez et autres, 20 mars 1690) et comme - deffunt - l'année suivante. Le partage de la terre présenté dans le présent acte se réparti comme suit : - laquelle entiere concession de cent arpents de terre a esté partagé par moitié entre perinne lapierre veuve d'honoré Damy, a Jean Damy laditte Catherine Damy femme dudit Goujon, Perrine Damsys femme de Charles Brouillard, Honoré, Paul, Nicollas et Renné et Charles Damy tous les huit frere et heritiers dudit deffunt Honoré Damy de laditte Perrine Lapierre sa veuve chacun pour un huitiesme -
1692	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Adjudication a Mr Dupré de 5 huitiesme en la moitié qui font cinq part en seize d'une habitation scize a la riviere St Pierre lesquelles cinq part appartiennent à Nicolas, Paul, René, Charles Damy enfants mineurs d'Honoré Damy et Perinne Lapierre	Adjudication		Acte consultable aux Archives des Sœurs de Grises ; acte de licitation par lequel Dupré fait l'acquisition des 5/8e restant de la terre qui appartenaient aux 5 autres enfants de Damy. NON CONSULTÉ DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE RECHERCHE.			
1694	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, Vente pour le sieur Louis La Compte Dupré et sa femme au sieur Charron d'une concession dans la rivière Saint Pierre, 2 octobre 1694	Vente	Sieur Louis le Comte du Pré marchand demeurant audit Ville-Marie, et Marie Catherine de Saint-George sa femme à * sieur François Charon bourgeois de cette ville.... pour lui et pour ses confrères en la Maison de Charité qu'ils ont fait construire en cette ville	- une concession scize pres cette ditte ville, lieu dit a la Rivière Saint-Pierre, de la contenance de cent arpents de terre, en cinq arpents de large, sur vingt arpents de profondeur tenant d'un bout sur le devant avec ladite rivière Saint Pierre, d'autre bout ladite profondeur d'un côté aux terres de l'hôpital de cette ville, d'autre part aux terres de Pierre Verdier dit La Solla, et ainsi que le tout se poursuit et comporte et présente -			
1718	Grefte du notaire Michel Lepaillleur La Ferté, CN1-260, n° 2845, Concession pour les frères Charon a Pinardau, 10 mars 1718	Concession (sous forme d'emphytéose)	Le frère François Hadamont procureur et économiste des frères hospitaliers de l'hôpital general de cette ville à * Charles Pinardeau Me Cordonnier	- un morceau de terre en forme triangulaire size et dependant de la terre desdits frères hospitaliers consistant en ce qui est dehors la closture de la prairie joignant les terres de la tannerie dudit Charles Delaunay avec toutes les terres que contient le costeau jusqu'aux terres de Lambert LeDuc au dessus du chemin qui conduit à la coste St Pierre jusqu'au haut dudit costeau tenant par devant ledit chemin d'un côté ledit sieur de Launay et de l'autre angle ledit Lambert Leduc pour dudit terrain cy dessus spécifiè user pour faire et disposer par ledit preneur sa vie durant seulement			
?	?	?	?	?	?	?	?
1720	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 02, Echange entre les freres hospitaliers et Charles Pinardeau ;	Vente	Frères hospitaliers à * - Gabriel Noir Rolland - marchand tanneur	- tout le terrain que se trouve dans le haut dudit Costeau jusqu'au ruisseau de la tannerie ainsy appellé tenant du côté Lambert le Duc d'autre côté les terres de sieur De Launay d'un bout le bout dudit costeau et d'autre bout ledit ruisseau le tout et ainsy quil se poursuit et comporte que ledit sieur acquéreur a dit bien scavoir et connoitre pour en estre desja en possession et en estre voisin, pour du tout jouir par ledit sieur Preneur en toute propriété a perpetuité a tiltre de rente fonciere non rachepable a toujours lui ses hoirs et ayant cause ...cens et rentes de 100 livres... le passage de deux peaux de bœufs par an.... par le présent contrat Rolland est subrogé aux frères hospitaliers qui lui transporte tous droits et proprièté fond et trefonds nom raisons et actions au reserve de laditte fonciere non rachepable -		Tannerie	Le présent acte de vente est compris à la fin de l'échange réalisé par les frères Hospitaliers avec Charles Pinardeau, cordonnier. Ce dernier avait conclu un bail emphytéotique sur la terre en question le 17 (ou 10) mars 1718, notaire Lepaillleur de la Ferté. L'acte d'échange a permis aux frères de récupérer la jouissance de la terre pour la céder à Gabriel Lenoir Rolland.
1762	Grefte du notaire Gervais Hodiesne, 06M, CN1-202, n° 4186, 28 juin 1762	Cession et abandon entre vifs	Marie-Josèphe Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir dit Roland, marchand tanneur à * Jean-Baptiste Lenoir Roland son fils, tanneurs, demeurant avec elle	- l'emplacement sur lequel est construite sa tannerie ou est demeurant... -	- tannerie - ; - un moulin a tan qui est sur ledit emplacement -	Tannerie	Marie-Joseph Delaunay, veuve de Gabriel Lenoir Rolland (probablement décédé en 1751 ; Lafleur, 1989), transmet tous ses droits sur ses biens hérités de son défunt mari à Jean-Baptiste Lenoir. L'acte qualifie ce dernier comme étant - son fils -, alors que pour Lafleur il s'agirait de son petit-fils.
1768	Grefte du notaire François Simonet, 08M, CN1-372, 5 septembre 1768	Rétrocession de droits successifs	Jean-Baptiste Lenoir Roland marchand tanneur demeurant en sa maison size aux tannerie aux Coteaux St Pierre à * Marie Joseph Delaunay veuve de feu Gabriel Lenoir Roland ... vivant marchand tanneur demeurant en ladite maison et Jean Baptiste son fils			Tannerie	ACTE NON CONSULTÉ. Mais la notice (Parchemin) semble confirmer qu'il y a deux Jean-Baptiste Lenoir : l'un comme fils de Marie-Joseph Delaunay et Gabriel Lenoir, l'autre comme leur petit-fils et fils de Nicolas Lenoir.
1778	Grefte du notaire Simon Sanguinet, 06M, CN1-363, n° 1256, 10 juin 1778	Démission de terre	Marie-Joseph Delonay veuve de Gabriel Lenoir Rolland demeurant actuellement aux tanneries des Coteaux Saint-Pierre à * Jean-Baptiste Lenoir Rolland fils du sieur Nicolas Lenoir Rolland Me Tanneur demeurant audit lieu	- un morceau de terre scitué auxdites tanneries de 5 arpents ou environ de frond sur 5 arpents de profondeur tenant pardevant aux Sœurs Grises, par derrière aux terres de sieur Antoine d'un côté Albert Leduc et de l'autre côté à Louis Delonay -	- avec une maison de bois y compris la tannerie construit dessus.... cède aussi les ustensiles de ladite tannerie tels qu'ils sont actuellement un cheval une charette avec ses roues une ? tous ses meubles meublants ustensiles generalement quelconques ainsy que le tout comporte -	Tannerie	Il apparaît clairement ici que le Jean-Baptiste Lenoir mentionné est son petit-fils, fils de Nicolas Lenoir. Il correspondrait bien à Jean-Baptiste Lenoir dit Leblond.

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1790	Grefe du notaire Jean-Guillaume Delisle, CN1-121, n° 184, 12 janvier 1790	Inventaire	* Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland	- un morceau de terre situé aux Tanneries au pied du Coteau St Pierre de cinq arpents de front ou environ sur cinq arpents ou plus qu'il s'y trouve de profondeur, tenant par devant aux Sœurs Grises, par derrière aux terres de St Antoine, d'un côté aux représentants (?) le Duc, d'autre coté à Louis Delonay -	- avec une maison de bois et une tannerie de soicante deux pieds de front sur environ vingt huit de profondeur, avec un moulin, écurie, et hangard, clos tout à l'entour en branches et autres clôtures, avec environ trois arpents en deserts et le reste en fardoche -	Tannerie	
1798	Grefe du notaire Louis Chaboillez, 06M, CN1-074, 10 avril 1798	Marché	Guillaume Perrault fils, maître Charpentier au faubourg Saint-Laurent à * Jean-Baptiste Lenoir Rolland, demeurant aux tanneries du Coteau Saint-Pierre	[lot 1648]	- ledit Perrault s'oblige à faire et construire audit Jean Baptiste Lenoir une maison en bois de piece sur piece de 24 pieds sur 35 sur un solage de deux pieds et demy hors de terre sur la profondeur nécessaire, dont les vieux solages pourra servir audit Perrault s'il est bon, faire deux cheminées, dont ledit sieur Perrault fournira la pierre de taille ? deux desdites cheminées seulement chaud et mortier nécessaire, faire les planchers haut et bas, ceux de haut blanchis l'un et l'autres ?, couvrir ladite maison soit de planches ou bardeaux à son choix, ainsi que les pignons de ladite maison, faire 6 fenestres de 6 barres de hauts avec chassis mais double, ? au dehors à deux panneaux et le vitrau, ainsi que les vitres mastiques et ferrements, diviser ladite maison en trois ou quatre appartements au choix dudit Lenoir faire les cloisons nécessaires pour lesdits appartements avec les portes vitrées et chambranles escaliers fermés d'une cloison pour aller au grenier, la porte dudit grenier et une petite porte au dessous de l'escalier, deux sales et deux échelles sur la maison, tirer les joints au dehors pierroter les chevalements (?), lattes et ? ?, ladite maison au dedans ainsi que que ? au dehors lesdites cheminées et les ? au dedans ? le solage, faire les contrevent et contre porte garnies de leur ferrement et fournir pour ladite bâtisse par ledit Sieur Perrault tous les bois ferrements chaud et autres matériaux nécessaires aussi la pierre et ornement (?) aussitot ? et vendre ladite maison faite et parfaite a dit (?) dans le cours du mois d'aoust prochain aussi par ledit sieur Perrault de demolir la vieille maison dudit Lenoir -	Tannerie	
1798	Grefe du notaire Louis Chaboillez, 06M, CN1-074, n° 3021, 30 juin 1798	Accord	Accord entre le sieur Jean Baptiste Lenoir Rolland et Jean Baptiste Turcot		- lesquelles parties étant en difficultés au sujet du ruisseau des tanneries que retire ledit Lenoir Rolland voisin dudit Turcot ce qui cause des dommages à la maison dudit Turcot [...] sont convenues ensemble de ce qui suit que ledit sieur Lenoir Rolland ses hoirs et ayant causes pourront ecluser dans ledit Ruisseau pour la tannerie dudit sieur Lenoir avec obligation et promesse de sa part et de ses hoirs et ayant causes a perpetué de lambrisser elever (?) et garantir tout la devanture de la maison dudit Jean Baptiste Turcot de 25 pieds de large et ? pieds du costé nord dudit Ruisseau de tout dommage qui pourroient y etre fait par l'elevation des eaux dudit ruisseau pour cause de l'ecluse servant a la tannerie dudit Lenoir Rolland, a cet effet ledit Lenoir Rolland ses hoirs et ayant causes repareront l'aduction droit (?) ledit ruisseau au devant de la maison dudit Turcot, de maniere a prevenir tous dommages a ladite maison a reparer ceux qui pourroient y arriver par les causes susdites, aussi que ledit Jean Baptiste Lenoir mettrait son ecluse plus bas qu'à l'endroit ou elle est actuellement il fera a ses frais et depens tous les changemens qu'il jugera a propos pourvu que la dale de la tannerie dudit Turcot ait son egout et sa descharge dans ledit Ruisseau, et tous frais pour ? l'égout de la dale de la tannerie dudit Turcot seront aux frais dudit Lenoir -		
1808	Grefe de notaire L. Chaboillez, 25 novembre 1808 (source : Lafleur 1989)	Hypothèque	Josephthe Larrivée, épouse de Hipolite La Bonté, à * Antoine Brousseau		Maison en bois		ACTE NON CONSULTÉ Données issues de Lafleur (1989).
1809	Grefe notaire Jean Guillaume Delisle, 06M, CN1-121, acte 6200, 17 octobre 1809	Vente	Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland, à * Josephthe Larrivée, épouse de Hipolite La Bonté	- un emplacement de 54 pieds de front, de la profondeur menant au coteau, tenant au devant au Grand Chemin, d'un côté à John Mc Kercher, de l'autre à Maréchal [...] auquel [vendeur] le dit bien appartient en plus grande quantité des religieuses sœurs grises pour ses titres droit et autres a acquerir -		Tannerie	
1815	Grefe notaire Jean-Guillaume Delisle, 06M, CN1-121, acte 7067, 4 août 1815	Vente	Josephthe Larrivée, épouse de Hypolite Marotte dit La Bonté à * Marie-J. Abraham dit Courville	- un emplacement situé au village de Saint-Henri des Tanneries, de la contenance de [trois perches ?] sur la profondeur [menant en haut du coteau] - - touchant par devant au chemin dudit village, par derrière a la crête du Coteau, joignant d'un côté à Marechal et d'autre côté à John Mc Kercher -	- avec une maison de piece sur piece assis sur un solage de pierre -		
???	???	???	???	???	???	???	???
1825	Recensement de 1825		Gabriel Lenoir dit Rolland [cordonnier et mari de M.J. Abraham dit Courville]				
???	???	???	???	???	???	???	???
1879	RFQ, acte 25034, 25 septembre 1879		Toussaint Lenoir dit Rolland est indiqué comme propriétaire. L'acte concerne des cessions de rente qui affectent plusieurs lots du secteur, sans plus de détails sur les éléments qui les composent.				
???	???	???	???	???	???	???	???
1895							- Saint-James ; 2337 : Gougeon Moise, carriage maker ; Vermette L., blacksmith - (source : Lovell, 1895)
1897	RFQ, jugement shérif Thibodeau, n° 70824, 23 décembre 1897	Jugement	Dame Angélique Lapiere veuve de feu l'honorable Charles Séraphin Rodier sénateur et manufacturier à * Hormidas Laporte marchand	- un terrain [...] contenant 55 pieds de front sur environ trois quarts d'arpents de profondeur [...] tenant en front au chemin conduisant de Montréal à Lachine [...] en arrière aux représentants de feu François Desève, d'un côté aux représentants de feu John Mc Kercher, et d'autre côté à Alexandre De Sève -	- avec les bâtisses dessus construites -		
1898	RFQ, min. notaire Camille Paquet, n° 70971, 7 janvier 1898	Vente	Hermidas Laporte marchand à * Appolinaire Archambault notaire	- un lot de terre [...] n° 1655 [...] le terrain appartenant au vendeur pour l'avoir acquis du Shérif du district de Montréal par acte passé le 23 décembre 1897 n° 70824 -	- avec les bâtisses construites dessus -		On apprend dans l'exposé des modalités de paiement que pour s'acquitter du prix de 2200 piastres, l'acquéreur s'engage à payer comme suit : - 2) 200 piastres aussitôt que la Cité de Saint Henri aura exproprié et payé le prix de l'expropriation de ladite propriété pour l'élargissement de la rue Saint Jacques -
1898	RFQ, min. notaire Achille Bissonnette, n° 75679, 1er octobre 1898	Vente	Appolinaire Archambault écuyer notaire de Saint Henri à * la Cité de Saint Henri représenté par Eugène Guay, maire, et Louis Napoléon ? greffier et trésorier	- une portion de terrain étroit la partie est du lot [...] 1655 [...] contenant 60 pieds 11 pouces de largeur sur la rue Saint-Jacques par 3 pieds 9,5 pouces de profondeur dans la ligne Nord et de 4 pieds et 10,5 pouces de profondeur dans la ligne Sud, formant une superficie totale de 260 pieds [...] borné en front par la rue Saint Jacques, d'un côté au nord par la partie du lot 1654 exproprié pour l'élargissement de la rue Saint-Jacques, à l'ouest par le surplus du dit lot 1655 restant la propriété du vendeur et de l'autre côté au Sud par la partie du lot 1656 qui doit être exproprié pour l'élargissement de ladite rue [...] le tout se trouve consigné dans un plan préparé par Emile Vacu ?, ingénieur, le 4 juillet 1898 [...] plan annexé aux minutes -	- en conséquence (le vendeur) s'oblige de démolir la maison de bois en totalité et les parties expropriées de la maison de brique de manière à ne pas retarder la cité acquéreur dans les travaux qu'elle à à faire exécuter pour l'élargissement de la rue Saint Jacques [...] que les matériaux resteront la propriété du vendeur [...] -		Il s'agit de la portion du lot qui fut exproprié pour agrandir la rue Saint-Jacques
1898	RFQ, min. notaire Joseph Alphonse Brunet, n° 76936, 31 octobre 1898	Vente	Appolinaire Archambault écuyer notaire de Saint Henri à * Victor Décarie entrepreneur de la cité de Saint Henri et Jean Baptiste Décarie briquetier résidant au Côteaux Saint Pierre	- un lot de terre... n° 1655 [...] avec les bâtisses dessus construites à détruire néanmoins dudit immeuble la partie expropriée par la cité de Saint-Henri pour l'élargissement de la rue Saint Jacques [...] -			- acquéreurs devront livrer immédiatement la partie expropriée [...] et démolir entièrement la bâtisse en bois [...] conserveront les matériaux -

Année	Référence	Objet	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Fonction	Notes
1902							- Saint-James ; 2337 : Gougeon Moïse, carriage maker ; Leveillé Procule, blacksmith - (source : Lovell, 1902)
1908	RFQ, min. notaire Ernest R. Decary, n° 14628, 12 juin 1908	Vente	Hubert Lamarre, comptable résidant à Longueuil [...] curateur nommé à la faillite de Victor Décarie et Jean-Baptiste Décarie [...] tous deux manufacturiers de brique [...] y faisant affaire sous la raison sociale de - Jos. Décarie fils - [...] nommé à cette charge suivant jugement rendu par l'Honorable Juge Mathieu en date du 30 novembre 1907 [...] lesdits MM. Victor et Jean-Baptiste Décarie ayant fait cession de leurs biens le 21 novembre 1907 lesquels actes d'abandon et nomination furent enregistrés au moyen d'un bordereau d'enregistrement des Comtés d'Hochelaga et Jacques-Cartier sous le n° 142 216 [...] Lamarre autorisé à vendre suivant le jugement de l'Honorable Juge Davidson du 30 avril 1908 - à * Procul Leveillé, maître forgeron, résidant en la dite Cité de Montréal	- un lot de terre situé en la Cité de St Henri [...] n° 1655 [...] a distraire cependant dudit immeuble la partie expropriée par la Cité de St Henri pour l'élargissement de la rue St Jacques [...]			
1910							- Saint-James ; 2335 : Leveillé Procule - (source : Lovell, 1910) ; propriétaire occupant, il y avait certainement un atelier de forge.
1920	RFQ, min. notaire Norval Dickson, n° 406461, 16 septembre 1920	Vente	Procul Léveillé, blacksmith à * William Albert Brodie, esquire	- emplacement [...] n° 1655 [...] déduction de la partie expropriée [...]	- with the dwelling house and blacksmith shop [...] civic nos 2335&2337 St James Street West thereon erected including all the household furnitures and effects presently in the premises -		- Saint-James ; 2337 : Leveillé Procule - (source : Lovell, 1920) ; M. Léveillé fut le propriétaire occupant de la maison qui utilisa vraisemblablement l'atelier de forge.
1925	RFQ, min. notaire Norval Dickson, n° 80040, 4 mai 1925	Vente	William Albert Brodie, esquire à * Dame Marie Hebert, widow of the late Procul Leveillé, in his lifetime of the same place (city of Montreal), blacksmith	- certain property [...] number n° 1655 [...] deduction. [...] of the portion thereof expropriated by the City of St Henri for the widening of St James Street -	- with the dwelling house and blacksmith shop known as civic nos 2335 et 2337 St James Street West thereon erected including all the household furniture and effects -	Maison et atelier	
1930							- Saint-James ; 4885 : Leveille Romeo ; 4887 : Leveille Mrs A wid P - (source : Lovell, 1930)
1940							- Saint-James ; 4885 : Leveille Romeo ; 4887 : Leveille Mrs A wid P - (source : Lovell, 1940)
1950	RFQ, min. notaire Albert Jean Labreche, n° 855497, 30 août 1950	Vente	La succession de Dame Marie Hebert, veuve de M. Procul Léveillé, agissant et représentée par M. Albert Léveillé, exécuteur testamentaire de la défunte aux termes de son testament à * B. & N. Accessoires Electriques, société enregistrée ayant le siège principal de ses affaires au No. 5157 de la rue Notre-Dame ouest, agissant et représentée aux présentes par M. Paul Boucher, domicilié au No. 3215 de la rue Appleton	- un emplacement [...] n° 1655 [...] à distraire cependant [...] les parties qui ont été expropriées d'abord par la Cité de Saint-Henri pour l'élargissement de la rue Saint-Jacques [...] et ensuite par la Cité de Montréal pour l'élargissement de la dite rue Saint-Jacques, suivant jugement rendu à la Cour Supérieure de Montréal, le 9 mai 1928 dans une cause [...] n° 183919 [...] - ce lot mesure 63 pieds de largeur par 187 pieds dans une ligne par 198 pieds dans l'autre lignes, les lignes d'avant et d'arrière dudit lot étant inégales, tel qu'en fait foi un certificat de localisation préparé par W. E. Lauriault, I.C.A.G. le 24 août 1950 -	- avec une maison en bois lambrissée en brique, à deux étages, contenant un atelier de forge et un logement portant les numéros civiques 4885 et 4887 de la dite rue Saint-Jacques ouest [...] la présente vente comprend également toutes les fixtures électriques installées dans ladite maison ainsi que les accessoires de chauffage et plomberie qui s'y trouve -	Maison et atelier	
1955							- Saint-James ; 4885 : B & N Elec Appliances Reg'd ; 4887 : Binette Miss Marie - (source : Lovell, 1955)
1959	RFQ, min. notaire Albert Jean Labreche, n° 1399738, 9 avril 1959	Vente	B & N Accessoires Electriques, société enregistrée en date du 13 mars 1947 [...] siège principal au 5157 de la rue Notre-Dame Ouest [...] représentée [...] par M. Paul Boucher, domicilié au n° 3215 de la rue Appleton, et M. Coy Thomas Nelder, domicilié au 2372 de la rue Wilson à * Madame Claire Larochelle, veuve non remariée de Monsieur Collins Guévremont et Georges Plante, comptable, domiciliés tous deux au n° 10881 de la rue Durham	- un emplacement ayant front sur la rue St-Jacques [...] n° 1655 [...] à distraire cependant du dit immeuble les parties qui ont été expropriées d'abord par la Cité de St-Henri pour l'élargissement de la rue St-Jacques [...], et ensuite par la Cité de Montréal, pour l'élargissement de la rue St-Jacques, suivant le jugement rendu à la Cour Supérieure de Montréal le 9 mai 1928 [...] - ce lot mesure 63 pieds de largeur par 187 pieds dans une ligne par 198 pieds dans l'autre ligne... certificat de localisation du 24 août 1950 par W.E. Lauriault, I.C.A.G - - Le tout sujet à un acte de servitude de vue reçu devant Me Albert Jean Labreche, le 9 avril 1959 [...] acte 14 244 de ses minutes [...] le dit acte signé entre les parties propriétaires des lots 1655 et 1656 -	- avec une maison en bois lambrissée en brique, à deux étages, contenant un atelier de forge et un logement et portant les numéros civiques 4885 et 4887 de la dite Rue Saint-Jacques ouest, et autres dépendances y érigées - - La présente vente comprend également toutes les fixtures électriques y installées, ainsi qu'elles accessoires de chauffage et plomberie [...] ainsi que la fournaie du bas telle qu'installée avec réservoir à huile -	Résidentiel et atelier de forge	
1960							- Saint-James ; 4885 : Autotrim Sest Covers Inc (uphol auto seats) ; 4887 : St Laurent Maur - (source : Lovell, 1960)
1965	RFQ, enreg. n° 1848660, 3 août 1965	Dépôt d'un plan		- L'honorable Bernard Pinard, ministre de la voirie de la province de Québec, ayant la direction des travaux relatifs à la réfection ou construction de la route Transcanadienne (Autoroute Est-ouest) (entre les rues St-Rémi et Rose de Lima et entre le chemin Glen et l'Avenue Atwater), dépose [...] un plan général portant le numéro 311-1-J, daté le 21 juillet 1965, préparé par Fernand Lemay, arpenteur-géomètre, approuvé par Gilbert Perras, arpenteur-géomètre, montrant les terrains requis pour la réfection ou construction de la route Transcanadienne - - Ce dépôt d'expropriation affecte les lots [...] 1652 résidu inclus, Emilio & John Orsini : 1653 résidu inclus, 1674-4-A, Mme Felicia P. Cesari ; 1654-1 résidu inclus, Ville de Montréal : 1654-2 résidu inclus, Francesco Christiano & Angelo Staffieri ; 1654-3 résidu inclus, Eugénie Henrichon ; 1654-4 résidu inclus, Eugénie Henrichon ; P-1655 résidu inclus, Mme Claire L. Plante ; -			- Saint-James ; 4885 : Auto Trim Seat covers regd ; 4887 : Amyot Geo - (source : Lovell, 1965)

TABLEAU SYNOPTIQUE SUR L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DE LA RUE SAINT-JACQUES : NIVEAUX DE CIRCULATION, SERVICES PUBLICS ET AMÉNAGEMENTS RELATIFS AU RUISSEAU GLEN

ANNÉE	SOURCES	Infrastructures et autres aménagements	Services d'utilité publiques
1695	Archives des Sœurs Grises de Montréal, G06/A, 01, 01, Terrains Tanneries, 1671-1695, « Requête et ordonnance au bas de Mgr l'Intendant touchant à régler le chemin qui passe sur une habitation de 100 arpens appartenant aux frères hospitaliers de montreal a la Rivière Saint-Pierre », 12 septembre 1695	TRACÉ DU CHEMIN - les frères hospitaliers...disant qu'en conséquence de votre (<i>l'Intendant</i>) - ordonnance du 23 juin 1692 portant que le chemin ira depuis la porte de la ville qui est près les recollets le plus droit que faire ce pourra avant egard au terrain jusques la tanery appartenant à de Dieu et a autres. ils ont esté obligés de fournir la continuation dudit chemin sur la terre qui leur appartient qui est audela et joignant la tennerye a prendre et commencer ladite continuation depuis le batiment et enclos de ladite tannerye au travers de leur dite terre le plus droit que faire ce pourroit, lequel chemin ils ont ainsi fait et y ont dépensé plus de cent livres afin de le rendre facile et comode et comme les habitants qui ont que leur habitation audela formoient des obstacles auxdits supliants, vous avez bien voulu monseigneur a leur priere vous transporté sur les lieux ou apres avoir veu le nouveau chemin fait par lesdits hospitaliers et l'ancien vous aviez fait connoistre a Mr du Chesneau qui y estoit present (faisnt ? disant ?) pour messieurs du séminaire seigneurs d'icelle dudit montreal et aussy habitants qui l'on vivoit dans l'hwyer lors des neiges s'il y auroit de la difficulté avec lesdits habitants de passer par le chemin fait par lesdits freres hospitaliers, dont lesdits habitans se serviroient jusqu'à ce temps, et d'autant que lesdits habitans non seulement ont discontinué de vouloir se servir dudit nouveau chemin, mais encore ont comblé les fossés desdits hospitaliers passé au travers de leur grains estans prêts à (?), abandonné les bestiaux dedans et fait des desordres si grand que la seule veue donne un juste sujet de sevir contre de semblables vexations principalement sur des biens des pauvres, le tout au prejudice de vos ordres et intentions verballes, est ce qui oblige les supplisants d'avoir recours à vous Monseigneur pour leur estre fait la justice que vous jugerez a propos -	
1695	Bibliothèque et Archives Canada, MG8, C6, vol. 4, Nouvelle-France : Arrêts, édits, mandements, ordonnances et règlements concernant Montréal, 1695-1704, « Ordonnance de l'Intendant Bochart régularisant - le chemin public sur les terres de la tannerie et des F.F. Hospitaliers conformément au procès-verbal de René Cuillierier, grand voyer de l'île de Montréal », 18 septembre 1695	TRACÉ DU CHEMIN - au lieu appelé la terre de la tanerie pour y arreter et marquer le chemin publique depuis la terre appartenant aux pauvres malades de l'hotel dieu en allant vers Lachine pour passer sur celle qui appartient aux Roy et Baillet taneurs, et ensuite sur celle appartenante aux freres hospitaliers établis audit Montreal, au sujet duquel chemin il y auroit contestation entre lesdits freres hospitaliers et les voisins qu'y ont coutume d'aller et venir par ledit chemin - - estant audit lieu ou se sont aussy trouvés lesdits hospitaliers et les habitants qui passent ordinairement avec leur charrois dans lesdits terres [...] jay [...] réglé et arrêté que ledit chemin sortant de dessus la terre de l'hotel dieu, coupera sur le coin d'en bas de celle de la tannerie et entrera sur celle des hospitaliers a trois cens pieds au dessus du Ruisseau qui est au pied de la coste, et ira gagner le chemin nouveau que lesdit hospitaliers ont fait faire le long de ladite coste environ à la moitié de la distance qui se trouve entre la tanerie et le chemin par lequel on monte ladite coste le tout comme nous l'avons marqué et balizé - (ce Procès-Verbal a servi à rédiger l'ordonnance de l'Intendant Bochart du 26 septembre 1695, qui reprend les dispositions dudit PV).	
1703	BAnQ, TL4, S1, D673, « Procès entre les frères Hospitaliers, demandeurs, et les frères Jean, Joseph et Lambert Leduc, défendeurs, pour leur interdire le passage et les obliger à partager les frais d'entretien d'un chemin du grand voyer », 11 mai 1703	TRACÉ DU CHEMIN - Entre les frères hospitaliers établis par cette ville demandeurs à ce que deffense soit faites à Jean, Lambert & Joseph Leduc frères de passer ny repasser sur les terres que lesdits demandeurs ont à la Tannerie, ny de passer ailleurs que sur le chemin marqué par le sieur Cuillierier grand voyer du consentement de Mrs les Seigneurs de ceste Isle [...] aynsi qu'il est plus au long porté au proces verbal que le sieur Cuillierier en a fait le 18 septembre 1695, et les condament en lamande portée par lordonnance de Monseigneur l'Intendant du 26eme dudit mois et an [...] - - [...] lesdits deffendeurs seront condamnés a leur refaire les clostures, quil leur ont rompus avec ? - Les défendeurs sont attaqués pour avoir, malgré les anciens PV et ordonnances, « fait de nouveaux chemins rompus les clostures et passer sur les terres desdits freres hospitaliers au lieu appelé les Tannerie ce qui cause une totale ruine de leur terre »	
1710	BAnQ, TL4, S1, D1266, « Procès entre frères hospitaliers, demandeurs, et Pierre Biron, Louis Juillet, Paul Descaries et Joseph Leduc, défendeurs, pour le rétablissement de l'ancien chemin des tanneries et la reconstruction d'une clôture », 13 novembre 1710	TRACÉ DU CHEMIN Sentence demande d'appliquer les PV précédents, et notamment ceux mentionnés dans la sentence de 1703 (cf. infra). - la prairie de Monsieur Charron sur laquelle le chemin est plus court plus beau et sans nécessité de pont, les habitans néanmoins passeront sur un nouveau chemin artificiel fait au pied du coteau au bout duquel on feroit un pont, lequel chemin artificiel et pont seront entretenus par ceux qui auroient la jouissance et commodité de la prairie, faute de quoy les habitans reprendront leur ancien chemin comme le plus naturel et le plus commode ainsy que les seigneur lauront jugé et le jugent a présent plus a propos, que ledit pont est rompu et chemin gaté jusques à ce qu'ils feront restabir pour les possesseurs de ladite prairie -	
1799	AVM - VM035-1-D03-1796-1803 - Procès verbaux des Juges de Paix de Montréal : 9 July 1799 - Création de neuf nouvelles divisions pour la gestion du territoire de la paroisse de Montréal	-The third to be called the Tannery division, to begin at the sid line near St-Joseph and to comprehend the Tannery, in that division, and also that front of the road leading to Lachine which is beyond th Tannery on the Hill, as far as the parish extends.-	
1799	AVM - VM035-1-D03-1796-1803 - Procès verbaux des Juges de Paix de Montréal : 10 August 1799 - Mention du besoin urgent de réparation des chemins des districts de la paroisse de Montréal, particulièrement une partie du chemin sur la colline des tanneries.	The Roads in general in the Country Districts of the parish of Montreal requiring repair, and particularly a part of the Road on the Tannery Hill being rendered very dangerous to passengers by being intersected by a deep Gully. M. Charland the Surveyor is directed to take measures to have the said roads repaired without lots of time, as the Law directs. -	
1801	BAnQ, E2, S1, D32, Louis Charland - procès-verbaux de l'inspecteur des grands chemins, rues et ruelles de Montréal, 26 juin 1801 , « Chemin de sortie et de Ville de cette Côte établi comme route avec deux ponts ».	RUE SAINT-RÉMI - NOTE. Ce Pr. Verbal est annulé par celui du 11 mars 1808, p. 42 et ss. -La certification de publication du procès-verbal à l'église paroissiale de Montréal est signé le 29 mars 1808 par le sous-inspecteur de la Division de la Côte Saint-Paul Jean-Baptiste Lenoir dit Rolland. - requête présentée par le Sr André Guy propriétaire de Terre dans la côte St Pierre à Messieurs les Juges de paix de sa Majesté, assemblés dans leur session spéciale du sixième jour de Juin de la présente année, exposant que le chemin de sortie des habitants de la côte St Paul, n'étant fixé par aucun procès-verbal ; "met le suppliant dans l'impossibilité de clôre où il est nécessaire ; les habitants de la dite côte ayant été dans l'habitude de dépasser tantôt dans un endroit, tantôt dans l'autre, suivant qu'ils le trouvaient plus commode au grand préjudice du suppliant" - - [...] j'ai (Louis Charland) pris l'avis de l'assemblée sur la nécessité de fixer, redresser, ou changer le chemin mentionné en la dite requête, lequel avis a été unanime dans l'affirmative afin de laisser aux propriétaires des terres sur lesquelles ils passent le libre et entier usage de leurs propriétés ; mais très partagé sur le lieu le plus convenable pour établir et fixer ledit chemin ; les uns voulant garder un de leurs anciens chemins ; d'autres en ouvrir un nouveau sur le bord du lac St Pierre jusqu'à la chaussée du moulin brûlé, et la suivre leur ancienne route sur le domaine de St Gabriel ; les troisièmes enfin étant d'opinion de le pratiquer à travers le dit lac St Pierre et le faire emboucher dans le chemin des Tanneries de la Division des côtes St Pierre ; - - [...] et ayant pris l'avis des Sieurs André Guy, Raphaël Lefebvre, François Lanouet, François Gauthier, Charles Lenoir dit Rolland et plusieurs autres là et alors présents [...] j'ai marqué le chemin de sortie ou de ville de la dite côte St Paul à travers le lac St Pierre, pour venir emboucher dans le chemin des Tanneries en la manière suivante : Du côté St Maurice, extrémité actuelle du chemin de front de la dite côte St Paul, il traversera les Prairies en deca et au delà du Lac et ledit Lac sur une ligne droite, suivant les piquets que j'ai fait planter là et alors jusqu'à la ligne de Séparation entre une prairie appartenant à l'Honorable P. A. De Bonne, écuver et une autre appartenant à Sr Benj. Sansouci et les Messieurs du Séminaire, et enfin dans celle entre le même Sansouci et les dames Sœurs Grises, voisines pour une partie, et Charles Lenoir dit Rolland pour l'autre jusqu'au dit chemin des Tanneries. La longueur de ce chemin est de dix-sept arpents, dont quatre depuis le côté St Maurice jusqu'au chenal du petit Lac, appartenant aux Sieurs François Lanouet et André Guy, qui ont offert de fournir gratis le Terrain nécessaire pour cette partie du chemin, quatre jusqu'à la ligne entre l'Honorable P. A. De Bonne, et le dit Bn. Sansouci, appartenant aux Messieurs du Séminaire, deux arpents sur la ligne entre le dit Bn Sansouci et les dits Messieurs du Séminaire et sept arpents sur celle entre le même Bn Sansouci et les Dames Sœurs Grises voisines pour six, et Charles Lenoir dit Rolland pour un arpent. Dans cette ligne il y a une bâtisse en pierre que le dit Ch. Lenoir dit Rolland propriétaire d'icelle a consenti d'ôter pour l'avantage qu'il retirera du chemin. Étant nécessaire que tel chemin qui fait partie d'un grand chemin conduisant de cette ville à La Chine soit plus large que ceux connus sous le nom de Routes, je suis d'avis qu'il doit avoir trente-six pieds de largeur dans toute son étendue ; et de plus étant nécessaire que deux points soient faits, l'un sur le canal du dit Lac, et l'autre sur le ruisseau des dites Tanneries qui traversent le dit chemin, je suis d'avis que celui sur le canal du Lac soit de vingt pieds de longueur, ou s'échappe sur dix huit pieds de largeur, et six pieds de hauteur au dessus du niveau des eaux, dans leur crue ordinaire, et appuyé sur deux quais solides fait de pieces équarties, avec des corps morts assez longs pour en assurer la solidité, et qu'une chaussée solide de la largeur du dit pont s'élargissant en s'en éloignant jusqu'à la largeur de trente pieds soit faite chaque bout du dit pont avec pierres fascines liées en bottes et gravois d'une hauteur suffisante pour communiquer à cette autre partie du dit chemin sur un plan horizontal et que de chaque côté des dits pont, quais et chaussées, il y ait des garde-corps solides de trois pieds de hauteur avec double lisse, tenons-mortaises dans une pièce solidement attachés aux dits pont et quais, et sur les côtés des chaussées, fixés solidement par des corps-morts [...] - - [...] Et que celui sur le Ruisseau des Tanneries qui sera de six-pieds de longueur, quatre de hauteur et dix-huit de largeur, avec garde-corps, en la manière plus haut, de chaque côté et prolongés six pieds chaque bout du dit pont, en élargissant jusqu'au fossé du chemin [...] - . On évoque un jugement du 30 juin 1795 rendu sur ces eaux venant de la côte Saint-Antoine et s'écoulant dans le ruisseau des Tanneries (Glen).	
1802	BAnQ, E2, S1, D32, Louis Charland - procès-verbaux de l'inspecteur des grands chemins, rues et ruelles de Montréal, 1er avril 1802 , « Chemin du Bois de La Chine et quatre ponts ».	CHAUSSÉE sur Le chemin du bois de Lachine - requête présentée par François Turcot, Jean-Baptiste Saint-Denis, Paul Poirier, Germain Lenoir, Pierre Courville et Charles Leduc, tous habitants des côtes St Pierre dans le District des Campagnes de Montréal à Messieurs les Juges-de-Paix [...] exposant qu'un procès-verbal de M. le Député-Grand-Voyer, homologué dans le terme de Janvier dernier, ayant fixé un chemin dans l'endroit appelé communément le bois de la chine, jusqu'aux limites du District des Campagnes de cette Paroisse la continuation de ce chemin, dans le dit District des Campagnes de Montréal serait très-avantageuses aux exposants et au public en général [...] - - [...] continuation du dit chemin depuis la ligne Nord-Est d'un terrain appartenant à messieur du Séminaire [...] , jusqu'au haut de la côte qui se trouve sur la terre de Louis Urbubise, et où elle est tombée dans un chemin déjà antérieurement fixé légalement le chemin de front des terres de François Dubois qui a trois arpents de Terre de front, Augustin Chartrang un arpent et demi, Pierre Monette trois arpents, Joseph Parent quatre arpents et demi, et Louis Urbubise trois arpents [...] il y aura quatre ponts faits sur icelui (chemin) [...] de trois pieds d'échappe, et de deux de hauteur [...] - - Enfin, pour pouvoir tenir en bon état la dite côte et celle qui descend aux Tanneries sur le même chemin, je suis d'avis que laissant en icelles le chemin des voitures de vingt pieds on fasse, de chaque côté d'icelui, des égouts de bois de deux pieds de largeur, formés de deux madriers chevillés en talus descendant au milieu sur des corps morts de cèdre laissant de chaque côté des dites côtes un espace de trois pieds en forme de trottoir pour les gens de pied, ce qui forme en tout trente pieds pour la largeur des dites côtes ; Que le chemin des voitures soit en dos-d'âne et élevé au milieu d'un pied et demi au-dessus des bords des égouts ; -	
1805	Pauline Desjardin, 1999 et Lord, 2000	CHAUSSÉE Autorisation, par la chambre des députés, de l'aménagement d'un « chemin à barrière et à péage » entre Montréal et Lachine » sur la route Upper Lachine. (Pauline Desjardin 1999) ; Dès 1805, « the road was widened to thirty feet, with slopes of nine feet on each side. Cutters, ruts, and road surface were covered with stone, then gravel » (Lord, 2000). La loi permet également aux propriétaires des terrains adjacents à la route d'éviter les corvées d'entretien, moyennant un certain tarif.	
1815	Joseph Bouchette (1815 : 137-138)	CHAUSSÉE 1815 - Joseph Bouchette (1815 : 137-138) : Depuis quelques années [...], une bonne route garnie de barrières depuis Montréal, presque en ligne droite, jusqu'au village de Lachine (c'est-à-dire : « The Lachine Turnpike Road », route qui était également appelée « Upper Lachine Road », à la distance de 7 mi et par où la communication entre ces deux endroits est beaucoup plus facile qu'elle ne l'était auparavant ; c'est par cette route qu'on transporte toutes les marchandises qu'on veut embarquer pour le Haut-Canada [...] Cette route était autrefois mauvaise, tortueuse et coupée par de grandes masses de rochers, tellement qu'il fallait près d'une journée aux charrettes [pour effectuer le trajet]	

ANNÉE	SOURCES	Infrastructures et autres aménagements	Services d'utilité publiques
1805-1820	Lord, 2000:37-38	CHAUSSÉE - [f]rom 1805 to the late 1820s, the Lachine Turnpike Road improved transportation between Montreal and Lachine [...] By 1825, eight innkeepers and one brewer serviced stagecoach traffic on the Lachine Turnpike Road within the village -. (Lord, 2000:37-38)	
1880	P023-B-2-D01, Règlements. 1877-1894, Règlement n° 19, « Règlement pour pourvoir à l'approvisionnement d'eau pour la ville de St Henri », 23 février 1880 (remplacé par le règlement n° 20 du 14 avril 1880 ; le nouveau règlement ne change rien aux dispositions qui nous intéressent ici)		AQUEDUC - Attendu qu'il est dans l'intérêt des habitants de la dite Ville de St. Henri de pourvoir immédiatement à l'approvisionnement d'eau de toutes les maisons, bâtiments et usines, et pour la protection contre les incendies ; Et attendu que MM. Charles Berger et J. B. Alphonse Bélique, tous deux contracteurs de la Cité de Montréal, ont offert à la corporation de la Ville de St. Henri de fournir tel approvisionnement d'eau au moyen de l'Aqueduc de Ste. Cunégonde, dont ils sont les contracteurs et administrateurs [...]. Chapitre 1. Sec. 1. - Il sera fait par les dits MM. Berger & Bélique ou leurs représentants légaux tous les travaux nécessaire pour fournir l'eau à la dite Ville de St. Henri, au moyen de tuyaux en fer qui seront posés sous terre dans toutes rues, ruelles et places publiques qui sera suffisamment habitées dans les limites de ladite Ville. Lesquels tuyaux seront alimentés par le tuyau principal qui sert à fournir l'eau au Village de Ste. Cunégonde. [...] Sec. 4. - Les tuyaux seront en fer, le tuyau principal n'aura pas moins de six à dix pouces de diamètre, ce suivant les directions de l'ingénieur en charge, et les autres pas moins de quatre pouces de diamètre à l'intérieur, et iuls devront pouvoir porter un pression d'au moins soixante quinze livres au pouce carré. [...] Sec. 12. - Les dits MM. Berger et Bélique ou leurs représentants légaux seront tenus à acheter et poser à leurs frais et dépens en faisant lesdits travaux d'aqueduc, autant de bornes-fontaines que le Conseil de cette Ville jugera à propos, aux endroits qui seront indiqués par ce dernier. -
1882	P023-B-2-D01, Règlements. 1877-1894, Règlement n° 29, 13 juin 1882	CHAUSSÉE, TROTTOIRS, COURD D'EAU, FOSSÉS - Attendu qu'il est dans l'intérêt général des habitants de la ville de St Henri que les chemins, rues, trottoirs, cours d'eau et fossés de ladite ville soient mis sous le contrôle de cette corporation. Il est ordonné et statuté par Règlement n° 29 du Conseil comme suit : Article 1 - tous les chemins, rues, trottoirs, fossés et cours d'eau seront et sont par les présentes pour une période de temps indéterminée, mis sous le contrôle de la corporation de la ville de St Henri Article 2 - les dits chemins, rues, trottoirs, fossés et cours d'eau seront faits et construits et entretenus aux frais de ladite corporation de la ville de St Henri, et ce, a meme le fonds général de la ville. -	
1888	P023-B-2-D01, Règlements. 1877-1894, Règlement n° 48, 1 ^{er} août 1888		ÉGOUT - section 1. : le Conseil pourra ordonner la construction ou la réparation d'un ou de partie d'un égout principal (tunnel) ou de plusieurs égouts principaux dans toute rue ou chemin public, ou partie de rue ou chemin public, dans les limites de la ville de Saint-Henri. [...] section 3. : le Conseil pourra ordonner la construction ou la réparation de tout égout commun ou de partie d'égout commun dans toute rue ou chemin public, ou partie de rue ou chemin public dans les limites de la ville. [...] section 7. Tout égout principal, égout commun ou égout privé reliant une propriété à un égout principal ou commun sera construit ou réparé soit en briques, soit en grès, ou partie en briques et parties en grès, ou de toute autre matière qui pourra dans l'avenir être prescrite par ledit Conseil. section 8. : Le Conseil aura le pouvoir dans tous les cas où il y aura un égout commun dans une rue ou chemin public, de forcer tout propriétaire agent ou occupant de terrain attenant à, où avoisinant telle rue ou chemin public, à faire un égout privé suffisant pour relier l'égout commun à sa maison, cour ou emplacement. Ledit Conseil donnera d'abord avis par écrit, par l'intermédiaire de son secrétaire-trésorier, au dit propriétaire ou à son agent ou occupant lui ordonnant de construire tel égout et lui spécifiant la manière de le faire, la matière à employer et toutes autres prescriptions nécessaires et auxquelles ledit propriétaire ou agent ou occupant sera tenu de se conformer [...]. [...] Section 11. : Le secrétaire-trésorier tiendra dans un livre spécial un compte exact du coût de la construction de chaque égout commun dans chaque rue ou chemin public dans lequel aura été construit ledit égout commun [...] (cf. P023-D-3-D01, « Rôle spécial de cotisation pour l'égout collecteur. - 1889 à 1894 - »). [...] Section 18. : Relativement à la construction et à la réparation des égouts, le mot « égout » employé dans ce règlement comprendra les ouvertures, les trous d'éclairage, les puisards, les connexions, les couvercles, les entonnoirs et toutes autres choses accessoires, nécessaires ou formant partie desdits égouts ».
1890	BAnQ, CA601, S40, S52, D131, « Rapport soumis à L. Hy. Sénécal, secrétaire de la Commission des chemins à barrières de l'île de Montréal et à A. Désiré, junior, secrétaire-trésorier de la ville de Saint-Henri, concernant les travaux d'asphaltage de la rue Notre-Dame depuis l'avenue Atwater jusqu'à la barrière au pied de la côte des Tanneries, 30 septembre 1890 -	CHAUSSÉE - En vertu d'une lettre à eux adressée, en date du 24 septembre 1890, par A. Desève ? secrétaire. trésorier de la municipalité de la ville de St Henri - les information pour et au nom du conseil de la ville de St Henri que la ville de St Henri avait fait macadamiser la rue Notre Dame depuis l'avenue Atwater jusqu'à la barrière (au pied de la côte des Tanneries) depuis plusieurs semaines. - [...] - Nous avons constaté que sur toute la longueur de la dite rue Notre Dame, il a été posé une bonne couche de macadam, que généralement même actuellement le chemin est plus élevé que la voie des chars urbains ; le chemin est préparé de manière à permettre l'écoulement des eaux [...] vis à vis la nouvelle cour de la compagnie des chars urbains, le chemin est délivré (?) mais par le fait de la construction d'une voie d'évitement qui communique à cette nouvelle cour, les lisses (?) de cette voie d'évitement étant environ trois pouces plus élevées que la voie principales. - - Le macadam posé par la ville de St Henri paraît avoir été bien coulé car il est uni partout à l'exception de l'espace compris entre le n° 3871 et les écuries des chars urbains où nous avons constaté des défauts à l'endroit où la tranchée avait été ouverte = [...] - le chemin est préparé de manière à permettre l'écoulement des eaux - excepté vis à vis le n° 3722 [à l'est du secteur à l'étude] où, sur le coté du chemin, il y a un tas de terre provenant du surplus de terre après le passage du puisard en cet endroit, lequel amas de terre devrait être enlevé pour ne pas obstruer l'écoulement des eaux ; à ce sujet, nous avons aussi constaté qu'à un arpent environ de la barrière [à péage], il y avait une flaque d'eau d'environ trois pieds en superficie et d'un pouce d'épaisseur - -	
1890	P023-D-3-D01, Rôle spécial de cotisation pour l'égout collecteur, 1889 à 1894		ÉGOUT COLLECTEUR : - page 24. Côté Nord. 686. Cazalais Jean Baptiste, épicier, St Henri, cadastre 1652 ; 42 1/4 pieds linéaires ; Taux par pied (35 01c) = 127\$ 17c. Part du propriétaire (15 50c) = 63\$ 38c. Date du compte : 21 avril 1890. Côté Nord. 687. Desève Claire épouse de ? Barolette ?, commerçant, St Henri, cadastre 1653 ; 50 3/4 pieds linéaires ; Taux par pied : (35 01c) = 152ü 76c ; Part du propriétaire (15 50c) = 76\$ 13c. Date du compte : 21 avril 1890 Côté Nord 688. Mc Kercher (les héritiers), N. pérodeau, agent ; Montréal, cadastre 1654 ; 100 pieds linéaires ; Taux par pied (35 01c) = 301 \$; Part du propriétaire (15 50c) = 150 \$. Date du compte : 21 avril 1890. Côté Nord 689. Lenoir Rolland Toussaint, commerçant, St Henri, cadastre 1655 ; 64 pieds linéaires ; Taux par pied (35 01c) = 182\$ 64c ; Part du propriétaire (15 50c) = 96 \$. Date du compte : 21 avril 1890. Page 25. [...] Cout de l'Egout collecteur de la Rue Notre Dame depuis l'avenue Atwater à chemin de la Côte St Paul (fin). Estime finale. Description des ouvrages : Travaux faits à la journée par la ville de Saint-Henri 342 2/5 verges d'égout brique 3' x 2' (?) au chemin de la côte Saint-Paul [...] -
1891	P023-B-2-D01, Règlements. 1877-1894, Règlement n° 59, « Pour emprunter \$100,000.00 pour l'ouverture des rues et autres améliorations publiques, etc. », 20 février 1891	TROTTOIRS ET CHAUSSÉE - Attendu qu'il est dans l'intérêt général de la Ville de St Henri de faire des améliorations publiques telles que <u>continuation des travaux des rues déjà commencés</u> , l'établissement de nouvelles rues publiques, <u>ses trottoirs, macadam, et autres améliorations</u> qui, dans l'état actuel de notre ville, sont devenues nécessaires et urgentes. [...]; laquelle somme (de 100 000 piastres empruntée à pour réaliser ces travaux) devra être employée tout spécialement au paiement des dépenses pour terminer les travaux de l'ouverture de la rue St Joseph, ainsi que pour l'ouverture de nouvelles rues ; savoir : les rues St Antoine, Langevin, Beaudoin, Ste Marguerite, St Philippe, depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Regnaud, Ste Zoé, Maria, Ste Emélie, Turgeon, Bourget et Harrison, et autres améliorations publiques ; -	
1891	P023-B-2-D01, Règlements. 1877-1894, Règlement n° 63, « Règlement pour l'éclairage a la lumière électrique de la ville de St Henri par le Syndicat Drummond et Clarkson de Montréal », 16 octobre 1891		ÉLECTRICITÉ - 1 ^o La ville de St Henri transporte au Syndicat Drummond et Clarkson tous ses droits et pouvoirs d'éclairer la municipalité de la ville de St Henri, à la lumière électrique, et de plus le privilège exclusif d'exploiter l'électricité dans les limites de la ville de St Henri pour l'éclairage et la lumière électrique, et pour donner effet à ce transport et ce privilège ainsi accordé la ville de St Henri par les présentes, défend et prohibe a toute personne compagnie et corporation de poser des poteaux et des fils électriques pour l'éclairage tant des rues que des particuliers dans les rues, ruelles et places publiques après le contrôle de la dite ville ; [...] privilège pour le terme de dix ans [...]. 2 ^o Cette ville vend, transporte au dit syndicat tous les poteaux et fils électriques actuellement posés dans les limites de la ville de St Henri [...]. [...] 4 ^o [...]. Le dit syndicat devra maintenant dans les limites de la ville de St Henri au moins soixante et cinq lampes d'un pouvoir nominal de deux mille chandelles chaque et la ville de St Henri s'oblige a prendre au moins soixante et cinq lampes [...]. 6 ^o Le dit syndicat sera tenu de fournir la lumière incandescente aux citoyens de la ville de St Henri qui le désireront, aux prix maximum de deux centimes et demi par soir par lampes d'un pouvoir nominal de seize chandelles pourvu que quatre cents lampes au moins soient demandées par les citoyens de la ville de St Henri ; la pose des fils électriques dans les maisons, ainsi que le renouvellement des lampes qui pourront se briser, seront à la charge du propriétaire [...]. -

ANNÉE	SOURCES	Infrastructures et autres aménagements	Services d'utilité publiques
1891	P023-B-2-D01, Règlements. 1877-1894, Règlement n° 65 - concernant l'approvisionnement de Gaz -, 15 décembre 1891		GAZ - Vu qu'il est de l'intérêt de la ville de St Henri et de ses habitants d'être approvisionnés de gaz pouvant servir à l'éclairage et à tous autres usages tant publics que domestiques et privés, et que Robert Bickerdike soit par lui-même soit par une corporation qu'il entend former offre de pourvoir cette ville de tel approvisionnement aux charges, clauses et conditions ci-dessous mentionnées. [...] conféré par les présentes à Robert Bickerdike ses représentants successeurs et ayant cause [...] le <u>privilege exclusif pour le terme de trente ans à compter de la mise en opération de ce règlement de pourvoir le gaz requis dans la ville de St Henri</u> [...] ainsi que <u>poser, conserver et exploiter des tuyaux à gaz dans les rues, avenues, ruelles et places publiques quelconques contenus dans ses limites, en conséquence elle dépend à toutes personnes, compagnies ou corporations, de poser, conserver et exploiter des tuyaux à gaz dans toutes telles rues, ruelles, avenues et places publiques qui soit, sous son contrôle</u> [...] [...] la dite compagnie sera tenue de conduire le tuyau à gaz en dedans du mur de chaque maison pour laquelle on demandera à être approvisionné de gaz [...] 3. Le dit Robert Bickerdike ou ses représentants, successeurs et ayant cause doivent aussi [...] fournir à cette fin tous les poteaux, tuyaux lampes et autres appareils comme ci après détaillé si la ville de St Henri l'en requiert mais pourvu qu'elle ne demande pas moins de cinquante lampes à gaz et que la distance entre les lampes ne soit pas plus de cent cinquante pieds. -
1891	P023-B-2-D01, Règlements. 1877-1894, Règlement n° 67, 23 décembre 1891		ÉLECTRICITÉ - 1° Vu que par son règlement numéro 63 [...] du 16 octobre dernier, la ville de St Henri a accordé au syndicat Drummond et Clarkson le <u>privilege exclusif d'exploiter l'électricité dans les limites de la Ville de St Henri pour l'éclairage à la lumière électrique, ce privilege est conservé audit syndicat Drummond et Clarkson ; mais la ville de St Henri accorde et confère par les présentes audit Robert Bickerdike</u> [...] <u>le droit et le privilege exclusif d'exploiter l'électricité sous toutes ses formes et pour toutes fins généralement quelconques dans les limites de la ville de St Henri</u> pendant cinquante ans à compter de la passation du présent règlement, sauf toute fois le privilege du syndicat Drummond et Clarkson pour dix ans pour l'éclairage à l'électricité -.
1897	Jacques Pharand, <i>À la belle époque des tramways. Un voyage nostalgique dans le passé</i> , Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1997		TRAMWAY p. 54 : - L'expansion vers l'ouest. [...] la première ligne rencontrée est celle reliant Lachine à Montréal, même si elle ne sera construite qu'en dernier lieu et exploitée qu'à compter du 2 janvier 1897. Pour la mise en place de cette nouvelle voie, la Montreal Park & Island Railway se prévaut de son entente avec la Montreal Street Railway et érige les remises Saint-Henri, au nord-est de la triple intersection des rues Saint-Jacques, Saint-Antoine et de Courcelle, hangars où elle gare ses véhicules réservées aux circuits de la Belt Line, Cartierville et Lachine. De ce point elle empruntera les voies de la MSR pour joindre la rue Notre-Dame à la place Saint-Henri et prendre cette même rue jusqu'aux limites de la ville, u chemin de la Côte-Saint-Paul, là où débute son propre territoire -.. ;
1897	P023-B-2-D02, Livre des règlements de la cité de Saint-Henri, 1895 à 1905, Règlement n° 97, 31 mars 1897	ÉLARGISSEMENT, TROTTOIRS ET CHAUSÉE - Attendu que la <u>legislature de la Province de Québec a imposé l'obligation à la cité de St Henri de terminer l'expropriation de la rue Saint-Jacques</u> [...] dans le courant de l'année mil huit cent quatre vingt dix sept [...] Attendu que [la Cité St Henri doit déjà] faire face aux engagements pris avec les propriétaires expropriés sur la rue St Jacques, <u>terminer les trottoirs et macadam sur cette rue</u> , contribuer dans le cout de la construction d'une nouvelle station de passager par la compagnie du Grand Tronc, acheter du terrain de la dite compagnie pour l'ouverture de la rue Maria, faire l'acquisition de terrain de la succession Ed. Mackay pour ouvrir des avenues conduisant a la dite station de passager, un lot de terre de Mr Hermichon? pour ouvrir un chemin conduisant aux hangars a frêt projetés de la dite Compagnie. -	
1904	P023-B-2-D02, Livre des règlements de la cité de Saint-Henri, 1895 à 1905, Règlement n° 147, 27 avril 1904	TROTTOIRS - Sec. 1 : <u>Tout propriétaire</u> de terrain situé sur un chemin appartenant a des syndic de chemins à Barrières, sur un rue, une place, une voie de communication ou chemin publics établis dans la Cité de Saint Henri, <u>sera obligé de faire et d'entretenir, a ses frais, durant une période indéterminée en face de toute et chacune de ces propriétés, des trottoirs en bois</u> de la manière prescrite dans les sections suivantes. Sec. 2 : ces trottoirs seront faits avec des madriers de bonne qualité, d'une épaisseur de pas moins de trois pouces Sec. 3 : la largeur des dits trottoirs sera le sixième de la largeur de la rue ou du chemin ou seront établis tels trottoirs pourvu toute fois qu'il sera toujours loisible au Conseil de cette Cité de décider [...] vu le peu de largeur de la dite rue ou du dit chemin, la largeur des trottoirs sur cette rue ou ce chemin sera moindre et quelle devra être cette largeur moindre. [...]. Sec. 4 : Il sera laissé entre chaque madrier un espace de pas plus d'un demi pouce. Sec. 5 : Autant que possible, lesdits trottoirs seront pris du niveau du chemin ou de la rue et l'indication de tel niveau sera obtenue de l'inspecteur de voirie [...]. Sec. 6 : Lesdits trottoirs devront être continus. Sec. 7 : Les dits madriers seront posés sur trois traverses en bois d'épinette rouge, ayant au moins quatre pouces carrés. [...]. Sec. 10 : [...] Cette section de même que les sections 6 et 8 du présent règlement s'appliqueront aussi aux trottoirs déjà faits qui resteront cependant [...]. [...]. Section 12 : <u>Le conseil de cette Cité pourra permettre dans la construction des dits trottoirs, l'emploi de la pierre ou d'autre matière qu'il jugera préférable au bois ; -</u>	
1910	VM001-02-2-D15, 2ème série. Conseil. Rapports et dossiers, 560, 1-1911.1, Montreal Tramway Co., - Report from the Board of Commissioners to order and allow the Montreal Street Railway Company to construct new car routes, 5 July 1910 -		TRAMWAY - Having duly considered the extract from the minutes of the City Councilm, special meeting held on Monday the 20th June 1910, HAVE THE HONOR TO RECOMMEND 1st. - That the Montreal Street Railway Company be ordered to construct a double track line of railway from its tracks on Wellington street north, along Butler Street and under the Grand Trunk Railway track along D'Argenson street to Centre Street and from the termination of its tracks on Centre Street west, along Centre Street to Atwater Avenue, thence north along Atwater Avenue across the bridge over the Lachine Canal and across the tracks of the Grand Trunk Railway to connect with its tracks at the intersection of St. James Street and Atwater Avenue, with diamond intersection and double curve connections t the intersections of existing lines at Centre Street and Notre-Dame Street and St. James Street, and to establish and operate thereon a service on the terms and conditions set forth in By-law no210 ; [...] 7th.- That the Montreal Street Railway Company be allowed to construct a double track on Côte St Paul Road from Notre-Dame to Government Canal Property as soon as this portion of the said road be widened as provided for by Charter -
1929	AVM, VM001-03-2-D0263, 3ème série. Conseil. Rapports et dossiers, 33348-1, - n° 1568, James F. Parent vs La Cité de Montréal vs La Cité de Lachine et al, 15 février 1929 -		ÉGOUTS COLLECTEURS Le dossier contient de nombreux documents pour un projet d'égout collecteur à bas niveau, d'un égout collecteur à haut niveau et d'une conduite de trop-plein à la station du Chemin de fer Rockfield, d'une conduite de débouche dans le fleuve près du canal de fuite de l'aqueduc. On peut lire dans la description des travaux à propos de l'égout collecteur à bas niveau : - originaire dans la cité de Lachine, à l'endroit où les égouts de cette municipalité se déversent actuellement dans la rivière St-Pierre, cet égout traversera Rockfield, les terrains baignés par la rivière St-Pierre et une partie populeuse du quartier St-Henri. Il traversera sous le canal Lachine et se déversera dans le fleuve St-Laurent, soit directement, soit par pompage. - [...] - <u>Egout collecteur à haut niveau.</u> Commençant à la rue Bellanntyne, dans Montréal-Ouest, cet égout suivra les rues Western St-Jacques (autrefois chemin de Lachine en haut) jusqu'à la rue De Courcelles ; il suivra ensuite cette rue jusqu'à la rue St-Ambroise et de là continuera jusqu'à et sous le canal Lachine et se déversera directement par gravité dans le fleuve St-Laurent, au même endroit que l'égout collecteur à bas niveau -. - l'égout collecteur à bas niveau [...] aura une section rectangulaire qui, de 9 x 8,3 pieds au départ, atteindra 19 x 12 pieds au fleuve St-Laurent -. [...] - L'égout collecteur à haut niveau aura une [...] section circulaire variant de 4.5 à 12.5 pieds. [...] <u>Ces égouts collecteurs seront construits en béton armé</u> autant que faire se peut, de même que les trop-pleins ou conduit de déversement -. <u>La partie de l'égout à haut niveau qui suit la rue de Courcelle vers le nord, puis St-Jacques vers l'ouest (donc dans la zone des Tanneries) est appelée - section n° 7 -. Elle devra être construite avant le 1er décembre 1932.</u>
1971	AVM, VM166-00-2-D020, Dossiers par rue, - Saint-Jacques -, R 3365. A, - Pas de trottoir, rue St-Jacques -, <i>La Voix Populaire</i> , le 11 août 1971	CONSTRUCTION DE L'ÉCHANGEUR TURCOT /RUE SAINT-JACQUES- L'élargissement de la rue St-Jacques, entre St-Rémi et de Courcelle, pour permettre la construction de la route transcanadienne a eu pour effet de faire disparaître le trottoir du côté de l'église St-Elisabet. -	